This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

5War
198
46

War 198.46

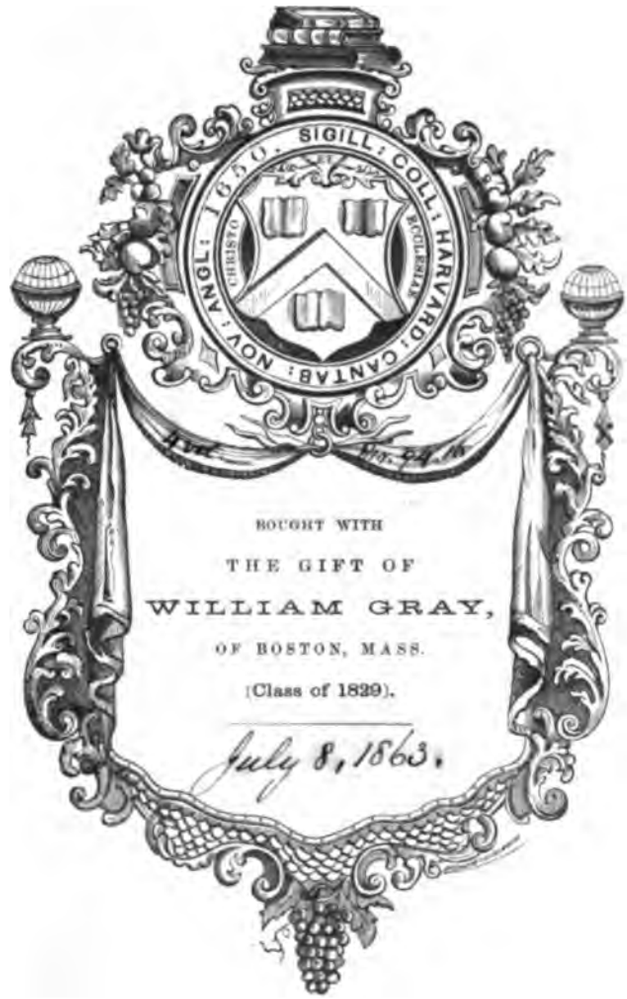

BOUGHT WITH
THE GIFT OF
WILLIAM GRAY,
OF BOSTON, MASS.
(Class of 1829).
July 8, 1863.

War 198.46

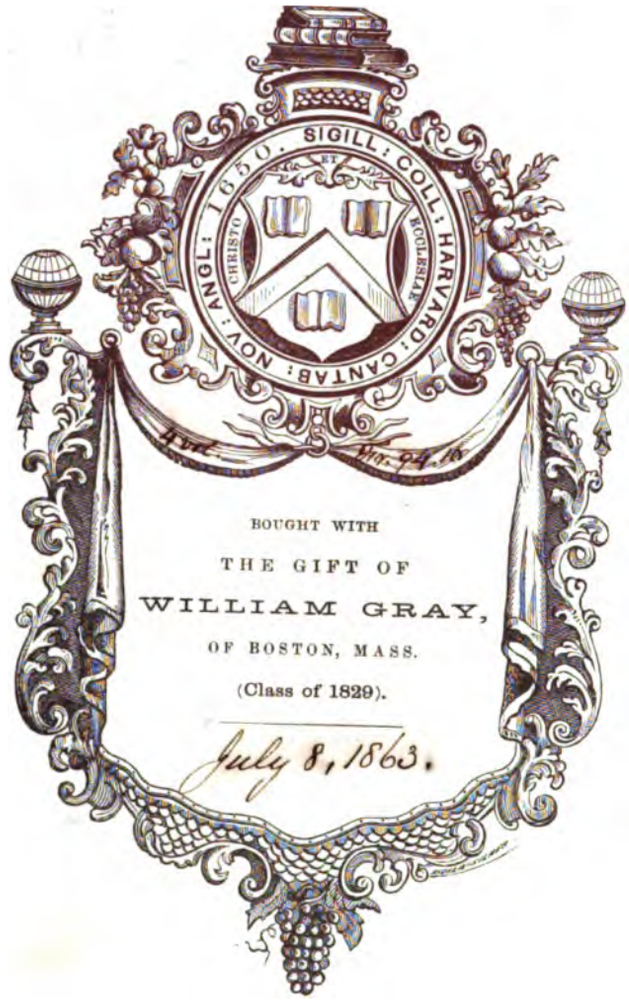
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIÆ
BOUGHT WITH
THE GIFT OF
WILLIAM GRAY,
OF BOSTON, MASS.
(Class of 1829).
July 8, 1863.

ETUDES

SUR

L'ARTILLERIE.

Imprimerie de Cosse et J. Dumaine,
rue Christine, 2.

ÉTUDES

SUR

LE PASSÉ ET L'AVENIR

DE L'ARTILLERIE

PAR

LE PRINCE NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

TOME PREMIER.

PARIS
J. DUMAINE, NEVEU ET SUCC. DE G.-LAGUIONIE,
(MAISON ANSELIN)
RUE ET PASSAGE DAUPHINE, 36.

1846

War 198.46

AVANT-PROPOS.

Il y a plus de cinq siècles que les armes à feu parurent pour la première fois en Europe. Depuis cette époque le perfectionnement de ces armes n'a pas cessé d'être l'objet des travaux de la science et de la sollicitude des gouvernements.

Quelle est la série des progrès réalisés jusqu'à nos jours dans l'art de lancer des projectiles au moyen de la poudre?

Quelle influence ces progrès ont-ils exercée sur l'art de la guerre et sur la société elle-même?

Par quels moyens ont-ils été obtenus?

Enfin quels sont les progrès réalisables dans un avenir prochain?

Telles sont les questions que je me suis proposé de traiter.

On ne peut décrire les différentes phases d'un art, sans faire en quelque sorte l'histoire de la civilisation; car tout se tient dans le savoir humain, et chacune de ses conquêtes a besoin du concours de toutes les autres.

Pour donner au matériel de l'artillerie une construction convenable, il fallait pouvoir diriger cette construction d'après les lois de la mécanique, de la physique, de la chimie, de la balistique; il fallait par conséquent avoir découvert et formulé ces lois. Pour arriver à introduire dans ce grand attirail de machines, l'uniformité, la simplicité, la régularité, l'ensemble nécessaires, il fallait que les gouvernements eux-mêmes eussent conquis et fondé l'unité, cette cause principale et féconde du progrès.

Les inventions trop au-dessus de leur époque restent inutiles jusques au moment où le niveau des connaissances générales est parvenu à les atteindre. Ainsi, quel avantage pouvait présenter une poudre plus vive

et plus puissante, quand le métal des canons n'était pas capable de résister à l'action de cette poudre? De quel usage pouvaient être les boulets creux, tant qu'on n'avait pas rendu leur chargement facile, exempt de danger, et leur explosion certaine? A quoi pouvait servir, dans l'attaque des places, le tir à ricochet proposé par des ingénieurs italiens du XVIe siècle, et employé plus tard avec tant de succès par Vauban, lorsque la fortification, encore dans l'enfance, offrait moins de lignes ricochables que la fortification actuelle? Comment les essais d'artillerie à cheval, tentés au XVIe siècle, pouvaient-ils réussir, lorsque les conséquences de la rapidité des mouvements sur les champs de bataille étaient si peu senties, que la cavalerie ne chargeait qu'au trot? Il existe donc une dépendance mutuelle qui oblige nos inventions à s'appuyer les unes sur les autres, à s'attendre en quelque sorte. Une idée surgit, elle reste à l'état de problème pendant des années, des siècles même, jusqu'à ce qu'enfin des modifications successives lui permettent d'entrer dans le domaine de la pratique. On ne verra pas sans intérêt que depuis plusieurs siècles, selon toute probabilité, la poudre à canon était employée comme artifice, avant le jour où sa force motrice fut découverte, et que cette force, une fois reconnue, il fallut bien du temps encore pour rendre son application facile et générale. C'est que la civilisation ne procède point par bonds; elle suit une marche plus ou moins prompte, mais toujours régulière et graduée. Il y a filiation dans les idées comme dans les hommes, et les progrès humains ont une généalogie dont on peut suivre les traces à travers les siècles, comme on remonte vers la source oubliée des grands fleuves.

C'est cette généalogie que je me suis appliqué à suivre et à décrire, et, la marche du progrès une fois bien constatée, j'ai cru sans trop de présomption pouvoir, en suivant son développement logique, indiquer quelle doit être sa direction future.

Les armes à feu, je ne suis pas le premier à le dire, ont contribué à faire renaître la tactique et la stratégie, à relever l'autorité royale, à réduire les grands vassaux et à créer la grande unité française. Ce fut l'action de l'arme sur la société; puis est venue la réaction de la société sur l'arme, et le pouvoir central fortifié, les vrais principes de l'art de la guerre rétablis ont à leur tour exercé une grande influence sur la construction et l'emploi des armes à feu.

Mais toutes ces modifications furent très lentes à se produire. L'artillerie à feu, comme tout ce qui tient à notre humanité, n'a pas grandi en un jour. Son enfance a duré un siècle. Pendant ce temps, elle fut employée de concert avec les anciennes armes de jet, avec lesquelles elle lutta quelquefois avec avantage, mais souvent avec infériorité.

L'artillerie, dispendieuse par sa nature, appartint d'abord aux villes et aux châteaux, parce qu'au XIVe siècle les villes et les châteaux étaient plus riches et plus puissants que les rois. En 1415, on voit encore Charles VI prier ses bonnes villes de vouloir bien lui prêter les engins, canons et artilleries qu'elles pourraient avoir, afin de résister aux Anglais, leur promettant de les leur rendre quand le danger serait passé (Monstrelet). Sous Charles VII, seulement, l'artillerie devint l'arme de la royauté.

Il n'est point vrai, comme on s'est plu à le dire, que la chevalerie ait éprouvé de l'aversion pour les armes à feu. Le savant M. Lacabane a établi récemment par un vieux titre qu'il a découvert, que, dès 1339, un noble chevalier, le seigneur de Cardaillac fabriqua lui-même les dix canons nécessaires à la défense de Cambrai et que la poudre avait été faite par l'écuyer Etienne Morel. D'ailleurs, même avant l'adoption des armes à feu, les armées féodales tenaient beaucoup à leurs machines; car on voit saint Louis, dans le traité qu'il fit avec le soudan pour la reddition de Damiette, stipuler par un article à part qu'on lui rendra ses dix-huit engins. (Joinville.)

Or, si la chevalerie tenait tant à des machines peu perfectionnées, pourquoi eût-elle méprisé des armes meilleures et plus efficaces?

Quelques auteurs ont prétendu que Duguesclin avait témoigné son aversion pour l'artillerie à feu, en refusant en 1369, au siége d'une abbaye en Périgord, des canons qu'on lui offrait; si ces auteurs avaient lu avec attention la *Chronique rimée* de Cuvélier, le document le plus authentique que nous ayons sur le héros breton, ils auraient vu, que Duguesclin ne refusa pas des canons, mais des engins; or, sous ce nom, les chroniqueurs du XIVe siècle ne désignaient pas en général les armes à feu, mais des machines à contre-poids; ils donnaient aux premières, les noms spéciaux de canons, bombardes ou *engins à poudre*. D'ailleurs, quelque soit le sens qu'on donne au mot engin, cet exemple ne prouverait encore rien; car l'année précédente, c'est-à-dire en 1368,

Duguesclin avait lui-même dirigé les engins dressés devant Tarascon, et Cuvélier nous apprend qu'il alla trouver les ingénieurs.

> Et dit au geteours : « Faites et si getez,
> Nous averons la ville, si croire me volez. »

Quant à Bayard et à Montluc qu'on cite comme ayant dédaigné les armes à feu, je prouverai qu'avant eux, aucun capitaine n'en fit un aussi judicieux emploi.

Je tâcherai de démontrer qu'il n'existait plus au moyen âge d'artillerie névrobalistique; car on entend par ces mots les machines qui avaient pour moteur la force de torsion des câbles de nerfs. A cette époque, la baliste et la catapulte des Romains n'étaient plus en usage, et les machines employées dans les siéges n'étaient pas capables de faire brèche à des murs tant soit peu épais.

Il n'est point vrai non plus que les fusées volantes aient été employées dès les premiers siècles de l'introduction de l'artillerie à feu; on a été induit en erreur par les mots d'*engins volants*, de *rochette* et même de *fusée*. Les engins volants, bien loin d'être des fusées volantes, étaient des machines à contre-poids qui lançaient des pierres, et on entendait par rochette ou fusée, des flèches à feu. J'ai même été assez heureux pour trouver la date exacte de l'importation des fusées volantes en France, innovation qui eut lieu en 1432, mais qui resta longtemps encore sans application réelle.

Dans un grand nombre d'ouvrages, et entre autres dans les traités de Mauvillon et de Carrion de Nisas, on signale l'abandon des armes défensives comme un des effets les plus remarquables de la poudre à canon. Je ne partage nullement cette opinion; je crois que la difficulté de se procurer des armes en grand nombre, et surtout le besoin de rendre l'infanterie plus mobile, ont seuls causé ce changement partiel. Je montrerai, en effet, que les hommes de guerre au moyen âge ne pouvaient se procurer qu'avec peine des armures entières; la cavalerie allemande, d'après Machiavel, n'en avait jamais de complètes. Je rappellerai que si l'homme d'armes était suivi de 6 à 7 satellites, lui seul était entièrement couvert de fer; que, sous Louis XII, Guicciardin nous apprend que le roi appelait une grande armée, celle où il comptait seize cents lances ou hommes d'armes, tandis que de nos jours nous avons vu sur un champ de bataille

jusqu'a huit mille cuirassiers. D'un autre côté, les masses d'hommes de pied que les chevaliers croisés emmenèrent à la conquête de la terre sainte n'avaient point d'armes défensives, et ils ne pouvaient pas en avoir à cause de leur grand nombre; si au XIVe et au XVe siècle en France, en Espagne, en Italie, les fantassins ont été couverts de corselets ou de plastrons rembourrés d'étoupe, la meilleure infanterie de cette époque, c'est-à-dire les archers anglais, les Suisses et les lansquenets, n'avaient pour la plupart point d'armures défensives. A Azincourt, les archers anglais, d'après un témoin oculaire, Lefèvre de Saint-Remy, étaient sans armures et nu-pieds; à Marignan, les Suisses, pour être plus libres dans leurs mouvements, jetèrent leurs bonnets, leurs chapeaux et même leurs souliers. (*Vie du connétable de Bourbon.*) L'armure de fer plus ou moins complète a donc toujours été, sauf quelques exceptions, le propre de la grosse cavalerie, et il en est encore de même.

Je suis loin d'avoir la prétention de ne pas m'être trompé; mais au moins mes lecteurs pourront vérifier eux-mêmes mes assertions, car j'appuie tout ce que j'avance par de nombreuses citations. Quand on parle d'une époque obscure du passé, on ne saurait prétendre être cru sur parole; il ne suffit même pas d'indiquer la source où l'on a puisé ses renseignements, il faut, pour les choses importantes, donner le texte même; souvent le lecteur peut interpréter d'une manière différente le passage sur lequel on fonde son raisonnement.

Je n'ai pas voulu faire un roman, mais une histoire consciencieuse; et, tout en étudiant avec amour l'artillerie dans ses origines et ses effets, j'ai cherché à ne pas exagérer les résultats généraux qu'elle a produits. Le rôle qu'elle a joué dans les batailles où s'est décidé le sort des nations, le rôle qu'elle a joué dans les siéges ou le pouvoir central était sans cesse aux prises avec la féodalité, la part qui lui revient dans les progrès de la civilisation, dans l'application des sciences les plus diverses, sont des faits que j'ai cru suffisant d'indiquer à leur place pour les faire apprécier à leur juste valeur.

Quoique l'artillerie de campagne n'ait été réellement séparée de l'artillerie de siége que par Gribeauval, je me suis vu forcé de séparer, dès le principe, l'histoire de ces deux branches; parce que l'emploi de l'artillerie sur les champs de bataille n'a aucun rapport avec l'emploi de l'artillerie dans l'attaque ou la défense des places, et que l'influence de l'arme a été bien différente dans les deux cas.

L'artillerie fit des progrès très rapides dans la guerre de siége, et son influence y fut souveraine; tandis que sur les champs de bataille, une foule d'éléments divers agirent simultanément sur l'armement, l'ordonnance et les mouvements des troupes.

Après avoir constaté les faits relatifs à l'artillerie de campagne, j'ai voulu remonter aux causes des transformations si diverses et si nombreuses qu'on a trop exclusivement attribuées à l'artillerie. J'ai cherché à expliquer pourquoi les hommes d'armes qui, montés sur de grands chevaux bardés de fer comme eux, régnèrent si longtemps en maîtres sur les champs de bataille, furent obligés de se faire infanterie et de combattre à pied pendant cent cinquante ans; pourquoi ils remontèrent à cheval; pourquoi ils quittèrent la lance et adoptèrent les armes à feu avec plus d'empressement que l'infanterie; pourquoi enfin la cavalerie abandonna l'ordre mince pour l'ordre profond et revint ensuite à l'ordre mince. J'ai cherché à expliquer pourquoi l'infanterie, assez compacte au commencement du XIVe siècle, se disposa bientôt en lignes sans profondeur, pour adopter, dès la fin du XVe siècle, un ordre profond qui, à partir du XVIe siècle, a été en diminuant jusqu'à nos jours; pourquoi enfin elle abandonna successivement l'arc, la pique, l'arquebuse, le mousquet, jusqu'à l'adoption du fusil à baïonnette, invention qui lui permit d'agir à la fois comme arme de jet et arme de choc.

Les causes de tous ces changements sont intéressantes à approfondir, parce que cette investigation montre toujours quel était, aux différentes époques, l'élément prédominant dans les batailles; car, l'organisation des armées n'a jamais été le résultat d'une théorie préconçue d'une manière plus ou moins scientifique, mais la conséquence forcée des nécessités qui, dans le moment, se faisaient le plus impérieusement sentir.

Ainsi, au XIVe siècle, tout cède devant l'homme d'armes à cheval, mais aussi tout change pour lui résister. Au XVe siècle, tout se transforme pour résister à l'archer; au XVIe, tout se modifie pour résister aux gros bataillons de piquiers; enfin, vient le règne du canon, qui domine tous les ordres de bataille et force infanterie et cavalerie à obéir à ses lois.

C'est surtout en parlant de l'artilerlie qu'on peut dire avec vérité qu'une petite cause produit quelquefois de grands effets. Ainsi, la substitution des boulets de fer aux boulets de pierre, l'invention des affûts

sur roues, et des avant-trains, le mode d'attelage, l'adoption des charges faites d'avance, la position des boulets creux dans l'âme de la pièce, le tir à ricochet dans l'attaque des places, l'organisation de l'artillerie à cheval, enfin, une foule d'autres améliorations, minimes en elles-mêmes, ont toutes exercé de l'influence, non-seulement sur l'art de la guerre, mais encore sur les destinées des peuples.

En examinant les différentes phases que l'art a dû parcourir avant d'arriver au système d'artillerie simple et efficace que nous possédons aujourd'hui, on restera convaincu que le progrès a deux ennemis redoutables : les innovations imprudentes et la routine. On verra de tout temps se produire des systèmes ou des inventions absurdes. Ainsi, au XVe siècle, les Anglais menèrent à la suite de leurs armées une grande charrue traînée par 50 chevaux, qui devait, d'un seul coup, ouvrir la tranchée autour des places comme on creuse un sillon. Dès le XIVe siècle, il y avait des espèces d'orgues à trois étages tirant 140 balles à la fois. Sous Louis XII, on construisit à grands frais une espèce de parapet en bois muni d'arquebuses et de lances, afin d'entourer toute l'armée quand elle campait, tout juste comme on parque des moutons. On verra des bouches à feu de toutes les dimensions ; des projectiles de toutes les sortes, depuis les bombardes lançant un boulet de 700 kilogrammes, jusqu'aux serpentines de 10 mètres de longueur lançant une balle de 15 grammes ; puis les canons à parasouffles de l'an XI, et enfin, les canons à vapeur, tels qu'ils ont été proposés de nos jours.

Tout ce qui est compliqué n'a jamais produit de bons résultats à la guerre; et les prôneurs de systèmes oublient toujours, que le but du progrès doit être d'obtenir le plus grand effet possible avec le moins d'effort et de dépense.

D'un autre côté, la routine amoureuse des vieilles pratiques a conservé pendant des siècles les usages les plus stupides. Qui croirait, par exemple, que les pots de chaux vive, préconisés par Végèce au IVe siècle de notre ère, et par l'empereur Léon au IXe siècle, comme moyen d'aveugler les assaillants, soient restés en usage dans les siéges jusqu'au XVIe siècle? Qui croirait que les propriétés miraculeuses qu'on attribuait, dès le XIIe siècle, au mercure ou vif-argent dans les compositions des projectiles incendiaires, soient restées en honneur chez les artificiers jusqu'à la fin du règne de Louis XIV? Jusqu'à cette époque, on ne construisait pas un pétard sans mettre un peu de mercure dans la charge.

Non-seulement la routine conserve scrupuleusement comme un dépôt sacré les vieilles erreurs, mais elle s'oppose encore de toutes ses forces aux améliorations les plus légitimes et les plus évidentes.

Rien de plus instructif que de lire les discussions qui eurent lieu à propos du système que Gribeauval finit par faire triompher. On verra de combien d'arguments s'emparaient les Vallière fils, les Dupujet, les Saint-Auban, pour entraver les importantes réformes de ce général; et, chose singulière, c'est que toutes les objections qu'on faisait au système de Gribeauval étaient fondées; mais ce qu'il y avait de mieux fondé encore, c'étaient les avantages que ce système procurait.

Toutes les fois qu'une idée nouvelle surgit, elle amène avec elle de nouveaux avantages et de nouveaux inconvénients. L'œuvre du génie est d'établir la balance et de voir de quel côté le plateau incline.

Comme je n'ai eu principalement en vue que les progrès de l'artillerie française, je n'ai parlé des troupes étrangères, qu'autant que leur histoire se liait intimement à la nôtre, ou qu'elle me fournissait des exemples que je n'aurais pas trouvés ailleurs. J'ai omis tout ce qui concerne l'artillerie de marine; c'eût été une histoire toute particulière à faire ; il eûtfallu parler de la construction des vaisseaux et des combats de mer, questions qui m'eussent entraîné trop loin. On ne trouvera aucun renseignement sur l'histoire des ponts militaires, parce que, je l'avoue, mon plan m'a paru assez vaste tel qu'il est, et que cette histoire spéciale, malgré son importance, n'a pas de relation directe avec l'histoire des armes à feu; cependant je ferai remarquer en passant que,depuis le maître canonnier Girauld, qui construisit un pont sur la Seine, après la bataille de Montlhéry en 1465,l'artillerie a presque toujours été chargée de la construction des ponts.

Je terminerai en exprimant le regret que l'idée émise un jour par l'Empereur n'ait pas été exécutée; mon ouvrage en eût tiré un immense bénéfice. Cet homme, qui a pensé à tout, voulait que les savants créassent des catalogues raisonnés par ordre de matières où tous les auteurs qui ont écrit sur une branche quelconque du savoir humain, fussent classés par siècles et jugés d'après le mérite de leurs œuvres. De cette manière, ceux qui désireraient écrire l'histoire d'un art ou d'une science ou faire un voyage lointain, trouveraient facilement les sources authentiques où il faudrait aller puiser leurs renseignements. Aujourd'hui, au contraire, l'homme studieux qui veut s'instruire ressemble à un voya-

geur qui pénètre dans un pays dont il n'a pas la carte topographique, et qui est obligé de demander son chemin à tous ceux qu'il rencontre sur sa route. C'est, en effet, ce qui m'est arrivé; et si j'ai trouvé quelques cœurs secs qui ne m'ont pas répondu, j'en ai trouvé d'autres qui ont bien voulu, par une louable générosité, me donner tous les renseignements dont ils pouvaient disposer : ma position exceptionnelle me force à taire leurs noms, mais je conserverai avec reconnaissance le souvenir de leurs bons procédés. Une personne surtout, amie d'enfance, a bien voulu faire pour moi les recherches nécessaires dans les manuscrits de la Bibliothèque royale. Si mon ouvrage a quelque valeur, c'est à elle que je le devrai, car c'est par elle que me sont venus les documents les plus intéressants et les plus précieux.

Je dois aussi remercier M. de Salvandy de m'avoir laissé consulter ici, à Ham, les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal dont j'avais besoin.

Quant aux dessins, un de mes amis, le docteur Conneau, qui partage aujourd'hui volontairement ma captivité, les a exécutés sous ma direction avec un zèle qu'aucune difficulté n'a pu décourager. Ils sont tous copiés sur des manuscrits, sur des livres anciens ou sur de vieilles pièces encore existantes; je n'ai fait que rétablir ceux qui, par la négligence des premiers dessinateurs, étaient peu intelligibles.

Les planches du premier volume représentent les différentes artilleries vues en perspective, parce qu'elles n'ont pour but que de donner une idée des constructions usitées à différentes époques; d'ailleurs, les dessins originaux étaient ainsi faits; dans le second volume, au contraire, tous les dessins sont mathématiquement exécutés.

Pour entreprendre un travail de si longue haleine, il me fallait un puissant mobile, ce mobile c'est l'amour de l'étude et de la vérité historique. J'adresse donc mon ouvrage à tous ceux qui aiment les sciences et l'histoire, ces guides dans la prospérité, ces consolateurs dans la mauvaise fortune.

. . . . . .

J'ai écrit cet avant-propos il y a un an; alors je comptais terminer mon ouvrage dans ma prison; mais un devoir sacré m'appelle hors de France. Libre, je continuerai avec la même persévérance une étude qui a adouci l'amertume de ma captivité.

NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

Fort de Ham, le 24 mai 1846.

PLAN

GÉNÉRAL

DE L'OUVRAGE.

TOME PREMIER.

PRÉCIS HISTORIQUE DE L'INFLUENCE DES ARMES A FEU SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

LIVRE I.

CHAPITRE PREMIER.

Première période de 1328 à 1461 ou de Philippe de Valois à Louis XI.

Composition des armées au XIVe siècle. — Armement des troupes. — L'organisation militaire révèle l'état politique de la société. — Prépondérance de la cavalerie. — Influence des archers anglais. — La crainte que les nobles ont du peuple, cause de nos revers. — La chevalerie obligée de se faire infanterie. — Charles VII fortifie le pouvoir central. — Compagnies d'ordonnance. — Francs-archers. — Renaissance des bons principes. — Les armes à feu contribuent à cet heureux résultat; cependant elles ne produisent de bons effets que dans les opérations secondaires de la guerre. — Première artillerie de bataille. — Elle fortifie les positions, rend les généraux circonspects. — L'arc est toujours la meilleure arme de l'infanterie.

Planche I, représentant l'arc, l'arbalète et l'artillerie de bataille, avant l'emploi de la poudre.

Planche II, représentant le caractère de la première artillerie à feu de bataille.

CHAPITRE II.

Seconde période, de 1461 à 1515, ou de Louis XI à François Ier.

Composition des armées. — Armement des troupes. — L'infanterie acquiert une nouvelle influence. — Louis XI, Charles le Téméraire, les Suisses, représentent trois systèmes politiques et militaires différents. — Deux éléments contraires prennent naissance : une artillerie formidable et l'ordre profond de l'infanterie. — La pique devient la première des armes. — Exagération des auteurs sur le nombre des conons qu'emmena Charles VIII en Italie. — Effet moral de l'artillerie très grand dans les batailles. — L'artillerie retarde et paralyse les mouvements des troupes. — Le duc de Ferrare, premier canonnier d'Europe. — Armes à feu de l'infanterie. — Effet décisif de l'artillerie aux batailles d'Aignadel et de Ravenne.

Planche représentant le caractère général de l'artillerie de bataille pendant cette période.

CHAPITRE III.

Troisième période, de 1515 à 1591, ou de François Ier à Henri IV.

L'orgueil des Suisses et l'orgueil de la noblesse se refusaient à obéir aux effets de l'artillerie. — Marignan châtie les Suisses et Pavie la noblesse. — L'infanterie agit par le choc et la cavalerie commence à agir par le feu, les haquebutiers et les harquebusiers. — Artillerie de Charles-Quint. — Ordonnance et armement des troupes. — L'état général de l'artillerie suit jusqu'à Henri II une marche progressive. — Les troubles religieux introduisent la confusion partout; cependant la nature de la guerre oblige à rendre l'artillerie plus mobile.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de bataille pendant cette période.

CHAPITRE IV.

Quatrième période, de 1591 à 1643, ou de Henri IV à Louis XIV.

Henri IV doit la plupart de ses succès au bon emploi qu'il fit de l'artillerie dans ses batailles. — Artillerie du prince Maurice de Nassau. — Guerre de Trente-Ans. — Gustave-Adolphe perfectionne les divers éléments qui composent les armées. — Ordonnance et armement des troupes suédoises, allemandes et françaises à cette époque. — Influence exercée par Gustave-Adolphe. — L'ordre profond et l'ordre mince. — Les gros et les petits calibres de campagne.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de campagne pendant cette période.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Cinquième période, de 1643 à 1789, ou de Louis XIV à la révolution française.

Ordonnance et armement des troupes. — L'emploi des armes à feu n'a été pour rien dans l'abandon des armures. — Pesanteur du matériel d'artillerie. — Epoque de transition. — Multiplicité des différentes armes. — Campagnes de Condé, Turenne et Montécuculli. — Frédéric II. — Création de l'artillerie à cheval. — Emploi de l'artillerie dans les batailles de Frédéric. — Armement des troupes prussiennes.

Planche représentant le caractère général de l'artillerie de campagne pendant cette période.

CHAPITRE II.

Sixième période, de 1789 à 1815.

Ordonnance et armement des troupes. — Relation des trois armes. — Supériorité de l'artillerie à cheval. — Emploi de l'artillerie à pied. — Influence de l'empereur

Napoléon sur l'art de la guerre; emploi qu'il fait de l'artillerie — Campagnes d'Italie en 1796 — Campagne d'Égypte. — Marengo. — Austerlitz. — Wagram. — Campagne de Russie. — Campagnes de 1813 et 1814. — Embarras que l'empereur éprouve pour les approvisionnements. — Ses idées sur le rôle de l'artillerie dans les batailles.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de l'empire ou du système Gribeauval.

CHAPITRE III.

Époque actuelle.

Considérations sur le caractère général des artilleries de campagne modernes.— Planches.

TOME SECOND.

PRÉCIS HISTORIQUE DE L'INFLUENCE DES ARMES A FEU DANS LA GUERRE DE SIÉGE.

LIVRE I.

CHAPITRE PREMIER.

Première période, de 1328 à 1462, ou de Philippe de Valois à Louis XI.

Fortification des villes et des châteaux au XIVe siècle. — Description avec planches des anciennes machines usitées dans les siéges. — Supériorité des armes à feu pour la guerre de siége. — L'artillerie à feu rend d'abord la défense supérieure à l'attaque. — Sous Charles VII seulement, l'attaque des places devient bien supérieure à la défense. — Cette supériorité contribue à asseoir le pouvoir royal et à délivrer la France du joug étranger. — Approvisionnement des places et composition d'un parc de siége à cette époque.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de siége et de place pendant cette période.

CHAPITRE II.

Seconde période, de 1461 à 1515, ou de Louis XI à François Ier.

État de la fortification sous Louis XI. — Les effets de l'artillerie sont surtout irrésistibles contre les châteaux et les petites places.—Recommandations de Louis XI à cet égard au connétable de Saint-Pol. — Mauvaises dispositions de Charles le Téméraire à Beauvais et à Neuss. — Supériorité de l'artillerie française. — Charles VIII possède la première artillerie de siége de l'Europe. — L'Italie tremble devant 40 canons de siége. — Les mines à feu paraissent rendre toute fortification

impossible. — On les emploie pourtant presque en même temps à la défense. — La fortification des grandes places se perfectionne. — Siége de Padoue, etc.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de siége et de place pendant cette période.

CHAPITRE II.

Troisième période, de 1515 à 1591, ou de François Ier à Henri IV.

Système de fortification perfectionné. — San-Micheli, Busca, Marchi, Bonajuto Lorini. — Progrès de la défense. — Siége de Mézières (1520). — Siége de Péronne (1536). — Siége de Landrecies (1543). — Siége de Metz (1552). — Siége de Saint-Quentin 1557). — L'artillerie de siége négligée pendant les troubles de la ligue.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de siége pendant cette période.

CHAPITRE IV.

Quatrième période, de 1591 à 1643, ou de Henri IV à Louis XIV.

Fortification des villes. — Emploi du pétard. — Errard de Bar-le-Duc et Deville. — L'artillerie se perfectionne sous Henri IV, à mesure que le pouvoir royal se fortifie. — Siége d'Anvers (1593). — Siége d'Ostende (1601). — Force militaire sous Richelieu. — Siége de La Rochelle (1627). — Attaque et défense des places pendant la guerre de Trente-Ans. — Faiblesse de l'artillerie pendant la guerre de la Fronde.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de siége pendant cette période.

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Cinquième période, de 1643 à 1789, ou de Louis XIV à la révolution française.

Fortification de Pagan, Cormontaingne et Vauban. — Système de ce dernier. — Sa méthode pour l'attaque des places. — Supériorité de l'attaque. — La fortification en se perfectionnant a produit un effet désastreux sur le moral des troupes qui défendent les places. — L'importance des petites places fortes diminue de plus en plus.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de siége de Vallière.

CHAPITRE II.

Sixième période, de 1789 à 1815.

Siége de Saint-Jean-d'Acre. — Siéges en Allemagne. — Siéges en Espagne. — Idées de l'Empereur sur le rôle des places fortes, sur la défense des côtes et des frontières, sur le nombre des équipages de siége nécessaires à la France.

Planches représentant le caractère général de l'artillerie de siége et de place du système Gribeauval.

TOME TROISIÈME.

DESCRIPTION TECHNIQUE DES PROGRÈS ET DES MODIFICATIONS QU'A SUBIS L'ARTILLERIE DEPUIS L'INVENTION DE LA POUDRE JUSQU'A NOS JOURS.

LIVRE I.

POUDRE.

PARTIE PREMIÈRE.

Origine.

CHAPITRE PREMIER.

Recherches sur l'origine de la poudre à canon. Comment on doit poser la question.

CHAPITRE II.

Les armes à feu sont une invention européenne que ni les Chinois, ni les Indiens, ni les Perses, ni les Arabes n'ont connue avant nous.

CHAPITRE III.

Ce qu'était le feu grégeois.

CHAPITRE IV.

La poudre était connue au XIIIe siècle, mais non l'artillerie à feu.

CHAPITRE V.

Documents les plus reculés et les plus certains de l'emploi de la poudre comme moteur.

PARTIE SECONDE.

Fabrication de la poudre.

CHAPITRE PREMIER.

Différents procédés d'extraction et de purification du salpêtre depuis le XIVe siècle. — Soufre et charbon.

CHAPITRE II.

Différents dosages depuis le XIVe siècle.

CHAPITRE III.

Phases différentes des procédés de fabrication.

PARTIE TROISIÈME.

Diverses méthodes employées pour mesurer la force de la poudre.

PARTIE QUATRIÈME.

Différentes théories de son inflammation.

PARTIE CINQUIEME.

Approvisionnements de la France en poudre, à différentes époques. — Opinions de l'Empereur.

LIVRE II.

BOUCHES A FEU.

PARTIE PREMIÈRE.

Bouches à feu classées par espèces.

CHAPITRE PREMIER.

Premières dénominations. — Dénominations génériques et dénominations d'espèces. — Etymologies curieuses.

CHAPITRE II.

Il faut distinguer les noms d'espèces des noms propres; la connaissance des premiers est très intéressante, la seconde ne l'est pas. — Canons et courtauts. — Bombardes. — Mortiers ou trébucs. — Veuglaires. — Couleuvres. — Coulevrines et basilics. — Serpentines. — Crapaudines. — Passevolants. — Ribaudequins. — Faucons ou sacres, fauconneaux ou sacrets. — Emerillons. — Espringales. — Cardinales. — Verats. — Bâtardes. — Moyennes. — Dragons volants, etc.

PARTIE SECONDE.

Bouches à feu classées d'après leur matière première.

CHAPITRE PREMIER.

BOUCHES A FEU EN FER FORGÉ, EN BOIS ET EN CUIR.

SECTION PREMIÈRE.

Canons de fer. — Formes générales. — Canons se chargeant par la culasse. — Leur construction. — Planches. — Canons d'une seule pièce en fer forgé. — Leur construction. — Planches. — Essais sans cesse renouvelés depuis 500 ans.

SECTION II.

Canons en bois. — Leur construction. — Usités jusqu'au XVIIe siècle. — Planches.

SECTION III.

Canons en cuir de Victor Pisani en 1385, de Marinus de Marinis et de Gustave-Adolphe.

CHAPITRE II.

BOUCHES A FEU EN BRONZE.

SECTION PREMIÈRE.

Formes extérieures. — Canons et bombardes se chargeant par la culasse.— Méthode de charger par la culasse employée à diverses reprises jusqu'à Louis XIV.— Planches.

SECTION II.

Canons d'une seule pièce. — Variation des formes extérieures. — Formes intérieures. — Dimensions principales. — Position différente de l'axe des tourillons à diverses époques. — Embases. — Lumière. — Sa position variable. — Moyens différents pour faciliter sa conservation depuis Louis XII. — Clavette, masse et grain de lumière. — Longueur des pièces à différentes époques. — Épaisseur du métal.— Planches.

SECTION III.

Obusiers courts. — Obusiers longs. — Leur construction.

SECTION IV.

Mortiers, Pierriers. — Leur construction.

SECTION V.

Fabrication des bouches à feu en bronze. — Différents alliages employés à différentes époques. — Moulage. — Fusion. — Coulage. — Porage. — Tournage. — Percement de la lumière. — Épreuve. — Vérification. — Durée des bouches à feu.

CHAPITRE III.

BOUCHES A FEU EN FONTE DE FER.

Leur premier emploi, leur abandon. — Tentatives sans cesse renouvelées. — Leur construction.

PARTIE TROISIÈME.

Bouches à feu classées par époques.

CHAPITRE PREMIER.

Premières bouches à feu. — Leur calibre. — Leur poids. — Leurs dimensions principales. — Planches.

CHAPITRE II.

Bouches à feu de Charles VII. — Calibres.

CHAPITRE III.

Bouches à feu de Charles le Téméraire. — Calibres. — Planches.

CHAPITRE IV.

Bouches à feu de Louis XI. — Calibres.

CHAPITRE V.

Bouches à feu de Charles VIII. — Calibres. — Planches.

CHAPITRE VI.

Bouches à feu de Louis XII et de François Ier. — Calibres.

CHAPITRE VII.

Bouches à feu italiennes du XVIe siècle. — Calibres.—Planches.

CHAPITRE VIII.

Bouches à feu de Charles-Quint. — Calibres.—Planches.

CHAPITRE IX.

Bouches à feu de Henri II. — Calibres. — Planches.

CHAPITRE X.

Bouches à feu de Maurice de Nassau. — Calibres.

CHAPITRE XI.

Bouches à feu de Gustave-Adolphe. — Calibres.

CHAPITRE XII.

Bouches à feu usitées en Allemagne vers le milieu du XVIIe siècle. — Calibres.

CHAPITRE XIII.

Bouches à feu de Louis XIV. — Calibres.

CHAPITRE XIV.

Bouches à feu de Frédéric le Grand. — Calibres.

CHAPITRE XV.

Bouches à feu de 1732, ou système Vallière.—Calibres.

CHAPITRE XVI.

Bouches à feu de 1765, ou système Gribeauval. — Bouches à feu espagnoles, ou système Gribeauval modifié. — Calibres.

CHAPITRE XVII.

Système bâtard de l'an XI (1803).

CHAPITRE XVIII.

Bouches à feu modernes. — Calibres français, autrichiens, prussiens, russes, anglais, bavarois, espagnols, hollandais, suédois, saxons, piémontais, napolitains, belges, suisses.

PARTIE QUATRIÈME.

Bouches à feu extraordinaires.

LIVRE III.

PROJECTILES.

PARTIE PREMIÈRE.

Projectiles pleins.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers projectiles en fer forgé. — Carreaux. — Incertitudes des auteurs à ce sujet. — Descriptions certaines. — Planches.

CHAPITRE II.

Projectiles en plomb. — Carreaux ou dés en fer recouverts de plomb. — Leur usage.

CHAPITRE III.

Boulets de pierre. — Leur origine. — Leur poids. — Leur vent. — Avantages pour les gros calibres, inconvénients.

CHAPITRE IV.

Boulets de fonte de fer. — Leur origine. — Leur poids. — Leur vent à différentes époques. — Leur vérification et réception.

PARTIE DEUXIÈME.

Projectiles creux.

CHAPITRE PREMIER.

Boulets creux en cuivre ou en fer. — Leur emploi. — Figures.

CHAPITRE II.

Grenades en verre, en bronze et en fer coulé. — Leur origine et leur emploi. — Leur coulage. — Leur chargement à différentes époques.

CHAPITRE III.

Bombes. — Causes qui ont retardé leur emploi. — Leur chargement. — Leur usage. — Leur fabrication. — Calibres.

CHAPITRE IV.

Obus. — Origine et emploi. — Leur chargement.

PARTIE TROISIEME.

Mitraille ou tempêtes, perdreaux, dragées, grêles, boites à balles.

CHAPITRE PREMIER.

Pierres. — Leur emploi. — Leurs inconvénients.

CHAPITRE II.

Balles de plomb employées au XVIe siècle. — Leurs inconvénients et leurs avantages.

CHAPITRE III.

Balles en fer fondu et en fer forgé. — Leur usage et leur poids. — Inconvénients et avantages. — Différentes constructions des boites à balles, à diverses époques.

CHAPITRE IV.

Shrapnells ou boites à balles sphériques. — Difficulté de construction.

CHAPITRE V.

Projectiles extraordinaires.

PARTIE QUATRIEME.

Projectiles incendiaires.

CHAPITRE Ier.

Flèches à feu tirées pendant longtemps dans les canons. — Planches.

CHAPITRE II.

Pierres ardentes. — Planches.

CHAPITRE III.

Balles à feu. — Pots à feu. — Planches.

CHAPITRE IV.

Boulets rouges. — Employés bien avant l'adoption des armes à feu. — Leur emploi.

CHAPITRE V.

Fusées volantes. — Erreurs des auteurs qui prétendent qu'on les employa dans les siéges au XIVe siècle et au XVe siècle. — Leur emploi aux XVIe et XVIIe siècles. — Construction à différentes époques. — Calibres.

CHAPITRE VI.

Autres artifices de guerre. — Empirisme des compositions. — Planches.

TOME QUATRIÈME.

AFFUTS ET VOITURES.

LIVRE I.

PARTIE PREMIERE.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers affûts de campagne et de siége. — Planches.

CHAPITRE II.

Affûts de campagne des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. — Planches.

CHAPITRE III.

Affûts de siége des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. — Planches.

CHAPITRE IV.

Affûts de place et de côte des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — Planches.

PARTIE DEUXIEME.

Chariots porte-corps et engins pour les manœuvres de force.

Chariots porte-corps des XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, verrins, treuil, pied-de-chèvre, chèvre, etc.

PARTIE TROISIEME.

Voitures de munitions.

CHAPITRE Ier.

Voitures du XIVe siècle, à poudre et à boulets. — Planches.

CHAPITRE II.

Voitures du XVIe siècle. — Planches.

CHAPITRE III.

Voitures du XVIIe siècle. — Planches.

CHAPITRE IV.

Voitures du XVIIIe siècle. — Planches.

CHAPITRE V.

Voitures du XIXe siècle. — Planches.

LIVRE II.

RECHANGES.

CHAPITRE Ier.

Multiplicité des objets de rechange dans l'artillerie des XVIe et XVIIe siècles.

CHAPITRE II.

Rechanges de l'artillerie Gribeauval, comparées à celles de l'artillerie actuelle.

LIVRE III.

CHARGEMENTS.

CHAPITRE PREMIER.

Modes employés aux diverses époques pour charger les pièces. — Charges différentes.

CHAPITRE II.

Approvisionnements des bouches à feu à diverses époques.

CHAPITRE III.

Vitesse du tir à diverses époques.

LIVRE IV.

ATTELAGES.

CHAPITRE Ier.

Anciens attelages. — Nombre de chevaux nécessaire aux différentes bouches à feu à diverses époques.

CHAPITRE II.

Quantité de chevaux nécessaire pour un parc de campagne à différentes époques.

CHAPITRE III.

Considérations sur les différents modes d'attelage.

LIVRE V.

PERSONNEL.

CHAPITRE Ier.

Liste des grands maîtres de l'artillerie rectifiée.

CHAPITRE II.

Organisation du personnel aux XIVe et XVe siècles.

CHAPITRE III.

Organisation du personnel au XVIe siècle.

CHAPITRE IV.

Organisation du personnel aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

LIVRE VI.

ARMES A FEU PORTATIVES.

PARTIE PREMIERE.

Armes à feu portatives considérées sous le rapport de leur longueur, de leur poids et de leur calibre.

CHAPITRE PREMIER. — XIVe ET XVe SIÈCLES.

Origine. — Coulevrine. — Hacquebutte. — Escopette. — Hacquebutte à croc. — Coulevrine à chevalet. — Hacquebutte rayée. — Planches.

CHAPITRE II. — XVIe SIÈCLE.

Le hacquebutte et la harquebuse ou mousquet. — L'arquebuset. — Le pétrinal. — La pistolle. — Le pistolet. — Le bidet. — Description avec planches.

CHAPITRE III. — XVIIe SIÈCLE.

Mousquet-arquebuse. — Fusil-mousquet. — Fusil modèle 1696. — Baïonnette.

CHAPITRE IV. — XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.

Armes à feu portatives de cette époque. — Modèle 1777, 1822 et 1842. — Planches.

PARTIE SECONDE.

Armes à feu portatives considérées sous le rapport de la mise du feu.

Manière de charger les armes à feu à différentes époques. — Mèches. — Serpentins. — Rouf. — Double détente. — Platine à silex. — Platine à percussion. — Vitesse du tir.

TOME CINQUIÈME.

CONSIDÉRATIONS SUR L'AVENIR DE L'ARTILLERIE, OU AMÉLIORATIONS FUTURES, DÉMONTRÉES COMME CONSÉQUENCE DES PROGRÈS QU'A FAITS L'ARTILLERIE DEPUIS 500 ANS.

LIVRE I.

RÉSUME DES PROGRES.

CHAPITRE PREMIER.

ETAT DE LA QUESTION.

Pour parler de l'avenir ou pour indiquer les progrès futurs, il faut bien se rendre compte de la marche qu'a suivie le progrès, soit dans l'armement des troupes, soit dans l'artillerie de campagne, de siége, de place ou de côte. — But complexe et complication du matériel. — Plus la stratégie s'est agrandie, plus l'arme, considérée comme machine homicide, a diminué d'importance.—Il y a toujours eu deux partis parmi les hommes de l'art : les uns préoccupés uniquement des effets généraux à obtenir à la guerre; les autres préoccupés des effets secondaires. — Il faut que les armes satisfassent aux deux conditions ci-dessus.

CHAPITRE II.

INVENTIONS ET MODIFICATIONS.

Lorsqu'elles ont devancé leur époque, elles sont toutes tombées en oubli jusqu'à ce que l'état général des connaissances eût atteint à leur niveau. — Inventions utiles. — Inventions défectueuses. — Fausse route du progrès.

CHAPITRE III.

Causes des bons et des mauvais effets produits par l'artillerie de campagne. — Exemples historiques. — But. — Uniformité. — Simplicité. — Mobilité et économie.

CHAPITRE IV.

Causes des bons et des mauvais effets produits par l'artillerie de siége, de place et de côte. — Exemples historiques.

LIVRE II.

PROPOSITIONS DE L'AUTEUR.

CHAPITRE PREMIER.

ARMEMENT DES TROUPES.

Infanterie, cavalerie et artillerie.

CHAPITRE II.

Simplification du matériel de l'artillerie de campagne.

CHAPITRE III.

Simplification de l'artillerie de siége et de place. — Moyen d'accélérer l'attaque et de faire brèche avec des pièces de campagne. — Artillerie de côte.

CHAPITRE IV.

Fusées à la congrève. — Leur emploi avantageux.

CHAPITRE V.

Propositions diverses de l'auteur.

Liste des auteurs cités dans le courant de l'ouvrage classés par siècle.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE

L'INFLUENCE DES ARMES A FEU

SUR

L'ART DE LA GUERRE.

LIVRE PREMIER.

GUERRE DE CAMPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

DE 1328 A 1461, OU DE PHILIPPE DE VALOIS A LOUIS XI.

Les armes à feu parurent en Europe au commencement du XIVe siècle; mais leur influence lente et graduelle, comme les progrès de toutes les inventions humaines, tarda longtemps, sur le champ de bataille surtout, à acquérir une véritable importance (1).

(1) Au second volume, je traiterai dans toute leur extension les questions relatives à la découverte de la poudre à canon, et à la première apparition des armes à feu; et quoique ces questions aient été traitées avec une grande érudition par le colonel Omodei, et récemment encore par M. Ludovic Lalanne et M. le capitaine Favé, je crois cependant pouvoir promettre de nouveaux renseignements et une solution différente du problème.

Composition des armées à l'époque de la première apparition des Armes à feu.

A cette époque, les principes sur lesquels repose l'art de la guerre étaient tombés en oubli. Les batailles n'étaient plus que de grands tournois, et la principale force des armées consistait dans la noblesse qui combattait, en rase campagne ou sur mer, défendait les villes, montait à l'assaut, remplissant ainsi à elle seule tous les rôles du soldat.

La composition des armées représente toujours fidèlement l'état politique d'une société. Ainsi, au moyen âge, lorsque la féodalité était dans toute sa force, l'armée, c'était le roi suivi de sa noblesse, qui elle-même était suivie de ses vassaux. Lorsqu'un grand danger menaçait le pays, le roi convoquait le ban et l'arrière-ban. Sous la première dénomination étaient compris tous les possesseurs de fiefs et d'arrière-fiefs; sous la seconde, tous les individus capables de porter les armes (1).

Les barons devaient servir soixante jours à leurs frais, sous peine de perdre leurs priviléges de noblesse (2); passé ce temps, ils étaient à la solde du roi. Mais au lieu de ces levées en masse, on se bornait souvent à ordonner que les *ducs*, *comtes*, *barons*, *évêques*, *abbés*, *prélats*, etc., fournissent un certain nombre d'hommes d'armes, et

---

(1) On apprend par un ancien titre qui est au trésor des Chartes, dans le registre de Philippe le Bel, coté 36, en haut et en bas 12, nombre 38, qu'à la fin du XIIIe siècle, les nobles seuls étaient sujets au ban, et toutes personnes, sans distinction, sujettes à l'arrière-ban, pourvu qu'elles pussent porter les armes.

Nous voyons par l'ordonnance de Philippe V, rendue à Paris en juillet 1319, article 17, *Collection des ordonnances*, tom. I, que les sénéchaux et autres officiers royaux ne pourront faire les publications d'aller à la guerre que dans les domaines du roi, et non dans les terres des nobles, si ce n'est dans le cas d'arrière-ban.

Sous Charles VI, le ban et l'arrière-ban sont très distinctement désignés par les paroles suivantes, contenues dans une ordonnance rendue à Paris le 14 octobre 1411. *Collect.*. tom. VIII, p. 640.

« Mandons et convoquons par devant nous tous noz hommes et vassaulx tenant de nous tant en fiefs qu'en arrière-fiefs, et aussi des gens des bonnes villes de notre royaumé qui ont accoustumé d'eulx armer par forme et manière de arrière-ban, etc. »

Pour plus de détails, voyez les *Traités* de DELALANDE et de ROQUE *sur le ban et l'arrière-ban*. Il est vrai que ces deux auteurs ne sont pas d'accord.

(2) *Ordonnances de Charles VI* de 1392

qu'à leur tour les non-nobles donnassent tant d'hommes de pied par cent feux (1).

La principale unité militaire était la lance fournie, c'est-à-dire, l'homme d'armes accompagné de plusieurs suivants à cheval nommés archers, pages, écuyers, coustillers (2), varlets. Il paraît, d'après une ordonnance de 1356 et d'après les *Chroniques* de Duguesclin, que lorsqu'on faisait des levées régulières sous les rois Jean et Charles V, l'homme d'armes n'avait que deux ou trois chevaux (3); mais lorsque l'on convoquait les nobles en appelant sous les bannières uniquement ceux qui *avaient l'habitude de s'armer*, alors, ils emmenaient autant de suivants que bon leur semblait. Sous Charles VI, la lance fournie comprenait ordinairement neuf à dix chevaux.

Les hommes d'armes étaient recouverts de fer autant que leurs moyens le leur permettaient. Au XIVe siècle l'habillement le plus général pour les gens d'armes était le *gamboison*, espèce de vêtement de peau ou de cuir rembourré, sur lequel ils endossaient une chemise de mailles de fer nommée *haubert* ou *haubergeon*. Par-dessus, ils mettaient une cuirasse appelée *plate ou crevice*, et un bouclier pendu au cou appelé *écu* ou *targe* (4). L'ar-

(1) Lettre adressée à l'évêque de Paris, à l'effet de lever aide d'un gentilhomme armé par chaque cent livres de terre possédées par les gens d'Eglise et les nobles, et de six sergents à pied par chaque cent feux, qui doivent être fournis par les roturiers.

Ordonnance de Philippe le Bel, rendue à Château-Thierry, le 9 octobre 1303.

(2) Coustiller vient de coustille, qui signifiait un grand couteau.

(3) Froissart dit que vingt mille hommes d'armes faisaient soixante mille chevaux, liv. IV; dans la *Chronique rimée* de Cuvelier, vers. 755, p. 30, on voit un chevalier n'avoir qu'un écuyer, un varlet avec un sommier.

D'un autre côté, l'ordonnance de Charles, fils aîné et lieutenant de Jean II, rendue à Paris au mois de février 1356, porte que : « Les Etats entretiendront pendant un an cinq mille hommes d'armes avec deux chevaux, mille sergeans à cheval, deux mille arbastriers et deux mille pavésiens tous à cheval. » *Voyez* également *Grandes Chroniques*, tom. VI, p. 42.

(4) *Voy.* Joinville, § 70, p. 207; les *Grandes Chroniques*, p. 317, et Froissart en plusieurs endroits.

Ces escus a leurs cos, ces hauberts endossez,
Bonnes plates d'acier et de glaives assez.

Ch. rimée de Duguesclin par Cuvelier, vers 5925, p. 219.

mure complète se composait du casque appelé *heaume* ou *bassinet*, du *hausse-col* ou *gorgeret*, de la *cuirasse*, du *brassart*, qui couvrait les bras, des *épaulières* qui couvraient les épaules, des *tassettes* qui couvraient le bas-ventre, des *cuissarts* et des pièces de jambes appelées *grèves;* le *hallecret* était une cuirasse plus légère (1). Ils portaient sur l'armure une espèce de jupe brodée nommée au XIVe siècle, *sigladon*, puis, plus tard, *saye* ou *sayon*. Leurs armes étaient la lance longue de quatorze pieds (2), l'épée, la massue et la hache d'armes. En route, ils chargeaient leur armure sur un cheval ou sur des charrettes (3), et pour soulager leur monture de guerre, ils se servaient de petits chevaux nommés *courtauts;* mais lorsqu'il s'agissait de combattre, *ils montaient sur leurs grands chevaux*, qui étaient comme eux recouverts de fer (4), capables de courir avec un lourd fardeau et de produire un choc souvent irrésistible. Les suivants, soit archers, arbalétriers à cheval ou écuyers, n'avaient pas d'armures complètes, leurs chevaux n'étaient pas bardés de fer. Ils formaient donc une cavalerie moins lourde.

Le nombre des hommes d'armes contenu dans une compagnie variait de vingt-cinq à quatre-vingts suivant la dignité du chef (5),

---

(1) *Voy.* pour plus de détails. MEYRICK's *Critical inquiry into ancient armour*, London, 1824.

(2) « Le roy fist mesurer les lances qui devaient estre, de la poincte jusqu'à l'arrest, de treize pieds de long. Il faut donc ajouter encore environ un pied. » *Petit Jehan de Saintré*, ch. XXXV, p. 109; édit. de Marie Guichard, 1843.

(3) On verra plus tard que cet usage se conserva jusqu'à Louis XI.

(4) « Un gentilhomme bien armé et monté à cheval de cinquante livres tournois, et couvert de couvertures de fer ou de couverture pourpointe. » (*Ordonnance de Philippe le Bel*, à Château-Thierry, le 9 octobre 1303; *Collection*, tom. I, pag. 383.)

(5) « Et avons ordené que tous les gens d'armes soient mis par grosses routes, c'est assavoir au moins la route de vingt-cinq hommes d'armes, de trente, de quarante, de cinquante, de soixante, de soixante-dix, de soixante-quinze, de quatre-vingts, selont ce que les chevetaines et ly seigneurs d'icelles routes seront, et avons ordené et ordenons que nos conestables, maréchaux, maistres des arbalestriers, maistres d'ostel ou autres reçoivent les monstres....

« ..... Et chacun chevalier, escuyer, et valet armé sur son cheval d'armes..... et autel (le même) serement feront les bannerez qui seront dessous les chiefs de bataille, et ce mesme serement aussi feront les chevaliers, escuyers et haubergeons qui seront dessous les dits ban-

c'est-à-dire, suivant que le capitaine était comte, baron, sénéchal, ou chevalier-banneret, ou chevalier-bachelier, ou écuyer (1). La solde était plus ou moins élevée suivant le prix du cheval et la bonté de l'armure (2). On conçoit, en effet, que les bonnes armures venant de Milan dussent être rares et chères, et, dans un grand rassemblement, beaucoup de nobles étaient très mal armés. En 1340, sur huit cents hommes d'armes du comte d'Armagnac, il n'y en avait que trois cents qui eussent des armures complètes (3).

Plus tard, sous Charles VII, plusieurs des gentilshommes qui venaient aider le roi à repousser les Anglais en 1429 n'avaient, dit la *Chronique de la Pucelle* « de quoy s'armer et se monter, et y alloient « comme archer et coustiller, montés sur petits chevaux (4). »

En France, la cavalerie chargeait en haie, c'est-à-dire, sur un homme de hauteur (5). Cependant les pages et varlets, de-

---

nerez, et voulons que les dits bannerez sachent par nom et par seurnom et aient cognoissance des gens d'armes et haubergeons qui seront en leur compagnie. » *Ordonnance du roi Jean*, rendue à Paris le dernier avril 1351; *Collection des Ordonnances*, tom. IV, p. 67.

(1) *Voy.* les comptes d'Arnoul Boucher, trésorier des guerres de 1390 à 1392, *MS de la Bibliothèque royale* 9436, coté au bas 3. Les hommes d'armes y sont divisés en chevaliers-bacheliers, chevaliers-bannerets, et écuyers.

(2) « L'équyer qui aura un cheval de 25 livres aura la solde 6 sols 6 deniers par jour. Le chevalier banneret 20 sols.

« L'équyer qui aura un cheval de 40 livres, 7 sols 6 deniers.

« Le simple gentilhomme armé de tunique, de gambières, de bassinet aura 2 sols; s'il est mieux armé, 2 sols 6 deniers. »

Ordonnance de Philippe de Valois touchant la solde des gens de guerre, rendue à Vincennes, mois de juin 1338. *Collection des Ordonnances*, tom. II, p. 120.

(3) Les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, tom. V, p. 393, édit. Paulin; Paris, 1837.

(4) *Chroniques de la Pucelle*, *Panthéon littéraire*, p. 442.

(5) Leurs destriers les galoz menant
S'en vont joinz comme en un tenant.

Branche des royaux lignages ou *Chronique métrique* par G. Guiart, 2e partie, vers 11,656, édit. Buchon, 1828.

On lit dans Guillaume le Breton, en parlant de la bataille de Bouvines:

Ne scutum miles faciat de milite,
Sed se quisque suo, fronte opposita, sponte offerat hosti.

« Et prenez que au passé ils fesoient leurs batailles de gens de cheval singles (du latin singulus). Philippe de Clèves, *contemporain de Louis XII*. (MS n° 7432, fol. 59.)

vant toujours venir au secours de leurs chefs, formaient un second rang. Les hommes d'armes s'avançaient sur le champ de bataille serrés en escadrons si denses que, suivant l'expression des chroniques du temps, « un gant jeté au milieu d'eux ne serait pas tombé « à terre (1) ».

De cette double condition de se réunir sur plusieurs rangs et de ne combattre que sur un seul, résultait évidemment la nécessité, pour la cavalerie, de ne faire que des charges successives de cent cinquante à trois cents chevaux; mais la plupart du temps les combats dégénéraient en luttes corps à corps.

En Allemagne, au contraire, la cavalerie se réunissait sur plusieurs rangs, affectant la forme d'un triangle ou d'un coin, c'est-à-dire, qu'au premier rang il n'y avait que sept chevaux; au second, huit; au troisième, neuf; chaque rang augmentant toujours d'une file jusqu'à la moitié de la profondeur de l'escadron (2).

La France possédait la cavalerie la plus redoutable, parce que c'était le pays où la féodalité était le plus fortement constituée. Jusqu'aux troubles de la Ligue, la gendarmerie française conserva toute sa supériorité, et ne trouva pas son égale, mais aussi c'était en France que le peuple était le moins habitué aux exercices militaires, le moins bien façonné à la guerre. Aux XIIIe et XIVe siècles,

---

(1) Chacun conroi lente aleure
S'en va joint comme en quarreure
Si bien que s'un gant preissiez
Et entr'eux haut le gétissiez
Il paroit qu'à son asseoir
Ne duste mie tost cheoir.

Branche des royaux lignages ou *Chronique métrique*, par G. GUIART, 2e partie, vers 11494.

(2) « Wie wohl bey den Alten gebraeuchlich gewesen das sie ihre schlachtordnung (fur die Reisigen) gespitzt oder in dreyangel gemacht haben, also das etwan im ersten glied sieben mann, inm andern acht, im dritten neun, im vierten zehn; also fort an bis auf den halben theil der Ordnung und Hauffen, darnach seien si durchaus geviert gemacht worden ». FRONSPERGER's *Kriegsbuch, II Buch, fol.* 66, *verso, Franckfurt*, 1566.

l'infanterie était composée d'une foule d'éléments divers. Les hommes soldés par les villes (1), par les seigneurs ou par le roi (2), se nommaient soudoyers ou sergents (3). Ils étaient armés de piques ou d'arbalètes (4). Ils portaient le bassinet, une cotte de mailles appelée haubergeon, plate, brigantine ou bien un plastron rembourré d'étoupe (5), nommé jacque ou hocqueton. Quelques-uns avaient le bouclier triangulaire appelé targe, que dans les marches ils pendaient au cou (6). Les pavésiens portaient un grand pavois ou immense bouclier. En se réunissant côte à côte, ils formaient un mur derrière lequel on était à l'abri des flèches. Leurs armes offensives étaient l'épée, le couteau ou, comme le dit l'*Ordonnance du roi Jean*, « toute chose dont ils se sauroient le mieux aider (7). »

---

(1) « *Sergens à pied* et coustillers envoyés par l'élection des bonnes villes à leurs gages, chacune bonne ville à tant sa rate. » FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. XXXV, p. 26, année 1327.

(2) « Philippe de Valois, en 1339, retint gens d'armes et *soudoyers* à tous cotés. » FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. LXXX, p. 72.

(3) « Et seront armés *les sergens* de pié, de pourpoint et de hauberjons (cotte de mailles), gamboison (plastron d'étoupe), de bacinez et de *lances*, et des six, il y en aura *deux arbalétriers*. » *Ordonnance de Philippe le Bel*, 9 octobre 1303. *Voy.* la *Collection*, tom. I, p. 383.

(4) « Et puis les gens de pié qui furent bons *sergens*. » *Chronique rimée* de CUVELIER, tom. I, vers 3968 (année 1364).

Et petit nombre de piétraille....
. . . . . *bon serjanz* i a
A *Arbalètes* et *à lances*.
G. GUIART, 2e part., vers 8567.

(5) Si comme de cotes faitices
De coton à pointz entaillies.
G. GUIART, 2e part., vers 8089, année 1304.

(6) Targes aux cols testes armées.
G. GUIART, 2e part., vers 5419, année 1297.

(7) « Ordenons que l'arbalestrier qui aura bonne arbalestre, et fort selon sa force, bon baudré et sera armé de plate, de cervellière (pour cervellière, armure de tête), de gorgerette, d'espée, de coustel et de harnois de bras de fer et de cuir, aura le jour 3 sols tournois de gaiges. Un pavesier armé de plates et de haubergeon, de bacinet à camial, de gorgerette, de harnois de bras, de gantelez, d'espée de coustel, de lance, de pavais ou d'autre armure, de quoi il se *pourra ou saura mieux aider*, aura par jour 2 sols et 1/2 de gaiges. » *Ordonnance du roi Jean*, année 1351.

On appelait bideaux les soldats qui étaient armés de deux dards, d'une lame et d'un coutelas, et qui n'avaient point d'armure défensive (1).

Les troupes auxiliaires étaient composées d'arbalétriers qu'on faisait venir d'Espagne, de Gênes ou de Gascogne (2). Ils étaient à peu près armés comme les soudoyers.

On appelait infanterie des communes les hommes de l'arrière-ban rassemblés par communes, et qui marchaient sous la bannière de leur paroisse; enfin ribauds, brigands (3) et plus tard aventuriers tous les hommes sans aveu rassemblés de tous côtés, et qui formaient une infanterie irrégulière plus dangereuse peut-être pour les amis que pour les ennemis.

Ces deux dernières troupes, très mal disciplinées (4), étaient armées de la manière la plus dissemblable. Les uns portaient la pique, d'autres l'arbalète, le maillet de plomb, la hache ou une épée sans fourreau (5).

---

(1) De Navarre et devers Espaingne
Reviennent bidaux à granz routes,
En guerre par accoustumance.
Portent deux darz et une lance,
Et un coutel à la ceinture,
D'autres armures n'ont cure.
G. GUIART, 2e part., vers 10,518.

« En 1340, dit Froissart, le duc de Normandie ayant fait grande assemblée de gens d'armes pour aller détruire le pays de Hainaut, si trouvèrent qu'ils étaient bien six mille armures de fer, et huit mille que brigands, que bidaux, que autres poursuivans l'ost. » Liv. I, part. 1re, ch. CIX, p. 96.

(2) « Nicolas Janne, retenu par le roy, capitaine de vingt-cinq arbalestriers de pié du pays de Gennes ou d'Espaigne. » *Comptes d'Arnoul-Boucher*, de 1390, fol. 56, verso, *MS cité* p. 5, note 1re. *Voy.* également la note précédente.

(3) « Ayant grant planté de gent de pié tant brigans comme arbalestriers. » (En 1346.) *MS de la Bibliothèque royale* no 7136, fol. 272.

(4) Après reviennent les communes
Dont l'ost n'est pas trop assorbie.
G. GUIART, 1re partie. vers 6602, année 1314.

(5) Ribaux. . . . . .
Li uns une pilote porte,
L'autre croc ou maçue torte.
G. GUIART, 1re part., vers 6635.

La plus grande partie de l'infanterie des communes, et les ribauds n'étaient vêtus que de jupes qui étaient souvent tellement déguenillées qu'elles semblaient avoir été déchirées par les chiens (1); Aussi lorsque les ribauds avaient, dans leur maraudage, rassemblé quelque butin, les soudoyers, qui étaient mieux armés qu'eux, leur dérobaient ce qu'ils avaient pris (*Voy.* l'avant-dernière note). A la bataille de Mons-en-Puelle, Philippe le Bel, ayant ordonné que pour se distinguer des ennemis, chacun se revêtît d'une écharpe blanche, les pauvres ribauds furent obligés de déchirer leurs chemises (2).

Il paraît même qu'à cette bataille une partie des hommes de pied français avait des arbalètes de rebut auxquelles il manquait l'arc (3), de sorte qu'elles ne pouvaient servir que de massue.

L'un tient une épée sans feurre,
L'autre un maillet, l'autre une hache;
Mais li soudoiers de Biaugiers
Qui d'armes ne sont mie nuz,
De ce qu'ils (les ribauds) porte les desrobent.

G. Guiart, vers 10826.

(1) Leurs robes ne sont mie neuves,
Ainz semble tant sont empirées
Que chiens les aient déciriées.

G. Guiart, vers 6640.

(2) Pour estre au ferrir reconnuz
Vilains, courtois, larges, et chiches
Sont de laz blans et de ceintures
Escherpés sur leurs armures,
Neis li ribaut les ont mises
Faites de leurs propres chemises.

G. Guiart, vers 11059.

Cependant ce fait prouve qu'ils avaient des chemises, luxe assez remarquable, pour cette époque, car environ deux siècles plus tard, le marquis de Pescaire, à la bataille de Pavie, 1525, ayant ordonné que dans une attaque de nuit, chaque soldat, pour se reconnaître, mît sa chemise par dessus ses armes, les lansquenets, n'ayant pas de chemises, s'en firent en papier blanc. Paul Jove, *Istorie del suo tempo*, t. III, liv. XXII, p. 82.

(3) Et commun de leur ordonnance
A arbalètes n'a arçons.

G. Guiart, 2e part., vers 6716.

Les Flamands avaient, en outre, dès le commencement du XIVe siècle, des hommes qui portaient la hallebarde, appelée *goden-dac* (qui signifiait bon jour en flamand), et qu'ils maniaient à deux mains. Ces hommes, pour être plus libres dans leurs mouvements, étaient placés en dehors des rangs (1).

La hallebarde était aussi en usage en France, comme le prouve l'*Ordonnance du roi Jean*, du 8 octobre 1355 (2); mais elle était peu estimée, tandis qu'en Suisse cette arme était déjà devenue célèbre par les combats de Morgarten (1315), et de Sempach (1386) (3). Les hommes de pied se rassemblaient au nombre de 25 à 30 en compagnies nommées connétablies, et chaque connétablie avait un pennon à queue (4); les bannières indiquant les plus grandes divisions étaient rangées sur le front de bataille par le soin des maréchaux (5); chaque seigneur banneret, comme chaque paroisse, avait sa bannière.

---

(1) Cil qui ces grans godendaz tiennent
Qu'ils ont à deux poing empoigniez
Sont un poi des rens esloingniez.

G. GUIART, 2e part., vers 5448.

« Les Flamands aux lances agues bien ancorées que l'on appelle bouteshaches et godendars. » Les *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, t. V, ch. XLII, p. 140, année 1302.

(2) « Que toute manière de gens habitans en la ville et suburbes de Poitiers, seront contrains à eulx armer chacun selon son estat, c'est assavoir les riches et les puissans de toutes armures, les seroient de lances, pavois ou godandac et de cote gambezie (Ducange, gambezo, espèce de cuirasse faite de laine préparée), et les menus de *godendac* ou d'espée si et tellement comme ils pourront. » (*Règlement pour la défense de la ville de Poitiers; Ordonnance du roi Jean*, 8 octobre 1355; *Collection*, t. IV, p. 169.)

(3) A Sempach, en 1386, quelques-uns portaient la hallebarde avec laquelle leurs aïeux avaient combattu à Morgarten. J. DE MULLER, *Histoire des Suisses*, t. II, ch. VI, p. 437; Leipsick, 1786.

(4) *Ordonnance du roi Jean*, rendue à Paris le dernier avril 1351; *Collection*, t. IV, p. 67.

(5) En 1339, il y avait dans les armées françaises et anglaises le nombre de bannières et de pennons suivant.

« Et avoit le roy d'Angleterre en cette première route vingt-deux bannières et soixante pennons de bonne estoffe (en 1339.) » FROISSART, liv. I, part. 1, ch. XCII, p. 82.

« Le roy de France il y eut onze vingt et sept bannières cinq cents et soixante pennons.... ..... Et ordonnèrent les François trois grosses batailles et mirent en chacune quinze mille hommes d'armes et vingt mille hommes à pied. » FROISSART, liv. I, part. 1, chap. XCIII.

M. de Rocquancourt se trompe en disant, dans son *Traité de l'Art de la Guerre*, que

Artillerie de campagne avant l'emploi de la poudre.

En avant de l'infanterie, on plaçait des espèces d'arbalètes à tour, appelées espringoles ou espringales (*Voy.* pl. Ire), qui lançaient des pierres, et des dards nommés carreaux (*V.* IIe vol., art. *Projectile*) (1). A la bataille de Mons-en-Puelle (1304) les Français en avaient mis trois en batterie sur leur front, dont le projectile avait assez de force pour percer quatre ou cinq rangs (2).

On employait aussi en campagne des espèces de trébuchets comme le représente la figure 1, qui lançaient des pierres enflammées. Les trois gros boulets, marqués *p*, formant le contre-poids, s'adaptaient aux crochets *c*. (*Voy.* pour plus de détails le chap. 1 du second livre de ce volume.)

L'armée était partagée ordinairement en plusieurs divisions appelées batailles. Souvent aussi on réunissait toutes ces batailles en une seule. Le front des armées était peu étendu.

L'infanterie était généralement rangée en première ligne, les gens de trait aux ailes, les hommes des communes massés au centre. A Courtray, l'infanterie française occupait en front une longueur de

---

la cavalerie seule avait des bannières. L'ordonnance de Louis X, du mois de juillet 1315, porte qu'on lèvera quatre cents hommes de cheval et deux mille hommes de pied, qui porteront deux bannières : «c'est *assavoir* cil de cheval une, et cil de pied l'autre.» *Collection des Ordonnances*, t. I, p. 602.

(1) Près du roi devant la banière,
Metent François trois perdriaus
Jetans pierres aus enniaus
Entre Flamens grosses et males
Joignant d'eus rot deux espringoles
Que garçons au tirer avancent.
G. Guiart, 2e part., vers 11573.

Li enging tout seul desmourerent
Qui pierres et garroz getoient.
Ibidem, vers 11689.

(2) Li garrot (carreau) empené d'arain
Quatre ou cinq en percent tout outre.
Année 1304. G. Guiart, 2e partie, vers 9561.

deux portées d'arc (1) ou environ 400 mètres, et en profondeur le jet d'une petite pierre ou environ 30 mètres. Dans ce rectangle, 30,000 hommes environ pouvaient être serrés en masse, et ce chiffre est d'accord avec le nombre d'infanterie dont les historiens font mention.

A la bataille de Bouvines (1214) le front des deux armées n'était que de 1040 pas, quoi qu'on fasse monter le nombre des Français à plus de 100,000 hommes (2).

Après la défaite de Courtray, on trouva cependant plus prudent de ne pas engager toutes ses forces à la fois (3). A Mont-Cassel, en 1328, l'armée française, forte d'environ 40,000 hommes, était divisée en dix batailles, et comptait cent soixante et onze bannières (4).

Quelquefois aussi l'infanterie se disposait en triangle ou en coin (5) ou bien formait des petits corps séparés, disposés en ronds au centre desquels les chevaliers se réfugiaient, afin de reprendre

---

(1) Lors s'estendant grant aleure
En tel guise que leur ren dure
D'espès le giet d'une perrete
La longueur, droiz et qu'on li mète
Tient bien deux archies entières
Cil d'armes se rangent derrières.

G. GUIART, 2e part., vers 6073, année 1303.

(2) *Voy.* l'intéressant mémoire sur cette bataille de M. Lebon. Paris, 1835. Le seul reproche qu'on puisse faire à l'auteur, c'est d'avoir supposé aux armées de ce temps des formations et des manœuvres trop perfectionnées : aussi s'efforce-t-il de révoquer en doute cette faible étendue du front; je la crois, au contraire, parfaitement dans les habitudes de l'époque.

(3) «Post bellum enim curtracense nunquam Franci ausi sunt, nec eques nec pedes Flamingos semper pedes pugnantes insimul cum tota acie impugnare.» MONACHUS GAND., fol. 397. citation de M. Edward Le Glay, dans un intéressant ouvrage sur l'histoire des comtes de Flandre. Paris, 1843.

(4) Les *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, t. v, p, 314, édition Paulin.

(5) « Les François (en 1302) virent une très grande bataille (des Flamands) qui contint bien huit mil hommes, et avoient ordonné leur bataille en guise d'un escu, la pointe devant, et s'estoient entrelaciez l'un en l'autre, si que on ne les peut percier ». *Ch. abrégées*, MS de la Bibliothèque royale, n° 7136, fol. 197.

haleine. Nous en avons un exemple à la bataille de Bouvines (1), et plus tard au Mont-Cassel (2). En général, on cherchait autant que possible à ne pas changer de place, et à cette dernière bataille, les Flamands, d'après Froissart, ne bougèrent pas d'un pas « et furent « tués là où ils avoient mis leur bataille (3). »

Pour se mettre à l'abri de la cavalerie, les armées avaient l'habitude de se fortifier en s'entourant de leur charroi (4), qui, dans ce but, marchait en tête de la première division (5). Les charrettes servaient à porter les bagages, les tentes de campement (6), les ar-

---

(1) Renaut jadis quens de Bouloingne.
Qui mort ne mehaing ne resoingne
Tant est plain de grant hardement
Ot fait dès le commencement
De serjanz plains de grant prouece
Une closture en réondèce
Ou en reposant s'aaisoit
Toutes les fois qu'il li plaisoit
Et r'issoit de leanz souvent
Quant il avoit pris air ou vent.

G. Guiart, 1re part., vers 6942, année 1214.

(2) « Les Flamands..... qui cum viderent se ex omni parte conclusos et undèque fieri insultum in eos posuerunt se in quadam rotundidate ad modum coronæ. » Chronicon. com. Fland., p. 205.

(3) « Et oncques des seize mille Flamands qui morts y demeurèrent n'en recula un seul, que tous ne fussent morts et tués en trois monceaux l'un sur l'autre, *sans issir* de la place où chacune bataille commença. Froissart, liv. Ier, part. 1re, ch. xlix, p. 40.

(4) De chars et de charettes vuides
Qu'a gant diligence ont atruites
Ont entr'eus trois rengies faites
En tel sens et par ordre commune
Que le derrière de chacune
Est mis, si con nous estimons
A l'autre entre les deus limons.

G. Guiart, 2e part., vers 11108, année 1304.

« Les Anglois, en 1339, arroutèrent tous leurs charrois par derrière eux et s'en fortifièrent ». Froissart, liv. I, part. Ire, ch. xcii, p. 82.

(5) Les *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, p. 313.

(6) Après eulx venoient les charoys

mures et les munitions de rechange (1). Quelquefois on creusait des fossés dont le déblai formait naturellement des retranchements de campagne qu'on hérissait de pieux (2).

Depuis longtemps la chevalerie considérait en France les hommes qui n'étaient ni nobles, ni sergents, ni soudoyers, comme un vil troupeau, et lorsqu'en 1208, douze cents gens d'armes mirent en fuite deux cent mille Albigeois (le nombre est sans doute exagéré), le chroniqueur s'écriait :

Esgardez quel chevalerie,
Vez quel flot de bergerie (3).

Qui portoient leurs harnois.
Et la vitaille voyrement,
De quoy ils vont vivant
Et leurs tentes et pavillons
Dont ils ont à grant foisons.

Le *Chevalier errant*, Manuscrit composé en 1394 par le marquis DE SALUCE, fol. 32, verso.

(1) Arbalétriers vont quarriaux prendre
A pointes agues et nètes,
Qui là furent en trois charretes
Venues par mesire Oudart.

G. GUIART, année 1303, p. 291.

Artillerie est le charroi
Qui par duc, par comte ou par roi
Ou par aucun seigneur de terre,
Est charchié de quarriaux en guerre,
D'arbalètes, de dars, de lances
Et de targes d'une semblance.

G. GUIART, 2e part., vers 11245, année 1304.

(2) «Et avoient fossés devant eux et avoient par-devant eux mis bretesche qui avoient grans broches de fer et estoient couvertes de toile, afin qu'on ne les peust apercevoir». Bataille près Saint-Omer, en 1340. *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, p. 392.

(3) Guillaume GUIART, 1re part., vers 2557.

Là où li douze cens vainquirent
Qui deus cens mile en desconfirent.

Ibidem.

Quoique j'aie divisé mon récit par périodes, on concevra l'obligation où j'ai été de chercher souvent des citations antérieures et postérieures à l'époque dont je parle, parce que les exemples d'un même fait ne se trouvent pas toujours encadrés dans une seule période.

On comptait à peine pour quelque chose les gens de pied (1), et la chevalerie se chargeait elle-même quelquefois de mettre en déroute sa propre infanterie. Ainsi, à Courtray, en 1302, les pauvres fantassins français se battaient parfaitement bien et avaient déjà repoussé les Flamands, lorsque messire de Valepayelle dit au comte d'Artois :

Sire cil vilain tant feront,
Que l'onneur en emporteront (2).

et alors les hommes d'armes, se précipitant en avant, entrouvrent les rangs de leurs arbalétriers et piquenaires, les renversent et les étouffent (3).

A Crécy, Philippe de Valois fait tailler en pièces ses arbalétriers, en s'écriant : « Or tôt tuez toute cette ribaudaille qui nous empêche « la voie sans raison (4). »

Il n'en était pas ainsi partout. Dans les pays où des villes ou des provinces s'étaient révoltées pour conquérir leur indépendance et leur liberté, le nerf des armées ne consistait plus dans les hommes d'armes à cheval, mais au contraire dans une masse d'hommes de pied, et l'infanterie flamande à Courtray, l'infanterie suisse à Morgarten,

---

(1) Les piétons n'ai-je pas contez,
Qui volontiers font mal en guerre.
G. Guiart, 2e part., vers 5412.

(2) Guillaume Guiart, 2e part., vers 6132, et les *Grandes Chroniques*, tom. v, ch. xliii. p. 140.
« Nos gens de pié savancent si auront la victoire et nous ny aurons point d'onneur. »
Les *Chroniques abrégées*, MS de la Bibliothèque royale, n° 7136, fol. 192.

(3) Parmi les piétons se flatissent,
Qu'à force de destriers entr'ouvrent,
Des leurs meismes le champ queuvrent,
Et merveilleux nombre en estraignent.
G. Guiart, 2e part., vers 6142.

(4) Froissart, liv. Ier, ch. cclxxxvii, p. 237.
Mézerai met à tort ces paroles dans la bouche du comte d'Alençon.

avaient déjà vaincu la noblesse. Mais ces succès n'avaient rien prouvé contre la bonté de la chevalerie. C'était plutôt au hasard et à la nature qu'on devait attribuer la défaite des hommes d'armes, car en Flandre un marais, et en Suisse les montagnes, pouvaient être regardés comme les principales causes de ces deux défaites. D'ailleurs, en France, les victoires de Mons-en-Puelle, en 1304, et de Mont-Cassel, en 1328, avaient effacé tout souvenir néfaste.

En Allemagne, la noblesse moins nombreuse avait toujours fait plus de cas de l'infanterie. Celle-ci était aussi mieux organisée. Cependant la gendarmerie française l'avait battue à Bouvines. Tous les faits passés prouvaient donc l'excellence, la toute-puissance de la chevalerie.

Mais vers l'époque où les armes à feu parurent pour la première fois sur le champ de bataille (1), les Anglais commencèrent à employer une infanterie redoutable par son nombre, par sa discipline et par l'esprit qui l'animait.

Les Archers anglais.

En Angleterre, les hommes de pied avaient été relevés à leurs propres yeux, et les nobles qui, en s'appuyant sur le peuple, avaient obtenu la déclaration de la grande Charte au lieu de dédaigner *la piétaille*, comme on appelait en France l'infanterie, tenaient à honneur de combattre à sa tête. Bien plus, les hommes d'armes anglais avaient pris l'habitude de combattre à pied depuis leur guerre contre les Ecossais qui, eux, étaient toujours à cheval (2). L'infanterie anglaise était composée d'archers qui maniaient avec une rare habileté (3) un arc dont la longueur devait être égale à la taille de chaque

---

(1) A Crécy, en 1346. Je reviendrai sur ce sujet.

(2) En 1327, les Écossais en marchant contre les Anglais avaient : « trois mille armures de fer, chevaliers et écuyers montés sur bons coursiers, et vingt mille hommes armés à leur guise, apperts et hardis montés sur petites haquenées. » FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. XXXIV, p. 25.

Les Escots sont tous à cheval, excepté la ribaudaille, *ibid.*, p. 2.

(3) « (En 1346) là étoient ces archers d'Angleterre habiles et légers, et qui traioient par art et par avis et de tel ravine, que grand hideur étoit à regarder. »

FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. CCCVI, p. 254.

soldat (1). Quoi qu'en aient dit des auteurs recommandables tels que Hoyer et Mauvillon, l'arc des archers anglais était la meilleure arme de jet de l'époque. Sa portée moyenne était d'environ 200 mètres (2). Plus simple que l'arbalète, plus facile à porter et à mettre à l'abri de la pluie, l'arc avait surtout cet avantage décisif qu'il permettait à une main exercée de lancer dix à douze flèches en une minute, tandis que l'arbalète, arme lourde et gênante (3), longue à bander, soit avec les deux pieds (4), soit au moyen du cranequin, du pied de biche (*Voy.* la pl. Ire) ou du cric (5), pouvait à peine tirer plus de deux ou trois coups dans le même temps.

L'arbalète, comparée à l'arc, fournissait une preuve de cette loi

---

(1) Une ordonnance d'Édouard IV prescrit à chaque homme d'avoir un arc de sa taille, fait d'if, de noisetier, de frêne et d'autres bois, selon la force de chacun. Les flèches devront avoir la longueur du bras de l'homme ou la moitié de la longueur de l'arc.

WILKINSON, *Engines of war*, p. 16.

Le meilleur bois était le bois d'if pour les arcs, et le bois de frêne pour les flèches, d'après Roger Ascham. V. GROSE, *Military Antiq.*, t. I, p. 136.

(2) Un archer anglais qui ne tirait pas douze flèches dans une minute, et qui sur ce nombre manquait un homme à 240 yards (219 mètres), était méprisé. A cette distance, la flèche devait traverser une planche de chêne de 1 à 2 pouces. *United service journal*, année 1822, septembre. D'après Wilkinson (*Engines of war*), la portée extrême de l'arc (long bow) était de 600 yards (568 mètres).

« L'habitude de tirer de l'arc distingue ceulx d'Angleterre dès la jeunesse, et pour ce passent les autres archiers, et de six cents piés de long (195 mètres), mettoient la bonne où ils trayoient. » CHRISTINE DE PISAN, *Livre des Faits d'Armes*, Manuscrit n° 7076, liv. I, ch. X, fol. 13.

(3) Le bone balestre non ponno essere legiere. *Trattato della militia* da URSUS DE URSINIS, en 1477. Manuscrit regius n° 1743, fol. 11.

(4) On appelait arbalètes à deux pieds, celles qu'on bandait en tenant l'arc verticalement sous les deux pieds, tandis qu'avec les deux mains on tirait à soi la corde. ANNE COMNÈNE, dans son *Alexiade*, liv. X, p. 291. Paris, 1651; MARINO SANUTO, dans le recueil intitulé *Gesta Dei per Francos*, p. 81, Hanoviæ, 1611, en font la description, et on peut voir des arbalétriers occupés à bander leur arme de la manière ci-dessus, dans la gravure représentant la prise de la bastille de Dieppe, par le fils de Charles VII en 1442, qui se trouve dans les *Monuments de Montfaucon*, tom. III, p. 228.

(5) En haste vont les clefs serrant des arbalestes.

G. GUIART, 2e part., vers 8625.

mécanique qui veut que l'on perde en vitesse ce que l'on gagne en force. Ainsi le vireton ou le carreau de l'arbalète, doué d'une plus grande quantité de mouvement que la flèche, pouvait percer un madrier de six pouces d'épaisseur (1); mais sur le champ de bataille, cet avantage était rendu nul par la lenteur du tir.

De plus, les carreaux étant plus lourds que les flèches, l'arbalétrier ne portait que dix-huit carreaux dans son carquois, tandis que l'archer anglais portait vingt-quatre flèches (2).

On voit souvent dans le récit des guerres les arbalétriers, dégoûtés de bander leur arme, la jeter de côté ou bien s'en servir comme d'une massue (3); enfin l'infériorité de l'arbalète ressort de la description suivante que fait J. Juvénal des Ursins, des arbalétriers du duc de Bourgogne, en 1411. « Il avoit quatre mille arbalestriers, « chacun garni de deux arbalestres et deux gros valets dont l'un « tenoit un grand pennart (bouclier), et l'autre tendoit l'arbalestre « tellement que toujours il y en avoit une tendue (4). » Ainsi trois

---

Les arbalétriers banderont à quatre polies ou à deux s'ils sont bons bandeux. *Ordonnance de Charles VII.*

P. Daniel, *Milic. françoise*, tom. I, p. 243.

(1) Description des arbalétriers de Charles VIII.

Et le garot ou la vire fondée
Pour *tresparcer ung demy pied de porte*
Le grant baudrier avecque le guindage,
Pour a *deux coups* l'arbalestre bander.

Vergier d'honneur, p. 102.

(2) *Ordonnance de Charles VII*, P. Daniel, tom. I, p. 244; et Grose, *Military Antiquities*, tom. I, p. 138, Londres, 1801.

Un autre avantage de l'arc, était de permettre aux archers de tirer en étant serrés l'un contre l'autre; car, pour tirer l'arc se place dans un plan vertical, tandis que l'arc de l'arbalète restant dans un plan horizontal, elle obligeait les arbalétriers à laisser un plus grand espace entre eux. (Observation de M. de Rocquancourt, *Art militaire.*)

(3) « Qu'ils lancent jus les arbalètes » à Courtrai. G. Guiart, 2e part., vers 6111.

A Mons-en-Puelle, les Gantois frappaient les chevaux avec leurs arbalètes comme avec une massue. *Monacus Gandavensis*, fol. 414.

(4) *Histoire de Charles VI*, p. 468.

ESPINGOLE

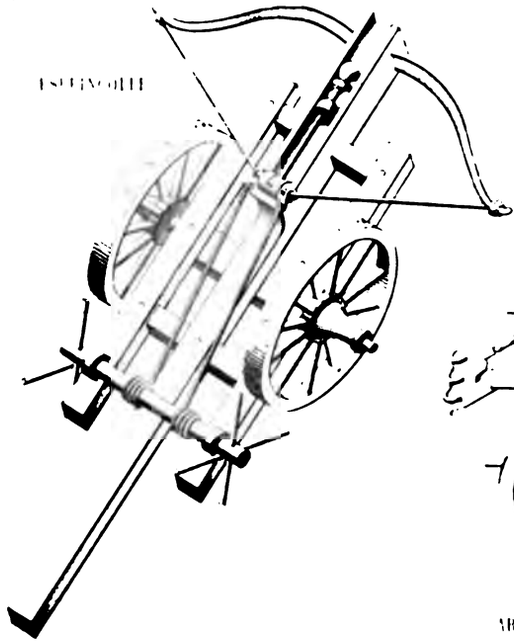

ENGIN VOLANT

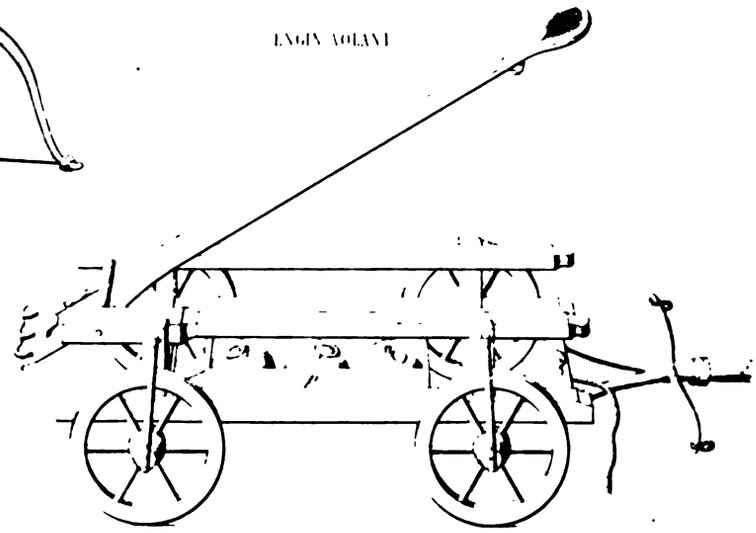

ARBALETE A TOUR

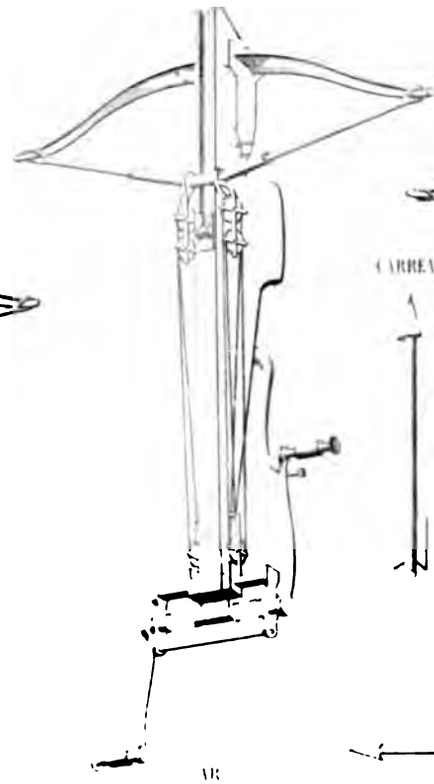

ARBALETE A PIED DE BICHE

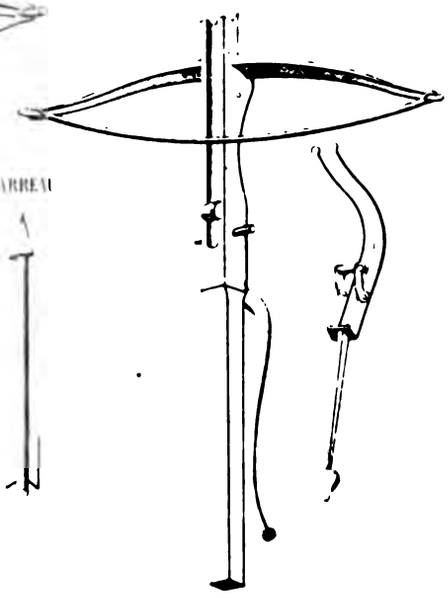

ARBALETE A CRIC

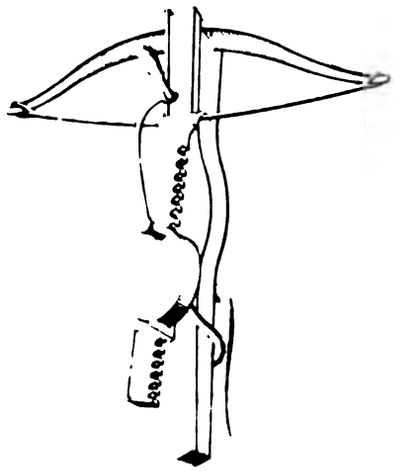

CARREAU

FLECHE

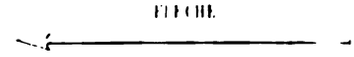

AR

hommes et deux arbalètes produisaient à peine le même effet qu'un archer.

Mais, pour se servir de l'arc avec avantage, il fallait des hommes vigoureux, habitués de bonne heure à cet exercice. Il fallait, en un mot, un peuple de soldats. L'arbalète, au contraire, exigeait un plus court apprentissage, et, pour la manier, la force musculaire était inutile.

Les archers anglais portaient pour armes défensives, un bassinet, une jacque et une rondelle ou bouclier circulaire (1). Ils formaient une troupe légère qui pouvait marcher avec promptitude, et qui, par le nombre de traits qu'elle décochait en un court espace de temps, tuait les chevaux des gens d'armes (2) et rendait par là tout leur courage inutile; car, jetés sous les chevaux avec leurs armures pesantes, les cavaliers ne pouvaient guère se relever sans aide.

Les Français avaient beau employer des arbalétriers génois, ceux-ci avaient à peine eu le temps de lancer un carreau, qu'ils étaient, pour ainsi dire, criblés par les flèches barbues des Anglais qui tombaient *dru comme neige* (3).

Plusieurs auteurs modernes ne comprennent pas pourquoi, à Crécy, la pluie qui survint détendit les cordes des arcs des troupes

(1) *Voy.* les vers de CHAUCER, auteur du XIVe siècle; GROSE, *Military Antiquities*, tom. I, p. 140, et MEYRICK, tom. II, p. 113.

(2) Les dits archiers navrèrent moult de leurs chevaux à Crécy. *Grandes Chroniques*, tom. V, p. 161.

« A Azincourt, leurs chevaux (des 120 hommes restés à cheval) estoient tellement navrez du traict qu'ils ne les pouvoient tenir ni gouverner. » (*Histoire de Charles VI*, par LEFÈVRE DE SAINT-REMY, ch. LXII, p. 93.)

(3) « Les arbalétriers gennevois commencèrent à traire, mais les archers anglois firent voler ces sagettes de grand façon, qui entrèrent et descendirent si ouniement sur ces gennevois que ce sembloit neige. Les Gennevois, qui n'avoient pas appris à trouver tels archers que sont ceux d'Angleterre, quand ils sentirent ces sagettes qui leur perçoient bras, têtes et banlevre (visage), furent tantôt desconfits. » FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. CCLXXXVII, p. 237.

« La commune d'Amiens ne put résister à la grant multitude de sajettes que les Anglois traioient. » *Grandes Chroniques*, tom. V, p. 457.

auxiliaires françaises sans nuire aux archers anglais, et M. Michelet, dans son intéressante *Histoire de France*, demande à cette occasion : *Pourquoi les Génois ne cachèrent-ils pas leurs arcs sous leurs chaperons comme le firent les Anglais?* D'abord, le chaperon était une coiffure sous laquelle il eût été difficile de cacher autre chose que sa tête; mais la raison péremptoire, c'est que ces Génois n'étaient pas armés d'arcs dont la corde pût facilement s'ôter, mais d'*arbalètes* dont la corde était invariablement fixée; armes trop volumineuses pour pouvoir être garanties de la pluie (1).

La funeste bataille de Crécy, en 1346, où les arbalétriers génois se trouvèrent dans une grande infériorité vis-à-vis les archers anglais, ne dessilla pas tous les yeux; mais le prompt retour des mêmes malheurs à la bataille de Poitiers prouva que, pour résister *à ces masses d'hommes de petit état* (2), comme les nommaient les chroniqueurs du temps, il fallait une force plus agile, plus disciplinée, plus nombreuse que la noblesse. Aussi, en 1394, il fut ordonné par toute la France que le peuple ne pourrait plus désormais s'adonner à d'au-

---

(1) Les citations suivantes prouvent que la troupe génoise était composée d'arbalétriers.

« La avoit de ces dits Gennevois environ 15,000, ils étoient durement las de leurs *arba-*
« *lètres porter.* » FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. CCLXXXVII, p. 237.

On lit de même dans le continuateur de Nangis, p. 108 : « Qui quidem *balistarii* trahere cœperunt », etc., et dans les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, *les Genevois arbalestriers*, tom. V, p. 460.

Dans les *Archives de France*, imprimées sans date par la *Record's commission*, p. 141, on voit en date des 22 et 23 août 1339, un mandat donné au trésorier de Toulouse par le lieutenant du sénéchal de Toulouse et d'Alby, « de payer 60 sols de petit tournois de gages au sergent du roi à Toulouse, pour la levée qu'il a faite des *arbalestriers* qui doivent se rendre à Compiègne, le 8 septembre prochain, aux fins des'opposer au roi d'Angleterre qui projette d'envahir la France.» M. le capitaine Favé a eu aussi le tort dans son livre sur *l'Histoire et la Tactique des Trois Armes*, d'appeler archers les arbalétriers génois à Crécy, et M. F. C. Louandre, dans son *Histoire du Ponthieu*, Paris, 1844, commet la singulière méprise de dire que les archers anglais maniaient à Crécy des arbalètes qu'ils mettaient dans des *étuis* pour les préserver de la pluie.

(2) J. Juvenal des Ursins et Monstrelet emploient cette expression, et on lit dans les *Grandes Chroniques* :

« Car par pou de gens et gens de nulle value, c'est assavoir archiers, furent tués le roy
« de Boesme, etc., etc. » *Grandes Chroniques*, tom. V, p. 461.

tres jeux qu'à ceux de l'arc ou de l'arbalète, et c'était admirable, dit le religieux de Saint-Denis, de voir l'aptitude du peuple pour cet exercice; tous s'en mêlèrent, jusqu'aux enfants (1), et J. Juvénal des Ursins (2) ajoute : « En peu de temps les archers de France furent « tellement duits à l'arc qu'ils surmontoient à bien tirer les Anglois, « et, en effet, si ensemble se fussent mis, *ils eussent été plus puis-* « *sants que les princes et les nobles*, et pour ce fut enjoint par le « roi qu'on cessât », après de vives représentations des seigneurs et des nobles, dit le religieux de Saint-Denis. En Angleterre, au contraire, les rois faisaient tous leurs efforts pour que le tir de l'arc continuât à être le jeu favori des Anglais. Edouard III avait, en 1363, défendu tous les jeux, même les combats de coqs, afin que tous les jours de fête le peuple ne prît d'autres divertissements que le tir de l'arc. Richard II, Henri V et Edouard IV rendirent des ordonnances dans le même sens (3). La crainte du peuple, l'absence d'une solide organisation militaire, telles furent sans cesse les causes de tous nos revers.

Cependant ces archers ne formaient qu'une infanterie légère sans consistance, ce qui obligeait la chevalerie anglaise à se mettre à pied (4); si elle fût restée à cheval, l'avantage eût été pour les Français, car rien ne pouvait résister au choc de notre gendarmerie (5). Pour arrêter la fougue de celle-ci, les archers étaient placés en

---

« Les Anglois gagnèrent la bataille d'Azincourt par ceux-là mêmes qui la devoient perdre par le sentiment des nôtres, c'est-à-dire des archers. » *Le Religieux de Saint-Denis*, liv. XXXV, ch. VI, p. 1,010.

(1) *Le Religieux de Saint-Denys*, liv. XIV, ch. I, p. 253, édit. Laboureur.

(2) *Histoire de Charles VI*, p. 396.

(3) Rymer, tom. III, p. 79, ad. 1363; p. 77, ad. 1392; tom. IV, p. 78-193, an. 1417-1418.

(4) Dans les croisades, la chevalerie s'était mise quelquefois à pied, mais cela très rarement, et ANNE COMNÈNE, dans son *Alexiade*, dit (liv. V, p. 140, Paris, 1651) que les hommes d'armes français, si terribles à cheval, sont peu dangereux à pied.

D'après la *Chronique de Salisbourg*, le roi Albert gagna la bataille de Hasenbuhel, en 1298, parce qu'il avait fait mettre pied à terre à sa cavalerie. (MULLER, *Histoire des Suisses*, t. II, p. 433, Leipsick, 1786.)

(5) « Et que communément les Anglois ne peuvent tenir route à cheval contre les François,

première ligne, formant la herse (1), c'est-à-dire fichant en terre devant eux un pieu pointu des deux bouts en guise de cheval de frise (2). Ces pieux ou plutôt ces piques avaient onze pieds de longueur (3).

Le père Daniel et, d'après lui, plusieurs écrivains, se méprenant sur le véritable sens du mot herse, prétendent qu'à Crécy, les archers anglais étaient disposés en bataillons profonds et triangulaires, imitant ainsi la forme de l'instrument aratoire nommé herse; or, nous croyons au contraire, d'après les témoignages de Christine de Pisan et de Philippe de Clèves, que nous rapporterons tout à l'heure, que les archers anglais étaient placés devant leur gendarmerie en ligne étendue et mince, disposition qui leur permettait de se servir avec avantage de leurs arcs. Munis de leurs pieux, ils formaient une barrière infranchissable, et Froissart les comparait non à un instrument aratoire, mais à la grille de bois et de fer, nommée également herse, qu'on abaissait devant les portes de toutes les forteresses.

La Chevalerie se fait infanterie.

Vers le milieu du XIVe siècle, et au commencement du XVe, les archers anglais exercèrent une immense influence sur la chevalerie française. Ces hommes d'armes, qui naguère ne quittaient pas leurs chevaux, et portaient des souliers *à la poulaine* qui les empêchaient même de marcher, furent obligés, après Crécy (4), de suivre l'exemple anglais, et de mettre pied à terre dans toutes

---

s'ils ne mettent pié à terre ». *Chronique* du duc Philippe de Bourgogne, par GEORGES CHASTELLAIN, ch. LXVII, p. 75, *Panthéon littéraire*.

(1) « Leurs archers mis en manière d'une herse, et les gens d'armes au fond de la bataille.» Crécy, 1346; FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. CCLXXXVII, p. 237.

« Les gens d'armes ont mis tout devant eux les archers en manière d'une herse. » Poitiers, 1356; FROISSART, liv. I, part. 2e, ch. XXXI.

(2) *Histoire de Charles VI*, par LEFÈVRE DE SAINT-REMY, ch. LIX, p. 87.

(3) Ordre de Henry V d'Angleterre, tiré d'un manuscrit de M. Petyts, in the Inner Temple, intitled *Collectanea*, vol. I, p. 509. *Voy.* GROSE, *Military Antiquities*, t. I, p. 143.

(4) A Crécy, en 1346, les hommes d'armes anglais étaient tous à pied, les hommes d'armes français à cheval.

FROISSARD, liv. I, part. 1re, ch. CCLXXXIV, p. 234.

les batailles. A Poitiers (1), à Cocherel (2), à Auray (3), à Najara (4), à Monteil (5), à Pont-Valain (6), à Chizey (7), à Rosbeque (8),

---

(1) A Poitiers, en 1356, excepté trois cents hommes, tous les Français étaient, comme les Anglais, à pied, et le roi Jean lui-même. « Leurs chevaux assez près pour pouvoir monter « dessus au besoin. Que tous ceux qui lances avoient les retaillassent au *volume* de cinq pieds, « pourquoi on se pût mieux aider, et que tous aussi ôtassent leurs éperons. »

FROISSART, liv. I, part. 2e, ch. XXXI, p. 342.

(2) A la bataille de Cocherel, en 1364 « les Navarrois firent trois batailles bien et faitiement tous à pied. » FROISSART, liv. I, part. 2e, ch. CLXXI, p. 476.

« Les François ne mirent que trente hommes à cheval et les autres demeurèrent tous à pied sur les champs en leur ordonnance, ainsi qu'ils devoient être. » *Id.*, p. 477.

Chascun fu de cheval a terre descendus,
Les lances en lor poins et au dos les escus.

Chronique rimée de CUVELIER, vers 4519.

(3) A la bataille d'Auray, en 1364, tous les hommes d'armes étaient à pied, et même Charles de Blois et Duguesclin. *Chronique* de sir Bertrand Duguesclin, ch. XL, p. 25, *Panthéon littéraire.*

Leurs lances retaillées de cinq pieds. FROISSART, liv. I, part. 2, ch. CXCIII, p. 494.

Des chevaux descendirent que nulz n'i est restez.

Chronique rimée de CUVELIER, vers 5929.

(4) A la bataille de Najara, ou Navarette, en 1367, les hommes d'armes espagnols qui furent battus étaient à cheval, tandis que les Anglais étaient à pied. *Chronique* de Duguesclin, ch. LXXXVII, *Panthéon littéraire*, et FROISSART, liv. I, part. 2, ch. CCXXXVI, p. 534.

(5) A la bataille de Monteil, en 1369, les Espagnols et Henri de Transtamare lui-même descendirent à pied. *Chronique* de Duguesclin, ch. CXIX, p. 64, *Panthéon littéraire.*

(6) Quant près furent Englois si qu'à demie archie
A pié sont descendu en mi la prairie.

Chronique rimée de CUVELIER, vers 18423.

(7) Au combat de Chizey, en 1372 :

Et tiennent pié à terre en fort boutant *tous dis* (toujours).

Chronique rimée de CUVELIER, vers 22378.

(8) A Rosbeque en 1382 « il fut ordonné que tous renvoyassent leurs chevaux, excepté le roi qui seul resterait à cheval. » *Histoire de Charles VI*, par le religieux de Saint-Denys, liv. II, ch. XVI. J. JUVÉNAL DES URSINS, p. 355.

« Quand les sieurs de Bourbon et de Coucy et leurs gens orent assez occis de Flamans et outrée la bataille, ils firent venir leurs chevaux sur lesquels eux et leurs gens montèrent hastivement. » Bataille de Rosbeque. *Vie de Loys de Bourbon*, par J. CABARET D'ORRONVILLE. ch. LVI, p. 158.

à Tongres [1], à Azincourt [2], à Crevant [3], à Verneuil [4], à Bulligneville [5], à Saint-Jacques [6], à Formigny [7], à Rippelmonde [8], la chevalerie anglaise, française et bourguignone combattit à pied.

---

(1) A Tongres, en 1408, le duc de Bourgogne et le duc Guillaume laissèrent derrière eux chevaux, chars et charrettes.» MONSTRELET, ch. L, p. 130.

(2) A Azincourt, en 1415, la plus grande partie des Français est également à pied. *Voy.* MONSTRELET, part. 1re, ch. CLIII, p. 373. Le récit que M. Michelet fait de cette bataille dans son *Histoire de France* n'est donc pas exact, puisqu'il prétend que les Français étaient à cheval. C'eût été contre tous les usages du temps, et les chroniqueurs disent positivement le contraire. Dans la *Chronique* du religieux de Saint-Denys, il est dit que les Français entraient dans la boue jusqu'aux chevilles. Liv. XXXV, ch. VI, p. 1009. Edition de Le Laboureur.

Saint-Rémy, témoin oculaire, d'accord avec Monstrelet, dit que la troisième division ou arrière-garde, n'était pas encore descendue de cheval lorsqu'elle s'enfuit. Ch. LVII, p. 94, édition de Le Laboureur.

« Et viendrent en un champ bien mol, car il avoit bien longuement plu et mirent pied à terre.» J. JUVÉNAL DES URSINS, p. 518. *Panthéon littéraire.*

Un auteur de l'époque suivante s'exprime ainsi :

« Leur bataille à pié étoit dans un grand champ où ils estoient en la bo jusqu'aux genoux. LE JOUVENCEL, Manuscrit, n° 205, fol. 83.

« Pour lors, ledit beau-frère et moi ensemble nos gens mîmes pied à terre.» *Lettre du duc Jean, rapportée par M.* DE BARANTE, tom. II, p. 178; Paris, 1842.

(3) A la bataille de Crevant, en 1423 « il fut ordonné que quand on viendroit au lieu où on « devoit combattre, qu'incontinent qu'il sera dit et publié que chacun descende à pied, et ceux « qui en feroient refus, soient mis à mort. Tantôt les chevaux soient menés arrière l'espace « d'une demi-lieue, et ceux qui seront trouvés plus près soient pris comme confisqués.» MONSTRELET, liv. II, ch. X, p. 547.

(4) A la bataille de Verneuil, en 1424, les hommes d'armes français étaient à pied, mais ils avaient laissé les Lombards à cheval pour rompre les ennemis par derrière. Mais le duc de Bedfort et les siens descendirent tous à pied. Les chevaux des hommes d'armes, dit Monstrelet, « liés tous ensemble par les *hastereaux* et par les queues en plusieurs lieux les uns aux au- « tres, afin que leurs ennemis de pied et de cheval ne les puissent surprendre.» MONSTRELET, liv. II, ch. XX, p. 558.

(5) A la bataille de Bulligneville, en 1431 « les hommes d'armes bourguignons vouloient « rester à cheval, mais les Picards et les Anglois ne le vouloient pas souffrir, et enfin, d'un « commun accord, fut ordonné que tout homme de quelque état qu'il fût descendroit à pied, et « qui autrement *le feroit soient mis à mort.*» MONSTRELET, liv. II, ch. CVIII, p. 650.

(6) En 1444, à la bataille de Saint-Jacques, l'armée française ayant affaire contre les Suisses qui étaient armés de piques, de hallebardes et de peu d'arbalètes, ne fit mettre pied à terre qu'à un petit nombre d'hommes. (*Voy.* MULLER, *Histoire des Suisses*, tom. IV, liv. IV, p. 83, d'après SCHAMDOCHER.)

(7) A la bataille de Formigny, en 1450, « le sénéchal du Poictou fist descendre ses gens à pied. » (ALAIN CHARTIER, p. 198.)

(8) A Rippelmonde, en 1452 « lors fist le duc tout ses gents descendre à pied archiers et

Cependant toutes les fois que les Français et les Bourguignons croyaient pouvoir surprendre leurs ennemis avant que les archers fussent rangés en bataille, ils restaient à cheval comme ils le firent à Baugy en 1421 (1), à Patay en 1427 (2), au combat des Harengs en 1429 (3). Aussi les chefs étaient souvent obligés de donner l'ordre qu'on mît pied à terre sous peine de mort, comme cela eut lieu en 1423 et 1431 (4). En général leurs chevaux ne leur servaient que de rempart pour protéger les derrières de leur position (5), et ils ne remontaient dessus que pour suivre l'ennemi en cas de victoire ou pour s'enfuir en cas de déroute. Ils raccourcissaient leurs lances à la longueur de cinq pieds (6), afin de pouvoir les manier plus facilement et d'augmenter leur résistance; enfin ils ôtaient jusqu'à leurs nobles éperons et les fichaient en terre les molettes en dessus, pour s'en servir en guise de chausse-trapes.(7)

---

hommes d'armes, réservés aucuns hommes d'armes. *Chr. de J. du Clercq*, liv. II, ch. XV, p. 49. *Panthéon littéraire.*) L'armée passant près de Lyon, le comte d'Etampes fit aussitost tirer tous ses gens d'armes hors de ladite ville, aux plains champs et luy-mesme rangea-t-il ses gens d'armes en très belle ordonnant à pied, et fit que chacun renvoya ses chevaux à ladite ville. MANTHIEU DE COUSSY, *Panthéon littéraire*, tom. II, p. 4.

(1) A la bataille de Baugy, en 1421, gagnée par les Français, les Anglais n'attendirent pas leurs archers « et commencèrent l'estrif à cheval » et ils eurent le dessous! *Chroniques* de GEORGE CHASTELLAIN, ch. LXVII, p. 75.

(2) A la bataille de Patay, en 1427, les Anglais furent attaqués avant d'avoir pu mettre tous pied à terre. MONSTRELET, liv. II, ch. LXI, p. 605.

(3) Au combat des Harengs, en 1429, les hommes d'armes français voulurent rester à cheval, les Ecossais, au contraire, mirent pied à terre. MONSTRELET, liv. Ier, ch. LVI, p. 598.

(4) *Voy.* les notes 3 et 4 de la page 24.

(5) « Par derrière de l'arrière-garde, sont les chevaux avec les valets et qui empêchent qu'on attaque par derrière. » *La manière selon l'usance du temps présent d'arangier ost en champ pour combattre.* CHRISTINE DE PISAN, *Livre des faits d'Armes*, MS de la Bib. R. n° 7076, liv. Ier, ch. XXIII, fol. 32.

(6) En 1350, Edouard III étant devant Calais « s'en vint avec ses gens requerre ses ennemis qui se tenoient moult serrés leurs lances retaillées de *cinq pieds*. » FROISSART, liv. Ier, part. 2e, ch. CCCXXVIII, p. 279.

A Azincourt, en 1415 « les François boutèrent leurs lances qu'ils avoient coupées par le milieu, afin qu'elles fussent plus fortes. » MONSTRELET, liv. I, ch. CLIV, p. 374, et LEFÈVRE DE SAINT-REMY, ch. LXII, p. 93. Paris, 1663.

(7) A Thorigny, en 1359 « messire Philippe de Navarre, son frère Louis, etc., coupèrent tous leurs glaives à la mesure de cinq pieds, et au pendant de la montagne où ils étoient, ils

Les chevaliers allemands mettaient rarement pied à terre. Cependant le duc Léopold, au combat de Sempach, en 1386, renvoya tous ses chevaux sur les derrières de l'armée (1). Les Italiens aussi restaient généralement à cheval (2). Mais en 1422, un des plus habiles condottieri de l'Italie, le fameux Carmagnola fut obligé de faire mettre à pied toute sa cavalerie, pour enfoncer les Suisses à Arbebo, près de Bellinzona (3).

Ainsi donc les hommes de pied suisses, comme les hommes de pied anglais, avaient forcé la chevalerie à se faire elle-même infanterie. Mais les hommes d'armes pesamment armés étaient de bien lourds fantassins, ils ne pouvaient marcher contre leurs ennemis qu'en se reposant plusieurs fois en chemin (4). On était obligé de régler d'avance de combien de *poses* ou *reposements* se composerait une attaque.

Il leur eût été impossible de faire de longues marches à pied; aussi s'il arrivait par hasard qu'ils perdissent leurs chevaux, ils étaient obligés de se défaire de leurs armures, comme cela arriva aux Anglais en 1373 (5).

---

firent porter par leurs varlets la plus grande partie de leurs éperons et enfouir en terre, les molettes par-dessus, par quoi on ne les put approcher que fort en péril et à mal aise.» FROISSART, liv. I, part. 2e, ch. LXXXVI, p. 397.

(1) J. DE MULLER, *Histoire des Suisses*, tom. II, p. 432, Leipsick, 1786.

(2) « Les Ytaliens combactent toujours à cheval, ce que aultres nacions ne font pas. » *Le Jouvencel* MS, n° 205, fol. 74, verso.

(3) MULLER, *Histoire des Suisses* (d'après Sabellicus), 3e vol., ch. II, Leipsick, 1788, et MACHIAVEL, *Art de la Guerre*, liv. II, p. 356, édit. portative, Florence, 1833.

(4) « A Tongres, en 1408, et prestement ils assaillirent lesdits Liégeois tous ensemble en bonne ordonnance par *poses* et *reposements* pour le faix (poids) de leurs armures. » MONSTRELET, ch. L, p. 130.

« Et par trois fois et à trois reposées, marchèrent les Gantois» (à Gavres, en 1453). OLIVIER DE LA MARCHE, liv. I, ch. XXVIII, p. 483.

« A Montl'hery, il avoit été dit que l'on se reposeroit deux fois en chemin pour donner haleine aux gens de pied. » PHILIPPE DE COMMINES, liv. I, ch. III, p. 10.

(5) « Les Anglois perdirent moult de leurs gens, et estoient en tel estat qu'il y avoit plus de trois cents chevaliers à pié qui avoient laissé leurs armures, les uns jetées en rivières, les autres les avoient despeciées pour ce que ils ne povoient porter.» *Les Grandes Chroniques de Saint-Denis*, tom. VI, p. 340, édit. Paulin.

Quelquefois ils ôtaient leurs cuissarts, afin d'être plus agiles (1).

A Azincourt, les chevaliers français quoique à pied, étaient, d'après un témoin oculaire, Lefèvre de Saint-Remy, armés « de cotes « d'acier longues, passant le ginou et moult pesantes et par dessous « harnois de jambe et par dessus blanc harnois et de plus bachi- « net de cavail » (2), et cependant les flèches anglaises traversaient tout cet attirail (3).

Au combat qui eut lieu près de Termonde en 1452 contre les Gantois, les hommes d'armes bourguignons étaient si fatigués d'aller à pied qu'il fallait que leurs pages les soutinssent sous les bras pour les empêcher de tomber (4).

Aussi avait-on admis comme principe qu'il fallait attendre son ennemi et ne pas marcher à sa rencontre (5). « A Verneuil, dit l'au- « teur de la *Chronique de la Pucelle*, les François et les Anglois « commencèrent à marcher les uns contre les autres, mais les An- « glois marchoient lentement et sagement sans se gueres eschauffer, « mais les François marchoient trop hastivement tellement qu'on « disoit qu'ils étoient hors d'haleine avant que de se joindre (6). »

On peut donc affirmer que depuis 1346 jusqu'à la fin du XVe siècle, la plus grande partie de la gendarmerie combattit presque tou-

---

(1) Leurs cuissieres osterent trestous communément,
Par coi aler peussent trop plus légierement.
Chronique rimée, de CUVELIER, vers 5973, année 1364.

(2) *Histoire de Charles VI*, ch. LXII, p. 92, édit. Le Laboureur, Paris, 1663, cavail ou camail, pièce du casque qui couvrait la nuque.

(3) *Voy.* le récit rimé de la bataille d'Azincourt en anglais, imprimé dans le *Panthéon littéraire*, d'après un MS de la Bibliothèque du Musée britannique. VITELLIUS, D. XII, tom. II, fol. 214.

(4) « Et prestement furent les pointes des souliers coupées et hommes d'armes et archers se mirent à pied à qui mieux mieux....., et Guillaume de Sainct-Songne un moult notable escuyer dit au bâtard de Bourgogne..... Comment, Monsieur, voulez-vous par votre verdeur et jeunesse, mettre ceste noblesse en danger qui nous suit à pié à pesantes armes, et par telle chaleur qu'il faut les plusieurs porter et soutenir par les bras. » OLIVIER DE LA MARCHE, p. 464. *Panthéon littéraire.*

(5) *Le Jouvencel*, MS n° 205, ch. VIII, fol. 42.

(6) *Chronique de la Pucelle*, p. 412. *Panthéon littéraire*, année 1421.

jours à pied (1). Il devait en être ainsi tant qu'on n'avait pas dans les armées une infanterie compacte capable de produire et de soutenir un choc.

L'infanterie proprement dite n'étant composée que d'archers ou d'arbalétriers, se plaçait sur trois ou quatre rangs (2). Elle était en première ligne, devant' ou sur les côtés de la première division des gens d'armes (3).

La chevalerie, partagée en trois grandes divisions, se formait à pied en bataillons profonds (4). Ces divisions appelées avant-garde, bataille et arrière-garde, étaient placées l'une derrière l'autre (5), de sorte que la plus grande partie des troupes était en réserve. On conservait quelques centaines d'hommes d'armes à cheval, pour mettre le désordre dans l'armée ennemie quand elle

---

(1) Le MS du *Jouvencel*, n° 205, écrit par JEAN DE BUEIL au commencement du règne de Louis XI, fol. 74, verso, fournit de nouvelles preuves de ce fait.

(2) « Et prenez que au *temps passé* ils fesoient leurs batailles de pié que de troys ou quatre d'épais. » PHILIPPE DE CLÈVES, MS Bib. Roy, n° 7452, fol. 50, recto.

(3) C'était la disposition ordinaire dans toutes les batailles. *Voy.* FROISSART, J.-J. DES URSINS.

« A l'avant-garde, dit Christine de Pisan, fait-on esles aux côtes devant esquelles est le trait tant canonniers et arcbalestriers et archiers semblablement arrangiez. *La manière selon l'usance du temps présent d'arrangier ost en champ pour combattre* ». CHRISTINE DE PISAN, *Livre des faits d'Armes*, MS Bib. Roy., n° 7076, liv. I, ch. XXIII, fol. 32.

Les auteurs modernes qui ont écrit qu'au moyen âge l'infanterie était toujours reléguée sur les derrières se trompent donc; nous citerons encore le passage suivant : « Mais quand les Anglois les virent sans arbalestriers contre la coustume des François *de les mettre à leur tête dans toutes les attaques*, etc.» *Le Religieux de Saint-Denis*, liv. XXIV, p. 491, année 1404. D'ailleurs, cette ordonnance datait des Croisades. *Voy.* GUILLAUME DE TYR, VILLEHARDOUIN, etc.

(4) « Car, comme je l'ouis dire à ceux qui y furent, les François étoient aussi serrés et aussi joints que on ne put mie jeter une pomme qu'elle ne cheist sur un bassinet ou sur une lance, et portoit chacun homme d'armes son glaive droit devant lui, retaillez à la mesure de cinq pieds et une hache forte à petit manche sur son côté ou sur son col, et s'en venoient ainsi tout bellement le pas, chacun sire en son arroy et entre ses gens et sa bannière devant lui ou son pennon ».FROISSART, liv. I, part. 2e, ch. CXCIII, p. 494. D'après Livius Forojuliensis et Elmham, les Français à Azincourt étaient sur 30 hommes de profondeur. *Voy.* MEYRICK, tom. II, p. 119.

(5) « Au temps passé combattoit première l'avant-garde et reposoit la bataille jusqu'à ce que ceux-là fussent longuement combattu, car, alors, ils marchoient pour les rafraîchir et secourir et pareillement la bataille des autres, et ainsi l'arrière-garde et par ainsi durait la bataille longuement ». PHILIPPE DE CLÈVES, MS n° 7452, fol. 50.

s'avançait en bataille. Cette disposition était très vicieuse; elle fut cause de la défaite des Français à Poitiers et à Azincourt; car cette cavalerie, qui eût été si efficace contre un ennemi déjà ébranlé, venait échouer contre les pieux des archers anglais et, repoussée, elle répandait le désordre dans l'avant-garde qui, à son tour, ne pouvait guère rétrograder sans mettre la confusion parmi toutes les autres divisions placées derrière elle. Les Anglais, au contraire, ne commençaient jamais l'attaque avec la cavalerie, mais avec leurs archers; ils plaçaient un petit nombre d'hommes à cheval sur les ailes, pour donner sur l'ennemi lorsque celui-ci était déjà ébranlé (1), et ils disposaient quelquefois leurs batailles d'hommes d'armes à pied en échelons (2) de sorte qu'elles pussent se secourir mutuellement, et que la déroute de l'une d'elles n'entraînât pas celle de toutes les autres.

Duguesclin avait imité cette ordonnance à la bataille de Monteil, mais son exemple ne fut pas suivi (3). En effet, Christine de Pisan, comme on a déjà pu le voir par nos citations, dit qu'ordinairement on fait trois batailles à pied, les chevaux avec les valets derrière l'arrière-garde. « Une troupe de gens d'armes seule reste à che-
« val, dit-elle, pour déranger la bataille des ennemis quand ils s'assem-
« bleront. C'est la manière, la plus ordinaire; mais, quand on
« a moins de gens des communes, mais plus de bonnes gens d'armes,
« que toute l'assemblée soit mise en une seule bataille, sans autre
« avant-garde ni arrière-garde fors les esles devant, si qui dit est et

---

(1) *Voy.* les dispositions d'Edouard III à Crécy, et du prince de Galles à Poitiers. FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. XXXV et suivants, p. 345.

(2) *Voy.* au combat d'Auray dans FROISSART, liv. I, part. 2e, ch. CXC et suivants, les dispositions de Jean Chandos.

(3) Descendons tous a pié tantost dessus le pré
Trois batailles ferons, ainsi me vient a gré,
La plus grant au milieu, les autres au costé,
Sarrazins en clairons ainsi l'ai en pensée.

Chronique rimée de CUVELIER, vers 15936.

« dient que plus seurement on se combat, et ceste manière fut tenue « en la bataille de Rosbeque où le roy de France, Charles le sixième « de ce nom qui pour lors regnoit, eut victoire contre quarante mille « Flamens et samblablement fut fait, na mie grandement ne long- « temps en la bataille de Liége, où Jehan, duc de Burgoigne, fils de « Philippe, fils du roy de France a tout assez petites quantités de « gens d'armes pieux et vaillans fut victorieux contre trente-cinq « mille Liégois (1). »

Avant de poursuivre notre récit, nous croyons utile de produire les citations suivantes qui caractérisent la manière de faire la guerre de ces temps féodaux.

Usages féodaux

En 1347, Edouard III fait le siége de Calais, Philippe de Valois lève une armée de *deux cent mille hommes* (2), pour venir au secours de cette ville et faire lever le siége. Il arrive sous les murs et là il trouve la petite armée anglaise si bien retranchée qu'il n'ose l'attaquer et qu'il envoie messire Eustache de Ribeumont auprès du roi d'Angleterre à qui celui-ci tint le langage suivant : « Sire, le Roi de « France nous envoie devers vous et vous signifie qu'il est ci-venu « et arrêté sur le mont de Sangattes pour vous combattre, *mais il « ne peut ni voir ni trouver voie comment il puisse venir jusques à « vous;* si en a-t-il grand désir pour désassiéger sa bonne ville de « Calais.... Si verroit volontiers que vous voulussiez mettre de votre « conseil ensemble, et il y mettroit du sien, et par l'avis de ceux, « *aviser une place là où on se pût combattre.* »

Le roi répondit : « Si dites lui de par moi, s'il vous plaît, que je « suis ci endroit et y ai demeuré *près d'un an*, ce a-t-il bien sçu, « et y fût bien venu plus tôt s'il eût voulu... Si je ne suis mié con- « seillé de tout faire à sa devise et à son aise, ni éloigner ce que j'ai

(1) *Livre des Faits d'Armes*, MS n° 7076, part. 1re, ch. XXIII, fol. 32.

(2) FROISSART, liv. I, part. 1re, ch. CCCXVI, p. 264. Il y a sans doute exagération dans le chiffre, mais peu importe.

« tant désiré et comparé. Si lui dites que, si il ni ses gens *ne peuvent* « *par là passer*, que ils voisent autour pour quérir la voie (1). » Et ce que demandait le roi de France était conforme aux usages du temps, car on donnait ordinairement rendez-vous pour une bataille comme pour un duel, s'engageant à choisir un lieu qui ne fût obstrué ni par un bois, ni par l'eau, ni par un marais (2).

D'après ce qui précède, on voit que les murailles de Calais avaient résisté pendant plus d'un an à l'armée victorieuse d'Edouard III et qu'à leur tour, quelques fossés hérissés de pieux mettaient les Anglais à l'abri des attaques de forces considérables.

Les capitaines qui conduisaient les armées, habiles à rompre une lance, n'avaient pas la plus légère notion de stratégie ou de tactique.

En 1356, le roi Jean s'avançant pour combattre le prince de Galles près de Poitiers, fut très étonné d'apprendre *que ses ennemis que tant désiroit à trouver étoient derrière et non devant* (3).

En 1382, dans la campagne qui finit par la bataille de Rosebecque, on voit le connétable de France, Clisson, demander avec une naïveté parfaite, quel est ce pays de Flandre où il n'a jamais été et quelle est cette fameuse rivière, la Lys, que l'armée ne peut traverser. On lui assure, dit Froissart, qu'elle vient de St-Omer : « *Or*, dit-il, *puisqu'elle a un commencement nous la passerons bien* (4). »

En 1406, le duc de Bourgogne, qui traînait à sa suite une tour de bois pour assiéger Calais, se trompe de chemin et arrive devant Saint-Omer, se croyant près de la première ville (5).

---

(1) Froissart, liv. I, p. 1re, ch. CCCXVIII, p. 265.

(2) « Le meistre d'arblastriers de France fesauntz mancion qu'il voleit dire à roy d'Angleterre de part le roy de France, qu'il voilleit prendre place qu'elle ne fust afforcie par boys, mareis ne par eawe, et qu'il lui donroit bataille dedeinz le jeofdy proschaint suaunt. »

Lettre d'Édouard conservée par Robert d'Avesbury. *Voy.* Froissart, édit. Buchon, tom. I, p. 74. Paris, 1835.

(3) Froissart, liv. I, part. 2e, ch. XXIX, p. 240.

(4) Froissart, liv. II, ch. CLXXVII. p. 231.

(5) Alain Chartier, p. 9. Edit. in-4°. Paris, 1617.

Chaque armée s'efforçait d'avoir à dos le soleil et le vent et cela s'explique par cette raison que, les chevaliers ayant la visière baissée, et ne voyant qu'à travers une petite ouverture, l'éclat du soleil ou la moindre poussière les rendait complétement aveugles; immense désavantage lorsque les combats dégénéraient en luttes corps à corps.

Le vainqueur ne poursuivait jamais sa victoire; car, d'après les lois de la guerre, celle-ci n'était légitimement reconnue que lorsqu'il avait occupé le champ de bataille pendant trois jours.

Les combattants comptaient beaucoup sur les cris qu'ils poussaient tous ensemble pour intimider leurs ennemis. A Crécy, les arbalétriers génois poussent des cris affreux (1); à Rosbeque, il est ordonné que tous *crieront d'une voix chacun son cri ou le cri de son seigneur* (2); à Azincourt, « tous les Anglais, dit Monstrelet, sou« dainement firent une très forte huée dont grandement s'émerveil« lèrent les Français (3). »

Il fallait que près d'un siècle s'écoulât encore avant que la discipline commandât le silence et que les armes à feu employées en grand nombre vinssent couvrir toutes les voix, les chants de triomphe comme les cris de désespoir.

D'après les divers exemples que nous avons rapportés, il faut reconnaître que les habitants de la Grande-Bretagne avaient une meilleure tactique et une discipline plus sévère que la nôtre. Dès 1347, ils avaient adopté pour les combats de nuit un mot de ralliement qui leur servit grandement pour se reconnaître au combat de la Roche-Deryen (4); et au commencement du XV• siècle, ils traî-

---

(1) FROISSART, liv. I, ch. CCLXXXVII, p. 237.

(2) FROISSART, liv. II, ch. CLXXXIII, p. 237.

(3) *Chr.* DE MONSTRELET, liv. I, ch. CLIV, p. 375.

(4) « Thomas Dagorn ordonna que ses soldats diroient l'un à l'autre une parole bien bas, laquelle parole je n'ai pu sçavoir..... Les nôtres s'entretuaient pour ce qu'ils ne s'entre cog-

naient à la suite de leurs armées des bateaux pour jeter des ponts sur les rivières. En 1441, ils passèrent l'Oise de cette manière (1).

La noblesse française n'avait que trop senti ce que pouvaient faire les mains plébéiennes des archers anglais; mais comme elle composait seule la véritable armée, elle méprisait tous ceux qui, sans être nobles, se mêlaient du métier des armes. En 1415, elle refusa six mille arbalétriers que voulait lui envoyer la ville de Paris, disant : Nous n'avons que faire de ces boutiquiers (2). » Au combat de Senlis, en 1418, « il y avoit, dit Pierre de Fenin, un « capitaine de brigands (soldats armés de la brigandine, espèce de « cotte de mailles), lequel avoit foison de gens de pié qui furent « tous mors, et faisoit on *grant risée pour ce que c'estoit tous gens de « povre estat* (3). »

Compagnie d'ordonnance et francs archers.

Le bien résulte parfois de l'excès du mal; Charles VII, qui avait vu le moment où la France déchirée par les dissensions, allait devenir province anglaise, se hâta, dès qu'il eut repoussé les étrangers d'organiser, solidement la force militaire de la France. Ce souverain, auquel les historiens n'ont pas rendu la justice qui lui est due, commença en 1439 la réforme de la cavalerie; et, en 1445, il créa quinze compagnies d'hommes d'armes de cent lances chacune, qui furent appelées compagnies d'ordonnance; il réduisit de dix à sept le nombre de chevaux qui composait la lance fournie (4).

---

naissoient tant faisoit obscur, mais les ennemis si avoient un signe secret comme devant est dit si s'entregardoient. » *Les Grandes Chroniques de Saint-Denys*. tom. v, p. 474, année 1347.

(1) « Et avoient des petits bateaux de cuir et de bois, cordes et autres habillements tout propices à faire ponts, qu'ils avoient chargés sur chariots..... Et adonc lesdits Anglois boutèrent un batel en l'eau et passèrent (l'Oise) bien doutablement outre, trois ou quatre pour la première fois, lesquels attachèrent une forte corde d'un bord à l'autre, à tout petits poinçons qu'ils avoient liés par le milieu. » MONSTRELET, liv. II, ch. CCLXI, p. 819.

(2) « Jean de Beaumont repartit avec mépris : Qu'avons-nous affaire de l'assistance de ces gens de boutique? » *Le Religieux de Saint-Denys*, liv. XXXV, ch. V, p. 1006, édit. Le Laboureur.

(3) Page 567, *Panthéon littéraire*.

(4) « Et quand le roy les eut ouys, il assembla son conseil, advisant que tenir tant de

En 1448, il créa les francs archers, ainsi nommés, parce que chaque commune devait fournir un soldat par cinquante feux, qui serait franc de taille.

Le nombre des francs archers montait à seize mille; les uns étaient armés de voulges et de piques, les autres d'arcs et d'arbalètes. Cinq cents archers formant une compagnie, étaient commandés par un capitaine et sept compagnies étaient sous les ordres d'un capitaine général qui, lui-même, était chef immédiat de cinq cents hommes (1).

L'ordonnance de Charles VII rendue aux Montils-les-Tours, le 28 août 1448, donne peu de détails. Elle dit que les archers se muniront d'arcs ou d'arbalètes garnies, et qu'ils seront habillés de « sa-«lade (casque léger), dague, espée, arc, trousse et jacque avec hucgues de brigandine (2). » Mais le considérant de l'ordonnance est remarquable, en ce que Charles VII annonce qu'il crée cette troupe, afin de pouvoir faire la guerre sans qu'*il soit besoing de s'aider d'autres gens de ses sujets*, c'est-à-dire, sans les nobles, et il enjoint aux commissaires chargés de désigner les francs archers, de prendre non les plus riches, mais les plus habiles à tirer de l'arc (3).

En 1303, au contraire, Philippe le Bel avait ordonné de prendre les hommes de pied « parmi les plus riches et les plus suffisants (4). »

Pour porter leurs armes et leurs habillements, il était accordé

---

gens vivant sur les champs et en détruisant son peuple, n'étoit que destruction, et que, à chascun combattant fallait dix chevaux de bagages, de fretin, de paiges et varlets, et toute celle coquinaille qui ne sont bons que a destruire le peuple. Et pour ce, ordonna le roy par grant délibération de conseils, de mettre tous ces gens d'armes en frontières, chascun homme d'armes à trois chevaulx et deux archiers ou trois et non plus, et seroient faictes leurs montres et payez tous les mois. » ALAIN CHARTIER, p. 121, année 1439.

Et plus loin, page 148, le même auteur ajoute : « Et ordonna estre payé à chacun homme d'arme garny qui estoit luy, son page et gros varlet, deux archers et un coustillier XXX francs par mois. » Edit. 1617.

(1) Ces détails sont tirés d'un manuscrit de l'époque, voyez le *Traité de la Milice* du P. DANIEL, tom. I, p. 244.

(2) Voy. *Collection des Ordonnances*, tom. XIV, p. 2.

(3) *Ibidem.*

(4) *Collection des Ordonnances*, tom. I, p. 383.

aux francs archers une charrette par quinze soldats (1). Ainsi cette troupe, qui montait à seize mille hommes, aurait traîné à sa suite, si on l'eût rassemblée en totalité, le nombre effrayant de mille soixante-sept voitures.

Cette proportion cependant est encore au-dessous de celle dont fait mention Lefèvre de Saint-Remy, qui dit que le duc de Bourgogne, en 1411, avait, pour quarante à cinquante mille Flamands bien embastonnés, douze mille chariots chargés d'armures et d'habillements (2).

Mais, à cette époque, on ne tenait pas à faire des marches rapides, et les voitures, comme nous l'avons dit, servaient de fortifications de campagne.

A la fin du règne de Charles VII, l'armée commençait à n'être plus féodale, et on voit par les écrits de l'époque que le noble disparaissait devant le soldat. Ainsi J. de Beuil, l'auteur du *Jouvencel*, manuscrit que nous avons déjà cité, s'écrie : « Et vous die, que le « harnois est de telle noblesse que depuis que l'homme d'armes a « bassinet sur la teste, il est noble et suffisant à combattre un roi... « Les armes anoblissent l'homme quel qu'il soit (3). »

Le même auteur, témoin de toutes les guerres de Charles VII, émet des principes qui, pour cette époque, ne manquent pas d'intérêt. Il recommande suivant la coutume de faire plusieurs batailles d'hommes d'armes à pied, les archers sur les flancs; mais il place de petits *troupelets* d'hommes d'armes à cheval aux ailes, pour sou-

(1) « Item pour ayder à porter leurs armes et habillement, ainsi que *autres fois* a esté ordonné, lesdicts francs archers quand ils yront dehors en guerre, auront pour les quinze une charrette ferrée et attelée de trois chevaulx, qui, pour cette première fois, seront fourniz et payez sur les deniers qui ont esté cueilliz pour cette cause, et après, ladicte charrette sera entretenue aux dépens des habitants qui feront lesdicts quinze francs archers, et baillée en garde à telle personne que les habitants qui l'auront fournye aviseront. » *Lettre touchant la levée, la solde, l'armement et les obligations des francs archers. Ordonnance de Louis XI*, rendue à Paris, 30 mars 1475, *Collection des Ordonnances*, tom. XVIII, p. 110.

(2) *Histoire de Charles VI*, ch. IX, p. 14, édit. Le Laboureur.

(3) MS n° 205, fol. 88, verso.

tenir les hommes de trait (1). Les batailles de gens d'armes doivent serrer les rangs; car « les bons capitaines, dit-il, quant ce « vient au joindre et l'assemblez dient toujours serrez, serrez, et « allegueray un bon docteur en cette science, c'est Lahyre dont il « est bien nouvelle en toutes les guerres qui ont esté en France (2). »

Quand on est à pied, il faut attendre son ennemi de pied ferme, et ne pas marcher à sa rencontre; car sans cela le moindre buisson vous met en désordre (3). Si on y est forcé, il faut attaquer par les ailes (4). Si on est à cheval, au contraire, l'avantage est pour l'assaillant, et il faut s'efforcer d'enfoncer le centre (5), et jamais ne mettre la cavalerie derrière des retranchements qui l'empêchent d'agir et de charger (6). On ne doit jamais poursuivre l'ennemi avec toutes ses troupes (7). Quand on marche, il faut s'entourer de tous les côtés d'éclaireurs « qu'on nomme *gardigeurs;* car ils sont comme « pour garder l'ost (8). »

Enfin l'auteur, se lançant dans un ordre d'idées plus élevé, émet sur les causes de la défaite des Anglais en 1450 une opinion qui prouve toute la maturité de son jugement. Si les Anglais, dit-il, au lieu de s'enfermer dans les places de la Normandie et de la Guienne, eussent réuni toutes leurs garnisons, ils auraient pu tenir tête avec avantage aux troupes françaises; tandis qu'au contraire disséminées dans une foule de places, ils les perdirent successivement, la

(1) MS fonds Notre-Dame, n° 205, fol. 41, verso.

(2) « Et ay veu quant gens venoient pour assembler avecques leurs ennemis, que on disoit il les faisoit beau veoir, on les eust couvers touz d'un drap si cestoit une petite brigade. S cestoient grosses gens, on disoit des aelles telle aelle vous leussiez couverte toute dun drap, pareillement de l'avant-garde. De la bataille, il ne fust pas cheu une pomme sur les lances; et de toutes les batailles petites et grandes pareillement. » *Idem* fol. 152, verso.

(3) *Idem*, fol. 42 et 83, recto.

(4) *Idem*, fol. 43, recto.

(5) *Idem*, fol. 44, recto.

(6) *Idem*, fol. 153, recto.

(7) *Idem*, fol. 83, recto.

(8) *Idem*, fol. 40, verso.

perte des plus considérables entraînant celle de toutes les autres. Cette réflexion vraie au XVe siècle l'était encore en 1813.

Le récit des guerres de cette époque montre également quelques perfectionnements dans l'art de disposer les troupes sur le champ de bataille. En 1429, Charles VII partagea ses troupes en quatre divisions dont la seconde, d'après l'expression des chroniques, *en manière d'une aile;* et la quatrième, sous les ordres de Jeanne d'Arc et de Dunois, formait un corps de réserve, *et se séparoit souvent pour escarmoucher* (1).

Ce qui veut dire, que des quatre divisions, deux étaient sur une même ligne, séparées par des intervalles à travers lesquels passaient et repassaient les soldats postés en troisième ligne.

Ainsi donc les institutions militaires, comme les principes élémentaires de stratégie et de tactique, sortaient du chaos du moyen âge; l'emploi judicieux de bataillons d'hommes d'armes à pied et d'un grand nombre d'archers avait produit ce résultat. Nous allons voir que les armes à feu n'ont pas été complétement étrangères à cette heureuse renaissance.

Premières artillerie à feu de bataille.

Les premiers canons dont l'histoire fasse mention, étaient de si petit calibre, qu'on pourrait à la rigueur les considérer comme armes à feu portatives si la grossièreté de leur construction ne les eût rendus difficiles à manier (*Voy.* le 2e vol., art. *Bouches à feu*). Il était alors plus commode de les porter sur charrette, sur roues ou sur chevalets que de les tirer à la main.

La première artillerie à feu de bataille consistait en petits tubes de fer qui lançaient des balles de plomb d'un faible diamètre ou des traits appelés carreaux, parce qu'ils étaient armés d'un fer pyramidal à base carrée (*Voy.* le 2e vol., art. *Projectiles*).

Ces tubes ou canons, ces mots sont synonymes (2), étaient placés

(1) *Chronique de la Pucelle*, p. 448, *Panthéon littéraire*.

(2) *Canon* vient de *Canna*, mot latin qui veut dire roseau ou tube.

au nombre de deux, de trois ou de quatre sur un train à deux roues garni d'un mantelet en bois, qui protégeait les canonniers contre les projectiles ennemis, et la partie antérieure était armée de fers de lance imitant ce qu'on nomme aujourd'hui cheval de frise (*V. pl. II, fig.* 1). Cette espèce de voiture traînée par des hommes ou par un cheval s'appelait *ribaudequin*, du nom donné autrefois à des arbalètes à tour qui jouaient le même rôle. Au XIVe siècle Froissart et Christine de Pisan (1), de même que les auteurs du siècle suivant (2), en font une description qui se rapporte complétement à notre figure première. Ce dessin est pris d'Hanzelet, auteur du XVIIe siècle, il est vrai (3), mais qui reproduit dans son *livre de Pyrotechnie* des données beaucoup plus anciennes puisées dans des manuscrits rares; nous n'hésitons donc pas à considérer cette figure comme représentant une des plus anciennes armes à feu. On remarquera, en outre, comme preuve de son antiquité : 1° que ces petits canons devaient se charger par la culasse; car il eût été presque impossible, à cause des lances, de les charger par la bouche. Or, cette construction fut employée dès le principe; car on voit par un compte de la ville de Saint-Omer, qui date de 1342, que les canons employés

---

(1) Froissart fait la description suivante des ribaudequins dont se servirent les Gantois en 1382. « Ils chargèrent deux cents chars de canons... et se mirent en ordonnance de bataille et se quatirent tous entre leurs ribaudeaux. Ces ribaudeaux sont brouettes hautes bandées de fer, à longs picots de fer devant en la pointe que ils seulent par usage mener et brouetter avecque eux, et puis les arroutèrent devant leur bataille et là dedans s'encloirent. » Tom. II, ch. CLV, p. 203 et 205.

Christine de Pisan en fait une description à peu près semblable dans son *livre des Faits d'armes*, ch. XXVI, fol. 36.

(2) « Le duc de Bourgogne avoit, en 1410, moult de petits charrois où il y avoit sur chascun deux petits canons qu'on nommoit ribaudequins dont il fist clore son ost d'un lez » (d'un côté). PIERRE DE FENIN, p. 550, *Panthéon littéraire*.

Monstrelet dit qu'il y avait dans l'armée du duc Jean de Bourgogne, en 1411, un très grand nombre de ribaudequins « auxquels falloit pour les mener à chacun un cheval, et étoient iceux ribaudequins habillements qui se portoient sur deux roues et y avoient manteaux de ais, et sur le derrière longues broches de fer pour clore une bataille, si besoin étoit, et à chacun d'iceux étoit assis un gros veuglaire ou deux. » *Chroniques*, ch. LXXXIV, p. 205.

(3) HANZELET, *Pyrotechnie*, Pont-à-Mousson, 1630.

Fig 1.

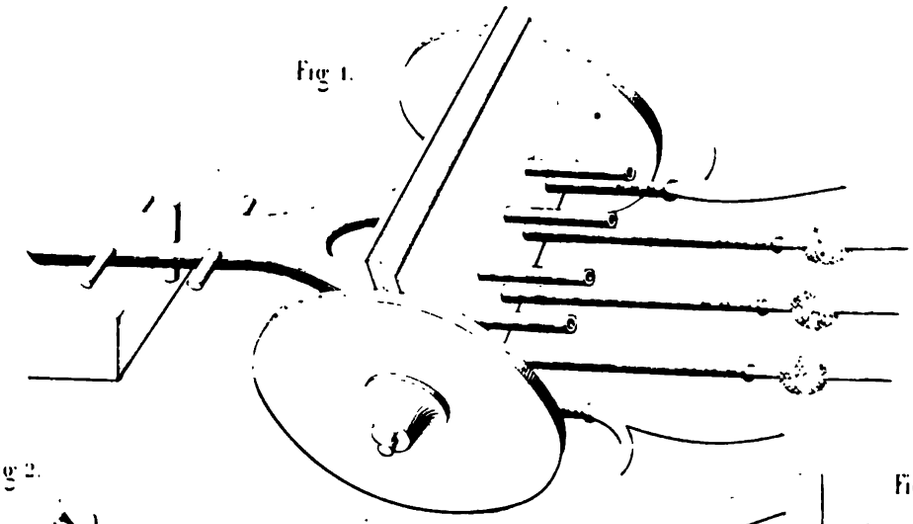

Fig 2.

Fig 6.

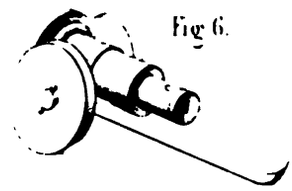

Fig 3.

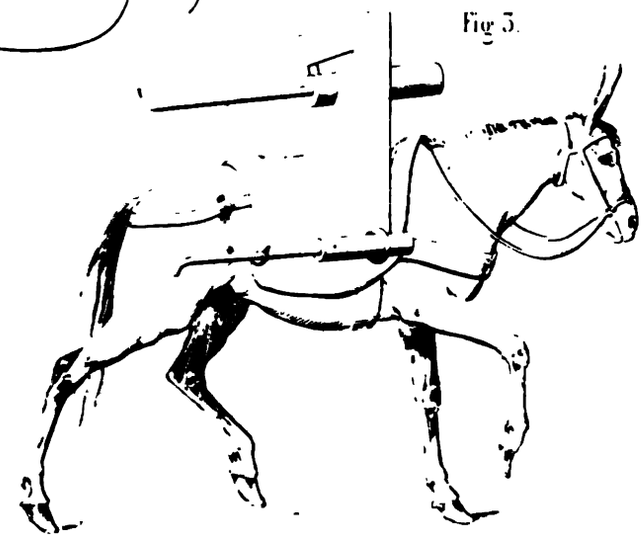

Fig 5.

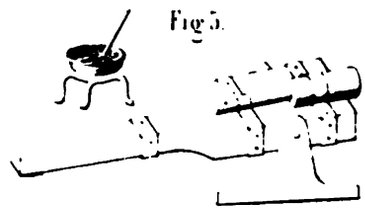

Fig 4.

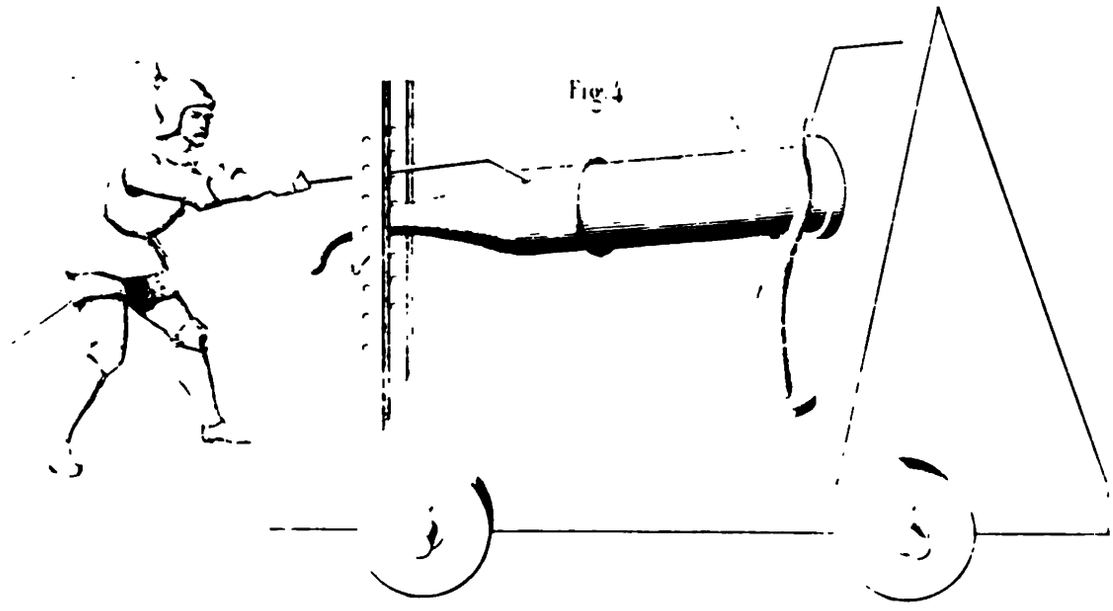

alors se chargeaient par la culasse (1); 2° que les lances qui sont fixées au train sont munies d'artifices et semblables à celles que Citadella décrit en 1387, en leur assignant un usage analogue, et dont nous allons faire mention tout à l'heure. Il est donc probable que les canons dont se servirent les Anglais à Crécy, étaient de ce genre; car d'après l'Annuaire administratif de Gand, ces ribaudequins étaient déjà très communs dans la Flandre en 1347 (2).

La figure 2 est copiée textuellement des *Chroniques de Saint-Denis*, MS du XIVe siècle du Musée Britannique (tom. II, fol. 115, Sloane 2433).

Les figures 3 et 4 sont tirées du fameux MS du sérail intitulé *Tractatus Pauli Sanctini Ducensis* (3). Ce manuscrit est une copie faite au XVe siècle d'un ouvrage plus ancien. Nous dirons dans la notice sur les auteurs que nous avons consultés, quelles sont les raisons qui ne nous laissent pas douter un moment que les machines qui y sont représentées ne datent du XIVe siècle. La figure 3 est intitulée dans le MS, *Assellus portans in sella tres scopitos*. On remarquera que sur le bât il y a une espèce de mantelet qui se met à terre pour tirer, et qui sert à la fois d'appui à l'escopette et d'abri au canonnier. La figure 4 qui représente le soldat mettant le feu à la pièce au moyen d'une baguette en fer rougie au feu, est intitulée dans ce même MS *Cerbotana ambulatoria*. La figure 5 est prise du MS *le Champion des Dames* de la bibliothèque de Bourgogne. On voit le réchaud où rougit la baguette destinée à mettre le feu à la pièce. La figure 6 est tirée également d'un MS du XIVe siècle, mais dont nous n'avons pas pu savoir le titre.

---

(1) « A Colard du Loquin pour un laichet mis pour fremer les boistes sous l'engein dont on trait les dix canons 11 sols. » comptes de la ville de Saint-Omer 1342. *Mémoires de la société des antiq. de la Morinie*, tom. V, p. 277. Paris, 1841.

(2) *Voy.* l'intéressante notice de M. le colonel RENARD. *Recueil militaire belge*, tom. II, 12e livraison, 1843.

(3) Ancien fonds latin, 7239.

L'usage de porter plusieurs petits canons, soit sur des chevaux, soit sur des charrettes, se conserva pendant longtemps, et dès la fin du XIVe siècle, on avait cherché à perfectionner ou plutôt à compliquer cette première invention.

On lit dans l'*Histoire de la domination des seigneurs de Carrare*, par Giovanni Citadella, que Scaliger avait fait faire en 1387 trois grands chariots qui portaient chacun cent quarante-quatre petites bombardes disposées sur trois rangs. Chaque rang était divisé en quatre compartiments, et les douze bombardelles contenues dans chacun de ces compartiments faisaient feu à la fois. Un homme affecté à chaque rang les tirait par salves de douze en douze, de sorte que, lorsque les trois charrettes faisaient feu ensemble, trente-six balles partaient à la fois. Les charrettes étaient conduites par des hommes portant des hallebardes chargées d'artifices qui brûlaient ceux qu'elles touchaient (1). Nous verrons ces armes compliquées renaître à divers intervalles et se reproduire sans cesse comme nouvelles inventions.

---

(1). Fù prima sua cura (dello Scaligero) l'avvalorarsi alla impresa scrivendo quanti de' suoi erano atti alle arme, e poi volgendo il pensiero a quell' arte allora incipiente dello sperperare e del fracassare gli umani, conciossiachè all' Italia non doveva mancare verun magistero, e si ebbe anche il funestissimo del saper meglio distruggere il quale per esserle veramente glorioso non abbisognava che di mutato bersaglio. Pertanto lo Scaligero congegnò insieme alcuni stromenti di artiglieria per modo che più bocche ad un tempo spargessero lo sterminio sul campo avversario. Costruì tre grandi carrette armate a tre ordini per ciascheduna. Ogni ordine dividevasi in quattro spartimenti, cadauno de' quali portava dodici bombardelle con altrettante palle, in ogni carretta adunque ne capivano cenquaranta-quattro con un uomo per ordine che dovera appiccar fuoco alle bombarde di dodici in dodici, ond' ogni scoppio di tutte e tre le carrette rompesse in trentasei colpi. Ciascuna carretta era tratta da quattro grossi cavalli coperti d'arme ed a ogni cavallo facevasi guida un uomo armato di ronca. In oltre commise dodici cavalli tutti parimente coperti d'arme condotti da un uomo per cadauno con un coltello da buccia (espèce de hallebarde) in mano, e con ferri artificiati e pieni di sostanze combustibili, i quali ferri come toccavano il nemico, gittavano fuoco e spargevano incendio tutto allo intorno. Et poi volle si caricassero dodici carra di mazze ferrate con cui i rusticani avevano obbligo di far macello dell' oste carrarese, senza rispetto a persona salvo che ai capitani; finalmente con munizioni ed altre providenze da guerra si mise in punto per investire e dissipare il nemico.

Gattari Galeas et André père et fils, Muratori R. I. Sc. vol. XVII, place ces deux chroniques parmi les plus importantes de sa collection. Zacco Memorie Storiche, Padovane, manuscrit. (*Storia della dominazione carrarese in Padova* scritta da GIOVANNI CITADELLA. Vol. II, p. 59.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur le premier emploi des armes à feu, prétendent qu'au XIVe siècle l'artillerie fut employée exclusivement dans les siéges, mais qu'il n'est point fait mention de son usage dans les batailles; et comme, lorsqu'on a adopté un système, on repousse tous les exemples qui tendraient à renverser ce système, les mêmes auteurs révoquent en doute les passages de J. Villani et des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, qui signalent l'emploi que firent les Anglais de canons à la bataille de Crécy, en 1346, et ils appuient leur opinion du silence de Froissart. Or, le silence de Froissart ne prouverait rien, selon nous, si ce n'est que l'usage des armes à feu n'était pas nouveau du temps de cet historien, puisque nulle part il ne parle avec étonnement de leur apparition; ou bien, son silence prouverait tout au plus qu'à ses yeux ces machines étaient si peu importantes en rase campagne, qu'il crut inutile d'en parler à propos de la bataille de Crécy. Mais M. F.-C. Louandre vient de publier dans son intéressante *Histoire du Ponthieu*, un passage d'un manuscrit de Froissart conservé à la bibliothèque d'Amiens, qui détruit toutes ces suppositions: car on y lit : « Et li Angles descliquerent aucuns canons qu'il avoient en « la bataille pour esbahir les Genevois (1). » Froissart confirme donc le dire des autres chroniqueurs. D'ailleurs, un manuscrit anglais de l'époque signale l'existence de canonniers dans l'armée d'Edouard III ; il est donc naturel de penser que ce grand guerrier avait des canons à Crécy (2).

De plus, il n'est point vrai qu'il ne soit pas fait mention de canons dans les batailles du XIVe siècle. Car, lorsque le prince de

---

(1) *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, par F.-C. LOUANDRE, tom. I, p. 236. Paris, 1844.

(2) Trois cent quatorze maçons, charpentiers, forgeurs, ingénieurs, tentiers, mineurs, armuriers, canonniers (gunners) et artilleurs à 12, 10, 6 et 3 deniers par jour. Solde de l'armée d'Édouard III, en Normandie et devant Calais, la 20e année de son règne. Ex Rotulo quodam penes arth. Agard-Thes. in novo Palatio; Westm. reposito. *Collect.*, tom. I, p. 160. GROSE, *Military Antiquities*, tom. I, p. 278.

Galles marcha sur Najara en 1364, pour remettre sur le trône Pierre le Cruel, il traînait à sa suite des *bombardes et des arcs à tour* (1).

Froissart dit qu'en 1369 les Anglais firent amener *des canons « et espringolles* qu'ils avoient de pourveance en leur ost, et pour- « vus de longtemps et usagés de mener (2). » Les citations précédentes tendent à prouver qu'on faisait usage de petits canons en rase campagne; car les historiens les désignent évidemment en les comparant avec les espringolles ou arbalètes à tour que nous avons représentées planche Ire, et qui, avant l'emploi de la poudre, formaient la seule artillerie de bataille. Il est donc à présumer que ces canons étaient également sur roues. Dans l'*Inventaire de l'artillerie de Bologne*, fait en 1381 (2), il est également fait mention de canons de campagne, sous la dénomination suivante : « Item novem bombardas « ad *scaramosando* » (pour escarmoucher). Enfin, nous avons vu qu'on se servit de petits canons en 1382 dans les guerres de Flandre.

Ces armes, on le conçoit, étaient très peu efficaces; et s'il n'est pas juste d'en nier l'existence à Crécy, il est encore plus injuste de vouloir attribuer à l'apparition de ces armes, comme plusieurs auteurs l'ont fait, une influence qu'elle ne pouvait point avoir. Les trois canons employés par les Anglais à Crécy ne peuvent être comparés qu'à trois de nos fusils actuels faisant une seule décharge. Comment donc croire que trois coups de fusil aient pu mettre en fuite 50,000 hommes?

A la fin du XIVe siècle, comme au commencement du XVe, les armes à feu jouissant de toute leur première vogue, l'usage s'en était

---

(1) Et chars a charrettes amainent à exploix,
Tentes, pavillons et riches ars turquois,
Bombardes, ars à tour, espées et espois.
Chronique rimée de Duguesclin, par CUVELIER, vers 11067.

(2) FROISSART, tom. I, liv. II, ch. CCLXXXIV, p. 585.

(3) *Voyez* aux pièces à l'appui, l'*Inventaire de l'artillerie*, en 1381-1397.

répandu partout et elles avaient reçu toutes les formes qu'il avait plu aux ouvriers de leur donner. On avait épuisé toute l'échelle des calibres depuis les tubes portant des balles de plomb de trente-deux à la livre (1), jusqu'aux bombardes et mortiers lançant des boulets de pierre de mille livres (2).

Il y avait la même diversité dans la nature des projectiles, et les canons lançaient des carreaux (3), des flèches enflammées, des boulets de pierre, de fer (4), de bronze, de plomb, des balles à feu, des pierres incendiaires, des grenades (5), des boîtes à mitraille remplies de balles de plomb (6) ou des sacs remplis de pierres (7). Au milieu de tout ce dédale, nous distinguerons : 1° les armes à feu portatives ou à main ; 2° les armes à feu de petits calibres ou de calibres moyens, employées généralement comme artillerie de campagne; 3° les bouches à feu de gros calibres qui servaient dans l'attaque et la défense des places. Nous parlerons surtout de ces dernières dans le second livre, qui traite de l'artillerie dans la guerre de siége. Cependant nous devons, dès à présent, sauf à y revenir plus tard, donner un extrait de la description que Christine de Pisan fait de l'artillerie française, description qui s'applique presque au XIVe siè-

(1) *Voyez* dans les pièces à l'appui, l'*Inventaire de l'artillerie de l'hôtel de ville de Paris*, en 1565. Les armes qui y sont décrites sont certainement beaucoup plus anciennes que la date de l'inventaire.

(2) « Certificat donné le 28 oct. 1431 par Guillaume, vicomte de Gisors..... à Pierre Faucon, tailleur de pierres et carrier, de faire traire des carrières de Vernon cent pierres pour faire pierres à canon, et que icelles il feict arrondir en tenant haulteur de chascune XXVI poulces selon le kalibre que sur ce lui bailla. » *Trésor des Chartes et archives*, sans date, imprimé par la Record's commission, exemplaire rare appartenant à M. Teulet.

(3) *Voy.* dans les pièces à l'appui, l'*Inventaire de la Bastille*, en 1420, où on lit. « Item deux canons de cuyvre à longs manches de boys pour gester carros. »

(4) *Voy.* dans les pièces à l'appui, l'*Inventaire de l'artillerie de Bologne*, de 1361 à 1367 où il est fait mention de boulets de fer d'environ 1, 2, 3 et 6 livres.

(5) *Voy.* dans les pièces à l'appui, l'*Inventaire de la Bastille*, de 1428, où on lit : « Deux pommes de cuivre à gester feu. »

(6) *Voy.* dans le même *Inventaire* de 1430, où on lit : « Une boete de feu en façon de canon enchasillée en boys gettant sept plommées à une fois. »

(7) « Lacus lapidibus plenus. » Tractatus Pauli Sanctini Ducensis. MS. 7239. *Voy.* le 2e vol., chapitre *Projectiles*.

cle, puisque dans son *Livre des Faits d'armes et de chevalerie*, elle parle de la bataille de Tongres qui eut lieu en 1408 comme d'un événement récent. (V. la page 30.) « Quatre grands canons, l'un appelé « Garitte, l'autre Rose, l'autre Sénèque et l'autre Marye. Le premier, « gettant de quatre à cinq cents livres pesant ; le second, gettant envi- « ron trois cents livres, et autres deux gettant deux cents livres au plus.

« Item ung autre canon appelé Montfort, gettant trois cents livres pesant, et selon les maistres est cestui le meilleur de tous.

« Item ung canon de cuivre appelé Artigue, gettant cents livres pesant.

« Item vingt autres communs canons gettant plommez et pierres communes (1). »

Les armes à feu portatives étaient employées dans les villes plutôt qu'en rase campagne. Ainsi, dès 1364, la ville de Pérouse avait fait fabriquer cinq cents petits canons d'une palme de longueur qu'on tirait à la main (2).

En 1369, les Anglais, conduits par Jean Chandos, levèrent, dit Froissart, devant Montsac, aucuns canons qu'ils *portoient* (3).

En 1381, la ville d'Augsbourg avait trente hommes armés de canons à main (4). Les Français se servirent dans la guerre contre les Liégeois, en 1382, de bombardes portatives (5). Mais ce dernier fait ne prouve pas que l'usage des armes à feu portatives fût répandu dans les armées françaises à cette époque ; car, si nous avons eu de bonne heure dans les villes des compagnies de coulevriniers (tel était le nom qu'on donnait aux tireurs d'armes à feu), nous n'avons eu véritablement de troupes *nationales* munies d'armes à feu portatives qu'au commencement du XVIe siècle (6).

---

(1) *Livre des Faits d'Armes.* MS de la Bib. roy., n° 7076, part. II, ch. XXI, fol. 58.
(2) POMPEO PELLINI, *Historia di Peruggia*, p. 1007 et HOYER, tom. I, p. 65.
(3) FROISSART, t. I, liv. II, ch. CCLXXVII, p. 579.
(4) BUSCH, *Handbuch der Erfindungen*, 1 th., p. 174.
(5) FROISSART, liv. II. ch. CLXXXI, p. 235.
(6) *Voy.* le 3e chapitre.

L'artillerie employée en campagne ne différait guère, nous le répétons, des armes à feu portatives, car c'était toujours à peu près les mêmes instruments, soit qu'ils fussent portés sur des chevaux ou sur des charrettes et puis tirés à main, soit qu'ils fussent placés à poste fixe sur des chevalets ou sur des roues (1). Cependant, dès la fin du XIVe siècle, on avait adopté un calibre moyen qui lançait des boulets de fer ou de plomb de plusieurs livres (2).

La première artillerie de campagne, considérée uniquement comme un obstacle, était disposée tout autour d'un corps d'armée, mêlée aux charrettes sur tous les abords; puis, ensuite, on la sépara des bagages et on la plaça sur le front ou sur les ailes, « les canonniers, dit Christine de Pisan, arrangés comme les arbalétriers et les archers (3). »

Cette expression prouve encore que, vers 1400, les canonniers sur le champ de bataille servaient des canons si petits, qu'on les assimilait aux soldats qui étaient munis d'armes de jet portatives. Une vignette, tirée d'un manuscrit intitulé *Vigiles de Charles VII* (V. planche III, fig. 3), est la représentation fidèle de la phrase de Christine de Pisan, quoique cette vignette soit d'une époque plus récente.

Quoi qu'il en soit, les canons de campagne portaient en général plus loin que les arcs et les arbalètes; ils avaient une plus grande force de percussion, agissaient sur l'esprit des troupes par le bruit de leur décharge, et augmentaient l'importance des positions défensives; cependant ils n'offraient d'avantages réels que pour les opérations secondaires de la guerre.

Fallait-il, par exemple, défendre ou attaquer un défilé, protéger

---

(1) En effet, on trouve dans l'*Inventaire de l'artillerie de Bologne*, en 1397. « Unum sclopum parvum a cavaleto (à chevalet), unum sclopum cum telerio (avec affût), VIII sclopos de ferro de quibus sunt tres a manibus. » (*Voy.* les pièces à l'appui.)

(2) *Voy.* la note 4 de la page 43.

(3) *Livre des Faits d'Armes*, MS n° 7076, fol. 32. Le colonel Renard se trompe donc en disant dans la *Revue militaire belge*, Liége, 1843, que Christine de Pisan ne fait nulle mention de l'usage des canons dans les batailles.

le passage d'une rivière, renverser quelque obstacle? les canons fournissaient un moyen facile d'obtenir ce résultat avec peu de monde; mais, en rase campagne, les armes à feu, embarrassantes et se chargeant lentement, ne pouvaient qu'imparfaitement remplacer les arbalètes à tour, et, une fois tirées, on n'avait plus le temps de les recharger. C'est ce qui obligea de multiplier les canons outre mesure; car, il est clair que, pour produire le même effet dans un temps donné, le nombre des bouches à feu doit augmenter en raison inverse de la rapidité du tir.

Ainsi en 1382, lorsque les Gantois sortirent de leur ville pour combattre le comte de Flandre, ils étaient au nombre de cinq mille hommes (1). Ils avaient deux cents chars de canons appelés ribaudequins. Ayant pris position, ils entourèrent tout leur camp de ces chars et firent une décharge générale qui força ceux de Bruges à ouvrir leurs rangs, ce qui contribua à la défaite de ces derniers.

Mais à la bataille de Rosbeque, qui eut lieu la même année, cette artillerie ne produisit pas grand effet. Elle fit, il est vrai, reculer les Français, mais de combien? d'un pas et demi (2).

A la bataille de Tongres ou Hasbain, en 1408, les deux partis avaient une grande quantité de ribaudequins et de coulevrines qui furent sans influence sur l'issue de la journée (3), si on en juge d'a-

---

(1) « Et chargèrent environ deux cents chars de canons et d'artillerie, et sept chars seulement de pourvéances.» FROISSART, liv. II, ch. CLIV. p. 203.

(2) FROISSART, liv. II, ch. CLXXXI, p. 233, et J. JUVÉNAL DES URSINS, p. 341. *Panthéon littéraire.*

Nous ne pouvons être de l'avis de M. le capitaine Brunet, qui, partout où il voit des canons, attribue à ces canons la victoire ou la défaite, suivant qu'ils ont été bien ou mal employés; nous pouvons encore moins adopter ses suppositions. Ainsi, à Rosbeque, les historiens ne font aucune mention de l'artillerie des Français; mais M. le capitaine Brunet dit : « Clisson montra trop de sagesse et de force dans ses dispositions, *pour ne pas employer l'artillerie dont il disposait;* l'action de cette artillerie *dut* contribuer à la déroute des Famands.» *Histoire de l'Artillerie*, t. I, p. 145.

(3) « En laquelle compagnie (celle du duc Jean de Bourgogne et du duc Guillaume), étoient seize cents que chars que charrettes d'armures et artillerie, vivres et plusieurs choses nécessaires à la guerre comme dessus est dit. » MONSTRELET, liv. I, ch. L, p. 129.

près le récit de la bataille écrit par le duc de Bourgogne lui-même, et inséré dans l'histoire de M. de Barante (tom. II, p. 179).

En 1411, l'armée du duc de Bourgogne, forte de quarante mille hommes avait, suivant J. Juvénal des Ursins, deux mille ribaudequins et quatre mille canons ou coulevrines (1). Il faut remarquer que les deux tiers au moins de ces chars étaient, si l'on en juge par des récits analogues, affectés à porter les munitions et les vivres, de sorte que le nombre en paraîtra moins exagéré. Toutefois, il nous semble difficile de croire qu'à cette époque, il y eût déjà quatre mille coulevrines ou armes à feu portatives.

A la bataille d'Azincourt, les canons ne firent probablement qu'embarrasser l'arrogante noblesse française (2), qui s'était placée entre deux bois dans un espace si resserré, que les arbalétriers n'avaient même pas de place (3).

Mais si dans les grandes rencontres les armes à feu ne produisaient pas encore d'effets bien sensibles, dans les rencontres partielles, au contraire, elles avaient la supériorité sur les arbalètes à tour; car elles étaient bien plus faciles à manier, et pouvaient renverser les obstacles. Ainsi, en 1382, les bombardes portatives des Français semblent avoir servi avantageusement à la défense du pont de Comines (4).

« Et les Liégeois avoient très grande multitude de chars et charrettes, ribaudequins et coulevrines chargées. » *Idem*, p. 130.

(1) J. Juvénal des Ursins, p. 462.

Le Religieux de Saint-Denis dit, qu'il n'y avait que mille charrettes et chariots, dont une partie était destinée à porter les malades ou ceux qui seraient fatigués de marcher. *Histoire de Charles VI*, liv. XXXI, ch. XII, p. 771.

Lefevre de Saint-Remy, au contraire, prête à cette même armée douze mille voitures, ch. XI, p. 14. Édit. 1667.

(2) Quelques auteurs ont écrit qu'il n'était fait nulle mention de l'artillerie à Azincourt. Monstrelet, cependant, s'exprime ainsi : « Les François étoient bien cent cinquante mille chevaucheurs et grand nombre de chars et charrettes, *canons*, *ribaudequins* et autres habillements de guerre. » Monstrelet, liv. I, ch. CLIII, p. 373. Et Lefevre de Saint-Remy, témoin oculaire, dit : « Les François furent bien 50,000 hommes et grand nombre de chariots et charrettes, canons et serpentines. » *Histoire de Charles VI*, ch. LXI, p. 90, édit. Le Laboureur.

(3) Lefevre de Saint-Remy, ch. LXI, p. 90.

(4) Froissart, liv. II, ch. CLXXXI, p. 235.

J. Juvénal des Ursins prétend qu'au siége d'Arras, en 1414, les Français se servirent avec avantage de canons à main pour repousser les sorties des assiégés (1). Mais il est plus probable, d'après le récit d'autres auteurs, que ces canons à main ont été au contraire employés par les assiégés (2).

L'exemple le plus remarquable de l'influence des armes à feu dans les combats d'avant-postes, nous est fourni en 1418. « Le seigneur « de Cornouailles, dit Monstrelet (3), lieutenant du roi d'Angleterre, « voulant passer la Seine près de Pont-de-l'Arche, vint à tout huit « petites nacelles dedans lesquelles il se mit en l'eau, accompagné « de son fils, âgé de quinze ans, de soixante combattants et un seul « cheval, chargé de *petits canons* et autres habillements de guerre. « Si fit nager en une petite île qui étoit au milieu de l'eau, de la- « quelle ils pouvoient pleinement *traire* sur les François dessus dits « qui gardoient le rivage. Lesquels François, étant bien huit cents « combattants et douze mille hommes du commun du pays, se dé- « partirent en grand desroy, et adonc ledit Cornouailles et ses gens « passèrent outre par les bateaux dessus dits et descendirent à terre. »

Ici, on voit les petits canons protéger le débarquement et répandre la terreur dans la multitude.

L'artillerie devait agir efficacement contre le convoi des Anglais, qui s'avançaient en 1428, pour ravitailler l'armée de Talbot, assiégeant Orléans. Cependant, quoique cet engagement ait été nommé combat des Harengs, parce que les boulets défonçaient les tonneaux remplis de cet approvisionnement de carême (4), cette cir-

(1) « Les François avoient des canons à main pour recevoir les assiégés, et à toutes les sorties qu'ils firent, ils furent reboutés à leur grand dommage. » J. Juvénal des Ursins, p. 500.

(2) *Histoire de Charles VI* par un religieux de Saint-Denis, liv. xxxiv, ch. xii, p. 960.

(3) Liv. i, ch. cc, p. 438.

(4) « Puis approchèrent le charroy, car ceux d'Orléans qui estoient là en grand nombre, les chargèrent à merveilles de belles coulevrines contre lesquelles rien ne résistoit qui ne fût mis en pièces. » *Histoire anonyme de Charles VII, dite de la Pucelle*, édit. Godefroy, p. 503, et Monstrelet, liv. ii, ch. lxi, p. 598.

constance ne suffit pas pour donner la victoire aux Orléanais.

On voit donc qu'en France dans les batailles l'artillerie ne joue pas encore un grand rôle. Il en est de même dans les pays étrangers. Au commencement du XVe siècle, l'Allemagne fut profondément remuée par la guerre des Hussites. Les deux armées étaient partout encombrées de chariots dont elles se servaient comme d'un rempart mobile, et les canons qu'elles possédaient paraissent avoir été sans influence sur le champ de bataille. A Brux en 1421, à Maleschow en 1424, à Aussig en 1426 (1), à Tachau en 1431 (2), l'artillerie des Hussites, comme celle des Autrichiens, est tour à tour la proie du vainqueur sans être la cause de la victoire.

Cependant vers le milieu du règne de Charles VII, l'artillerie paraît avoir subi d'importantes améliorations, puisque l'effet en devint plus décisif sur les champs de bataille. Nous avons employé l'expression dubitative, parce que, malgré nos recherches, nous n'avons rien trouvé qui nous autorisât à affirmer, comme le font plusieurs auteurs modernes, que les frères Bureau aient fondé un système régulier d'artillerie. Il est vrai que le général Marion, homme plein d'érudition, croit avoir lu quelque part que Jean Bureau fit fabriquer pour le siége de Bordeaux, en 1452, *des bombardes* lançant des boulets de pierre de 70 livres, des *canons* lançant des boulets de fer de 64, de 48 et 32 livres, *des coulevrines* de 32, 16 et 8, *des moyennes* de 8, 4 et 2, et enfin des petites pièces lançant des boulets de 2, 1/2 et 1/4. Mais le savant général auquel nous nous sommes adressé, nous a fait dire qu'il lui était impossible de retrouver la source de ces renseignements; nous avouerons donc, que, malgré une autorité si compétente, nous mettrons en doute cette asser-

(1) « Devant Brux, les Bohèmes perdirent deux gros canons, deux mortiers et vingt-quatre petites pièces. » *Chronique bohème* de WENCESLAS HAGECK, traduite en allemand par SANDEL, part. 2e, p. 100 verso, 120 verso et 125. Prague, 1596.

(2) A Tachau, les impériaux perdirent cent cinquante canons, d'après LENFANT, *Histoire des Hussites*, tom. I, liv. XVI, p. 318.

tion tant que le document original n'aura pas été produit. Et voici sur quelles raisons s'appuient nos doutes : premièrement l'artillerie française ne semble pas, à cette époque, avoir innové, mais avoir cherché à s'approprier les inventions des peuples voisins. Car, en 1440 « Charles VII, dit Monstrelet, envoya à Tournay et « dans les marches de Flandres, acheter certain nombre d'artillerie « et d'habillements de guerre, pour mener en sa ville de Paris (1). » En 1456, ce roi remboursa à Gaspard Bureau une certaine somme pour un juif qu'il avait fait venir d'Allemagne « pour apprendre certaines « choses subtiles touchant le fait de l'artillerie (2). » Secondement, ni avant ni après Charles VII, nous ne voyons employer aucun des calibres précités; car, d'après Amelgard, au siége de Caen en Normandie en 1450, il y avait vingt-quatre grandes bombardes dont l'embouchure était si large, qu'un homme aurait pu s'asseoir dedans, sans baisser la tête (3). L'inventaire de l'artillerie fait en août 1463, n'indique rien de semblable (voy. les pièces à l'appui); les canons fondus sous Louis XI ne se rapportent point aux données ci-dessus. Troisièmement, enfin, si d'un côté les frères Bureau firent un emploi plus judicieux de l'artillerie, ils firent encore un fréquent usage des anciennes machines, et justement devant Bordeaux ils proposent, d'après Mathieu de Coussy, de réduire la place en peu de temps avec des engins volants (4), nom qu'on donnait aux machines à contre-poids (Voyez liv. II, ch. I).

---

(1) MONSTRELET, liv. II, ch. CCLV, p. 811.

(2) *Histoire* du P. ANSELME, p. 140.

(3) « Mirum vero erat et horrendum inspicere bombardas seu petrarias ingentis magnitudinis cum aliis minoribus bombardellis pene innumeris quibus ad oppidi expugnationem ex omni fere parte ipsum oppidum cinctum erat; nam de majoribus vigenti quatuor fuisse referuntur, in quarum non nullarum foraminibus homo sedens facile, cervice erectâ, stare potuisset. » Obsidio Cadomi. Amelgardus. Liv. IV, ch. XXV, p. 69, verso. MS de la bibliothèque royale n° 5963.

(4) « Sire, dit Jean Bureau, je vous promets sur ma vie qu'en peu de temps je vous rendrai la ville (de Bordeaux) toute détruite et exilée par vos engins vollants. » MATHIEU DE COUSSY, ch. LXXVII, p. 132.

Enfin, le seigneur de Beuil, auteur du *Jouvencel* (1), qui écrivait au commencement du règne de Louis XI, bien loin de faire mention de nouveaux calibres, ne fait que copier mot pour mot la description de l'artillerie donnée par Christine de Pisan dans son *livre des Faits d'armes*, et que nous avons reproduite page 44.

Quoi qu'il en soit, il résulte évidemment du récit des guerres de cette époque, que les frères Bureau étaient très versés dans leur art et qu'ils dirigèrent l'artillerie avec habileté. Nous devons même, à ce sujet, relever une erreur qui se trouve dans l'*Histoire de France* de M. Michelet (tom. v, p. 223) qui, non-seulement ne parle pas de Gaspard Bureau quoiqu'il fût maître général de l'artillerie, mais qui tire du titre de trésorier que portait son frère Jean, la conséquence suivante. « Ce Bureau était un homme de robe, un maî-« tre des comptes. Il laissa là la plume, montrant par cette remar-« quable transformation, qu'un bon esprit peut s'appliquer à tout. » Or, si le célèbre historien avait lu avec attention la vie de Jean Bureau, il aurait vu que cet homme, élevé sous le harnais, avait été dès son jeune âge employé à l'artillerie pendant la domination anglaise (2), qu'il fut nommé maître de l'artillerie au siége de Meaux, le 21 juillet 1439, et qu'il ne fut nommé trésorier de France et maître des comptes, que le 2 mai 1443 (3), emploi qui ne l'empêcha point de conserver sa charge dans l'artillerie.

Ainsi donc, si cet exemple prouve quelque chose, ce n'est pas qu'un financier puisse faire un bon artilleur, mais, au contraire, qu'un artilleur peut faire quelquefois un bon financier.

---

(1) MS de la bibliothèque royale n° 205, fol. 77, verso.

(2) « Erat tunc in ministerio regis Francorum generaliter super omnes machinas et bellicos apparatus præpositus magister Joannes Bureau, civis Parisiensis, vir quidam plebeius et staturâ corporis parvus, verum audax et animo magnus, qui in usu et exercitio hujus modi machinarum atque in eis convenienter ordinandi valde industrius et peritus erat, utpote jam per annos plurimos *etiam sub Anglorum servitio ac ditione tali officio incubuerat.* » Amelgardus. liv. v, ch. vi, fol. 77, verso, MS. n° 5963.

(3) *Voyez* second volume, article *Personnel.*

Les seules miniatures représentant l'artillerie de cette époque, que nous ayons pu nous procurer, sont reproduites à la planche III. Les figures 1 et 2 sont tirées du *MS de Froissart,* du XVe siècle ; les figures 3 et 4, des *Vigiles de Charles VII*, écrites en 1484; la figure 5 est d'un MS de la bibliothèque royale n° 6762, intitulé *Chroniques des guerres advenues en Angleterre et Bourgogne*, depuis l'an 1444 jusqu'à l'an 1471; la figure 6 a été prise de la *Chronique du Haynaut*, MS de la bibliothèque de Bourgogne, écrit en 1431; la figure 7 est un canon allemand de la même époque, remarquable parce qu'il est à quatre roues et à timon. La figure 8 est prise d'un MS de la bibliothèque de Bourgogne, du commencement du XVe siècle; la figure 9 appartient à une édition des *Vigiles de Charles VII*; les figures 10 et 11 sont tirées d'un MS de la bibliothèque royale n° 6993; les figures 12 et 13 représentent, à ce que nous croyons, des pièces italiennes de la fin du siècle et sont copiées du MS n° 2655.

On menait de gros canons en campagne; car, au combat de Saint-Jacques, en 1444, il y avait une bombarde de trente-six centimètres de diamètre, lançant un boulet de pierre de cent vingt livres, et qui est encore conservée à Bâle. La figure 4 fait voir qu'il y avait à cette époque de bien gros et de bien petits calibres portés sur roues.

L'usage des ribaudequins, appelés désormais orgues, s'était toujours conservé, et, en 1444, les Suisses avaient une pièce nommée canon à grêle (*hagel-buchse*), qui consistait en un train surmonté de neuf petits canons (1). En Italie, le général Coglione avait au combat de la Riccardina, en 1446, des petits canons portés sur des charrettes, longs de trois brasses, et lançant une balle grosse comme une prune (2). Paul Jove signale bien à tort ce fait comme une invention

(1) WURSTISEN, *Chroniques*, p. 420.

(2) Gli elogi vite brevement escritte d'huomini illustri di guerra di PAULO GIOVE, tradotti per mess. DOMENICHI, lib. III, p. 139. Venezia, 1537.

Fig. 4

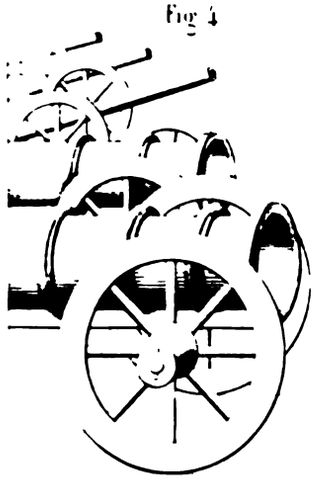

Fig. 1

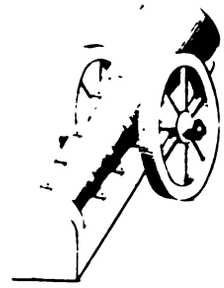

Fig. 2.

Fig. 3.

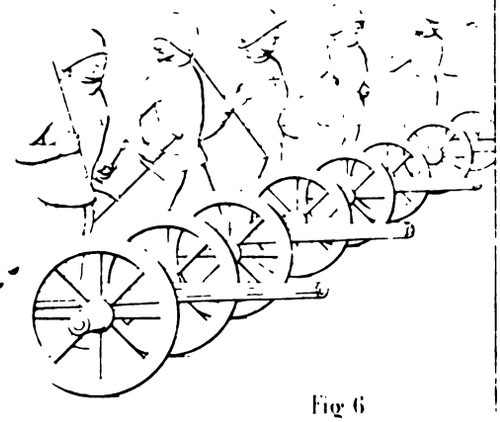

Fig. 5

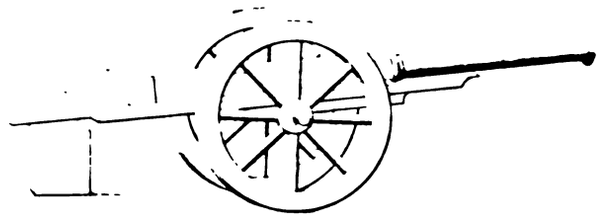

Fig. 6

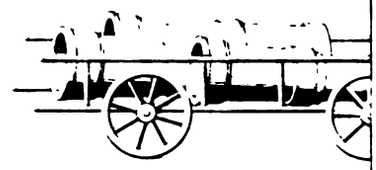

Fig. 7

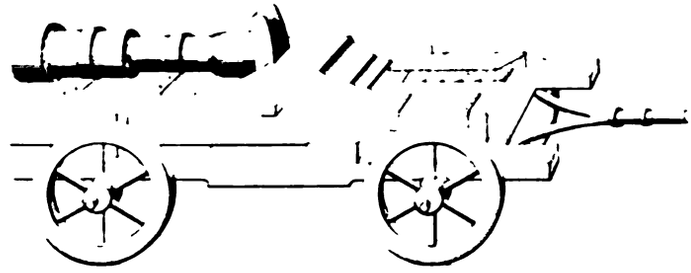

Fig. 10.

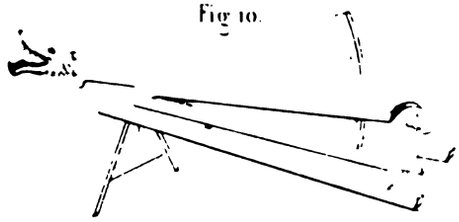

Fig. 11

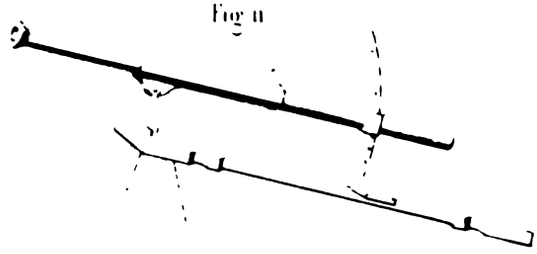

Fig. 8.

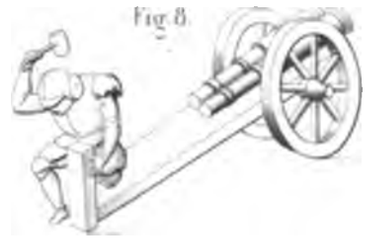

Fig. 9.

Fig. 12

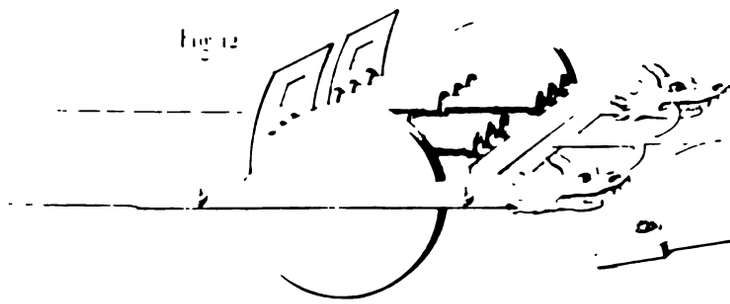

Fig. 13.

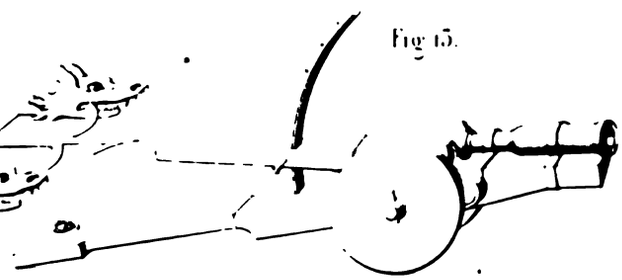

propre au général italien. Les petits calibres étaient déjà assez mobiles pour être désignés sous le titre d'artillerie volante ou d'artillerie légère.

Aussi, vers le milieu du XVe siècle, l'artillerie produisit plus d'effet dans les combats. A la bataille de Bulligneville, en 1431, l'artillerie au lieu d'être éparpillée sur tout le front, est mise au centre et sur les ailes; on la masque habilement derrière un rideau d'archers, et elle répand à propos la terreur et la mort (1).

En 1444, l'artillerie française tira avec succès contre les Suisses au combat de Saint-Jacques. Une petite rivière, la Birs, séparait les combattants. Les Suisses voulurent la traverser sur un pont. Le feu de l'artillerie les en empêcha et tua deux cents hommes (2). Ils furent obligés de passer la rivière à gué; parvenus sur l'autre rive, ils furent bientôt repoussés par le nombre, alors ils se réfugièrent dans un hôpital et derrière les murs d'enceinte du jardin; mais l'artillerie rasa en peu de temps ces murs, et renversa ainsi le dernier espoir de ces héroïques soldats, qui moururent tous plutôt que de se rendre (3).

Bullinger dit même que les Français jetèrent de la poudre dans le bâtiment pour le faire sauter (4). Si ce fait est vrai, ce combat serait aussi curieux sous le point de vue militaire que sous le point de vue politique; car les écrivains de l'époque disent que la Suisse n'é-

---

(1) « firent assecoir aucuns canons et coulevrines sur les deux bouts et au milieu de leurs batailles..... et quand ce vint que les Barrois furent bien près d'eux, comme à douze ou seize *diestres*, ils boutèrent le feu tout à une fois dedans leurs canons et coulevrines dessus dites et avec ce élevèrent un très grand cri; pour la doute desquels canons grand partie d'iceux Barrois se plongèrent contre terre et furent fort effrayés.» *Chroniques* de MONSTRELET, liv. II, p. 650 et 651.

(2) TSCHUDI et MULLER, *Histoire des Suisses*, tom. IV, ch. I, p. 82. Leipsick, 1805.

(3) Do worend im tarras-buchsen die zuo allen orten in schuezend das sii den garten gewunnent, etc. CH. DE ERHARD von. Appenweiler Secularschrist der *Hist. gesellsch*, etc. Basel, 1844, p. 11.

(4) Citation de MULLER, *Histoire des Suisses*, tom. IV, ch. I, p. 86. Leipsick, 1805.

tait que le prétexte de l'expédition, et que Louis XI, alors dauphin, disait hautement que le Rhin était la frontière naturelle de la France (1).

Six ans plus tard, l'artillerie produisit encore des effets décisifs : en Normandie, près du village de Formigny, les Anglais s'étaient mis en bataille derrière un pont sur lequel les Français devaient passer; ceux-ci braquèrent contre ce pont des coulevrines de gros calibres (car sans cela on eût pu les emporter), qui firent beaucoup de mal aux Anglais. Elles furent prises et reprises et semblent n'avoir point été sans influence sur le gain de la bataille (2). Cette circonstance, d'un point disputé pendant le combat, prouve déjà un progrès réel dans le maniement des troupes; car il faut déjà une certaine discipline pour que des soldats reculent, se rallient, reviennent à la charge et triomphent.

A la bataille de Gavre, en 1453, l'artillerie des Gantois avait à tel point fortifié leur position, que le maréchal de Bourgogne crut prudent de se servir d'un stratagème pour les attirer hors de la ligne de leurs canons (3).

« Puis ensuite, dit Olivier de la Marche, si fut avisé d'envoyer de « la légère artillerie devant les premières compagnies, et si tost que

---

(1) Schamdocher, Mutius et Muller, tom. IV, p. 74, et Æneas Sylvius s'exprime ainsi : « Nonnullis autem se velle vindicare jura domus Franciæ asseverabat, quæ usque ad Rhenum protendi dicebat. *Lettre* à J. Gebs, regio prothonotario, datée de Nuremberg, 1444.

(2) « Leurs coulevrines qui tiroient fort sur la bataille d'iceux Anglois qui en recevoient grand dommage et empêchement..... Et ordonna six cents archers pour aller gaigner ces coulevrines, ce qu'ils firent. » *Chronique* de Mathieu de Coussy, ch. XLI, p. 78. *Panthéon littéraire*, et de même Alain Chartier, p. 188.

(3) « Le duc doncque neust pas plustôt mis ses gens en ordonnance que ceulx de l'avant-garde ne veissent les Gantois aussi rengiez devant eulx en bataille, leurs coulevrines et autres engins à pouldre mis devant eulx par très bonne manière. Cette manière veue par le maréchal de Bourgogne, chef de l'avant-garde, doubtant que desdiz engins à pouldre ils ne tuaissent ses gens il les fist ung petit reculler dont cuiderent les Gantois qu'ils s'en volussent fuir. Et en laissant leurs engins derrière eulx se prindrent à haste et à approuchiez les Bourguignons. » *Chroniques des guerres advenues entre France et Angleterre*. MS de la bibliothèque royale n° 6762, fol. 86 recto.

« ladicte artillerie fut assise et qu'elle commença à tirer, les Gan-
« tois s'ouvrirent et se déréglèrent de leur ordre (1). »

Dans la même année, les Français retranchés devant la ville de Castillon qu'ils assiégeaient, furent attaqués par Talbot, mais l'artillerie française foudroya les assaillants, tua le fameux chef anglais et fut cause de la victoire (2).

Ainsi donc, vers le milieu du XVe siècle, l'artillerie avait, sur le champ de bataille, fortifié la défense contre les brusques attaques de la cavalerie, et rendu aux positions toute leur importance. Il ne s'agissait plus de rechercher comme autrefois pour rendez-vous du combat, un lieu dégarni de marais ou de bois (voyez page 31); on occupait, au contraire, tous les lieux où l'artillerie pouvait être le mieux placée et produire le plus d'effet. Cependant, comme elle était peu mobile, il était difficile de la mener promptement contre l'ennemi; l'habileté consistait alors à faire le contraire, c'est-à-dire, à attirer l'ennemi sous le feu des canons, par quelque ruse ou par quelque manœuvre. La préoccupation des assaillants d'éviter les effets de l'artillerie, la longue portée des coups qui éloignait les combattants, rendaient les chefs plus circonspects, compliquaient les mouvements des troupes; il fallait donc plus de talent pour les diriger, et la tactique qui est la science de ces mouvements devait nécessairement donc renaître, puisque le besoin s'en faisait sentir.

Mais si l'artillerie de bataille avait déjà acquis une certaine importance, les armes à feu portatives, dont se servaient surtout les Bourguignons, les Allemands et les Suisses, étaient encore, en rase campagne, bien inférieures aux anciennes armes de jet, et l'arc conservait toute sa supériorité; car, contre des objets animés, le principal avantage consiste bien moins dans la quantité de mouvement d'un projectile que dans la légèreté, la simplicité de l'arme qui

(1) Olivier de la Marche, liv. I, ch. XXVIII, p. 483.
(2) *Chronique* de Mathieu de Coussy, ch. LXXI, p. 124.

permet de tirer promptement un grand nombre de coups, et on peut dire qu'à cette époque, on tirait dans le même temps un coup de coulevrine, trois coups d'arbalète, six coups d'arc (1). Philippe de Commines avait donc raison de dire, au commencement de la période suivante que, « la souveraine chose du monde pour les ba- « tailles sont les archers », et il ajoutait cette maxime vraie pour toutes les armes de jet portatives : « Mais qu'ils soient à milliers, car « en petit nombre ne valent rien (2). »

Nous verrons dans les chapitres suivants cette supériorité de l'arc ou de l'arbalète se conserver en France jusqu'à François Ier, et en Angleterre jusqu'à Elisabeth (3).

La longue période que nous venons de parcourir peut donc se résumer de la manière suivante :

Jusqu'en 1346, l'homme d'armes à cheval règne en maître sur le champ de bataille. C'est à peine si des retranchements peuvent opposer un obstacle à l'impulsion de ces hommes de fer qui s'avancent au galop ; mais les masses d'archers arrêtent court cette fougueuse cavalerie ; elle met pied à terre, se réunit en bataillons profonds, afin de compenser, par l'accroissement de la masse, ce que son choc a perdu de vitesse. Enfin l'artillerie à feu fait adopter la guerre de position, qui oppose à une valeur téméraire la prudence et la réflexion. Cependant la guerre n'est pas encore une science et les éléments qui composent les armées ne se sont pas encore développés.

L'infanterie compacte et solide n'existe nulle part, ou plutôt, si elle existe en Allemagne et en Suisse, les avantages qu'elle procure ne se sont point encore révélés à tous les yeux. La cavalerie se chargeant de tous les rôles du soldat, n'en remplit aucun parfaitement bien, et l'artillerie n'est encore qu'un accessoire.

---

(1) Grose, *Military Antiquities*, tom. I, p. 139, d'après Neade.

(2) Philippe de Commines, *Chroniques*, liv. I, ch. III, p. 9. *Panthéon littéraire*.

(3) Même en 1643, pendant les guerres civiles de l'Angleterre, les compagnies d'archers se firent encore remarquer. Grose, *Milit. Antiquities*, tom. I, p. 142.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LOUIS XI A FRANÇOIS Ier, OU DE 1461 A 1515.

Forces militaires de Louis XI et de Charles le Téméraire.

Vers le milieu du XVe siècle, paraissent sur la scène du monde trois grandes figures historiques qui, chacune, sous le point de vue politique, comme sous le point de vue militaire, ont leur caractère particulier. Ce sont Louis XI, Charles le Téméraire et le peuple suisse.

Louis XI représente le pouvoir royal domptant les grands vassaux, organisant de puissantes forces militaires, et cherchant à introduire dans le gouvernement et dans l'administration, l'unité qu'il fallut encore plus de 300 ans pour établir (1).

Le duc Charles de Bourgogne représente la féodalité arrogante et fière qui croit pouvoir fonder un empire sans peuple et sans point central. Riche de toutes les ressources qu'a inventées la science, il ne sait point en profiter parce qu'il met les moyens nouveaux au service de vieilles idées, et tombe expirant aux pieds d'un peuple de pasteurs.

Les Suisses, devenus soldats par des luttes sans cesse heureuses depuis 160 ans, révèlent tout à coup au monde une nouvelle force,

(1) On voit, dans les *Mémoires* de PHILIPPE DE COMMINES, que Louis XI qui, en domptant la noblesse, contribua si puissamment à créer l'unité politique de la France, entretint un grand nombre de troupes permanentes, s'efforça de diminuer les procès en cherchant à réformer la législation, et voulut établir l'unité des poids et mesures.

la force d'une infanterie compacte et disciplinée. Ils repoussent par leur courage une agression injuste. Pour la première fois depuis Courtray, l'infanterie plébéienne dompte à elle seule les cuirasses dorées, dans une bataille rangée, et l'Europe voit avec étonnement le spectacle nouveau d'un peuple libre terrassant le souverain féodal le plus puissant de son époque, sous les yeux d'un roi despote qui applaudit.

A peine sur le trône, Louis XI pense à fortifier son pouvoir. Comme son père, il donne tous ses soins à l'organisation des francs-archers (1), à la régularisation de la gendarmerie. Charles VII avait réduit la lance fournie à sept chevaux, Louis XI la réduit à six, il oblige ses gendarmes à des revues fréquentes, à une discipline sévère, il les force à diminuer leur bagage (2).

L'artillerie appartenait toujours aux villes, aux châteaux, aux métiers, aux corporations; le collége des notaires même avait des canons (3). Louis XI augmenta de beaucoup l'artillerie royale. Il fit

---

(1) « Ordonnances sur les monstres des troupes qui devront être faites de trois mois en trois mois », donnée en avril 1467 aux Montils-les-Tours. *Collection*, tom. XVII. *Voyez* également les ordonnances du 30 mars 1475 sur les Francs-Archers.

(2) « C'est à savoir la lance trois chevaux pour lui, son page et le coustillier et les deux « archers deux chevaux et un cheval pour le varlet, et qu'il n'auroit plus de panier à porter « leurs harnois, et avec ce ne séjourneroient qu'un jour en un village (année 1473).» Les *Chroniques* de LOUYS DE VALOIS, attribuées à JEAN DE TROYES, p. 107. Paris, 1747.

(3) Archives du royaume. — Section judiciaire. — Boîte des priviléges des secrétaires du roi.

« Pour ce qu'il a esté remonstré à messieurs les maistres des requestes de l'ostel du roi nostre Sire, et à nous notaires et secrétaires dudit seigneur lors estans en la chancellerie, que ledit seigneur pour la conduite de sa guerre espère brief estre mené à intencion de soy aidier *de deux serpentines appartenant au colliege desdits notaires* a esté ce jour faicte assemblée par mesdits seigneurs les maistres des requestes et nous notaires et secrétaires dudit seigneur cy soubz escrips en la chambre desdictes requestes ou palais à Paris et illec par mesdis seigneurs des requestes et nous a esté délibéré que pour obéir et accomplir la bonne entencion et vouloir dudit seigneur ainsi que de raison est et que tenuz y sommes, lesdiz deux serpentines seront baillées et délivrées audit seigneur ou à cellui ou à ceulz qu'il voudra à ce commettre ou envoier en l'armée dudit sieur tout à son bon plaisir et ordonnance et avec ce que pour le paiement et la despense des gens et chevaulx qu'il conviendra pour ce faire et avoir plomb à faire, pommes a gecter et mouffles de cuivre pour les fondre et coffretz pour les mectre et porter sera payé la somme de cinquante livres tournois pour une foiz dont mes-

fondre douze gros canons de bronze à chambre, surnommés les douze pairs, dont un fut perdu à la bataille de Montlhéry, en 1465 (1). En 1470, il fit venir, de Tours à Paris, toute la belle artillerie qu'il y avait créée dans cette première ville (2). Plus tard (1477), il fit fondre douze immenses bombardes en bronze lançant un boulet de fer de 500 livres (3). Le prévôt des marchands fit construire à Paris par son ordre de belles serpentines (4), et Philippe de Commines nous dit que : « Louis XI fesoit ses armées si grosses qu'il se trou-« voit peu de gens pour les combattre, et étoit bien garni d'artille-« rie mieux que jamais roy de France (5). » Quand, en 1465, il rentra dans Paris à la tête de 12,000 hommes qu'il amenait de Normandie et du Maine, il avait soixante chariots de poudre et d'artillerie (6). Le premier, il établit en 1480, au Pont-de-l'Arche, pour y exercer ses troupes, un camp retranché ayant *deux milles de longueur*. Ces troupes se composaient de « dix mille hommes de pied, deux « mille huit cents pionniers, quinze cents hommes d'armes de son « ordonnance pour descendre à pied quand il seroit besoin, dit Phi-« lippe de Commines (7), et une artillerie qui pouvoit être facile-

---

diz sieurs des requestes ont offert de paier et paieront 10 livres tournois, et le surplus montant 40 l. t. sera paié par maistre Jehan de Bailly, notaire et secrétaire dudit seigneur, procureur et receveur dudit colliege, etc., etc. Fait à Paris en la chambre desdictes requestes soubs nos seings manuels le XIIIe jour d'avril l'an mil CCCC soixante-quinze après Pasques. »

signé Budé, Froment, Picart, Villechastre, Anthonis, Mustrecolle, Lamy, Depuisgiraut, de Wignacourt, Regnaut, Dasnières, Jaupitre, Hodon, Chambon, Pouffe, Triboulet, Rolant Chevalier.

Je dois ce document à l'obligeance de M. J. Guicherat.

(1) J. DE TROYES, p. 98. Edit. Godefroy. Paris, 1747.

(2) *Ibidem*, p. 88.

(3) J. DE TROYES, p. 146. L'accident arrivé à une de ces bombardes et rapporté par cet auteur, s'explique en supposant que ces pièces faites pour tirer des boulets de pierre ne purent résister à l'effort nécessaire pour lancer un boulet de fer de même calibre.

(4) J. DE TROYES, p. 89 et 96, année 1472.

(5) *Chroniques* de PH. DE COMMINES, liv. VI, ch. VI, p. 169.

(6) MS. LEGRAND, liv. VIII, p. 91.

(7) PH. DE COMMINES, liv. VI, ch. VII, p. 171.

« ment voiturée où l'on vouloit [1], et un grand nombre de chariots « et de chaînes [2]. »

La puissance du duc de Bourgogne n'était pas moins considérable : Noblesse nombreuse, archers anglais, soudoyers allemands, troupes auxiliaires italiennes, artillerie imposante composée de trois cents bouches à feu et d'une grande quantité de coulevrines et de haquebuttes [3], la force matérielle ne lui faisait pas défaut : mais les ressources les plus nombreuses ne sont rien si le génie ne préside pas à leur emploi, et Charles de Bourgogne n'avait hérité que de l'esprit de la vieille noblesse qui savait mourir mais était incapable de rien diriger. Tandis que Louis XI, d'après le dire d'un auteur contemporain, d'autant plus croyable qu'il détestait le roi de France, « avoit une telle prédilection pour son infanterie, qu'il au- « roit préféré perdre 10,000 écus plutôt que le moindre archer de « la compagnie [4]. » Charles le Téméraire au contraire méprise les gens de pied, et, à Montlhéry, il renouvelle les suicides de Courtray et de Crécy, en passant lui-même par-dessus ses propres archers [5]. Au lieu de mettre pied à terre, comme c'était alors l'habi-

---

(1) Louis XI « des tablettes et chariots avoit fait faire munition, lesquelles par leur circuit contenoient une grosse armée où ces gens d'armes seroient contenus enclos comme dans une ville, n'estoient moins fermes que les épaisses murailles d'une cité, pour repousser les bombardes des corps d'artillerie ou pour les jetter avecque ce qu'elle part que le roy l'eust commandé pouvoient estre par pièces transportées et voiturées. » *La mer des chroniques*, Robert Gaguin, fol. 190 verso. Paris, 1528.

(2) « Unde et tunc apud dictum locum montis Argi et in plurisque aliis locis rex magnas machinas et belli apparatus fabricari faciebat. Fecit enim tunc pro munimine castrorum cathenas fabricari ferreas in tanta numerositate quod ex eis invicem connexis et de ligneis palis per spatia certa affixis et pendentibus cingi poterant castra habentia in ambitu spatium duorum ferme miliarum Italorum. Serpentinas etiam et similes machinas belli *cum fusi ex ferro lapidibus* cudi et fieri pene innumeras faciebat. » Amelgardi, Presbyteri, Leodiencis, liv. I, ch. XVII, p. 149. MS de la bibliothèque royale n° 5963.

(3) *État de la maison du duc de Bourgogne*, par Olivier de la Marche. Notice, p. XXXIV. *Panthéon littéraire.*

(4) *Chronique* de Molinet, liv. II, ch. LVI, p. 147.

(5) « A Montlhéry, il avoit été dit que l'on se reposeroit deux fois en chemin pour donner hâleine aux gens de pied; toutefois, tout le contraire se fit. Les hommes d'armes bourgui-

tude, ou plutôt une nécessité, il reste à cheval (1), et fait donner la cavalerie dans des lieux où elle ne saurait combattre avec avantage. Il la lance, sans donner le temps à son infanterie de la suivre (2). Quant à son artillerie, nous verrons qu'il l'employa toujours mal à propos dans les siéges comme en rase campagne. Cependant, il faut le reconnaître, Charles le Téméraire était doué de cet esprit de détail qui perfectionne le mécanisme des armées, esprit utile sans doute, mais bien différent du génie qui fait les grands capitaines et qui seul produit de grands résultats.

Il organisa le premier cette espèce de comptabilité qui, se développant toujours de plus en plus, a fait dire à l'empereur Napoléon, qu'on n'aurait pas de véritable armée, tant qu'on ne mettrait pas en fuite toute cette effroyable administration *paperassière* qui l'encombre (3). Charles le Téméraire obligeait tous les chefs de ses hommes d'armes à savoir compter et écrire, ce qui alors était un anachronisme (4). Toutefois ses soldats furent-ils trois fois mis en déroute par des hommes qui certainement ne savaient pas lire.

La cavalerie surtout fut l'objet de ses soins, et il en perfectionna l'organisation et les manœuvres.

---

gnons *rompirent leurs propres archiers et passèrent par dessus* sans leur donner loisir de tirer un coup de flèche, qui étoit la fleur et l'espérance de l'armée.» PH. DE COMMINES, *Chronique*, liv. I, ch. III, p 10.

(1) A la bataille de Montlhéry (1465), dit Philippe de Commines, « de prime face fut advise que tous se mettroient à pied, sans nul excepter; et depuis muerent propos, car presque tous les hommes d'armes montèrent à cheval. Plusieurs bons chevaliers et moyens furent ordonnés à demeurer à pied dont Mons de Cordes (Ph. de Crevecœur) et son frère étoient du nombre, car entre les Bourguignons lors étoient les plus honorés, ceux qui descendoient avec les archiers et toujours s'y mettoit grande quantité de gens de bien, afin que le peuple en fût plus assuré et combattit mieux, et tenoient cela des Anglois. » *Chronique* de PH. DE COMMINES, liv. I, ch. III, p. 11.

(2) Devant Nuys (Neuss) « les hommes d'armes marchèrent plustôt que leurs archiers, lesquels à cause qu'ils étoient à pied ne purent les suivre. » *Chronique* de MOLINET, ch. XX, p. 131.

(3) *Mémorial de Sainte-Hélène*. Édit. 1832, tom. II, p. 58.

(4) « Le capitaine doit toujours porter un rolet sur lui, en son chapeau ou ailleurs. » Ord. de 1473. *Schweizerische Geschichts Forscher*, t. II, 1817.

La lance fournie du duc de Bourgogne comprenait neuf hommes : des piétons étaient adjoints aux hommes d'armes. D'après une ordonnance de 1471, chaque homme d'armes doit avoir trois archers à cheval, et comme hommes de pied un coulevrinier, un arbalétrier et un piquenaire (1). Une compagnie comprenait cent lances fournies sous le commandement d'un chevalier *condutier*. Pour neuf hommes d'armes le chef s'appelait dizenier, et chaque dizaine était divisée en deux chambres, dont l'une était commandée par le dizenier, et l'autre par le lieutenant du dizenier. Les hommes de trait marchaient, séparés des lances, sous la conduite d'un homme d'armes qui portait sur la salade, en une banderole, l'enseigne que son dizenier portait en la cornette de sa lance. De là est venue l'habitude de désigner sous le nom de cornette, un certain nombre de cavaliers (2). Chaque compagnie était donc composée de quatre cents hommes de cavalerie, dont cent lances et trois cents archers, et trois cents hommes de pied, dont cent arbalétriers, cent coulevriniers et cent piquenaires. Ces trois cents hommes de pied marchaient ensemble commandés par un chevalier particulier (3).

D'après Molinet, on formait des escadrons de vingt-cinq lances, et cet usage, dit-il, venait de l'Italie (4).

Gollut donne d'autres détails intéressants sur l'exercice des troupes de Charles le Téméraire. « Et pareillement les archiers à tous « leurs chevaux pour les accoutumer à descendre à pied et à tirer « de l'arc, en leur faisant apprendre la manière d'attacher et de « brider leurs chevaux ensemble, et les faire marcher après eux le

---

(1) Ordonnance du dernier jour de juillet 1471. *Journal de Paris* sous les règnes de Charles VI et Charles VII, p. 287.

(2) Ordonnance du duc Charles, *Journal de Paris*, p. 294.

(3) *État de la maison du duc Charles de Bourgogne*. Notice, p. XXXIII.

(4) « Et maintenant depuis que les Italiens se sont boutés en la maison de Bourgogne, ils sont nombrés par escuade et escuadrons, et contient une escuade vingt-cinq lances. De cette nouvelle mode ordonna le duc ses batailles ce jour à Nuys. » *Chronique* de MOLINET, ch. XIX, p. 124.

« front derrière leur doz, en attachant les chevaux de trois archiers « à brider aux cornes de l'arçon de la selle, au derrière du cheval « des paiges de l'homme d'armes à qui ils sont. En outre, de mar- « cher vivement de front, de tirer sans eux rompre et de faire « marcher leurs piquenaires en fronts serrés devant lesdits archiers, « et à un signe d'eulx mettre en un genoul en tenant leur pique « baissée de la aulteur des hars des chevaux, afin que les archiers « puissent tirer par dessus lesdits piquenaires comme par dessus « un mur, et que lesdits piquenaires voyant leurs ennemis mettre « en dessarois, ils fussent tous prêts à leur courir sus et aussi d'eux « mettre doz à doz à double défense ou en ordonnance quarrée ou « ronde, et toujours les piquenaires hors des archiers serrés pour « soutenir la charge des chevaux des ennemis, en enclouant au mi- « lieu d'eux les paiges et les chevaux des archiers (1).

La grande préoccupation, on le voit, était de défendre les hommes de trait par un rideau de piques. Près de Neuss, Charles les entremêla aux archers de manière qu'un archer fût toujours entre deux piques (2).

De tout temps on avait cherché que l'homme de pied eût à la fois une arme de jet et une arme de main. Ainsi on a vu que l'archer anglais, pour résister à la cavalerie, avait outre sa dague un pieu ferré aux deux bouts qu'il plantait devant lui, même en marchant; mais cette méthode avait l'inconvénient de ralentir les mouvements de l'infanterie. Pour y remédier, on employa vers le milieu du XVe siècle, un plus grand nombre d'hommes armés de piques ou

(1) *Mémoires de Bourgogne*, par LOIS DE GOLLUT, liv. X, p. 861.

(2) « A savoir pour la première bataille tous les gens de pied piquenaires de nos ordonnances et les archers anglois... tous lesquels piquenaires furent entrelassés par quatre lesdis archiers, tellement que contre les deux il y avoit un piquenaire.... et sur l'aisle senestre desdits gens de pied, nous ordonnâmes lesdits seigneurs fiefs et leurs hommes d'armes et le comte de Celara et sa compagnie tous en un escadron. » *Lettre* du duc Charles de Bourgogne à messire Claude de Neufchâtel, sieur de Fay, devant Neuss, le 21 mai 1475. *Journal de Paris*, p. 360.

de demi-piques appelées voulges; on obtenait par là une plus grande mobilité, mais aussi il fallait un plus grand nombre d'hommes pour produire le même effet. Car les piquenaires ne firent, pour ainsi dire, que remplacer le pieu des archers anglais. Ces piquenaires n'étaient donc qu'un accessoire, et, disposés sur une ligne devant les hommes de trait ou entremêlés avec eux, ils n'avaient aucune consistance (1); on ne croyait pas pouvoir avec l'infanterie produire ou soutenir un choc, et c'est en grande partie pour ce motif, comme l'on a vu dans le livre précédent, que la chevalerie combattait à pied. L'infanterie du duc de Bourgogne était en grande partie destinée à défendre le charroi et l'artillerie (2). C'était une réunion confuse de nations et d'armes diverses.

Nous avons déjà dit plus haut, qu'en Bourgogne, il y avait beaucoup d'hommes armés de coulevrines ou d'armes à feu portatives. Il en était de même en Suisse ou en Allemagne; mais en France, à tort ou à raison (et nous pencherions pour la dernière opinion), l'infanterie n'en avait point et les compagnies de coulevriniers étaient réservées à la défense des villes; car les ordonnances relatives aux francs archers ne mentionnent point l'emploi d'armes à feu, tandis qu'au contraire il en est question dans l'armement des villes (3). Mais si en France on ne faisait guère usage à l'armée de ces armes à feu qui se tiraient sur l'épaule, sans qu'on eût besoin d'en appuyer le bout, il existait une arme à feu plus pesante et d'un plus fort calibre appelée hacquebutte à croc, ou bien coulevrine à chevalet (4),

---

(1) « Le duc fit avancer son artillerie en compaignie de l'infanterie italienne qui estoit piétons hors de nombre sans estre ordonnés en nulle bataille. » MOLINET, ch, XX, p. 128.

(2) *État de la maison du duc de Bourgogne*, par OLIVIER DE LA MARCHE. Notice, p. XXXIII. *Panthéon littéraire.*

(3) L'ordonnance datée de Senlis, 2 mars 1473, accorde à cinquante compagnons de coulevrines à main de la ville d'Amiens, les mêmes prérogatives dont jouissaient les compagnies d'archers et d'arbalétriers. *Collection des ordonnances*, tom. XVII.

(4) *Voyez*, parmi les pièces à l'appui, l'*Inventaire de l'artillerie*, de 1461.

qu'on portait à la suite des armées en les plaçant sur des chevaux (1) ou sur des charrettes, et qu'on appuyait pour les tirer sur un chevalet ou contre un obstacle quelconque. On peut les comparer, sous tous les rapports, à nos fusils de rempart actuels.

Artillerie.

L'artillerie du duc de Bourgogne, qui devait peu différer de celle de Louis XI, avait fait de grands progrès.

L'artillerie de campagne surtout avait des affûts très perfectionnés.

Les dessins de la planche IV représentent des pièces de Charles le Téméraire prises par les Suisses à la bataille de Granson, et qui sont encore aujourd'hui conservées à l'arsenal de La Neuville, canton de Berne.

On remarque, de prime abord, en comparant la figure première avec la figure deuxième, l'immense différence qu'il y a entre ces deux genres de pièces. La première est une longue serpentine construite avec des douves et anneaux de fer dans le genre des premières bouches à feu; l'affût lui-même est d'une construction bien informe. Le canon de la figure 2, au contraire, est en fonte de fer. L'affût est dans le genre des affûts modernes, entre les flasques il y a un coffret d'affût.

On ne saurait expliquer la différence entre ces deux bouches à feu, qu'en supposant que les premières étaient d'une construction plus ancienne, les autres, au contraire, d'une construction récente. Peut-être le premier canon est-il de ceux qui furent pris à Granson, tandis que le second faisait partie de l'artillerie perdue à Morat.

Quoi qu'il en soit, cette artillerie avait encore un grand défaut. Le tir devait être très irrégulier, car l'âme était loin d'être exactement cylindrique; les procédés de pointage étaient très vicieux. Souvent, à

(1) « En 1489, messire de Ferry fit mectre sur sept à huict chevaulx grosses arcquebuses que ceux des bonnes villes dessus nommées avoient. » MOLINET, ch. CCXXIV, p. 87.

cette époque, lorsqu'on voulait changer les degrés d'élévation, on était obligé soit d'enterrer la crosse de l'affût pour relever le tir, soit d'enterrer les roues pour produire l'effet contraire.

Les six pièces qui existent encore en Suisse sont de très faible calibre; elles lançaient des boulets de fer d'une à trois livres, car leur âme a pour diamètre les dimensions suivantes : 2 pouces; — 2 pouces 1 lig.;—2 pouces 5 lig.;—2 pouces 6 lig. 7 points; — 2 pouces 7 lig.;—2 pouces 8 lig.

Cependant, Charles le Téméraire avait aussi des pièces qui lançaient des boulets de fer de sept (1), de dix, vingt et trente livres.

Au siége de Beauvais, il est fait mention des calibres suivants. « En plusieurs lieux cheoient très souvent leurs pierres; les unes « grosses comme le tour d'un fond de caque, autres de la rondeur « d'une grande escuelle, autres de fer fondu, pesant vingt ou trente « livres, et les autres de plomb et de fer de la grosseur d'un poing, « et d'un esteuf (balle du jeu de paume) (2). »

Devant Neuss, l'artillerie se composait de :

Neuf grosses bombardes de fer ;

Huit de cuivre; ces dernières, de huit à onze pieds de longueur, avaient des têtes de lion figurées sur leurs volées;

Dix courtaux sur roues ayant quatre pieds et demi de longueur ;

Cent quinze serpentines, dont une de fer ayant treize pieds de longueur;

Six serpentines de cuivre avec des têtes de dragon, ayant de huit à onze pieds de longueur;

---

(1) « Payé à Bauduin d'Alvain, bombardier de Monseigneur, pour mille trois cent treize boulets de fer fondu pour livrer à Bruxelles et être conduits à Lille, et servir ung grosse serpentine, poids total, 9,099 liv. : » *Compte d'artillerie de* 1473, copié aux archives de Belgique, par M. le colonel Renard.

(2) *Discours du siége de Beauvais* en 1472, p. 27. A Beauvais, 1622.

LONGUE SERPENTINE EN FER FORGÉ Calibre 2 pouces

Fig. 1

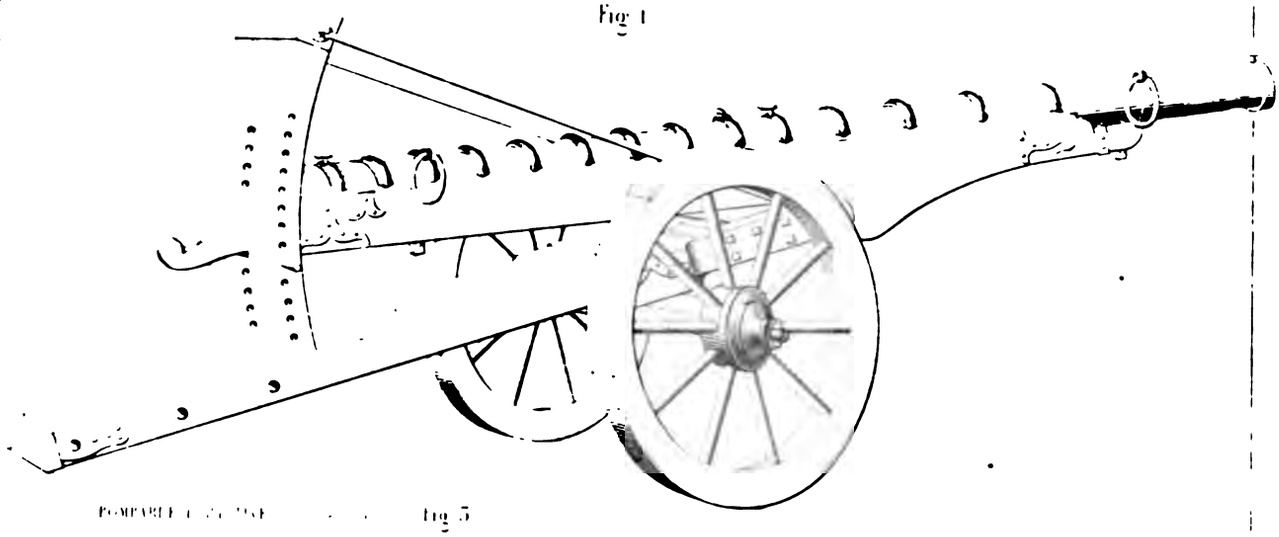

COMPARÉE [illegible] Fig. 3

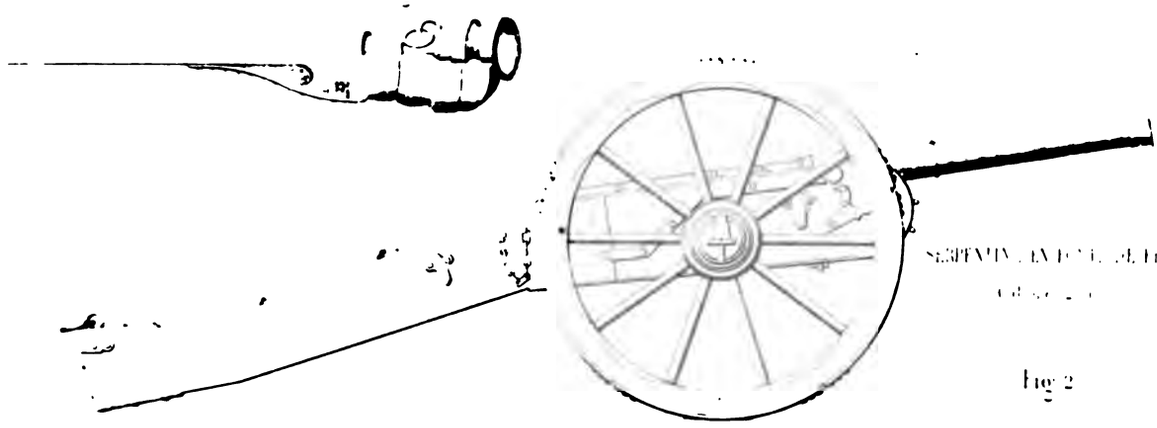

SERPENTINE EN FONTE DE FER

Calibre [illegible]

Fig. 2

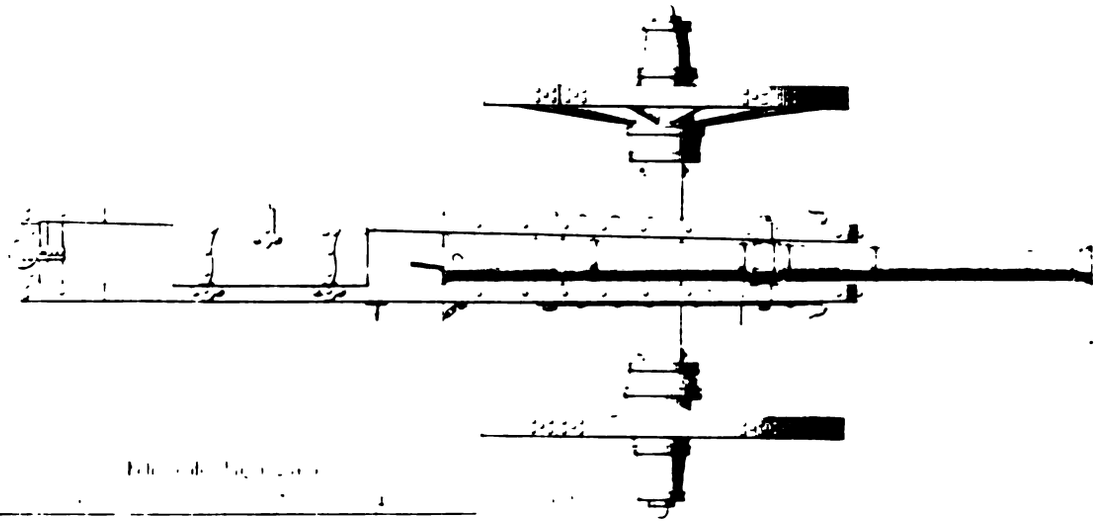

Echelle de [illegible]

Soixante-six serpentines *rondes* (sic), ayant de six à neuf pieds de longueur.

On comptait encore quinze serpentines d'un même calibre, pesant chacune 4,000 livres (1).

A Granson, les Suisses s'emparèrent aussi d'une petite pièce à orgue (2), et de petites bombardes portatives représentées planche IV, figure 3, qui pour être tirées devaient être placées sur chevalet, ou même sur roues; car Fronsberger en décrit de semblables dans son livre sur l'*Art militaire*. Elles tiraient des boulets de pierre ou des balles à feu. On en voit encore de semblables parmi les pièces que Charles-Quint conquit en Allemagne, en 1547, et que nous avons représentées dans la planche VI, figure 6. Ces pièces, rudiment de l'obusier, en avaient tous les défauts sans en procurer les avantages.

Pour conduire les munitions et tout l'attirail nécessaire à l'artillerie, le duc Charles avait deux mille chariots (3). En marchant contre Dinan, en 1466, le charroi occupait en longueur un espace de trois lieues, et les hommes d'armes l'escortaient sur les deux côtés (4). Cependant l'artillerie du duc de Bourgogne manquait souvent de munitions; on en voit des exemples dans sa campagne contre les Liégeois, comme au siége de Beauvais.

Le personnel de l'artillerie était nombreux et bien organisé; devant Neuss, le duc de Bourgogne avait deux cents canonniers, ce qui prouve que l'artillerie se montait à environ deux cents canons grands ou petits; car, à cette époque, on comptait sans les pionniers, un ca-

(1) Herzog's *Elsasser Kronick*, fol. 125, Citation de M. de Rodt. Die Kriege Karls des Kühnen, p. 253. Schaffhouse, 1843.

(2) Elle était composée de trois petits canons sur un affût, et fut adjugée à la ville de Biel. De Rodt, tom. II, p. 98.

(3) *Estat de la maison du duc de Bourgogne*, par Olivier de la Marche. Notice, p. xxxiv. *Panthéon littéraire*.

(4) *Mémoires* de Jacques du Clercq, liv. v, ch. lviii, p. 297. *Panthéon littéraire*.

nonnier par bouche à feu. Olivier de la Marche donne les renseignements suivants sur le personnel : « L'artillerie se conduit soubs « un chevalier qui se nomme maistre de l'artillerie, lequel a telle « auctorité qu'il doit estre obey en son estat comme le prince;.... « il a soubs luy le receveur qui paye les officiers et les pouldres, « les canons, les forges et les pionniers, les charetons et tous les « ouvraiges qui se font à cause de l'artillerie; et certes la despense « qui passe par ses mains monte par an à plus de soixante mille « livres..... En l'artillerie est le contrôleur qui tient par ordre « et par escript le controlle de toute la despense faicte et payée « de toute la provision de l'artillerie comme d'arcs, flesches, ar- « balestres, de trait, de baston à main, de cordes et de toute au- « tre chose nécessaire appartenant à iceluy estat... Là est le maistre « des œuvres, carpentiers, marischaulx, forgeurs, et toutes ma- « nières de gens, et quand le duc est devant une ville, il faut as- « soir les bombardes; il convient pour chascune bombarde un gentil- « homme de son hostel pour la conduite d'icelle bombarde, et la « suyte qui est ès mains du bombardier. Et est l'artillerie estoffée et « garnie de toutes choses; tellement que le duc ne se soussie point « à passer rivières de mille pieds en peu de temps, si besoin est, « et est puissant et fort pour passer la plus grande bombarde du « monde.

« Le maistre de l'artillerie a prevost en son artillerie, lequel a « jurisdiction et auctorité de justice sur ceux de l'artillerie, et en « peut faire justice criminelle ou civile, telle qu'il luy plaist, et n'est « pas à oublier le faict des tentes et pavillons, qui est une somp- « tueuse chose et se conduit par un gentilhomme qui a la charge « d'iceluy estat, et meine aux despens du prince, plus de quatre « cents chariots puissamment attelés; et se comptent iceux chariots « soubs la despense de l'artillerie. Et, certainement, le duc délivre « pour sa compaignie bien mille tentes et mille pavillons à prendre « pour ambassadeurs estrangiers pour la maison du duc pour ses

« serviteurs et gens-d'armes et à chacun voyage le maistre des « tentes a nouvelles tentes et nouveaux pavillons aux despens du « prince (1). »

Nous avons représenté sur la planche v, figures 1 et 2, des espèces de chariots munis de canons, et servant à créer des obstacles contre la cavalerie. Ces espèces de retranchements appelés en Allemagne *Wagenburg*, étaient fort en usage. Ces figures sont prises d'un MS de Diebold Schilling, de la bibliothèque de Berne, et sont rapportées par M. de Rodt dans son intéressant ouvrage de l'*Histoire militaire de la Suisse*. La figure 1 représente un retranchement suisse, et la figure 2 un retranchement bourguignon.

Cependant, les Suisses ne se servirent presque jamais de ces *Wagenburg*, si ce n'est dans leur expédition d'Héricourt, en 1474. La figure 3, puisée aux mêmes sources, représente un canon suisse de la même époque.

Ordre de bataille et de marche.

En général, les troupes divisées en trois corps étaient placées sur trois lignes comme dans l'époque précédente; mais, en 1476, le duc de Bourgogne, obligé d'agir dans un pays accidenté, résolut d'établir ses troupes sur huit lignes. Il rendit à ce sujet des ordonnances très curieuses dont nous allons donner un extrait, et qui nous ont été conservées par la correspondance de Panicharola, ambassadeur du duc de Milan, auprès du duc de Bourgogne, qui le suivit dans sa campagne de Suisse, et rendait fidèlement compte à son maître, jour par jour, des événements qui se passaient sous ses yeux. Ces documents importants ont été tirés de l'oubli par M. Emmanuel de Rodt, qui s'en est servi pour représenter sous leur vrai jour les guerres de Charles le Téméraire, qu'il décrit avec le plus grand talent dans l'ouvrage publié par lui en 1844 (2).

---

(1) *Estat de la maison du duc de Bourgogne*, par Olivier de la Marche. Notice, p. xxiv. *Panthéon littéraire*.

(2) Die Kriege Karls des Kühnen, von Eman. von Rodt, Schaffhausen, 1844.

Ordre de bataille de l'armée du duc Charles de Bourgogne, d'après le règlement du mois de mai 1476.

PREMIÈRE LIGNE.

GUILLAUME DE LA BAUME D'IRLANS.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Tagliant.	Beurnonville.	Mariano.

SECONDE LIGNE (TROUPES DE LA MAISON DU DUC ET GARDES).

CLESSY (J. DE DALMAS, seigneur de).

Lances. Archers.	Archers anglais.	Infanterie.	Mailly.	Gentilshommes de la ch.	Archers de la garde.	Infanterie.	Archers. Lances.
Garde noble							Maître d'hôtel.
OL. DE LA MARCHE.							

TROISIÈME LIGNE.

TROYLO.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Troylo.	Troylo.	Troylo.

QUATRIÈME LIGNE.

ANTOINE DE LEGNANO.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Guillaume de Legnano.	Troylo.	Antoine de Legnano.

CINQUIÈME LIGNE.

JACOB GALEOTTO.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Guillaume de Bergy.	Rondchamp.	Jacob Galeotto.

SIXIÈME LIGNE.

DE RONDCHAMP.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Olivier de Soma.	Rondchamp.	Angelo.

SEPTIÈME LIGNE.

DE VILLENEUTE.

Lances. Archers.	Infanterie.	Archers. Lances.
Salanova.	Garin de Barlusch.	De Denys.

HUITIÈME LIGNE.

Comte de Romont.	Seigneur de Neufchâtel.
Savoyards.	Bourguignons.

(1) Copia de li Ordini noviter facti per lo illustr. duce de Bourgogna in campo. *Lettre* de PANICHAROLA, citation de M. de RODT, tom. II, pièces à l'appui.

Cette formation était renouvelée des croisades, car alors les armées se plaçaient sur six ou huit lignes qu'on appelait échelles ou batailles (1).

Comme la cavalerie de Bourgogne était très nombreuse et qu'elle combattait *en haie* occupant un grand espace (2), le duc Charles s'était cru obligé d'adopter cet ordre qui ne devait lui procurer aucun avantage ; ces divisions étant toujours très près l'une de l'autre (3), la défaite des premières devait entraîner celle de toutes les autres. A la même époque, le duc de Bourgogne régla de la manière suivante la marche de ses troupes :

« L'armée ou ses divisions marchera suivant la nature du pays « sur une, deux ou trois colonnes et toujours les lances en avant, « après eux les archers et puis l'infanterie. Si le terrain le permet, « ils doivent marcher par compagnie déployée, les cent chevaux de « front, ou bien par escadre de cinquante lances, ou par escuades « de vingt-cinq, ou par chambrées de six lances par rang. Les ar- « chers suivent les lances quand elles sont développées en compa- « gnie, par centurie sur une ligne ou bien se fractionnant comme « elles.

« Si les troupes marchent sur une colonne, on en fait une autre « pour le train, à la tête de laquelle marche l'artillerie légère (*mi- « nuta artiglieria*). Après cette artillerie, viennent les sommiers qui « portent les tentes et les bagages de la cavalerie, puis les voitures « de bouche et de munitions.

« La colonne de troupe marche toujours à côté de celle du train « du côté de l'ennemi. Si les troupes marchent sur deux colonnes

(1) A Constantinople, en 1203, le comte Baudouin, dit Villehardouin, fit issir les six batailles qui furent ordonnées, § 92, p, 43. Edition Michaud et Poujoulat. Paris, 1836.

(2) « Lors le comte de Charollois se meist en bataille sans aller guieres loing (près de Liége, en 1466), et duroient les esles de la bataille plus d'une grosse lieue. » *Mémoires* de JACQ. DU CLERCQ, liv. v, ch. LXI, p. 302.

(3) « Et entre les trois batailles (à Gavre, 1453), n'y avoit pas plus de distance que d'un jet de pierre ou ung petit traict d'arc. » *Mémoires* de JACQ. DU CLERCQ, liv, II. ch. LIII, p. 69.

« parallèles, la file de voitures marche au milieu, et si les colonnes « de troupes sont au nombre de trois, on partage le train en deux, « afin qu'il marche dans les deux intervalles de ces trois colonnes. « L'artillerie légère divisée en deux toujours à la tête du train. La « grosse artillerie et le gros bagage réunis en une colonne suivent la « septième division. La huitième division marche sur le côté, et sert « d'escorte à la grosse artillerie (1).

Ce règlement, il faut bien le reconnaître, indique, de la part du duc de Bourgogne, des connaissances tactiques très perfectionnées; il prouve, en outre, combien est dénuée de fondement cette assertion de M. Philippe de Ségur qui prétend que, sous Charles VIII, c'est-à-dire, vingt ans après l'époque dont nous parlons, on ne connaissait que les marches *processionnelles* ou sur une colonne.

Louis XI et Charles le Téméraire avaient de puissantes armées; cependant il manquait à ces armées ce qui en constitue le nerf principal : une bonne et solide infanterie.

L'artillerie, arme qui exige, dans son emploi comme pour ses perfectionnements, une direction unique, des ressources considérables, ne pouvait grandir que là où le pouvoir royal se fortifiait. Ainsi, il était naturel que la meilleure artillerie de l'Europe fût l'artillerie de France et de Bourgogne, car le duc de Bourgogne était presque l'égal du roi de France.

La cavalerie pouvait, à son tour, se perfectionner partout où le souverain avait assez de puissance pour dominer sa noblesse et la soumettre à la discipline; mais, quant à l'infanterie, elle ne pouvait reprendre son légitime rang que là où il y avait un peuple.

Les Flamands, au commencement comme à la fin du XIVe siècle, avaient bien cherché à résister à la noblesse, en se réunissant en bataillons profonds munis de piques, de hallebardes, d'arbalètes et

(1) Die Kriege Karls des Kühnen von E. von Rodt. tom. II, p. 169 et suiv.

d'épées (1), mais ces masses confuses réunies par le désespoir n'avaient ni tactique, ni discipline, et elles avaient été vaincues à Rosbeque (1382), à Tongres (1408), à Gavre (1453).

Renaissance de l'infanterie.

En Bohême les Hussites avaient fait de grandes choses sous leurs chefs Ziska et Procope ; cependant on voit que leur infanterie n'avait pas acquis cette confiance en elle-même qui résulte de la connaissance de sa force : elle se tenait ordinairement sur la défensive, s'entourant de chariots, ou de longs pavois plantés en terre pour opposer une résistance à la cavalerie (2). D'ailleurs ils avaient été vaincus à Boehmischbrot en 1434. En Hongrie cependant Mathias Corvin, digne fils du grand Huniade, avait à sa solde dès 1464 une infanterie allemande qui devint bientôt fameuse dans toute l'Europe sous le nom de *Lansquenets* (3).

Il existait à la même époque, au milieu des Alpes, un peuple renommé par son courage et son esprit guerrier. Depuis Morgarten (1315), c'est-à-dire depuis plus d'un siècle et demi, les Suisses avaient presque toujours été victorieux. Leur orgueil était monté au niveau de leur courage et de leur heureuse fortune, et quoiqu'ils n'eussent fait qu'opposer comme les Flamands et les Hussites, l'élément populaire, l'association, à l'élément féodal, l'homme d'arme, plus heureux que ces peuples, ils avaient eu le temps de réduire en principes les causes de leurs nombreux succès. Ainsi ce n'est pas, comme plusieurs auteurs le laissent supposer, la réminiscence de la tactique des Grecs ou des

(1) « Que chacun porte son bâton tout droit devant lui, et vous entrelacez de vos bras, parquoi on ne puist entrer dedans vous. Paroles de Philippe d'Artevelle à ses compagnons. FROISSART, tom. II, liv. II, ch. CXCV, p. 945, année 1382.

A la bataille de Gavre, les Gantois se trouvèrent en si grand nombre, dit Olivier de la Marche, « et si serrés qu'à grand peine voyoit-on le jour par entre les glaives et les piques », 1453. *Mémoires* de messire OLIVIER DE LA MARCHE, liv. I, ch. XXVIII, p. 483.

(2) « En 1426, les Bohêmes s'étaient retranchés avec cinq cents chariots. Derrière était le gros de l'armée couvert de grands et larges boucliers qu'ils avaient fichés en terre avec des crocs. » BALBIN ET LENFANT, tom. I, liv. XII, p. 238.

(3) Schwandtner's Script. Rer. Ungar. et Hoyer Kriegs-Kunst, vol. 1, p. 95. Gœttingen, 1797. Ce mot vient de Landsknecht ou Lanzknecht.

Il n'est pas inutile de remarquer que Jean de Hallwyl, qui se distingua à Granson et à Morat, et régla l'ordonnance des Suisses, avait servi sous Podiebrad et Mathias Corvin. J. DE MULLER, tom. IV, ch. I, p. 68 et 98.

Romains qui amena les Suisses à ressusciter la Phalange ou la Légion, mais bien des maîtres plus absolus : la nécessité et l'expérience.

Dès le XIVe siècle, un chevalier du parti autrichien comparait un bataillon suisse à une forêt d'épines (1). En effet les enfants des Alpes s'étaient dès leurs premières guerres rassemblés en masses compactes, armées de hallebardes ou de massues, et, comme des avalanches, ils étaient tombés du haut de leurs montagnes sur leurs ennemis imprudemment engagés avec une cavalerie nombreuse dans d'étroits défilés. Peu à peu ils perfectionnèrent leur armement et leur ordonnance, corrigeant ce que l'expérience leur avait désigné comme défectueux, érigeant en coutume ce qui leur avait réussi.

Au combat d'Arbebo, près de Bellinzona, en 1422, ils s'étaient aperçus que la hallebarde avec ses crochets s'embarrassait dans leurs propres vêtements (2), et que pour arrêter de loin la cavalerie il fallait une arme plus longue; aussi, supprimèrent-ils les crochets, ne conservant qu'un petit nombre de hallebardes, et prirent-ils des piques de dix-huit pieds de longueur (3). Ne dédaignant aucun avantage, ils s'étaient adonnés de bonne heure au tir de l'arme à feu (4); mais après Granson, voyant que les Bourguignons craignaient bien plus la pique que la coulevrine (5), ils diminuèrent le nombre des armes à feu dans leurs contingents. Leur pauvreté avait toujours rendu leurs armes défensives très défectueuses; à Sempach, en 1386, ils s'étaient fait des boucliers avec des planches (6). En 1465, ils n'avaient point d'armures défensives, comme le prouve la citation suivante; puis, plus tard, ils ne conservèrent qu'aux hommes du premier rang la salade et la cuirasse.

---

(1) Paroles du comte Rodolphe de Nidau. J. DE MULLER, *Histoire des Suisses*, vol. II, ch. 3, p. 164. Leipsick, 1786.

(2) GULER, citation de Muller, vol. III, part. 1, p. 213. Leipsick, 1788.

(3) Zurlauben, citation de Muller, tom. IV, ch. VI, p. 543. Leipsick, 1805.

(4) Dès 1386, les Suisses avaient des canons à main dont ils se servirent à la prise de Neu-Regensberg. XXIIIe cahier de la Société de Pyrotechnie de Zurich, p. 9.

(5) *Chr.* de WURSTISEN, citation de J. DE MULLER, tom. V, p. 49. Leipsick, 1808.

(6) Das habe ich etwa von Alten gehoert. Origo Ducum, citation de J. DE MULLER, liv. II, ch. 6, p. 437.

Parmi les troupes que le duc de Calabre amena le lendemain de la bataille de Montlhéry au comte de Charolais, « il y avoit, dit Oli- « vier de la Marche (1) une petite compagnie de Suisses qui ne se dou- « toient point (qui ne craignaient point) des gens de cheval; car ils « estoyent communément trois Suisses ensemble, un piquenaire, un « coulevrinier et un arbalestrier, et estoyent si duits à ce mestier qu'ils « secouroyent l'un l'autre au besoing. » D'après Jacques du Clerq, on les appelait *simples* parce qu'ils ne portaient aucune arme défensive, mais c'étaient, dit-il, *de moult hardis gens* (2). Là les Suisses combattaient pour le parti du duc de Bourgogne; mais ce fut contre lui, dans trois mémorables batailles, que l'avantage de leur ordonnance se montra dans tout son jour.

En 1476, les Suisses formaient de gros bataillons carrés pleins (3) ayant autant de front que de profondeur, composés de coulevriniers, de hallebardiers et de piquiers dans des proportions très variables (4). Les coulevriniers étaient mis en avant ou sur les flancs (5) du bataillon (6). Les piques destinées à tenir à distance la cavalerie et à soutenir son choc, étaient appuyées contre terre (7). Les hallebardes beaucoup plus courtes étaient d'une grande utilité lorsque la mêlée avait commencé.

D'après l'usage général, ils partageaient leur armée en trois corps; mais au lieu de les mettre l'un derrière l'autre, ils les plaçaient en

---

(1) Liv. I, ch. XXV, p. 517.

(2) « Le duc de Calabre, qui amena une manière de gens non armés qu'on appeloit simples, lesquels estoient moult hardis gens. » Liv. V, ch. XXXVIII, p. 272.

(3) A Morat, les vingt-sept enseignes de Berne en une seule troupe. De Rodt, *Geschichte des Kriegswesen der Berner*, 1er Zeitraum, p. 118.

(4) Philippe de Commines, liv. V, ch. III, p. 122, dit que les Suisses avaient un tiers de chaque arme, et d'après Calmet, le duc René avait à Morat quatre mille coulevrines, trois cents piquiers, trois mille hallebardiers. Muller, tom. V, p. 66. Leipsick, 1808.

(5) Au combat près de Héricourt, en 1474, les coulevriniers étaient partagés en deux corps sur les flancs. Diebold Schilling, p. 140. Berne, 1743.

(6) « Ils se mirent en ordonnance à savoir les gens de trait devant les grandes piques et hallebardes faulchons et autres glaives entour les bannières. » *Chronique* de David Baillot, cah. IV de la Société des antiquaires de Zurich, p. 42.

(7) Edlibach, citation de Muller, t. V, p. 26. Leipsick, 1808.

échelons; celui du centre marchant droit contre l'ennemi, tandis que les deux autres tâchaient de frapper sur les flancs. Leur artillerie consistait en pièces de petit calibre (1) et était placée dans l'intervalle de leurs bataillons. Ils formaient, en outre, de petits corps chargés de protéger l'artillerie ou d'éclairer la marche de l'armée, en tiraillant; ces éclaireurs composés ordinairement d'arquebusiers étaient appelés enfants perdus (2). Confiants dans leur force, ils dédaignaient de s'entourer de voitures qui paralysent les mouvements (3).

Ils ne craignaient guère la cavalerie, car celle-ci ne pouvait pas les enfoncer; et l'artillerie, qui seule pouvait faire des trouées dans ces masses compactes, n'était guère à craindre à cause de la lenteur de son tir. Résolus d'essuyer la première décharge, ils couraient droit aux canons pour s'en emparer, et les retourner contre l'ennemi.

Ils prononcent la peine de mort contre ceux qui quitteraient leur rang. Plus de cris confus; le silence le plus absolu est ordonné (4). Le courage a changé de nature comme la tactique. Le sang-froid et l'ordre ont remplacé la fougue téméraire et les exploits d'homme à homme.

Contre de semblables troupes, l'infanterie du duc de Bourgogne, composée de tant de nations et de tant d'armes diverses, était impuissante. La seule force à lui opposer eût été la gendarmerie. Charles le Téméraire aurait dû suivre l'exemple d'Edouard IV (5), mettre

---

(1) Kartenbüchsen, *Chron.* de DIEBOLD SCHILLING, p. 228. Berne, 1743.

(2) « A Grandson, devant tous les autres alloient deux troupes de garçons armés légère-« ment, la plupart arquebusiers. » Traduction du *Stammbuch der* MULINEN, citation de M. de RODT, die Kriege Karl's der Kühnen, tom. II, p. 83.

(3) Avant la bataille de Morat, G. Hertel proposa d'entourer l'armée suisse d'un rang de charrettes pour la protéger contre la nombreuse cavalerie de l'ennemi, Félix Keller répondit : Marchons en avant, les choses compliquées ne nous vont pas. MULLER, *Histoire des Suisses*, tom. V, p. 70. Leipsick, 1808.

(4) Ordre donné avant la bataille de Morat. J. DE MULLER, tom. V, p. 50. Leipsick, 1808.

(5) « Edouard IV, dit PHILIPPE DE COMMINES, étoit un prince très vaillant, qui avoit gagné en Angleterre huit à neuf batailles esquelles toujours il avoit esté à pied, qui estoit chose de grande louange pour lui. » Liv. VI, ch. II, p. 158.

pied à terre avec la plus grande partie de sa cavalerie, en former des bataillons profonds, les flanquer de ses archers, de ses coulevriniers, de ses troupes légères, de sa nombreuse artillerie, et conserver l'autre partie pour la faire donner lorsque l'ennemi aurait déjà été ébranlé. Il aurait pu alors vaincre les Suisses, en employant ces moyens qui avaient réussi dans les mêmes circonstances au célèbre condottiere Carmagnola, en 1422.

Mais l'esprit chevaleresque du duc de Bourgogne répugne à une semblable tactique. Il met bien, il est vrai, quelques hommes d'armes à pied à la tête de ses colonnes (1), mais la grande majorité de la gendarmerie est employée à cheval, et cela, dans des lieux désavantageux, sur un terrain accidenté et montagneux, détrempé, à Granson par la neige, à Morat par la pluie. Quoique la cavalerie demande pour ses mouvements de l'espace et de la liberté, il l'entoure généralement de retranchements (2). Quant à son artillerie, nous allons voir qu'il n'en sut point faire bon usage, la plaçant sur des points culminants où elle tire avec désavantage, et sur le front extrême de l'armée où elle paralyse les mouvements, et tombe dès le premier moment entre les mains de ses ennemis.

Effets de l'artillerie dans les batailles; bataille de Granson.

Le 2 mars 1476 le duc Charles ayant appris, dans le camp retranché qu'il occupait devant Granson, que les Suisses réunis à Neufchâtel marchaient à sa rencontre, se décide à se rapprocher du défilé de Vaumarcus qui se trouvait à un peu plus de deux lieues en avant de sa position, sur la route de Neufchâtel, et que déjà il avait fait occuper par de petits postes (3). Son armée, qui montait à 20,000 hommes, se met en marche dans une vallée qui allait toujours en se

(1) Car c'est ainsi que nous comprenons cette phrase d'un chroniqueur de l'époque (Wurstisen), qui dit que les Bourguignons firent une pointe toute de cuirassiers.

(2) A Morat, tout le front était couvert par une haie vive garnie de fossés qui ne laissait qu'une entrée par laquelle quatre chevaux pouvaient passer de front. J. DE MULLER, liv. v, p. 67.

(3) *Chronique* de HUGUES DE PERRAT du chapitre de Neufchâtel, citation de M. FRÉDÉRIC DUBOIS, 4e cahier des *Antiq. de Zurich*, et *Chr.* de DAVID BAILLOT, *ibid.*

rétrecissant, ayant le lac à sa droite, et à sa gauche des montagnes couvertes de bois et de vignes. Ses troupes étaient divisées en trois corps; mais il n'est point prouvé, comme le prétend M. de Rodt, qu'elles aient marché en bataille sur plusieurs colonnes (1). Le duc se dispose à camper sur une petite colline située entre les villages de La Lance et de Coucise (2). Il y avait deux chemins pour arriver aux Bourguignons : l'un débouchait sur leur gauche et traversait la montagne, l'autre longeait le lac. Ce fut par le premier passage qu'arriva une partie des troupes suisses. Quelques tentes venaient à peine d'être dressées (3) et l'artillerie n'était pas encore en batterie sur la colline qu'on voulait occuper (4), lorsque quelques coulevriniers suisses se montrèrent sur la hauteur, et se mirent à tirer. Dès que le duc les aperçut, il envoya contre eux quelques compagnies d'archers et d'arquebusiers, afin de les attirer dans la plaine (5). C'est ce qui arriva. Les Suisses chassent facilement de-

---

(1) En effet, les chroniques disent que l'armée bourguignonne était divisée en avant-garde, bataille et arrière-garde, mais elles ne précisent rien de plus, et, au contraire, Panicharola dit que la déroute vint en grande partie de ce que les Bourguignons n'avaient gardé aucun ordre, ne s'attendant pas à être attaqués. « De la rotta quanto li si e ben ricolitato non si po scrivere altramente di quello ho fatto, e loro stessi qui non sanno dire come fosse, per non credersi di combatere quello di et *non servarsi ordine.* » *Lettre* de PANICHAROLA, datée de Lausanne, 18 mars 1476. M. de RODT, tom. II, p. 609.

(2) Partito per logiarsi ad uno monticello vicino ad un passo ove si aveva a passare per andare dove erano essi Suiceri. *Lettre* de J. PETRUS PANICHAROLA au duc de Milan, datée de Noseroi, le 4 mars 1476. De RODT, déjà cité, tom. II, p. 606, et *Chronique* de HUGUES DE PIERRE.

(3) E già piantato parte de li paviglioni li Suiceri si mostrorno sopra un monte di sopra esso monticello offendendo con li schioppeti; non in tozasse, li, fece esso S. montar alcune squadre. *Ibid.*

(4) *Sin büchsen vollt er füren*
Wol uf den berg an die strass;
Darnach begond sich rüren
Vil menger eidgenoss;
Damit man in überylet hat;
Des hatt er sich versumet
Und kam doc vil ze spat.

Chanson zur la bataille de Granson. Usteris sammlung. Zeitschrift für. antiq. Gessels. Zurich, 1843.

(5) Et a poco a poco li avèva tirati fori del monte, et conducevali basso al piano, dove bativa l'artiglieria con le squadre. *Lettre* de J. P. PANICHAROLA. *Ibid.*

vant eux ces troupes légères, arrivent au bas de la montagne où, protégés par leurs tirailleurs, ils se forment en un seul bataillon de 8,000 hommes (1), plaçant leur artillerie sur les flancs et se préparant à faire face aux Bourguignons; ceux-ci s'étaient mis en bataille, et l'artillerie placée sur le front commença à tirer contre les confédérés (2). Le premier boulet bourguignon tue dix hommes (3), et d'autres décharges enlèvent encore, d'après l'expression de Diebold Schilling, *une foule de braves gens* (4). Cependant les Suisses en avançant se trouvent bientôt au-dessous de la trajectoire des boulets, qui passent au-dessus de leur tête sans leur faire de mal (5). Leur artillerie au contraire tire vigoureusement et avec succès (6). Les enfants perdus qui les précèdent sont facilement repoussés par la cavalerie, qui, au nombre de 6,000 chevaux, fond sur eux et s'efforce d'enfoncer la forêt de piques; mais le terrain ne permet pas aux escadrons de se développer (7), et l'attaque des Bourguignons échoue sans qu'il en résulte cependant pour eux une perte sensible. Le reste de l'armée suisse qui s'acheminait par la route du lac ne se montrait pas encore, et, malgré leur résistance, les 8 à 9,000 hommes suisses engagés se trouvaient dans une position critique. Si le duc de Bourgogne eût pu faire jouer encore son artillerie et renouveler son attaque, la victoire se décidait en sa faveur; mais, croyant être sûr de dompter ce petit nombre d'hommes, le duc Charles veut entourer ses ennemis (8), afin qu'il n'en échappe aucun et commande

(1) Vidi ben il squadrone loro che poteva essere di VIIIM persone o circa strectissimo insieme. *Lettre* de J. P. PANICHAROLA, du 18 mars. Lausanne, *ibid*, p. 609.

(2) « Par saint George (dit le duc), gens de canon, feu sur ces vilains. » HUGUES DE PIERRE, citation de M. FRÉDÉRIC DUBOIS.

(3) *Chr.* de DAVID BAILLOT, 4e cahier de la Société des antiquaires de Zurich, p. 42.

(4) DIEBOLD SCHILLING, p. 288 Berne, 1743.

(5) *Chr. de Neufchâtel*, citation de J. DE MULLER, tom. v, p. 26. Leipsick, 1808.

(6) « Und taten ihnen auch grossen schaden. » DIEBOLD SCHILLING, p. 288. Berne, 1743.

(7) Sy woltend uns hinterryten :
Das feld ward inen zu schmal.
Chanson de la bataille de Granson. Ibid.

(8) In el qual loco facendo retirar quelle squadre di l'artiglieria et alargarsi per dar più

à son artillerie et aux troupes qui étaient au centre de se retirer sur les côtés. Ce mouvement de retraite fait à la tête de colonnes, qui devaient être assez serrées les unes contre les autres, fait croire à tous ceux qui sont en seconde ligne que les premiers fuyaient, et alors, une terreur panique s'emparant de toute l'infanterie, ce n'est plus qu'un sauve qui peut général (1). Le duc de Bourgogne, cependant, rassemble ses hommes d'armes et fait encore plusieurs charges (2); mais, à ce moment, il voit les autres divisions des Suisses qui, au nombre de douze mille hommes, accouraient au bruit du canon par le chemin qui longe le lac; il lui est alors impossible de rallier ses troupes, soit derrière la petite rivière de l'Arnon, soit à l'abri des retranchements de son camp de Granson qu'il avait quitté le matin. Sa déroute est complète « *et ces pauvres Bourguignons semblent* « *fumée espandue par vent de brise* (3). »

Toute l'artillerie fut perdue; elle se composait de cent treize bouches à feu, et non de cinq cents, comme le prétend M. Frédéric Dubois, ni même de quatre cents, comme l'affirment M. de Barante, M. de Rodt et L. de Muller (4). Il paraît qu'il y avait deux grosses

---

campo a li Suiceri quali aveva circondato in modo venivano ad essere serrati in mejo. *Lettre* de J.-B. PANICHAROLA, du 4 mars. De *Nozeroi*, *Ibid*, p. 606.

(1) Le gente d'arme de drieto et li cariagi si missero in fuga credendo li primi fossero spontati e rotti et si levo una voce *di salvarsi chi poteva*, che mai fo in possanza di pto S. di far voltare homo. *Lettre* de J. B. PANICHAROLA, du 4 mars. *Ibid*, p. 606.

(2) *Freyburger Kronik*, citation de M. DE RODT, tom. II, p. 83.

(3) *Chronique* de HUGUES DE PIERRE, citation de M. FRÉDÉRIC DUBOIS. Zeitschrift der Antiq. Gesells. Zurich.

(4) Les chroniques suisses ne sont pas d'accord sur le nombre de l'artillerie du duc, par cette raison que, le camp ayant été pillé, la distribution en fut très irrégulière. *Diebold Schilling* nomme quatre cent vingt pièces; *Guillimann* trois cent cinquante serpentines, soixante bombardes, neuf canons. La *Chronique de Neufchâtel* ne parle que de cent quinze pièces, et ce nombre doit plus approcher de la vérité, car nous avons vu plus haut que le duc de Bourgogne n'avait en tout, dans ses arsenaux, d'après Olivier de la Marche, que trois cents bouches à feu. Il ne les avait probablement pas toutes sur le champ de bataille de Granson. De plus, toutes les chroniques suisses sont d'accord pour reconnaître qu'il n'y avait que trois cents tonnes de poudre, nombre sans aucun doute insuffisant pour quatre ou cinq cents canons; car, à l'époque suivante, nous voyons par Philippe de Clèves (MS n° 7435, fol. 108 et suiv.), qu'il compte 1496 tonneaux pour l'approvisionnement de vingt-deux grosses pièces. Molinet, au contraire, est le plus croyable des chroniqueurs, puisqu'il donne même le nom des pièces qui ont été

bombardes qui devaient être bien belles, puisqu'elles causaient l'admiration de l'ambassadeur milanais (1).

Nullement découragé par cette première défaite, Charles le Téméraire présente encore, trois mois après, la bataille aux Suisses près de Morat. Occupé à faire le siége de cette petite ville, il avait divisé son armée, forte de dix-huit mille hommes (2), en trois corps (3), occupant trois camps distincts. Le camp principal établi sur la hauteur (4) de Grissach, à l'est de Morat, avait une demi-lieue d'étendue (5); il se joignait au camp des Lombards qui formait la gauche de la ligne bourguignonne et s'étendait jusqu'au lac. Le comte de Romont, commandant le troisième camp, était placé du côté opposé, c'est-à-dire, au nord de la ville de Morat, qui se trouvait ainsi entourée de tous les côtés (6). Bataille de Morat.

Le camp principal était défendu, sur tout le front, par un retranchement derrière lequel on avait braqué l'artillerie qui dominait un

---

et qui se monte à cent treize en tout, dont vingt-quatre sur le champ de bataille, et le reste dans le camp. Celles du champ de bataille étaient *le Berger* et *la Bergère*, six courtaux, six longues serpentines, et six autres petites avec *les Quatre-Sœurs*. » *Chron.* de MOLINET, ch. XXIX, p. 194.

(1) « La perdita è in l'artiglieria quale tuta li e rimasta con doe bombarde che certo era bella et degna cosa. » *Lettre* de PANICHAROLA datée de *Noseroi*, 4 mars 1476. DE ROBT, t. II, p. 607.

(2) « Et crois à ce que j'en aye pu entendre, qu'il y avoit bien dix-huit mille personnes en tout. » *Mémoire* de P. DE COMMINES, ch. III, p. 123. *Panthéon littéraire.*

(3) Sy schugend meng hoch gezelte
Fur Murten und fur das Schloss;
Darvor hat er im Felde
Dry hufen, die warend gross.
Chanson de Morat, de USTERIS SAMMLUNG. *Cahier de la société des Antiq. de Zurich.*

(4) « Der Herzog von Burgunn in sinem Leger uff einem Rein. » DIEBOLD SCHILLING, p. 342.

(5) Man schlug sich in sin leger.
Das war wol einer halben mile breit.
Chanson de SCHILLING, p. 350. Berne, 1743.

(6) Allent halben zuringumb belegert.
DIEBOLD SCHILLING, p. 326.

vallon par où l'ennemi pouvait arriver. Cette position était assez forte ; mais elle n'offrait aucun avantage à une armée dont la force principale consistait en cavalerie.

Les Suisses, au nombre de vingt-quatre à trente mille hommes, dont onze cents chevaux (1), divisèrent leur infanterie en trois gros bataillons hérissés de piques et de hallebardes (2). Celui du centre, le plus considérable, comptait environ dix mille hommes. La cavalerie, partagée en deux escadrons, avait été mise sur les flancs de l'avant-garde, où s'était réuni le plus grand nombre d'arquebusiers. L'artillerie était dans les intervalles (3).

Le duc de Bourgogne, informé que les Suisses s'avançaient pour attaquer sa droite, fit mettre, dès le matin du 22 juin 1476, toutes ses troupes sous les armes devant son camp ; mais la colonne qui s'était montrée n'était qu'une division envoyée en reconnaissance; elle s'était retirée (4) ; le duc ayant attendu l'ennemi pendant plusieurs heures par une pluie battante, et voyant qu'il n'arrivait pas, avait renvoyé la plus grande partie des troupes dans le camp, laissant seulement une avant-garde en position. Mais à peine lui-même et ses soldats commençaient-ils à se livrer au repos, qu'on vint l'avertir que les Suisses marchaient en bon ordre. Pendant que le duc rassemble de nouveau son monde à la hâte, la garde du camp, protégée par les retranchements, fait jouer l'artillerie contre l'en-

---

(1) De Rodt, tom. II, p. 267.

(2) Kein hübscher Volk gesach ich nie,
Zusamen kommen uff Erden hie,
In kurzer Zeit als balde ;
Sy brachten Buchsen ohne Zahl
Vil Helbarten breit und auch schmal
Von Spiessen sach man ein Walde.
Chanson de Schilling, p. 348.

(3) *Lettres* de Panicharola après la bataille, citation de M. de Rodt, t. I, p. 271.

(4) Meyer, *Annal.* Fland. D'après un MS du temps de Th. Basin, évêque de Lisieux, et Heuter, *Res Burg.*, p. 183, 1583. *Lettre* de Aplano, datée de Gex. Citation de M. de Rodt, t. II, p. 270.

nemi. Trente serpentines surtout qui foudroient [1] la prairie par où les Suisses débouchent exercent un grand ravage. Beaucoup de cavaliers sont tués. Plus de deux cent cinquante hommes du bataillon central sont renversés [2]. Mais, comme à Granson, les Suisses s'avancent imperturbablement [3], et les boulets vont au-dessus de leur tête briser les branches d'arbre qui tombent avec fracas [4]. Le retranchement, disposé en ligne continue sans flanquement, arrête un moment les assaillants [5]; mais forcée sur un point, toute la ligne est tournée; l'artillerie devient inutile; les Suisses s'en emparent et la retournent contre les Bourguignons [6].

La cavalerie et l'infanterie du duc se précipitent en avant pour arrêter les progrès des Suisses; mais dans les batailles de cette époque, dès que l'assaillant avait pu gagner le flanc de l'ennemi, la partie était presque perdue, car les troupes ne manœuvraient pas assez bien pour pouvoir facilement changer leur ordonnance; et si les premières lignes reculaient, la confusion se mettait partout. D'ailleurs, les troupes bourguignonnes étaient trop écartées les unes des autres [7]. Les archers anglais du duc firent une héroïque résis-

---

(1) Für sich hat er genommen
Drysig Schlangenbüchsen auch:
Die brachten im kein frommen,
Sy schussend vil zu hoch.
Chanson citée plus haut d'Usteris Sammlung.

(2) Etterlin, et *Chronique de Neufchâtel*, cit. de J. de Muller, tom. v.

(3) Den man zog immermehr gar streng vor sich ohn stillstand noch hintersehn.
Etterlin, citation de Muller, tom. v, p. 71.

(4) Bullinger, *ibid.*

(5) Diebold Schilling, p. 318.

(6) Edlibach, citation de J. de Muller, tom. v.

(7) Sin Volk ward schier zertrennt
Und kam in grosse not.
Chanson d'Usteris Sammlung, citée plus haut.

stance [1]. Les Lombards aussi se défendirent bien [2], mais les phalanges de piques les chassèrent des hauteurs. Le duc tâche de rallier ses troupes dans la plaine; effort inutile ! rien ne résiste à ces masses qui renversent les lignes minces de chevaux et de fantassins ; une partie des Bourguignons se noie dans le lac, une autre cherche son salut dans la fuite. Seul, le comte de Romont qui, par la position que nous avons indiquée, se trouvait entièrement séparé de l'armée, apprenant que tous les Suisses se sont lancés à la poursuite des Bourguignons, se retire avec ses soldats en passant derrière la ligne de bataille des ennemis [3], et emmenant son artillerie légère [4]. Dans cette bataille, soixante-trois pièces de canons tombèrent au pouvoir des vainqueurs [5].

Bataille de Nanci.

Instruit par le malheur, mais persévérant dans une lutte désastreuse, le duc de Bourgogne voulut imiter l'ordonnance de ses heureux rivaux. De retour dans ses états, il leva une nouvelle armée et résolut de former son infanterie en gros bataillons. Mille hommes d'armes devaient servir à pied, chacun suivi de trois archers, trois piquiers, trois coulevriniers, et ces dix mille hommes combattre réunis en un seul bataillon [6]. Mais le moment était arrivé où des prodiges mêmes de tactique ne pouvaient sauver de l'abîme des troupes démoralisées par plusieurs défaites. S'acharnant pendant l'hiver de 1477 au siége de Nanci, le duc Charles y épuise inutilement ses forces; et lorsque les Suisses et le duc de Lorraine s'avancent pour faire lever le siége, son armée affaiblie n'est plus capable de présenter une sérieuse résistance. D'ailleurs, comme à Morat, c'est

---

(1) Hans von Kageneck Bericht, *Heuter*, p. 182, cit. de M. de Rodt, p. 274.

(2) *Lettres* de Panicharola, du 9 juillet. De Rodt, p. 275.

(3) Und beschach den Graffen von Reymonde leider nût, wiewol er auch kum entran. D. Schilling, p. 340.

(4) De Rodt, tom. II, p. 278.

(5) Remy, citation de Muller, tom. V, p. 79.

(6) De Rodt, tom. II, p. 315.

toujours son front qu'il fortifie avec soin, en y plaçant tous ses canons, et, comme à Morat, c'est sur les ailes qu'il est débordé. Son infanterie, quoique massée ensemble (1), ne puise pas dans cette agglomération un plus grand courage; les Suisses, au contraire, s'avancent comme un torrent impétueux, dit un auteur de l'époque (2); leurs arquebusiers font pleuvoir sur les Bourguignons une grêle de balles (3); et, tandis que le duc de Bourgogne s'épuise en efforts superflus pour rallier ses troupes, son artillerie mal placée tire toujours trop haut et ses boulets ne tuent qu'un seul homme, le nommé Bolat, dont l'histoire semble avoir conservé le nom comme preuve de l'insuffisance de la force matérielle dépourvue d'une sage direction (4). En effet, jamais on n'avait réuni sur le champ de bataille une artillerie si formidable, jamais l'artillerie ne fut si peu efficace (5).

Les victoires des Suisses étonnèrent l'Europe, et mirent le comble à leur réputation militaire. Toutes les puissances vont briguer leur alliance et acheter leurs services. Tous ceux qui auront besoin de soldats iront désormais les chercher au milieu des Alpes, et le grand Mathias Corvin lui-même y recrutera ses armées pour résister aux envahissements de Mahomet II (6).

Dans le siècle précédent, la sagacité de la noblesse anglaise avait réhabilité l'infanterie légère; l'amour de l'indépendance réhabilite à la fin du XVe siècle une infanterie compacte qui va produire sur la chevalerie, sur l'armement et l'ordonnance des troupes, sur la tactique, une influence égale à celle qu'ont exercée les archers anglais.

---

(1) « L'infanterie du duc en un seul bataillon assez long, le front couvert par un fossé. » GOLLUT, *Histoire de Bourgogne*.

(2) « Comme impétueux torrent. » PARADIN, citation de J. DE MULLER, tom. V, p. 71.

3, « Cette grêle d'escoupeterie. » PARADIN et CALMET, *Histoire de Lorraine*, *ibidem*, page 132.

(4) *Recueil de Chroniques de Lorraine*, par CHAMPIER, MS de la Bibliothèque royale, L. 430.

(5) Réflexion de PANICHAROLA, *voy.* M. DE RODT, t. II, p. 315.

(6) J. DE MULLER, tom. V, p. 194. Leipsick, 1808.

Philippe de Commines, résumant l'expérience du passé, appelait l'arc la reine des armes; la pique va recevoir maintenant de tous les généraux ce glorieux surnom.

L'infanterie va agir par le choc, car longtemps encore les armes de jet resteront dans une proportion faible relativement au reste des troupes.

La chevalerie pouvant compter désormais sur une infanterie solide, restera à cheval et ne mettra pied à terre que dans des occasions très rares. Elle va, comme les Allemands, imiter l'ordonnance de l'infanterie, prendre l'ordre profond et se munir d'une arme à feu telle que la hacquebute, la pistole ou le pistolet; et, renonçant à enfoncer de prime-abord ces bataillons de piques, elle pourra par son feu ouvrir une brèche par laquelle elle entrera dans ces citadelles de soldats.

Ainsi, deux éléments opposés vont se trouver en présence dans les batailles : une artillerie puissante, et un ordre profond qui rend l'effet de cette artillerie efficace et irrésistible. Ces deux éléments vont se développer en même temps dans les armées, jusqu'à ce que les progrès de l'artillerie forcent les troupes à abandonner une profondeur superflue pour étendre leur front. C'est donc à la diminution de l'ordre profond que nous jugerons par la suite des effets réels de l'artillerie sur le champ de bataille.

Avant de continuer notre récit, nous devons faire mention d'un petit combat qui eut lieu en 1477, et qui serait sans importance s'il ne caractérisait la nature des différentes armes de jet. Trois cents hacquebutiers sortent un jour de Saint-Omer, et courent jusqu'au château de Tiembronne; poursuivis par les archers français, ils s'adossent à un bois pour résister; mais le nombre de flèches que lancent les Français les force de se rompre et de se disperser (1). Ici, comme on le voit, l'arc a encore la supériorité sur l'arme à feu.

---

(1) MOLINET, liv. II, ch. XLI, p. 36.

Bataille de Guinegates.

A la bataille de Guinegatte, en 1479, nous n'avions pas encore de bataillons de piquiers, tandis que l'armée du duc Maximilien d'Autriche avait un carré de dix mille piques (1), flanqué d'arquebusiers. L'armée française comptait, « vingt-deux étendards, dix-huit cents « lances, quatorze cents francs-archers, grand nombre d'artillerie « volante, trente-sept pièces d'artillerie, serpentines et gros bas- « tons (2).» Cependant, notre incomparable gendarmerie rompit l'ennemi, et notre infanterie suivant l'exemple que J. de Hallwill de Berne avait donné à Morat, retourna contre les Bourguignons leur propre artillerie. Molinet, auteur bourguignon, s'écrie à cette occasion. « *Chose admirable et retournée, les François servoient les Bourguignons du traict de leurs propres bastons* (3). Cependant cet incident, comme on le sait, ne suffit pas pour nous conserver la victoire : les francs-archers se mirent à piller le bagage des Allemands qui revinrent à la charge pendant que la cavalerie française était occupée à la poursuite, et ils défirent la plus grande partie des francs-archers.

Après cet exemple, Louis XI se hâta en 1480, pour avoir une infanterie plus solide et mieux disciplinée, d'exécuter le traité conclu dès 1474, et de prendre six mille Suisses à sa solde (4). Il fit également armer des Français de piques, mais il ne licencia point, comme le prétend la chronique attribuée à Jean de Troyes, les francs-archers (5); car cette milice existait encore à sa mort, et elle se perpétua même jusqu'à François Ier.

Charles le Téméraire était mort sous les murs de Nanci, en 1477,

---

1) *Rapport* du S. de Dadizele, témoin oculaire, dans le supplément de la *Chronique des Faits et Gestes*, p. 209, et J. de Troyes.

(2) Molinet, ch. lxvi, p. 204.

(3) *Chronique*, ch. lxvi, p. 214.

(4) J. de Muller, tom. iv, ch. viii, p. 693. Leipsick, 1805.

(5) « En ce temps, le roy fist casser et abattre tous les francs-archers du royaume de France, « et en leur place y voulust estre et demeurer pour servir en ses guerres les Suisses et piquiers. Et fist faire par tous coustelliers grand quantite de picques, hallebardes et grands dagues à larges rouelles. » *Chronique* attribuée à Jean de Troyes, p. 160, édit. de 1747.

ne laissant que des ruines; Louis XI meurt en 1483, et laisse à son successeur le pays le plus compact, le plus puissant de l'Europe, le plus riche en ressources militaires (1).

Un auteur contemporain dit que « Louis XI laissa trois trésors : « une grosse, puissante et bonne armée de quatre mille cinq cents « hommes d'armes, d'un bon nombre de Suisses, de grand nombre « de francs-archers, et d'autres gens de guerre qu'on estimait à « soixante mille combattants à sa solde, qui étoient payés tous prêts « à le servir contre tous ses ennemis. Le second trésor, estoit qu'il « estoit garni d'un gros et merveilleux nombre d'artillerie, et de « l'équipage qu'il y falloit, plus que jamais n'avoit été roy qui fust « paravant luy. Le troisième, estoit qu'il laissât toutes les villes du « royaume, tant celles qui estoient en pays, comme celles qui es- « toient sur les frontières si bien fortifiées, qu'il ne seroit possible « d'y mieux pourvoir (2). »

CHARLES VIII.

Organisation de l'infanterie, de la cavalerie en France et en Italie.

L'infanterie venait de renaître en Allemagne et en Suisse, et déjà sous Charles VIII, les troupes auxiliaires de ces deux pays se battaient l'une contre l'autre sur nos champs de bataille. A Saint-Aubin-le-Cormier, en 1488, il y avait dans les troupes de François II, duc de Bretagne, quinze cents lansquenets (3) que lui avait envoyés Maximilien, duc d'Autriche, et on comptait huit mille Suisses dans les rangs de l'armée royale qui vainquit à cette journée sous les ordres de La Trémoille (4).

Ainsi, à onze ans d'intervalle, les enfants des Alpes avaient con-

(1) Peu avant sa mort, Louis XI, dit Philippe de Commines, avait quatre à cinq mille hommes d'armes et gens de pied, tant pour le camp que des mortes-payes plus de vingt-cinq mille.» Liv. VI, ch. VII, p. 173.

On appelait morte-paye les soldats qu'on entretenait toujours sous les armes en paix comme en guerre dans la garnison.

(2) *Chronique* manuscrite citée dans le MS de LEGRAND, liv. XXVI, p. 59.

(3) JEAN DE MULLER prétend, d'après STUMPH, liv. XIII, p. 22, qu'onze mille lansquenets périrent à Saint-Aubin; mais c'est une exagération évidente; car, d'après les *Chroniques françaises*, et entre autres l'*Histoire de Charles VIII*, par JALIGNY, p. 52, édit. Godefroy, il est dit qu'il n'y avait que mille cinq cents Allemands auxiliaires.

(4) JEAN DE MULLER, tom. V, ch. III, p. 78.

tribué à débarrasser la France des deux plus grands ennemis de son unité politique, le dûc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Les débris des lansquenets entrèrent au service de Charles VIII, et de concert avec les Suisses firent partie de la brillante expédition de Naples.

Le temps était passé où la chevalerie croyait à elle seule pouvoir remplir tous les rôles, et dès 1485, on lit dans une ordonnance de Charles VIII, touchant l'organisation de ses gens de guerre, cette phrase remarquable : « Attendu qu'il seroit nécessaire avec les gens « de guerre de nos dictes ordonnances, qui sont tous à cheval, avoir « mettre sus et entretenir quelques nombres de gens de guerre à « pied tel que seroit advisé, *attendu que gens de cheval ne peuvent « aisément faire grand exploit sans gens de pied*, sur ce, ordonnons « de prendre un homme sur cinquante-cinq feux (1). » Cette ordonnance était conforme à l'organisation des francs-archers, milice qui existait donc encore, et, en effet, les chroniqueurs de l'époque font mention de quatre cents francs-archers tués au siége de Nantes en 1487 (2).

On lit, d'ailleurs, dans les Mémoires de Philippe de Commines, qu'en 1495, les francs-archers du Dauphiné vinrent rejoindre à Asti le duc d'Orléans (3).

L'arc et l'arbalète étaient toujours les seules armes de jet de l'in-

---

(1) « Et pour l'accomplissement des choses dessus dictes devoit faire prendre un homme de pied en chascun nombre de cinquante-cinq feux, sur les habitants de vos élections au choix regard et élection desdicts habitants ou de la plupart d'iceux de la moyenne eschelle des contribuables qui, à ce soit propres et suffisants, lesquelles gens de pied seront pour la première fois fournis d'habillements de guerre à la charge desdicts habitants, et dès lors en avant seront tenu iceux gens de pied de entretenir et fournir leurs dicts habillements à leurs dépends, sans plus en ce regard emporter quelque charge par lesdicts habitants, lesquels seront tenus fournir à chascun desdicts gens de pied ainsy choisi et eslu la somme de 60 sous tournois par chacun mois. » *Avis du Bailly de Caen. Lettre patente* du 8 décembre 1485. *Histoire de Charles VIII*, Edit. Godefroy, p. 503.

(2) *Chronique* de MOLINET, liv. III, ch. CLVI, p. 148.

(3) *Mémoires*. Liv. VIII, ch. III, p. 224.

fanterie et de la cavalerie nationales, et, d'après une ordonnance de 1498, il y avait dans neuf villes du royaume neuf artillers établis pour fournir d'arcs les compagnies d'ordonnance (1).

Les renseignements les plus intéressants, sur l'armement des troupes nous sont donnés par Paul Jove, dont nous extrairons le passage suivant où il décrit l'entrée de Charles VIII à Rome.

« En entrant par la porte du Peuple, de longs bataillons de Suisses « et d'Allemands marchaient sous leurs enseignes en avant au son « du tambour, à pas mesurés, avec une certaine fierté militaire « et avec un ordre incroyable. Ils avaient tous des vêtements courts, « de diverses couleurs, qui montraient la forme des membres, « et les plus valeureux faisaient un bel effet avec leurs plumets « sur les chapeaux. Ils avaient pour armes l'épée courte et des pi- « ques de frêne de dix pieds (2) avec un petit fer au bout. Le quart « d'entre eux était armé de grandes haches ayant à leur extrémité un « fer quadrangulaire. Ils maniaient cette arme à deux mains, frap- « pant d'estoc et de taille (et dans leur langue ils l'appellent halle- « barde). Pour chaque millier de fantassins, ils avaient cent arque- « busiers portant des arquebuses qui tirent des balles de plomb con- « tre les ennemis. Les soldats entrent ordinairement en bataille « en ordre épais (*densatis ordinibus*). Ils dédaignent tellement la « cuirasse, la salade et l'écu, que les capitaines seuls qui se pla-

---

(1) « Item oultre ce que dit est le Roy veult et ordonne que en neuf villes de son royaulme, c'est assavoir Paris, Tours, Orléans, Bourges, Lyon, Poictiers, Bourdeaux, Angers et Abbeville, il y ayt ung artiller que le Roy exemptera de tailles emprunts et subsides pour fournir d'arcs chascun de ses archiers d'ordonnance, et à chascun artiller sera ordonné quel nombre d'arcs il devra fournir pour les départir par les compagnies, en les payant par les archiers d'icelles. »

Ordonnance du 27e jour de juillet l'an 1498, ainsi Du Plessis. — *Ordonnance* du Roy touchant la gendarmerie. MS de la Bibliothèque royale, n° 2174. — n° 9833, folio 32, verso.

(2) Certes, Paul Jove se trompe ici, car les piques des Suisses, comme je l'ai déjà dit, avaient dix-huit pieds de longueur.

« cent au premier rang ont une salade et un plastron de fer.
« Après eux, venaient cinq cents Gascons, presque tous arbalétriers
« portant l'arbalète à arc d'acier, et avec une grande adresse, en un
« clin d'œil, ils bandent et tirent leur arme. Cette espèce d'hommes
« semblait bien laide et mal équipée en comparaison des Suisses, qui
« les surpassaient par leurs ornements de tête, leurs armes relui-
« santes, et la hauteur de leur taille. Après l'infanterie, venait la
« cavalerie levée sur toute la noblesse de France. Les hommes d'ar-
« mes s'avançaient couverts de sayons de soie, ornés de plumets et
« de colliers d'or; ordonnés en longues troupes, ils étaient deux
« mille cinq cents, et cinq mille chevaux légers (1). Ils se servaient
« comme les nôtres d'une lance grosse et cannelée avec une pointe
« solide, et de la masse d'armes. Leurs chevaux grands et forts avaient
« les crins et les oreilles coupés; les Français croient que les che-
« vaux sont mieux ainsi et paraissent plus terribles, mais ils étaient
« moins beaux à voir, parce qu'ils n'avaient point comme les nôtres
« des caparaçons en cuir bouilli. Chaque homme d'armes avait trois
« chevaux, un page qui portait ses armes, et deux suivants qui s'ap-
« pellent coustiller et varlet. Le chevau-léger, suivant l'habitude
« des Bretons, porte un grand arc de bois et de grosses flèches, et il
« n'a que la cuirasse et la salade. Quelques-uns portent la demi-
« pique avec laquelle ils ont l'habitude de clouer à terre les enne-
« mis que les hommes d'armes ont abattus dans la bataille. Tous
« ceux-ci portent des sayons travaillés à l'aiguille avec broderies
« d'argent représentant en un travail délicat les armes des capitai-
« nes, afin qu'on puisse distinguer dans la bataille le courage et la
« lâcheté des soldats. Le roi était au milieu de quatre cents arbalé-
« triers à cheval, parmi lesquels on comptait cent fidèles Ecossais.

(1) Paul Jove appelle ici chevau-légers, les archers qui comptaient dans la lance fournie, mais en étaient détachés pour être réunis en troupe. La lance fournie comptait alors huit chevaux. *Ordonnance* du roi. *Voy.* MS de la Bibliothèque royale n° 9174 et 9633, fol. 40, verso.

« Mais en avant de ceux-ci, deux cents hommes d'armes français, « élus pour leur noblesse et leur valeur, portaient sur l'épaule des « masses d'armes grandes comme des haches; ils entouraient le roi « dans un ordre parfait; soit qu'il allât à pied, soit qu'il chevauchât, ils « le précédaient montés sur de grands chevaux et revêtus de riches « habillements d'or et de soie (1). »

Guicciardini donne également des renseignements que nous ne croyons pas devoir omettre : « Les hommes d'armes français, dit « cet historien (2), étaient presque tous sujets du roi et gentilshom- « mes; ils ne servaient pas, comme les condottieri, pour le gain, « selon le bon plaisir des capitaines, et n'étaient pas payés par eux, « mais par des employés royaux. Toutes les compagnies étaient au « complet et formées de gens choisis ayant de bons chevaux et de « belles armes, car la pauvreté ne les empêchait pas de s'en pour- « voir, et chacun s'efforçait de mieux servir, non-seulement par l'ins- « tinct naturel d'honneur que nourrissent ceux qui sont bien nés, « mais parce qu'ils pouvaient espérer par leurs actions d'éclat ob- « tenir des récompenses hors de la milice, comme dans la milice « elle-même, où ils pouvaient s'élever de grade en grade jusqu'au « rang de capitaine. Parmi les capitaines, qui étaient presque tous « barons ou seigneurs, ou au moins de sang très noble, régnait la « même émulation. Dans la milice italienne, au contraire, il y avait « beaucoup d'hommes d'armes bourgeois, plébéiens ou sujets de « princes étrangers qui, dépendant en tout de leurs capitaines avec « lesquels ils convenaient de la solde, n'obéissaient qu'à eux et n'é- « taient ni par nature ni par organisation stimulés à bien servir. « Les capitaines ne s'entendaient pas entre eux, et maîtres entière-

---

(1) *Delle Istorie del suo tempo* di Mons. Paolo Giovio, tradotte da Domenichi, liv. v, p. 53, Venezia, 1608.

Voyez l'original en latin, liv. II, p. 91. Basileæ, 1567.

(2) *Della Istoria d'Italia*, liv. I, p. 58. Venezia, 1738.

» ment de leurs compagnies, ils ne maintenaient pas sous les dra-
« peaux le nombre de soldats pour lesquels ils recevaient la solde,
« et l'ambition et l'avarice les faisaient passer alternativement d'un
« service à un autre. »

« Quant à l'infanterie, continue le même auteur, les Italiens ne
« combattaient pas par bataillons solides et réguliers, mais épars
« par la campagne, cherchant toujours un obstacle naturel pour se
« mettre à l'abri, tandis que les Suisses, nation belliqueuse, se pré-
« sentaient au combat en bataillons ordonnés à tant d'hommes par
« file. Ils ne sortaient jamais de leur rang et s'opposaient à leurs
« ennemis comme un mur solide et invincible. Et avec la même
« discipline et la même ordonnance, mais non avec le même cou-
« rage, combattait l'infanterie française et gasconne (1).....

« C'est que le royaume de France, si puissant à cette époque par
« sa cavalerie et par son grand nombre d'artillerie et par l'habileté
« des Français à la servir, était très faible en infanterie nationale;
« car les exercices militaires n'étaient restés en usage que dans la
« noblesse, et le peuple n'avait plus l'ancien courage de ses pères,
« parce qu'il s'était adonné exclusivement aux arts et aux gains de
« la paix. Les rois prédécesseurs de Charles VIII (2), craignant l'im-
« pétuosité du peuple et l'exemple des rébellions passées, s'étaient
« appliqués à le désarmer et à l'éloigner des exercices militaires;
« et c'est parce que les Français n'avaient plus de confiance dans
« leur propre infanterie qu'ils se conduisaient timidement à la guerre
« toutes les fois qu'ils n'avaient pas avec eux quelques bandes suis-
« ses (3). » Et cela était si vrai à cette époque que Philippe de Commi-
nes, en parlant de la bataille de Fornoue, s'écrie : « Nous avions à

(1) Liv. I, p. 59.

(2) Il eût été plus juste de dire : les prédécesseurs de Charles VII.

(3) Guicciardini, liv. II, p. 148.

l'avant-garde trois mille Suisses qui estoient l'espérance de l'ost [1]. »

Le *Traité de la Milice*, écrit en 1477 par le duc d'Ascoli, Napolitain, nous fournit également des détails curieux sur l'organisation des troupes italiennes vers la fin du XVe siècle.

« Supposons, dit Orso degli Orsini [2], une armée d'environ vingt « mille hommes; elle sera composée de douze mille chevaux, six mille « hommes de pied, cinq cents pionniers, cinquante grosses charrettes « d'artillerie conduites par cent paires de bœufs avec cent hommes « pour les servir, cent autres charrettes qui portent deux cents cerba- « tanes (petits canons) conduites par quatre cents chevaux. Plus mille « hommes, comme écrivains, secrétaires, officiers suivant la cour [3]. « Les douze mille chevaux sont composés de deux mille hommes « d'armes et de mille arbalétriers. Mille hommes d'armes sont à six « chevaux et les autres mille à cinq chevaux [4]. Des arbalétriers, un « tiers est composé de valets et l'autre tiers de pages. Le valet porte « aussi l'arbalète et la cuirasse, et le page conduit le bagage avec une « arbalète de rechange [5]. Parmi les six mille fantassins, il y a mille « arbalétriers dont quelques-uns ont sur la voiture de bagage une « grosse arbalète ainsi que la cuirasse; cinq cents arquebusiers (sco- « pettieri), dont un certain nombre porte une petite cerbatane qui « tient le milieu entre l'escopette et la cerbatane, et qu'on place « sur une fourchette pour tirer. Quand on est loin de l'ennemi on « peut la placer sur la voiture. Le reste de l'infanterie est armé « de toute sorte d'autres armes de main [6]. Les cinquante gros- « ses voitures avec cent canonniers et les cent paires de bœufs

---

(1) Liv. VIII, ch. VI, p. 232.

(2) *Trattato della Militia da* URSUS DE URSINIS, dux Ascoli, Nolæque comes. Neapoli, die ij januarij, 1477. *Codex*, MS recens emptos 66 Regius, $\frac{7.7.A.2}{5}$.—S. F. 695.

(3) Folio 3.

(4) Folio 19 et verso.

(5) Folio 11.

(6) Folio 11 verso.

« sont ainsi distribuées sous la direction du capitaine de l'artille-
« rie (1) :

« Deux bombardes, l'une lançant un boulet de pierre de trois cents
« livres ; l'autre, de deux cents. La première tirée par huit paires de
« bœufs, et l'autre par cinq paires. Les quarante-huit autres voitu-
« res, attelées de deux ou d'une seule paire de bœufs, servent à por-
« ter, les supports, les rondelles de la bombarde (2), la poudre, les
« pierres, les ferrures, les traits et toute autre chose nécessaire,
« parmi lesquelles quatre soufflets de forge.

« Les deux cents petites charrettes portent deux cents cerbatanes
« dont cent grosses et cent moyennes. Elles ont devant elles cer-
« taines planches couvertes de cuir en guise de pavois qui couvrent
« non-seulement les pièces, mais les arbalétriers et les arquebu-
« siers. Il faudrait que les cent grosses, comme les cent petites cer-
« batanes, fussent toutes d'un même calibre et d'un même poids (3).
« Pour chaque charrette, il faut deux hommes et deux chevaux at-
« telés l'un devant l'autre ; celui de devant ne sert que de rechange,
« un seul étant suffisant pour conduire la voiture (4). »

Quoique tous ces détails n'appartiennent qu'à un projet, ils fournissent le sujet de plusieurs remarques importantes; d'abord, on voit que la proportion de la cavalerie est immense, le double de l'infanterie ; secondement, l'artillerie est composée de grosses bombardes beaucoup trop pesantes ou de petits canons beaucoup trop faibles pour produire un effet sensible sur le champ de bataille ; cependant, le duc d'Ascoli veut que les armes à feu soient toutes d'un même calibre et qu'on puisse tirer les plus faibles sur une fourchette. Cette modification ne devait se réaliser que plus tard.

(1) Folio 14.
(2) *Voy.* le second volume, article *Bouches à feu*.
(3) Folio 17.
(4) Folio 3.

Artillerie italienne et française avant la fin du XVe siècle.

L'artillerie était encore dans l'enfance en Italie. Machiavel avoue lui-même que l'art de la guerre y était complétement oublié. Le fameux architecte italien, Giorgio Martini, qui vivait à cette époque, ne mentionne dans son traité que des pièces énormes et informes, les plus grandes ne lançant que de gros boulets de pierre.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	POIDS DU BOULET.
(1) Bombarde.	300 liv. (102 kil.), pierre.
Mortier.	200 à 300 liv. (68 à 102 kil.), pierre.
Commune ou moyenne.	50 (17 kil.), pierre.
Cortana (courtaut).	60 à 100 liv. (20 à 34 kil.), pierre.
Passe-volant.	16 liv. (5^k^ 4), plomb avec dé de fer.
Basilique.	20 liv. (6^k^ 7), bronze ou fer.
Cerbatane.	2 à 3 liv. (0,67 à 1 kil.), plomb.
Espingarde (spingarda).	10 à 15 liv. (3,4 à 5 kil.), pierre.
Arquebuse.	6 onces 6^k^ 69), plomb.
Escopette.	4 octavi, 0,0141 ou de 30 au demi-kil., plomb.

Le personnel comme le matériel de l'artillerie française, étaient bien supérieurs à ce que nous venons de voir; car déjà la centralisation avait introduit dans ce grand attirail de machines une heureuse simplification.

Tandis que toutes les puissances étrangères avaient des bouches à feu de toutes les dimensions et de tous les calibres, présentant les inconvénients de lourdeur et de confusion, et lançant plus de boulets de pierre que de fer, on avait adopté en France un petit nombre de calibres moyens. Les bombardes n'étaient plus en usage, et les boulets de pierre étaient exclusivement réservés aux mortiers. Toute l'artillerie de terre n'avait que des pièces en bronze lançant des boulets de fonte de fer, ou peut-être même de bronze.

Il y avait le double courtaut, ou canon de 50, le canon serpentin

---

(1) *Voyez* le remarquable ouvrage de M. CARLO PROMIS, tom. II. *Mémoire* II, p. 198. Turin, 1841.

de 24 (1), la grosse coulevrine de 16, la coulevrine moyenne de 12, les faucons de deux livres et d'une livre.

Le double canon était attelé de trente-cinq chevaux, le canon serpentin de vingt-trois, la grosse coulevrine de dix-sept, la coulevrine moyenne de sept, les gros faucons avaient deux chevaux et les petits un seul cheval (2).

Les faucons lançaient des boulets de plomb munis de dés de fer appelés *bloquereaux* (3). La poudre renfermée dans des barils, était mise dans des sacs de peau de mouton pendant l'action, afin d'éviter le danger du feu (4).

On tenait, dit Jaligny, « l'artillerie du roy l'une des bonnes que

---

(1) « A Robin Buisson.... pour seize cents boulletz serpentins de fer. » *Comptes de l'artillerie de Charles VIII*, année 1489. MS, *supplément français*, n° 2558.

(2) Pour le double canon, j'ai adopté les données du MS d'Abra de Raconis; pour les trois calibres suivants, j'ai vu qu'en supposant l'attelage composé comme il l'était du temps de Henri II, ces données concordent entièrement avec le nombre de chevaux dont il est fait mention dans le compte suivant de l'artillerie de Charles VIII, en 1489. « A quarante autres « charretiers ayant la charge et conduite de deux cent vingt-neuf chevaulx qui ont servi à « mener de Dignan à Avranches par terre, *à deux voyages*, quinze canons et trois grandes « couleuvrines, deux couleuvrines moyennes et quatre faulcons. » MS, *Supplément français* n° 2558, fol. 78. Quant aux faucons, le renseignement suivant est suffisamment clair.

« A Jehan Moyne, charretier, suivant l'ost et armée dudit seigneur, etc., que seize de ses « chevaulx ont servy à mener du chasteau de Saint-Aubin-du-Cormier avec ladite armée « douze faulcons, les quatre grands et les huit petits qui estoient dedans ledit chasteau, avec « leur suyte de pouldre et plombz ». *Ibidem*, p. 127.

(3) « A Jehan Gaultier, maréchal, demeurant à Arras, la somme de 4 livres 10 solz tour- « nois à lui deue pour avoir batu et arrondy environ huit cent bloqueraulx de fer qui estoient « trop gros à mectre aux plommées et refait deux grans crochetz à cables. *Ibidem*, p. 93.

« A Jean Pinet, tonnelier dudit Amiens, la somme de 20 solz 6 deniers tournois à lui « deue, c'est assavoir 10 solz tournois pour deux cacques à mectre bloqueraulx de fer pour « mectre dedans les plombées », p. 143, verso. *Ibidem*, année 1489.

« A Robin Buisson et Jehan Le Moine, charretiers d'Angier, la somme de 52 livres à eux « deue pour avoir mener dudit Angier à Clisson, à seize de leurs chevaulx lesdits quatre faul- « cons deux mille pouldre et deux mille plombs. » *Ibidem*, p. 188.

(4) « A Anthoine Fadin, gantier, demeurant à Hedin, la somme de 10 livres 5 solz « tournois à lui deue, c'est assavoir, 75 solz pour quinze grans sacs de cuir, de deux peaux qu'il « a fayz pour les canons et grosses couleuvrines au feur de 5 solz tournois pièce, et 50 solz « pour vingt autres sacs de cuir qu'il a fayz pour les moyennes couleuvrines et faulcons », p. 151. *Ibidem*, année 1489.

« jamais aucun de ses prédécesseurs eût eue, et il y avoit entre autres, « en 1488, des bastons de nouvelle fabrique, en façon de serpentine, « qui faisoient des passées incroyables (1). » Voici donc l'origine du canon-serpentin bien constatée.

Les affûts avaient fait également de grands progrès, car ils servaient à porter les pièces de tous les calibres, soit pour le tir, soit pour la route. Auparavant on conduisait les grosses pièces sur des chariots, et pour les tirer on les mettait à terre au moyen de la chèvre (2). Quoique plus tard, lorsqu'on eut fait une distinction entre l'artillerie de siége et l'artillerie de campagne, l'adoption des chariots porte-corps ait été une utile amélioration, à cette époque, où les gros calibres entraient en ligne comme les petits, c'était un avantage d'avoir, pour les grosses comme pour les petites pièces, un affût qui servît également pour le tir comme pour le transport. En effet, Jaligny dit qu'en 1488, devant la ville de Châteaubriant, « l'artillerie du roy, qui marchoit *toute chargée*, commença à tirer (3) », ce qui signifie, selon nous, qu'elle marchait chargée sur ses affûts, car la plupart des auteurs de ce siècle emploient le mot *charger* dans cette acception (4). Les chariots porte-corps furent adoptés de bonne heure en Allemagne, mais, en France, on ne s'en servit pas avant Henri IV.

Les affûts étaient faits en bois d'orme (5), et la nomenclature de leurs parties en fer et en bois, se rapporte complétement à celle des affûts de l'artillerie de Henri II et de Henri IV (6).

---

(1) *Histoire de Charles VIII*, édit. Godefroy, p. 49.

(2) *Voy.* VALTURIUS, *de re militari*. MS de la Bibliothèque royale n°s 778 et 5015.

(3) JALIGNY, édit. Godefroy, p. 48.

(4) « Le roy, en partant du Pont-de-l'Arche, fait charger son artillerie pour faire assaillir Sainte-Catherine, en 1449. » *Mémoires* de JACQUES DU CLERQ, liv. I, ch. XVIII, p. 12.

(5) « 72 solz pour six piez d'orme pour faire six affusts, 2 pour deux moyennes couleuvrines, et 4 pour faulcons. » *Comptes de l'artillerie de Charles VIII*, fol. 152, verso.

(6) « A plusieurs ouvriers, tant charrons, charpentiers, que forgeurs, la somme de 25 livres tournois à eulx deue pour avoir faict et livré durant le long des chemins, etc., grande quantité d'essieux, lymons, harmons, gentes, rez, et reforgé, renoué bendes, lyens, chevilles,

Les faucons, considérés plus particulièrement comme pièces de campagne, avaient des coffrets sur leurs affûts, afin de pouvoir tirer avec plus de promptitude (1); chaque affût était muni de ses leviers et de coins pour donner les degrés d'élévation. On emportait pour graisser les roues de petites chèvres semblables à celles dont on se sert encore aujourd'hui dans plusieurs pays pour le même usage (2).

Nous savons par Machiavel, que les roues étaient écuées, c'est-à-dire, que les rais étaient inclinés sur le moyeu, condition essentielle de solidité, lorsque les voitures ne sont pas destinées à rouler sur des surfaces planes. Les moyeux des grosses pièces étaient garnis de boîtes en bronze (3).

Sous Charles VIII, comme plus tard sous François Ier, il n'y avait que le double canon qui eût un avant-train dont les roues étaient extrêmement basses, car elles n'avaient pour but que de soulager le limonier (4). Les autres pièces n'en avaient point; il en fut ainsi jusqu'à Louis XIV. Cette disposition, assez avantageuse pour les petites pièces, l'était moins pour les grosses. En plaine comme en montant les côtes, le limonier avait peu à porter; dans les descentes, au con-

---

heusses, freites, happes, virolles, goupilles et autres menus effets, etc. » Fol. 93, et folio 190, heurtoirs et autres ferrures. *Ibidem*.

(1) « Audit Litaire Le Maistre, la somme de 48 solz tournois à lui deue pour son sallaire d'avoir feré seize coffres, fayz sur les affuts de huit faulcons pour mectre et enfermer un nombre de plombées et de pouldre pour faire tirer lesdits faulcons sur les champs si besoing estoit ». P. 151, verso, *Comptes et dépenses pour l'artillerie de Charles VIII*.

(2) « A Marquet Roussin, charron, demeurant à Arras, la somme de 55 solz tournois à lui ordonnez, pour avoir faict huit grans coings pour les canons et rivé douze levyers et douze autres coings pour les couleuvrines, une eschellete toute neufve et le levyer garnis de ferrures et chevilles, et deux trestaulx pour angresser; le tout par marché fait. » *Ibidem*, fol. 94, verso.

(3) « A Jehan Haulterive, fondeur, la somme de 40 solz tournois à lui ordonnez, pour ses peines et salaire d'avoir fondu et reffaict deux emboucctures servant à canon et couleuvrines. » *Ibidem*, fol. 82.

(4) Paul Jove dit que les gros canons étaient sur quatre roues et les petits sur deux. *Pauli Jovii Historiarum sui temporis*, liv. II, p. 92, Basileæ, 1567. Et Arma de Ragonis, qui avait servi sous François Ier, donne une description analogue pour le double canon de 42. MS n° 2499. et n° 1801, fol. 66 verso.

traire, on était obligé de détacher les clavettes de la limonière, afin que le bout des flasques traînât sur le sol, ce qui, d'ailleurs, dispensait d'enrayer (1).

C'est ici le lieu de placer la description que fait Paul Jove de l'artillerie de Charles VIII à son passage par Rome. « Mais ce qui inspirait « surtout l'épouvante, c'étaient plus de trente-six canons sur des char- « rettes, lesquels, avec une célérité incroyable, étaient tirés par « des chevaux en lieux plats ou inégaux. Les plus grands avaient huit « pieds de longueur, pesaient six mille livres de bronze, et s'appe- « laient canons; ils lançaient une boule de fer grande comme la tête « d'un homme (2); après les canons venaient les coulevrines, plus lon- « gues de moitié que les canons, mais de plus petit calibre; ensuite « venaient les faucons de différentes proportions, mais dont le plus « petit lançait un boulet gros comme une orange. Toutes ces pièces « étaient encastrées entre deux flasques retenus par des chevilles, et « elles étaient suspendues au milieu de leur axe par des tourillons afin « qu'on pût diriger les coups (3). Les petits canons avaient deux roues, « les plus gros quatre, et celles de derrière pouvaient s'ôter pour ac- « célérer ou retarder la marche, et les maîtres et les charretiers les « faisaient courir avec une telle vitesse que les chevaux de trait, excités « par la voix et les coups, allaient en plaine aussi vite que la cavalerie. »

---

(1) « Clavettes et chaînettes avecque leurs chevilles pour soustenir l'affust avec le limon qu'il faut déclaveter en une vallée pour le soulagement du limonier, comme aussy pour cet effaict doibt être attaché au bois de la culasse dudict affust, un baston pendu à une petite corde qui sert à soutenir l'affust quand chevaulx s'arrestent pour le soulagement dudit limonier. » Abra de Raconis. MS précité, fol. 66 verso.

(2) Et plus loin, liv. II, p. 84, le même auteur dit que ces boulets pesaient cinquante livres Trad. de Domenichi. Venetia, 1608.

Ces deux renseignements coïncident entre eux, car le diamètre ou le tiers de la circonférence d'une tête moyenne d'homme est de 0m, 186; nombre qui exprime également le diamètre d'un boulet de cinquante.

(3) Cette phrase n'a pas été bien traduite en italien par Domenichi, parce qu'il a pris le mot *fibula* pour *boucle*, tandis qu'il signifie aussi en latin *cheville*. Voici le texte original. « Ea omnia binis crassis asseribus superinductis fibulis erant inserta, suisque suspensa ansis ad dirigendos ictus medio in axe librabantur. » Lib. II, p. 91. *Basileæ*.

On a quelquefois révoqué en doute l'exactitude de ce passage de Paul Jove; les détails que nous avons donnés confirment complétement le dire de l'historien italien; et, d'ailleurs, qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qu'en 1494 l'artillerie française ait reçu les perfectionnements que possédait déjà l'artillerie de Bourgogne en 1476?

Les dessins de la pl. V, fig. 4 et 5, représentent deux canons tirés d'un MS de la bibliothèque du couvent de Wettingen en Suisse, intitulé : *Silber Eisen*, *chron. Helvet*, *tom.* III. A la fig. 4, on lit : *calibre cinq pouces*, *Strasbourg*, 1499. A la fig. 5 : *calibre un pouce, neuf lignes*, *Frastenz*, 1499. Ces affûts sont encore construits sur un vieux modèle. La fig. 6 est tirée d'un MS du *Siége de Gênes*, sous Louis XII, et la fig. 7, des *Chroniques* de Monstrelet, *écrites par Anthoine Bardin* au palais de Gênes en 1510. Carré, dans sa *Panoplie*, donne le dessin d'un canon qu'il prétend dater de 1500; mais comme cet auteur ne cite pas la source où il a pris ce dessin, nous n'avons pas voulu le copier; d'autant plus qu'à cause des anses et du bouton de culasse dont est ornée cette pièce, nous la croyons beaucoup plus récente.

Quant au personnel, l'artillerie de Charles VIII avait à sa tête un grand-maître, un lieutenant du grand-maître et un contrôleur général. Ce dernier était chargé de vérifier et de contrôler tous les paiements et toutes les dépenses (1).

Tout en centralisant l'administration supérieure, il fallait la simplifier en créant des subdivisions, c'est-à-dire en réunissant sous la direction d'un seul chef un nombre limité de voitures, d'hommes et de chevaux. C'est ce qu'on obtint en divisant alors l'artillerie en bandes (2).

---

(1) Robert Gaguin, p. 194. Paris, 1528. *Voyez* également le second volume à l'article *Personnel*.

(2) « A maistre Florimond Fortier, notaire et secrétaire du roy et commis, la somme de 2,500 livres tournois par lettres patentes du 3e jour de septembre l'an 1490.... pour ses peines et sallaires... durant cette présente année, en laquelle ledit seigneur fit passer et marcher

Chaque bande commandée par un commissaire [1], comprenait ordinairement de quatre cents à mille chevaux [2]. Les emplois inférieurs étaient divisés en un grand nombre de spécialités, parmi lesquelles on distinguait les canonniers ordinaires et extraordinaires, et leurs aides, les bombardiers, les boute-feux, les chargeurs et déchargeurs, et enfin les ouvriers des différents métiers [3]. Les canonniers ordinaires, entretenus toute l'année dans certaines villes comme hommes spéciaux, étaient souvent chargés de fondre les pièces et de monter les affûts [4]; les canonniers extraordinaires étaient ceux qu'on adjoignait aux premiers quand on avait besoin d'un plus grand nombre d'hommes. Les canonniers ordinaires avaient quatre livres par mois de gages [5], et on peut juger de l'estime que l'on faisait d'eux,

---

son armée ès pays de Brabant et de Blast en Flandre, et y envoya *deux bandes de son artillerie*, etc. » *Comptes de l'artillerie de Charles VIII*, p. 246.

« A Bertrand de Marueil, 200 livres pour ses peines et sallaires d'avoir esté au pays de Bretaigne, parce que ledit seigneur envoya une autre *armée et bande d'artillerie* en Bretaigne, alors de la descente des Anglois en icelle, lui convient aller de lieu en autre pour être présent à tous lesdits payements qui se faisoient *tous séparément pour icelles deux bandes*, en grant péril et dangier de sa personne. » *Ibid*, p. 248.

(1) « A Hypolyte Constant, commissaire à ladite artillerie, la somme de 60 livres, laquelle le roy N. S. lui a tauxé et ordonné pour ses peines, travaux, mises et dépenses qu'il a eues pour la conduicte de certaines pièces d'artillerie que ledit seigneur a envoyé en cette présente année au pays de Brabant, avec leur fourniture pour le renfort de certaine armée que icelui seigneur fit marcher audit pays, dont avoit la charge monseigneur Philippe de Ravestain.... auquel Constant ledit seigneur donna faculté et puissance d'avoir le principal *regard sur tous les payements et distribucion qui seront faix pour le charroy exploit et conduicte de ladite artillerie, tant que pour les pionniers, maçons, pierriers, chevaulx et autres* gens et choses servant et nécessaires à icelle, et pour le récompenser, le roy lui a tauxé et ordonné la somme de 60 livres, outre et par-dessus les gaiges, 3 octobre 1490. » *Ibid*, p. 251.

(2) « Trois cent soixante-douze charretiers ayant la charge et conduicte de neuf cent quatre-vingt-onze chevaux que le roy nostre seigneur a faict prendre et lever, tant à l'élection de Paris que ailleurs, pour mener et conduire en pays de Flandre, dix gros canons, quatre grosses couleuvrines, onze moyennes couleuvrines, et dix faulcons avec soixante milliers de poudre et un grant nombre de boullets de fer, pierre de gretz et plusieurs choses nécessaires servant au faict de l'artillerie, le 16e jour du mois de juin 1489. » *Ibid*, p. 68, verso.

(3) *Voy.* les comptes ci-dessus, *le Vergier d'honneur*, et ANDRÉ DE LA VIGNE.

(4) «A Jehan Moreau et Guillaume Legier, fondeurs et canonniers ordinaires en ladite artillerie, la somme de 125 livres pour avoir refondu à Paris une grosse couleuvrine, deux faulcons, et iceux faulcons avoir monté d'affust. » *Ibid*, p. 188, verso.

(5) *Comptes de l'artillerie de Charles VIII*, p. 208.

Fig. 1

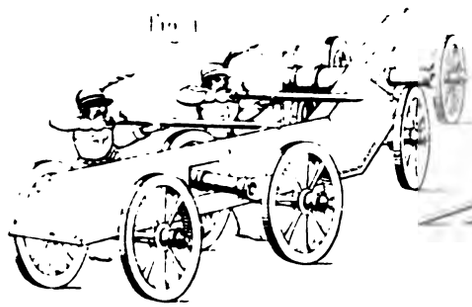

Fig. 2.

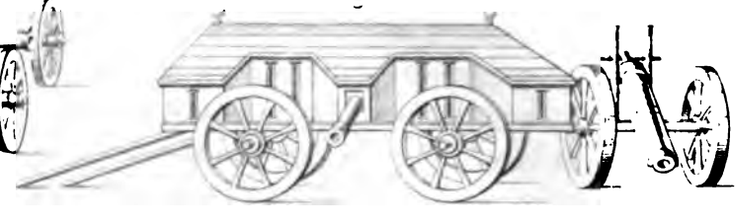

Fig. 3.

Fig. 4 (1/100)

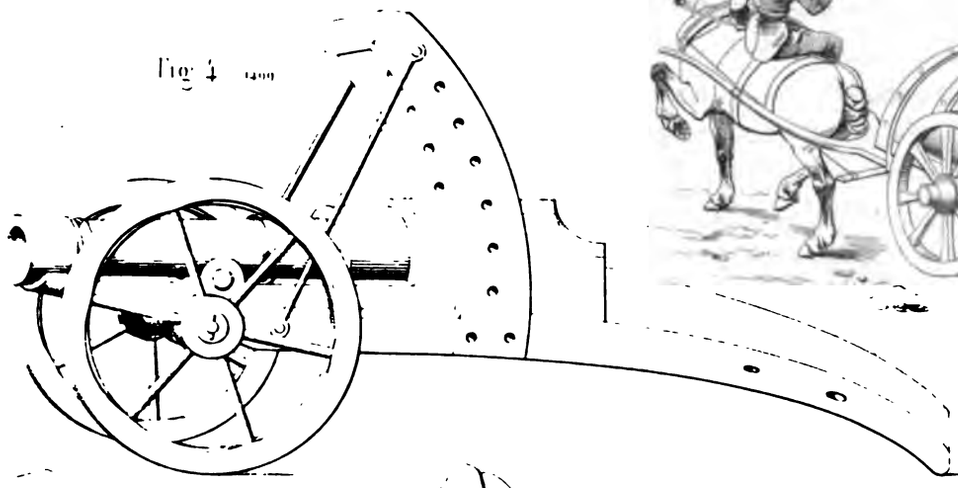

Fig. 6

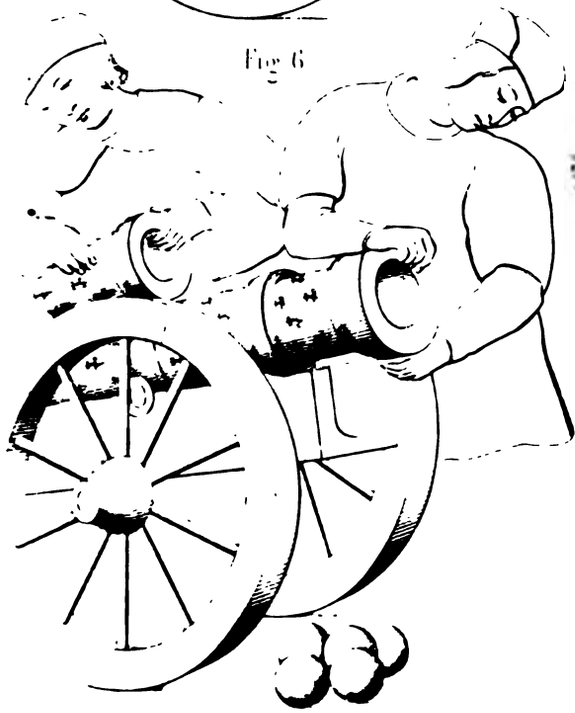

Fig. 5 (1/100)

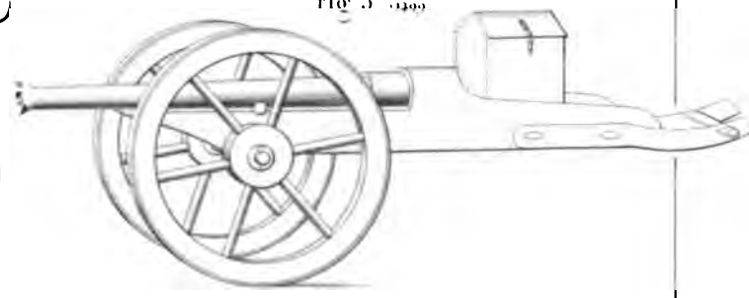

Fig. 7 (1/100)

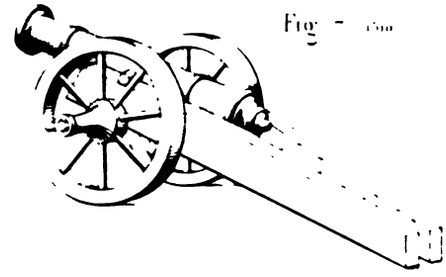

par le prix que coûtait leur habillement. En 1489, Charles VIII donna à cent vingt-sept de ses canonniers ordinaires des hocquetons brodés, dépense qui s'éleva à 2,254 livres tournois (1).

Quand on voulait faire marcher l'artillerie avec promptitude, on envoyait dans les chefs-lieux par où elle devait passer, un courrier porteur de lettres closes du grand-maître, qui ordonnait de tenir prêts les chevaux nécessaires pour conduire, d'une ville à une autre, les pièces et leurs munitions (2).

D'après ce qui précède, on pourra se convaincre que l'artillerie de Charles VIII méritait la haute réputation qu'elle acquit dans toute l'Europe, et que c'est à cette époque qu'il faut fixer la fondation définitive de notre artillerie. On trouvera dans le second volume plus de détails techniques et en même temps plus de preuves historiques à l'appui de ce que nous avançons. Mais disons dès à présent qu'il ne faut adopter qu'avec défiance la description de l'artillerie de Charles VIII, qui se trouve à la fin du *Voyage littéraire* de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, publié à Paris en 1724, et qu'a cité M. Carlo Promis, dans son ouvrage sur les œuvres de l'architecte Francesco di Giorgio ; car le nombre des troupes, le nom et le nombre des pièces, la longueur extraordinaire de quelques-unes

(1) « A Jehan Quatrepied, brodeur ordinaire du roy N. S., la somme de 2254 livres 5 solz tournois, auquel ledict seigneur par ses lettres patentes signées de sa main, données à Amboise le 11e jour d'aoust audict tems 1489, expédiée par Nos Seigneurs les généraulx de nos finances, le 29e jour d'aoust, en suivant audict temps et ordonné ladite somme pour son payement de la façon, fourniture et estoffe de 127 hocquetons d'orfévrerie, de chacun un marc et demye once d'argent, qu'il a pris naguères faiz, et desquels ledict seigneur a fait don à 127 ses canonniers ordinaires, à ce qu'ils le puissent plus honestement servir, au faict de son artillerie. » *Ibidem*, p. 253.

(2) « A Nicolas Ambrular, la somme de 100 livres à lui ordonnez pour son sallaire d'avoir esté partant dudit Paris au mois d'avril ès ville de Compiègne, Roye, Mondidier, Amiens, Péronne, Laon, Soissons et Noyon, devers les élus desdits lieux, porter lettres, clauses et commissions dudit seigneur, pour prendre et eslir en leurdite élection, le nombre de chevaulx rouliers, déclarez en icelles et iceux faire tenir tout prets pour partir quand leur seroit mandé, pour mener ladicte artillerie et matières audict voyage de Flandre, en quoi faisant il a vacqué dix jours et plus au feur de 10 solz tournois par jour. » P. 138. *Ibidem*.

les soixante chevaux ou paires de bœufs dont elles sont attelées, sont complétement en contradiction avec ce que disent Paul Jove et tous les autres écrivains de l'époque, soit italiens soit français. Mais cette description est curieuse parce qu'elle est écrite, en Italie, au moment où l'armée française se mettait en marche, et qu'elle signale l'existence de ces bruits exagérés qui précèdent toujours l'arrivée des armées d'invasion. En effet, l'écrivain bolonais avoue que tous les détails qu'il donne lui ont été rapportés par quelqu'un qui venait de France, avait passé par Lyon, et affirmait avoir vu tout ce qu'il écrit (1).

Effets de l'artillerie dans les batailles.

L'artillerie de Charles VIII produisit un grand effet dès 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier contre le duc de Bretagne. Il paraît que les canons, parmi lesquels on comptait douze faucons (2), avaient été placés de manière à prendre d'écharpe les troupes auxiliaires anglaises et allemandes qui se trouvaient dans l'armée du duc de Bretagne, et qu'ils firent un horrible carnage (3). Mais ce fut surtout dans l'expédition de Naples que l'artillerie française acquit une grande réputation. Avant de parler de l'effet qu'elle produisit, nous devons nous arrêter un moment pour vérifier le nombre exact de canons que l'armée de terre amena avec elle. Voyons d'abord à quel nombre montait cette armée.

En 1494, Charles VIII rassemble à Lyon une puisante armée composée de seize cents hommes d'armes (4); de dix mille Suisses et lansquenets, dont six mille piques, deux mille coulevriniers et deux mille hallebardiers (5); de six mille hommes d'infanterie française,

---

(1) « Qui mihi scribenti præfata dictavit, rectè venit ex Franciâ per Lugdunum, et illic omnia se vidisse affirmabat », p. 381.

(2) Voy. *les Comptes de l'artillerie de Charles VIII*, à la note 2 de la page 97.

(3) « Antequam congressæ acies, à tergo fulminales illæ machinæ ingentem ultro citroque hominum cladem dabant fortissimis ac ignavissimis juxta iniquæ. » *Histoire de Loys duc d'Orléans*. Edit, Godefroy, p. 273.

(4) La lance fournie comprenait huit chevaux, cela faisait douze mille huit cents chevaux.

(5) « Sex millia lanceis longis ut Swidensium mos est, quorum est capitaneus Studer.....

archers et arbalétriers, dont la moitié étaient Gascons. Avec les archers écossais et les archers de la garde, les cent gentilshommes *à la manche large*, les cinq cents hommes d'armes de Ludovic Sforce : cette armée se montait à environ trente mille hommes (1); sans compter la division réunie à Gênes, et qui devait s'embarquer sur la flotte. Quant à l'artillerie qu'elle traînait avec elle, le nombre en a été tellement exagéré par tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'expédition de Naples, que nous devons nous y arrêter un moment, afin de réfuter une erreur qui dure depuis longtemps.

On lit dans l'*Histoire de Charles VIII*, édition Godefroy, p. 177, que Charles VIII amena avec lui deux cent quarante pièces de canon et deux mille quarante pièces de campagne ! M. Philippe de Ségur, M. de Rocquancourt, dans son cours d'*Histoire sur l'art de la Guerre*, M. le capitaine Favé, dans son intéressant ouvrage sur la *Tactique des Trois Armes*, M. le capitaine Bach, dans le n° VI du *Mémorial de l'Artillerie*, 1845, le capitaine Brunet, dans son *Histoire de l'Artillerie*, le général Bardin, dans son *Dictionnaire de l'Armée de terre*, font tous mention d'un nombre aussi considérable de pièces légères, sauf à faire varier le nombre de six mille à douze cents! Nous allons indiquer d'où provient cette erreur.

Robert Gaguin, auteur contemporain, puisqu'il fut employé au traité de paix entre Charles VIII et Henri VII, en 1492 (2), s'exprime ainsi :

---

duo milia Hellenbrordus capitaneus quodam Basileensi nomini Schutser, reliqua vero duo millia bombardis manualibus ac capitaneo de Wysen ex ducatu Gelrensi ». Descriptio apparatus bellici regis Franciæ. *Voyage littéraire* de deux religieux bénedictins de la congrégation de Saint-Maur, p. 379. Paris, 1724.

(1) Ce nombre rapporté par Guicciardini, liv. I, p. 89, paraît le plus exact. Jean Bouchet et Gaguin parlent de trois mille six cents hommes d'armes, mais il y a sans doute exagération.

(2) *Histoire de Charles VIII*, édit. Godefroy, p. 630.

« En ce voyage et convoy, *cent quarante grosses pierres* « pour artillerie, et hastons à feu mille, et *deux cents grosses bom-* « *bardes*, vastardeurs six mille deux cents, et à la conduicte de ce « estoient deux cents maistres experts pour acoustrer artillerie, et « six cents maistres charpentiers, maistres et gens moult bien sça- « vans pour abatre murailles. Trois cents maistres pour pierres de « fontes grosses, moyennes et petites, onze cents maistres charbon- « niers pour faire charbon, deux cents maistres pour faire cordes, « chables, six vingt et quatre mille charretiers pour conduire huit « mille chevaux, lesquels menoient l'artillerie (1).

D'un autre côté, on lit dans le Panégyrique de Loys de la Trémoille, par Jean Bouchet, la description suivante : « *L'artillerie estoit de* « *mille quarante grosses pièces, cent quarante bombardes*, douze cents « vastardeurs (2). » Enfin, l'*Histoire de la Conqueste de Naples*, publiée par M. Gonon (3), fait mention de : « *Pierres grosses cent quarante*, « bombardes douze cents, vastardeurs, six mille deux cents. » Sans nous occuper maintenant de la signification du mot *vastardeur*, dont nous parlerons plus tard, nous voyons clairement que dans chacune des citations précédentes, il y a une erreur de copiste. Ainsi, dans l'écrit de Robert Gaguin, on a mis *pierres* au lieu de *pièces*, et dans celui de Jean Bouchet, on a mis le chiffre de mille quarante au lieu de cent quarante. L'artillerie était donc composée de cent quarante grosses pièces, de deux cents bombardes (terme générique pour les gros calibres), et de mille hacquebuttes ou espèces d'armes à feu portatives qui pesaient alors environ cinquante livres (4). De plus, comme Robert Gaguin nous apprend (5) qu'une partie de

---

(1) *La mer des chroniques*, p. 193, édit. 1528.

(2) Chap. XVII, p. 755. *Panthéon littéraire*.

(3) Lyon, 1842, p. 6.

(4) « A Pierre Allain, la somme de 25 livres tournois à lui donnés, pour cinq cents livres de métaille qu'il a baillé et livré pour faire dix grosses hacquebutes, pour servir à la deffense de la ville de Dignan. » *Comptes de l'artillerie de Charles VIII*, fol. 115.

(5) « Icelle artillerie fut mise et chargée en bateaulx par terre audit lieu de Lyon. C'est

cette artillerie avait été dirigée sur le Rhône pour être embarquée sur la flotte, et que l'autre suivait l'armée par terre on voit que le nombre de canons que Charles VIII avait avec lui ne se montait qu'à cent quarante au plus, ce qui est déjà un nombre assez considérable pour une armée de trente mille hommes; car cela fait près de cinq pièces par mille hommes. Ce chiffre est d'autant plus exact que Paul Jove, en faisant la description de l'entrée de Charles VIII à Rome, ne parle que de trente-six charrettes, et nous croyons qu'il ne veut parler que des grosses pièces, puisque le duc d'Ascoli se sert, comme nous l'avons vu, de la même expression de *charrettes* pour désigner les gros calibres. Philippe de Commines dit qu'au retour du voyage de Naples, au passage des Apennins, il n'y avait que quatorze grosses pièces (1) pour l'armée qui ne comptait plus que neuf mille hommes, et ce petit nombre de gros calibres n'excite nullement son étonnement. Or, en établissant la proportion, on voit que si neuf mille hommes avaient quatorze pièces, trente mille hommes devaient en avoir quarante-sept, chiffre qui se rapproche de celui de Paul Jove. Et si, d'après la proportion employée sous Louis XII, les gros calibres formaient dans le parc le tiers des petites pièces (2), nous aurons pour l'armée de neuf mille hommes, quarante-deux pièces, et pour l'armée de trente mille hommes, cent quarante et une pièces.

Quant au mot *vastardeur*, nous croyons avec M. Carlo Promis qu'il vient de l'italien *guastatore* (3), mais nous sommes bien loin de croire avec lui qu'on désignât sous ce nom une bouche à feu. Nous

---

assavoir partie pour aller sur mer, et l'autre menée par voyages pour estre totalement rendues lieux et places où le roy et son conseil avoient ordonnez. » Robert Gaguin, p. 194, édit. 1528.

(1) Philippe de Commines, liv. viii, ch. v, p. 227.

(2) « En 1501, le S. d'Obigny, allant de nouveau faire la conquête de Naples, avait neuf cents hommes d'armes, sept mille hommes de pied, vingt-quatre faucons et douze gros canons. » *Chronique de Louis XII*, par Jean d'Auton, liv. i, ch. xliv, p. 152. Paris, 1620.

(3) Ouvrage de Francesco di Giorgio, tom. ii, p. 127.

partageons encore bien moins l'opinion du général Bardin, qui prétend que vastardeur veut dire pièce bâtarde, car cette dénomination ne fut usitée que plus tard. Vastardeur voulait dire pionnier; guastatore avait cette signification en italien et encore aujourd'hui il veut dire sapeur. On lit en effet dans Ducange : *Italice vastatores nuncupantur militum genus fossores munitores castrenses, gallice pioniers;* et cette définition est confirmée par différentes chroniques. François de Rabutin, en parlant des pionniers employés par Charles-Quint au siége de Metz en 1552, les nomme vastadours (1); de même, on trouve dans les Commentaires de Montluc que, les soldats ayant travaillé en 1545 à des fortifications, leurs camarades les appelaient par dérision pionniers gastadours (2). Enfin, dans les Chroniques de Nicole Gilles, on retrouve le même paragraphe relatif à l'artillerie de Charles VIII copié de R. Gaguin, si ce n'est que le mot *vastadeur* est écrit *gastadour* (3).

L'erreur de ceux qui ont écrit sur cette expédition vient donc de ce que jusqu'à présent ils ont pris pour l'énumération des bouches à feu, les pionniers qui étaient destinés aux XVe et XVIe siècles à précéder l'artillerie pour réparer les chemins. En effet, Robert Gaguin, qui énumère tous les hommes employés dans le parc d'artillerie de Charles VIII, ne fait nulle mention de pionniers, quoique nous sachions par André de la Vigne, Jaligny et les Comptes de l'artillerie de Charles VIII qu'il y en avait un grand nombre dans l'armée française. On nous objectera peut-être que le nombre de chevaux dont les chroniques font mention, est en disproportion avec le nombre de pièces que nous avons fixé. Il est vrai qu'en basant nos calculs sur les données de Philippe de Clèves (4) qui vécut sous Louis XII, cinq mille

(1) *Commentaire* de FRANÇOIS DE RABUTIN, liv. IV, p. 441. Édit. Michaud et Poujoulat.
(2) Liv. II, p. 82.
(3) *Chroniques et Annales de France*, p. 425. Paris, 1573.
(4) Philippe de Clèves compte pour cinquante-deux pièces, deux mille cinq cents chevaux et mille pionniers. *Traité de la Guerre*, par PHILIPPE DE CLÈVES, Louis XII, MS de la Bibliothèque royale, n° 7452, fol. 104.

cinq cents chevaux et deux mille six cents pionniers eussent suffi pour conduire cent quarante bouches à feu et leurs munitions; mais comme les bagages étaient très considérables et qu'on traînait à la suite des armées des ponts de bateaux, des tentes, des échelles d'assaut, etc., nous ne croyons pas le chiffre de huit mille chevaux exagéré. Il nous reste encore à prouver que les plus grosses pièces d'artillerie ne firent pas partie, dès le commencement de la campagne, du parc qui cheminait par terre, mais que, mises sur la flotte, elles ne furent débarquées qu'à la Spezzia, évitant ainsi le passage des Alpes et des Apennins. En effet, puisqu'en allant à Naples, comme au retour, l'armée française traversa les Apennins au même endroit, si les gros calibres eussent fait, en allant, partie du parc de campagne, les historiens feraient mention des difficultés qu'on aurait eues à leur faire traverser les Apennins, tandis qu'au contraire ils gardent le silence le plus absolu à ce sujet, et ne parlent que des difficultés qu'on éprouva au retour de Naples. D'un autre côté, nous savons, par Paul Jove, que l'armée avait son artillerie de gros calibres en entrant dans Rome; où la prit-elle? probablement à Sarzanne près de la Spezzia; car un chroniqueur nous apprend que Charles VIII resta sept jours à Sarzanne et qu'il montra à Ludovic Sforce une *partie* de son artillerie, que celui-ci *prisa moult* (1). Or, le duc de Milan était resté avec l'armée depuis Asti jusqu'à Plaisance; puisqu'on lui montrait seulement à Sarzanne une partie de l'artillerie comme une chose nouvelle, il fallait nécessairement que cette partie de l'artillerie fût récemment débarquée.

Ainsi donc Charles VIII partit de France avec environ cent pièces de canon de calibres moyens; à Sarzanne, son parc s'augmenta d'environ quarante grosses pièces; mais ayant laissé une grande partie de son artillerie à Naples, il ne repassa les Apennins

(1) *Histoire de la Conquête de Naples*, publiée par P. M. Gonon, p. 38. Lyon, 1842.

qu'avec environ quarante-deux bouches à feu, dont quatorze grosses pièces qui seules offrirent de grandes difficultés pour le transport.

Nous nous sommes étendus sur ces détails, parce qu'il est bon de prouver, qu'en général, ce qui dans l'histoire paraît improbable n'est point vrai.

Cette artillerie était bien faite pour exciter l'admiration des étrangers, et tous les auteurs italiens de l'époque ne manquent pas d'en faire l'éloge (1). Quand l'avant-garde des Français passa le Mont-Cenis, dit Paul Jove, elle traînait après elle un appareil d'artillerie de bronze excitant l'épouvante, parce qu'il n'y en avait jamais eu de semblable (2); et Philippe de Commines, si réservé dans ses éloges, écrit que les Italiens « n'entendoient pas le fait de « l'artillerie et en France n'avoit jamais esté si bien entendu (3).

Cependant l'efficacité de l'artillerie se montra surtout contre les forteresses, et elle ne fut pas appelée à jouer un grand rôle sur les champs de bataille. On sait qu'il n'y eut, dans cette expédition, qu'une seule rencontre en rase campagne, au retour de Naples, et dans cette occasion l'artillerie agit plutôt par la crainte qu'elle inspirait que par son effet réel. L'avant-garde ayant déjà traversé les Apennins sous le commandement du maréchal de Gié, avec les pièces légères, se trouvait dans une position critique, car elle était beaucoup trop éloignée du reste de l'armée. Elle fut attaquée par la cavalerie irrégulière albanaise qui était à la solde des Vénitiens et qu'on nommait estradiots; mais « lesdicts estradiots, dit Philippe de Commines, se

---

(1) GUICCIARDINI, liv. I, p. 57, dit que Charles VIII avait une artillerie pour battre les murailles et pour faire usage en campagne, comme jamais l'Italie n'en avait vu de semblable, et les auteurs suivants confirment l'opinion de Guicciardini, savoir : PLATINA, dans la *Vie du pape Urbain VI;* VOLTERRANO, dans le livre XXX de ses *Commentaires urbains;* POLIDORE VIRGILE, liv. II, ch. XI, BIONDO DA FORLI et PIETRO SPINO.

(2) *Istoria del suo tempo*, traduct. de DOMENICHI, liv. I, p 30.

(3) *Mémoires* de PHILIPPE DE COMMINES, liv. VII, ch. VI, p. 200. *Panthéon littéraire.*

« trouvèrent bien épouvantés de l'artillerie, car un faucon tira un « coup qui tua un de leurs chevaux, qui incontinent les fit retirer, « car ils ne l'avoient point accoustumé (1). » Ceci prouve que les petits calibres étaient mis à l'avant-garde, tandis que les grosses pièces marchaient avec le corps de bataille dont elles ralentissaient les mouvements : et, dans cette circonstance, elles faillirent compromettre le salut de l'armée par la difficulté qu'on éprouva à leur faire traverser l'Apennin. Pour faire avancer les quatorze grosses pièces, on ne conserva que le limonier (2) et les Suisses s'attelèrent deux à deux au nombre de cent à deux cents hommes qui se relevaient souvent (3). Quant aux boulets, ils étaient portés dans les chapeaux ou dans les mains (4). La descente offrit autant de difficulté que la montée : on fut obligé d'atteler les chevaux derrière les affûts pour les retenir. On fit sauter des rochers, on combla des fossés, etc. Enfin, on proposa au roi, dit Philippe de Commines, de briser les grosses pièces d'artillerie, mais il ne voulut jamais y consentir.

Bataille de Fornoue.

Arrivé sur le versant septentrional de l'Apennin, Charles VIII occupa Fornoue, et rencontra toute l'armée vénitienne campée sur la rive droite du Taro pour lui disputer le passage. L'armée française ne comptait que neuf mille hommes (5); elle fut divisée en trois corps placés chacun à la distance d'un jet *de boule l'un de l'autre* (6) (à un quart de mille, dit Paul Jove); trois mille Suisses étaient à l'avant-garde, ayant devant eux les grosses pièces

(1) Philippe de Commines, liv. VIII, ch. V, p. 228.

(2) Molinet, tom. V, ch. CCLXXXII, p. 40.

(3) Philippe de Commines, liv. VIII, ch. V, p. 227.

(4) « M. de la Trémouille lui-même mettoit la main à porter les grosses boules de fonte, de plomb et de fer, qui étoit un très-grand faix à porter, parce qu'il convenoit tenir entre les mains et dans des chapeaux. » André de la Vigne, p. 156, édit. Godefroy.

(5) « Le comte de Petillan, qui les avoit mieux comptés que moy, disoit qu'en tout y en avoit neuf mille (dans l'armée française). » *Mémoires* de Philippe de Commines, liv. VIII, ch. II, p. 222.

(6) Ph. de Commines, liv. VIII, ch. V, p. 230.

d'artillerie. Leur bataillon carré était flanqué par les arbalétriers gascons et les archers de la garde qui avaient mis pied; à terre trois cents hommes d'armes étaient sur le côté. Tous les bagages, portés par six mille sommiers, défilaient sur la gauche de l'armée (1).

Les Vénitiens avaient divisé leur armée forte de vingt à trente mille hommes (2) en huit corps, dont deux en réserve pour entourer les Français (3); le premier rang de l'infanterie italienne était composé de piquiers, le second d'hommes armés de pertuisanes, et le troisième d'arbalétriers; mais les Suisses se mirent à rire, dit Paul Jove, en voyant une telle ordonnance, et, en un clin d'œil, ils renversèrent l'infanterie ennemie. La cavalerie italienne combattit mieux (4) et même le grand nombre des ennemis eût pu compromettre le succès de la journée, si les estradiots ne se fussent pas occupés à piller les bagages des Français, au lieu de combattre. L'artillerie française, bien placée, puisqu'elle tira presque tout le temps de la bataille, même au risque d'atteindre amis comme ennemis (5), ne produisit pas de grands effets, parce que les canonniers adoptèrent dès lors la funeste habitude de diriger leur feu contre l'artillerie, au lieu de le diriger contre les troupes de cavalerie et d'infanterie. Cette habitude, que tous les généraux distingués ont blâmée, et

---

(1) Paul Jove, liv. II, p. 90, et Ph. de Commines, liv. VIII, ch. VI, p. 232.

(2) L'armée italienne comptait, d'après Guicciardini, deux mille cinq cents hommes d'armes faisant dix mille chevaux, huit mille piétons, deux mille chevau-légers. *Istoria d'Italia*, liv. II, p. 124.

La lance fournie en Italie comprenait quatre chevaux, comme on peut s'en convaincre par la citation suivante. « Lo illustre don Alphonso, primogenito del duca Hercole, hauea havuto danari per fare cent cinquanta homini d'arme a *quatro cavalli per huomo come si costuma a la taliana* (année 1495). » *Diarium ferrariense*, p. 303. Muratori, tom. XXIV.—D'après Ph. de Commines, l'armée italienne était de près de quarante mille hommes, liv. VIII, chap. V, p. 229.

(3) Paul Jove, liv. II, p. 91.

(4) *Ibidem*, p. 94.

(5) Paul Jove dit que l'artillerie tira sans cesse, mais avec un effet douteux, parce que les deux armées se trouvaient mêlées, trad. *Istoria del suo tempo*, liv. II, p. 95.

que l'empereur Napoléon disait tenir à un sentiment naturel, mais mal compris, de propre conservation, s'est maintenue jusqu'à nos jours. Un auteur contemporain prétend que l'effet de l'artillerie fut diminué par la pluie qui survint (1). Philippe de Commines dit que l'artillerie des deux armées ne tua pas dix hommes (2). Guichardin avance le même fait (3). Cependant elle tira avec une extrême précision : car, du second coup, un canon français démonta l'artillerie ennemie et tua les canonniers (4).

Après Fiorenzole, la pluie ayant détrempé les chemins, il fallut pour tirer une seule pièce, quarante à cinquante chevaux et autant de pionniers (5); aussi Ph. de Commines dit-il à cette occasion : « Nous « n'aillions pas plus fort que les grosses pièces d'artillerie où sou- « vent y avoit à besongner à leurs affaires et grande faute de che- « vaux; mais à toute heure qu'il en estoit besoin, s'en recouvroit « en l'ost par les gens-de-bien qui volontiers les bailloient. Et ne « se perdit une seule pierre (alors synonyme de boulet) ni une livre « de poudre. Et croy que jamais homme ne vit passer artillerie de « telle grosseur ni de telle diligence par le lieu où passa cette-cy (6). » Paul Jove dit au contraire que les Français enfouirent en terre deux gros canons qu'ils ne purent emmener parce que les roues se brisèrent (7). Si ce fait n'est point vrai, au moins est-il très probable; car, encore aujourd'hui, il serait très difficile de mener par le même chemin quatorze pièces de cinquante sur leurs affûts.

Les armes à feu à chevalet furent extrêmement utiles pour protéger la retraite de l'armée française qui était sans cesse attaquée

---

(1) Marino Sanuto, p. 22. Muratori, tom. xxiv.
(2) *Mémoires*, liv. viii, p. 235.
(3) Liv. ii, p. 135.
(4) *Le Vergier d'honneur*, André de la Vigne, et *Histoire de la Conquesle de Naples*, publiée par P. M. Gonon, ch. xxxiv, p. 119.
(5) *André de la Vigne*, p. 168.
(6) Liv. viii, ch. vii, p. 240.
(7) *Histoire de son temps*, liv. i, p. 100.

par les estradiots, véritables Cosaques du XVe siècle. Aussi les Suisses faisaient-ils un fréquent usage de leurs coulevrines, et même, pour éloigner davantage les assaillants, ils se servaient de hacquebuttes qui étaient transportées sur des chevaux (1). L'armée parvint en France sans autres accidents.

Montpensier, resté comme vice-roi à Naples, et d'Aubigny, resté en Calabre, eurent bientôt à lutter contre les insurrections et contre Ferdinand de Naples qui avait appelé les Espagnols à son aide. Dans une rencontre qui eut lieu dans les Abruzzes, Camille Vitelli, qui était entré au service de France, employa, pour la première fois, des arquebusiers à cheval (2). Les Espagnols qui prirent alors part à la lutte avaient une assez bonne infanterie; cependant ils n'avaient point encore de piques, mais des pertuisanes courtes; ils portaient des rondelles ou boucliers ronds. Leur cavalerie ne pouvait pas non plus se comparer à la gendarmerie française, et, à ce propos, Paul Jove dit : « On vit à Seminara en 1495 (3), que les cavaliers « espagnols ne pouvaient être comparés aux hommes d'armes fran- « çais, car ils ne portaient pas de casques alors, mais des bonnets « de lin (*sic*) et des boucliers de cuir bouilli en forme de cône, et « une lance de frêne très longue qui donnait des coups mortels à « ceux qui étaient désarmés, mais qui était à mépriser pour des « hommes munis d'armes défensives (4). »

L'expédition de Charles VIII donna une nouvelle impulsion à l'art militaire; toutes les puissances cherchèrent à améliorer leur artillerie, à avoir une infanterie organisée à l'instar des Suisses et

---

(1) « Notre queue étoit défendue de trois cents Alemands qui avoient moult largement de coulevrines, et leur portoit-on beaucoup de haquebutes à cheval. » PH. DE COMMINES, liv. VIII, ch. VII, p. 239.

(2) PAUL JOVE, liv. IV, p. 165

(3) Bataille gagnée par d'Aubigny, qu'il ne faut pas confondre avec celle qu'il perdit dans le même lieu en 1502.

(4) PAUL JOVE, liv. III, p. 112.

des lansquenets; et, comme en France on avait été frappé des embarras que les escarmouches sans cesse renaissantes de la cavalerie irrégulière albanaise avaient occasionnés à l'armée dans la retraite, par la suite Louis XII prit des estradiots à son service (1).

Réflexions sur l'expédition de Charles VIII.

Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé de décrire stratégiquement les campagnes pendant lesquelles eurent lieu les batailles qui nous occupent dans ce livre. Cependant, comme toutes les connaissances humaines marchent de concert, il ne sera pas inutile de prouver que la création de notre artillerie coïncide avec la renaissance de meilleurs principes stratégiques. Nous réfuterons ainsi le dire des auteurs qui représentent la conquête du royaume de Naples, comme une de ces expéditions conçues imprudemment et conduites sans calcul et sans réflexion (2).

Charles VIII, avant de pénétrer en Italie, étudie le terrain qu'il va parcourir; il sait pouvoir compter sur le concours de la duchesse de Savoie, de Gênes, de Ludovic Sforce, déjà presque duc de Milan, et du duc de Ferrare; il s'assure de la neutralité de Venise, de Florence, et de Rome, où il envoie Perron de Basche comme ambassadeur.

Il conclut un traité de paix avec l'Angleterre, l'Espagne (3) et l'Allemagne, et Maximilien jure sur l'hostie de ne point l'inquiéter pendant son expédition (4).

Assuré des bonnes dispositions des princes, Charles sait aussi que

---

(1) « Le capitaine Mercure, avecque deux mille Albanois. » *Mémoires* de Fleurange, ch. VI, p. 222. (Armée de Louis XII, en 1507.)

(2) Le P. Daniel lui-même, en parlant de cette entreprise, dit qu'elle fut conduite avec beaucoup d'imprudence, continuée avec un merveilleux bonheur qui suppléa à toutes les précautions qu'on avait manqué de prendre. *Histoire de France*, tom. V, p. 98.

(3) « Missi interim legati ad Ferdinandum, Aragonium regem, et item ad Henricum, Anglorum regem septimum ad cæterosque finitimos principes, cum quibus vel antiqua fœdera firmarent vel nova percuterent, ne aliqui, dum ad remotam expeditionem cum majore parte copiarum proficiscitur ejus fines defensore ac præsidiis suis spoliatos ingredi tenterent. » Gnomi Flori Mediolanensis, *De Bello Italico*, p. 6 verso Lutetiæ, 1613.

(4) *Diarium Ferrariense*, Muratori, tom. XXIV, p. 289, Année 1493.

tous les peuples d'Italie l'appellent à grands cris et que partout les sympathies populaires salueront son passage et appuieront ses prétentions. Il était impossible de lui résister, dit un auteur contemporain, tant les peuples l'appelaient de leurs vœux (1).

Sans compter les troupes rassemblées à Lyon et dont nous avons parlé, il réunit à Gênes un autre corps d'armée fort de dix mille hommes, (2) sous les ordres du duc d'Orléans; ces troupes devaient agir sur la côte ou s'embarquer sur la flotte, réunion de galères et de barques très considérable pour l'époque (3).

Le roi Alphonse de Naples, pour éloigner la guerre de ses États, avait envoyé deux corps d'armée à la rencontre des Français. L'un s'était rendu en Romagne; l'autre, monté sur des vaisseaux, devait débarquer dans la rivière de Gênes. Ces deux divisions menaçaient, pour ainsi dire, les deux ailes de l'armée française marchant vers les Apennins. Mais Charles VIII qui avait réuni son armée à Asti, ne voulut pas s'aventurer plus avant dans l'intérieur de l'Italie sans avoir couvert ses deux flancs. Il n'avança sur le Pô qu'après que le duc d'Orléans eut défait à Rapallo la flotte et les troupes napolitaines

---

(1) « Per questo passar dei monti tutta l'Italia e i signori spaventati comminciarono a tentar di far che il detto rè non venisse più avanti, dubitando cadauno del loro stato, e massime che i popoli tutti dicevano, *benedictus qui venit in nomine Domini*. Nè v'era alcuno che li potesse contrastare, ne resistere *tanto era da tutti i popoli italiani chiamato*. » MARINO SANUTO, p. 6. MURATORI, tom. XXIV. Cette déclaration est d'autant plus remarquable, qu'elle émane d'un Vénitien qui portait une telle haine aux Français, qu'il prétend que ceux-ci perdirent la bataille de Fornoue.

(2) *La Mer des Chroniq.* par ROBERT GAGUIN, p. 1593. Paris, 128.—Quinze cents hommes d'armes et dix mille fantassins, dit G. FLORUS, p. 7.

(3) « Tanta enim et tam valida classis fuit quantam majorum nostrorum nulla ætas vidit unquam. Conductæ erant onerariæ naves duodecim, et pergrandes quidem constitutis in eis equitiis ac præsepibus, qui equos MDXCVI acciperent; minores naves, quæ barchæ vulgo appellantur XXIII, in quibus equi DLXX imponi commodè poterant. Galeoni (ita vulgus appellat) XVII quibus vehi poterant equi DCXX. Minora navigia DLXXX equorum capacia. Triremis oneraria equos centum captura; agiles triremes XXX, inter quas regia una major aliquantum, miro profecto ingenio ædificata, et regio ornatu composita. Totam classem, quam item conscensata erant ad decem peditum millia, præter eos equites, quas recensuimus, CXXVI navibus constasse comperimus; ut si juncta fuisset cuique vel magnæ classi formidolosa esse facilè potuerit. » G. FLORI. *De Exp. Caroli VIII, in Neap. regn.*, lib. I, p. 10. Paris, 1617.

qui avaient débarqué, et il ne traversa les Apennins à Pontremoli que lorsque d'Aubigny et le comte de Cajasse eurent chassé le duc de Calabre de la Romagne (1). Enfin, il laissa le duc d'Orléans à Asti (2) à la tête d'un corps d'armée qui devait surveiller le duc de Milan et assurer une retraite facile à l'armée française. Pour s'assurer encore mieux de la neutralité des Vénitiens, il envoya Philippe de Commines à Venise. D'un autre côté, la flotte devait longer la côte occidentale de l'Italie, et être à portée d'approvisionner son armée d'hommes et de munitions.

Partout où Charles VIII passe, il prend par force ou se fait céder les forteresses qui commandent les passages importants; et il y laisse des garnisons françaises (3). Les Florentins lui rendent toutes leurs places fortes. En occupant tous les points de la côte, tels que Sarzana, Pietra-Santa et Pise, il se trouve en communication avec sa flotte; et à Florence, d'Aubigny vient le rejoindre après avoir traversé les Apennins à Castrocaro (4).

En marchant sur Rome, il s'empare des positions importantes, telles que Montefiascone, Viterbe, Bracciano; il y laisse garnison; et l'enthousiasme que lui montrent à son passage les habitants de Lucques, de Pise, de Poggibonsi (5), de Sienne, lui prouve qu'il laisse derrière lui, non-seulement des forteresses, mais encore des amis.

Dans la ville sainte même, un parti puissant, à la tête duquel se trouve la famille Colonne, lui offre un appui certain. Il envoie de Brac-

(1) « Et n'estoit point sans peur queste bande (de d'Aubigny), fust rompue car nous fussions retournés. » PHILIPPE DE COMMINES, liv. VII. ch. V, p. 197.

(2) « Ludovicus Aurelianensium dux magni animi summæque prudentiæ vir, Astæ in presidiis non parva manu relictus esset qui majores copias in dies contraheret, eo consilio ut, re ad Neapolim à Carolo bene gesta, ipse cum expeditis militibus Mediolanensum fines invaderet. G. FLORI, p. 13.

(3) « E per tutti i luoghi dove passava vi metteva un governatore francese et *si governò sapientissimamente.* » MARINO SANUTO, p. 10. MURATORI, tom. XXIV.

(4) PAUL JOVE, *Istorie del suo tempo*, trad. di DOMENICHI, liv. I. p. 51.

(5) «Cryant vive le roy de France et cryant liberté. » *La conqueste de Naples*, publiée par M. GONON, p. 17. Lyon, 1842.

ciano plusieurs centaines de Suisses à Ostie, et facilite ainsi l'entreprise des Colonne, qui se sont emparés de cette ville (1). Sa flotte, qui a touché à Porto-Ercole, y débarque des soldats qui vont le rejoindre à Rome (2). Le Capitole tremble devant un nouveau Brennus; les canons français sont braqués devant le fort Saint-Ange, et le pape abandonne à Charles VIII ses principales forteresses, entre autres Terracine et Civita-Vecchia (3). Tous les points de la côte depuis Gênes jusqu'à Gaëte, sont au pouvoir des Français.

Charles VIII, pour marcher sur Naples, prend la route des montagnes; il traverse Velletri, Val-Montone, Ceprano, et veut enlever la position importante de San-Germano, où le roi de Naples avait rassemblé toute son armée. Afin de tourner cette position formidable, il envoie sur sa gauche, à Aquila, une colonne de troupes qui protége sa gauche et doit arriver sur les derrières de l'armée ennemie.

Toutes ces dispositions, on ne peut le nier, indiquent un plan bien conçu et bien exécuté. Cependant il est certain que, si l'armée française n'eût pas compté sur les sympathies populaires, elle n'eût pas été assez nombreuse pour soumettre toute l'Italie; mais partout le peuple accourait en foule au-devant de nos soldats. En Romagne, les soldats isolés du duc de Calabre étaient assassinés par les paysans. Les habitants criaient les larmes aux yeux : Liberté! liberté! (4) A San-Germano comme à Capoue, la population s'oppose à toute résistance, et, suivant l'expression d'un auteur vénitien de l'époque, les Napolitains se portent avec empressement en dehors de leurs villes pour recevoir *leur roi français* (5). Dans tout le royaume de Naples jusqu'à Tarente, le peuple, dit Philippe de Commines,

---

(1) Philippe de Commines, liv. VII, ch. X, p. 205.
(2) Paul Jove, *Istorie*. Liv. I, p. 61.
(3) Phil. de Commines, p. 211.
(4) Philippe de Commines, liv. VII, ch. VI, p. 200.
(5) « E uscirono fuori tutti i primi per ricivere il *loro* re francese. » Marino Sanuto, p. 13. Muratori, tom. XXIV.

venait au-devant de nos gens à *trois journées des cités pour se rendre* (1). Ainsi donc, il n'est pas juste de taxer d'imprudence une expédition où l'armée d'invasion a sa retraite assurée par une armée d'observation; où elle a des alliés et des postes nombreux; où ses flancs sont appuyés, d'un côté, à une chaîne de montagnes, de l'autre, à la mer où ses vaisseaux dominent, et qui enfin voit les populations favoriser sa marche et applaudir à ses progrès.

Maîtres de Naples, les Français ne songèrent plus qu'à jouir de leur conquête. La conduite politique de Charles VIII fut déplorable; elle ne répondit en rien aux espérances que les peuples d'Italie avaient conçues; et ceux-ci voyant qu'ils n'avaient fait que changer de joug, pensèrent qu'un maître du pays valait encore mieux qu'un maître étranger.

Quoique la défection du duc de Milan et des Vénitiens l'eût forcé à retourner en France, Charles VIII trouva jusqu'aux Apennins la route ouverte, grâce aux garnisons qu'il avait laissées en arrière et aux sentiments bienveillants des populations. Jusqu'aux Apennins, le retour de l'armée française ne fut pas une de ces retraites malheureuses qui se font au milieu de la malédiction des peuples, mais un mouvement réglé, s'exécutant au milieu d'amis contristés. A Sienne, les habitants implorent avec instance le maintien d'une garnison française. A Pise, les supplications vont jusqu'au désespoir; et, tant a toujours été grande la sympathie des Français pour les opprimés, toute l'armée s'émeut en faveur des Pisans. Hommes d'armes, fantassins, viennent prier le roi de ne point livrer Pise à la domination de Florence. Tout le monde s'en mêlait, dit Philippe de Commines, même les archers et les Suisses, et cinquante gentilshommes de la garde vinrent jusque dans la chambre du roi, la hache sur l'épaule, lui faire des représentations.

Cette noble compassion pour les souffrances d'autrui, faillit gra-

(1) Phil. de Commines, liv. VII, ch. XIII, p. 221.

vement compromettre le salut de l'armée : car le roi, qui ne voulut pas abandonner entièrement ceux qui l'imploraient, affaiblit considérablement ses forces en laissant des garnisons à Sienne et à Pise; il eut ensuite le tort plus grave d'envoyer, étant à Sarzanne, cinq mille hommes à Gênes. La flotte, quoique grandement affaiblie, suivait toujours la côte, elle toucha à la Spezzia; mais elle fut battue près de Gênes, ville qui avait suivi la défection du duc de Milan.

C'était au moment où Charles VIII allait repasser les Apennins, que l'armée laissée sous le commandement du duc d'Orléans pouvait être d'un grand secours; mais ce prince avait agi avec une irrésolution qu'on rencontre souvent dans les moments difficiles même chez les hommes énergiques. Il avait fait trop ou trop peu. Avant le retour de l'armée de Naples, il pouvait, ainsi que l'assure Philippe de Commines, s'emparer de Milan et de Pavie, détrôner Ludovic Sforce qui était détesté, et tenir ainsi en échec Venise qui n'eût pas osé bouger. Mais craignant qu'un échec ne compromît le retour de l'armée, il resta tranquillement à Asti. Cependant, il ne put résister au désir de s'emparer d'une ville qui s'offrait à lui; il se porta donc sur Novare où, bloqué par des forces supérieures, il ne fut plus d'aucune utilité à Charles VIII qui, malgré ce contre-temps, revint en France, en se faisant jour à travers ses ennemis.

On nous pardonnera cette digression; elle nous a paru utile pour prouver que, si, pendant l'expédition de Naples, de grandes fautes furent commises, néanmoins on était loin des temps d'ignorance où le roi Jean trouvait sur ses derrières l'ennemi qu'il cherchait devant lui, et où le duc de Bourgogne, voulant assiéger Calais, arrivait devant Saint-Omer. (*Voyez* la page 31.)

LOUIS XII.

Organisation de l'infanterie.

Sous Louis XII, l'organisation de l'armée suivait l'impulsion que lui avaient donnée Charles VII et ses successeurs. L'infanterie française continuait à acquérir de la consistance, et des hommes tels que Bayard, tenaient à honneur de combattre à sa tête. Elle était divisée en compagnies de cinq cents ou de mille hommes,

Lorsque Louis XII proposa au chevalier sans peur et sans reproche de lui confier un commandement d'infanterie, celui-ci demanda au roi combien il voulait lui donner d'hommes à conduire. « Mille hommes, dit le roi, et il n'y a homme qui en ayt plus. » — « Sire, répondit le bon chevalier, c'est beaucoup pour mon sçavoir, « vous suppliant que j'en aye cinq cents; et si me semble que pour « ung homme seul, c'est bien grosse charge quand il veult faire son « debvoir (1). »

Quoique nous sachions par Machiavel que l'organisation des francs-archers existait encore (2), l'infanterie française était généralement composée de Gascons et de Picards. Les premiers, beaucoup plus nombreux, étaient munis d'arbalètes. Ils portaient la salade, une espèce de corselet de fer appelé halecret, et l'arbalète pendue au cou (3). Les seconds étaient armés de piques (4). L'armement de l'infanterie française différait donc essentiellement de l'armement des Suisses et des lansquenets ; car ceux-ci avaient le quart, et même seulement le sixième de leurs soldats armés d'arquebuses (5).

L'emploi des bataillons carrés était dans toute sa vigueur. Cependant, suivant le terrain qu'on devait occuper, la profondeur de l'infanterie variait de dix-sept à quatre-vingts files (6). Les bataillons

(1) *Histoire de Bayard*, par le LOYAL SERVITEUR, ch. XXIX, p. 40. *Panthéon littéraire.*

(2) « In ciascuna parocchia di Francia è un homo pagato di buona pensione della detta parochia e si chiama il franco arciere. » *Ritratti delle cose della Francia*, p. 332, édit. portative. Florence, 1833.

(3) « Quinze cents arbalétriers tous acoustrez de hallecrets et salades ayans chascun ses arbalètes sur le col. » *Entrée de Louis XII à Gênes. Archives curieuses*, 1re série, tom. II, p. 16.

(4) « Dix mille Gascons, tous gens de traict. » *Mémoires* de FLEURANGE, ch. VI, p. 222, année 1507.

« Si fut ordonné à la bataille de Ravennes que les deux mille Gascons yroient sur la queue délascher leur traict, qui seroit cause les faire lever... Mais ils demandoient que on leur baillât quelques gens de picque... Et alla avecques eux le seigneur de Montcaure qui avoit mille Picards » LOYAL SERVITEUR, ch. LIV. p. 94, année 1512.

(5) « A Novare (1513), sur cinq mille lansquenets, il y avoit huit cents hacquebuttiers. » *Mémoires* du seigneur DE FLEURANGES, ch. XXXVII, p. 249.

(6) A Novare, sur cinq mille lansquenets, dont il faut retrancher huit cents arquebusiers,

carrés pleins avaient, sur toutes les faces, leurs quatre premiers rangs armés de piques; les deux suivants étaient armés de hallebardes; venaient ensuite plusieurs rangs de piques; enfin, le centre était composé de hallebardiers. Les arquebusiers étaient placés aux flancs du bataillon sur quatre de front, afin que les piques pussent les protéger en les dépassant (1). On conçoit que, pour faire usage de leurs armes à feu, les rangs des arquebusiers devaient successivement se remplacer, c'est-à-dire que, lorsque le premier rang avait tiré, il se retirait à la queue, découvrant le second rang qui avançait, et ainsi de suite. Les Suisses mettaient quelquefois les arquebusiers derrière le bataillon; ceux-ci sortaient des rangs pour tirer et y rentraient ensuite. Du moins telle était leur ordonnance, lorsqu'en 1510, ils marchèrent de Bellinzona sur Varèse (2). On plaçait devant chaque bataillon, cent à cent vingt hommes comme tirailleurs (3).

Les Anglais, à ce que nous apprend Philippe de Clèves, avaient conservé leur ancienne coutume : ils disposaient leurs archers en herse comme à Crécy, les plaçant en première ligne sur un ou deux hommes de profondeur, protégés par les pieux et par des chariots d'orgues (4).

Les retranchements de charrettes étaient souvent employés, et toujours conseillés par les écrivains militaires. Philippe de Clèves

---

l'auteur des Mémoires de Fleurange dit, qu'il y avait de trois à quatre cents hommes au premier rang. En 1510, les Suisses, se dirigent vers Bellinzona, leurs files composées de quatre-vingts à cent hommes. » GUICCIARDINI, liv. IX, p. 593.

(1) *Instruction de toute manière de guerroyer*, par PHILIPPE DUC DE CLÈVES, imprimée à Paris, en 1558, p. 77.

(2) GUICCIARDINI, liv. IX, p. 593.

(3) « Cinquante à soixante couples qu'on appelle compagnons perdus qui sont devant sans ordre.» PH. DE CLÈVES, p. 77.

(4) « Si vous avez des Anglois qui soient tous archiers, selon leur façon de faire font une haye simple ou double, ainsi qu'ils entendoient moyennant qu'ils eussent devant eux les pels qu'ils ont accoustumé de porter avec quelques petites artilleries, trois ou quatre sur deux roues que l'on appelle orgue, et cela entrelacé avec lesdits pels.» *Manière de guerroyer*, p. 81, édit. de Paris, 1558.

propose de séparer le charroi en deux bandes suivant l'artillerie. Ces deux bandes, dont l'une doit marcher sur le flanc droit, et l'autre sur le flanc gauche, laissent entre elles l'espace que l'on juge convenable de donner au front de l'armée. L'artillerie est en avant, et foudroie l'ennemi pendant qu'on se place en bataille, et que les capitaines des charrois font doubler les files de voitures. Philippe de Clèves, qui fit ses premières armes à Guinegatte, en 1479, et qui servit sous Louis XII, dit qu'il combattit souvent de cette sorte, avec avantage, des ennemis supérieurs en nombre (1). Cela prouve combien le front des armées avait peu d'étendue.

Ces sortes de retranchements dont nous avons déjà signalé l'emploi au XIVe siècle, et qui étaient appelés en allemand *wagenburg*, sont décrits en détail par Fronsberger et surtout par Senfftenberg dans son *Traité d'Artillerie;* quoique ce dernier auteur constate qu'à l'époque où il écrivait (1560), ils étaient déjà tombés en désuétude (2).

En 1512, à la bataille de Ravenne, Pierre de Navarre avait entouré son retranchement de trente charrettes munies d'arquebuses à croc et armées de longues lances. Ces charrettes étaient en tout semblables aux *ribaudequins* dont nous avons parlé dans le chapitre précédent (3). Un témoin oculaire en fait la description suivante : « Ces charrettes étaient à deux roues, faites de bois très léger avec un « timon long de six pieds. Il y avait sur le front de ces voitures des « piques longues environ comme une lance ordinaire, très aiguës, et « dessus étaient clouées quelques grosses arquebuses. Ces chars étaient « mis devant l'infanterie et étaient si légers que les soldats pou- « vaient, en les tenant par les poignées, les tirer partout, et en « mettant le timon à terre, les piques se trouvant pointées en l'air,

(1) *Ibidem*, p. 76 et 79.
(2) *Voy.* le MS du dépôt général de la guerre $\frac{4}{11}$, tom. VII, p. 335 et suivantes.
(3) *Voy.* ch. I, p. 38.

« formaient un rempart sûr contre la fougue furieuse des gens d'ar-
« mes français que seuls ils craignaient [1]. »

En 1513, le seigneur de Sedan avait inventé, dit Martin du Bellay [2], « un camp en charpenterie qui se traînoit par chariot pour « clore armée si la nécessité d'aventure leur survenoit de soutenir « une bataille en endroit peu avantageux. » D'après Paul Jove, qui dit avoir vu ce retranchement portatif, il était composé de poutrelles perpendiculaires et horizontales, formant des rectangles dont la hauteur allait jusqu'à la ceinture. Ces rectangles s'unissaient les uns aux autres par des gonds, afin de pouvoir se replier sur eux-mêmes; cent arquebuses à croc étaient placées de distance en distance pour fortifier toute cette enceinte [3].

Toutefois, comme il était facile de le prévoir, cette invention occasionna beaucoup de dépenses, sans offrir aucun avantage. Du Bellay prétend que ce retranchement aurait pu être utile, à Novare, mais on n'eût pas le temps de le dresser [4]. C'est ce qui a toujours lieu pour les inventions compliquées; elles sont en théorie d'un merveilleux effet, mais il arrive toujours qu'en pratique on n'a pas le temps de s'en servir. Cependant, cette recherche de moyens de défense indique que rien n'était si redoutable alors que le choc de la cavalerie.

Cavalerie.

La gendarmerie d'ordonnance était toujours divisée en compagnies de cent hommes. Le connétable seul avait une compagnie de quatre cents hommes d'armes [5]; la lance fournie comprenait toujours huit chevaux. Cependant les grands seigneurs qui conduisaient leurs propres trou-

---

(1) *Lettre* de Marco Antonio Micheli. *Voy.* le supplément à l'*Histoire* de Paul Jove, trad. par Domenichi, tom. III, p. 54.

(2) *Mémoires* de Messire Martin du Bellay, liv. I, p. 316.

(3) Paul Jove, t. I, liv. IV, p. 226.

(4) « Et si ne fust faict diligence de fermer le camp qui avoit tant cousté à charier, chose qui eust bien servy pour arrester la fureur des Suisses. » *Mémoires* de Martin du Bellay, p. 317 (1513).

(5) *Mémoires* de Fleurange, ch. XXXIX, p. 251.

pes avaient un plus grand nombre de suivants ; car, lorsqu'en 1510, le seigneur de Sedan alla rejoindre Louis XII à son passage à Lyon, il amena cent hommes d'armes qui comprenaient douze cents chevaux (1). La cavalerie allemande, au contraire, composée en grande partie d'hommes du peuple, n'avait point de suivants, et chaque cavalier soignait son cheval ; organisation que Machiavel vante avec raison (2) ; elle combattait par escadrons profonds (3), tandis que la cavalerie française chargeait toujours en haie, mais sur plusieurs lignes qui donnaient les unes après les autres (4). De sorte que la gendarmerie en s'avançant sur le champ de bataille, formait des escadrons profonds ; ce qui explique pourquoi Paul Jove, parlant de l'ordonnance de la cavalerie française, la représente sans cesse serrée en escadrons (5). Cette grosse cavalerie bardée de fer et que la discipline avait rendue plus dangereuse, en réglant sa fougue (6), produisait des chocs souvent irrésistibles.

En 1501, vingt-cinq hommes d'armes français renversèrent cent Suisses (7). En 1502, près de Cérignole, dans le royaume de Naples,

---

(1) *Mémoires* de Fleurange, ch. xviii, p. 290.

(2) *Ritratti delle cose della Magna*, p. 335, édition portative. Florence, 1833.

(3) « Quand on chargeoit leurs gens de cheval, ils s'ouvroient par le devant et entre eux les recueilloient, et en reculant, ceux de derrière se retournoient contre les François et nulle fois failloient d'atteindre quelqu'un. » *Chronique* de Jean d'Auton, liv. i, ch. xxiv, p. 77, année 1499.

« Et à la façon qu'on combat à ceste heure voudroys avoir trois bons ost de gens de cheval mis en point à la façon d'Allemaigne. » Philippe de Clèves, p. 82, édit. 1558.

(4) « En 1500, le sire de la Trémouille avoit cent hommes d'armes des plus adroits pour donner le premier choc et pour faire ouverture, et à leur queue mit quatre cents autres pour supporter les premiers et entrer dedans les ennemis. » *Chronique* de Jean d'Auton, liv. i, ch. xxxi, p. 100.

(5) « En 1495, la cavalerie françoise qui s'étoit serrée en escadron étroit. » Paul Jove, tom. i, liv. iii, p. 141 et p. 146. « Les hommes d'armes et chevau-légers serrés en un escadron à côté de l'infanterie. »

(6) « Au lieu de se mettre au galop de trop loin, ils attendaient l'ennemi à une petite distance, et alors ils se précipitaient sur lui. » *Remarque* de Guillaume du Bellay sur la bataille de Ravenne, *Discipline militaire*, liv. i, ch. xxii, p. 82, édit. de Lyon, 1592.

(7) *Chronique* de Jean d'Auton, liv. l, ch. lxiii, p. 241.

douze hommes d'armes français culbutèrent deux cents hommes de pied et soixante cavaliers (1). Enfin, nous les verrons enfoncer, à Ravenne et à Cérisoles, l'infanterie espagnole, et à Marignan, l'infanterie suisse.

La cavalerie légère albanaise, armée d'un javelot appelé zagaie, n'avait point d'armure, mais une espèce de jacque (2); et, ainsi que les archers à cheval, elle rendait de grands services, soit dans les escarmouches, soit dans les opérations secondaires du champ de bataille. A cette époque, l'exemple que Camille Vitelli avait donné commençait à être suivi et l'usage des armes à feu se répandait de plus en plus dans la cavalerie (3).

La gendarmerie mettait encore parfois pied à terre, lorsqu'il s'agissait de monter à l'assaut ou d'emporter une position difficile. Ce qui eut lieu au siége de Canosa, dans la Pouille, en 1502 (4). Au siége de Padoue, en 1509, la gendarmerie française qui servait comme auxiliaire dans l'armée de Maximilien, allait monter à l'assaut avec les lansquenets, lorsque Bayard fit observer qu'elle ne devait y monter qu'autant que la gendarmerie allemande consentirait elle-même à en faire autant, ce qu'elle refusa (5). Au siége de Brescia, Bayard conseilla à Gaston de Foix de mettre cent à cent cinquante hommes d'armes à la tête de ses colonnes pour résister aux hacquebutes des Vénitiens : « parce que, dit-il, ils sauront beaucoup mieux « soutenir le faix que les gens de pied qui ne sont pas ainsi armés (6). »

Au siége de Ravenne, la même chose eut lieu, et le jeune et hé-

---

(1) *Chronique* DE JEAN D'AUTON, liv. II, ch. X, p. 39.

(2) « Le capitaine Bernardin et les estradiots voyant leurs jacques embourrez en dangier d'estre percez n'attendirent le choc, mais tout à temps se retirèrent. » *Chron.* de JEAN D'AUTON, liv. I, ch. XVIII, p. 56.

(3) « En 1510, les Suisses marchant en Italie, avaient cinq cents cavaliers, dont la moitié avaient des armes à feu. » GUICCIARDINI, liv. IX, p. 592.

(4) *Chronique* de JEAN D'AUTON, liv. II, ch. XI, p. 43.

(5) Le LOYAL SERVITEUR, ch. XXXVII, p. 53.

(6) *Ibidem*, ch. L, p. 81.

roïque duc de Nemours mit, à la tête de chaque colonne qui devait monter à l'assaut, dix hommes d'armes armés de toutes pièces (1). Ces hommes étaient ainsi presque invulnérables; car, à ce siége, le vicomte d'Estoge et le seigneur Frédéric de Bozzolò furent plusieurs fois jetés du haut des fossés en bas, sans qu'ils parussent avoir été blessés (2). Au siége de Novare, en 1513, « l'assaut fut présenté aux « lansquenets, lequel ils prindrent bien volontiers, jaçoit qu'il fust « bien mal aisé, mais ils voulurent avoir aultres gens d'armes avec « eulx comme un homme d'armes ou un archer avec chaque lansque- « net pour ce qu'ils estoient mieux armés pour soutenir un gros « faict qu'un piéton qui est tout nud (3). » Nous reviendrons plus tard sur ces exemples qui prouvent combien on attachait d'importance aux armes défensives pour résister aux coups de feu.

Artillerie.

L'artillerie de Louis XII devait peu différer de celle de son prédécesseur; cependant ce n'était plus la même, puisque Charles VIII, à son retour d'Italie, fit cadeau à la ville de Lyon de ses canons de bronze pour en faire des cloches (4).

Nous avons dit plus haut que l'artillerie de Charles VIII faisait usage, non-seulement de boulets de fer, mais peut-être même aussi de boulets de bronze; plusieurs raisons nous ont porté à avancer ce fait: d'abord, dans le journal d'André de la Vigne, on dit qu'au passage des Apennins, M. de la Trémoille « mettoit la main à porter grosses boulles de *fonte* (bronze), de plomb et de fer (5). » Nous avons vu qu'en Italie aussi *le basilique* lançait un boulet de bronze de vingt livres, et, en 1499, Louis XII envoya aux Suisses engagés dans la guerre de Souabe

(1) Guicciardini, liv. x, p. 708.

(2) Le Loyal serviteur, ch. lii, p. 89.

(3) *Mémoires* de Fleurange, ch. xxxvi, p. 247.

(4) « Et quand il eust esté à Lyon ung petit de temps pour se reposer, il donna aux églises de ladicte ville pour faire des cloches, l'artillerie qu'il avoit amenée de Naples qui estoit une chose merveilleuse à veoir. » *Histoire de la conqueste de Naples*, publiée par P.-M. Gonon, p. 181. Lyon. 1812.

(5) Edition Godefroy, p. 156. Paris, 1684.

l'artillerie suivante : « huit grosses pièces, deux cents quintaux de « poudre, trois cents boulets d'airain, deux mille carreaux remplis de « plomb, deux fondeurs de pièces et de boulets, douze canonniers, « cinquante voitures portant des pioches, hoyaux, pelles, traî- « nées par deux cent soixante-dix chevaux (1). » Les carreaux dont il est ici question étaient sans doute des dés de fer recouvert de plomb, appelés *bloquereaux*, semblables à ceux dont nous avons déjà parlé. Quant aux boulets de bronze, on pouvait s'en servir avec avantage, puisque le bronze est plus dense que la fonte de fer, mais ils étaient beaucoup plus chers. Du temps de Henri IV, il est encore fait mention de boulets de bronze (2).

A cette époque Philippe de Clèves compose un parc des pièces suivantes, fondues à Malines par Hans Poperiter (3) :

	Poids du boulet.		Poids de la pièce.	Nombre des chevaux.
Quatre doubles courtaulx. . . .	80	fer.	7300 livres. . . .	23
Douze courtaulx.	50		5500.	17
Quatre doubles serpentines. . . .	33		5000.	17
Huit moyennes serpentines. . .	12		2500.	8
Vingt-quatre faucons.	6	plomb.	1000.	3

Les parcs d'artillerie français étaient toujours aussi nombreux que sous le règne précédent (4). Le nombre des bouches à feu s'élevait à trois

---

(1) *Voy.* Valerius Anshelm, *Chronique Bernoise*, liv. II, p. 17, et Stettler, liv. VII, p. 354. Bern, 1626.

(2) « Boulets de fer de fonte et aussi de fonte de métal. » *Artifices de feu*, par J. Boillot, Langrini, fol. 110. Strasbourg, 1603.

(3) « Quoique Philippe de Clèves ait dédié son livre à Charles-Quint, il est probable qu'il décrivait ce qu'il avait vu dans sa jeunesse, ou du moins du temps de Maximilien et de Louis XII. MS de la Bibliothèque royale n° 7452, fol. 95 et suivants. D'ailleurs, toute la partie du livre de Philippe de Cleves, qui traite de l'artillerie, se retrouve complétement reproduite dans un manuscrit portant la date du 20 janvier 1543, et intitulé *Opération de la guerre escript de la main de* Jehan Bytharne, *canonnier ordinaire du roy notre sire en son chasteau de Doulens*, MS, *Cod. Colb.* n° 7450.

(4) En parlant de l'armée de Louis XII, en 1501, Paul Jove dit « qu'elle comptait mille lances, quatre mille Suisses, six mille piétons français, et suivant leur coutume leur grand attirail d'artillerie. » *Istorie del suo tempo*, liv. VIII, p. 83.

ou quatre pièces par mille hommes. Ainsi, en 1499, pour quatre cents hommes d'armes, trois mille cinq cents Allemands et douze cents Gascons, il y avait vingt-une pièces d'artillerie (1). En 1502, à Naples, pour six mille chevaux et trois mille cinq cents piétons on comptait vingt-six pièces, savoir : « quatre canons, deux grosses coulevrines, « six moyennes, nommées *les Sacres*, et quatorze faucons (2). »

Lorsque Louis XII marcha, en 1507, contre Gênes qui s'était révoltée, son armée, forte d'environ vingt mille hommes, comptait, d'après Robert de La Mark, seigneur de Fleurange : soixante gros « ses pièces d'artillerie dont il y avoit vingt canons renforcés et douze « doubles et cinq cens acquebuttes à crochets bien attelés de che- « vaulx, de poudre et boulets pour un demi-an, et sept vingt ca- « nonniers tant ordinaires qu'extraordinaires; et pour accompagner « tout cela deux mille cinq cens pionniers françois les meilleurs qui « fussent en toute la Bretagne (3). »

Le même auteur ajoute encore les détails suivants sur l'organisation de l'artillerie de Louis XII : « Premièrement, le maystre d'artil- « lerie a six mille francs d'estat; en chaque partie du pays, il a com- « missaires, comme lieutenans qui sont bien au nombre de cinquante, « et chascun desdicts commissaires, dans ses pratiques, a huit cens « francs d'estat; et quand l'armée marche, lesdicts commissaires ont « aultres commis sous eux où ils ont regard; et veulx bien donner « ceste louange au roy, qu'il n'y a prince au monde qui cela manie « comme luy, car il n'y a prince qui tienne la despense ordinaire « comme luy (4). »

A la même époque l'artillerie allemande était pesante et encombrée d'immenses calibres qui, par leur multiplicité, créaient la confusion. En 1507, l'historiographe de Bayard s'exprime ainsi sur l'artillerie de

(1) *Histoire de Louis XII*, Jean d'Auton, liv. I, ch. I, p. 1, édit. Godefroy. Paris, 1620.
(2) *Ibidem*, liv. II, ch. X, p. 37.
(3) *Mémoires* de Fleurange, ch. VI, p. 222. *Panthéon littéraire*.
(4) *Ibidem*, ch. V, p. 221.

Maximilien qui se trouve représentée à la pl. VI: « Ung grand défaut « estoit quant à l'artillerie car n'y avoit équipage que pour la moytié, « et quand on marchoit, estoit forcé qu'une partie de l'armée de- « mourât pour la garder jusques à ce que la première bande fust dé- « chargée au camp où l'on vouloit séjourner, et puis le charroy re- « tournoit quérir l'autre, qui estoit grosse fascherie (1). » Au siége du château d'Osopo, dans le Frioul, en 1513, l'armée de Maximilien avait vingt-neuf grosses pièces de cinquante et de cent cinquante livres de fer (2).

La figure 1 de la planche VI représente un canon turc dessiné par Albert Durer.

Les figures 2 et 3 sont tirées de *Proefspiegel in Gluël and Ongluël*, par Francisi Petrarcha, en 1520.

Les figures 4 et 5 sont tirées du livre de *Theurdanck*, écrit à Nuremberg, par *Melchior Pfintzing*, en 1517. On dit que ces deux ouvrages ont été composés par ordre de l'empereur Maximilien.

La figure 6 représente de petites bombardes portatives prises par Charles-Quint sur le landgrave de Hesse; elles ressemblent à celles que Charles le Téméraire perdit à Granson.

Ordre de bataille.

Quoique l'ancien ordre de bataille fût toujours en usage, cependant on commençait à imiter les Suisses et à mettre les trois divisions appelées avant-garde, bataille, et arrière-garde en échelons ou même sur une ligne. Au combat de Cerignole, en 1503, les trois divisions de l'armée française étaient rangées tant soit peu en échelons, affectant, dit Paul Jove, la forme des trois derniers doigts de la main. L'armée italienne était rangée sur une ligne (3). Philippe de Clèves décrit ainsi les « ordres de bataille : « Prenez que je veuille combattre avant-garde, ba- « taille et arrière-garde, comme j'ai dit dessus si voudroys avoir trois

(1) Le Loyal serviteur, ch. xxxii, p. 44.

(2) *Sopplemento* di Girolamo Ruscelli à la traduction de l'*Histoire* de Paul Jove, par Domenichi, tom. iii, p. 20.

(3) Paul Jove, liv. viii, p. 123.

Fig 1. CANON TURC DESSINÉ PAR ALBERT DURER

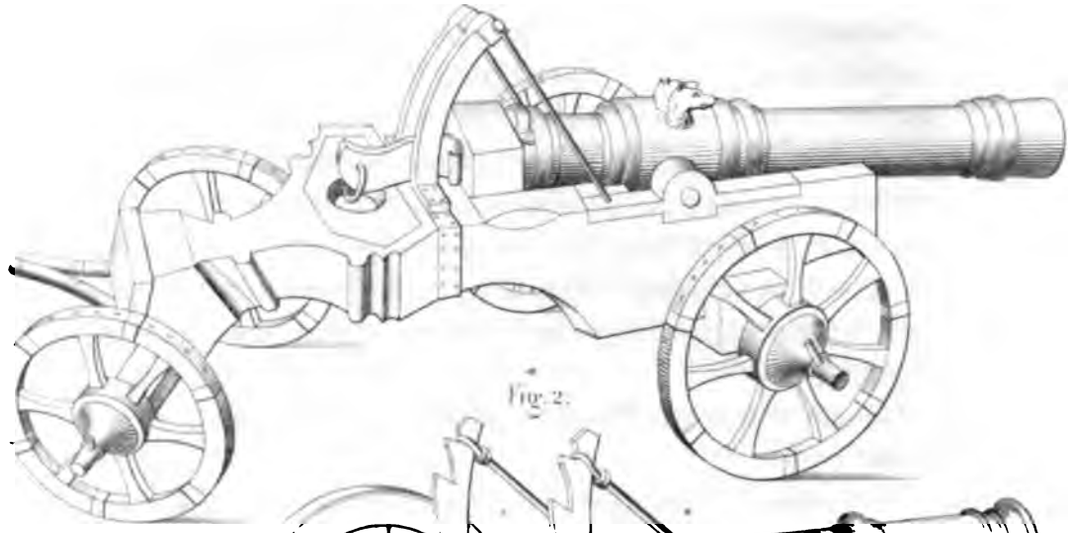

Fig 2.

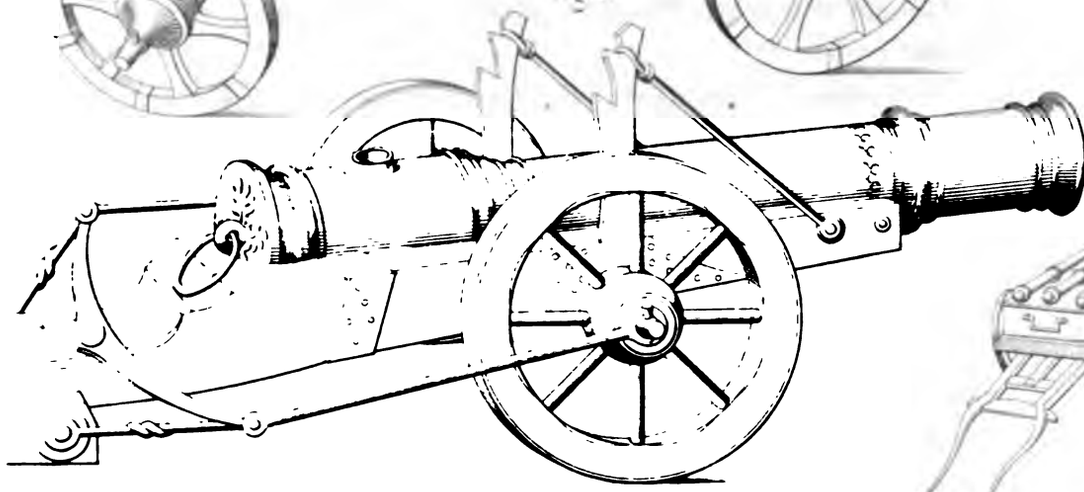

Fig 3

Fig 4

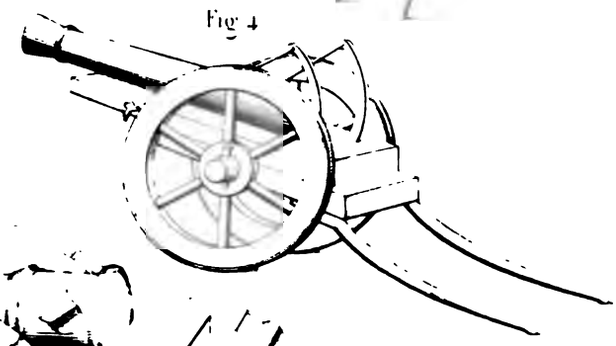

Fig 5

Fig 6

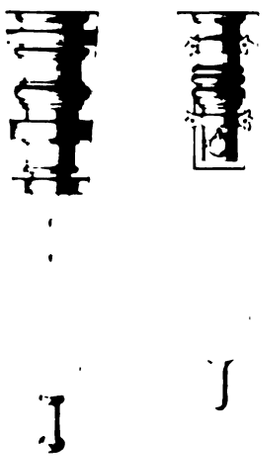

« bons osts de gens de pied, ainsi que j'ai dit dessus en l'ordonnance des « autres batailles et en la façon que l'on combat à cette heure, et vou- « droys avoir trois bons osts de gens de cheval mis en point à la façon « d'Allemagne, et voudroys avoir mon artillerie devant mon avant- « garde, et assise en tel lieu où elle pourroit le plus grever à mon en- « nemi, et si lesdis ennemis marchoient pareillement en trois batailles « voudroys aborder chaque bataille à la bataille, assavoir l'avant- « garde à l'avant-garde, la bataille à la bataille, et l'arrière-garde à « l'arrière-garde, et, au surplus, on laisse à Dieu donner la victoire « là où il lui plairoit, et si vos ennemis ne viennent qu'à deux batail- « les, je serai d'opinion que vos deux batailles abordassent et que la « tierce demourast quoy jusqu'à ce qu'ils vissent que vous eussiez « quelque peu du pire; car, alors, pourroit marcher et donner de- « dans et me semble qu'ils en auroient bon marché (1).

Ainsi, Philippe de Clèves signale l'avantage de ne pas engager toutes ses forces à la fois, et conseille, tout en plaçant les divisions sur une même ligne, d'en garder une en réserve.

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille.

La terreur que l'artillerie de Charles VIII avait inspirée en Italie était sous Louis XII dans toute sa force, et contribua grandement, en 1499, à la rapide conquête du duché de Milan; et, quoique cette conquête ait été perdue bientôt après, l'artillerie arrêta les soulèvements et les attaques de Ludovic Sforce. Milan s'étant révolté, les Français se retirèrent dans la citadelle. Le comte de Ligny arriva de Côme avec un petit nombre de troupes, traversa Milan et réprima un moment la révolte, grâce à deux faucons que l'on fit jouer dans les rues (2).

Dans les circonstances ordinaires, l'artillerie commençait à ne plus entraver autant la marche de l'armée. Ainsi, en se retirant de la Lombardie, le comte de Ligny disait, en 1499 : « Au re- « gard de l'artillerie tant à main lui est le charroy que de léger

(1) *Instruction de toute manière de guerroyer*, par PHILIPPE, DUC DE CLÈVES, p. 82. Paris 1558.

(2) *Histoire* de J. D'AUTON, liv. I, ch. XII, p. 30.

sauver se pourra.» (1) En 1501, l'armée française marchant vers Naples, ne mit que cinq jours de Pise à Rome, *sans que le charroy de l'artillerie feist détour ou empeschement* (2). En 1510, la neige ayant rendu les chemins de Vérone à Parme impraticables, Pierre d'Ognot, maître de l'artillerie, fit placer et conduire les canons sur traîneaux (3). Mais, dans les circonstances critiques, le peu de mobilité des grosses pièces se faisait grandement sentir. Dans la lutte qui survint entre les Espagnols et les Français dans le royaume de Naples, en 1503, on vit l'artillerie française, si efficace pour défendre ou pour attaquer un retranchement, ne pas pouvoir suivre tous les mouvements d'une armée qui devait, par la rapidité de sa marche, faire face à un ennemi supérieur et résister à un général expérimenté. Aussi, lorsque s'étant retiré à Seminara, derrière le fleuve qui coule à Gioja, d'Aubigny voulut se porter avec rapidité à la rencontre des Espagnols qui avaient passé le fleuve en amont, il ne put emmener son artillerie avec lui (4).

Au combat de Cérignole, entre le duc de Nemours et Gonzalve (1503), l'artillerie française ne fit pas grand effet parce que le pays était couvert et sillonné de fossés. Le canon des Espagnols, d'abord assez meurtrier, se tut bientôt, le feu s'étant mis aux poudres. Les Français perdirent la bataille; cependant, les ennemis reconnurent qu'ils ne devaient la victoire, ni au courage de leurs soldats, ni à l'habileté des généraux, mais aux fossés dont la berge avait été disposée en parapet, ce qui paralysa l'attaque de la gendarmerie française et l'effet du canon du duc de Nemours (5).

La même année, l'artillerie, postée avantageusement sur la rive droite du Garigliano, repoussa toutes les attaques qui furent faites de front contre les retranchements et contre le pont. En parlant de ce

---

(1) *Histoire* de J. D'AUTON, liv. I, ch. XLVIII, p. 63.
(2) *Ibidem*, liv. I, ch. XX, p. 165.
(3) *Mémoires* de FLEURANGE, ch. XX, p. 232.
(4) GUICCIARDINI, liv. V, p. 365.
(5) Paroles de Fabrice Colonne à Paul Jove, Voy. *Istorie*, liv. VIII, p. 123.

combat, don Hugo de Moncade dit lui-même à Paul Jove qu'il n'avait jamais vu de lutte aussi terrible; qu'en avançant contre l'artillerie, qui renversait hommes et chevaux, il croyait marcher à une mort certaine (1). Mais les Espagnols ayant tourné la position, les Français furent obligés de battre en retraite, et d'abandonner neuf grosses pièces. Dans cette marche rétrograde, l'artillerie fut cause de la déroute. Elle marchait en tête; après elle venait l'infanterie, puis la cavalerie qui s'efforçait de protéger la marche de l'armée. Arrivé près du pont qui est devant Mola di Gaeta, le marquis de Saluces fit arrêter sa troupe afin de donner aux canons le temps de passer. Alors le désordre se mit dans la colonne, et tout fut perdu (2) malgré les héroïques efforts de Bayard.

Ainsi, plus la stratégie et la tactique se perfectionnaient, plus on voyait ressortir les inconvénients d'une artillerie que les troupes devaient sans cesse protéger dans ses mouvements lents et incommodes.

Cependant les petits calibres de l'artillerie française étaient assez mobiles pour pouvoir prendre promptement, pendant le combat, des positions avantageuses; aussi étaient-ils toujours placés à l'avant-garde, les grosses pièces marchant avec le corps de bataille sous la protection des Suisses (3). Les généraux sentaient toute l'importance qu'il y avait à les mettre en position sur les ailes, ce qui permet de battre en écharpe la ligne ennemie. Lorsque Louis XII s'avança en 1507, contre Gênes, les Italiens élevèrent sur une colline appelée il Promontorio une grande redoute ou bastille; et pour en défendre les approches, ils mirent leur infanterie en avant, à mi-côte de la colline. Protégés par le canon de la redoute et par le terrain, les Génois occupaient une position formidable dont l'attaque de front offrait de grandes difficultés; déjà les Français avaient éprouvé des pertes sensibles, lorsque Chaumont fit amener à l'aile droite deux canons qui,

(1) Paul Jove, liv. VIII, p. 68. (Sei libri agiunti alla, 1 parte.)

(2) Guicciardini, liv. VII, p. 401 et 402.

(3) *Voy.* la marche de l'armée près de Novare, en 1500, *Chronique* de J. d'Auton, liv. I, ch. XIX, p. 92.

enfilant la ligne ennemie (1), l'obligèrent à reculer, ce qui fut le signal de la déroute générale.

Bataille d'Agnadel. L'artillerie joua un assez grand rôle dans la rencontre qui eut lieu, en 1509, dans la vallée de la Ghiara d'Adda. L'armée vénitienne ne voulait pas livrer bataille et se retirait devant l'armée française dont l'avant-garde, l'atteignant près du village d'Agnadel, la força au combat Le pays était entrecoupé, comme il l'est encore aujourd'hui, d'arbres et de festons de vigne (2). Alviano, chef de l'arrière-garde italienne, fit placer sur une hauteur six canons qui arrêtèrent les Français; là, la lutte fut un moment douteuse; mais l'artillerie française survint, prit une position avantageuse, foudroya l'ennemi et, fit reculer les Italiens dans un lieu découvert (3), alors la cavalerie put donner, et tailler en pièces la partie de l'armée italienne qui avait été engagée. Les Vénitiens avaient à cette bataille soixante grosses pièces de canon; mais, dit Fleurange, « l'artillerie des Vénitiens ne fit « guères de mal aux François, mais trop bien celle des François à « eux (4). »

Les Italiens cependant avaient bien profité de l'exemple de Charles VIII, et le duc Alphonse de Ferrare, entre autres, avait construit une artillerie excessivement mobile et efficace (5). Dès 1509, il avait détruit toute la flotte vénitienne qui avait remonté le Pô pour l'attaquer. En 1510, il avait mis son artillerie au service de Chaumont. En 1512, il la prêta encore à l'armé française commandée par Gaston de Foix. Ce jeune général, qui tint tête à des ennemis beaucoup plus nombreux, ne se laissa jamais entraver dans ses mouvements par les voitures, et trouva moyen, probablement en doublant les attelages, de donner à son artillerie une telle mobilité qu'elle sui-

---

(1) Paul Jove, liv. ix, p. 102. Sei libri agiunti.
(2) *Ibidem*, liv. ix, p. 113.
(3) *Ididem*, liv. ix, p. 113.
(4) *Mémoires* de Fleurange, ch. vii, p. 225.
(5) « Le duc de Ferrare estoit un gentil prince, homme de guerre et de bon entendement et hardy ; et prenoit tout son passe temps et exercice à fondre de l'artillerie, remparer et édi-

vait avec facilité non-seulement l'infanterie, mais même la cavalerie (1). En 1512, il avait rassemblé ses troupes à Finale, sur les frontières du Modénais; et, ayant appris que le pape et les Espagnols faisaient le siége de Bologne, il vint ravitailler la place, et obligea l'ennemi à la retraite. Puis, voulant délivrer la garnison française du château de Brescia qui était attaqué par l'armée vénitienne, il vola à son secours, et défit en route Jean-Paul Baglione. Arrivé à Brescia, à la tête de six mille hommes d'infanterie et de quatre cents hommes d'armes, il reprit la ville.

Cet assaut est ainsi décrit par un témoin oculaire : « Cinq cents « hommes d'armes, que Gaston de Foix avait fait mettre à pied, « s'avancèrent contre la ville, ayant chacun une hache en main. « Derrière eux venait une grande compagnie d'arquebusiers qui, « tour à tour, tiraient contre ceux de la ville avec un ordre merveil- « leux, car chaque fois qu'ils voulaient faire une décharge, à un com- « mandement de l'un d'eux, les hommes d'armes se couchaient tous « à terre, et dès que les arquebusiers avaient tiré, ils se relevaient, « et ainsi de suite (2).

Tous ces événements s'étaient passés en quinze jours. Pour marcher avec tant de promptitude, Gaston devait avoir laissé en arrière sa grosse artillerie. Dans sa marche sur Ravenne, il resta quatre jours entre Cotignola et Granarola pour attendre douze canons et douze pièces plus petites que le duc de Ferrare lui envoyait (3).

Bataille de Ravenne

L'armée espagnole-italienne s'étant approchée pour défendre Ravenne, Gaston de Foix lui livra bataille. L'armée française était forte

---

fier, et n'y avoit fondeur des siens qui le fist mieux que luy. Et en ay veu appartenant audict duc dedans deux granges bien trois cens grosses pièces, et croy que tous les princes d'Italie ensemble n'en avoient point tant et de si belle artillerie que luy seul. Il avoit trois granges : l'une estoit là où on faisoit la fonderie, l'autre, là où on faisoit les moules, et l'autre où on faisoit les affusts et les roues. » *Mémoires* de FLEURANGE, ch. XXIV, p. 235.

(1) PAUL JOVE, liv. X, p. 128.

(2) *Lettres* écrites par Marco Antonio Michele à la seigneurie de Venise. *Supplément* de GIROLAMO RUSCELLI à l'*Histoire* de PAUL JOVE, traduite par DOMENICHI, tom. III, p. 48.

(3) GUICCIARDINI, liv. X, p. 706.

de dix-huit mille hommes d'infanterie et de dix mille chevaux. L'infanterie était composée de lansquenets, d'aventuriers et de Picards ; ces derniers jouissaient, selon Guicciardini, d'une grande réputation parmi les Français (1). L'armée espagnole était à peu près aussi considérable, et avait vingt pièces d'artillerie, sans compter les trente chariots à orgue de Pierre de Navarre, décrits précédemment.

« Il avoit esté entendu, dit l'historiographe de Bayard, par tout « plein de prisonniers que les Espagnols ne feroient qu'une troppe « de tous leurs gens de pied et deux de leurs gens de cheval, et que « sur cela se falloit ranger ; ce qui fut faict de cette sorte : c'est que « les lansquenets, les gens de pied des capitaines Molart, etc... jus- « qu'au nombre de dix mille hommes marcheroient tous en une « flotte, et les deux mille Gascons du capitaine Odet et du capdet de « Duras à leur costé ; lesquels tous ensemble iroient eulx parquer à « la portée d'ung canon des ennemys, et devant eux seroit mise « l'artillerie, et puis à coups de canon, les ungs contre les autres, à « qui presmier sortiroit de son fort (2). »

Ces paroles expriment mieux que nous ne pourrions le faire, la manière de combattre de cette époque et le rôle que l'artillerie était appelée à jouer.

Deux armées s'approchent, se retranchent, en profitant habilement de la disposition du terrain ; puis c'est à qui forcera, à coups de canon, son adversaire de quitter en désordre la position avantageuse qu'il a choisie.

L'armée espagnole se tenait immobile dans ses retranchements; son infanterie était couchée à terre afin de donner moins de prise aux boulets; l'armée française s'avance jusqu'à deux cents pas du fossé qui couvre une partie du front ennemi ; mais voyant que les Espagnols ne bougent pas, elle s'arrête, et ne veut pas donner

(1) Guicciardini, liv. x, p. 703.
(2) Le Loyal serviteur, ch. liii p. 91.

un avantage qu'elle est venue chercher (1). Les deux armées sont en présence; pendant deux heures, une effroyable canonnade fait, de part et d'autre, d'immenses ravages. Bayard et d'Allègre ont braqué un canon et une longue coulevrine qui, prenant en flanc la cavalerie de Fabrice Colonne, lui tuent trois cents hommes d'armes : un seul coup emporte trente-trois hommes (2); d'un autre côté, l'artillerie espagnole tue deux mille hommes de pied français avant qu'ils en soient venus aux mains (3).

Les auteurs italiens prétendent que ce fut le duc de Ferrare qui, plaçant toute son artillerie à l'extrême gauche de l'armée française, commença à battre d'écharpe et de revers la cavalerie ennemie avec un tel succès, que presque toute l'avant-garde fut détruite. Quoi qu'il en soit, la cavalerie ennemie, ne pouvant plus résister aux coups de l'artillerie, s'élance en avant, et Pierre de Navarre est également obligé de sortir de ses retranchements à la tête de son infanterie (4); les Gascons s'avancent et lancent tous leurs traits, mais ils sont repoussés ainsi que les Picards. Les lansquenets arrivent et font face à l'infanterie espagnole; celle-ci est un moment arrêtée par les piques des Allemands qui sont plus longues que les siennes; mais bientôt les Espagnols approchent à la longueur des épées, et, couverts par leurs boucliers, ils se jettent dans les jambes des lansquenets qui n'ont point d'armures défensives, et les tuent avec leurs poignards (5). Leurs hommes de trait cherchent à tuer les chevaux, parce que, dit le Loyal serviteur, selon le proverbe : « Muerto el cavallo, perdido es l'hombre d'armas (6) ». Cependant la lutte est toujours

(1) Guicciardini, liv. x.

(2) Le Loyal serviteur, ch. liv, p. 93.

(3) *Ibid.* et *Mémoires* de Fleurange, ch. xxix, p. 239. « Ils estoient à deux gets de pierre près. »

(4) L'artillerie du duc de Ferrare flanquait de si près les troupes françaises, que Paul Jove prétend qu'on vint l'avertir que ses coups atteignaient amis et ennemis. Paul Jove, *Histoire de son temps*, liv. x, p. 132.

(5) Guicciardini, liv. x, p. 714.

(6) Le Loyal serviteur, ch. liv, p. 94.

très acharnée et la victoire encore incertaine, lorsque la gendarmerie française, après avoir renversé la cavalerie italienne, se retourne contre l'infanterie espagnole et la met en fuite (1). Deux mille hommes de ces vieilles bandes se retirent en bon ordre. Gaston de Foix croit qu'il n'a rien fait tant qu'il lui reste quelque chose à faire, il veut achever sa victoire; il perd la vie dans ce glorieux, mais inutile exploit.

A cette bataille, un lansquenet au service de France renouvela le dévouement de Winkelried à la bataille de Sempach. Cependant, le nom de ce dernier est resté dans l'histoire comme celui d'un héros populaire, tandis que le nom du lansquenet est tout à fait inconnu. Nous plaçons ici ce fait, non-seulement parce qu'il se rattache à notre sujet, mais aussi parce qu'il est bon de ne pas oublier les traits de bravoure d'hommes qui moururent pour la France. « Il y avoit, dit le Loyal serviteur (2), soubz le cappitaine Ja- « cob des Allemands, un nommé Fabien, un des grands et baulx « hommes qu'on vît jamais, lequel, lorsqu'il aperçut son bon mais- « tre mort, ne voulut plus vivre, et bien fist une des plus grandes « hardiesses qu'oncques homme sceut faire, car ainsi que les Espai- « gnols avoient un gros hoc de picques croysées au bout de leur « fossé qui gardoit que les François ne pouvoient entrer, ce capitaine « prins sa picque en travers et la tenant ainsi la mist dessus celles « des Espaignols qui estoient couchées (croisées), et de sa grande « puissance leur fist mettre le fer en terre. » Il fut tué, mais il ouvrit ainsi la brèche à ses compagnons.

C'est la nécessité de faire une trouée dans les bataillons carrés qui amena la cavalerie à employer les armes à feu; car, malgré la valeur de la gendarmerie, il était bien difficile d'enfoncer une infanterie aussi compacte, si elle n'avait pas été préalablement mise en

---

(1) *Supplément* de Girolamo Ruscelli à l'*Hist.* de Paul Jove, tom. III, p. 60.

(2) *Mémoires* de Bayard, ch. LIV, p. 95.

désordre par la mort des capitaines, ou des meilleurs soldats qui étaient toujours au premier rang.

Dès 1501, on voit que la gendarmerie sentait le besoin d'avoir des armes de jet pour enfoncer les Suisses. « Car ceux-ci étant des-« cendus en Lombardie, quelques hommes d'armes françois allèrent « au devant d'eux pour leur adresser une escarmouche, et pour ce, « montèrent à cheval, et la plupart prit grosses arbalètes bandées et « le trait dessus, et eux dehors furent voir lesdits Suisses de si « près, que de la longueur des piques les approchèrent le trait en « visée. Lesdits Suisses délâchèrent plusieurs hacquebuttes sur les « François qui de rien ne les endommagèrent, car leurs coups passè-« rent par-dessus; mais eux à coups de traits furent chargés de tant, « que six d'iceux furent mortellement empennés (1). »

L'artillerie, il est vrai, était l'arme par excellence pour produire le résultat dont nous venons de parler, et pour ouvrir de larges brèches dans ces bataillons de piques; mais son peu de mobilité, et surtout la difficulté de la disposer sur le champ de bataille d'une manière toujours avantageuse, paralysait ses effets. Placée sur les ailes, elle risquait d'être facilement enlevée; placée dans les intervalles des gros bataillons, elle nuisait aux charges de cavalerie. On se contentait donc généralement de la disposer sur le front de l'infanterie, mais alors, dès que celle-ci marchait, les canons devenaient inutiles; aussi les auteurs de l'époque, tels que Machiavel (2) et Guillaume du Bellay (3), prétendent-ils que l'artillerie doit se borner à faire une seule décharge avant d'en venir aux mains.

Néanmoins, lorsque les troupes étaient exposées quelque temps à ses coups, elles éprouvaient des pertes épouvantables; c'est pourquoi les Suisses cherchaient toujours à s'emparer avant tout de l'artillerie ennemie; et ce n'était plus en troupe, mais en tirailleurs qu'ils

(1) *Chr.* de J. D'AUTON, liv. I, ch. LX, p. 227.
(2) *Art de la guerre*, liv. II, p. 375.
(3) *Discipline militaire*, ch. XXI, p. 72.

s'avançaient contre les batteries, présentant ainsi bien moins de prise au canon.

C'était généralement une troupe d'élite combattant sans ordre et appelée enfants-perdus, qui commençait le combat et se jetait sur l'artillerie. A Novare (1513), les Suisses lancèrent leurs enfants-perdus contre l'aile gauche des Français, défendue par six cents lansquenets et vingt-deux pièces d'artillerie. La gendarmerie les repoussa; alors la grosse troupe s'attaquant aux lansquenets, les culbuta et s'empara de l'artillerie française. Les lansquenets se rallièrent deux ou trois fois; mais le canon français, dont les Suisses s'étaient emparés, commença « si fort à battre dedans eulx, que cela les découragea tous (1). »

Ainsi les Suisses, avec leurs carrés de piques flanqués de leurs arquebusiers, se rient de la cavalerie, et quoiqu'ils répètent que dans les batailles ils n'ont d'autre ennemi que le canon (2), ils croient, ces fiers soldats, pouvoir toujours affronter avec succès une artillerie destinée à devenir la proie de celui qui ose arriver jusqu'à elle.

---

(1) *Mémoires* de FLEURANGE, liv. XXXVII, p. 249.

(2) « Et dicono che non hanno altro nemico alle guerre che l'artiglieria.» *Della selva di varia antica e moderna istoria* di CARLO PASSI. » *Supplément* au 3e vol., p. 31 de l'*Histoire* de PAUL JOVE, traduite par DOMENICHI. Venise, 1608.

CHAPITRE TROISIÈME.

DE FRANÇOIS Ier A HENRI IV, OU DE 1515 A 1589.

Organisationmilitaire.

Si l'état politique d'une société domine les institutions militaires, celles-ci à leur tour réagissent sur la société elle-même. L'histoire de France fournit plusieurs preuves de cette vérité. Ainsi, avant l'établissement des troupes organisées d'une manière permanente, l'esprit militaire était répandu au plus haut degré dans la noblesse. Celle-ci ne possédait ses fiefs qu'à la condition de servir le roi par les armes (1). La guerre était son métier, son devoir, son élément. Elle fournissait une cavalerie très nombreuse qui s'éleva souvent de huit à dix mille hommes d'armes; mais la création de la gendarmerie d'ordonnance, par Charles VII, produisit cet effet inhérent à l'organisation de tout corps spécial, de circonscrire dans un petit nombre l'esprit militaire, qui était précédemment l'apanage de tous. Ainsi déjà sous François Ier, la portion de la noblesse qui pouvait trouver place dans les compagnies régulièrement organisées d'infanterie et de cavalerie, se livrait seule au métier des armes. Le fait est clairement expliqué dans le livre *de la Discipline*

(1) Nous en avons déjà donné une preuve qui date du XVe siècle. « En 1597, Henri IV, dit « G. de Saulx, les contraint (les nobles de l'arrière-ban) d'aller au siége d'Amiens, disant « que s'ils estoient francs des tailles, *c'estoit pour estre continuellement à la guerre.* » *Mé-* « *moires* de GASPARD DE SAULX, p. 190.

militaire, attribué au seigneur de Langey, et écrit vers 1540. « La « raison, dit cet auteur, de la décadence de l'arrière-ban provient de « ce que chacun veut estre des ordonnances pour s'exempter de l'ar- « rière-ban, de sorte que les gouverneurs qui souloient faire cinq et six « cents hommes d'armes, n'en pourroient à grand'peine mettre main- « tenant cent ensemble, et ceux encore qu'ils y mettent se trouveront « si mal en point, qu'il seroit chose impossible d'en voir de plus pie- « teument équippez. Autrefois les plus grands seigneurs tenoient « à honneur d'en faire partie, et aujourd'hui tout le contraire (1).»

Or, cette décadence de l'arrière-ban, c'est-à-dire, de la chevalerie territoriale, devait entraîner, à son tour, la décadence de la noblesse. En s'exemptant du service militaire, la noblesse perdait son prestige; car le prestige ne dérive pas du privilége, mais des devoirs que le privilége impose.

D'un autre côté, le peuple en France n'acquérait que difficilement l'esprit militaire; et quoique Charles VII et ses successeurs, en exemptant les archers des tailles, les eussent traités comme les nobles, l'organisation des francs-archers avait été comprimée par l'adoption d'infanteries étrangères.

Au commencement du règne de François Ier, l'infanterie française ne consistait qu'en compagnies d'aventuriers et en compagnies levées par commissions, en Languedoc, en Gascogne et en Picardie. On les appelait les vieilles bandes (2), et les guerres continuelles les avaient rendues permanentes (3).

---

(1) *Discipline militaire* de Messire Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, liv. I, ch. VII, p. 46. Lyon, 1592.

(2) Le P. Daniel se trompe en disant qu'on appelait les légionnaires premièrement levés les vieilles bandes; le passage suivant le prouvera.—«Durant l'absence du maréchal de Vieilleville, dit Carloix, liv. VII, ch. II, p. 677, on avoit tiré de Metz douze compagnies de « vieilles bandes françoises et envoyé à leur place autant de légionnaires de Champaigne et « de Picardie, les plus mal disciplinés du monde. » *Voy.* aussi la note suivante.

(3) « Vingt enseignes de vieilles bandes et vieux soldats nourris et soldoyez par *paix* et « par *guerre*, tant par le feu roy (François Ier) que par luy.» Année 1551. *Commentaires* de « J. de Rabutin, liv. II, p. 405, édit. Michaud et Poujoulat.

Chantereau (1), vieil officier d'infanterie, qui fit ses premières armes à Ravenne, en 1512, et dont on a un manuscrit écrit en 1540 (2), nous donne de précieux détails sur l'organisation, et les manœuvres de l'infanterie de ce temps. En France, en Espagne et en Italie, l'unité élémentaire était toujours l'enseigne ou compagnie composée de deux à trois cents hommes. En Allemagne, les enseignes étaient ordinairement de quatre cents soldats, et vingt-cinq enseignes formaient une unité de commandement à laquelle on avait donné le nom de régiment (3). En France, chaque compagnie était commandée par un capitaine, un lieutenant, deux sergents de bande, comme aides du capitaine, et que, par honneur, dit Chanterau, on appelait aussi sergents majors, et un cap d'escouade par vingt-cinq hommes (4). Il y avait dans chaque compagnie des appointés qu'on nommait *Lanspessades* ou *Anspessades*, qui étaient gentilshommes et auxquels il était permis d'avoir pages et chevaux (5).

---

(1) *Le Miroir des Armes*, par J. Chanterreau, officier de M. le Dauphin; MS codex, Colb., 2687, regius 7112-33.

(2) « Et parce que depuis vingt-huit ans, c'est assavoir dès la journée de Ravenne qu'ay commencé à hanter et practiquer les armes. » *Ibidem*, fol. 3.

(3) *Fronsperger Kriegsbuch*, liv. II, p. 66. Franckfurt, 1566.

Et *Commentaires* de Don Loys d'Avila et Cuniga, *Guerres d'Allemagne*, liv. I, p. 14. Anvers, 1550.

(4) *Miroir des Armes*, fol. 12, verso.

(5) « Quand ils auront fait à pié ung mille ou deux pour servir aux autres d'exemple pour les soulager, montent sur leurs chevaulx et lors baillent leurs piques et cabasset à leurs pages, lesquels feront marcher devant le bataillon.» *Miroir des armes*, MS cité, fol. 5.

L'historiographe de Vieilleville s'exprime ainsi à leur sujet :

« Car il y avoit en ce temps-là aux bandes françoises, des places pour honorer la noblesse quand elle vouloit ranger avec les gens de pied pour faire leur apprentissage d'armes, savoir : douze lancespessades en chaque compaignie à 30 livres par moys chacune, et quatre payes royales à 40 livres par moys aussi chacune, qui estoit ung assez honneste appointement pour entretenir et dresser beaucoup de braves gentilshommes; et estoient réservées lesdictes places à soldats de ceste qualité, que les capitaines ne donnoient pas, mais les lieutenants de roy aux villes et provinces frontières (sur lesquels ils se reposaient), et estoit leur secrette charge d'esclairer les actions des capitaines, n'estant subjets ny obligés à autres fonctions que de faire les rondes à leur tour, après lesquelles ils se retiroient en leur logis; car, de passer les vingt et quatre heures en garde, ils en estoient et par faveur et par mérite exempts; et pour armes ordinaires portoient le corselet, et jamais la harquebuse; mesme que le gentilhomme françois qui suit les bandes desdaigne la hallebarde, c'est-à-dire, faire

Nous voyons, d'après Montluc (1) et Rabutin (2), que les compagnies étaient quelquefois presque entièrement composées de gentilshommes. Néanmoins, on donnait toujours le pas aux troupes étrangères, distinction qui blessait profondément l'amour-propre national. Et Chantereau (3), comme le seigneur de Langey (4) expriment la peine qu'ils éprouvent du refus qu'on faisait à l'infanterie française de garder le canon, ce qui était toujours considéré comme un grand honneur.

C'est qu'il faut avouer que les lansquenets et les Suisses s'acquittaient admirablement bien de cette charge et les habitants de cet étroit espace de terre renfermé dans les Alpes, faisaient toujours trembler l'Europe, parce que, malgré leur petit nombre, les Suisses seuls formaient un peuple de soldats.

En 1513, ils descendirent en France et firent le siége de Dijon. La terreur qu'ils répandirent fut si grande, qu'on croyait que la France, ce grand pays, allait devenir la proie des petits cantons ! et l'auteur de la *Discipline militaire* dit à cetteo ccasion : « Une seule partie a « mis la France n'a pas trop longtems en grant effroy, assavoir les « Suisses lorsqu'ils descendirent en Bourgogne, et tant manqua que « nous eussions la hardiesse de nous présenter ou point pour les re-

---

l'estat de sergent, encore moins d'estre appelé caporal, alleguant que sont charges mécaniques. » *Mémoires* sur VIEILLEVILLE, par V. CARLOIX, liv. IV, ch. XIII, p. 543.

(1) « Je regrettai encore plus mon lieutenant et mes soldats (d'infanterie), la plupart desquels estoient gentilshommes. » *Commentaires* de MONTLUC, liv. I, p. 50. *Panthéon littéraire.*

(2) « Selon les ordonnances et commissions du roy furent faites levées de trente-cinq enseignes, dont une partie estoit gentilshommes puisaisnez et cadets de grosses maisons. » *Commentaires* de RABUTIN, liv. II, p. 405.

(3) « Et j'ai cognu, qu'aujourd'huy ne nous est baillé le gouvernement de l'artillerie, et que les estranges nations sont préférées à la nostre quant à ce point. » *Miroir des Armes*, fol. 9 verso.

(4) « Les Suisses ont la garde de l'artillerie, ne sont tenus ni aux corvées ni aux assauts comme sont les François, lesquels sont députés à l'avant-garde ou à l'arrière-garde ainsi que les moins vaillants, et les estrangers ont toujours le milieu de la bataille, et ne vont pas aux escarmouches. » *Discipline* du S^r^. DE LANGEY, p. 7, verso.

« cevoir, que la grand part s'attendoit *à leur faire place et vuyder le « pays*, et cela pour vingt ou trente mil Suysses tous à pié et mal « fournis d'artillerie (1). » On détourna cet orage avec de l'argent; mais néanmoins, ce fait prouve toute la faiblesse de l'organisation militaire du temps. Aussi l'homme qui donna son nom à son siècle, en encourageant les sciences et les arts; le souverain qui voulut acquérir Raphaël à la France, et dans les bras duquel mourut Léonard de Vinci, devait nécessairement chercher à faire revivre en France les grandes institutions militaires des Romains, que l'époque de la renaissance remettait en honneur.

En 1534, François Ier créa sept légions provinciales, chacune forte de six mille hommes. Il y avait six capitaines dans chaque légion; l'un d'eux avait le titre de colonel et commandait, outre ses mille hommes, toute la légion. Chaque capitaine avait sous lui deux lieutenants dont chacun commandait cinq cents hommes. Il y avait une enseigne par chaque cinq cents hommes, un centenier par chaque centaine d'hommes : pour chaque bande de mille hommes, il y avait quarante caps d'escouade, quatre fourriers, six sergents, quatre tambours et deux fifres (2).

Malgré les efforts de François Ier et ceux de Henri II, qui en 1558 rendit une ordonnance pour perfectionner l'organisation des légions, cette institution ne rendit pas les services qu'on en attendait. Le peuple en France avait été trop opprimé pour acquérir tout à coup ce sentiment de sa dignité et de son honneur, qui, à lui seul, fait les bons soldats. Les vieilles bandes aguerries par de nombreuses campagnes, s'étaient souvent battues avec courage; mais, en général, l'infanterie française ne sentait pas en elle cette confiance qui engendre la valeur. Chose qui aujourd'hui paraît presque incroyable, l'infanterie française ne voulait pas se battre, si elle n'avait avec elle

(1) *Discipline* de LANGEY, liv. I, p. 7.

(2) *Mémoires* de DU BELLAY, liv. IV, p. 501, et *Milice française* du P. DANIEL, tom. II, p. 333.

des lansquenets (1) ou des Suisses (2). En 1536, François Ier fut obligé de casser la légion du Dauphiné à cause de son indiscipline (3). En 1543, dix mille légionnaires assemblés près de Luxembourg, se mutinèrent et retournèrent en France. Il ne resta sous les drapeaux que les capitaines et trois cents hommes (4). Enfin, à Metz, en 1557, le maréchal de Vieilleville fit tailler en pièces par sa gendarmerie et ses arquebusiers, plusieurs centaines de soldats des légions qui s'étaient révoltées; et à cette occasion on lit dans ses Mémoires : « Aussi les légionnaires ne sont pas tenus ny repputés pour gens de « guerre, ains sortent du labouraige pour s'affranchir des tailles en « servant quatre ou cinq mois ou quelque aultre espace de temps; et « apportent certificat de leur service, que l'on appelle *attestation « du serviny* (*sic*), qui est enregistrée aux greffes des jurisdictions « ausquelles ils sont subjects. Le roy François le Grand leur donna « ce nom de *légionnaires* à l'ancienne façon des Romains, car ils s'ap- « peloient au temps passé *francs-archiers*, et en Bretaigne *francs-tau- « pins*. Mais, voyant que le service de telles gens mal aguerris estoit « du tout inutile, on commua cela en argent; et appelle-t-on ceste « taille *la solde de cinquante mille hommes de pied*, à laquelle tous « les roturiers universellement du royaume sont contribuables et « subjects; et de cest argent on en façonne de braves hommes et « vaillants capitaines (5). »

Ainsi, après avoir affranchi le peuple d'impôts pour l'engager à servir, on en était venu à lui imposer une lourde charge pour payer des hommes de guerre.

---

(1) A Novare, en 1513, lorsque les lansquenets furent défaits, il n'y eut plus moyen de faire avancer l'infanterie française.

(2) « Ils ne vouloient pas combattre sans les Suisses. » *Mémoires* de Du Bellay, liv. III, p. 414 (1526).

(3) *Lettre* de François Ier à M. d'Estourville, citée par le P. Daniel, *Milice française*, tom. I, p. 261.

(4) *Mémoires* de Du Bellay, liv. X, p. 748.

(5) *Mémoires* sur Vieilleville, par V. Carloix, liv. VII, ch. III, p. 678.

Armement de l'infanterie.

L'infanterie était toujours armée de piques, de hallebardes, d'arbalètes et d'arquebuses. Les piques des Allemands et des Suisses étaient plus longues que celles des autres nations. Les Suisses tenaient la pique à deux mains par le milieu, comme on tient aujourd'hui le fusil en croisant la baïonnette. Les lansquenets, au contraire, la tenaient par l'extrémité de la hampe et la manœuvraient avec un grand art (1).

Au commencement du règne de François Ier, quoique les lansquenets et les Suisses eussent environ le quart de leurs soldats munis d'armes à feu portatives, en France on avait toujours conservé l'arbalète (2).

Montluc contribua beaucoup en 1523 (3) à substituer l'arme à feu à l'arbalète. Les succès des arquebusiers espagnols, à la bataille de Pavie, accélérèrent également l'emploi des arquebuses (4); et en 1534, lors de l'institution des légions, sur quarante-deux mille hommes il y avait douze mille arquebusiers (5). On sera peut-être étonné de voir que nous ayons conservé si longtemps les anciennes armes de jet : cependant, si on ne considère que la régularité du tir, il faut bien le reconnaître, avec tous les généraux de l'époque, l'arbalète était

---

(1) « Si nous prenons la picque au bout du derrière et nous combattons du long de la picque nous sommes défaits, car l'Allemand est plus dextre que nous en cette manière, mais il faut prendre les picques à demy comme fait le Suisse, et baisser la teste pour enferrer et pousser en avant, et vous le verrez bien estonné.» *Paroles* de Montluc à ses soldats à Cerisoles. *Commentaires*, liv. II, p. 70. *Panthéon littéraire.*

(2) « Il faut noter que la trouppe que j'avois n'étoit qu'arbalétriers, car, en ce temps-là (1523), il n'y avoit point d'arquebusiers parmy nostre nation. » *Commentaires* de MONTLUC, liv. I, p. 8.

(3) « Je menai à M. de Lautrec sept à huict cents hommes dont il y en avoit quatre à cinq cents arquebuziers, combien qu'en ce temps-là (1523) n'y en avoit encore guere en France.» *Commentaires* de MONTLUC, liv. I, p. 14.

(4) « Du temps du roi Louis XII, on n'avait pas l'habitude en France d'emmener en campagne beaucoup d'arquebusiers, jusqu'à ce que le puissant empereur Charles V, ayant défait et pris le roi de France François à Pavie, les arquebusiers espagnols furent très recherchés pour obtenir de tels succès. » (Traduction). *Von Allerlei kriegswehr* SENFFTENBERG. MS du dépôt général de la guerre, tom. V, p. 2

(5) Je propose, comme ledict roy François Ier, une légion de six mille hommes par pro-

encore préférable à l'arme à feu, Langey (1), Vigenère (2), tous deux hommes d'expérience, proclament hautement cette vérité. L'arquebuse à mèche avait le grave inconvénient de devenir inutile dès qu'il pleuvait; aussi, « lorsqu'en 1541, dit Senfftenberg, feu l'empereur « Charles-Quint, d'heureuse mémoire, fit son expédition d'Alger, « les archers maures et turcs étaient biens supérieurs à nos arque- « busiers, et quoique l'Empereur eût fondé de grandes espérances « sur ces derniers, les temps pluvieux les avaient rendus inutiles, « et ils furent repoussés honteusement par l'ennemi. Aussi l'Empe- « reur se plaignit hautement et regretta souvent de n'avoir pas em- « mené avec lui d'Espagne quelques milliers d'archers qui lui eussent « été bien plus utiles que les arquebusiers (3). » Il est également curieux de voir le panégyriste du maréchal de Vieilleville, avouer qu'en 1549, l'armée victorieuse de Henri II, ayant été assaillie dans la plaine de Boulogne par une tempête affreuse qui dura deux jours, fut obligée de se retirer parce que, dit-il, « l'arquebuserie ne « pouvoit plus tirer, et que l'armée eût été ruinée, voir même *ex-* « *terminée de flechades* de mille à douze cents archers anglois ren-

---

vince..... qui estoient en tout quarante-deux mille hommes de pied, auquel nombre il y en avoit douze mil d'arquebuziers, et tout le reste estoit piquiers ou hallebardiers. *Observations militaires* de SAINT-LUC. MS n° 7112, fol. 4.

(1) « L'on trouvera plus de gens blessez et tuez par le traict que par le double d'arquebuziers. Et cecy voudroys-je prouver par l'arbalestrier qui estoit dedans Turin au temps que Monseigneur le maréchal d'Annebaut en estoit gouverneur, lequel à ce que j'ay entendu, tua ou blessa plus de noz ennemis en cinq ou six escarmouches où il se trouva, que les meilleurs harquebuziers qui fussent en la ville ne firent tout le temps du siége. D'un autre côté, j'ay ouy parler d'un arbalestrier lequel se trouva seul arbalestrier en toute l'armée que le roy avoit soubs la charge de monseigneur de Lautrec, et tua, le jour de la bataille de la Bicoque, un capitaine espagnol nommé Juan de Cordoune qui avoit seulement haussé la veue de son armet. » *Discipline militaire* de GUIL. DU BELLAY, seigneur de LANGEY, liv. I, ch. IV, p. 20, verso. Lyon, 1592. Nous donnons à cet auteur le seul nom de Langey, pour ne pas le confondre avec Martin du Bellay.

(2) « Et est une chose dont ont convenu les meilleurs capitaines de notre siècle, que les archers et arbalestriers faisoient plus de meurtres que n'en font les arquebusiers. » *De l'Artillerie du XVIe siècle*, p. 15.

(3) *Senfftenberg*, MS du dépôt général de la guerre, tom. I, p. 36. (Traduction.)

« fermés dans Boulogne [1] ! » Quelles étaient donc les raisons qui faisaient que le sentiment général était pour l'adoption de l'arme à feu portative [2] ? C'est que l'arquebuse était plus commode à manier et plus légère que l'arbalète; c'est qu'elle permettait au soldat de porter avec lui bien plus de munitions [3]; c'est que chacun pensait pouvoir intimider son ennemi par le bruit de la décharge [4]. Et puis enfin c'est que le sentiment public qui a aussi son génie, car il devine de quel côté est le progrès, sentait que les armes à feu allaient sans cesse en se perfectionnant, tandis que les anciennes armes de jet déclinaient de jour en jour. Ainsi, Holinshed écrivait sous Elisabeth, « que les archers de son temps ne pouvaient plus bander d'arcs « longs et forts, mais tiraient de près, ce qui était honteux en compa- « raison de ce que faisaient leurs ancêtres. » [5]

Cependant la simple arquebuse était une arme encore défectueuse; quoique ne pesant que douze à quinze livres [6], on ne l'avait rendue facile à porter qu'en lui donnant un calibre extrêmement faible ; ce qui faisait que ses balles étaient très peu meurtrières. Mais sous François Ier, les Espagnols adoptèrent de nouvelles armes à feu, ou plutôt modifièrent une arme déjà connue, qui ne manqua pas de produire de grands effets.

Nous avons déjà dit qu'il existait au siècle précédent, deux espèces d'armes à feu portatives. L'une appelée d'abord coulevrine puis hacquebutte, puis arquebuse, qui se tirait à main libre; l'autre ap-

---

(1) *Mémoires* sur VIEILLEVILLE, par V. CARLOIX, liv. III, ch. XXII, p. 515.

(2) « Chacun veut estre arquebusier. Je ne sçai si c'est pour lever plus de gages ou pour estre moins chargé, ou pour combattre plus loin ». *Discipline* de LANGEY, liv. I, ch. IV, p. 20, verso.

(3) « Les archers et les arbalestriers ne peuvent porter sur eux munitions pour leur arc et arbalète, autant que font les harquebuziers pour leurs arquebuses .» *Discipline* de LANGEY. liv. I, ch. IV, p. 20, verso.

(4) « Le plus des harquebuziers se contentent de faire bruit et de lâcher leur harquebuse à l'adventure. » *Ibidem.*

(5) *The last volume of the Chronicles of England.* p. 935, § 40. London, 1579.

(6) « Der Fussknecht hat mit einem hacken von 12 bis 15 pfund schwer mit aller Rûstung zu tragen genug. » *Senfftenberg*, liv.V, p. 2.

pelée hacquebutte à croc ou à crochet et qu'on tirait posée sur un chevalet.

Or, vers 1520, les Espagnols ayant rendu ces hacquebuttes à croc tant soit peu plus légères, imaginèrent de les tirer sur une fourchette (1), ce qui les rendit beaucoup plus maniables. Dès lors les soldats chargés de tirer ces nouvelles armes furent nommés hacquebuttiers, et ceux qui tiraient l'arme à feu de petit calibre arquebusiers (2). On voit, en effet, par une ordonnance de François Ier, datée de Vincennes, le 26 mai 1527, que « les *harquebousiers* auront oultre « leurs places ordinaires ung sol par chascun moys, et les *hacquebu-* « *tiers* dix sols (3). » Plus tard, on donna en France à cette arme le nom espagnol de mousquet, et les hacquebuttiers furent nommés mousquetaires. Le biographe du maréchal de Vieilleville fait honneur à son héros d'avoir inventé cette nouvelle arme, ce qui n'est pas tout à fait exact. M. de Vieilleville, dit-il, fit « démonter environ soixante-dix « harquebuses à croq (4) de dessus leurs chevalets, et les fit porter « par ses gardes qui estoient grands et puissants hommes, et d'aultres « qu'il fist choisir parmy les bandes, invention qui a toujours esté « depuis pratiquée aux gens de pied de ce royaume que l'on appelle « mousquetaires (5). » Cette nouvelle arme devait nous être funeste; car leur premier effet fut de tuer deux de nos meilleurs capitaines : le seigneur de Vendenesse et le fameux Bayard, à la retraite de Rebeck, en 1524 (6), et on verra bientôt les mousquetaires espagnols contribuer puissamment au désastre de Pavie.

---

(1) « De ceste heure là furent inventées les arquebouses qu'on tiroit sur une fourchette. » (1521). Du Belllay, liv. I, p. 358.

(2) « Les Espagnols gectèrent force hacquebutiers et harquebousiers qui portent pierres aussi grosses que une hacquebute à croc. » Loyal serviteur, ch. LXIV, p. 118 (année 1524)

(3) *Ordonnance touchant la gendarmerie.* MS de la Bibliothèque royale nos 2174 et 9833, fol. 80.

(4) Vers cette époque, l'arquebuse à croc lançait une balle de plomb de dix lignes de diamètre ou de sept à la livre. Voy. *Discours sur l'Artillerie*, par Latreille, commissaire de l'artillerie en 1557. MS fonds Saint-Germain no 374, vol. II, cote 512, fol. 54.

(5) *Mémoires* sur Vieilleville, par V. Carloix (1554), liv. VI, chap. XX, p. 627.

(6) Le Loyal serviteur, ch. LXIV, p. 179. Ce n'est donc pas comme le prétend M. le

Ordonnance de l'infanterie.

L'infanterie sur le champ de bataille était toujours rangée en gros bataillons carrés ou rectangulaires de trois mille à dix mille hommes, et composée de piquiers, hallebardiers et arquebusiers, dans des proportions assez variables.

On distinguait deux espèces de carrés, les *carrés d'hommes* et les *carrés de terrain*. Les premiers avaient sur chaque côté un nombre égal d'hommes; les seconds, au contraire, avaient moins d'hommes en profondeur que sur le front; mais comme on laissait plus d'espace entre les rangs qu'entre les files, les soldats, ainsi rangés, occupaient, en surface, un carré parfait. Pour former les premiers bataillons, il suffisait, le nombre d'hommes étant donné, d'en prendre la racine carrée, et comme il se trouvait souvent que le nombre n'était pas un carré parfait, on plaçait dans les rangs des enseignes tous les surnuméraires (les figures suivantes rendront ceci plus clair). Pour former les seconds bataillons, on se servait de ce calcul inutilement compliqué : soient par exemple trois mille six cents soldats qu'il faut ranger en carré, en laissant à chaque soldat une distance de trois pieds, et un intervalle de sept (1). On multipliait 3600 par 49, qui est le carré de 7, le produit 176400 étant alors divisé par 21 ou 3×7, on a 8400 dont la racine carrée est 91. Il y avait donc 91 hommes au premier rang; en faisant un calcul analogue on trouvait 39 pour le nombre de rangs formant la profondeur, il restait 51 hommes à mettre dans les rangs des enseignes (2).

Souvent aussi les bataillons étaient rectangulaires; ils s'appelaient alors *proportionnés*, parce qu'il s'agissait de disposer les hommes de manière à ce que le front du bataillon fût à la profon-

---

capitaine Brunet, un coup de canon qui mit fin aux jours du chevalier sans peur et sans reproche.

(1) Rappelons, pour la clarté des définitions, qu'en langage militaire la distance est l'espace mesuré perpendiculairement au front, et l'intervalle l'espace mesuré parallèlement au front.

(2) *Architectur*, etc. durch Gualtherum H. Rivium, th. IV, p. 39. Nürnberg, 1547, et Tartaglia, Nova Scientia, libro IV, quæstio III, p. 46, Vinegia, 1562.

deur dans un rapport constant, comme par exemple de 4 à 3. Dans ce cas voici, d'après un manuscrit de l'époque (1), le calcul que faisaient les sergents-majors.

Soient 3600 hommes à former en bataillon plein, de manière à ce que le front soit à la profondeur comme 4 : 3. Quel sera le nombre des rangs et des files?

On multiplie $4 \times 3 = 12$, puis 3,600 par $12 = 43200$, de ce dernier nombre, on prend la racine carrée qui est 207, et alors, divisant 207 par 3, on aura 69 qui sera le nombre de files ou d'hommes mis sur le front; et en divisant 207 par 4, on aura 51, qui sera le nombre de rangs, ou la profondeur. Il reste dans ce cas, 81 hommes qui se plaçent sur les flancs des enseignes.

On conçoit maintenant pourquoi Chantereau nous dit que quelquefois les sergents de bande demeurent longtemps à *dresser les batailles dont se sourdent grands cris et murmures* (2).

On citait comme soldats parfaitement disciplinés ceux qui pouvaient se former en bataille sans les soins du sergent major (3).

Pour montrer combien l'ordre profond était en vigueur à cette époque, nous allons rapporter textuellement deux figures de deux bataillons copiées dans le manuscrit de Chantereau. On remarquera que les *o*, désignent les piquiers recouverts de corselets, les *p* les piquiers privés d'armes défensives, les *a* les hallebardiers, et les *A* les enseignes.

---

(1) MS de la Bibliothèque royale n° 7744-3, fol. 12.

(2) *Miroir des Armes*, MS cité, fol. 7, verso.

(3) « Aux soldats du seigneur de Strozzi (en 1543), il ne leur falloit nul serjent pour les mettre en bataille, parce que d'eux-mêmes chacun savoit ce qu'il avoit à faire. » *Mémoires* de DU BELLAY, liv. X. p. 744.

Bataillon de 3602 *hommes.*

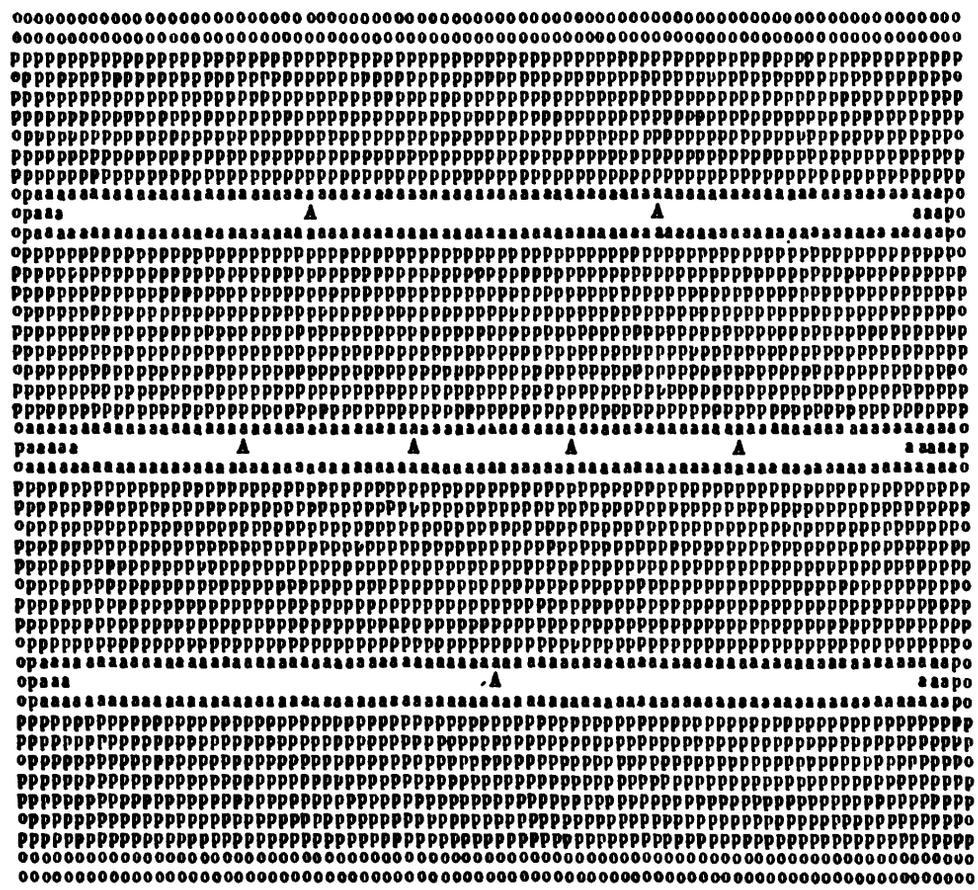

Ce bataillon modèle avait 85 hommes de front sur 42 de profondeur, formant un total de 3602 soldats, dont 376 corselets, 512 hallebardiers et 2714 piquiers ordinaires sans armes défensives. Mais il paraît que dans la pratique, la profondeur était encore plus grande, car Fronsberger compte pour un bataillon de trois mille hommes, 51 rangs sur 58 files (1), et Chantereau représente le bataillon français suivant où la profondeur surpasse l'étendue du front.

(1) Fronsperger, *Kriegsbuch*, liv. II, p. 64, verso. Franckfurt, 1566.

« En cette présente figure, dit cet auteur, est démontrée la forme « du bataillon des gens de pied françois que conduysoit M. le « mareschal de Montéjan, coronnal d'iceulx lorsque M. le Dauphin « arriva au lieu de Sainct-Ambroyse, et accompaigné de M. le Cones- « table, lequel bataillon fut entrelardé de rengs de allebardiers qui fu- « rent armez sur les flancs de troys picquiers, et ce fust par l'occasion « du nombre superflu d'allebardiers. Lequel bataillon fut dressé en « telle figure et mesure devant Montcallier lorsque pensions avoir la « bataille. Et pour oster ceste confusion des allebardiers, furent « amenez deux chariots de picques d'admonition, et là le dict coronnal « fist laisser les hallebardes à ceulx qui en avoyent et n'en demoura « des rengs des allebardiers que neuf comprenant le reng des ensei- « gnes. Lequel bataillon marchoit de front, deux rengs de picquiers « armez soixante-cinq, et faisoient rengs soixante-huit. Les harque- « busiers estoient my partiz, dont l'une partie faisoit front et armoit « l'esle gauche du dict bataillon et marchoyent vingt et sept de front « et rengs soixante-cinq. A la queue dudict bataillon, estoit l'autre « part des harquebusiers en pareil nombre qui armoyent la queue « du bataillon et faisoient teste, lesquels picquiers, allebardiers et « harquebusiers faisoient nombre de sept mille neuf cent trente et « ung, néant moings qu'ils ne fussent tous soulz la charge du dict « coronnal, mais plusieurs estoient sortis des garnisons comme de « Turin et aultres lieux, lesquels se mirent en ordonnance dans le- « dict bataillon [1]. »

Ce bataillon avait, en effet, 65 hommes de front et 68 en profondeur, sans compter les rangs des enseignes. Les 4462 soldats qui le composaient étaient divisés en 1572 hallebardiers, 2552 piques ordinaires et 338 corselets. Quant aux arquebusiers, la bande qui marchait sur le flanc gauche avait 27 hommes de front sur 65 rangs; l'autre qui était placée derrière le bataillon, avait au contraire 65 hommes de front sur 27 rangs.

(1) *Le Miroir des Armes*, MS cité, fol. 39.

Bataillon de 4462 hommes.

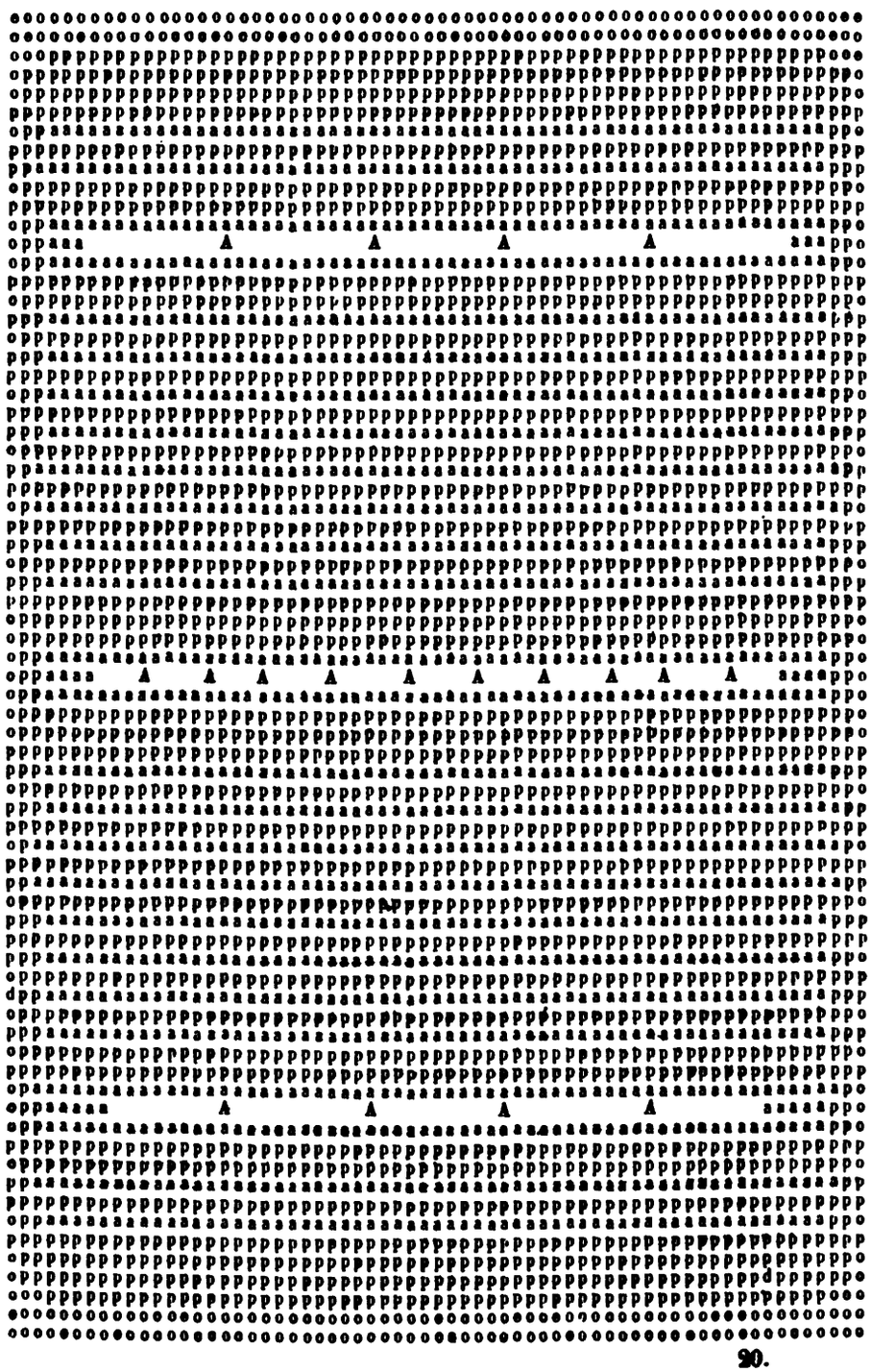

Ces figures fournissent matière à deux remarques : non-seulement elles font voir que les soldats recouverts d'armures, étaient dans une proportion très faible qui variait environ du neuvième au treizième du nombre total des piques, mais elles réfutent de la manière la plus complète cette assertion d'écrivains modernes, que l'infanterie française n'adopta jamais l'ordonnance des Suisses et des Espagnols, et qu'au contraire elle ne se rangeait que sur dix rangs (1).

Les bataillons *carrés d'hommes* n'étaient pas non plus serrés en masse, mais devant l'ennemi on laissait un *intervalle* d'un pas entre les files, et à peu près la même *distance* entre les rangs (2). Cet espace servait à donner passage aux hallebardiers, qui, ayant une arme plus courte, venaient dans la mêlée secourir les piquiers (3). Cependant Montluc, homme de guerre expérimenté, préférait, à ce qu'il paraît, opposer à ses ennemis une masse compacte sans distances, car à Cérisolles, il commanda à ses sergents de crier sans cesse aux derniers rangs de pousser les premiers; ce qu'ils exécutèrent avec tant de force, que lui-même placé au premier rang fut jeté par terre (4).

Dans les marches, ces carrés étaient rompus en plusieurs sections, de manière à ce que ces sections n'eussent plus qu'à faire un *avant en bataille* pour former le carré. « Ainsi, soient, dit Walter Rivius, qua-
« tre-vingt-un piquiers à disposer en ordre de marche, comme la ra-
« cine carrée de 81 est 9, on divisera les soldats en trois sections qui
« marcheront sur trois de front et neuf de profondeur, et ces trois sec-

---

(1) *Voy.* l'ouvrage si remarquable d'ailleurs de M. J. ROCQUANCOURT, sur l'*Art et Histoire militaire*, tom. I, p. 340. Paris, 1840.

(2) LANGEY, *Discipline militaire*, liv. I, ch. XVI, p. 61.

(3) « Les piques servent pour arrêter les chevaux, mais elles sont inutiles quand les rangs se joignent. Donc les Suisses, pour éviter cet inconvénient, mellent de trois en trois rangs de piques un rang de hallebardes, ce qu'ils font pour donner espace et lieu pour combattre en une presse, à leurs piquiers, mais encore n'est-ce pas assez.» LANGEY, *Disc. militaire*, liv. I, ch. XVI, p. 60.

(4) *Commentaires* de MONTLUC, liv. II, p. 70.

« tions mises les unes à côté des autres formeront le carré parfait[1]. »

Les arquebusiers étaient ordinairement divisés en deux troupes, comme dans l'exemple ci-dessus, ou bien on en formait le premier et le dernier rang du bataillon [2]. Quelquefois aussi ils étaient lancés en tirailleurs, et, dans ce cas, dit Chantereau « cent harquebu- « siers sont divisés en cinq escouades dont l'une se met au milieu « sans tirer pour remplacer les autres [3]. »

On commençait aussi à entremêler les arquebusiers avec la cavalerie [4], et nous en trouvons des exemples à la bataille de Pavie (1525); en Italie en 1543 [5], à Cérisolles; (1544), en Allemagne, dans la guerre Smalcalde (1546)[6]. Ce ne furent donc pas Gustave-Adolphe, comme le prétendent les auteurs allemands, ni Henri IV et Coligny, comme le prétendent les auteurs français, qui inventèrent cette ordonnance, mais ce furent les Espagnols.

Les arquebusiers français, après avoir tiré, mettaient l'épée à la main et chargeaient tête baissée [7]. Ils étaient moins pesamment armés que les piquiers, ce qui les rendait plus lestes [8]. En Allema-

---

(1) *Architectur.* durch GUALTH, H. RIVIUM th. IV, S. 37. Nuroberg, 1547, et FRONSBERGER.

(2) « Merk dass der Brauch ist bey den erfarnen kriegsleuthen dass man gemeingklichen auf einen hauffen knecht ein glied hinden und ein glied vornen mit hackenschüzen ordnet. » G. H. RIVIUS, th. IV, p. 37, verso.

(3) *Miroir des Armes*, MS, fol. 6.

(4) « Un général devroit dresser quelque nombre d'arquebusiers armés légèrement, lesquels fussent combattre parmy les gens de cheval, car cecy peut faire grant ayde, et plusieurs bons chefs s'en sont quelquefois aydé, et même aujourd'huy les harquebusiers y servent beaucoup. » LANGEY, *Discipline militaire*, liv. II, ch. III, p. 99, verso.

(5) « Les Espagnols mirent toute leur cavalerie devant, et vingt à vingt-cinq arquebusiers seulement à la tête d'ycelle (1543). » *Comm.* de MONTLUC, liv. I, p. 52.

(6) « Sortirent en grand nombre comme ilz font de coustume tant de gens à cheval comme harquebousiers à pied et repartiz à leur accoustumé, assavoir les ungs allant espanchez et sans ordre, et les autres en escadron. » *Comm.* de LOYS D'AVILA, liv. I, p. 60, verso. Anvers, 1550.

(7) MONTLUC, liv. I, p. 43.

(8) « Si les corselets eussent pu cheminer comme nos arquebusiers, je les eusse défaits là (les Espagnols), mais il n'étoit possible par la pesanteur de leurs armes. » *Commentaires* de MONTLUC, liv. I, p. 52.

gne, au contraire, Senfftenberg se plaignait de la trop grande lourdeur de leurs armures (1).

Cavalerie.

Dans les compagnies d'ordonnance, la lance fournie comprenait six chevaux, quatre pour l'homme d'armes, son page et varlet et deux pour ses archers (2). Jusqu'alors la cavalerie légère n'avait été composée que des archers des compagnies de gendarmes ou d'estradiots, mais pendant la guerre d'Italie, François Ier établit un corps de cavalerie légère sous la conduite des principaux seigneurs d'Italie (3).

D'après le livre de la discipline militaire, on comptait, à cette époque, quatre espèces de cavalerie, qui se distinguaient par leur armure plus ou moins complète et par la taille de leurs chevaux. L'homme d'armes avait le plus grand et le plus fort cheval; après venait celui du chevau-léger, puis celui de l'estradiot, et enfin celui de l'arquebusier (4). La taille ordinaire des chevaux des gens d'armes, excédait cinq palmes et quatre doigts (5).

L'armement de la cavalerie est décrit de la manière suivante par l'auteur que nous venons de citer.

« Premièrement, l'homme d'armes sera armé de soullerets (armure « de pied) grèves entières, cuyssots, cuyrasse avec les tassettes, gorge-« rin, armet avec les bavières, gantelets, avant-bras, gousset et grandes « pièces. Les chevau-légers seront bien à cheval armez de haussecol, « de hallecret, avec les tassettes jusques au-dessous du genou, de gan-« telets, d'avant-bras et grandes espaulettes et d'une salade forte et « bien couverte à veue (visière) couppée, leurs cazaques seront de la

(1) MS du dépôt général de la guerre, tom. IV, p. 29.

(2) *Ordonnance de* 1530. MS n° 2174, et n° 9833, fol. 81.

(3) *Advis nécessaires aux gens de guerre.* MS de la Bibliothèque royale n° 1078, fol. 15, verso.

(4) *Discipline militaire* du seigneur de LANGEY, ch. VI, p. 48.

(5) « Et tous les grands chevaux qui excédoient la haulteur de six palmes et quatre doigts demourèrent dans la ville. » Capitulation de Fossan en 1536. DUBELLAY, liv. VI, p. 576.—En prenant le palme romain ordinaire qui est de 0,m224 cela faisait une hauteur de 1m54, taille des chevaux d'artillerie d'aujourd'hui.

« couleur de l'enseigne; ils doivent porter l'épée, la masse à l'arçon et la « lance bien longue au poing. Les estradiots comme les chevau-légers, « sauf des bras au lieu d'avant-bras et de gantelez. Ils auront des man- « ches et des gants de maille, l'épée large au costé, la masse à l'arçon « et une zagaye au poing, longue de dix ou de douze pieds, ferrée par « chascun bout d'un fer bien aigu et tranchant, ou bien ils porteront « aussi la lance comme les autres; leur accoustrement sur le harnais « doit estre assez court et sans manche et de la couleur que dessus. « Les estradiots peuvent servir pour les escarmouches, et font grand « eschec de gens desarmez et de chevaux avec leur dite zagaye, et « aucune fois s'il faut mettre pié à terre, peuvent faire le mesme « effet que les piquiers; s'il advient qu'ils portent lances, ils s'en pour- « raient ayder comme les autres. Les harquebuziers aussi seront « bien montez et leur harnois sera pareil à celuy des estradiots, ré- « servé la salade, car ceux-cy auront seulement un cabasset, afin de « viser mieux, et avoir la teste plus délivre, l'espée au costé, la masse « à l'arçon d'une part, et l'harquebouze de l'autre dedans un fourreau « de cuir bouilli, lequel tienne ferme sans bransler. Ladite harque- « buze pourra estre de deux pieds et demi de long ou de trois au plus « et qu'elle soit légère. Les gages des harquebuziers pourroient estre « de trois escus en temps de paix pour chacun mois, et de l'estradiot « quatre, du chevau-léger cinq, et de l'homme d'armes sept [1].

A cette époque, les chevau-légers hongrois étaient très estimés dans l'armée de Charles-Quint. Voici la description qu'en fait Louis d'Avila. « Le roy admena neufz cens chevaulx hongrois, que à mon « jugement sont des meilleurs chevaulx-légiers du monde, comme « bien le monstrèrent en la guerre de Saxen l'an passé quinze cens « quarante six, et maintenant en ceste de l'an mil cincq cens qua- « rante sept : les armes qu'ilz portent sont longues lances creuses « et assez grosses avec lesquelles ilz donnent grand rencontre, ilz

(1) *Discipline* de Langey, p. 51.

« portent des escuz ou targes estant par bas larges jusques à len-
« droit du milieu d'icelles et dois la elles vont estroissisant par de-
« vant en poincte laquelle leur passe pardessus la teste et sont si
« crombes et tornées comme pavois; en ces targes ou escuz, ils por-
« tent painctes divises à leur mode, ce qu'il faict beau voir; aucuns
« d'iceulx Hongrois portent jaques de maille, et plusieurs portent
« cymitarres et joinctement estocz et certains marteaulx à longues
« manches dont ils s'aydent très bien (1).

Nous avons vu dans le dernier chapitre qu'en 1495, on avait introduit dans l'armée française des arquebusiers à cheval; or, vers 1544, la cavalerie avait adopté (2) une petite arquebuse de gros calibre (3), qu'on appelait pistole, non parce qu'elle avait été inventée à Pistoja, mais parce qu'elle avait le calibre de la pièce de monnaie, alors très usitée, qui portait ce nom. Cette arme était très dangereuse parce qu'on la tirait à bout portant. Les cavaliers allemands appelés d'abord *noirs harnais* et plus tard *reitres* ou *pistoliers*, étaient déjà en grande réputation en 1545 (4). Aussi les auteurs, qui signalent la supériorité de l'arbalète sur l'arquebuse, se gardent bien d'établir cette même supériorité sur les pistoles ou pistolets, et Vigenère s'exprime ainsi : « Quant aux pistoliers, c'est un cas à part, car de se mêler parmi eux

---

(1) *Commentaires* de Loys d'Avila, traduction de Math. Vauchier, liv. II, p. 98, verso. Anvers, 1550.

(2) « Le seigneur des Bordes et le jeune Senlis, tous deux de la maison de monseigneur d'Orléans, y furent tués de coups de pistoles qui sont petites harquebouzes, qui n'ont qu'environ un pied de canon, et tire-l'on avecque une main, donnant le feu avec le rouet. » *Mémoires* de Du Bellay, liv. X, p. 779. Année 1544.

(3) « Les balles des arquebouses fort minces, plus assez que d'une pistolle. » Vigenère. *Artillerie au XVIe siècle*, p. 7.

(4) « Commencent avec leurs chevaulx-légers que sont les noirs harnatz, ainsi appelez pour ce que les harnatz qu'ils portent sont noirs avec manches de maille et certains morions couverts, ils ont des pistolets d'environ deux palmes de long et des espieux dont ilz se sçavent ayder en plusieurs sortes, et quand leurs gens de pied se trouvent en quelque dangier à l'escarmouche ilz les sçavent bien secourir, et avec les choses susdictes ilz se aydent très bien de leur artillerie. » *Comment.* de Loys d'Avila, liv. I, p. 50. « Unsere teutsche Reisigen die man die schwarzen Reuther nennt, welche sich jeziger Zeit schier als unüberwintlich achten. » Senfftenberg, MS du dépôt général de la guerre, tom. III, p. 30, verso.

« je ne cuide pas qu'il y fasse guère bon [1] ». Néanmoins, Paul Jove fait dès lors à la cavalerie allemande, le reproche qu'on lui adresse encore de nos jours, de ménager trop ses chevaux [2].

En 1558, chaque compagnie de gendarmerie avait cinquante arquebusiers à cheval [3] qu'on appelait argoulets en France, et carabins en Espagne [4]. Il y avait également des arquebusiers qui étaient considérés comme infanterie à cheval; car Paul Jove parle de cinq cents excellents arquebusiers que près de Landrecies, en 1543, Pierre Strozzi avait mis à cheval *afin qu'ils ne se fatigassent pas* [5]. Voilà donc l'origine des dragons.

En Allemagne, les escadrons de deux mille chevaux comptaient quatre cents arquebusiers et mille six cents lances; parmi ces derniers, il y en avait au moins cent appelés cuirassiers armés de pied en cap et dont les chevaux étaient bardés [6]. Les compagnies étaient de trois cents chevaux, commandés par un capitaine appelé Rittmeister, un lieutenant, un porte-enseigne et un fourrier. Et pour chaque cinquante chevaux, il y avait un chef de fil (Rottmeister) [7].

La cavalerie se plaçait sur le champ de bataille en carrés comme l'infanterie [8]. Cependant, la cavalerie espagnole de Charles-Quint n'avait pas adopté un ordre aussi profond que l'infanterie, car Louis d'Avila dans son récit de la guerre de Smalcalde, en 1546, s'exprime ainsi : « Nos esquadrons estoient ordonnez autrement que ceulx « des Allemands, car ilz font fort estroict le front des esquadrons « de leurs gendarmes et les costez fort larges, mais l'Empereur

(1) VIGENÈRE, *Artillerie au XVIe siècle*, p. 15.

(2) Tom. II, liv. XLV, p. 785.

(3) *Mémoires sur Vieilleville*, par Carloix, liv. VII, p. 696.

(4) « Et pour la cavallerye, je la distingueray en deux parties, l'une de la gendarmerye et l'autre des chevau-légers et harquebusiers à cheval nommez argoletz, et par les Espagnols carabins. » MS n° 7113, coté 110, fol. 52.

(5) PAUL JOVE, tom. II, liv. XLIV, p. 718. Traduct. de DOMENICHI.

(6) FONSPERGER, *Kriegsbuch*, liv. II, p. 46, verso. Frankfurt. 1566.

(7) *Ibidem*, liv. II, p. 50.

(8) « Werden jetz fast geviert wie der fussknecht-ordnung gemacht. » FRONSPERGER, *Kriegsbuch*, liv. II, p. 66, verso.

« ordonna les siens de dix-sept chevaulx de front, parquoy ledict « front estoit bien large, démonstrant qu'il fusse de plus grand « nombre de gens, et se représentant très belle veue, et, à mon « jugement, c'est le meilleur et plus seure ordre, quant la disposi- « tion du lieu le permet, car ung esquadron de gens de cheval es- « tant large de front, ne se peult bien environner par les costez, ce « que facilement on peult faire estant l'esquadron estroict de front. « Et pour le choc souffisent dix-sept rengées, car, ainsi l'on peult « chocquer et donner en autre esquadron, de ce que s'est veu l'exem- « ple manifeste en la bataille que les gendarmes de Flandres gai- « gnèrent à ceulx de Clèves auprès de la ville de Zittart (Sittard), « l'an mil cinq cens quarante-trois (1). » Nous avons encore, comme preuve du même fait, un autre témoignage important, c'est celui de Saint-Luc. Cet auteur dit dans ses *Observations militaires*, que le duc d'Albe ayant trouvé les escadrons des reitres trop profonds, voulut que les siens eussent le front deux fois plus large que la profondeur. Aussi comptait-il, en supposant que chaque cheval occupât un espace de six pas sur deux, qu'un escadron de mille sept cents chevaux sur dix-sept rangs occuperait un rectangle de cent deux pas sur deux cent quatre (2).

Ainsi, les auteurs modernes qui avancent que Charles-Quint introduisit l'usage des gros escadrons se trompent complétement; non-seulement Charles-Quint trouva dans ses troupes allemandes l'usage depuis longtemps établi des escadrons carrés, mais ce fut lui qui diminua la profondeur de ces escadrons.

Notons ici en terminant cette digression, qu'une grande partie de la cavalerie était, à cette époque, en Allemagne surtout, employée à la guerre de tirailleurs, combattant éparpillée, comme les enfants-perdus de l'infanterie (3).

(1) *Commentaire* de Loys d'Avila, traduction par Matthieu Vaulchier, liv. II, p. 110, verso. Anvers, 1550.

(2) *Observat. milit.* de Saint-Luc, MS de la Bibliothèque royale n° 7112, fol. 138.

(3) « Firent sortir au secours de leurs barquebousiers mille chevaulx venans en trois es-

Artillerie.

L'artillerie française reçut sous François Ier de puissants accroissements et une organisation plus centrale. Nous n'avons pas connaissance de tout ce qui fut fait alors dans ce but, mais nous savons, par le manuscrit d'Abra de Raconis, que François Ier fit fondre à Paris cent grosses pièces d'artillerie de bronze; ce qui était alors une assez forte dépense (1).

A cette époque, les pièces démesurément longues étaient en grande faveur et on les employait à la défense des places (2). Cependant les équipages de siége et de campagne étaient composés de pièces assez courtes et réduites à un petit nombre de calibres, ainsi qu'il suit :

Désignation des pièces.	Poids du boulet.	Poids de la pièce.	Chevaux.
Grand basilique (3).	80 livres.	8 à 9000 livres. . .	»
Double canon.	42	7000.	35
Canon serpentin.	24	4000.	21
Grande coulevrine.	15	3500.	17
Coulevrine bâtarde.	7	2000.	11
Coulevrine moyenne. . . .	2	1200.	4
Faucon.	1	800.	3
Fauconneau..	14 onces.	300.	2

quadrons, le premier pouvoit estre de cent chevaulx, lesquelz venoient espars, les autres deux venoient en leur ordre et suyvoit l'ung l'aultre. » *Commentaire* de Loys d'Avila, liv. I, p. 35.

(1) « En mes plus jeunes ans, estant lors employé à tenir le compte des faits de la fonte et montage de cent grosses pièces d'artillerie que le grand roi François Ier faisoit fondre en son arsenal à Paris. » *Traité* d'Abra de Raconis, MS nos 2499 et 1801, fol. 62.

(2) « J'ay veu en larcenal de Paris, du temps du grand roy François Ier, cinq grandes coulevrines ayant pour marque le por espic (ces pièces devaient dater de Louis XII, puisque ce prince avait adopté l'emblème du porc-épic sur ses drapeaux), lesquelles avoient vingt et deux pieds en long s'il men souvient bien et portoyent boulet de canon. Il en fut aimené audict arcenal deux aultres aux armoiries de Bretaigne qui estoient encore plus longues, et on en vit une aussy fort longue en la ville de Thérouane, nommée mada me de Here, pour ce qu'elle portoit de volée dudict Thérouane, jusques en la ville de Here, ce que je remarque contre l'opinion de ceulx qui tiennent la longueur desdites pièces ne servir de rien, jaçoit que l'expérience prouve le contraire. » *Ibidem*, fol. 64.— Rabutin, dans ses *Commentaires*, liv. V, p. 453, parle également de deux fort belles et longues coulevrines perdues à Thérouanne « l'une appelée madame de Hère, pour ce qu'elle portoit jusques dedans le marché et la place de ceste petite ville, à deux lieues de là; l'autre dite madame de Fralin qui n'estoit guères moindre. »

(3) Ces données sont prises du traité d'Abra de Raconis et des manuscrits suivants. MS

Pour rendre les *moyennes* plus mobiles, on en doublait souvent l'attelage. Nous en verrons un exemple à Cerisolles.

Ce petit nombre de calibres avait procuré de grands avantages contre les artilleries ennemies, qui étaient toujours encombrées d'une infinité de bouches à feu de différents calibres. Aussi Latreille, commissaire d'artillerie sous Henri II, en vantant la simplicité de « l'artillerie française, dit, que Charles-Quint expérimenta bien la « confusion d'un trop grand nombre de pièces (1). » En effet, l'artillerie de Charles-Quint était à la fois allemande, espagnole et italienne.

Fronsperger, qui décrit l'artillerie allemande de cette époque, parle de pièces tirant des boulets de fer de 100, 75, 50, 25 liv. traînées sur chariots porte-corps; d'autres lançant des boulets de 18, 8, 5 et de 2 livres, soit en fer soit en plomb, traînées sur affût; il fait mention de canons à feu (feuerbuchsen), espèce d'obusiers qui n'avaient que quatre pieds de longueur, mais dont l'âme avait quelquefois jusqu'à un pied de diamètre; on les menait en campagne pour lancer, soit contre une ville, soit sur un gros de troupes, des balles à feu, des grenades (2), des boulets creux ou de la mitraille composée de petites pierres; enfin, il parle de mortiers, et d'orgues faits de plusieurs arquebuses, mis ensemble sur un train (3).

L'artillerie italienne employait, d'après Tartaglia, les calibres suivants que nous avons réduits en mesures décimales (4).

---

nos 2174 et 9833, fol. 118, écrit environ en 1534. *Mémoire pour l'artillerie* de 1548, MS nos 7113 et 110, fol. 66.

La grande basilique pesait anciennement de 8 à 9000 livres. *Traité* de LATREILLE, écrit en 1560. MS fonds Saint-Germain, no 374, tom. II.

(1) MS de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, no 374, tom. II, fol. 46, verso.

(2) « Gegossene feuerkugeln. » FRONSPERGER, liv. VI, p. 97, et liv. VII, p. 157.

(3) FRONSPERGER, *Kriegsbuch*, liv. IV. fol. 89, édit. de 1566.

(4) TARTALEA, *Nova Scientia*, liv. I, p, 19. Vinegia, 1562.

ARTILLERIE ITALIENNE.

DÉSIGNATION DES CALIBRES.			LONGUEUR de la PIÈCE.	POIDS de LA PIÈCE.	ATTELAGE.
		kil.	m.	k.	
Fauconneau de	3 livres de Venise, plomb	(0,906).	1,908	121	2 chevaux.
Faucon de	6. . . . . fer	(1,812).	2,422	269	4
Aspic de	12.	(3,624).	1,908	394	6
Sacre de	12.	(3,624).	2,776	423	8
Sacre de	12.	(3,624).	3,122	650	10
Sacre de	10.	(3,020).	2,776	423	6
Coulevrine de	16.	(4,832).	2,595	530	10
Passe-volant de	16.	(4,832).	4,164	828	10
Coulevrine de	14.	(4,228).	2,949	674	10 bœufs.
Coulevrine de	20.	(6,040).	3,473	1300	14
Canon de	20.	(6,040).	2,422	664	10
Canon de	20.	(6,040).	2,776	755	12
Coulevrine de	30.	(9,060).	»	»	16
Canon de	30.	(9,060).	»	»	12
Coulevrine de	50.	(15,100).	3,473	1627	24
Coulevrine de	50.	(15,100).	4,164	1993	28
Canon de	50.	(15,100).	2,949	1208	18
Canon de	100.	(30,200).	3,122	2648	36
Canon de	120.	(36,240).	3,473	3772	50
Coulevrine de	120.	(36,240).	5,205	3926	56
Bombarde de	250. . . . . pierre	(75,500).	3,473	2687	38
Bombarde de	150.	(45,300).	3,473	1856	24
Bombarde de	100.	(30,200).	3,473	1661	22
Bombarde de	100.	(30,200).	2,949	1359	18
Courtau de	45.	(13,590).	2,422	827	6
Courtau de	30.	(9,060).	2,595	483	6

On voit par la comparaison de ce tableau avec celui qui précède, combien l'artillerie française était simplifiée.

Sous Charles-Quint, il est vrai, on perfectionna en Espagne la fonte et les proportions des pièces de bronze. Les douze bouches à feu que l'Empereur fit fondre à Malaga pour son expédition de Tunis, étaient des canons ayant 45, de 18 calibres de longueur, et pesant 7000 livres (1); ils furent nommées les douze Apôtres, et restèrent longtemps comme les meilleurs modèles des grosses pièces. On avait adopté en Espagne les calibres de 40, 24, 12, 6 1/2, 3 (2).

(1) *Voy.* Diego Ufano, p. 26. Francfort, 1615.

(2) *Voy.* la *Description de l'artillerie de Charles-Quint*, qui comprend non-seulement les

Diego Ufano dit que Charles-Quint avait voulu que ses calibres fussent plus grands que ceux de ses ennemis, afin de pouvoir se servir de leurs boulets. Nous ne voyons guère que cela pût s'appliquer aux boulets de calibres français. D'ailleurs, malgré les perfectionnements que reçut l'artillerie espagnole, elle fut toujours au XVIe siècle bien inférieure à l'artillerie française.

Les figures représentées sur la planche VII font connaître, quoique imparfaitement, les diverses artilleries de l'époque. La figure 1 est copiée d'une gravure représentant le siége de Boulogne par Henri VIII, en 1544 (1). Les fig. 3 et 4, dessinées d'après le mausolée de François Ier, sont empruntées au *Traité de la tactique des trois armes*, de M. le capitaine Favé; la figure 3 représente l'artillerie française à Cérisolles; et la fig. 4, l'artillerie suisse à Marignan. La figure 5 est prise de Tartaglia. On y voit une espèce de manivelle formant vis de pointage. La figure 6, empruntée à Fronsperger, *Kriegsbuch*, nous fait voir que les pièces de campagne n'avaient ni avant-train ni limonière. Cependant, le même auteur fait mention d'avant-train pour les grosses pièces, et en représente même dans ses planches. La figure 7 est tirée de Collado ; les figures 2 et 8 sont prises du manuscrit de Senfftenberg (dépôt général de la guerre $\frac{7.6}{90}$). Ce Senfftenberg écrivait vers 1570 ; il était maître de l'artillerie (Zeugmeister) de Dantzick, et avait servi sous Charles-Quint.

Les dessins de la planche VIII sont à peu près de la même époque : la figure 1 est un canon anglais copié de la gravure du siége de Boulogne, en 1544, déjà citée; les autres figures sont extraites du manuscrit de Senfftenberg. Les figures 2 et 3 font voir que l'on portait en Allemagne, non-seulement les grosses pièces sur des cha-

---

pièces qu'il a fait fondre par Lœfler, mais aussi les bouches à feu conquises dans la guerre de Smalcaldes. MS de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, n°s 104 et 164.

(1) « *The siege of Boulogne by king Henry VIII*, 1544, engraved from an oil painting at Cowdray in Sussex the seat of lord viscount Montague.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE DU XVIe SIÈCLE

Fig. 1

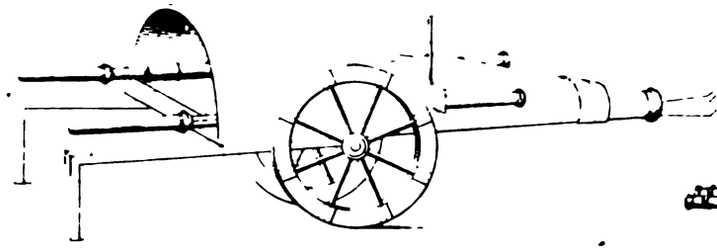

Fig. 2.

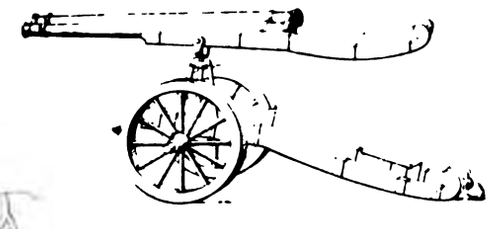

Fig. 3

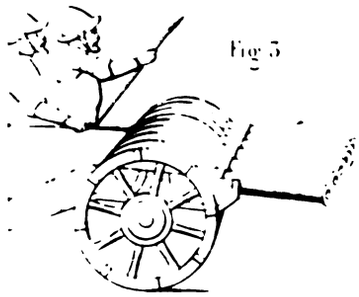

Fig. 4

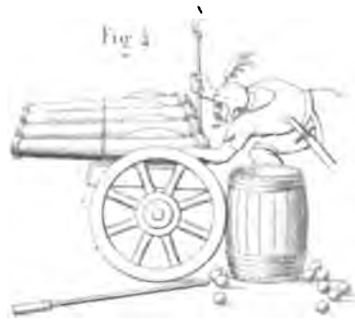

Fig. 5

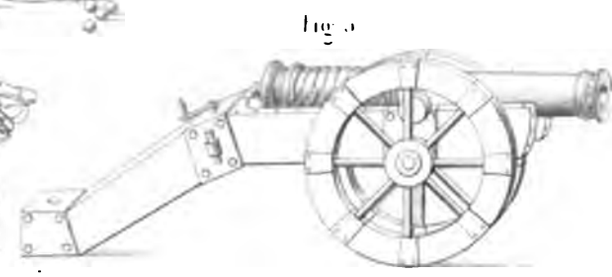

Fig. 6

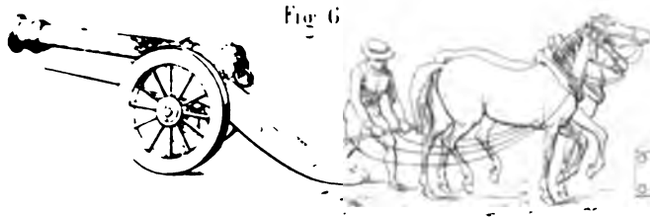

Fig. 7

Fig. 8

riots porte-corps, mais même leurs affûts ; ce fait d'ailleurs est expliqué dans le texte. La figure 3 est un obusier de l'époque, appelé par Senfftenberg, feuerkatzen ; nous lui donnons le nom d'obusier long, parce qu'en effet ces bouches à feu étaient à chambres, et lançaient, soit des boulets creux, soit de la mitraille sous des angles peu élevés. Ceux que représente Senfftenberg avaient six, huit et dix pouces de diamètre intérieur, et six pieds de longueur (1). La figure 4 représente des mortiers tels qu'on les conduisait en campagne à cette époque.

En 1540, François Ier créa onze magasins et arsenaux distribués par provinces. En 1543, ces magasins furent portés au nombre de quatorze (2). Ces arsenaux devaient contenir les pièces, les poudres, salpêtres et approvisionnements nécessaires à l'artillerie, et à la fabrication de tout ce qui a rapport à l'arme; ils étaient sous la surveillance du grand-maître et du contrôleur de l'artillerie ou des hommes délégués par eux. Tous les hommes employés à l'artillerie tels que les lieutenants, commissaires, canonniers, fondeurs, prévots, chirurgiens, apothicaires, fourriers, charpentiers, charrons, forgeurs, déchargeurs, capitaines et conducteurs du charroi, devaient être brevetés du grand-maître (3). L'unité s'établissait donc de plus en plus dans l'administration de l'artillerie.

Paul Jove fait de la manière suivante l'éloge de l'artillerie de François Ier, réunie à Grenoble avant la campagne de 1515. « Les « Français n'attèlent pas à leurs voitures de faibles chevaux ni « les premiers venus ; mais ils achètent à grand prix les plus « forts et les plus fougueux, et les nourrissent bien afin qu'ils « puissent vaincre les obstacles de terrain. Ils ont une grande con- « sidération pour les maîtres de l'artillerie et pour les canonniers

(1) *Voy.* SENFFTENBERG, t. III, p. 1 et suivantes.

(2) *Ordonnance* du 16 mars 1540, MS n°s 2499 et 1801, fol. 1.

(3) « Nouvellement venant au service seront tenuz prendre du maistre lettres de retenue. » *Ibidem.*

« à cause de l'adresse que l'expérience leur a donnée et des dangers « auxquels ces hommes sont exposés. Ils leur donnent de grosses « paies, et ils ont organisé dans toute la France un grand nom- « bre de jeunes gens qui s'adonnent avec zèle à cet art, l'appren- « nent des plus âgés, et peu à peu acquièrent le grade et la solde « de leurs anciens. (L'historien italien veut parler ici des canonniers « ordinaires et extraordinaires.) Comme, par la libéralité des rois, « le courage fut toujours récompensé, et que ces hommes reçurent « toujours en temps de paix, comme en temps de guerre, de très « gros salaires, cette habitude de ne jamais épargner l'argent pour l'ar- « tillerie a rendu les Français très redoutables, et a été la cause d'un « grand nombre de leurs victoires; car, quoique les Espagnols, les « Italiens et les autres nations aient appris à fondre des canons avec « un grand art, et qu'ils en aient fait un grand approvisionnement, « cependant, quand le moment vient de s'en servir ils le font avec « peu de succès, surtout à cause de la lenteur des bœufs et de la « crainte de l'énorme dépense que cela nécessite, et enfin à cause « de l'ignorance de ceux qui gouvernent l'artillerie et qu'on trouve « même en petit nombre, parce qu'il est difficile de se procurer « des hommes qui veuillent s'exposer à un danger manifeste, si on ne « leur donne de grosses paies (1). »

Les dépenses que nécessitait l'artillerie étaient déjà très grandes, car Fronsperger dit que, si un souverain calcule les frais d'une campagne à 300,000 florins, il faut qu'il compte un tiers pour l'infanterie, un tiers pour la cavalerie et un tiers pour l'artillerie (2).

Quoique, en France, comme dans les pays étrangers, on traînât en campagne à la suite des armées des pièces de siége, souvent on séparait les bouches à feu de campagne du grand parc. Nous en verrons un exemple en 1515.

---

(1) Paul Jove, traduction de Domenichi, liv. xv. p. 396.
(2) Fronsperger, *Kriegsbuch*, liv. iii, p. 72. Franckfurt, 1566.

Fig. 1 ATTELAGE ANGLAIS (1544)

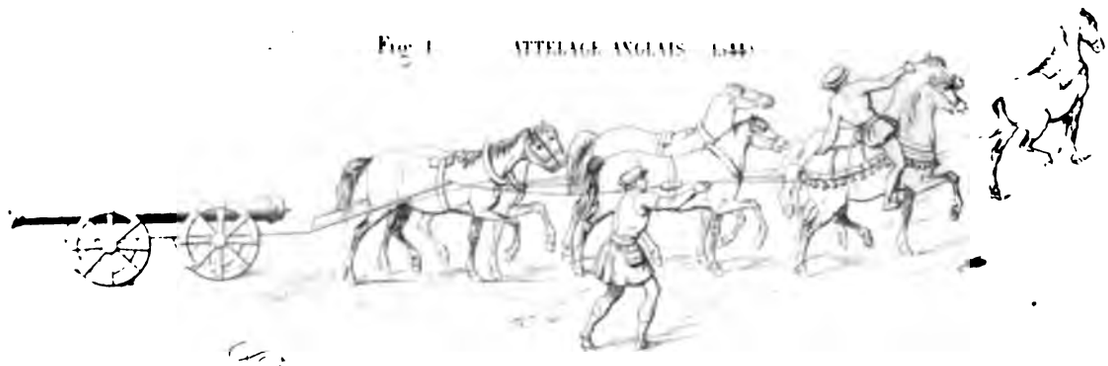

Fig. 2

Fig. 4 OBUSIER de 1580

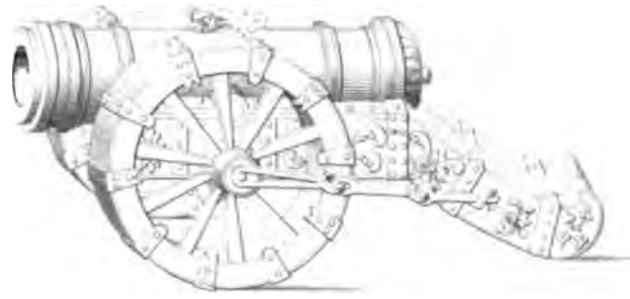

Fig. 3

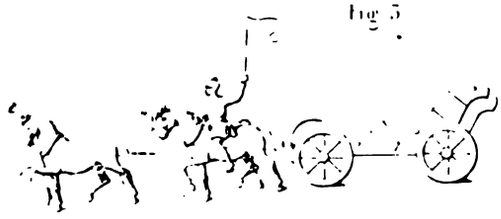

Fig. 5

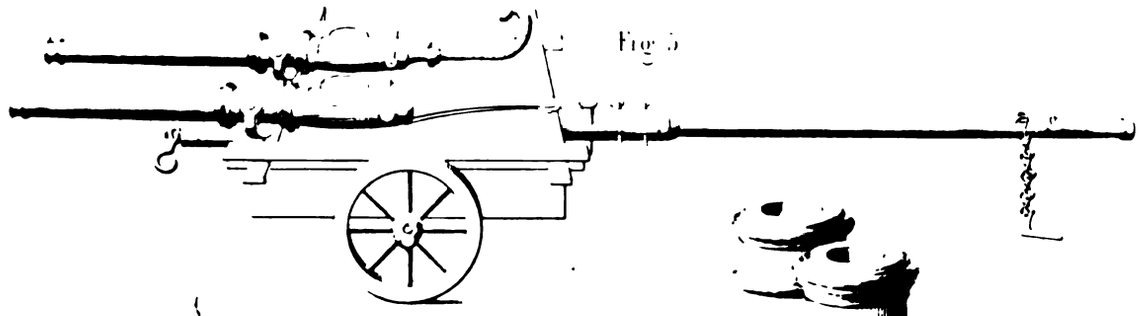

Fig. 6

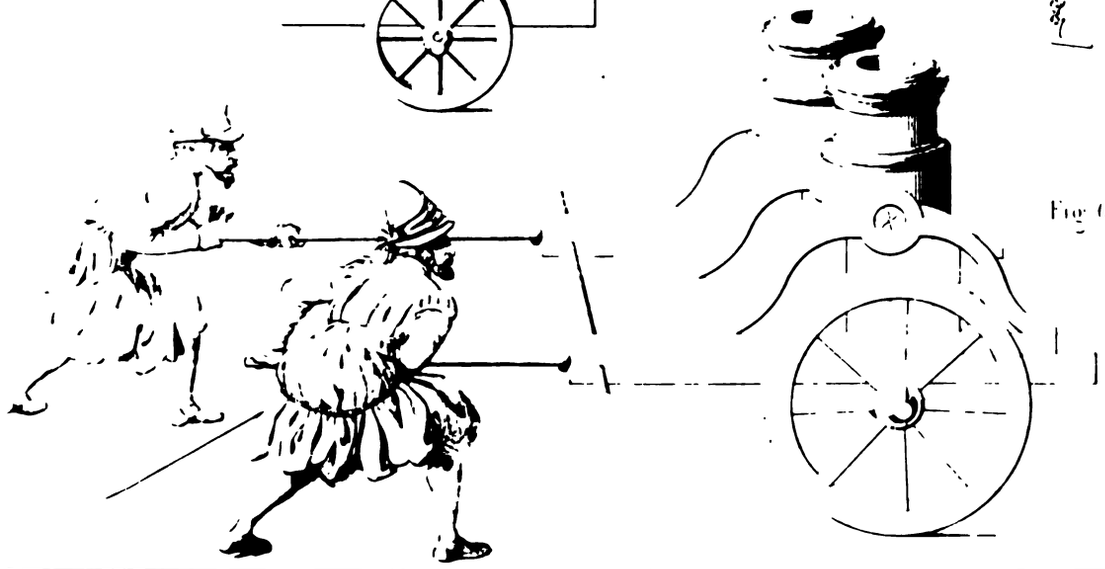

De plus, l'artillerie française était toujours divisée par *bandes*, fractions qui facilitaient l'administration et la mobilisation des parcs.

Le nombre de voitures était aussi considérable que par le passé. En 1515, le connétable de Bourbon avait pour un corps d'armée de seize mille hommes, six mille individus employés aux bagages (1); et, en 1524, l'armée italienne et espagnole, commandée par le marquis du Guast, avait douze mille voitures (2).

Ordres de bataille.

L'usage, adopté pendant le moyen âge, de ranger l'armée sur trois lignes, était un reste de la tradition romaine. Cet ordre de bataille devait durer jusqu'à nos jours; mais au XVIe siècle comme les troupes étaient encore massées en carrés, cette disposition avait le désavantage de mettre trop peu de monde à la fois en action. Aussi a-t-on vu que, déjà sous Louis XII, on dérogea à cet usage en adoptant l'ordre sur une seule ligne; cependant, jusque vers le milieu du XVIe siècle, on employa alternativement les deux ordres de bataille. Machiavel signale comme une disposition avantageuse la position des bataillons suisses qui se plaçaient en échelons, et non les uns derrière les autres (3). A Marignan, l'armée française fut rangée le premier jour sur trois lignes, et le second jour sur une seule. Au combat de la Bicoque, en 1522, on voit, d'après l'ancien plan reproduit par M. le capitaine Favé dans son *Traité de la Tactique des trois Armes*, que les troupes étaient encore disposées sur trois lignes. Mais en 1528, Lautrec, en marchant près de Troja dans le royaume de Naples contre l'ennemi, s'avançait sur une ligne formée de gros bataillons espacés de deux cents pas, ayant la cavalerie sur les flancs de chaque bataillon, et l'artillerie dans les intervalles (4). Et Carloix qui relate le même fait, a bien soin de faire remarquer comme une chose peu ordinaire, que M. de Lautrec fit marcher l'avant-garde,

(1) *Vie du connétable de Bourbon*, par MARILLAC, p. 156.
(2) PAUL JOVE, traduct. de DOMENICHI, tom. III, p. 66.
(3) Arte della Guerra, liv. II, p. 370, édit. portative. Florence. 1833.
(4) *Mémoires* de DU BELLAY, liv. III, p. 426.

bataille et arrière-garde *tout d'un front* (1). En 1543, lorsque François Ier alla faire lever le siége de Landrecies, on revint à l'habitude des trois batailles qu'un auteur contemporain définit ainsi : « Le « roi étant à moins de deux lieues des ennemis, et voyant que s'il ad- « venait que la bataille fut longue, et cette armée rompue, il ordonna « une tierce partie d'icelle se tenir à l'escart preste et fraiche pour « secourir les autres, et servir de triaires à la manière des Romains, « et par ce moyen était ordonnée cette armée en trois batailles contre « la coustume (2). Enfin, dans la discipline de Langey, on lit ce qui suit: « En somme nos dits soldats d'aujourd'huy se rangent de telle sorte si « mal à leur advantage, qu'ils rangent leurs batailles en l'une de ces deux « formes ; car, ou bien ils les ordonnent de trop grande largeur, et « les mettent l'un au flanc de l'autre pour faire leur front de tant « plus grande estendue, et en ce cas les batailles se font trop gran- « des, par quoy elles sont en péril d'estre enfoncées à peu de diffi- « culté, ou en mettant une *bataille après l'autre* comme on a accous- « tumé, si elles n'ont l'art de savoir retirer l'une dedans l'autre, et « se recevoir sans désordre, vous pouvez estre certain que l'exercice « se confondra (3). » Néanmoins, depuis François Ier jusqu'à Louis XIII, les troupes furent généralement, en France, rangées sur une seule ligne. Mais on conserva toujours les anciennes expressions pour désigner les trois divisions de l'armée, et alors l'avant-garde devint l'aile droite, la bataille le centre, et l'arrière-garde l'aile gauche. Cette dénomination vicieuse qui dura jusqu'au XVIIe siècle (4), a induit en erreur plusieurs écrivains militaires.

Il paraît que les troupes de Charles-Quint avaient conservé l'an-

---

(1) *Mémoires* de Vieilleville, par Vinc. Carloix, liv. I, ch. V, p. 418.

(2) *Chronique abrégée*, par Jehan du Tillet, p. 102, verso. Paris, 1587.

(3) *Discipline militaire*, p. 81.

(4) « Quand tous les bataillons ou escadrons d'une armée sont en un ordre seul sans advant-garde ny arrière-garde, l'on appelle alors advant-garde ce qui fait la main droicte de l'armée, bataille ce qui fait le milieu, et arrière-garde ce qui fait la main gauche. » *Instructions militaires*, par Jérémie de Billon, liv. I, p. 98. Lyon, 1617.

cien ordre de bataille, et que par exception seulement, la bataille et l'avant-garde s'avançaient quelquefois sur une seule ligne (1). Aussi Louis d'Avila dit-il, en parlant de la bataille de Muhlberg, en 1547, que souvent l'avant-garde entraîne dans sa défaite les divisions qui sont derrière elle (2).

L'artillerie était toujours mise en avant pour commencer la bataille; « les petits calibres placés derrière les pelotons d'infanterie « et de cavalerie qui escarmouchent doivent être prêts, dit Frons- « perger, à tirer et à recharger promptement, afin de pouvoir tou- « jours précéder les bataillons (3). »

Dans les marches rapprochées de l'ennemi, on plaçait la colonne d'artillerie avec les voitures au centre, l'infanterie à la droite et la cavalerie à la gauche (4).

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille.

Le succès engendre l'orgueil et l'orgueil donne toujours une opinion exagérée de ses forces. Dans le siècle précédent, la chevalerie croyait pouvoir se passer d'infanterie; au commencement du XVIe siècle, les Suisses sans artillerie et sans cavalerie croyaient aussi pouvoir tout renverser avec leurs phalanges de piques. D'un autre côté, la noblesse française, malgré le grand cas qu'elle faisait de l'artillerie, paralysait souvent l'effet du canon par trop de témérité. Deux grandes batailles vont donner à chacun une sévère leçon. Marignan va châtier les premiers et Pavie les seconds.

---

(1) « La bataille et arrière-garde marchoient quasi de front et au droict l'une de l'autre car pour donner ung contentement aux capitaines le désirans ainsi sa majesté leur voulust faire cest honneur, afin qu'il ne leur semblast que sadicte majesté les delaissoit derrière à tel jour de combatre les ennemis en lieu qu'estoit de front si large et spacieux. » *Comment.* de LOYS D'AVILA, trad. de MATH. VAULCHIER, liv. I, p. 52. Anvers, 1550.

(2) « Nous savons, par expérience, que estant rompue l'avant-garde, la bataille est aussi souventes fois rompue, pour n'estre colloquée au lieu qu'elle devroit. » *Ibidem*, liv. II, p. 109, verso.

(3) FRONSPERGER, liv. II, p. 65.

(4) *Ibidem*, liv. II, p. 60, verso.

Diego Ufano dit que Charles-Quint avait voulu que ses calibres fussent plus grands que ceux de ses ennemis, afin de pouvoir se servir de leurs boulets. Nous ne voyons guère que cela pût s'appliquer aux boulets de calibres français. D'ailleurs, malgré les perfectionnements que reçut l'artillerie espagnole, elle fut toujours au XVIe siècle bien inférieure à l'artillerie française.

Les figures représentées sur la planche VII font connaître, quoique imparfaitement, les diverses artilleries de l'époque. La figure 1 est copiée d'une gravure représentant le siége de Boulogne par Henri VIII, en 1544 (1). Les fig. 3 et 4, dessinées d'après le mausolée de François Ier, sont empruntées au *Traité de la tactique des trois armes*, de M. le capitaine Favé; la figure 3 représente l'artillerie française à Cérisolles; et la fig. 4, l'artillerie suisse à Marignan. La figure 5 est prise de Tartaglia. On y voit une espèce de manivelle formant vis de pointage. La figure 6, empruntée à Fronsperger, *Kriegsbuch*, nous fait voir que les pièces de campagne n'avaient ni avant-train ni limonière. Cependant, le même auteur fait mention d'avant-train pour les grosses pièces, et en représente même dans ses planches. La figure 7 est tirée de Collado ; les figures 2 et 8 sont prises du manuscrit de Senfftenberg (dépôt général de la guerre $\frac{75}{27}$). Ce Senfftenberg écrivait vers 1570; il était maître de l'artillerie (Zeugmeister) de Dantzick, et avait servi sous Charles-Quint.

Les dessins de la planche VIII sont à peu près de la même époque : la figure 1 est un canon anglais copié de la gravure du siége de Boulogne, en 1544, déjà citée; les autres figures sont extraites du manuscrit de Senfftenberg. Les figures 2 et 3 font voir que l'on portait en Allemagne, non-seulement les grosses pièces sur des cha-

---

pièces qu'il a fait fondre par Lœffler, mais aussi les bouches à feu conquises dans la guerre de Smalcaldes. MS de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, n°s 104 et 164.

(1) « *The siege of Boulogne by king Henry VIII*, 1544, engraved from an oil painting at Cowdray in Sussex the seat of lord viscount Montague.

Fig. 1

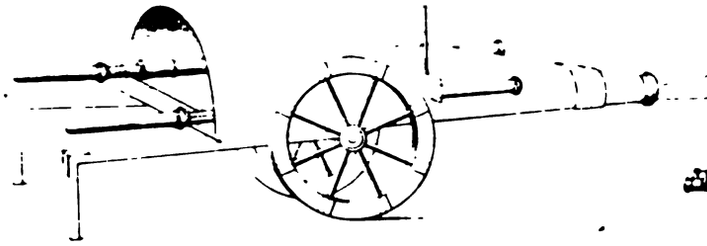

Fig. 2

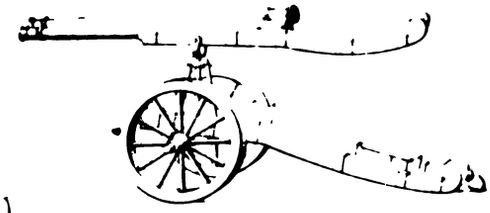

Fig. 3

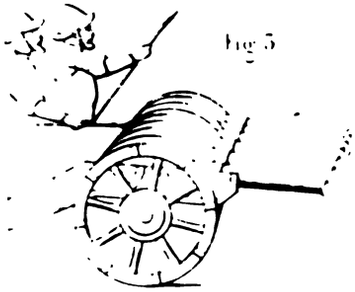

Fig. 4

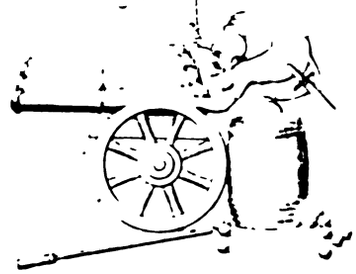

Fig. 5

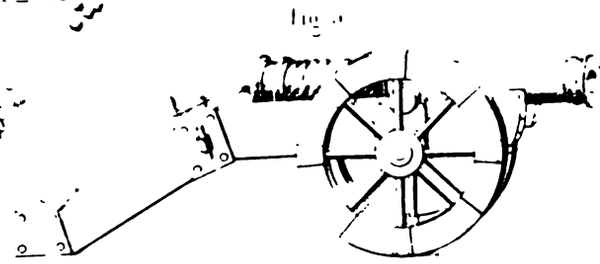

Fig. 6

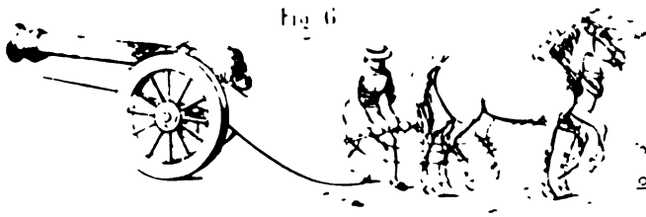

Fig. 7

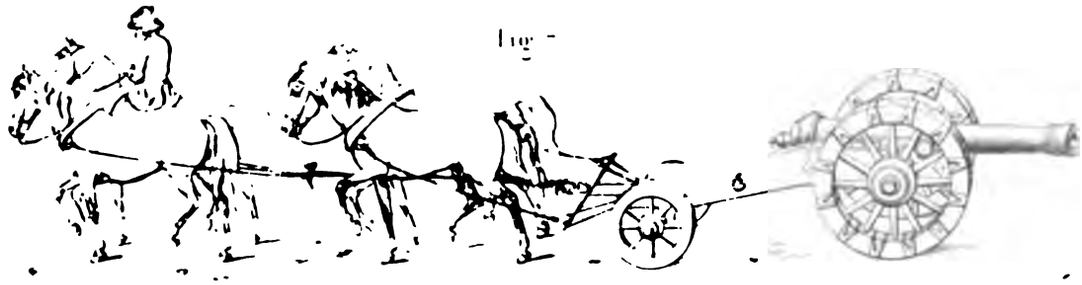

Fig. 8

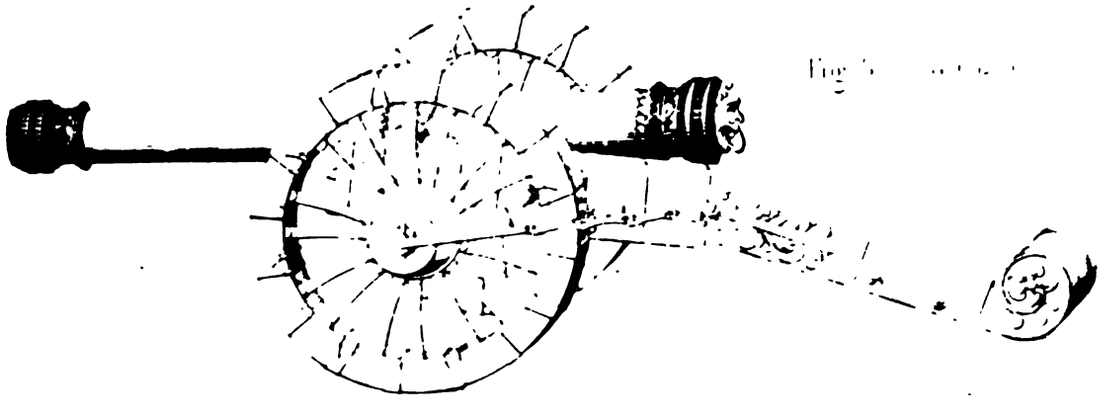

riots porte-corps, mais même leurs affûts; ce fait d'ailleurs est expliqué dans le texte. La figure 3 est un obusier de l'époque, appelé par Senfftenberg, feuerkatzen; nous lui donnons le nom d'obusier long, parce qu'en effet ces bouches à feu étaient à chambres, et lançaient, soit des boulets creux, soit de la mitraille sous des angles peu élevés. Ceux que représente Senfftenberg avaient six, huit et dix pouces de diamètre intérieur, et six pieds de longueur (1). La figure 4 représente des mortiers tels qu'on les conduisait en campagne à cette époque.

En 1540, François I.er créa onze magasins et arsenaux distribués par provinces. En 1543, ces magasins furent portés au nombre de quatorze (2). Ces arsenaux devaient contenir les pièces, les poudres, salpêtres et approvisionnements nécessaires à l'artillerie, et à la fabrication de tout ce qui a rapport à l'arme; ils étaient sous la surveillance du grand-maître et du contrôleur de l'artillerie ou des hommes délégués par eux. Tous les hommes employés à l'artillerie tels que les lieutenants, commissaires, canonniers, fondeurs, prévots, chirurgiens, apothicaires, fourriers, charpentiers, charrons, forgeurs, déchargeurs, capitaines et conducteurs du charroi, devaient être brevetés du grand-maître (3). L'unité s'établissait donc de plus en plus dans l'administration de l'artillerie.

Paul Jove fait de la manière suivante l'éloge de l'artillerie de François I.er, réunie à Grenoble avant la campagne de 1515. « Les « Français n'attèlent pas à leurs voitures de faibles chevaux ni « les premiers venus; mais ils achètent à grand prix les plus « forts et les plus fougueux, et les nourrissent bien afin qu'ils « puissent vaincre les obstacles de terrain. Ils ont une grande con- « sidération pour les maîtres de l'artillerie et pour les canonniers

(1) *Voy.* SENFFTENBERG, t. III, p. 1 et suivantes.

(2) *Ordonnance* du 16 mars 1540, MS n.os 2499 et 1801, fol. 1.

(3) «Nouvellement venant au service seront tenuz prendre du maistre lettres de retenue.» *Ibidem.*

Bataille de Marignan

En 1515, François Ier se dirige vers l'Italie à la tête d'une armée nombreuse composée de : dix-huit mille lansquenets, parmi lesquels il y avait une légion de six mille hommes de vieux soldats fameuse par sa bravoure, appelée la bande noire (1); de six mille aventuriers français; de quatre mille Gascons; de deux mille cinq cents hommes d'armes; de mille cinq cents chevau-légers, et, de plus, des gentils-hommes de la maison du roi et des archers de la garde (2).

L'artillerie était composée de soixante-douze à soixante-quatorze grosses pièces (3), de deux mille cinq cents pionniers (4), et de cinq mille chevaux (5). Il y avait, en outre, quelques petites pièces à orgues; car, on lit dans les Mémoires de Fleurange, « que Pédro Navarre avoit fait « faire une manière de parc auquel avoit une façon d'artillerie que le « jeune adventureux avoit appris et n'étoit pas plus longue de deux « pieds et tiroit cinquante boulets à un coup et servit fort bien, et « en fit faire ledict adventureux trois cents pièces à Lyon qui se por- « toient sur mulets, quinze jours avant que le roy partist, par l'or- « donnance dudict seigneur roy, et est une façon d'artillerie de quoy « on n'a pas encore usé (6). » C'est en s'appuyant sur ce passage, que les capitaines Brunet et Moritz Meyer prétendent que le tir à mitraille fut employé sur le champ de bataille de Marignan; que, d'un autre côté, M. le capitaine Bach (7) établit comme un fait, que trois cents

(1) Et non les bandes noires, comme on les a quelquefois à tort désignées ; ces dernières étaient des troupes italiennes au service de Jean de Médicis, qui prirent ce nom après sa mort, arrivée en 1526. *Voy.* Paul Jove, liv. xv, p. 396, et *Mémoires* de Fleurange, ch. xlviii, p. 260, et du Tillet, p. 87. Paris, 1587.

(2) La composition de cette armée est le résumé des données qui se trouvent dans les *Mémoires* de Fleurange, dans la *Lettre de François Ier* dont nous parlerons tout à l'heure, et l'*Histoire* de Paul Jove.

(3) Dans les *Mémoires* de Fleurange, ch. xlviii, p. 260, le nombre des grosses pièces est porté à soixante-douze, et p. 265, il est fait mention de soixante-quatorze pièces. *Voy.* aussi *Voyage et conqueste du duché de Milan*, par Pasquier le Moyne, dit le Moyne sans froc. Paris, 1520.

(4) Fleurange, *ibidem*, p. 260.

(5) Paul Jove, liv. xv, p. 396.

(6) *Mémoires* de Robert de la Marck, seigneur de Fleurange et de Sedan, ch. xlviii, p. 260.

(7) *Voy.* le *Mémorial d'artillerie*, n° vi. Paris, 1845, p. 23.

canons, tirant cinquante balles à la fois, faisaient partie de l'artillerie de François Ier. Nous ne saurions être de leur opinion ; suivant nous, le passage ci-dessus ne prouve qu'une chose : c'est que Robert de la Marck, seigneur de Fleurange et de Sedan, avait fait fabriquer à l'instar des chars employés par Pierre de Navarre à Ravenne, de ces petites pièces qui, placées en grand nombre sur un train ou sur un chevalet, étaient déchargées toutes à la fois ; ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que nous avons retrouvé la trace de cette même machine dans l'inventaire de l'artillerie du château de Sedan, fait le 10 octobre 1642 (1) ; on y signale l'existence de « deux cent cinquante petits canons de fer de la longueur « des pistoles avec vis à la culasse pour *orgue*. » Or, il est probable que cet instrument, dont l'invention fut attribuée au seigneur de Sedan, avait été conservé dans son château jusqu'à cette époque.

Les Suisses occupaient du côté du Piémont tous les passages connus des Alpes, et il était difficile de franchir les montagnes avec toute l'armée et toutes les voitures en présence de soldats aguerris. Sur le conseil de Trivulce, on se décida à tourner leur position (2).

Les seules routes pratiquées jusqu'alors par les armées françaises pour descendre en Italie, étaient le Mont-Cenis et le Mont-Genèvre.

François Ier résolut de traverser le col d'Argentière et de déboucher en Italie par la vallée de la Stura (3). Dans ce but, il divisa son artillerie en deux parcs, n'emmena avec lui que les pièces de campagne, et envoya les grosses pièces, sous bonne escorte, par la route que Charles VIII avait prise autrefois, et qui, traversant le mont Genèvre, débouche à Suse (4).

---

(1) MS de la Bibliothèque royale, n° 9888, fol. 12.

(2) « Puis passa le roy avec son armée et artillerie par ung chemin qu'on disoit inaccessible pour chevaux et chariots dont les ennemys ne se doutoient. » *Panégiric de Loys de la Trémoille*, par J. Bouchet, ch. xx, p. 785. *Panthéon littéraire*. *Voy.* aussi dell' *Istoria intorno alla vita di Gian Jacopo Trivulzio* del cav. Carlo de Rosmini. Milano, 1815.

(3) Paul Jove, traduct. de Domenichi, tom. I, liv. xv, p. 399 et suivantes, et le Moyne sans proc, p. 72.

(4) « La grosse artillerie du roy et quelques gens de pied prindrent leur chemin par le

Quoique le principal corps d'armée n'eût avec lui que des pièces légères, le passage des montagnes offrit de grandes difficultés. Il fallut faire sauter des rochers, démonter les pièces, les porter à bras, leur faire franchir des ravins en attachant aux arbres des câbles sur lesquels roulaient des poulies qui, liées aux pièces, étaient tirées au moyen de treuils (1).

Les Suisses doutaient de la venue des Français, parce qu'ils ne croyaient pas, dit Paul Jove, que les Français qui mettent ordinairement l'espoir de la victoire dans leur artillerie, pussent lui faire traverser le col desAlpes (2). Mais, apprenant que les Français étaient heureusement descendus dans les plaines d'Italie, ils se retirèrent vers Turin, traînant eux-mêmes leurs canons avec une peine extrême faute de chevaux (3). Arrivés près de la petite ville de Chivasso, ils ne trouvèrent pas de bateaux pour traverser la petite rivière d'Orca,et, si l'on en croit les chroniques de l'époque, ils firent un pont de cordes sur lequel ils passèrent leur artillerie (4). L'armée française les suivit de près, campant tous les soirs dans l'ordre de bataille; mais elle était souvent arrêtée par *le bagage qui alloit tousiours deuant* (5).

Arrivé dans les plaines de la Lombardie, François Ier pour empêcher les Suisses qui s'étaient retirés à Milan de se réunir aux troupes papales et espagnoles rassemblées à Crémone, et faciliter en même temps sa jonction avec l'armée vénitienne qui était à Lodi,

---

mont Genèvre, pour descendre à Suse ; car, il n'y a mont par où elle peut passer que par là. Et le roy et l'artillerie légère print son chemin à Guilestre. » FLEURANGE, ch. XLIX, p. 261. *Panthéon littéraire.*

(1) PAUL JOVE, tom. I, liv. XV, p. 401.

(2) PAUL JOVE, p. 401.

(3) *Mémoires* de FLEURANGE, ch. XLIX, p. 261.

(4) « Et passèrent la rivière du Pau sans bateaux avec ponts faits de cordes sur lesquels ils passèrent l'artillerie. » *Chron.* de maître JEHAN DU TILLET, p. 87. Paris, 1587, et *Panégyric de Loys de la Trémoille*, par J. BOUCHET, ch. XX, p. 785. Il est beaucoup plus probable que ce fut la rivière d'Orca qu'ils traversèrent ainsi. Nous avons adopté la version des Archives Suisses, 1er cahier. Zurich, 1827.

(5) Le MOYNE SANS FROC, p. 80.

établit son camp à cheval sur la route qui va de Marignan à Milan (1).

L'armée française, dont la droite s'étendait jusqu'à la petite rivière du Lambro, se forma sur trois lignes. L'avant-garde fut établie près du village de San-Giuliano, en un lieu appelé *Genille* par Pasquier, dit le Moine sans froc; la bataille commandée par le roi s'appuyait à la Cassine de Sainte-Brigite (2); l'arrière-garde était à une portée d'arc plus en arrière. Chaque division formée de quatre à neuf mille hommes d'infanterie (3), avait la cavalerie sur les ailes; et l'artillerie divisée en batteries *battait les avenues* (4). Pierre de Navarre, avec les arbalétriers gascons, était sur la droite de la grande route retranché derrière les fossés qu'il avait hérissés de pieux (5). Le terrain, sillonné par des ruisseaux servant aux irrigations (6), offrait des retranchements naturels derrière lesquels se tenait l'artillerie de l'avant-garde. Depuis la défaite de Novare, comme on craignait l'impétuosité des Suisses, on croyait plus prudent de toujours placer l'artillerie derrière quelque obstacle (7).

Les Suisses, au nombre d'environ trente mille hommes, suivis de quelques Milanais et de quelques hommes de cavalerie, sortirent de Milan pour attaquer l'armée française, n'ayant avec eux que dix

---

(1) Pour le récit de cette bataille et des autres de cette époque, nous suivrons de préférence à tout autre Paul Jove, auteur qu'on a pu accuser de partialité, mais qui, sous le point de vue militaire, est le plus véridique et le mieux instruit; d'ailleurs, il dit, liv. XV, p. 418, qu'il tient plusieurs détails de la bouche de François Ier lui-même, et, en effet, son récit est conforme à la lettre de François Ier à sa mère, et explique les passages qui semblent confus dans cette lettre remarquable d'un héros de 22 ans.

(2) Paul Jove, p. 416. « Et s'en alla le roy mettre en ordre à la queue de son avant-garde de ses gens de pied et artillerie, et l'arrière-garde à la queue de la bataille à ung grant traict d'arc près. » Le Moyne sans froc, p. 85.

(3) « Les deux de neuf mille hommes, et la tierce d'environ quatre mille hommes que l'on appelle les enfans-perdus de Pierre de Navarre, sur le côté des avenues avec les gens de pied de France et adventuriers. » *Lettre de François Ier à sa mère*, rapportée par Antoine de Laval. Voy. *Vie du connétable de Bourbon*, par Marillac. *Panthéon littéraire*, p. 161.

(4) « Et notre artillerie aux avenues. » *Lettre de François Ier*.

(5) Paul Jove, liv. XV, p. 416.

(6) *Ibidem*, p. 417.

(7) Machiavel, *Dei Discorsi;* liv. II, p. 238, édit. portative. Florence, 1833.

petites pièces d'artillerie [1]. On comptait dans leurs rangs plusieurs vieux soldats qui avaient combattu à Morat et à Nancy [2].

Pour être plus libres dans leurs mouvements, ils avaient ôté leurs bonnets et leurs souliers [3]. Ils étaient divisés en trois gros bataillons de huit à dix mille hommes [4]; une petite troupe servait à couvrir les canons [5]. Le bataillon du centre avait devant lui deux mille enfants perdus; nom glorieux, dit Paul Jove, parce que ces soldats d'élite, s'avançant témérairement les premiers, étaient censés marcher à une mort certaine [6].

Cette troupe, soutenue par quatre pièces d'artillerie postées sur la grande route près d'une cassine [7], commence l'attaque et court droit à l'artillerie croyant pouvoir s'en emparer comme à Novare [8]. Déjà elle a mis le désordre dans la cavalerie de l'avant-garde, et se serrant en masse, elle a repoussé les lansquenets et les Gascons; déjà elle a pris sept pièces de canon, lorsque les aventuriers français et la gendarmerie surviennent : la gendarmerie renverse facilement les rangs peu épais des enfants-perdus; mais arrivée devant la phalange de piques du centre, elle s'arrête. Les Suisses élargissent leur front pour l'envelopper [9]. Alors, le terrain entrecoupé ne se prêtant pas à son action, elle se retire en désordre. Cependant les intrépides enfants des Alpes s'avancent sans cesse malgré les pertes que leur cause le canon [10]. Les lansquenets retournent à la charge et

(1) PAUL JOVE, liv. XV, p. 415.

(2) « Kaetzi Ammann était, dit PAUL JOVE, un des plus anciens chefs des Suisses qui avaient combattu à Nancy. » Liv. XV, p. 422.

(3) *Vie du connétable de Bourbon*, par MARILLAC, p. 159.

(4) *Lettre de François Ier*.

(5) *Archiv. für schweizerische Geschichte*, 2es Heft, p. 157. Zurich, 1828.

(6) PAUL JOVE, p. 417.

(7) *Mémoires* de FLEURANGE, ch. L, p. 265.

(8) « Mais, en premier lieu, ils envoyèrent la bande de leurs enfants-perdus qui étoient environ deux mille, frapper droit sur l'artillerie. » *Vie du connétable de Bourbon*, par MARILLAC, p. 159.

(9) PAUL JOVE, liv. XV, p. 418.

(10) « L'artillerie du roi, qui étoit de soixante et quatorze grosses pièces, leur fit un merveilleux déplaisir. » *Mém.* de FLEURANGE, ch. L, p. 265. *Archiv. für Schweiz. Geschichte*, p. 159.

traversent le fossé, les Suisses laissent passer sept ou huit rangs, puis les renversent (1). Tandis que la confusion la plus grande règne au centre, un autre bataillon suisse se trouve aux prises sur la droite avec Pierre de Navarre, et un troisième, intimidé par le canon, cherche à se mettre à l'abri derrière un pli de terrain pour tourner la gauche de l'armée française.

L'avant-garde des Français, qui a été repoussée, se voit obligée de se replier derrière la seconde division (2). Alors, le Roi s'avance à la tête du corps de bataille composé d'un grand nombre de gendarmerie et de la bande noire des lansquenets, recommandant au duc d'Alençon de le suivre à peu de distance avec l'arrière-garde. Il fait établir une forte batterie sur son flanc pour prendre d'écharpe le bataillon ennemi (3). La mêlée devient générale; quatre mille Suisses se sont détachés de la grosse bande; François Ier à la tête de deux cents gendarmes les renverse; enivré par ce succès, il se retourne contre un autre bataillon de huit mille hommes qui voulait tourner sa position, mais il ne peut l'entamer; car, suivant son expression, les premiers rangs lui présentent *six cents piques au nez* (4). Ces alternatives de succès et d'échecs mettent le désordre dans les deux armées; heureusement pour les Français, le sénéchal d'Armagnac, grand maître de l'artillerie, fait retirer tous les canons qui étaient exposés en première ligne (5), et les braque plus en arrière; ces canons deviennent alors un point de ralliement; François Ier se réfugie sous leur feu à la tête de vingt-cinq gendarmes et s'efforce de réunir sur ce point ses troupes éparses.

Le soleil a disparu et le combat dure encore sur plusieurs points à

(1) Le Loyal serviteur, ch. lx, p. 111.

(2) Paul Jove, p. 418.

(3) Paul Jove, liv. xv, p. 418.

(4) *Lettre de François Ier* citée plus haut.—Cette circonstance d'un bataillon de huit mille hommes présentant un front de six cents piques, tendrait à prouver que les Suisses étaient sur cinquante-trois hommes de profondeur, en supposant que François Ier ne parle ici que des piquiers des quatre premiers rangs qui seuls pouvaient baisser les piques.

(5) *Archiv. für schweiz. Geschichte und Landeskunde*, 2es Heft, p. 159.

De plus, l'artillerie française était toujours divisée par *bandes*, fractions qui facilitaient l'administration et la mobilisation des parcs.

Le nombre de voitures était aussi considérable que par le passé. En 1515, le connétable de Bourbon avait pour un corps d'armée de seize mille hommes, six mille individus employés aux bagages (1); et, en 1524, l'armée italienne et espagnole, commandée par le marquis du Guast, avait douze mille voitures (2).

Ordres de bataille.

L'usage, adopté pendant le moyen âge, de ranger l'armée sur trois lignes, était un reste de la tradition romaine. Cet ordre de bataille devait durer jusqu'à nos jours; mais au XVIe siècle comme les troupes étaient encore massées en carrés, cette disposition avait le désavantage de mettre trop peu de monde à la fois en action. Aussi a-t-on vu que, déjà sous Louis XII, on dérogea à cet usage en adoptant l'ordre sur une seule ligne; cependant, jusque vers le milieu du XVIe siècle, on employa alternativement les deux ordres de bataille. Machiavel signale comme une disposition avantageuse la position des bataillons suisses qui se plaçaient en échelons, et non les uns derrière les autres (3). A Marignan, l'armée française fut rangée le premier jour sur trois lignes, et le second jour sur une seule. Au combat de la Bicoque, en 1522, on voit, d'après l'ancien plan reproduit par M. le capitaine Favé dans son *Traité de la Tactique des trois Armes*, que les troupes étaient encore disposées sur trois lignes. Mais en 1528, Lautrec, en marchant près de Troja dans le royaume de Naples contre l'ennemi, s'avançait sur une ligne formée de gros bataillons espacés de deux cents pas, ayant la cavalerie sur les flancs de chaque bataillon, et l'artillerie dans les intervalles (4). Et Carloix qui relate le même fait, a bien soin de faire remarquer comme une chose peu ordinaire, que M. de Lautrec fit marcher l'avant-garde,

(1) *Vie du connétable de Bourbon*, par MARILLAC, p. 156.
(2) PAUL JOVE, traduct. de DOMENICHI, tom. III, p. 66.
(3) Arte della Guerra, liv. II, p. 370, édit. portative. Florence. 1833.
(4) *Mémoires* de DU BELLAY, liv. III, p. 426.

Bataille de Marignan

En 1515, François Ier se dirige vers l'Italie à la tête d'une armée nombreuse composée de : dix-huit mille lansquenets, parmi lesquels il y avait une légion de six mille hommes de vieux soldats fameuse par sa bravoure, appelée la bande noire (1); de six mille aventuriers français; de quatre mille Gascons; de deux mille cinq cents hommes d'armes; de mille cinq cents chevau-légers, et, de plus, des gentils-hommes de la maison du roi et des archers de la garde (2).

L'artillerie était composée de soixante-douze à soixante-quatorze grosses pièces (3), de deux mille cinq cents pionniers (4), et de cinq mille chevaux (5). Il y avait, en outre, quelques petites pièces à orgues; car, on lit dans les Mémoires de Fleurange, « que Pédro Navarre avoit fait « faire une manière de parc auquel avoit une façon d'artillerie que le « jeune adventureux avoit appris et n'étoit pas plus longue de deux « pieds et tiroit cinquante boulets à un coup et servit fort bien, et « en fit faire ledict adventureux trois cents pièces à Lyon qui se por- « toient sur mulets, quinze jours avant que le roy partist, par l'or- « donnance dudict seigneur roy, et est une façon d'artillerie de quoy « on n'a pas encore usé (6). » C'est en s'appuyant sur ce passage, que les capitaines Brunet et Moritz Meyer prétendent que le tir à mitraille fut employé sur le champ de bataille de Marignan; que, d'un autre côté, M. le capitaine Bach (7) établit comme un fait, que trois cents

(1) Et non les bandes noires, comme on les a quelquefois à tort désignées ; ces dernières étaient des troupes italiennes au service de Jean de Médicis, qui prirent ce nom après sa mort, arrivée en 1526. *Voy.* Paul Jove, liv. xv, p. 396, et *Mémoires* de Fleurange, ch. xlviii, p. 260, et du Tillet, p. 87. Paris, 1587.

(2) La composition de cette armée est le résumé des données qui se trouvent dans les *Mémoires* de Fleurange, dans la *Lettre de François Ier* dont nous parlerons tout à l'heure, et l'*Histoire* de Paul Jove.

(3) Dans les *Mémoires* de Fleurange, ch. xlviii, p. 260, le nombre des grosses pièces est porté à soixante-douze, et p. 265, il est fait mention de soixante-quatorze pièces. *Voy.* aussi *Voyage et conqueste du duché de Milan*, par Pasquier le Moyne, dit le Moyne sans froc. Paris, 1520.

(4) Fleurange, *ibidem*, p. 260.

(5) Paul Jove, liv. xv, p. 396.

(6) *Mémoires* de Robert de la Marck, seigneur de Fleurange et de Sedan, ch. xlviii, p. 260.

(7) *Voy.* le *Mémorial d'artillerie*, n° vi. Paris, 1845, p. 23.

canons, tirant cinquante balles à la fois, faisaient partie de l'artillerie de François Ier. Nous ne saurions être de leur opinion ; suivant nous, le passage ci-dessus ne prouve qu'une chose : c'est que Robert de la Marck, seigneur de Fleurange et de Sedan, avait fait fabriquer à l'instar des chars employés par Pierre de Navarre à Ravenne, de ces petites pièces qui, placées en grand nombre sur un train ou sur un chevalet, étaient déchargées toutes à la fois ; ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que nous avons retrouvé la trace de cette même machine dans l'inventaire de l'artillerie du château de Sedan, fait le 10 octobre 1642 (1) ; on y signale l'existence de « deux cent cinquante petits canons de fer de la longueur « des pistoles avec vis à la culasse pour *orgue*. » Or, il est probable que cet instrument, dont l'invention fut attribuée au seigneur de Sedan, avait été conservé dans son château jusqu'à cette époque.

Les Suisses occupaient du côté du Piémont tous les passages connus des Alpes, et il était difficile de franchir les montagnes avec toute l'armée et toutes les voitures en présence de soldats aguerris. Sur le conseil de Trivulce, on se décida à tourner leur position (2).

Les seules routes pratiquées jusqu'alors par les armées françaises pour descendre en Italie, étaient le Mont-Cenis et le Mont-Genèvre.

François Ier résolut de traverser le col d'Argentière et de déboucher en Italie par la vallée de la Stura (3). Dans ce but, il divisa son artillerie en deux parcs, n'emmena avec lui que les pièces de campagne, et envoya les grosses pièces, sous bonne escorte, par la route que Charles VIII avait prise autrefois, et qui, traversant le mont Genèvre, débouche à Suse (4).

---

(1) MS de la Bibliothèque royale, n° 9888, fol. 12.

(2) « Puis passa le roy avec son armée et artillerie par ung chemin qu'on disoit inaccessible pour chevaux et chariots dont les ennemys ne se doutoient. » *Panégiric de Loys de la Trémoille*, par J. Bouchet, ch. xx, p. 785. *Panthéon littéraire*. *Voy.* aussi dell' *Istoria intorno alla vita di Gian Jacopo Trivulzio* del cav. Carlo de Rosmini. Milano, 1815.

(3) Paul Jove, traduct. de Domenichi, tom. I, liv. xv, p. 399 et suivantes, et le Moyne sans froc, p. 72.

(4) « La grosse artillerie du roy et quelques gens de pied prindrent leur chemin par le

prendre les places. Pour être juste, il faut dire aussi que leur armement les rendait très peu propres à ce service. Privés d'armure défensive, munis d'une pique de dix-huit à vingt pieds de longueur, ils ne pouvaient rien dans un combat corps à corps, et leur supériorité, qui dépendait de leur ordonnance compacte, disparaissait dans un assaut.

Combat de la Bicoque.

A la Bicoque, en 1522, le maréchal de Lautrec se trouvait en présence de l'armée espagnole et italienne; celle-ci était, pour ainsi dire, enfermée dans un retranchement naturel, ayant sur son front un chemin creux, sur sa droite, un fossé, sur sa gauche et sur ses derrières une petite rivière creusée à main d'hommes (1). Ce camp ne communiquait avec le dehors qu'au moyen d'un pont placé sur le côté opposé au front. Cette position était rendue plus redoutable encore par les dispositions suivantes : l'artillerie était placée en batterie sur une ligne, les pièces chargées de boulets enchaînés (2); derrière était l'infanterie également rangée sur une ligne, les arquebusiers se tenaient aux premiers rangs, et le marquis de Peschière avait ordonné au premier rang de se jeter à genoux dès qu'il aurait tiré, afin de recharger les armes pendant que le second rang tirerait ainsi par-dessus le premier (3).

Enlever de front une telle position était un coup hardi, le tenter sans l'artillerie était une grande témérité. Le maréchal de Lautrec ne voulait point risquer l'entreprise; les Suisses l'y obligèrent. Le général français, se voyant commandé, suivant l'expression de du Bellay, par ceux-là qui devaient lui obéir (4), marcha à l'attaque des retranchements. Les 8000 Suisses commandés par le seigneur de Montmorency n'attendirent pas que l'artillerie française, qui arrivait, eût fait taire les canons ennemis ; ils s'opiniâtrèrent à se préci-

---

(1) Paul Jove, liv. xx, p. 31, verso.

(2) « An der schlacht zu *Pichoka* in Italia seind kuglen mit ketten geschossen worden. Senfftenberg, MS du dépôt général de la guerre, tom. iii, p. 44.

(3) Paul Jove, liv. xx, p. 32, verso.

(4) *Mém.* de du Bellay, liv. ii, p. 368.

piter en avant. Ils étaient disposés en trois corps placés les uns derrière les autres (1), et offraient par conséquent un but immanquable à l'artillerie ennemie; aussi, avant qu'ils eussent atteint le bord du ravin, l'artillerie des Espagnols leur avait déjà enlevé plus de mille hommes, et lorsqu'enfin ils arrivèrent au retranchement, ils le trouvèrent si haut que l'extrémité de leurs piques n'atteignait pas même la crête du parapet (2). Cependant Lescu était entré avec sa cavalerie dans le retranchement par le pont dont nous avons parlé; et les ennemis, se voyant attaqués par derrière comme en face, perdirent contenance; mais à ce moment décisif, les Suisses, qui ont vu tomber leurs principaux officiers et un grand nombre de soldats, se découragèrent et l'entreprise échoua. Lautrec eut beau leur proposer le lendemain de placer sa gendarmerie à pied à leur tête, il ne put parvenir à les reconduire à l'assaut.

Cette orgueilleuse infanterie venait donc de recevoir à Marignan et à la Bicoque, deux graves échecs qui lui prouvaient qu'elle ne pouvait rien sans artillerie; la chevalerie va à son tour recevoir, à ses dépens, la preuve que son courage ne doit pas l'entraîner trop tôt dans la mêlée, et qu'elle ne peut enfoncer une bonne et solide infanterie, que lorsque celle-ci a été désorganisée et démoralisée par le boulet.

Bataille de Pavie.

Pendant l'hiver rigoureux de 1524 à 1525, François Ier s'acharnait au siége de Pavie qu'il entourait de tous les côtés, au moyen de lignes de circonvallation et de contrevallation (3). La garnison, commandée par Antoine de Lève, était réduite aux dernières extrémités. Le marquis de Peschière et le duc de Bourbon, alors chefs de l'armée espagnole et italienne, résolurent de tenter un effort décisif pour débloquer la place.

A la nouvelle de l'approche de l'armée de secours, qui arrivait par

---

(1) *Voy.* l'ancien plan de ce combat que M. le capitaine Favé a reproduit dans son ouvrage sur la *Tactique des trois Armes.*

(2) Du Bellay, liv. II, p. 369.

(3) Paul Jove, *Istorie del suo tempo*, liv. XXII, p. 75, verso.

la rive gauche du Pô, François Ier porte toutes ses forces vers la partie orientale de la ville; il place son camp au milieu d'un parc de plaisance ayant seize milles d'étendue (1), et entouré d'un épais mur d'enceinte. Ce mur, qui s'approchait de Pavie dans une direction de l'est à l'ouest, offrait un obstacle à l'ennemi venant de Lodi (2).

A l'est de Pavie et au milieu du parc, se trouvait le château de Mirabelle, rendez-vous de chasse, servant alors de magasin de dépôt (3). Ce fut ce point que l'armée espagnole résolut d'occuper pour opérer sa jonction avec les assiégés.

Après être resté près de vingt jours en présence de l'armée française, le marquis de Peschière se décida à tenter une surprise, afin de ravitailler la place. Pour ne point donner l'alarme, il fit pendant la nuit enfoncer, en trois endroits (4), le mur d'enceinte du parc avec des poutres servant de béliers; mais, quoiqu'on employât à chaque poutre une compagnie entière, les brèches de cent brasses ne purent être achevées qu'au jour (5). Alors l'armée espagnole déboucha dans l'ordre suivant : mille arquebusiers marchaient en tête avec quelques chevau-légers, puis venaient quatre bataillons d'infanterie, chacun de quatre à cinq mille hommes, ayant la gendarmerie sur les flancs (6). L'ar-

---

(1) Paul Jove, tom. III, liv. XXII, p. 67, verso. Traduction de Domenichi, Venise, 1608. Nous suivrons encore pour le récit de cette bataille, l'histoire de Paul Jove qui, malgré ses détracteurs, est la chronique la plus intéressante du XVIe siècle sous le point de vue militaire. Que nous importe, en effet, pour le sujet que nous traitons, qu'on reproche à l'évêque de Nocera d'avoir été une plume vénale, lorsque la concordance de ses récits avec les chroniques contemporaines, les détails circonstanciés qu'il fournit, prouvent évidemment qu'aucun auteur du XVIe siècle n'a décrit les batailles et les siéges avec plus de fidélité, d'érudition et d'intelligence. Nous nous aiderons également d'une relation écrite par un témoin oculaire ayant pour titre : *La vera narratione del assedio di Pavia* da F. Tegio. Pavia, 1655.

(2) *Voy.* la relation du siége que mit le duc de Savoie devant Pavie, en 1655, et imprimée à Pavie la même année; on voit encore sur le plan le mur du parc tel qu'il devait exister en 1525.

(3) Paul Jove, p. 80, verso.

(4) « Fece gittar a terra con gran prestezza le mura del barco in trè luoghi tra le due porte e il luogo che s'addimanda la casa dei livrieri, distante da Pavia quasi un miglio. » *La vera narratione de l'assedio di Pavia*, p. 50 Pavie, 1655.

(5) Paul Jove, p. 81, verso.

(6) Du Bellay, liv. II, p. 402, et *la vera narratione*, p. 40.

tillerie suivait, mais le mauvais état du chemin ne permit le passage qu'à trois pièces (1). Averti de cette attaque, François Ier retira toutes ses troupes en deçà du mur du parc, laissant à la garde de ses retranchements un corps de réserve composé de huit mille Gascons et Bretons. Dans cette position il avait la ville à sa droite, et sa gauche s'étendait vers la route de Milan (2).

L'artillerie fut attelée avec une promptitude extraordinaire et conduite en avant (3). Toute l'armée française fut disposée sur une ligne. L'infanterie était formée en trois bataillons; l'un, composé de quatre mille Suisses, était placé à l'extrême gauche; quatre mille lansquenets de la bande noire formant le second bataillon étaient placés au centre, et le troisième, composé de trois mille Italiens et Provençaux, occupait la droite et s'appuyait aux tranchées faites devant Pavie (4). La cavalerie divisée en trois escadrons se tenait sur les flancs des bataillons; enfin, l'artillerie partagée en trois batteries était dans les intervalles (5).

Le but principal des Espagnols n'étant pas de livrer bataille, mais de secourir la garnison, dès qu'ils eurent pénétré dans le parc, ils tirèrent droit vers Mirabelle (6), et défilèrent devant l'armée française rangée en bataille, exécutant ainsi la marche de flanc la plus téméraire (7).

---

(1) *Epitome de la Vie de Charles-Quint*, par don JUAN ANTONIO DE VERA. Edition espagnole, p. 109. Valence, 1625.

(2) GUICCIARDINI, tom. II, liv. XV, p. 1092. Venise, 1738.

(3) PAUL JOVE, p. 83, verso, et ANTONIO DE VERA, p. 109.

(4) *La Vera Narratione del* TEGIO, p. 50.

(5) PAUL JOVE, p. 82, verso. « L'artiglieria in mezzo caminando verso i nemici sempre al paro de Suizzeri. » *Narratione del* TEGIO, p. 52.

(6) « Or, est-il que ce n'estoit la délibération du vice-roy de Naples, ny du duc de Bourbon, de donner la bataille au roy, si l'occasion ne s'y présentoit à leur advantage; mais seulement essayer de gaigner le logis de Mirabel, pour retirer leurs hommes qui estoient dedans la ville et le refreschir de nouvelles gens. » DU BELLAY, liv. III, p. 406.

(7) « Toutefois, cela ne se pouvoit faire sans passer à la teste de nostre camp.... Tous lesquels prindrent le chemin de Mirabel, laissans l'armée du roy à la main gauche. » *Ibidem.*

La position des deux armées explique pourquoi l'arrière-garde espagnole fut attaquée la première. Elle était occupée à dégager cinq pièces qui s'étaient embourbées, lorsque le duc d'Alençon, placé à la droite de l'armée française, tomba sur elle et la tailla en pièces (1). En même temps l'artillerie française ouvrit son feu; une batterie tirant sur la cavalerie, une autre tirant sur l'infanterie espagnole, y produisirent des ravages terribles (2). « Jacques Galliot, seigneur d'Acié, « séneschal d'Armignac, grand-maître de « l'artillerie de France, avoit, dit du Bellay, logé son artillerie en lieu « si avantageux pour nous, qu'au passage de leur armée ils estoient « contraints de courir à la file pour gaigner un vallon, afin de s'y « mettre à couvert de ladite artillerie, car coup à coup elle faisoit des brèches dedans leurs bataillons, de sorte que n'eussiez veu que bras et testes voler (3). » En effet les Espagnols, pour éviter les coups de l'artillerie, avaient gagné à plat-ventre un lieu où les plis du terrain pouvaient les mettre à couvert (4). Alors le roi voyant le succès obtenu par sa droite, et le désordre produit par le canon au centre de l'ennemi crut pouvoir surprendre l'armée espagnole *en flagrant délit;* il s'élança en avant, à la tête de sa gendarme-

---

(1) Paul Jove, p. 83, et Du Bellay.

(2) « Mais avant de choquer l'artillerie du roy fist si très grant abondance de couptz qu'elle tiroit que l'on veoit voler en l'air les harnoys des ennemys, testes et bras des gens de cheval et de pyé que on eust dist que c'estoit la *foudre qui eust passé*.—Après y en avoit une bande d'ung autre cousté qui regardoit sur la venue des gens de pyé, laquelle exploicta pareillement de sorte qu'elle faisoit des ruées parmy les gens de pyé, les faire roulant en l'air par testes, bras, gembes et corps, qui estoit bien merveilleuse chose et pitié à veoir.

« Il ne fault pas oublier de dire que l'artillerie dudit Bourbon ne fist son devoir à tirer contre l'armée du roy, parce qu'elle estoit en ung plus haut lieu assise que le camp du roy, et ceste cause passèrent les boullets par-dessus ledit camp sans faire mal que bien peu. »

La prinse et délivrance de François Ier, extrait du MS 9902 de la Bibliothèque royale. *Archives curieuses de France*, par L. M. Cimber et F. Danjou, 1re série, tom. II. Paris, 1835, p. 281.

Il perche parea che la fortuna in questo principio fosse molto à Francesi favorevol *Rotta et prigionia de Franc.* I, p. 58, cité plus haut.

(3) Du Bellay, liv. II, p. 406.

(4) Paul Jove, p. 83, verso.

rie, masquant ainsi le tir de ses pièces (1) et ne donnant pas le temps à son infanterie de le suivre (2). Il pensait sans doute que déjà toute l'armée espagnole avait été engagée ; mais les troupes qui s'étaient emparées de Mirabelle avaient fait un changement de front (3); elles retournent sur leurs pas, et s'avancent en bon ordre contre les Français. Cependant, rien ne résiste au premier choc de notre gendarmerie, qui bientôt a fait reculer les premiers escadrons espagnols. Mais le marquis de Peschière avait entremêlé parmi sa cavalerie deux mille arquebusiers divisés en pelotons de quinze à trente hommes (4) parmi lesquels se trouvaient huit cents mousquetaires (5). Ces troupes, protégées par quelques piquiers, portent le désordre et la mort dans les rangs des escadrons (6); leurs balles de deux onces traversent non-seulement les armures, mais quelquefois deux hommes et deux chevaux (7). Pour se soustraire à l'effet des armes à feu, la cavalerie se débande et perd ainsi sa force de cohésion. La Palice veut charger les

(1) « Qui fut cause que le roy, les voyant à la file, se persuada que l'ennemy estoit en effroy, avecques un rapport qui luy fut faict que la compagnie du duc d'Alençon et du seigneur de Brion, avoient deffaict quelque nombre d'Espagnols qui vouloient passer à nostre main droicte, et qu'ils avoient gaigné quatre ou cinq pièces de menue artillerie. Lesquelles choses mises ensemble furent cause que le roy abandonna son avantage pour aller chercher ses ennemys, tellement qu'il couvrit son artillerie et luy osta le moyen de jouer son jeu. » Du Bellay, liv. II, p. 406.

(2) Paul Jove, p. 83, verso.

(3) « Les impériaux se voyant hors du danger de nostre artillerie, et le roy qui les venoit chercher, *la teste qu'ils avoient dressée vers Mirabel la retournèrent vers le roy*, ayant esbandé deux ou trois mille arquebouziers parmy leur gendarmerie. » Du Bellay, liv. II, p. 406.

(4) « Partiti in vinticinque o trenta per squadra. » *La Vera Narratione del* Tegio, p. 49.

(5) « Cominciarono cinquecento archebusieri ch' erano istati in mezzo a gli huomini d'arme imperiali molto avedutamente posti gli loro archebusi scoccare. » *Rotta e prigionia di Francesco I*, tom. I, p. 59.

(6) « Les ennemys (à Pavie), voyant la retraite des François boutèrent leurs harquebutiers, bien quatre mille devant et avoient beaucoup de hacquebutes à crochets avec lesquels défirent beaucoup de François. » *Les Gestes ensemble, la vie du noble chevalier Bayard*, escript à Lyon, et 15 jour de sept. 1525, ch. VII, p. 174.—Paul Jove parle de huit cents harquebutiers à croc; *les Chroniques* de du Tillet écrites sous Henri II, p. 92. Paris, 1587, citent le même nombre. , Francesco da Carpi, *Comentaria suorum temporum*, liv. X, cap. XLIII, s'exprime ainsi : « 600. Sclopetariis ac pari numero arcubusariis. »

(7) Paul Jove, p. 85, verso.

mousquetaires ; ceux-ci se serrent en bataillons ronds, et, protégés par les piques, ils repoussent toute attaque (1).

C'était le moment où l'infanterie pouvait encore rétablir le combat; mais chose incroyable, dit Paul Jove, les Suisses qui jusqu'alors avaient montré tant de courage et de dévouement, sont saisis de terreur. Ni l'exemple de leurs officiers qui se font tuer, ni le désespoir de Diesbach leur chef, qui seul se précipite au milieu des ennemis, ne peuvent les faire avancer d'un pas. Ils jettent leurs piques et s'enfuient (2). Depuis Marignan, dit Guicciardin (3) ils n'avaient plus le même dévouement pour la France; depuis l'affaire de la Bicoque, ils n'avaient plus en eux la même confiance. Dans ce moment suprême, Fleurange voulant combler le vide qu'ont fait les Suisses, fait mettre pied à terre à sa compagnie de gendarmes (4). De son côté la bande noire des lansquenets suivie des Italiens et des Provençaux, voyant la victoire qui échappe aux Français, se résout à faire la plus héroïque défense et à soutenir la lutte la plus inégale. Quoiqu'elle ait devant elle l'infanterie espagnole et allemande triple en nombre, elle marche imperturbablement à une mort certaine; bientôt, entourés de tous les côtés, ces cinq mille hommes se font tuer jusqu'au dernier (5). Le désordre est partout; et il est encore augmenté par la nouvelle qui se répand que le roi court des dangers. Alors tous ceux qui ont l'honneur à cœur, ne pensent plus qu'à mourir pour secourir leur chef et leur souverain ; ils abandonnent leur rang, leur commandement et volent à la défense de François Ier (6) qui, à pied, au milieu de la mêlée, combattait avec acharnement. Les premiers capitaines

(1) Paul Jove, p. 84.

(2) *Ibidem.*

(3) Guicciardini, liv. xv, p. 1085. Venise, 1738. *Rotta et Prigionia di Franc.* I, p. 59.

(4) Paul Jove, p. 84.

(5) Paul Jove, p. 85, et *Prise et délivrance de François Ier*, *Archives curieuses*, p. 282, et *Rotta et Prigionia*, p. 61.

(6) Paul Jove, p. 85.

de l'armée sont tombés morts aux pieds du roi qu'ils défendent de leur corps. Le duc d'Alençon seul s'enfuit avec quatre cents lances (1). Les Français attaqués de front et du côté gauche par l'armée victorieuse, et pris à dos par Antoine de Lève qui fait une sortie à la tête de la garnison, sont anéantis ou dispersés (2). Le courage doit céder au nombre. *Tout est perdu fors l'honneur.*

Les Espagnols attribuent le succès de cette journée à l'effet que produisirent leurs mousquetaires (2). Les auteurs français signalent comme cause de la défaite, l'attaque trop précipitée que conduisit le roi à la tête de sa gendarmerie; mais François Ier, lorsqu'il parla de cette bataille à Paul Jove (3), prétendit que toutes ses dispositions avaient été bien prises, et que la perte de la bataille était due à la défection des Suisses, aux rapports des capitaines de son infanterie italienne, qui, dans un but de gain, grossissaient faussement l'effectif des hommes présents sous les armes, et enfin à la retraite précipitée du troisième escadron de gendarmerie. Quant à nous, tout en blâmant le mouvement en avant exécuté trop tôt, nous dirons avec François Ier, que ses mesures étaient bien prises, et que même, malgré sa précipitation, il eût pu remporter la victoire, si, dans ce grand jour, tout le monde avait fait son devoir (4).

Heureusement la fortune est inconstante, et vingt ans ne se passeront pas avant que nous n'ayons pris notre revanche sur le champ de bataille de Cérisolles.

Le duc d'Enghien, la veille de la bataille, était allé s'emparer d'une hauteur qui dominait la plaine de Cérisolles, afin de reconnaître Bataille de Cerisolles.

(1) Paul Jove, p. 86, verso.

(2) Antonio de Vera, p. 111; Paul Jove, p. 86, verso. *La Vera Narratione* de Tegio, p. 57.

(3) « Personne ne nie que la gloire de cette journée ne soit due aux arquebusiers espagnols (a los arcabuzeros espanoles). » Antonio de Vera, p. 111.

(4) Paul Jove, p. 87, verso, et plus loin il ajoute : « Le roi m'a raconté deux fois les détails de cette bataille, une fois à Marseille et une fois à Nice, et son récit m'a rendu clairs les faits qui d'après le dire des capitaines opposés m'avaient paru confus. » *Ibidem*, p. 88.

l'ennemi. Dans ce but, il avait emmené avec lui les cheveau-légers, mille à douze cents arquebusiers et « trois moyennes à double es- « quippage pour diligenter aussitôt que la cavalerie [1].» Malgré cette expression, il ne faudrait pas considérer cette artillerie plus mobile comme un commencement d'organisation d'artillerie à cheval; pour prouver combien la construction en était imparfaite, il nous suffira de dire que les pièces appelées moyennes ne lançaient qu'un boulet de deux livres et que, cependant, leur attelage ordinaire était de quatre chevaux [2]. Et si dans ce cas particulier, on avait doublé l'attelage, le nombredes chevaux était donc porté à huit. Avec un pareil nombre on traînerait aujourd'hui facilement une pièce de douze. Néanmoins c'était alors un progrès; et Montluc signale le fait, que M. de Mailly, commissaire de l'artillerie, arriva en place aussitôt que la cavalerie [3].

L'armée ennemie commandée par le marquis du Guast, s'était avancée ; mais les trois pièces françaises la firent retirer ; et, ce qui est digne de remarque, c'est qu'au moment où l'artillerie française donnait une preuve de sa mobilité en marchant à l'avant-garde avec la cavalerie, l'armée du marquis du Guast se trouvait compromise et disséminée parce que toute l'infanterie espagnole était allée à la recherche de deux canons qui s'étaient embourbés [4].

Ce jour-là, le duc d'Enghien ne profita pas de l'avantage que lui présentait la fortune, mais le lendemain il répara glorieusement sa faute. Le 11 avril 1544, les deux armées se trouvèrent en présence ; l'armée française comptait onze mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux, et vingt pièces d'artillerie; l'armée espagnole avait dix-huit mille hommes de pied, treize à quatorze cents chevaux, et seize

---

(1) *Mémoires* de Du Bellay, liv. x, p. 762.

(2) *Voy.* le *Traité d'Artillerie* de Abra de Raconis, qui fut employé à l'arsenal de Paris sous François Ier, MS de la Bibliothèque royale, nos 1801 et 2499, fol. 68, verso, et 70.

(3) *Commentaires* de Montluc, liv. ii, p. 66.

(4) *Ibidem*, liv. ii, p. 67.

pièces de canon (1). De chaque côté, l'infanterie était divisée en trois gros bataillons disposés sur une ligne. La cavalerie se tenait sur les flancs des bataillons et l'artillerie divisée en trois batteries se trouvait dans les intervalles (2).

Du côté des Français, la droite commandée par le seigneur de Thays qui, en récompense de sa belle conduite dans ce jour, fut nommé plus tard grand-maître de l'artillerie (3), se composait de quatre mille hommes de vieilles bandes françaises en un bataillon, ayant sur ses flancs deux compagnies de gendarmes et six cents chevau-légers, et huit pièces de canon.

Le centre commandé par le duc d'Enghien, était formé de trois mille Suisses, d'une compagnie de gendarmes, de deux cents chevau-légers et de huit pièces.

La gauche était composée d'Italiens, de Provençaux et de Gruiens, formant un total de quatre mille hommes d'infanterie, d'une compagnie de gendarmes avec quatre pièces (4). Les Gruiens, quoique faisant partie de la Suisse, étaient loin de jouir de la réputation qui honorait leurs compatriotes (5).

Le bataillon du centre espagnol était composé de neuf à dix mille lansquenets qui, par extraordinaire, étaient tous couverts d'armes défensives que leur chef Alisprand de Mabruce avait prises à Milan (6).

---

(1) *Discours de la bataille de Cérizolles*, imprimé à Lyon peu de temps après la bataille. Voy. *Archives curieuses* de CIMBER et DANJOU, 1re série, tom. III, p. 65 et 70. Paris, 1835.

(2) *Mémoires* de DU BELLAY, liv. X, p. 763 et suiv.

(3) *Ordonn. de François Ier*, du 21 janv. 1546. *Voy.* MS de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, n° 374-511.

(4) *Discours de la bataille de Cérizolles*, p. 70.

(5) Les Gruiens. « Je ne vis jamais de plus grandes grues que ces gens-là, indignes de porter arme. Ils sont voisins des Suisses; mais il n'y a non plus de comparaison que d'un âne à un cheval d'Espagne. » *Commentaires* de MONTLUC, liv. II, p. 72.

(6) Aussi lorsqu'ils furent défaits, du Bellay nous apprend qu'un harnais qui coûtait à Milan 10 écus ne se vendait que 10 à 20 sols des plus beaux; DU BELLAY, liv. X, . 777.

Toute l'arquebuserie française avait été retirée des bataillons et mise sous le commandement de Montluc, qui l'accepta comme un grand honneur (1). Ce simple fait prouve combien est dénué de fondement cette opinion si répandue, que la chevalerie de cette époque dédaignait les armes à feu; et c'est avec peine que nous avons vu dans le Cours d'histoire militaire de M. Rocquancourt, quelques phrases de Montluc citées comme preuve de son aversion pour les armes à feu, tandis qu'au contraire, aucun capitaine avant lui ne s'en était aussi bien servi; et que, à en juger par ses propres paroles, il faisait grand cas de l'arquebuserie.

A cette bataille de Cérisolles, l'escarmouche des tirailleurs dura de trois à quatre heures (2). Ensuite, des deux côtés les arquebusiers se retirèrent avec les cavaliers pour combattre entremêlés parmi eux (3). Au bataillon de centre, Montluc composa tout le second rang d'arquebusiers, « afin qu'à l'abordée tous les chefs qui se trou-« vaient au premier rang fussent tués, et le bataillon par là dés-« organisé (4). » Mais il se trouva que les Espagnols avaient agi de même.

Les armées restaient toujours longtemps avant d'en venir aux mains; l'artillerie était chargée de les y forcer en les frappant de loin pour les chasser de leur position (5).

Les bataillons suisses s'écriaient « que le naturel de leur nation

---

(1) « M. d'Anguyen et M. de Thais me baillèrent à conduire toute l'arquebuserie. Je le remerciay très humblement de l'honneur qu'ils me faisoient. » *Comm.* de MONTLUC, liv. II, p. 68.

(2) Dans le discours de la bataille, on dit près de trois heures; Montluc dit quatre heures. *Comm.*, liv. II, p. 69.

(3) « Allez dire à M. d'Anguyen qui m'envoie cette cavalerie qui est a costé de leur arquebusier. » *Comm.* de MONTLUC, liv. II, p. 69.

(4) *Comm.* de MONTLUC, liv. II, p. 72; DU BELLAY, liv. X, p. 765.

(5) *Mémoires* de GASPARD DE SAULX, p. 108.

« Le marquis avoit mis au droit des deux casines dix pièces d'artillerie d'une part et dix de l'autre, lesquelles étoient en lieu si avantageux que nos gens ne pouvoient marcher à eux que lesdites pièces ne donassent dedant nos batailles de hault en bas. » *Mémoires* de DU BELLAY, liv. X, p. 764.

« n'était pas d'endurer la batterie de l'artillerie, mais d'aller droit pour « la gagner (1). » Et les soldats de Montluc lui disaient : « Menez-nous « au combat, Monsieur, il nous vaut mieux mourir main à main, « que d'être tués à coups d'artillerie (2). » Aussi l'infanterie s'était-elle couchée par terre pour offrir moins de prise aux boulets (3). Mais l'artillerie française de son côté, ne restait pas oisive (4), « car elle « commença de faire tel dommaige en troys volées qu'elle fut laschée, « que les ennemis en furent, du commencement, très fort estonnez : « Puis voyant qu'elle faisoit à leur désavantaige grand exécution et « estoit pour continuer, prènent couraige, et sur ce marche leur « avant garde, qui estoit le bataillon de neuf mil lansquenets, lesquelz, « venant furieusement la teste baissée contre icelle, la font aban- « donner à noz gentz, et tuent les chevaulx et partie des canonniers. « et bruslent entièrement toutes les pouldres de cette bande d'ar- « tillerie (5). »

Puis ce gros bataillon se dirige contre le bataillon des six mille Suisses (6). Pendant ce temps la cavalerie impériale, en cherchant à attirer les cheveau-légers de la droite française hors de la protection des gens d'armes, commence à exécuter une manœuvre, qui plus tard fut souvent répétée par les reitres, et qui consistait à s'avancer sur une longue colonne, et à décharger les pistolets presque à bout portant en faisant une conversion. Les Français, étonnés d'abord de cette manœuvre, restent immobiles ; mais bientôt les gens d'armes se serrent, tombent sur le flanc de cette cavalerie, la re-

(1) Du Bellay, liv. x, p. 764.

(2) *Commentaires* de Montluc, liv. ii, p. 70.

(3) « Et les priay tous mettre le genouil en terre et leurs picques bas, car je voiois les Suisses derrière couchés tout de leur long qui ne paroissoient rien. » *Comm.* de Montluc, liv. ii, p. 70.

(4) *Mémoire* de Gaspard de Saulx, p. 106.

(5) *Discours de la bataille de Cérisolles. Archives curieuses de l'Histoire de France*, 1re série, tom. iii, p. 71. Paris, 1835.

(6) Du Bellay, liv. x, p. 761.

poussent sans effort [1]; et elle va porter le désordre dans ses propres troupes.

Le centre français, où se trouvaient les Suisses, courait le plus grand danger; mais de Thais, s'apercevant que la gauche de l'ennemi, qui lui est opposée, est paralysée par la charge heureuse de la cavalerie, oblique à gauche pour appuyer le bataillon du centre. Alors la grosse troupe des lansquenets ennemis, qui voit ces deux bataillons venir contre elle, se divise en deux et présente à l'infanterie française un front plus étendu que le sien; de Thais par une manœuvre habile, qu'il est bon de signaler, augmente à l'instant même son front des deux derniers rangs de son bataillon [2]. La batterie du centre, masquée un moment par les troupes, prend sur la gauche une position, d'où elle peut tirer [3]. Les lansquenets sont mis en déroute par la cavalerie qui les poursuit avec avantage.

Mais, pendant que le centre et l'aile droite de l'armée française étaient victorieux, la gauche avait été complétement enfoncée; car les Gruiens, les Provençaux et les Italiens, voyant venir le bataillon espagnol composé des plus vieux soldats et des hommes d'élite, avaient lâchement pris la fuite, sauf tous les capitaines et les lieutenants, qui, postés au premier rang, s'étaient fait tuer en restant à leur poste [4]. Le duc d'Enghien avait eu beau charger avec sa cavalerie ce bataillon invincible; trois fois il avait passé à travers, trois fois ces vieux soldats s'étaient reformés et avaient renversé tout ce qui s'était présenté devant eux [5].

Il croyait la bataille perdue, car un mamelon le séparait du reste

---

(1) Paul Jove, tom. II, liv. XLIV, p. 752.

(2) Du Bellay, liv. X, p. 765.

(3) « Or, les ennemis avoient mis leurs pièces d'artillerie au costé de la maisonnette, qui tiroit en butte dedans nostre bataille. M. de Mailly s'avança avecques la nostre, et se mit au près de nous et commença à tirer à eux vers la maisonnette; car il ne pouvoit là où nous tenions l'escarmouche, sans tuer des nostres. » Montluc, liv. II, p. 70.

(4) Montluc, liv. II, p. 71, et Du Bellay, liv. X, p. 766.

(5) Du Bellay, liv. X, p. 765, et Montluc, liv. II, p. 71.

de ses troupes victorieuses. Sur ces entrefaites arrivent au galop, trois compagnies d'arquebusiers italiens auxiliaires qu'il avait laissées à Raconigi (1), et qui, entendant le canon, s'étaient portées en toute hâte sur le champ de bataille. Elles mettent pied à terre et forment un noyau autour duquel les fuyards se rallient. En même temps le bataillon espagnol, apprenant que tout le reste de l'armée est en déroute, se retire en toute hâte, et la victoire la plus complète reste à l'armée française.

A cette bataille, on le voit, les armes à feu furent très habilement employées; et l'artillerie joua un rôle important digne de ses exploits passés de Marignan et de Pavie.

Dans les guerres de Charles-Quint l'artillerie semble n'avoir jamais produit de grands effets, et avoir toujours été mal employée. Cependant, sous les murs de Vienne en 1529, elle sauva la capitale de l'empire, et cette artillerie que l'empereur avait achetée à Nuremberg (2), fut beaucoup plus efficace que celle des Turcs, quoique celle-ci fût très considérable; Paul Jove prétend que Soliman avait trois cents bouches à feu ; mais d'un calibre extrêmement faible; les plus grandes ne lançaient qu'un boulet gros à peine comme un œuf d'oie (3) et chaque pièce était portée sur un chameau.

A ce même siége de Vienne, l'armée impériale, pour résister aux Turcs, était disposée de la manière suivante :

« Les troupes rangées sous les murs de la ville dans une vaste « plaine, formaient trois bataillons carrés de piquiers disposés sur « une ligne, et la cavalerie, divisée en deux corps, était placée dans les « intervalles très considérables laissés entre les bataillons. On avait « adopté cet ordre, afin de protéger l'infanterie contre l'innom- « brable cavalerie turque. Les chevau-légers arquebusiers, au

(1) Montluc, liv. II, p. 72.
(2) Paul Jove, tom. II, liv. XXX, p. 242. Traduction de Domenichi.
(3) *Ibidem*, tom. II, liv. XXX, p. 243 et 244.

« nombre de vingt mille, entouraient à trente pas de distance, les ba-
« taillons de piquiers; ils étaient sur cinq rangs de hauteur, les files
« espacées, afin que les rangs étant libres et non pressés, le premier
« rang pût tirer son coup de feu avec promptitude pendant que le
« second chargerait; de telle sorte, qu'en alternant ainsi, la grêle de
« balles fut continuelle. Peu importait que l'ordonnance ne fût guère
« profonde, parce que les arquebusiers, quand ils y étaient forcés,
« pouvaient se retirer entre les piquiers, qui n'étaient pas éloignés.
« La cavalerie légère environnait donc le front, les flancs et les der-
« rières des piquiers, en suivant l'ordonnance générale, et laissaient
« deux grands intervalles, afin que les chevaux serrés en masses, pus-
« sent sortir librement sans déranger l'infanterie. »

« On avait mis l'artillerie devant les chevau-légers; et, lorsque
« les canons échauffés par le tir cessaient leur feu, ils servaient de
« rempart ou de retranchement contre les attaques ennemies. Les
« Hongrois conduits par leurs capitaines Valentin et Paul, s'é-
« taient seuls offerts pour combattre en dehors de ces retranche-
« ments (1). »

Dans son expédition de Tunis en 1535, Charles-Quint, pour attaquer les Turcs, n'attendit pas son artillerie qui, traînée à bras, s'enfonçait dans les sables, et ne pouvait arriver assez promptement (2). Les historiens militaires le louent avec raison d'avoir profité de l'occasion favorable qui se présentait d'attaquer l'ennemi, tandis qu'il l'eût laissé échapper en attendant son artillerie qui ne lui était pas indispensable pour agir contre des troupes disséminées et n'offrant que peu de prise au canon (3).

En effet, Fronsperger et Senfftenberg, qui se battirent à cette époque contre les Turcs, disent que ceux-ci fractionnent bien plus

(1) Paul Jove, traduc. de Domenichi, tom. II, liv. XXX, p. 258.
(2) *Ibidem*, tom. II, liv. XXXIV, p. 376.
(3) Busca, *Traité de Fortification.*

leurs troupes que les Chrétiens (1), qu'ils les disposent sur un front plus large (2), que leur discipline est plus sévère (3); et le premier ajoute : « Quoique les Turcs n'aient ni notre artillerie, ni nos armes « défensives, ni nos approvisionnements, cependant ils valent mieux « comme soldats et tombent sur nous comme la grêle sur la pluie (4). »

En 1546, la ligue protestante connue sous le nom de ligue de Smalcalde, comptait quatre-vingt-quatre mille hommes, seize mille chevaux, six mille pionniers, huit mille arquebusiers, cent quarante grosses pièces d'artillerie, trois cents barques pour faire des ponts et huit cents chariots de munitions (5).

Il y avait parmi cette artillerie, une pièce à *orgue* qu'on reproduisait encore comme une nouvelle invention, et qu'on cachait même à tous les regards comme un secret merveilleux (6).

Si cette armée se fût avancée promptement contre Charles-Quint qui était à Ratisbonne, elle l'eût écrasé avant que l'Empereur eût pu rassembler les contingents qu'il levait en Allemagne, ou qu'il faisait venir de Lombardie, de Hongrie et des Pays-Bas. Charles-Quint pouvait être attaqué, avant même que son artillerie, qu'il attendait de Vienne fût arrivée (7). Mais, à cette époque, les mouvements des armées étaient extrêmement lents, et la guerre consistait bien plus

---

(1) Fronsperger, liv. IX, p. 214, verso. Franckfurt, 1566.

(2) « Derhalben die Turken nicht unweisslich auff die list gedacht dass sie sich in die weithe ausstheilen mit breithen Ordnungen. » Senfftenberg, tom. III, p. 31. MS du dépôt général de la guerre.

(3) Les Turcs sont toujours unis entre eux, ils sont sobres, n'ont point de bagage, ni filles, ni enfants, aussi font-ils en marche dans un jour ce que nous faisons en trois..... Aujourd'hui il n'y a pas de lansquenet qui ne veuille avoir sa garce, son goujat, et par-dessus le marché un cheval, un coq et un chien. » Fronsperger, liv. IX, p. 211, verso, et p. 214, verso.

(4) Fronsperger, liv. IX, p. 211.

(5) *Histoire de Charles-Quint*, par Antonio de Vera, p. 253. Valencia, 1625.

(6) Senfftenberg, t. V, p. 1.

(7) « Nous n'avions aucune artillerie, mais bien en attendions que venoit de Vienne, et ainsi estions tant despourveuz de tout que si les ennemys fussent venuz ilz achevoient leur entreprise sans aucune contradiction. Et ceste fut la première faulte qu'ilz feirent. » *Commentaires* de Loys d'Avila, liv. I, p. 17. Traduction de Mathieu Vaulchier. Anvers, 1550.

dans des marches et contre-marches, dans l'occupation de positions avantageuses, où l'on attendait son ennemi, qu'en opérations décisives.

Près d'Ingolstadt, l'armée de l'Empereur, quoique déjà affaiblie, se montait de huit à neuf mille chevaux, et à vingt-neuf mille piétons (1). Les deux armées restèrent quelque temps en présence se retranchant toutes les deux avec le plus grand soin, soit au moyen de chariots, soit au moyen de parapets en terre, et se bornant à des escarmouches ou à quelques efforts pour déloger l'ennemi à coups de canon. Les historiens remarquent qu'un jour les protestants tirèrent en neuf heures sept cent cinquante boulets (2). Une autre fois, on en ramassa dans le camp impérial dix-sept cents (3). Et Antoine de Vera dit qu'on n'avait jamais vu l'exemple d'une canonnade aussi terrible. Ces faits prouvent combien le tir de l'artillerie était encore lent, si l'on pense qu'aujourd'hui on tire en quelques heures dans une bataille quatre-vingt mille coups de canon.

Cependant il faut remarquer que l'armée allemande de cette époque, avait une artillerie très perfectionnée (4) et que les petits calibres manœuvraient toujours avec la cavalerie. En marchant en avant contre l'ennemi en 1546, l'artillerie protestante s'avançait en bataille, les pièces sur une ligne dans les intervalles des escadrons (5).

---

(1) *Commentaires* de Loys d'Avila, liv. I, p. 45.

(2) Antonio de Vera, p. 256, et Loys d'Avila, liv. I, p. 34, verso. Ce dernier dit neuf cents coups.

(3) Loys d'Avila, liv. I, p. 38, verso.

(4) « Le Lantgrave faict profession de bien se sçavoir ayder de son artillerie, et soit que luy la gouvernast en ceste guerre ou ses capitaines (car je ne sçay a cuy lon en doibt sçavoir gré ou donner la louange), ilz l'ont a mon advis sçeu fort bien mener et très diligemment. » Liv. I. p. 58.

(5) « Ilz se representoient (en venant) comme ung croissant de lune, car la campaigne estant tres ample et spacieuse permettoit tout, et à leur main droicte avoient les maretz, lesquelz estoient a nostre main gauche, vers le Dunoue (Danube), et par ce costé, marchoit un tresgrand esquadron de gens a cheval, accompaignez de huict ou dix pièces d'artillerie et main gauche d'eulx, venoit ung peu plus loing, ung autre bien gros esquadron de gens à cheval, accompaigné d'autres vingt pièces d'artillerie, et ainsi marchoit toute leur chevalerie,

Dans les mouvements de retraite, toute l'infanterie prenait les devants avec les grosses pièces, et la cavalerie formant l'arrière-garde était appuyée par la totalité de l'artillerie de campagne (1).

En 1547, le passage de l'Elbe, à Mühlberg par Charles-Quint, en présence de l'armée protestante, est une opération de guerre remarquable, qui prouve qu'une attaque bien dirigée, peut triompher d'un ennemi supérieur en nombre, même lorsqu'il est établi dans une position défensive avantageuse. Les protestants occupaient Mühlberg sur la rive droite de l'Elbe, et de leur côté la rive plus élevée, était fortifiée par de nombreuses batteries. Mais Charles-Quint, à la faveur d'un bois qui arrivait jusqu'au bord de l'eau, envoya un grand nombre d'arquebusiers espagnols, qui, soutenus par quelques pièces de canon, éloignèrent l'ennemi et protégèrent la construction d'un pont. En même temps, ayant découvert à quelque distance un gué par où la cavalerie pouvait passer, ce prince s'élança à la tête de sa gendarmerie dans laquelle il y avait douze cents arquebusiers à cheval et deux mille lances; il renversa l'ennemi, fit le duc de Saxe prisonnier et s'empara de toute l'artillerie (2).

---

repartie en esquadrons, et accompaignée de leur artillerie, laquelle venoit estendue par la campaigne, comme leurs chevaulx, non qu'elle fust menée pièce après autre, mais arrangée de front, pour tout a ung coup pouvoir tyrer les pièces, que bon leur eust semblé. Après suyvoient leurs gens de pied, les esquadrons desquelz se voient fort bien pour la grande espace qu'il y avoit entr'eulx, et les esquadrons de leurs gens d'armes. » *Comm.* de Loys d'Avila, liv. I, p. 30.

(1) « Et desia estoient tous leurs gens de pied passez (le ruisseau), car c'estoient ceulx qu'ils mettoient tousiours les premiers, et demeuroient en leur arrière-garde, tous leurs gens de cheval en treze ou quatorze esquadrons avec aucunes pièces d'artillerie de campaigne..... Et sa majesté avec le duc d'Alve et aucuns gentilzhommes furent veoir l'ordre qu'ilz tenoient, lequel estoit tel que j'ay dit, c'est assavoir d'envoyer devant leur grosse artillerie, leurs gens de pied, et puis leurs gens de chevaulx. C'estoit chose très belle a veoir toute la campaigne couverte d'esquadrons de gens de pied, et les lieux plus haultz d'icelle campaigne couvertz d'esquadrons de gens à cheval. » Loys d'Avila, liv. I, p. 39, verso.

Ils avoient envoyé leur chariaige et grosse artillerie, et des devant la minuyct leurs pietons avoient commencé a marcher, et pour leur arrière-garde estoient demourez tous leurs chevaulcheurs avec aussi toutes leurs pièces d'artillerie de camp qu'ils souloient mener en l'avant-garde, c'est advis venu, l'empereur commanda a aucuns chevaulx legiers, qu'ilz allassent bien et clerement recongneistre leur partement. » *Ibidem*, liv. I, p. 69, verso.

(2) *Commentaire* de Loys d'Avila, liv. II, p. 103 et suiv.

Les pièces qui furent prises par l'Empereur dans cette guerre, se trouvent représentées dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, nos 104 et 164.

Henri II. Artillerie.

Au commencement de ce chapitre, nous avons déjà empiété par quelques détails sur le règne de Henri II; nous ne dirons donc rien ici de l'organisation de l'infanterie et de la cavalerie par ce prince, si ce n'est que déjà le nom de régiment avait en partie remplacé celui de légion, pour désigner, sous un seul commandement, la réunion de plusieurs enseignes (voyez à la note des pages suivantes la composition de l'armée de Henri II en 1552), et qu'on réunissait en un escadron, sous un étendard nommé *la cornette blanche* (1), tous les volontaires gentilshommes, qui accouraient toujours en foule dès qu'il s'agissait d'acquérir de l'honneur.

Mais si, sous ce règne, la transformation que subirent l'infanterie et la cavalerie, n'est pas assez importante pour mériter d'être traitée séparément, l'artillerie, au contraire, entra à cette époque dans une nouvelle phase de perfectionnement.

Le nombre des calibres fut réduit à 6, et au lieu du double canon qui était trop lourd, et du canon serpentin qui était trop court, on adopta le canon renforcé de 33 qui tenait le milieu entre les deux (2). C'est donc bien à tort que les auteurs modernes, se bornant à copier les Mémoires de Saint-Remy, font honneur à Charles IX d'avoir fait régulariser les calibres. L'ordonnance

---

(1) « Sept à huict cens seigneurs et gentilshommes pour la cornette blanche. *Mémoires* de Boivin du Villars, liv. IV, p. 639. Année 1553.

(2) « Ce ne fut que du temps du roy Henry II, que l'effet de l'arquebuserie et artillerie commence à être en grande vogue, car on se mit à reformer le calibre des pièces dont le canon n'arrivait qu'à trois milliers, et avait la chasse trop courte, et le double canon qui en pesoit quelque huit mille étant trop difficile à mener par pays et se manier quand il étoit question de le mettre en œuvre; si que de ces deux extrémités on se vint réduire à une moyenne disposition de canon renforcé pesant cinq milliers.» Vigenère, *Artillerie au XVIe siècle*, p. 9. «Du temps du roy Henri II, auquel je mesurerai toutes choses, car elles sont depuis allées en confusion.» *Idem*, p. 38.

de 1572 n'était que le rappel de l'ancienne loi tombée en désuétude pendant la guerre civile, comme le prouve non-seulement l'ordonnance elle-même, mais encore une lettre patente postérieure (1).

Et en effet, il eût été étonnant que la simplification et la régularisation de l'artillerie datassent d'une époque de trouble, où il ne s'agissait pas d'innover, mais de se servir de tout ce qu'on avait sous la main.

Les calibres réguliers avaient donc été fixés sous Henri II de la manière suivante :

DÉSIGNATION DES CALIBRES.	LIVRES.	ONCES.	POIDS de LA PIÈCE.	POIDS de LA PIÈCE sur son affût.	NOMBRE de CHEVAUX.
			livres.		
Canon de.	33	4	5200	8000	21
Grande coulevrine de.	15	2	4200	6500	17
Coulevrine bâtarde de.	7	2	2500	4400	11
Coulevrine moyenne de. . . .	2	»	1500	2200	4
Faucon de.	1	1	800	1340	3
Fauconneau de.	»	14	500	800	2

Ces données, qui s'accordent avec celles que fournit Vigenère, sont extraites d'un mémoire sur l'artillerie, faisant suite au discours militaire du maréchal de Lesdiguières. MS de la Bibliothèque royale (n° 7113-110) qui date de 1550 (voyez p. 208).

Cependant les dimensions données ci-dessus variaient quelque peu suivant les lieux où se fondaient les canons; ainsi l'architecte italien De Marchi fournit les détails suivants sur l'artillerie que Henri II fit faire à Parme, et qu'il dit avoir rigoureusement mesurée.

(1) « S'estant plusieurs particuliers licentieusement dispensés de contrevenir aux anciennes ordonnances cy-devant faittes par *nos prédécesseurs roys*, avons cy-devant adressé nos lettres patentes données à Blois au mois de mars 1572. » *Ordonnances de Charles IX*, MS fonds Saint-Germain, n° 374, tom. VI, coté au bas 516, fol. 10.

Les poids étant donnés en livres de Parme, nous les avons réduits en kilogrammes (1).

DÉSIGNATION DES CALIBRES.	POIDS des PROJECTILES en kil.	ÉPAISSEUR du métal en calibres (2). à la lumière.	ÉPAISSEUR du métal en calibres (2). au collet.	LONGUEUR en CALIBRES.	POIDS de LA PIÈCE en kil.
	kil.				kil.
Canon.	19,68	2 4/5	1 2/3	21	3359
Id.	16,40	2 4/5	1 2/3	18 1/8	2476
Id.	16,40	2 6/7	1 2/3	18 1/8	2625
Id.	19,68	2 3/4	1 5/7	18 1/4	2912
Demi-canon.	9,24	2 1/2	1 5/7	19 2/5	1647
Coulevrine.	9,24	2 8/9	1 3/4	30 2/3	2542
Demi-coulevrine. . . .	4,92	3 1/7	»	39 1/5	1952
Sacre.	2,624	3	1 2/3	33	795
Faucon.	1,974	3	1 6/7	35 1/2	517
Fauconneau.	1,304	2 6/7	1 6/7	36 4/7	394
Mousquet.	0,656	2 6/7	1 6/7	35 1/2	205

La planche IX représente l'artillerie de cette époque. Les dessins sont tirés d'un MS de la Bibliothèque royale n° 6994 intitulé : *Discours et dessins par lesquels s'acquiert la congnoissance de ce qui s'observe en France en la conduite et employ de l'artillerie, dédié à très puissant prince monseigneur Gaston de France, duc d'Anjou, frère unique du roy, par le capitaine Vasselieu, dit Nicolay Lionnais.* Or, ce duc d'Anjou étant le frère de Louis XIII, on sera étonné que nous citions comme représentant l'artillerie de Henri II, un livre qui, d'après son titre, paraît écrit vers 1620. Mais c'est qu'en lisant attentivement ce manuscrit, nous nous sommes convaincus que le titre seul est du temps de Louis XIII, tandis que plusieurs faits prouvent que l'ouvrage même a été écrit sous Henri III, Ainsi en parlant de la charge de grand maître de l'artillerie, Vasselieu, fol. 1, soutient longuement que c'est une fonction militaire im-

(1) Misure *dell' artiglieria che ha fatto fare il re Henrico di Franza e l'illustrissimo* duca Ottavio Farnese a Parma nell' anno 1553. *Dell' architettura militare del cap.* Franc. de Marchi, liv. IV, p. 8. Brescia, 1599.

(2) L'épaisseur est ici le diamètre de la pièce, moins le diamètre de l'âme.

Fig. 1 — GRANDE COULEUVRINE

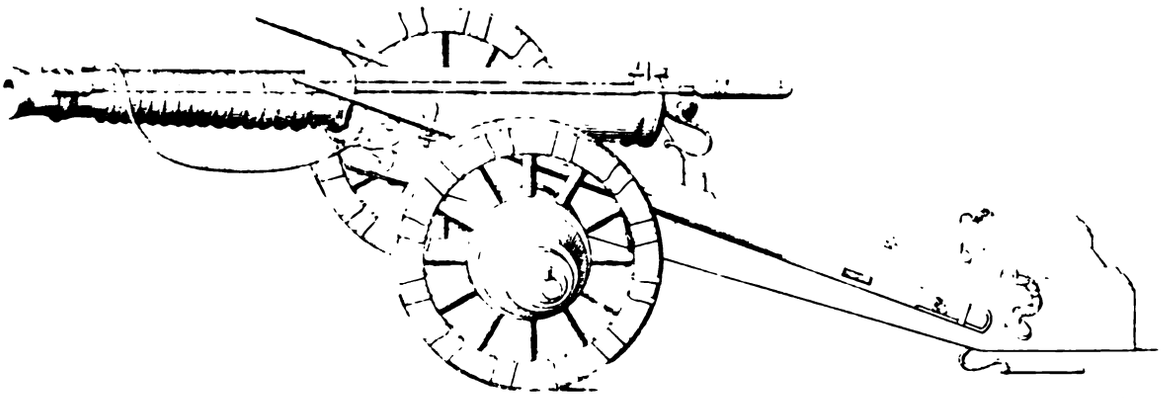

Fig. 2 — [illegible] MOYENNE

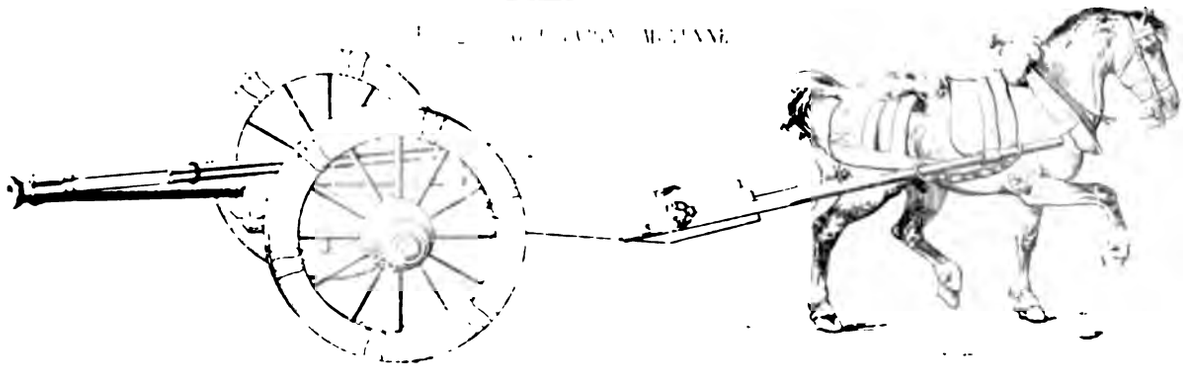

Fig. 3 — [illegible]

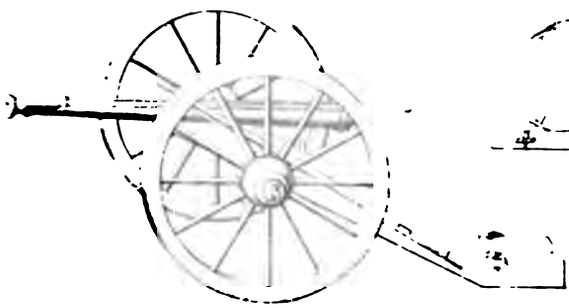

Fig. 4

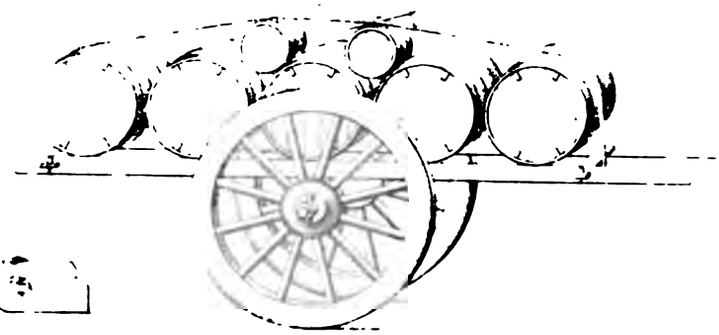

Fig. 4 — [illegible]

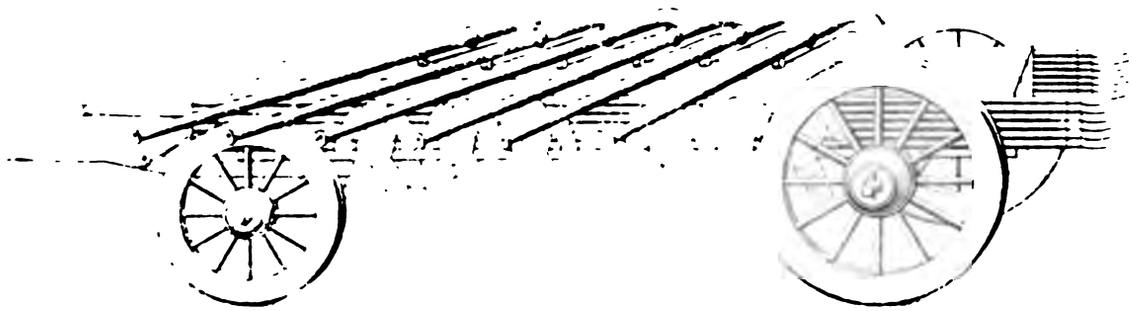

portante et honorable; ce qu'il se fût dispensé de vouloir prouver si elle eût déjà été élevée au rang de charge de la couronne, comme elle le fut par Henri IV en faveur de Sully. Il parle, fol. 3, des changements faits dans l'artillerie depuis vingt-neuf ans, et date cette période de l'ordonnance de François Ier, rendue en 1546. Il parle des onze magasins et gardes créés par François Ier, et ajoute que Charles IX en a établi deux autres, l'un à Metz, et l'autre à Calais; mais il ne parle pas des dix-sept autres magasins créés par Henri III, en 1582 (1). Il est donc clair qu'il écrivait vers 1575; et d'ailleurs ses dessins, comme son texte, se rapportent entièrement aux traités d'artillerie d'Abra de Raconis, de La Treille et de Vigenère.

Or, Abra de Raconis fut employé à l'artillerie sous François Ier, comme nous l'avons déjà dit; La Treille était commissaire de l'artillerie en 1557 (2); et enfin, nous avons vu Vigenère déclarer que tout ce qu'il décrit se rapporte au temps de Henri II.

Ainsi donc, puisque le manuscrit de Vasselieu, écrit sous Henri III, se rapporte au matériel de Henri II, et que, d'un autre côté, il a été présenté au frère de Louis XIII, c'est la preuve que l'artillerie française n'avait pas changé de 1546 à 1620; et, en effet, sauf quelques légères modifications, l'artillerie de Henri II dura jusqu'à Louis XIV.

La figure 1re représente la grande coulevrine; nous avons omis le canon de 33 qui, sauf ses dimensions, est absolument monté de même. La figure 2 est une moyenne, la figure 3 un fauconneau, et la figure 4 un orgue, c'est-à-dire, un chariot portant des corselets, des piques de rechange, et qui, pour être utilisé comme retranchement, a sur sa flèche cinq arquebuses à croc montées sur pivot. La figure 5 est un chariot contenant des tonnes de poudre.

---

(1) L'ordonnance du mois d'avril 1582 crée trente magasins au lieu de treize qui existaient précédemment.

(2) Car on lit dans *les comptes de l'extraordinaire de l'artillerie en* 1557, par Claude Pinart, trésorier. MS de la Bibliothèque royale, n° 9417, tom. II, p. 179, que François L Treille était alors commissaire d'artillerie.

Toutes les pièces, depuis le canon de 33 jusqu'au fauconneau, étaient à limonière et par conséquent n'avaient point d'avant-train.

Le canon de 33 était traîné sur son affût comme les autres pièces. Il n'y avait donc point de chariot porte-corps; mais seulement pour les trois plus gros calibres, une paire de roues de rechange traînée avec son essieu et attelée de deux chevaux.

Une petite servante, voyez figure 1re, soutenait la crosse d'affût quand on s'arrêtait, afin de soulager le limonier.

La prolonge, appelée combleau et roulée autour de la volée, était une amélioration précieuse. En effet, Machiavel dit qu'en rase campagne l'artillerie ne peut faire qu'une seule décharge, parce que, marchant dans un sens et tirant dans un autre, il lui faut pour tourner à cause de ses longs attelages, un tel espace qu'elle mettrait le désordre partout, si on voulait lui faire suivre les mouvements des troupes. On eût pu remédier à cet inconvénient en faisant faire le demi-tour aux pièces à bras, comme cela se fait encore aujourd'hui dans certains pays; mais soit pour éviter ces demi-tours, soit pour s'épargner les embarras d'atteler et de dételer souvent les chevaux, on trouva sans doute plus avantageux, lorsque les pièces étaient en batterie, de les faire traîner par les servants la bouche en avant, en faisant effort sur la prolonge qu'on déroulait, laissant ses extrémités attachées des deux côtés de l'affût aux crochets de retraite. Il paraît que cette méthode était usitée dès 1528, car Du Bellay dit, que le maréchal de Lautrec faisait, près de Naples, avancer l'armée en bataille, l'artillerie marchant *la bouche devant* (1).

Nous parlerons, dans le second volume, des autres améliorations que le matériel de l'artillerie avait subies, ainsi que des soins que le gouvernement avait pris pour l'approvisionnement du salpêtre; mais nous mentionnerons dès à présent les règlements que fit Henri II afin d'avoir toujours des charrettes et des chevaux prêts pour le service

(1) *Mémoires* de Du Bellay, liv. III, p. 426.

de l'artillerie. Avant lui, lorsqu'on avait besoin de chevaux, on les levait par réquisition dans les communes; par l'ordonnance du mois de décembre 1552, il créa dans les provinces le plus près des frontières, vingt capitaines du charroi d'artillerie chargés de fournir *quatre mil chevaux de traict garnis de tous harnois et équipages, mil charretiers et six cents charrettes*..... Ce qui faisait que chaque capitaine était tenu de fournir deux cents chevaux, cinquante charrettes ordinaires et vingt-cinq charrettes renforcées qui devaient être rendus au lieu fixé six semaines après l'injonction du grand maître, le tout aux dépens desdits capitaines « qui, « pour ce fait, auront gages, soldes et avances de deniers, et joui- « ront des priviléges, franchiseset exemptions tels qui s'ensuivent. » Ils avaient, tant en paix qu'en guerre, deux cents livres tournois par an de gages ordinaires; de plus cinquante sous par jour pour chaque attelage de quatre chevaux, y compris le charretier, et vingt sous par jour de service pour celui qu'ils chargeaient de surveiller les attelages. De plus, pendant le temps du rassemblement, huit jours de gages de la somme totale. Afin qu'ils ne fussent pas à court d'argent; dès le jour de la signification, on leur donnait 80 écus d'avance pour chaque attelage de quatre chevaux; mais les capitaines, pour obtenir ce prêt, devaient fournir caution par-devant le *général de la charge en laquelle sera le lieu de la demeure dudit capitaine, ou bien par-devant le plus prochain juge* (1). Enfin, ils étaient, comme les commissaires de l'artillerie, exempts de tailles. Le reste du personnel était composé comme sous les règnes précédents; seulement on avait créé au-dessous du grand maître la charge de lieutenant général d'artillerie (2).

On voit, par ce qui précède, que l'artillerie était fortement consti-

(1) MS fonds Saint-Germain, n° 374, tom. 5, coté 515, fol. 79.

(2) « Monseigneur de Caillar estoit, lors 1552, lieutenant général de l'artillerie qui fut le premier qui ait porté ceste qualité; car, auparavant, il n'y en avoit point, l'on prenoit le premier commissaire qui estoit le mieux entendu pour faire la charge. » MS cité plus haut, n° 7113-110, fol. 83.

tuée, cependant les bouches à feu n'étaient pas employées en grand nombre dans les batailles; la réunion du parc de siége au parc de campagne était la cause de cette disproportion numérique. Ainsi, d'après Vigenère, on compte pour un équipage de campagne ordinaire de trente pièces : dix canons de 33, quatre de 15 1/4, huit de 7 1/4, huit de 3 1/2, pour mener ces pièces, on compte avec les charrettes à munitions de rechange, 189 voitures et 1300 chevaux, et cependant, dans ce nombre, on ne fait pas entrer les petites pièces, telles que les faucons et fauconneaux.

La dépense était excessive, et Vigenère dit : « Au voyage « d'Allemagne, l'an 1552, que fit le roi Henri II, jusqu'au Rhin, nous « calculâmes qu'à Dampviller et à Ivoy, places de peu d'importance « et qui endurèrent des milliers de coups de canon, il n'y eut coup, « toutes choses comptées, la dépense à savoir des chevaux, des pion- « niers et autre suite et attirail de l'artillerie, pour deux ou trois mois « que dura cette expédition, qui ne revint à plus de deux ou trois « cents écus (1). »

Voici, d'après un auteur contemporain de Henri II, un autre équipage de campagne :

PERSONNEL POUR L'ÉQUIPAGE DE 44 GROSSES PIÈCES.

Commissaires, canonniers et autres officiers ordinaires pour l'exécution desdites pièces.

Commissaires ordinaires.	12
Canonniers ordinaires à raison de trois pour chacun canon, et de deux pour chacune grande coulevrine et bastarde.	112
Conducteurs du charroy.	8
Charpentiers, charrons et forgeurs de chacun métier quatre.	24

Officiers extraordinaires.

Charpentiers, charrons, forgeurs de chacun métier quatre.	24
Tonneliers.	3

Conducteurs extraordinaires.

A raison de trois pour chacun canon, de grande coulevrine deux, et chaque bastarde.	130

(1) *Artillerie au XVIe siècle.* p. 17.

Équipage de 44 grosses pièces d'artillerie, tant pour batterie que pour campagne (1).

DÉSIGNATION.		VOITURES.	CHEVAUX.
Pour transporter	24 canons à 21 chevaux où il faut 24 limoniers.	24	504
»	10 grandes coulevrines.	10	170
»	10 bâtardes à 11 chevaux.	10	110
»	2,480 boulets de canon à 40 boulets par charrette à 4 chevaux.	60	240
»	2,000 boulets à grande coulevrine, à 80 boulets par charrette, à 4 chevaux.	25	100
»	3,000 boulets à bâtarde, à 160 boulets par charrette, à 4 chevaux.	19	76
»	2,000 livres de plomb pour arquebuse à croc, charrettes à 4 chevaux.	2	8
»	120,000 livres de poudre, grosse grenée pour les pièces.	140	560
	20,000 livres de poudre menue grenée pour amorce et pour distribution aux arquebusiers.		
Pour les tentes et pavillons du roi avec charrettes nattées dans le fond.		12	48
Pour le charroi des menues munitions nécessaires à l'équipage des pièces.		12	48
Pour le charroy du cordage qui est mené à la suite du train, et bandes d'artillerie, outre celle employée aux pièces.		6	24
Pour le charroy des outils à pionniers.		8	32
Pour le charroy des deux forges de campagne garnies.		4	16
Pour le charroy de 44 essieux pour servir aux pièces.		3	12
Pour la voiture haut le pied, de 2 affûts de canon et de deux paires de roues.		2	8
TOTAL.		337	1956

Il compte aussi un équipage de ponts de bateaux; mais il ne donne pas le nombre de chevaux nécessaires. Au folio 80, on lit cette

(1) *Mémoire pour l'artillerie.* MS de la Bibliothèque royale, n° 7113-110.

phrase qui n'est pas sans intérêt pour connaître la date du manuscrit : « Un parc de trente thoises de long et vingt de largeur, pour le « Dauphin, M. le duc de Guise et M. d'Estrées, grand-maître de « l'artillerie. » Or, Jean d'Estrées fut grand-maître de l'artillerie de 1550 à 1569; le Dauphin était donc François II, et le duc de Guise le héros de Metz et de Calais!

Le *Livre du Canonnier*, imprimé en 1561, donne les détails suivants sur la marche de l'artillerie en campagne et sur les soins qu'elle exige : « Premièrement, doibt faire marcher deuant son ar- « tillerie, le maistre du charroy auec un nombre de pionniers pour « faire les passages, et amender les chemins. Item doibt marcher le « maistre deuant son artillerie auec un autre nombre de pionniers. « Et mettre les menues et petites pièces devant, et qu'il y ait à cha- « cune desdites pièces à l'affust, un petit coffret pour mettre un petit « sac de pouldre, auec des bouletz, et que les canonniers suivent « lesdites pièces pour tirer si quelque alarme ou escarmouche sur- « venoit, pour y mener lesdites pièces si besoing estoit, et seroit « bon avoir des guerrons [1] pour lesdictes pièces, pour en tirer plus « souvent. Et qu'il n'y ait faulte que les pièces ne soyent fournies de « combleaux, chargeoirs, escouvillons, leviers et coingz, et aussi « prendre garde que les canonniers soyent garniz de bonne amorce et « fine, et qu'il n'y ayt faulte que les noms desditz canonniers ne soyent « mis par escrit à l'affust des pièces dont ilz tirent, afin que chacun « se trouve à sa pièce quand il survient quelque affaire hastée, et « pareillement qu'ilz tiennent leurs lumieres de leurs pieces estoup- « pées avec cire, suif et estouppes, qu'il n'y entre eau ou quelque « ordure. Item quand il y aura quelque mauvais passage que ledict « maistre s'y tienne auec ses pionniers tant que toutes les pieces « soyent passées. Et s'il demeure quelque piece ou charroy en quel-

(1) L'auteur explique, page 35, verso, que ces guerrons ou guarens étaient des cartouches qui contenaient réunis le boulet, le tampon et la charge de poudre.

« que passage qui face attendre tout le train tout à queüe l'un de « l'autre, et ne souffre qu'aucun charroy ne bagage se mesle auec « ledict train d'artillerie ny munitions d'icelle. Item apres ladicte « artillerie doit auoir trois charettes chargées de trois coffres, la « première au deschargeur ou seront torches, cierges, bougies, char- « geoirs, cloux, petit cordage, et autres choses servans à ladicte « artillerie, et un petit baril au derrière de la charette ou sera « l'oingt pour engresser les pieces. Item en l'autre charette, oustilz « de charons et charpentiers, la troisiesme charette ou seront les « oustilz des forgeurs auec l'enclume et soufflets. Item après une « autre charette ou sera un verin, une eschelette, le levier et le « traicteau pour leuer les pieces quand il y a quelque esseul rompu, « ou pour engresser les pieces et charroy. Apres lesdictes charet- « tes doivent marcher toutes les charettes de pouldre, et auec ce « doit estre le deschargeur et aucuns canonniers pour prendre garde « qu'aucun n'approche près avec feu, comme harquebusiers ou au- « tres gens qui y pourroyent mal faire : après lesdictes pouldres « doit auoir aucunes charettes portans roües et esseulx pour re- « monter les pieces et charroy quand il y aura quelque chose rompu : « apres doivent marcher toutes les charettes de bouletz servans « à toutes pieces, et puis doivent suyvre toutes les autres muni- « tions servans au camp, sans y laisser mesler auec aucun charroy « de vivres ny de bagage. Item quand ladicte artillerie sera arrivée au « camp ou doit estre le logis pour la nuict, ledict maistre doibt pre- « mier regarder de la mettre en lieu pour defendre les advenues des « ennemis, et qu'il y ayt derriere icelle artillerie belle place et grande « pour mettre gens en bataille : et à l'vn des costez sur le derrière au « plus fort lieu doit mettre toutes ses pouldres et autres munitions, et « les charettes du deschargeur, charrons, charpentiers et forgeurs « auec leurs oustilz se mettront en autre lieu assez pres, et der riere les « pouldres et autres munitions. Item doibt arrenger ses charettes de « pouldres pres l'une de l'autre si bien qu'on puisse passer à l'aise

« entre deux charettes. Item apres toutes les charettes de bouletz et « autres munitions se doivent mettre tout autour des pouldres, afin « de les enclorre, qu'on ne puisse approcher pour le danger du feu, « et apres faire un fossé qui environne tout le charroy, et qu'il n'y « ait qu'une entrée ou il y aura garde qu'il n'y entre que ledict mais- « tre, ou le deschargeur, et bonne garde de hallebardes sur ledict « fossé, qu'il n'y entre aucun qui puisse porter feu. Item doibt ledict « maistre tenir ses pieces chargées, et les dresser de la haulteur de « la ceincture d'un homme à leur portée et ou sont les plus dange- « reuses advenues : et si on voit qu'il face dangereux de plouvoir, « que ledict maistre ne faille de mettre ses pieces la bouche en bas, « afin que l'eau n'y puisse entrer, et pareillement que les lumieres « desdictes pieces soyent bien bouschées, comme est dict cy-dessus, « et qu'il n'y ayt faulte que les canonniers soyent logez pres ladicte « artillerie et munitions, afin qu'ils soyent plus pres aux alarmes qui « peuvent survenir tant de iour que de nuit (1). »

Pour faire voir combien l'artillerie française de cette époque était simple comparée aux artilleries étrangères, nous allons rapporter ici la composition de quelques parcs étrangers de siége et de campagne, d'après le manuscrit de Senfftenberg (2). Nous laisserons parler l'auteur.

« L'empereur Ferdinand d'heureuse mémoire organisa, en 1556, « une puissante armée contre les Turcs qui assiégeaient le château « et la petite ville de Siget; il battit les Turcs et fit lever le siége. Il « emmena :

Grosse artillerie.

2 Canons (scharffemezen), pesant chacun 10,000 liv., poids de Vienne, et lançant un boulet de 84 livres.

---

(1) « Comment un maistre canonnier doibt garder et conduire artillerie quand il marche en campagne. » *Livre de Canonnerie*, ch. IX, p. 8, verso. Paris, 1561.

(2) MS du dépôt général de la guerre, tom. VII, p. 352.

3 Basilics, chacun du poids de 7,500 livres, et lançant un boulet de 66 livres.
2 Rossignols pesant chacun 5,000 livres, du calibre de 40 livres.
15 Courtaux de 5,000 livres, du calibre de 34 livres.
10 Chanteuses de 4,000 livres, calibre de 26 livres.
6 Coulevrines de 7,000 livres, calibre de 25 livres.
4 Petites coulevrines de 5,000 livres, calibre 17 livres.

42 pièces.

Artillerie de campagne.

8 Coulevrines de bataille, de 1 livre.
10 Demi-coulevrines, de 8 livres.
12 Faucons de 6 livres.
20 Fauconneaux de 4 livres.
34 Autres fauconneaux de 3 livres.
26 Petites pièces, de 1 livre plomb.
12 Canons à pierre (steinbüchsen), tirant 20 livres (pierre).
2 Obusiers (feuerkatzen), tirant 64 livres (pierre).
3 Mortiers, tirant 8 livres (pierre).

127 pièces de campagne.

Equipage d'artillerie emmené par le roi de Pologne dans la campagne de 1557 (1).

AVANT-GARDE.

2 voitures tirées chacune par 6 chevaux allaient en tête portant pics, pelles, hoyaux, haches, etc.

Une troupe de pionniers suivait pour améliorer les chemins.

6 voitures à 6 chevaux, et sur chaque voiture deux longs bois pour pont, deux longs pieux, douze madriers, deux maillets, un mouton.

Puis, le petit chariot de batterie attelé de six chevaux, sur lequel étaient trois coffres contenant, lanterne, seaux, petit fallot, cuir de Russie, mèches, papier pour cartouches, bouteille d'encre, seringue, limes, râpes, tenailles, toile, ciseaux, aiguille, fil, petits clous.

« Puis venait l'artillerie de campagne.

12 Petites pièces chacune à un cheval et un canonnier.
12 Fauconneaux, chacun à deux chevaux et un canonnier.
10 Quarts de coulevrine, chacun à 4 chevaux et un canonnier.
4 Faucons, chacun à 8 chevaux, un canonnier et un pionnier.

(1) « Ein anderer Veldzug Ko^r H^t zu Poln gegen den Eifflender geschehen im 1557 Jhar. » SENFFTENBERG, tom. VII, p. 353.

2 Mortiers sur roues, chacun à 6 chevaux, un canonnier et un pionnier.
2 Voitures portant chacune 7 petits mortiers, ayant chacune 12 chevaux, 2 canonniers et 2 pionniers.

« Tout ce qui précède était à l'avant-garde avec l'escorte voulue.

« Suivaient :

3 Voitures de poudre, chacune à 6 chevaux.
5 Voitures à boulets à 6 chevaux. Chaque canonnier avait avec sa pièce dans un coffret, 12 boulets et un sac à poudre.
1 Voiture avec plomb, lanterne à charger, refouloirs, écouvillons, et autres hampes de rechange.
1 Voiture à 6 chevaux, avec chèvres et crics.
1 Voiture à 6 chevaux avec les tentes, et autres choses nécessaires au maître de l'artillerie et à son lieutenant.
1 Voiture à 6 chevaux avec les tentes du maître canonnier.
2 Voitures à 10 bœufs avec les forges de campagne, enclume, soufflet, outils et quelques quintaux de fer.
1 Voiture à charbon avec 8 bœufs.
1 Voiture à 10 bœufs avec un coffre à charrons et à serruriers, suivie des maîtres et de leurs aides.
1 Voiture à 10 bœufs avec bois de roues.
1 Voiture à 10 bœufs avec deux coffres, et chaînes pour enrayer les pièces de campagne de l'avant-garde.

« A l'arrière-garde.

4 Coulevrines de campagne, chacune à 20 bœufs. Un canonnier et un pionnier.
4 Grosses pièces à pierre ou obusiers (steinbüchsen, oder feuerkatzen), chacune à 24 bœufs ; un canonnier et un pionnier.
4 Chanteuses, chacune à 44 bœufs; 2 canonniers et 2 pionniers.
2 Rossignols, chacune à 54 bœufs; 2 canonniers et 2 pionniers.

« Pour ce train, il y avait douze charpentiers. Il y avait aussi quatre « capitaines avec leur escorte pour accompagner et garder les pièces.

« Suivaient :

1 Voiture à 10 bœufs avec la chèvre et ses agrès.
1 Voiture à 10 bœufs avec cordes, avec poulies, sabots et chaînes.
1 Autre voiture de batterie à 10 bœufs, contenant trois coffres avec toutes les choses nécessaires pour les pièces de l'arrière-garde.
1 Voiture à 10 bœufs avec les tentes du maître canonnier de l'arrière-garde.
12 Voitures de poudre à 10 bœufs.
1 Voiture à 10 bœufs avec salpêtre, soufre, huile de lin pour artifice.
2 Voitures à 10 bœufs avec boulets et balles à feu, fermés dans des coffrets.

« Avec ces voitures, il y avait des canonniers et des pionniers qui « ne devaient jamais les quitter.

« Il y avait aussi un capitaine commandant l'escorte.»

« Suivaient :

20 Voitures à 10 bœufs avec toute espèce de boulets pour les canons.
1 Voiture à 10 bœufs avec deux coffres de charpentier.
1 Voiture à 10 bœufs avec trois coffres remplis de fer à chevaux et de clous.
2 Voitures à 10 bœufs avec fer non façonné de toute sorte.
2 Voitures à 10 bœufs avec longues chaînes, jantes, clous de roues, bandes de roues, essieux ferrés.
1 Voiture à 10 bœufs avec d'autres fers non façonnés.
1 Voiture à 10 bœufs avec deux coffres, avec outils de menuisiers.
1 Voiture à 10 bœufs avec cinq tonnes de vinaigre.
1 Voiture à 10 bœufs avec une tonne de tourteaux goudronnés et réchauds.
5 Voitures à 10 bœufs avec graisse pour les bouches à feu.
2 Voitures à 10 bœufs avec des bêches, pelles, haches, pics et boyaux.
4 Voitures à 10 bœufs avec arquebuses à crocs, avec balles, poudre et assortiment nécessaire.
3 Voitures à 10 chevaux avec bois de charron.
8 Voitures à 10 bœufs avec des roues grandes et petites pour affût.
1 Voiture à 10 bœufs avec goudron et poix.
1 Voiture à 10 bœufs avec harnais de rechange.
4 Voitures à 10 bœufs avec bois d'affût.
2 Voitures à 10 bœufs, contenant en bas de grands morceaux de plomb, et par-dessus des civières et des mannes pour terrassements.
2 Voitures à 8 bœufs avec du charbon.
2 Voitures à 10 bœufs avec poutrelles et madriers pour faire des ponts.
1 Voiture à 10 chevaux avec des bois de tentes de rechange, piquets et maillets.
2 Voitures à 10 bœufs avec les échelles d'assaut, et ce sont les dernières voitures.

« Venaient encore dix petits chariots, chacun attelé d'un cheval, « pour porter ce qui serait encore nécessaire ; les voitures des capi- « taines; les voitures de vivres; des voitures pleines d'armures. »

Le même auteur compte, pour une armée de quarante mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie, cent deux pièces d'artillerie qui nécessitent quatre mille hommes et trois mille chevaux (1).

Enfin, pour terminer la description des parcs, nous ajouterons qu'en 1555, le duc d'Albe se préparant à marcher en Piémont con-

(1) Schyffenberg, tom. VII, p. 358.

tre le maréchal de Brissac, à la tête de trente mille hommes, avait huit mille bœufs pour conduire dix bouches à feu, les munitions et les ponts de bateaux (1). On voit par ce qui précède que les artilleries étrangères avaient de petites pièces de campagne très mobiles, mais elles en avaient une trop grande diversité, et, quant à leurs pièces de siége, elles étaient beaucoup trop lourdes; aussi, malgré le grand nombre de voitures, les approvisionnements devaient être insuffisants.

Effets de l'artillerie sur les champs de bataille.

L'armée que rassembla Henri II, en 1552, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis longtemps. Elle comptait environ trente à quarante mille hommes de pied, vingt mille chevaux et soixante pièces d'artillerie (2).

Ce fut presque la dernière fois que la noblesse casanière, comme l'appelait le roi (3), répondit en foule, suivant l'ancien usage, à l'appel de l'arrière-ban, et se présenta sous les armes au nombre de dixmile chevaux.

Comme la description de Rabutin est pleine d'intérêt, nous nous bornerons à la copier fidèlement.

---

(1) *Mémoires* de Boyvin du Villars, liv. VI, p. 719 et 720. *Panthéon littéraire.*

(2) *Mémoires de Vieilleville*, par Carloix, liv. IV, ch. XIV, p. 544.

(3) Carloix fait tenir à Henri II le discours suivant, qu'il est censé adresser au maréchal de Vieilleville. Quoique le nombre de troupes y soit exagéré, on y trouvera de précieux renseignements :

« Nous avons toute ma gendarmerie qui est de quatre mille cinq cents hommes d'armes. Nous avons encore quatre bons mois, le loisir pour mettre sus une gaillarde armée, de laquelle je veux que le rendez-vous soit sur la fin du mois de mars 1552, aux environs de Jouynville..... et veulx outre ma gendarmerie que j'augmenteray encore de cinq cents lances, remplir mon armée de six mille chevaux légiers, cent par compaignie...., et pour cent enseignes de gens de pied, nouvelles bandes de trois cents hommes chacune, et de soixante compaignies de arquebusiers à cheval, cent hommes pour compagnie avec quarante enseignes de vieilles bandes que je retireray, tant de Piémont que des autres villes frontières de mon royaume, qui sont de deux cents chacune, et depecheray en Allemagne avec bons fidèles pensionnaires les colonels des pistoliers et lansquenets, de m'amener vingt cornettes de gens de cheval, à trois cents hommes chacune, et *six régiments* de gens de pieds à dix enseignes par régiment, de cinq cents hommes chacune; et m'asseure que mes bons confédérés les cantons suysses me fourniront, aussitost que mandés, douze mille bons hommes, sans comp-

« A un petit quart de lieue près de Metz, du costé de pont Camou-
« son, en une plaine, estoit l'armée du roy attendant sa venue, la-
« quelle estoit l'une des plus belles que jamais prince chrestien meit
« ensemble, et qui m'a semblé mériter d'estre couchée par escrit,
« selon l'ordre que j'ay veu au plus pres qu'elle estoit estendue, non
« en grandes tourbes d'hommes, mais autant complette de vertueux
« et vaillants capitaines et soldats, autant bien et richement armez,
« autant bien à cheval, que depuis mille ans fut armée. De ce que
« j'en dy, j'appelle tous ceux qui l'ont veuë a tesmoins, amis et en-
« nemis; car, pour commencer premièrement à la fanterie, il y avoit
« trois bataillons quarrez, le premier desquels estoit des vieilles en-
« seignes soldoyées et entretenuës dès le temps du feu roy ès guerres
« de Piedmond, de Champaigne et Boulongne, avec d'autres nou-
« veaux capitaines dressez au commencement de ces guerres, sans y
« comprendre aucuns braves soldats et jeunes gentilshommes de
« maison, lesquels y estoient pour leur plaisir et sans solde du roy :
« complet, de quinze à seize mille hommes, desquels estoient de neuf
« à dix mille armez de corselets, avec les bourguignottes à bavieres,
« brassals, gantelets et tassettes jusques au genouil, portans long
« bois (piques), et la pluspart le pistolet à la ceinture; et cinq ou
« six mille harquebusiers, armez de jacques et manches de maille,
« avec les maurions autant riches et beaux qu'est possible, l'har-
« quebuz ou scopette luisante, polie et légère; les fourniments fort
« exquis et braves; le reste ayant armes selon la qualité des per-
« sonnes. Le second bataillon étoit de Gascons, Armignacs, Biscains,
« Béarnois, Basques, Périgourdins, Provençaux et Auvergnacs,

---

ter les légionnaires de Normandie, Champaigne et Picardie, qui pourront revenir à douze mille hommes, et environ huict ou dix mille bons chevaulx des arrières bans de la noblesse *casanière* de mon royaume. De toutes lesquelles forces je veux que mon armée soit composée, outre que je m'assure qu'il se trouvera plus de huict mille braves gentilshommes volontaires, que je n'estime pas moins que ma gendarmerie, et où il se trouve beaucoup de seigneurs, qui vouldront entreprendre ce voyaige. » *Vieilleville*, par CARLOIX, liv. IV, chap. X, p. 538.

tuée, cependant les bouches à feu n'étaient pas employées en grand nombre dans les batailles; la réunion du parc de siége au parc de campagne était la cause de cette disproportion numérique. Ainsi, d'après Vigenère, on compte pour un équipage de campagne ordinaire de trente pièces : dix canons de 33, quatre de 15 1/4, huit de 7 1/4, huit de 3 1/2, pour mener ces pièces, on compte avec les charrettes à munitions de rechange, 189 voitures et 1300 chevaux, et cependant, dans ce nombre, on ne fait pas entrer les petites pièces, telles que les faucons et fauconneaux.

La dépense était excessive, et Vigenère dit : « Au voyage « d'Allemagne, l'an 1552, que fit le roi Henri II, jusqu'au Rhin, nous « calculâmes qu'à Dampviller et à Ivoy, places de peu d'importance « et qui endurèrent des milliers de coups de canon, il n'y eut coup, « toutes choses comptées, la dépense à savoir des chevaux, des pion- « niers et autre suite et attirail de l'artillerie, pour deux ou trois mois « que dura cette expédition, qui ne revînt à plus de deux ou trois « cents écus (1). »

Voici, d'après un auteur contemporain de Henri II, un autre équipage de campagne :

PERSONNEL POUR L'ÉQUIPAGE DE 44 GROSSES PIÈCES.

Commissaires, canonniers et autres officiers ordinaires pour l'exécution desdites pièces.

Commissaires ordinaires.	12
Canonniers ordinaires à raison de trois pour chacun canon, et de deux pour chacune grande coulevrine et bastarde.	112
Conducteurs du charroy.	8
Charpentiers, charrons et forgeurs de chacun métier quatre.	24

Officiers extraordinaires.

Charpentiers, charrons, forgeurs de chacun métier quatre.	24
Tonneliers.	3

Conducteurs extraordinaires.

A raison de trois pour chacun canon, de grande coulevrine deux, et chaque bastarde.	130

(1) *Artillerie au* XVIe *siècle.* p. 17.

Équipage de 44 grosses pièces d'artillerie, tant pour batterie que pour campagne (1).

DÉSIGNATION.		VOITURES.	CHEVAUX.
Pour transporter	24 canons à 21 chevaux où il faut 24 limoniers.	24	504
»	10 grandes coulevrines.	10	170
»	10 bâtardes à 11 chevaux.	10	110
»	2,480 boulets de canon à 40 boulets par charrette à 4 chevaux.	60	240
»	2,000 boulets à grande coulevrine, à 80 boulets par charrette, à 4 chevaux.	25	100
»	3,000 boulets à bâtarde, à 160 boulets par charrette, à 4 chevaux.	19	76
»	2,000 livres de plomb pour arquebuse à croc, charrettes à 4 chevaux.	2	8
»	120,000 livres de poudre, grosse grenée pour les pièces.	140	560
	20,000 livres de poudre menue grenée pour amorce et pour distribution aux arquebusiers.		
Pour les tentes et pavillons du roi avec charrettes nattées dans le fond.		12	48
Pour le charroi des menues munitions nécessaires à l'équipage des pièces.		12	48
Pour le charroy du cordage qui est mené à la suite du train, et bandes d'artillerie, outre celle employée aux pièces.		6	24
Pour le charroy des outils à pionniers.		8	32
Pour le charroy des deux forges de campagne garnies.		4	16
Pour le charroy de 44 essieux pour servir aux pièces.		3	12
Pour la voiture haut le pied, de 2 affûts de canon et de deux paires de roues.		2	8
TOTAL.		337	1956

Il compte aussi un équipage de ponts de bateaux; mais il ne donne pas le nombre de chevaux nécessaires. Au folio 80, on lit cette

(1) *Mémoire pour l'artillerie.* MS de la Bibliothèque royale, n° 7113-110.

terre, car nous savons qu'on envoya par eau à Châlons trente-huit pièces, dont voici le détail d'après un manuscrit de l'époque.

« Seize canons, six grandes couleuvrines, neuf batardes et six « moyennes, une pièce en façon d'orgue, cent cinquante harquebuses « à croc montées et entenaillées de cuivre, six entenaillées de fer, six « cents pistolets garnis de leur moule et clefs. Douze cents flasques « amorçoir, dix-sept cent soixante cacques doubles de poudre « grosse grenée, douze cens vingt-et-un barils doubles de poudre « moyenne grenée, onze cent quatorze barils double pour amorce (1). »

Cette artillerie agit surtout dans l'attaque des places; nous en parlerons dans la seconde partie de cet ouvrage. Quant au petit nombre de batailles qui eurent lieu sous Henri II, nous n'avons pas grand chose à en dire. Le combat de Renty, livré en 1554, n'offre pas d'exemple remarquable de l'emploi du canon, si ce n'est que les troupes de Charles-Quint y firent pour la première fois usage de petites pièces montées sur avant-train, qui, conduites par deux chevaux, manœuvraient au galop (2). Ces pièces, d'après Rabutin, s'appelaient les pistolets de l'empereur, et manœuvraient avec la cavalerie (3). Mais cette innovation ne fut pas heureuse pour les Espagnols, car les Français s'emparèrent des canons (4). Dans ce combat, circonstance digne de remarque, la gendarmerie française mit en déroute les reîtres et les arquebusiers ennemis. Le contraire va bientôt avoir lieu à la bataille de Saint-Quentin.

---

(1) « Les pièces d'artillerie et autres munitions qui suivent furent voiturées par eau à Châlons, durant les mois de décembre, janvier, février et mars 1551. » MS de la Bibliothèque royale n° 7113, coté 110, folio 83.

(2) « Il y eut le lendemain un autre gros combat, qui estoit bien une demi-bataille, car nous eusmes huict enseignes de leurs gens de pied, et quatre pièces de campagne montées sur quatre roues que deux chevaux menoient au galop. » *Mémoires* de Jean de Mergey, p. 254. *Panthéon littéraire.*

(3) « Deux mille chevaux et trois ou quatre pièces de campagne portées sur quatre roues qu'on pouvoit promptement tourner à toute main, et depuis ont été appelez pistollets de l'empereur. » *Commentaires* de J. Rabutin, liv. VI, p. 481.

(4) *Mémoires* de Guillaume de Saulx, seigneur de Tavannes, liv. I, p. 436.

En Piémont, le maréchal de Brissac lutta avec le plus grande habileté contre des forces supérieures aux siennes, et fit un emploi très judicieux de l'artillerie, tâchant d'accélérer ses mouvements en faisant porter les munitions à dos de mulets, et les boulets quelquefois attachés à la selle des cavaliers (1). Son artillerie se distingua surtout dans les siéges.

En 1555, il fit lever au duc d'Albe le siége de Santia, et il disposa ses troupes de la manière suivante : « En premier lieu, il faut savoir « que Santia est située en une grande campagne, traversée de long « en long et jusqu'au delà de la ville, d'un profond ruisseau, large de « sept à huit pieds, duquel les ennemis avoient destourné l'eau. Le « mareschal donc, qui l'avoit piéça fort curieusement recognu à la « mesme intention qui se présentoit lors, avoit délibéré de marcher « l'armée tout le long de ce ruisseau qu'il farciroit d'arquebusiers; « et que de l'autre costé il couvriroit l'armée par les flancs avec qua- « rante chariots armés chargés de vivres, et chacun d'eux accompa- « gné de deux sacres et dix arquebusiers, qui sortiroient et le retire- « roient par les intervalles qui y auroit d'un chariot à l'autre. En « teste de chacun bataillon il y devoit avoir, au derrière des deux « premiers rangs de picquiers, cent fort résolus soldats, ayant cha- « cun un bouclier et une espée courte et large de quatre doigts et « bien affilée, avec commandement qu'au mesme temps que les ba- « taillons s'entrechoqueroient avec les picquiers, de se courber par- « dessous les nostres, et ainsi courbés se jeter dans les jambes des « ennemis, et leur tailler force jartières rouges; estimant que ce se- « roit une exécution et une forme nouvelle de combat, qui donneroit « grand avantage aux nostres et le contraire aux ennemis, lesquels « estant investis, ne pourroient baisser les picques à leur dé- « fence (2). »

(1) *Mémoires* de Boivin du Villars, liv. vi, p. 632. *Panthéon littéraire.*
(2) *Ibidem.*

Ce combat n'est pas seulement curieux, il prouve encore que ce fut grâce aux armes à feu et à l'artillerie, que le maréchal de Brissac fit échouer les attaques d'une armée bien plus nombreuse que la sienne. Malheureusement, nous n'avons pas toujours des succès semblables à enregistrer; nous tâcherons au moins de puiser dans nos défaites mêmes d'intéressantes leçons.

Bataille de Saint-Quentin.

La bataille de St-Quentin, appelée dans le temps la bataille de Saint-Laurent, parce qu'elle eut lieu le jour de la Saint-Laurent de l'année 1557, nous fournira un de ces enseignements précieux qui ressortent de la défaite. Philippe II assiégeait Saint–Quentin ; le connétable de Montmorency sortit de Lafère à la tête d'environ dix mille hommes pour faire entrer un secours dans la ville assiégée. Il avait quinze pièces d'artillerie, dont six canons, quatre longues coulevrines, deux bâtardes et trois moyennes (1). Arrivé en face du faubourg de l'Isle, vers Rocourt, l'armée française repoussa les avant-postes espagnols, et mettant avec promptitude les pièces en batterie, l'artillerie, dit l'auteur du manuscrit dont nous tirons nos citations, « vint à tonner si « rieusement sur le camp du prince de Piémont, que l'on voyait tout « le monde fuir de tout côté, et même cette artillerie donnoit de telle « sorte dans les tentes et pavillons où couchoit le prince, qui avoit « été montré par un archer de ses gardes pris le matin par nos cou- « reurs que l'on a sçu depuis n'avoir eu le loisir de prendre et endos- « ser ses armes. Etant contraint d'abandonner tentes et toutes autres « choses pour se retirer avec son armée il s'alla joindre à celle du « prince d'Aiguemont qui étoit campée vers le septentrion proche « du lieu appelé Florimond où tous se retirèrent en grand désordre « et confusion (2). » L'armée de secours se trouvait séparée de Saint-Quentin par un marais, et de l'armée espagnole par la Somme. Pour faire entrer le secours, on avait amené sur charrettes plu–

(1) MS de la ville de Saint-Quentin, E, p. 608, écrit d'après trois autres manuscrits de l'époque, p. 31.

(2) MS cité plus haut, p. 31, verso.

sieurs grands bateaux qui devaient transporter les soldats dans la place; mais ces charrettes, au lieu d'être mises en tête, avaient été laissées à la queue de la colonne, de sorte qu'on les attendit deux heures (1); enfin, les bateaux chargés de soldats ne purent aborder. Tous ces accidents permirent aux Espagnols de revenir de leur première stupeur, et, faisant le tour de la ville, ils débouchèrent près du village de Rouvroy par un défilé qui se trouvait sur la droite des Français, et que le connétable de Montmorency, homme de guerre médiocre, avait oublié de faire occuper. Celui-ci commença alors à se retirer vers Lafère, mais il était trop tard; de plus, dédaignant l'avis de Larochefoucauld qui lui conseillait de réunir sa cavalerie en troupe, et de la faire protéger par l'artillerie qui eût repoussé les assaillants, il forma son arrière-garde de deux compagnies de gendarmes étendues sur un seul rang (2).

Les Espagnols qui avaient mis leur armée en bataille dans la plaine, voyant la retraite précipitée des Français, lancèrent contre eux leur cavalerie partagée en huit gros escadrons. Deux mille chevaux chargèrent le flanc gauche des Français, mille reîtres et mille hommes d'armes le flanc droit, et trois mille chevaux le centre (3). Ces gros escadrons repoussèrent facilement la ligne de cavalerie peu consistante; l'infanterie française fit un moment quelque résistance, mais elle fut enfoncée et taillée en pièces.

Toute l'artillerie fut perdue, à l'exception de deux ou trois pièces qui purent atteindre Lafère; ce qui prouve que l'artillerie avait pris les devants. Cette disposition eût été bonne pour les grosses pièces et à condition, toutefois, de les mettre en batterie dans des positions avantageuses; mais, pour les petites pièces, il eût fallu les garder et les employer à l'arrière-garde comme firent les Allemands en 1546 (voy.

(1) *Mémoires* de Mergey, p. 255. *Panthéon littéraire.*

(2) « Les dictes deux compagnies meslées ensemble en haye pour s'estendre davantage. » *Mémoires* de Mergey, p. 257.

(3) MS précité, p. 35.

p. 199); car le comble de la honte pour l'artillerie n'est pas de perdre ses pièces, mais de ne pas s'en servir de peur de les exposer. M. le capitaine Favé, dans son *Histoire de la Tactique des trois Armes*, rapporte que les Espagnols voyant la résistance des lansquenets, firent avancer quelques canons pour les rompre. Nous n'avons pu retrouver aucune trace de ce fait dans les auteurs contemporains ; les Espagnols ne se servirent dans ce combat que de leur cavalerie; et les récits de Meteren [1] et de Rabutin [2] sont tout à fait conformes à celui du manuscrit de Saint-Quentin.

Bataille de Gravelines en 1558.

Les armes françaises ne furent pas plus heureuses l'année suivante près de Gravelines contre les Espagnols. Emmanuel de Meteren, dans son *Histoire des Pays-Bas*, rend compte de cette bataille de la manière suivante : « Le maréchal de Thermes, gouverneur de « Calais, avait amassé des garnisons voisines environ huit mille « piétons, quinze cents chevaux, onze bouches à feu. Le duc d'Egmont passa la rivière de Aa, ayant un grand nombre de chevaux, « mais aucune pièce d'artillerie.

« Le maréchal de Thermes mit ses gens en bataille avec le plus « d'avantage qu'il peut du costé du sud où estoient les dunes, il y fit « mettre ses chariots, son bagage et son butin, du côté du nord il « avoit la mer, derrière lui la rivière Aa, tellement qu'on ne pouvoit l'assaillir que par devant, où il fit planter huit coulevrines et « trois fauconneaux, et sa cavalerie entre deux, et de chaque costé « de sa cavalerie, un certain nombre d'arquebusiers gascons, derrière estoient les Allemands et François avec des piques. Le comte « d'Egmont fit cinq troupes de cavalerie; derrière suivoit l'infanterie. Les canons françois firent grand dommage, mais pour ce que « la place estoit large et unie sur le rivage, ils vindrent main à main,

(1) *Histoire des Pays-Bas*, liv. I, fol. 17, verso. Traduction de Haye. La Haye, 1618.

(2) *Commentaires* de François de Rabutin, liv. IV, p. 549, édition Michaud et Poujoulat.

« homme à homme, chevaulx contre chevaulx et bataille contre « bataille, ce qui ne s'estoit point veu auparavant de longtemps. Les « navires anglois de la roine firent des décharges sur les François, « ce qui ne leur fit pas grand mal, car les boulets attrapoient quel- « quefois les Bourguignons, mais le moral des ennemis en étoit re- « levé et diminué aux François, une troupe de chevaux allemands « attaquant du côté du sud fit commencer la déroute qui fut com- « plète (1).

Dans ce combat, l'artillerie française semble n'avoir pas procuré tout l'avantage qu'on eût pu tirer d'elle; c'est que, quand deux armées se choquent dans un ordre parallèle, le canon se trouve naturellement toujours mal placé, à moins de pouvoir déborder le flanc comme dans la position qu'occupait la flotte anglaise.

Guerres de religion.

Depuis Charles VII jusqu'à la mort de Henri III le pouvoir central avait toujours été en se fortifiant, et l'organisation des armées, qui recevait une direction uniforme, secondée par les progrès des sciences et des arts avait été en se perfectionnant. Mais pendant les troubles qui affligèrent la France, depuis François II jusqu'à Henri IV, le désordre qui régnait dans la société se retrouve également dans les armées, et gendarmerie, infanterie, artillerie, discipline, tout alla en se désorganisant. Cependant, chose singulière, tandis que tous les éléments qui constituent les armées se dissolvaient, la tactique et la stratégie se perfectionnaient sous des chefs habiles. Nous ne verrons plus de si grandes armées, mais nous verrons en revanche de plus grands capitaines.

Cavalerie.

Le caractère distinctif de la guerre de religion en France, fut l'accroissement que prirent les armes à feu portatives dans l'armement, tant dans la cavalerie que dans l'infanterie. A cette époque, la cavalerie allemande qui vint servir en France et qu'on appelait reî-

(1) *Histoire des Pays Bas* d'Emmanuel de Meteren, traduct., liv. 1, fol. 19. La Haye, 1618.

tres ou pistoliers acquit une grande célébrité. Elle dut ses succès, non-seulement à la consistance de ses escadrons, mais surtout à l'habitude de tirer les pistolets dont elle était armée presque à bout portant, de sorte qu'elle tuait les gendarmes malgré leur cuirasse, tandis que ceux-ci, disposés sur une même ligne, ne pouvaient guère enfoncer les reîtres, et ne faisaient que les blesser avec leurs lances.

Les cavaliers allemands étaient réunis en escadrons de quinze cents à deux mille chevaux rangés sur quinze à seize rangs de hauteur (1). Chaque soldat avait deux pistolets avec lesquels il pouvait tirer de six à sept coups (2). « Ils ne chargeaient jamais à fond, mais arrivés près « de leurs ennemis, dit Gaspard de Saulx, le premier rang tourne à « gauche, descouvre le second qui tire de mesme, et le tiers sembla- « blement l'un après l'autre, faisant *un limaçon* et s'éloignant à « main gauche pour recharger (3). »

Cependant les Français ayant pris d'eux l'usage des gros escadrons, les défirent souvent, et Lanoue explique ainsi leur défaite : « Les « Reites ont été battus, non à cause de leur ordre, mais à cause « d'une mauvaise coustume. La première est, qu'estant à vingt pas « des ennemis, ils leur tournent le flanc et déchargent sur eux leurs « salves de pistoles, pour ce, disent-ils, que plus de gens peuvent « tirer que s'ils heurtoient de testes, et si lesdits ennemis s'eston- « nent et tournent le dos, sans doute ils les accoustrent mal. Mais « s'ils tiennent ferme, ils vont refaire un grand circuit pour char- « ger et reprendre nouvelles pistolles. Or, il est advenu souvent « qu'on ne leur a pas seulement donné le loisir de retourner teste, « et on a interprété leurs tours et retours à une fuite, et les a on « suivi si chaudement qu'ils ont pris la carrière tout du long. Ceste « mal inventée façon est plus propre pour jouer aux barres que

(1) *Mémoires* de GASPARD DE SAULX, p. 291.

(2) LA NOUE, *Discours politiques et militaires*, 18. Discours, p. 309. Edition de Bâle, 590.

(3) *Mémoires* de GASPARD DE SAULX, p. 291.

« pour combattre. Et m'esbahis que ceux qui les ont conduits ne se « sont souvenus que la pistolle ne fait quasi nul effet, si elle n'est « tirée de trois pas, et que les troupes ne se rompent point si elle ne « sont vivement enfoncées. Une aultre coustume qu'ils observent, « est que lorsque les premiers rangs de l'escadron commencent à « tirer, tout le reste décharge aussi et la pluspart en l'air. Par aven- « ture imaginent-ils que ce grand bruit fera peur aux ennemis, ce « qui serviroit s'ils ressembloient à des moutons ou à des corbeaux. « Mais les François et Espagnols ne sont pas si aisés à eston- « ner (1). »

Les reîtres avaient introduit l'usage de ne charger qu'au trot; cependant, quoique cette méthode ait été approuvée par beaucoup d'officiers expérimentés tels que Langey, Lanoue, Saint-Luc, Basta, la gendarmerie française ne la mettait pas toujours en pratique. Lanoue dit à cette occasion : « Les François prennent carrière de trop « loing, car à deux cents pas ils commencent à galopper, et de cent à « courrir à toute bride (2). » Et Gaspard de Saulx ajoute : « Les François « rangés en escadrons à leur exemple ont obtenu l'avantage sur les « reistres qui vire-voltans, n'enfoncent point; les François les pre- « nans en ce contour et désordre, passent à travers avec peu de ré- « sistance, n'étant le dernier rang (des reîtres) que vallets (3). »

Nous avons vu qu'à Saint-Quentin et à Gravelines, les gros escadrons de lanciers espagnols avaient défait la gendarmerie française disposée en haie (4). Nous verrons, à la bataille de Dreux, en 1562

(1) De la Noue, 18. *Discours*, 1er paradoxe, p. 311 et 312. 1590.

(2) *Ibidem*, p. 311.

(3) *Mémoires* de Gaspard de Saulx, p. 291.

(4) « La gendarmerie a toujours combattu en haye jusqu'à la moytié du règne du roy Henri II avec beaucoup d'heureux succès; mais vers la fin, les pertes que nous fismes nous apprirent qu'elles estoient provenues en partie de la foiblesse de nostre dit ordre, et de la fermeté de celuy de nos ennemis; car, alors, les escadrons de lances entrèrent en réputation qui ont esté ainsi disposez par l'Empereur Charles (a ce que j'ay ouy dire), lesquels s'estant affrontez avecques nos files de gendarmerie les ont aisément renversées. » La Noue, 15e discours, p. 288. Edit. de 1590.

les escadrons de reîtres renverser la gendarmerie du connétable (1). A Moncontour, en revanche, la gendarmerie catholique rangée en gros escadrons de lances, renversa les reîtres et la gendarmerie des huguenots; cette dernière était rangée en haie (2). Cependant, vers cette époque les lanciers se formaient généralement sur deux rangs(3).

Les hommes d'armes du temps de François Ier et de Henri II ne portaient que des armures légères (4) suffisantes pour résister à la balle de l'arquebuse qui était de très petit calibre. Mais lorsque les mousquets et les pistolets furent généralement adoptés, on renforça démesurément les armes défensives afin d'offrir un obstacle à des balles de plus gros calibres (5).

La cavalerie ayant en partie adopté l'usage allemand de ne charger qu'au trot, la lance perdit de ses avantages; car cette diminution de vitesse jointe au renforcement de l'armure, rendait cette lance inoffensive pour le cavalier (6). C'est ce qui fait dire à Walhausen que, de son temps, la lance n'enfonçait pas les armures, mais qu'autrefois il

---

(1) « Les reitres à Dreux, en gros escadrons, n'ayant à faire qu'à des hayes de lanciers, ne leur estant besoin de faire ce tour à gauche, les emportèrent facilement. » G. DE SAULX, p. 291.

(2) LA NOUE, 15e discours, p. 289.

(3) Les protestans à Saint-Denys, 1567, « placèrent leur cavalerie en haie selon l'ordre des François, parce qu'ils n'estoient pas assez forts pour *doubler leurs rangs*. » *Mémoires* de CASTELNAU, liv. VII, ch. VII, p. 215. *Panthéon littéraire.*

Dans le plan de la bataille de Dreux, la gendarmerie est sur deux rangs, voyez *les Monuments de la monarchie française*, MONTFAUCON, tom. V, p. 130. Paris, 1733.

(4) « Les hommes d'armes du temps présent qui veulent être hommes d'armes, et néantmoins estre armez et équipez tout ainsi que les chevaux-légers. » *Discipline militaire* de LANGEY, ch. VII, p. 51, verso. Ouvrage écrit en 1537.

(5) « Or, comme ils ont eu bonne raison à cause de la violence des harquebuseries et pistoles de rendre les harnois plus massifs et à meilleure espreuve qu'auparavant ils ont toutefois si fort passé mesure que la pluspart se sont chargés d'enclume. Nos gens d'armes et chevaux-légers du temps du roy Henry II, estoient bien plus beaux à voir portant salade, brassards, tassette, la casaque, la lance et la banderole, et n'avoient toutes leurs armes pesanteur qu'il les empeschast de les porter vingt-quatre heures. Mais celles d'aujourd'huy sont si griefves qu'un gentilhomme à trente ou trente-cinq ans est tout estropié des espaules d'un tel fardeau. » LA NOUE, 15e discours, p. 285, écrit vers 1575.

(6) « La pistole peut fausser les armes défensives et la lance non. Il y a du miracle quand quelqu'un est tué de la lance. » LA NOUE, 18e discours, p. 309 et 312.

n'en avait pas été ainsi. En effet, on voit dans Froissart des lances traverser des hommes recouverts de leurs armures et de leurs boucliers. Cette considération tendait donc à faire préférer le pistolet, quoique, au fond, la lance conservât toute sa supériorité contre l'infanterie. Une autre raison majeure qui contribua à faire abandonner cette arme pendant la guerre de religion, fut la perte très grande en hommes habitués à cet exercice et en bons et forts chevaux (1), qui résulta de cette guerre.

Tous les auteurs contemporains reconnaissent, qu'à cette époque, la gendarmerie française était bien déchue de ce qu'elle était sous François Ier et Henri II (2). Ainsi donc, il faut bien le remarquer, ce n'était pas par l'ascendant du progrès, mais plutôt par l'épuisement et par l'oubli des bons principes, que la gendarmerie abandonnait la lance.

Il se forma alors une troupe bâtarde nommée cuirassiers, que Walhausen définit très bien par ces mots : « Otez au lancier sa lance « et son bon cheval, en lui en donnant un moindre pesant et inutile « pour une subite violence, ce sera alors un corrassier qui est entré « en usage, il y a environ 50 ou 60 ans (3). »

Cependant, l'ordonnance par escadrons sur deux rangs pour la gendarmerie, sur seize rangs pour la cavalerie légère, était un progrès ; et quoique la profondeur sur seize chevaux fût exagérée, elle valait encore mieux que la formation en ligne, quelquefois si étendues, qu'il était impossible de conserver un ordre ferme et régulier. « Au voyage de Valenciennes, en 1552, dit de La Noue (4), j'obser-

(1) « Une chose vois-je que nous perdons fort l'usage de nos lances, soit à faute de bons chevaux dont il semble que la race se perde, ou pour n'y estre pas si propres que nos prédécesseurs. » *Commentaires* de MONTLUC, liv. VII, p. 397.

(2) « Il ne fault pas penser que ceste grosse et redoutée gendarmerie qui estoit du temps du roy François, en laquelle consistoit la force principale du royaume, soit encore en estre. Elle est bien changée depuis, comme aussi les gens de pied ne sont en la bonté qu'ils estoient au règne du roy Henry. » LA NOUE, 11e *discours*, p. 223.

(3) *J.-J.* de WALHAUSEN. *Art militaire à cheval*, ch. II, p. 29. Francfort, 1616.

(4) *Discours politiques et militaires*, 15e discours, p. 289.

« vai qu'un corps de trois cents hommes d'armes rangés en file « tenoient près de mille pas de longueur, et le reste de la cavalerie « tenoit un pays infini. Mais qui eût mis ces trois cents hommes en « trois escadrons, ils n'eussent pas occupé six-vingts pas de lon- « gueur. »

Ainsi donc, pendant la guerre de religion, la cavalerie abandonne en grande partie la lance, renforce son armure, prend l'arme à feu et ne charge plus qu'en gros escadrons.

Infanterie.

L'infanterie, à son tour, subit des modifications non moins importantes, mais presque opposées. Elle laisse presque de côté la pique et toute armure défensive (1), ne veut plus porter que l'arquebuse et diminue de profondeur afin de combattre surtout en tirailleurs. La noblesse se retire de ses rangs et ne veut plus servir qu'à cheval; un auteur contemporain en explique la raison par ces mots : « Combien que, à la vérité, ils soient beaucoup deschus de la val- « leur que autre fois je les ai veus du temps du roy Henry IIe, depuis « l'année 1554, que je commençai à porter les armes auprès de ce « bon roy, parce que depuis nos guerres civiles, on ne les a payé par « faute de moyen, et pour ce, ils se sont grandement desbauchés et « desbordés pour leur avoir permis de faire tous les maulx exécra- « bles qu'ils ont peu sans garder l'ordre, la règle ni discipline mili- « taire et sans crainte d'estre chastiez. Ce qui a été cause que grande « partye de la noblesse qui soulloit au sortir de page ou de l'escole, « se mettre parmy les gens de pied pour son apprentissage des armes « ne si est plus mis, et les jeunes gentilshommes de bonne maison « qui souloient avoir une ou deux compagnies de gens de pied ni « ont depuis voulu, et les bons soldatz s'en sont allez aux garnisons « desdaignant faire la vye de volleurs, de sorte qu'il n'est demeuré

(1) « Les soldats ne veulent plus aujourd'hui porter de corceletz. » La Noue, 13e discours, p. 267.

« Cette forme est différente du combat défectueux de l'infanterie française, aux guerres civiles qui n'avoient ni piques ni corcelet. » *Mémoires* de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, p. 76.

« parmy l'infanterye que les soldatz plus desbauchez et vicieux, les-
« quels ont desdegné de porter le corcelez et la picque pour s'en
« trouver empesché à courir en villes de ça et de là, et n'ont plus
« voulu porter qu'une harquebuze sans morions (1). » La Noue dit à l'appui de cette opinion que : « Lorsque la guerre civile com-
« mença, les chefs et les capitaines se ressouvenoient encore du
« bel ordre militaire qui avoit esté pratiqué en celles qui s'estoient
« faites sous le roy François et Henry son fils, mais à Boisgency,
« notre infanterie perdit son pucellage (2). »

Or, ce fait d'indiscipline et de guerre civile explique suffisamment la répugnance des soldats pour la pique et le corselet. Car, ce n'était que par la discipline la plus rigoureuse, et par l'association en bataillons que les piquiers pouvaient produire de grands effets. Tandis, que, dans la guerre civile, chacun voulant être indépendant et agir de sa personne, l'arquebuse et l'épée étaient les armes qu'on devait avant tout rechercher. Quant aux armes défensives, comme les soldats n'étaient plus forcés de s'en servir, ils n'en voulaient pas, car il est dans l'esprit humain de préférer s'exposer à un danger probable, plutôt que de se soumettre à une gêne de tous les moments.

La guerre aussi avait changé de nature; les principales actions consistaient en escarmouches, en prises et reprises de postes, (3) où l'arquebuse et le mousquet jouaient un bien plus grand rôle que la pique.

Cette grande quantité d'armes à feu qui rendait l'infanterie, lorsqu'elle était privée de piques, incapable de produire ou de sou-

(1) MS de la Bibli. roy. n° 7113 à 110, fol. 51, verso.

(2) *Histoire* de François de la Noue, ch. VI, p. 286, et plus loin : La guerre civile a tellement dépravé les hommes de pied, que la pluspart ne sçavent et ne veulent quasi plus obéir. La Noue, 13e discours, p. 264.

(3) Anciennement, les principales actions de guerre se desmeloient en pleine campagne, à cette heure, elles consistent à surprendre, assaillir et défendre places. » La Noue, 13e discours, p. 261.

tenir un choc, était cependant un abus résultant de la guerre civile bien plus qu'un progrès, et La Noue dit à ce propos : « J'ai souvenance « que M. d'Acier amena aux troisièmes troubles dix-huit mille arque- « busiers de la religion bons et braves. Or, je demande si en traver- « sant une campagne ils eussent rencontré sept à huit cents lances, « si celles-ci ne les eussent mis en déroute, plus croirons oui que « non, mais si entre eux ils y eussent cinq à six mille corselets, il « eût fallu une armée pour les rompre..... En somme, l'arquebu- « serie sans piques, ce sont des bras et des jambes sans corps (1). » Aussi, le même auteur ne veut-il que le quart ou le tiers d'arquebu- siers, et environ la moitié de mousquetaires.

Saint-Luc, dans ses Observations militaires, compose un régiment de quinze compagnies, et chaque compagnie de deux cents hommes, dont soixante-six corselets, cent arquebusiers, quatorze mousquetaires et vingt piques (2). Il veut que ces vingt piquiers soient armés à la lé- gère, avec la simple bourguignotte au lieu du corselet, afin d'être plus lestes pour soutenir les arquebusiers dans les escarmouches. Il les dis pose sur vingt hommes de profondeur. La Noue, au contraire, compose son bataillon de six cent cinquante corselets et cinq cents arquebusiers sur vingt-quatre rangs, et il place ces derniers sur dix rangs au mi- lieu des piquiers, ayant sept rangs devant eux et sept derrière (3), il ajoute que : « Si on baillait à un capitaine mille corselets pour les « mettre en bataille et qu'il n'en fît que deux ou trois rangs, les gou- « jats des soldats se moqueraient de lui pour ce que la raison veut « que un bataillon ait sa convenable épaisseur (4). »

---

(1) La Noue, 13e discours, p. 270 et 271.

(2) *Observations militaires* de M. de Saint-Luc, MS fonds Béthune, n° 7112. — xvii, fol. 31, verso.

Ce livre paraît avoir été commencé sous Henri III et fini sous Henri IV, car, fol. 75. on lit ces mots : « Du temps du roy Henri IIe, père de notre roy », et fol. 204, on lit : « Lorsque La Rochelle fut assiégée par feu roy Henri III. »

(3) La Noue, second paradoxe, p. 320. Bâle, 1590.

(4) 15e discours, p. 289.

Le mousquet était confié aux soldats les plus signalés auxquels on donnait les plus hauts gages (1). D'après Saint-Luc, « l'arme avait « quatorze pieds de long et la balle pesait une once et deux gros en- « viron. L'arquebuse avait de longueur quatre palmes et demie, mesure « de Milan, et tirait une balle pesant un tiers d'once (2). »

Artillerie.

Si l'armée des huguenots avait des chefs expérimentés, qui par la rapidité des mouvements savaient tenir tête à un ennemi supérieur en nombre, les armées royales avaient toujours sur elle l'avantage immense de posséder une artillerie plus nombreuse et mieux organisée, et des équipages de pont qui, en suivant les armées, facilitaient grandement tous les passages des rivières (3).

Le prince de Condé n'avait au combat de Saint-Denis que deux canons, et lorsque plus tard il partit d'Orléans pour aller combattre l'armée du duc d'Anjou, il n'en avait pas beaucoup plus. Ce qui fait dire à François de La Noue, « que bien que les catholiques estiment « les huguenotz estre gens à feu, si sont-ils toujours mal pourvuz « de tels instruments (4). »

Nous avons vu que François Ier avait fait fondre à Paris cent grosses pièces de bronze, qu'il avait établi dans toute la France quatorze arsenaux renfermant les munitions et les approvisionnements nécessaires pour les parcs d'artillerie. Sous Henri II, ces établissements s'étaient encore perfectionnés; et le personnel, comme le matériel de l'artillerie, soumis à une direction centrale, avaient atteint, sous la direction éclairée du grand maître d'Estrées, un haut degré de simplicité et de perfection. Pendant les guerres de religion, toutes ces forces, concentrées naguère dans les mains d'un seul, s'éparpillèrent; et, quoique les armées royales aient eu plus d'artillerie que

(1) Saint-Luc, fol. 25, verso.

(2) *Ibidem*, fol. 24, verso, et 25 verso.

(3) « A Bessac, où mourut le prince de Condé, près de Jarnac, les catholiques firent dresser un nouveau pont de barques qui se portent aux armées royales. » La Noue, *Discours politiques et militaires*, p. 667.

(4) La Noue, p. 632.

les armées opposées, la pénurie du trésor les priva souvent de ce puissant auxiliaire, surtout lorsque la capitale se trouva sous la domination de la ligue. Alors l'uniformité disparut et chaque ville coula des canons comme elle put.

Aussi Charles IX profita de la paix de 1572, pour rendre une ordonnance datée de Blois, du mois de mars, par laquelle il déclare, que la fabrication des poudres et des canons étant un droit souverain, il défend aux particuliers d'en fabriquer et d'en vendre sans sa permission, et afin que les pièces se pussent mieux reconnaître, il ordonne *qu'elles soient marquées des armes de ceux qui les feront faire avec la marque du fondeur et la date de l'année* (1).

Les magasins d'artillerie avaient été réduits à treize; en 1582 Henri III en porta le nombre à trente. Il attacha à chaque magasin un commissaire, un contrôleur et un garde; il créa également, à titre d'office, trente trésoriers d'artillerie principaux, chargés de régler la comptabilité de ces magasins (2).

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille.

Bataille de Dreux.

En 1562, le prince de Condé et l'amiral de Coligny, ayant échoué sous les murs de Paris, cherchèrent à se retirer vers la Normandie; le duc de Guise, le maréchal de Saint-André et le connétable Anne de Montmorency se mirent à leur poursuite pour leur couper la retraite. L'armée royale, forte de quatorze à seize mille hommes d'infanterie (3), de deux mille chevaux, ayant vingt-deux pièces de canon, passa l'Eure près de la ville de Dreux, et força l'armée du prince de Condé à en venir aux mains. Celle-ci avait quatre mille chevaux, de sept à huit mille hommes d'infanterie, et seulement sept (4) pièces de canon; le reste de son artillerie avait déjà pris les devants (5).

---

(1) MS fonds Saint-Germain, fol. 7, n° 374-516.

(2) MS de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, n° 374-516, tom. VI, fol. 11, verso.

(3) « Quatorze mille que bons que mauvais. » *Mém.* de CASTELNAU, liv. IV, p. 165.

Ce nombre est porté à seize mille dans les *Mém.* du DUC DE GUISE, Collection de Michaud et Poujoulat, tom. VI, p. 165.

(4) *Mémoires* du PRINCE DE CONDÉ, collection Michaud et Poujoulat, tom. VI, p. 694.

(5) « M. le prince ne pensant point combattre ce jour-là, avait envoyé devant nostre artillerie. » *Mém.* de MERGEY, p. 264.

Le prince de Condé et l'amiral, qui ne croyaient pas l'ennemi si près d'eux, essayèrent d'abord de gagner le bourg de Tréon sur la route du Mans, mais il fallait passer sous le feu de l'artillerie catholique qui, foudroyant les premiers escadrons de cavalerie, les força de renoncer à ce projet (1).

L'armée catholique appuyait sa droite à Epinay et sa gauche au village de Blainville; pour fortifier la droite, on y avait placé les chariots de bagages (2). L'armée, divisée en deux corps appelés avant-garde et bataille, ne formait qu'une seule ligne tant soit peu concave, composée de cinq gros bataillons d'infanterie ayant dans leurs intervalles des escadrons de gendarmes et de chevau-légers (3). L'avant-garde, ou pour mieux dire la division de droite, était commandée par le duc de Guise et le maréchal de St-André; la bataille, ou la division de gauche, était sous les ordres du connétable Anne de Montmorency. L'infanterie espagnole, placée à l'extrême droite, était formée en un seul bataillon d'environ deux mille hommes, qui avait cinquante-huit hommes de front et trente-cinq de profondeur. A trente pas, en avant des bataillons, étaient placés quatre cents arquebusiers (4). Une batterie de quatorze pièces se trouvait à l'extrême droite, une autre de huit pièces était en avant du centre de l'armée (5).

Le prince de Condé, obligé malgré lui d'en venir aux mains et surpris dans une marche de flanc (il avait tenté de prendre Chartres et tirait vers la Normandie), fut contraint de former à la hâte

(1) *Mémoires* de Castelnau, liv. IV, ch. V, p. 165.

(2) Davila, *Hist. des guerres civiles*, traduction, liv. III, p. 181. Amsterdam, 1757, et *Mém.* du duc de Guise, cités plus haut, p. 498.

(3) « Ils mirent les troupes de l'avant-garde et de la bataille de mesmes front, aussi advancées vers les ennemis les uns que les autres, et la gendarmerie pour n'estre en grand nombre entremeslée par régiment avec les bataillons des gens de pied. » *Mém.* du duc de Guise, p. 498.

(4) *Lettre* du cap. J. de Ayala, écrite du camp auprès de Dreux. *Archives curieuses*, 1re série, tom. V, p. 88.

(5) *Mém.* de Castelnau, et *Mém.* du duc de Guise, p. 498. Le prince de Condé donne à l'armée catholique trente pièces de canon.

son armée en bataille (1). Il réunit son infanterie en deux bataillons et en appuya la gauche par une batterie de quatre pièces; sa cavalerie était divisée en trois principaux escadrons de douze à quinze cents chevaux (2).

Pendant que les armées se rangent, la canonnade commence des deux côtés (3); l'artillerie catholique, plus nombreuse que celle des huguenots, fait en avançant quelques décharges (4), qui portent le ravage dans les rangs ennemis (5), et obligent les protestants à en venir au combat.

Le prince de Condé et Coligny s'élancent alors à la tête de leurs quatre mille chevaux; mais intimidés par la batterie catholique qui se trouve en avant des troupes du maréchal de Saint-André (6), ils laissent celles-ci à leur gauche et viennent fondre sur les cinq mille Suisses (7) qui occupaient environ le centre de la division commandée par le connétable de Montmorency. Le choc est si violent, que les chevaux pénètrent jusqu'aux enseignes (8). Cependant les Suisses rompus refor-

---

(1) « Donc l'armée du roy estant en bataille, voulut marcher vers celle du prince qui nous montrait le flanc..... Le prince de Condé fit aussitôt tourner son armée dans la plus grande diligence qui lui fut possible, mais non sans quelque désordre, comme il advient le plus souvent en telles affaires. » *Mém.* de CASTELNAU, liv. IV, p. 165.

(2) « Donc, ayant reparti leurs trouppes en deux bataillons de gens de pied, l'un de François et l'autre d'Allemands, tous bien armez, et faict trois principaux escadrons de cavalerie, chacun de douze à quinze cents chevaux. » *Mém.* du DUC DE GUISE, p. 498.

(3) *Mémoires* de F. DE LA NOUE. *Panthéon littéraire*, p. 274.

(4) « Donc faisant deux ou trois fois crocheter plus en avant leur artillerie pour tirer de plus près aux ennemis, ils les contraignirent se haster davantage de venir aux mains. » *Mém.* du DUC DE GUISE, p. 499.

(5) *Mém.* de MERGEY, p. 264.

(6) « Mais il jugea qu'il luy falloit endurer un grand échec de nostre artillerie. » *Mém.* de CASTELNAU, liv. IV, ch. V, p. 165.

« Les deux mil cinq cens chevaux voyant le bon ordre dans lequel nous étions, ne crurent pas devoir nous charger. » *Lettre du capitaine Juan de Ayala*, écrite du camp auprès de Dreux. *Archives curieuses*, 1re série, tom. V, p. 88.

« Ils firent un autre escadron par le costé droict des nostres pour les recognoistre auquel fut incontinent tiré quelques volées de nostre artillerie. » *Lettre* du DUC DE GUISE, p. 498.

(7) *Mém.* de CASTELNAU, liv. IV, ch. V, p. 166, et *Mém.* du DUC DE GUISE.

(8) *Lettre* du DUC DE GUISE.

ment promptement leur bataillon carré. Le connétable vient à leur secours avec sa cavalerie et son infanterie française; deux régiments de l'aile droite appuient son mouvement; mais les protestants culbutent ces derniers, et s'emparent de l'artillerie du centre. Le connétable renversé est fait prisonnier, et voit se renouveler pour lui la déroute de Saint-Quentin.

La cavalerie protestante ne trouvant plus d'obstacle devant elle, se met à la poursuite des fuyards; elle va sur les derrières de l'armée ennemie piller les bagages; puis une partie se rallie et menace de prendre à dos la division encore intacte de la droite, qui avait vu la défaite du connétable sans bouger; mais l'attitude formidable de cette division l'intimide, et elle retourne de nouveau affronter les Suisses. Les chevaux traversent encore les rangs de l'infanterie, sans pouvoir toutefois la mettre en fuite. Les héroïques soldats des Alpes repoussent avec la même intrépidité deux autres charges de cavalerie, une attaque de quatre cents arquebusiers huguenots, et enfin tout un régiment de lansquenets qu'ils renversent et poursuivent (1).

A ce moment, le champ de bataille présentait un singulier aspect. De toute la gauche catholique, il ne restait plus debout au milieu de la plaine que le bataillon suisse entamé, mais inébranlable comme un roc; et la division de droite qui semblait rester étrangère au combat. Coligny, à la tête de l'infanterie française protestante qui n'avait pas encore donné, ralliait autour de lui lès lansquenets si maltraités par les Suisses, et le prince de Condé était à la recherche de sa cavalerie dispersée par sa propre victoire.

Pendant ce temps, l'artillerie du duc de Guise, de même que celle des huguenots, devait nécessairement agir; car, d'après la position

(1) *Mémoires* de F. DE LA NOUE, *Panthéon littéraire*, p. 294. CASTELNAU, DAVILA et MERGEY rapportent la même chose.

qu'elles occupaient réciproquement, rien ne pouvait obstruer leur tir. Cependant les récits de l'époque n'en parlent pas.

Enfin, le duc de Guise et le maréchal de St-André, voyant que le moment est venu de prendre l'offensive contre l'ennemi, qu'un premier succès a entraîné trop loin, se préparent à l'attaque. Ils réunissent leur infanterie en deux bataillons dont le front est assez étendu (1), placent la cavalerie au milieu, et se font précéder d'une troupe d'enfants-perdus (2) et de quatre pièces d'artillerie. Arrivés à une portée d'arquebuse, ces pièces font une décharge meurtrière contre l'infanterie protestante (3) que la cavalerie catholique met aussitôt en fuite. Le prince de Condé, qui avait à peine pu rallier deux cents chevaux, est renversé et fait prisonnier. Toute l'armée protestante, prise en flanc, bat en retraite, et ceux des catholiques qui avaient été dispersés au commencement de la bataille, se rallient sous les étendards du duc de Guise. Les protestants sont poussés l'épée dans les reins. Deux mille lansquenets se réfugient dans un enclos fermé (4). Mais, pendant qu'on les force à capituler, ce qui un moment arrête les vainqueurs, Coligny a rallié dans un vallon, à la faveur d'un bois, seize cents chevaux; il se précipite encore à l'improviste sur les catholiques, et leur fait éprouver de grandes pertes (5). Le maréchal de St-André est pris et plus tard massacré. Alors l'infanterie catholique, accourt sur le flanc de l'ennemi, fait un habile usage de son feu (6), et force les protestants à la retraite. Ceux-ci abandonnent sur le champ de bataille quatre pièces légères, mais ils emmènent trois gros canons (7); ce qui s'explique en se rappelant, d'après ce que nous avons dit plus haut, qu'une

(1) « Pour en montrer une plus grande teste. » *Lettres* du DUC DE GUISE, p. 479.
(2) DAVILA, *Histoire des Guerres civiles.*
(3) *Histoire de France* du P. DANIEL, tom. V, p. 82. Paris, 1727. *Lettre* du capitaine J. DU AYALA.
(4) *Lettres* du DUC DE GUISE.
(5) *Ibidem.*
(6) *Ibidem*, p. 500.
(7) *Mém.* du PRINCE DE CONDÉ, p. 694. Edition Michaud et Poujoulat. Paris, 1839.

partie de l'artillerie avait dès le matin pris les devants, et se trouvait ainsi plus éloignée du champ de bataille.

Le combat dura cinq heures; contre l'habitude, il ne fut point engagé par une escarmouche de tirailleurs (1). Le prince de Condé et Coligny ne surent se servir ni de leur canon ni de leur infanterie; ils lancèrent leur cavalerie hors de la protection de leur infanterie, laissant chaque arme, privée de l'appui des autres troupes, engager des combats partiels. Le duc de Guise, au contraire, plaça son artillerie et ses troupes de manière à ôter à l'ennemi tout désir de le forcer dans sa position; il attendit le moment décisif pour porter le grand coup sur son ennemi déjà débandé; il augmenta ses forces par le concours mutuel des trois armes, et fit ainsi pencher la victoire du côté où il y avait plus de génie militaire.

Combat de Saint-Denis.

L'artillerie ne joua pas un grand rôle au combat de Saint-Denis, en 1567, et, quoique le connétable de Montmorency, qui y perdit la vie, eût à sa disposition seize mille piétons, deux mille lances et un grand nombre de bouches à feu, contre un ennemi qui n'avait que quatre pièces de canon et dont les forces montaient à deux mille arquebusiers et mille chevaux, il ne sut pas remporter une victoire décisive. Le duc de Guise n'était plus (2)!

A défaut de piques et d'artillerie, les protestants faisaient toujours un grand emploi de leurs arquebusiers, qui étaient en grand nombre, et à propos du combat de Saint-Denis, La Noue rapporte que l'amiral lui dit : « que l'arquebuserie à pied qu'il avait rangée « aux flancs lui servit grandement, et qu'en tirant à cinquante « pas, elle fit beaucoup de mal à la cavalerie des catholi- « ques (3). »

---

(1) *Mém.* de DE LA NOUE, p. 294.

(2) « Les catholiques avoient quatre avantages sur leurs ennemis à sçavoir, l'artillerie, le nombre d'hommes, les bataillons des picques et la place haute et relevée. » *Mémoires* de F. DE LA NOUE, ch. XIV. p. 304. *Panthéon littéraire.*

(3) *Ibidem*, p. 315.

Cette supériorité dans l'emploi des armes à feu portatives [1] facilitait grandement aux armées protestantes la défense des retranchements ou des villages d'où il était difficile de les déloger. A Jaseneuil, en 1568, le prince de Condé, séparé par une fausse marche de l'amiral de Coligny, se trouve tout à coup en présence de l'armée du duc d'Anjou, bien supérieure en nombre. A l'instant, il prend les dispositions qui doivent assurer le salut de son armée. Il occupe deux petites collines, qui sont à droite et à gauche de la grande route, déploie sa cavalerie dans la plaine, comme s'il ne craignait pas d'engager le combat, et, pendant que la nombreuse artillerie du duc d'Anjou foudroie la plaine, il fait élever un retranchement entre les deux collines; profite des fossés, des levées de terre, des arbres, des vignes dont le pays est couvert pour y placer à l'abri ses six cents arquebusiers gascons et ses quatre pièces de campagne, et faisant ensuite retirer sa cavalerie derrière les collines, il présente à l'armée royale une position qu'elle ne croit pas pouvoir forcer [2].

Dans ces guerres, on voit la tactique faire des progrès que l'artillerie ne seconde pas toujours parce qu'elle n'est pas assez mobile.

Combat de Jarnac.

Au combat de Jarnac ou de Bassac, en 1569, où mourut le prince de Condé, l'armée du duc d'Anjou manœuvra avec une grande habileté pour surprendre le passage de la Charente. Coligny avait eu le tort d'éparpiller ses forces en plaçant sur la rive, qu'il voulait défendre, de petits postes éloignés les uns des autres qui ne pouvaient rien prévenir ni empêcher. Le duc d'Anjou, après avoir fait croire à l'ennemi qu'il tenterait plus bas que Château-Neuf le passage de la rivière, revint précipitamment à cette ville, fit jeter deux ponts et passer toute son armée. Coligny ne put rassembler ses postes épars d'infanterie [3]; il se retira sur Jarnac où était le

(1) En 1568, le prince de Condé avait dix-huit mille arquebusiers et trois mille chevaux.

(2) DAVILA, *Guerres civiles*, liv. IV, p. 306.

(3) « Mais ceste longueur de temps qui se passa à les attendre fut la principale occasion de nostre désastre. » *Mém.* de F. DE LA NOUE, ch. XXIII, p. 323.

prince de Condé. Celui-ci arrive lorsque les troupes de l'amiral se retiraient en désordre; il prend position entre un étang qui protége sa droite et une colline qui couvre sa gauche, et laisse entre ses escadrons (1) un espace libre qui offre une issue aux fuyards, sans qu'il en résulte du désordre pour ses troupes. C'était le cas où quelques pièces de canon bien postées pouvaient sauver l'armée de l'amiral d'une déroute complète; mais il paraît qu'il n'avait pas pu amener d'artillerie, tandis que les catholiques avaient huit bouches à feu (2). Quoique Coligny allât se placer dans la position que Condé lui avait réservée, il fallut céder au nombre, et les arquebusiers catholiques entremêlés à la cavalerie délogèrent l'ennemi; le prince de Condé, qui combattait en désespéré, fut pris et massacré. Coligny se retira pour briller quelque temps encore par son courage et périr plus tard dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Le résultat de ce combat, funeste pour les protestants, prouve, que lorsqu'on veut surveiller le cours d'une rivière pour en empêcher le passage, ce n'est point en disséminant ses troupes le long de la rive qu'on y parvient, mais en plaçant la plus grande partie de ses forces en réserve dans une position centrale, là où les routes se croisent; dans une position semblable, dit Smola, située à une lieue de la rive qu'on veut défendre, on couvre et protége trois lieues du cours du fleuve (3).

En 1569, l'amiral se trouvant en force, voulut reprendre sa revanche et attaquer l'armée royale fortement retranchée au poste de la Roche-Abeille. Il fut au moment de se saisir de l'artillerie royale au moyen de ses arquebusiers; mais la pluie étant survenue éteignit les mèches des arquebuses, et la position étant d'ailleurs bien défendue, il fut obligé de se retirer.

La ruine des armées était toujours causée par l'obligation qu'on

(1) DAVILA, liv. IV, p. 315 et suivantes.

(2) « Quatre canons et quatre couleuvrines. » *Mémoires* de F. DE LA NOUE, ch. XXIII, p. 323.

(3) *Taschenbuch für k. k. osterreichische Artillerie officiere.* 2r Theil, p. 6. Wien, 1831.

s'imposait de prendre des places qui résistaient à des équipages de siége trop faibles, et contre lesquelles les troupes venaient épuiser leurs forces. Ce désavantage était surtout sensible pour l'armée protestante (1) : Coligny s'était acharné au siége de Poitiers (2), héroïquement défendu par le digne fils du défenseur de Metz; lorsque l'armée du duc d'Anjou s'avança, après s'être renforcée à Chinon, les troupes protestantes étaient épuisées et entravées dans tous leurs mouvements par leur attirail de siége. Elles s'étaient vues forcées de rester au bourg de Lafaye-la-Vineuse, parce que, dit de La Noue, « tous les chevaux de l'artillerie qu'avions furent envoyés pour ra- « mener à Lusignan partie de celle qu'avoit servi à battre Poictiers « qui étoit demourée en un chasteau, et retournèrent si à point, que « s'ils eussent encore demouré un jour, nous eussions esté contrains « d'abandonner la nostre (3). »

Bataille de Moncontour, 3 octobre 1569.

Les armées protestantes, toujours moins bien disciplinées que celles du parti adverse, ne se gardaient nullement ; aussi étaient-elles souvent surprises en marche par l'armée catholique. Nous en avons déjà vu un exemple à Dreux, nous allons en voir un autre à Moncontour, en 1569. L'armée de Coligny, qui se retirait vers le Bas-Poitou, vit tout à coup l'avant-garde catholique, commandée par Biron, paraître sur son flanc (4). A l'instant, Biron fait tirer quelques coups de canon qui jettent l'effroi parmi les protestants (5); mais un marais les protége et les deux armées se trouvent en présence à une portée de mousquet seulement (6). Au milieu

(1) « Ce qui ruina les huguenots, fut leur petit attirail d'artillerie, de munitions et de pionniers. » *Mémoires* de F. DE LA NOUE, ch. XXV, p. 327.

(2) « Le cardinal de Lorraine me dit que la cause de la perte de l'admiral et de ceux de son party avoit esté le siége de Poictiers. » *Mémoires* de F. DE LA NOUE, ch. XXVII, p. 331.

(3) *Mém.* de F. DE LA NOUE, ch. XXVI, p. 328.

(4) « Or, auprès d'un village nommé Saint-Clair, la teste de l'armée catholique où estoit M. de Biron, vint rencontrer quasi par flanc la nostre qui marchoit. » *Mém.* de F. DE LA NOUE, ch. XXVI, p. 329.

(5) *Ibidem.*

(6) *Ibidem.*

du marais, il n'y avait qu'un espace assez étroit qui fût abordable.

« Le duc d'Anjou, dit Davila (1), jugea le passage difficile et trop « dangereux à la vue des huguenots, et comme il avait sur eux l'a- « vantage du terrain, il résolut de les écarter à coups de canon des « abords du ruisseau et du poste avantageux qu'ils occupaient. Pour « cet effet, Biron, maréchal de camp, fit promptement avancer l'ar- « tillerie de l'armée catholique qui consistait en vingt-deux pièces « tant canons que coulevrines, et établit avec beaucoup d'intelligence « deux batteries, l'une à droite et l'autre à gauche, au pied des col- « lines qui étaient à portée des ennemis. Ces deux batteries pre- « naient les huguenots en flanc. Leur infanterie, postée dans un « terrain bas, mit ventre à terre par ordre de ses officiers, et souffrit « moins du feu de l'artillerie. Mais le canon faisait un ravage horri- « ble dans la cavalerie qui était rangée en bataille sur le bord du « ruisseau au débouché du marais, et qui pouvait à peine conserver « ses rangs. Elle envoyait à chaque instant solliciter l'amiral de la « retirer d'un poste où elle périssait misérablement sans pouvoir « donner des marques de son courage. L'amiral n'y voulut pas con- « sentir de peur de laisser le passage et le débouché du marais libre « aux ennemis, qui tomberaient ensuite dans la plaine sur ses trou- « pes rompues et consternées. Pendant qu'on y escarmouchait vive- « ment et que l'artillerie des catholiques tirait sans cesse, les reîtres « qu'elle écrasait surtout commencèrent à lâcher pied. Le prince de « Navarre (depuis Henri IV) piqua vers eux, et s'exposant au feu du « canon, il les engagea par sa présence et ses discours à tenir ferme « encore quelque temps, et à attendre avec constance que la bataille « s'engageât. Tout jeune qu'il était, son génie puissant et le respect « qu'on lui portait réprimèrent l'emportement des Allemands. Mais

(1) *Histoire des Guerres civiles*, liv. v, p. 361.

« toutes les ressources auraient été inutiles, et le canon aurait enfin « détruit et dissipé l'armée des huguenots, si la nuit qui survint à « propos ne les eût tirés de ce mauvais pas. » C'était ici le cas exceptionnel, où contrairement au principe général que nous avons rappelé p. 112, l'artillerie des huguenots devait tirer sur l'artillerie ennemie et non sur les troupes; car le but principal était de faire taire le canon des catholiques; mais les canons des huguenots ayant pris les devants, ne purent être employés (1).

Il y a ici trois choses à remarquer; premièrement que, dès que l'avant-garde catholique aperçoit l'ennemi, son artillerie entre à l'instant même en action, ce qui prouve qu'elle avait des pièces légères qui marchaient en tête de l'armée; secondement, quels ravages produisent les bouches à feu bien placées en présence d'un grand nombre de troupes; enfin, quelle fermeté montre Coligny qui, loin d'imiter la faute du connétable de Montmorency à Saint-Quentin, ne veut pour rien au monde en présence de l'ennemi, abandonner un défilé qui couvre sa retraite. Il attend, au contraire, patiemment que la nuit soit venue pour décamper, et va se placer dans une position formidable sur la route d'Airvault entre deux petites rivières, la Thoué et la Dive (2). Deux jours après, l'armée catholique ayant passé cette dernière rivière débouche dans la plaine de Moncontour; elle comptait huit mille chevaux, seize mille hommes d'infanterie, quinze pièces decanon. L'armée des huguenots était de sept mille chevaux, seize mille hommes de pied et onze pièces d'artillerie (3).

Chaque armée était rangée sur une ligne et divisée en deux corps (4). Dans l'armée catholique, le bataillon suisse était un peu en avant de la ligne, les flancs couverts par deux régiments d'ar-

(1) *Mém.* de F. DE LA NOUE.

(2) *Mém.* de CASTELNAU, liv. VII, ch. IX, p. 243.

(3) *Mémoires* de GASPARD DE SAULX-TAVANNES, p. 375. D'après Castelnau, liv. VII, ch. IX, il y avait dans l'armée catholique dix-sept pièces de canon. — *Discours de la bataille de Moncontour*, fait par DE NEUFVILLE le 4 octobre 1569.

(4) Et marcha l'avant-garde des catholiques sur la droite et la bataille sur la gauche. — Et départaient lesdicts rebelles toutes leurs forces en deux. — *Discours de la bataille.*

quebusiers et par des chariots (1). On ne voulait pas qu'il pût être comme à Dreux enveloppé de tous les côtés à la fois. Le maréchal de Tavannes avait établi un corps de réserve derrière les Suisses (2), et l'artillerie était divisée en deux batteries placées l'une à la droite, l'autre à la gauche (3).

L'armée protestante avait établi sur sa droite six pièces de canon, et probablement les cinq autres étaient en batterie au centre. La seconde division était composée de quatre escadrons flanqués d'un grand nombre d'arquebusiers (4).

La bataille commence par une longue canonnade et par l'attaque des enfants-perdus (5). Inquiétée par l'artillerie de Coligny, la cavalerie de la gauche catholique se met à l'abri derrière un pli de terrain, et la droite se voit obligée, pour esquiver les boulets, de se précipiter en avant (6); elle tombe sur le centre des huguenots, qui plie sous le choc; mais les canons catholiques répandent aussi la mort dans les rangs opposés (7), et forcent Coligny, qui commande la droite de ses troupes, à avancer contre la cavalerie du duc d'Anjou. Le combat de cavalerie devient général, tandis que, selon l'habitude, l'infanterie des deux côtés suit les escadrons qui l'ont devancée. Cependant les protestants ont jeté la confusion parmi les catholiques; le cheval du duc d'Anjou est tué, et, avant que le bataillon suisse que le maréchal de Tavannes fait hâter, soit arrivé, les escadrons se choquent, se dispersent et se rallient plusieurs fois (8); enfin,

(1) *Mém.* de Saulx-Tavannes, p. 375, *et Discours de la bataille.*

(2) « Ledict sieur de Byron sur le derrière au costé droict de mondict seigneur avec les bandes des autres mareschaux du camp *pour rallier.* »— *Discours de la bataille.*

(3) « L'artillerie advancée sur les deux coings proche laquelle estoit l'infanterie. » *Mém.* de G. de Saulx, p. 375. « Huict pièces de canon à l'avant-garde et sept à la bataille. »—*Discours de la bataille.*

(4) *Mém.* de Castelnau, liv. VII, ch. IX, p. 243.

(5) *Discours de la bataille.*

(6) *Mém.* de Castelnau, et *ibidem.*

(7) *Mém.* de Gaspard de Saulx-Tavannes, p. 376 et 377, et *Mémoires* de F. de La Noue.

(8) Davila, liv. V, p. 364.

les Suisses arrivent au pas de course ; un gros escadron de reîtres de quinze cents chevaux tombe sur leur flanc, mais il est arrêté par les files de chariots, derrière lesquels trois mille arquebusiers français font pleuvoir sur lui une grêle de balles; alors le maréchal de Tavannes fait avancer la réserve composée d'escadrons de lanciers (1); ceux-ci repoussent les reîtres, prennent la cavalerie des huguenots en flanc, et taillent en pièces tous leurs lansquenets, malgré l'artillerie ennemie qui fait encore une décharge à cent pas de distance (2); le reste de la cavalerie protestante seul se retire ne faisant plus qu'une troupe des quatre mille chevaux restée debout (3). Cette bataille, où toute la ligne s'aborde encore à la fois (4), fut décidée en une demi-heure (5), sans compter, il est vrai, le temps que dura la canonnade qui précéda la mêlée. Le succès des catholiques fut dû à la prévoyance du maréchal de Tavannes qui avait établi un peu en arrière de sa ligne une puissante réserve. Quant à l'artillerie, non-seulement elle servit à précipiter les attaques et à désorganiser la cavalerie avant que les troupes en fussent venues aux mains, mais, pendant l'action, elle protégea par son feu toutes les attaques de l'infanterie.

Certes, si elle eût été plus mobile, c'était une belle occasion de poursuivre la victoire en tirant quelques coups de canon dans ces quatre mille chevaux qui se retiraient en masse; mais ce mouvement était alors impossible.

Le parti calviniste semblait anéanti ; cependant à l'exemple des huguenots, qui, après le combat de la Roche-Abeille, lorsque leurs

---

(1) « J'allégueray encore un autre, c'est la bataille de Moncontour où la gendarmerie du roy se rangea par escadrons de lances aussi vid elle, venant à s'affronter avec ceux de la religion qui estoient ordonnez en haie et sans aucunes lances qu'ils furent rompus avec facilité. » La Noue, 15e *discours*, p. 289. Edit. de 1590.

(2) *Discours de la bataille.*

(3) *Mém.* de Saulx-Tavannes et de Castelnau.

(4) Car estant la campagne belle et grande, tout s'aborda presque d'un front. — *Discours de la bataille.*

(5) *Mém.* de F. de La Noue.

forces étaient imposantes, s'étaient épuisés au siége de Poitiers, le duc d'Anjou perdit tous les résultats de la bataille de Moncontour en s'acharnant au siége de Saint-Jean-d'Angely, mauvaise bicoque qui arrêta assez longtemps l'armée française pour donner le temps à l'amiral de Coligny de relever son parti (1). Coligny, après avoir fait dans l'espace de neuf mois près de trois cents lieues dans l'intérieur de la France (2), et avoir toujours trompé ses ennemis par la rapidité de ses mouvements, se trouva près Réné-le-Duc en 1570, en face du maréchal de Cossé qui avait douze mille hommes d'infanterie, quatre mille chevaux et douze pièces de canon (3), tandis que lui n'avait que deux mille cinq cents arquebusiers, deux mille chevaux et pas d'artillerie (4). Il se posta dans une position où les obstacles de terrain présentaient l'avantage aux armes à feu portatives.

Le maréchal de Cossé voulut le déloger en faisant usage de ses canons; mais l'arquebuserie des protestants fit échouer ses attaques, et Coligny trouvant précisément un avantage à n'avoir ni canons ni bagage qui arrêtassent ses mouvements, continua sa route vers la Loire, et échappa aux poursuites de ses ennemis.

Depuis vingt-cinq ans que les troubles civils duraient en France, les protestants avaient toujours eu le dessous dans toutes les grandes rencontres. Cette infériorité peut être attribuée, à l'organisation meilleure des troupes catholiques, à leur matériel plus puissant, à leur discipline, et enfin avant tout à la supériorité de généraux, tels que le duc de Guise et le maréchal de Tavannes. Comment douter de l'influence qu'exerce le génie du chef, lorsqu'on voit la fortune changer de camp, dès que surgit un nouveau capitaine? En 1587,

---

(1) « Mopsieur l'amiral m'a autrefois dit que si eust vivement poursuivi Messeigneurs les princes et luy quand ils s'acheminoient en Gascoigne avec le reste de leur armée, ils estoient en grand danger de se perdre. » *Mémoires* de F. DE LA NOUE, ch. XXVII, p. 332, et POPELINIERE, liv. XXV, p.

(2) *Ibidem.*

(3) DAVILA, *Guerres civiles*, liv. V, p. 382.

(4) DE THOU, liv. XLVII.

les Suisses arrivent au pas de course; un gros escadron de reîtres de quinze cents chevaux tombe sur leur flanc, mais il est arrêté par les files de chariots, derrière lesquels trois mille arquebusiers français font pleuvoir sur lui une grêle de balles; alors le maréchal de Tavannes fait avancer la réserve composée d'escadrons de lanciers (1); ceux-ci repoussent les reîtres, prennent la cavalerie des huguenots en flanc, et taillent en pièces tous leurs lansquenets, malgré l'artillerie ennemie qui fait encore une décharge à cent pas de distance (2); le reste de la cavalerie protestante seul se retire ne faisant plus qu'une troupe des quatre mille chevaux restée debout (3). Cette bataille, où toute la ligne s'aborde encore à la fois (4), fut décidée en une demi-heure (5), sans compter, il est vrai, le temps que dura la canonnade qui précéda la mêlée. Le succès des catholiques fut dû à la prévoyance du maréchal de Tavannes qui avait établi un peu en arrière de sa ligne une puissante réserve. Quant à l'artillerie, non-seulement elle servit à précipiter les attaques et à désorganiser la cavalerie avant que les troupes en fussent venues aux mains, mais, pendant l'action, elle protégea par son feu toutes les attaques de l'infanterie.

Certes, si elle eût été plus mobile, c'était une belle occasion de poursuivre la victoire en tirant quelques coups de canon dans ces quatre mille chevaux qui se retiraient en masse; mais ce mouvement était alors impossible.

Le parti calviniste semblait anéanti; cependant à l'exemple des huguenots, qui, après le combat de la Roche-Abeille, lorsque leurs

---

(1) « J'allégueray encore un autre, c'est la bataille de Moncontour où la gendarmerie du roy se rangea par escadrons de lances aussi vid elle, venant à s'affronter avec ceux de la religion qui estoient ordonnez en haie et sans aucunes lances qu'ils furent rompus avec facilité. » La Noue, 15e *discours*, p. 289. Edit. de 1590.

(2) *Discours de la bataille.*

(3) *Mém.* de Saulx-Tavannes et de Castelnau.

(4) Car estant la campagne belle et grande, tout s'aborda presque d'un front. — *Discours de la bataille.*

(5) *Mém.* de F. de La Noue.

forces étaient imposantes, s'étaient épuisés au siége de Poitiers, le duc d'Anjou perdit tous les résultats de la bataille de Moncontour en s'acharnant au siége de Saint-Jean-d'Angely, mauvaise bicoque qui arrêta assez longtemps l'armée française pour donner le temps à l'amiral de Coligny de relever son parti (1). Coligny, après avoir fait dans l'espace de neuf mois près de trois cents lieues dans l'intérieur de la France (2), et avoir toujours trompé ses ennemis par la rapidité de ses mouvements, se trouva près Réné-le-Duc en 1570, en face du maréchal de Cossé qui avait douze mille hommes d'infanterie, quatre mille chevaux et douze pièces de canon (3), tandis que lui n'avait que deux mille cinq cents arquebusiers, deux mille chevaux et pas d'artillerie (4). Il se posta dans une position où les obstacles de terrain présentaient l'avantage aux armes à feu portatives.

Le maréchal de Cossé voulut le déloger en faisant usage de ses canons; mais l'arquebuserie des protestants fit échouer ses attaques, et Coligny trouvant précisément un avantage à n'avoir ni canons ni bagage qui arrêtassent ses mouvements, continua sa route vers la Loire, et échappa aux poursuites de ses ennemis.

Depuis vingt-cinq ans que les troubles civils duraient en France, les protestants avaient toujours eu le dessous dans toutes les grandes rencontres. Cette infériorité peut être attribuée, à l'organisation meilleure des troupes catholiques, à leur matériel plus puissant, à leur discipline, et enfin avant tout à la supériorité de généraux, tels que le duc de Guise et le maréchal de Tavannes. Comment douter de l'influence qu'exerce le génie du chef, lorsqu'on voit la fortune changer de camp, dès que surgit un nouveau capitaine? En 1587,

---

(1) « Mopsieur l'amiral m'a autrefois dit que si eust vivement poursuivi Messeigneurs les princes et luy quand ils s'acheminoient en Gascoigne avec le reste de leur armée, ils estoient en grand danger de se perdre. » *Mémoires* de F. DE LA NOUE, ch. XXVII, p. 332, et POPELINIÈRE, liv. XXV, p.

(2) *Ibidem*.

(3) DAVILA, *Guerres civiles*, liv. V, p. 382.

(4) DE THOU, liv. XLVII.

Henri de Bourbon, roi de Navarre, paraît à la tête du parti huguenot, et la victoire se fixe sous ses drapeaux.

Bataille de Coutras en 1587.

Le duc de Joyeuse, ayant réuni en Saintonge dix mille combattants, arriva près de la rivière d'Isle, où il mit son armée en bataille de la manière suivante : la gendarmerie fut rangée sur une ligne très étendue dans la plaine; à chacune de ses ailes on plaça un bataillon. En seconde ligne étaient tous les chevau-légers et le reste de l'infanterie; l'artillerie se trouvait à l'extrémité de l'aile gauche (1). Ces troupes, peu disciplinées et peu aguerries, mirent beaucoup de temps à se ranger en bataille; le roi de Navarre en profita pour les inquiéter avec ses canons qu'il avait fait placer au bord de la rivière, sur une faible élévation qui dominait la plaine. Son armée, composée de deux mille cinq cents chevaux et de quatre mille fantassins, était partagée en sept corps; quatre de cuirassiers, un de chevau-légers rangés en escadron (2) et deux d'infanterie. Un bois épais couvrait la droite, et un large fossé protégeait la gauche de l'armée, dont le front s'étendait en croissant (3). L'artillerie des huguenots exerça de grands ravages dans les rangs des catholiques (4). Chaque coup de canon enleva douze, quinze et jusqu'à vingt-cinq hommes (5). A la première décharge, sept capitaines du régiment de Picardie (6), qui était le meilleur régiment du duc de Joyeuse, furent tués. L'artillerie des catholiques, au contraire, produisit peu d'effet. Les boulets s'enterrèrent en avant des ennemis (7). « Lavardin, dit « Davila, qui remplissait dans l'armée du duc de Joyeuse, la charge

(1) DAVILA, *Guerres civiles*, liv. VIII, p. 279, traduction. Amsterdam, 1757.

(2) « En la bataille de Coutras que le roy de Navarre gaignat, il ordonna toute sa cavallerie en hoc (escadron). *Observations militaires* de SAINT-LUC, MS de la Bibliothèque royale, n° 7112, fol. 138.

(3) DAVILA, liv. VIII, p. 279.

(4) *Ibidem*, p. 280.

(5) *Mémoires* de MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, liv. II, p. 258. Londres, 1752

(6) LE GRAIN, liv. IV.

(7) DAVILA, p. 280.

« de mestre de camp général, sentant que, si l'on donnait à l'ennemi « le temps de faire de nouvelles décharges, ce serait causer la perte « entière de l'armée déjà si ébranlée par l'effet du canon et si en dé- « sordre, qu'à peine pouvait-elle garder ses rangs, fit sonner la « charge (1). » La cavalerie catholique repoussa d'abord les chevau-légers protestants, mais les forts escadrons du roi de Navarre qui ne prenaient le galop qu'à dix pas, renversèrent la ligne flottante des catholiques dont les chevaux tout essoufflés ne pouvaient garder leurs rangs. La cavalerie catholique défaite, le roi se jeta sur l'infanterie qui subit le même sort, faisant avancer ses troupes toutes à la fois, et tombant ainsi avec des forces réunies sur un ennemi divisé.

Ainsi Henri de Bourbon, dès ses premiers pas dans la carrière des armes, se conduisit comme un habile capitaine, et mit en action ces principes invariables de stratégie et de tactique, qui, dans tous les temps, ont donné la victoire à ceux qui ont su s'en pénétrer et s'en servir.

Un combat livré près de Senlis, en 1589, nous offre l'exemple d'un bon emploi de l'artillerie. Le duc de Longueville marchait au secours de Senlis assiégé par les ligueurs; il rencontra sous les murs de la place les troupes du duc d'Aumale. Celui-ci croyait que ses ennemis n'avaient point de canons, et, en effet, le duc de Longueville pensant que les espions ne manqueraient pas de rapporter aux ligueurs l'état de ses forces pendant la halte qu'il comptait faire à Verberies sur la route de Compiègne à Senlis, avait donné ordre que son artillerie partît après lui de Compiègne.

Or, les troupes étant arrivées en présence, les canons furent placés derrière l'infanterie, et les ligueurs s'avancèrent à la charge : « Arrivés à deux cents pas des royaux, dit Palma Cayet, l'infanterie « royale s'ouvrit et l'artillerie qui estoit au milieu d'eux, perça tout « outre son bataillon de Cambraisiens, qui, par le grand nombre

(1) Davila, liv. viii, p. 281.

« qu'elle renversa, furent contraints de s'escarter et reculer un peu « arrière. Le duc d'Aumale, qui avoit creu qu'ils n'avoient point de « canon, fut asseuré du contraire par le son qu'il en ouyt, ce qui fut « cause qu'il résolut de le gaigner, et commanda au sieur Magneville « d'aller à la charge, et au sieur de Balangy de s'y acheminer, et que « luy s'y en alloit aussi. Ils donnèrent tous en même temps. L'infan- « terie royale s'estant derechef ouverte, le canon fit encores jour « au travers de leurs troupes ; et, nonobstant cela, estant advancés à « cinquante pas près des royaux, ils se trouvèrent encores salués « d'un nombre de mousquetaires que l'on avoit rangés aux flancs de « la cavalerie, et qui fut cause de la mort d'une grande quantité de « chevaux et du renversement de beaucoup de cavaliers, lesquels « en mesme temps se trouvèrent chargés de tous costés par la cava- « lerie royale, et alors la meslée fut grande et le combat quelque « peu opiniastre ; mais les gens du duc d'Aumale incontinent com- « mencèrent à prendre l'espouvante; les royaux, la teste baissée « poursuivirent leur pointe, et en mesme temps, ceux de la ville de « Senlis qui voyoient le combat de dessus leurs murailles, sortirent « et renversèrent les premières barricades ; l'espouvante estant au « camp de l'union, ce ne fut plus qu'une desroute générale[1]. »

Résumé.

La période que nous venons de parcourir est riche en faits glorieux pour l'artillerie française. Cette arme n'est plus un accessoire, mais une cause réelle de succès lorsqu'elle est dans les mains d'hommes qui savent s'en servir. C'est elle qui décide la victoire de Marignan ; c'est elle qui est au moment de la faire pencher pour nous à Pavie; c'est elle qui appuie nos succès à Cérisoles, et qui, mieux employée, nous eût préservé de la défaite de St-Quentin. A Dreux, à Moncontour, elle contribue puissamment à la défaite des huguenots. A Coutras, au contraire, elle fixe la victoire sous les étendards protestants.

---

(1) Palma Cayet, *Chronique novenaire*, liv. I, p. 151.

Deux partis sont dès lors en présence. Les uns, calculant les frais immenses que nécessite l'artillerie, l'embarras de ses longues colonnes, la lenteur de son tir, la difficulté de la mouvoir, déclarent que l'artillerie n'est utile que dans l'attaque et la défense des places, et qu'elle fait plus de bruit que de mal en rase campagne; et des officiers d'artillerie distingués tels que Vigenère (1) sont de cet avis. Les autres, au contraire, réfléchissant aux effets décisifs que l'artillerie produit sur les masses d'infanterie et de cavalerie, quand elle y concentre son feu, l'avantage qu'elle donne à l'assaillant en flanquant les colonnes d'attaque, l'importance qu'elle prête aux positions défensives, proclament hautement sa nécessité dans les batailles, et dans ce but s'efforcent d'augmenter sa mobilité, soit en doublant les attelages, soit en la faisant tirer à bras. Ils tâchent d'accélérer son tir en proposant l'emploi de gargousses, et cette opinion qui doit prévaloir, compte dès lors parmi ses partisans François de Raconis, commissaire d'artillerie en 1557 (2), qui s'exprime ainsi :

« L'artillerie, bien placée et exploitée, a donné entièrement le prix « seul de la victoire. Si lors le prudent canonnier aura su choisir, « près la place de bataille, un lieu haut et advantageux qui ne puisse, « ni par la fumée de ses pièces après avoir tiré, ni de quelqu'autre « manière que ce soit, empêcher et ôter la connoissance de ce que « fait l'ennemy venant au combat, ne empescher et se mestre telle- « ment au devant la cavallerie et infanterie qu'elle ne puisse aller à « la charge; au contraire, qu'il ait si bien prévu de placer ladite ar- « tillerie qu'elle puisse, s'il est possible, continuer de tirer ses coups « avec toute diligence et continuelle promptitude, tant avec balles

(1) *Artillerie au* XVI*e siècle.*

(2) Voyez les comptes de l'extraordinaire de l'artillerie en 1557, par maître Claude Pinart, trésorier. Il est fait mention, fol. 94, verso, de François de Raconis. MS de la Bibliothèque royale, n° 9447.

« creuses remplies de perdreaux, balles ramées et cartouches avec « lesquelles on fait plus grande diligence, tellement que ce continuel « tonnère foudre et massacre, vomi de ces bouches infernales, con- « traint l'ennemi, quelque fort et bien rangé qu'il puisse être, de se « rompre et se mettre en désordre (1). »

Durant cette période, les armes à feu ont pris un grand développement. Les piques ne forment plus dans chaque bataillon qu'un noyau autour duquel voltigent les arquebusiers; et les mousquetaires, qui combattent toujours hors des rangs, servent presque d'artillerie légère pour flanquer l'infanterie.

Quant aux reîtres ou pistoliers, leurs succès et leur réputation vinrent de leur habitude de décharger leurs pistolets presque à bout portant; car le pistolet, tiré à vingt pas seulement, ne vaut ni le sabre ni la lance; mais tiré à quatre pas, il vaut mieux que ces armes, qui ne peuvent produire d'effet à pareille distance. La puissance de la cavalerie consiste, il est vrai, dans le choc, et, sous ce point de vue, la lance était son arme par excellence; mais, malgré l'abandon de la lance et l'adoption du pistolet, la cavalerie n'avait pas complétement changé de nature, le pistolet tiré à bout portant n'empêchait pas les charges à fond, et, d'ailleurs, les cavaliers avaient toujours la ressource de leurs sabres. Le pistolet était donc un puissant auxiliaire pour le cavalier. Il ne devint inutile que lorsqu'on abandonna l'usage de le tirer de près.

Les succès des reîtres sont la preuve évidente d'un principe qui peut s'appliquer aux armes à feu de tous les calibres : c'est que ces armes ne produisent d'effets décisifs qu'à une petite distance; et on peut ajouter que, pour l'artillerie et la mousqueterie, *cette distance n'excède pas la portée du but en blanc*. En effet, à Pavie les Espagnols, à Dreux les catholiques, à Saint-Denis les protestants, produisirent avec leurs arquebuses un effet remarquable, parce qu'ils les

(1) MS, fonds Saint-Germain, n° 374, tom. II, coté 512, fol. 86.

déchargèrent de cinquante à cent pas. Il en fut de même des canons : à Marignan l'artillerie tira à cent cinquante pas contre des soldats qui passaient à juste titre pour la première infanterie de l'Europe, et quelques décharges suffirent pour dompter tout leur courage. La même chose eut lieu à la Bicoque, à Dreux, à Moncontour, à Senlis; tandis qu'au contraire, dans la guerre de Smalcalde, l'artillerie protestante, quoique nombreuse, lança contre les troupes de Charles-Quint une multitude de boulets qui, tirés de trop loin, n'amena aucun résultat. Aussi un officier expérimenté des temps modernes dit-il, avec raison, *que lorsque l'artillerie peut entrer en action, à quatre ou cinq cents pas, son feu au bout de quelques minutes a décidé du succès* (1).

Mais malgré le progrès des armes à feu, à cette époque l'ordre profond existe toujours dans l'ordonnance des troupes; et, malgré le ravage que le canon exerce dans ces masses d'hommes et de chevaux, il durera tant que les troupes ne sauront pas manœuvrer; tant que l'infanterie n'aura pas une arme qui soit à la fois arme de jet et arme de choc; c'est-à-dire : l'ordre profond durera tant que les troupes ne sauront pas passer avec promptitude de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, et tant que l'infanterie n'aura pas adopté le fusil à baïonnette, fils de la pique et du mousquet.

De tous ces faits divers, on peut tirer la conséquence que si, dans tous les temps, à égalité d'arme, c'est le génie des chefs qui a décidé du succès, c'est à son tour, à égalité de génie, la perfection des armes, de la discipline, de la tactique qui a été cause de la victoire.

Mais aussi, la civilisation, en perfectionnant nos armes, a tout à la fois compliqué la guerre et facilité les conceptions du génie; c'est-à-dire que la guerre est devenue plus difficile pour des esprits ordi-

(1) Joseph Freiherr v. Smola, *Taschenbuch fur K. K. Artillerie officiere.* II th., p. 5. Wien, 1831.

naires, pour des hommes privés d'instruction et de science, tandis qu'elle est devenue plus facile pour les grands capitaines.

Plus l'art de la guerre s'est perfectionné, plus il a été difficile de diriger le mouvement des troupes, de conduire et d'employer ces immenses amas de voitures qui constituent l'artillerie et ses nombreux approvisionnements; mais aussi, plus l'homme de génie a trouvé de facilité à exécuter ses plans, ayant toujours sous sa main ces ressources gigantesques au moyen desquelles il se riait des obstacles, et n'était plus arrêté, par des carrés de piques, des fossés, des retranchements, des murs ou des rivières.

Aussi avons-nous vu, et verrons-nous toujours, les généraux médiocres ne pas savoir se servir de leur artillerie, et, semblables en cela aux peuples peu avancés, regarder comme un embarras ce que des esprits supérieurs considèrent comme un puissant auxiliaire. Au xvie siècle, l'Europe tremblait devant les Turcs; l'artillerie vint arrêter les progrès de ces redoutables ennemis; c'est assurément une des plus grandes gloires du judicieux emploi de la poudre à canon, que d'avoir rendu à jamais impossible une nouvelle irruption de barbares dans le monde civilisé.

posés en triangles (1). Montgommery, dans son *Traité de la Milice*, donne la figure suivante d'un bataillon de deux mille cinq cents piques qu'il appelle *esoartelé*. Ce bataillon est composé de quatre carrés parfaits, de six cent vingt-cinq piques, placés eux-mêmes aux quatre angles d'un carré.

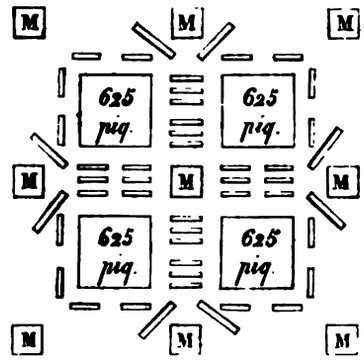

Les petits rectangles sont des *manches* d'arquebusiers, et les petits carrés M sont composés de mousquetaires. Les manches d'arquebusiers, qui sont dans l'intérieur du carré, tiraient par-dessus les piquiers, ceux-ci mettant un genou en terre. Montgommery dit qu'il a vu faire ce bataillon par *Ernando Catera sur une fausse alarme, lorsque le roy prit Noyon en* 1592 (2). Cet exemple prouve à combien de complications on avait recours dans le but de disposer, d'une manière avantageuse, des troupes dont une partie n'avait que des armes de jet, et l'autre que des armes de main.

Enfin, Jean de Saulx, qui écrivait, sous Louis XIII, les mémoires de son père, dit que les bataillons *carrés de terrains* composés de trois mille hommes au moins et de cinq mille au plus, sont les meilleurs (3).

D'après ce qui précède, on voit que l'ordre profond existait en-

(1) MS de la Bibliothèque royale, n° 6994, fol. 82.
(2) *Milice françoise* de MONTGOMMERY, p. 98.
Lostelnau représente la même figure dans son *Maréchal de bataille*, p. 265. Paris, 1647.
(3) *Mémoires* de GASPARD DE SAULX, *seigneur de Tavannes*, p 75.

core pour l'infanterie dans les troupes françaises, espagnoles, suisses; il en était de même dans les autres pays. Folard, Hoyer (1) et d'autres auteurs prétendent le contraire, parce qu'ils n'ont pas observé que les écrivains de cette époque, qui recommandent la formation sur dix rangs, ne font que proposer l'exemple du prince Maurice de Nassau (2), et ne se prononcent qu'avec réserve sur les inconvénients des gros bataillons (3). En effet, le prince Maurice est le premier qui ait réduit ces gros bataillons carrés tels que nous les avons vus jusqu'à présent, et qui ait adopté pour les piquiers un ordre mince. Les bataillons hollandais n'excédaient pas cinq cents hommes (4). Ces cinq cents hommes, mis sur dix de hauteur, présentaient donc un front de cinquante hommes. Les compagnies de cent hommes étaient composées d'un capitaine, un lieutenant, un enseigne, deux tambours, deux fifres. Parmi les soldats, on choisissait les plus capables pour en faire trois sergents, trois caporaux, six aides, dix chefs de file placés au premier rang, dix serre-demi-files placés au cinquième rang, dix chefs

---

(1) Hoyer prétend que partout, au commencement du XVIIe siècle, l'infanterie était rangée sur dix rangs. *Voyez* Hoyer *Kriegskunst*, tom. I, p. 462, Goettingen, 1797. Nous ne pouvons pas être de son opinion. Les plans des batailles de la guerre de Trente-Ans, montrent bien que les impériaux avaient conservé l'ordre profond. Il dit, avec raison, que les *terzias*, dont parle Galeazzo Gualdo, ne signifient pas des carrés pleins, comme on l'a souvent cru, que ce mot était en espagnol le synonyme de régiment. Ce qui est vrai, puisqu'on lit dans la relation de la reddition de Chivas (Piémont), en 1639. « L'on ne fit nul prisonnier en cette occasion, qu'un capitaine italien du *terzo* ou *régiment* de Tavara. » *Mémoires* d'AUBERY sur Richelieu, t. II, p. 406. Paris, 1660; mais cela ne prouve pas qu'il n'y eût pas malgré cela des carrés pleins.

(2) Discours pour le rétablissement de la milice de France, par RENÉ LE NORMANT, escuyer, sieur du Bois de Falaise, en Normandie. Rouen, 1632. Il cite sans cesse l'exemple du prince Maurice, de même que l'auteur suivant :

« Car je ne feray chacune que de dix *comme* le prince Maurice.» *Institutions militaires*, par JÉRÉMIE BILLON, liv. I, p. 61. Lyon, 1617. «Et ne faut que dix hommes de file *comme en* Hollande.» BILLON, liv. II, p. 163.

(3) « Je ne veux pas trop opiniastrer contre les gros bataillons en des occasions qu'il y a comme j'ay dit. » J. BILLON, liv. I, p. 33.

(4) « Or, les plus grands bataillons, selon l'usage de Hollande, sont de cinq cents hommes.» RENÉ LE NORMANT. ch. XV, p. 24.

de demi-file au sixième, et dix serre-files au dixième. Il ne restait donc que cinquante et un simples soldats (1). Non-seulement ces bataillons augmentaient leur front facilement en doublant leurs files (2), mais aussi on voit, par certaines manœuvres, que les troupes commençaient déjà à savoir passer par de simples conversions de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, et réciproquement (3). Devant l'ennemi, les bataillons serraient les rangs; mais on laissait entre les files un espace de deux pieds. D'après Billon, cet intervalle était nécessaire pour le croisement des piques (4). Cette organisation et cette ordonnance de l'infanterie ne furent adoptées en France que vers le milieu du règne de Louis XIII, comme nous le verrons plus tard.

Montgommery veut que les compagnies soient de cent piques, cinquante arquebusiers et cinquante mousquetaires. Billon veut, au contraire, un tiers plus de piques que d'armes à feu. Le premier compte de deux en deux soldats un goujat, et de quatre en quatre un cheval. Il ne veut pas que les soldats portent des effets avec eux comme les Espagnols « pârce que, dit-il, cela est de très mauvaise grâce. » Cependant, le sac appelé *alforia*, que les Espagnols portaient au cou, devait être d'un immense avantage pour la commodité des hommes et pour la diminution des bagages.

Le sergent-major était toujours l'homme indispensable. Montgommery lui assigne le second rang en autorité après le colonel (5).

Dans le manuscrit attribué au maréchal de Biron, on vante l'organisation des Suisses qui ont par régiment trois sergents-majors,

---

(1) M. S. Jacob Saint-Honoré, n° 32, fol. 8,
Et *Discours militaires* de DU PRAISSAC, p. 3,
Et RENÉ LE NORMANT, p. 12.

(2) « Doubler par demies files ou serre-files pour s'en servir, quand il faut venir aux mains avec l'ennemy. Doubler en quadruple par rangs ou par files pour éviter les coups de canon aux bloquements des places.» RENÉ LE NORMANT, ch. XV, p. 22.

(3) M. S. Jacob Saint-Honoré, n° 32, fol. 15 et 27, verso.

(4) J. BILLON, liv. V, ch. XII, p. 106.

(5) *Milice de* MONTGOMMERY, p. 61.

un pour les piquiers, un pour les hallebardiers, et l'autre pour les mousquetaires (1).

Il y avait en tous pays des arquebusiers et des mousquetaires. Les arquebusiers tiraient leur arme à main libre, les mousquetaires l'appuyaient sur une fourchette. Montgommery prétend que les arquebuses lancent une balle d'une once, les mousquets une balle de deux onces. Nous croyons qu'il exagère le calibre, car dans les Pays-Bas la balle de l'arquebuse était de vingt-quatre à la livre, et celle du mousquet de dix à la livre (2). Dans un manuscrit de l'époque, intitulé le *Maréchal de bataille*, d'Aurignac (3) dit, ainsi que St-Luc d'autre part, que la balle de l'arquebuse était de trente-deux à la livre, ce qui donne un calibre extraordinairement petit. L'arquebusier portait sur lui trente balles et le mousquetaire seulement quinze (4). Les charges de poudre étaient toujours renfermées dans de petites boîtes de bois suspendues par des fils à une bandoulière; les balles étaient mises dans un sac en cuir; au moment de charger, le soldat mettait quatre balles dans sa bouche (5).

Non-seulement les armes défensives telles que le corselet était toujours en grande estime; mais il paraît même, d'après Montgommery, que le prince Maurice de Nassau faisait grand cas des rondelles, ou boucliers circulaires (6).

Gustave-Adolphe et Louis XIV passent pour avoir été les premiers

---

(1) MS de la Bibliothèque royale, n° 81-9769, p. 116, verso.

(2) *Ordonnance des Estats du 4 febvrier* 1599. *Histoire des Pays-Bas*, par EMMANUEL DE METEREN, trad., liv. XXI, p. 451. La Haye, 1618.

(3) MS, fonds Le Tellier Louvois, n° 124, reg. 9350 a 34, fol. 174.

(4) MONTGOMMERY, p. 9.

(5) *Ibidem.*

(6) « Je ne puis oublier le brave prince Maurice de Nasseau. Estant près de lui, en 1600, lorsqu'il prist les forts de Crève-Cœur et de Saint-André sur le Wal et sur la Meuse. Son expérience est que cent rondeliers rompront deux cents piquiers, il est de cette opinion pour combattre de l'infanterie, je voudrois que mes trois premiers rangs fussent moitié picquiers, moitié rondeliers, ayant des escoupettes en escharpe et aussi étoit-ce l'opinion de don Gonsalès Fernando de Cordoua, *llamado gran capitan*, lequel en a discouru dans le *Tratado de re militari.* » *Milice françoise*, par Mess. LOUYS DE MONTGOMMERY, p. 127. Paris, 1615.

souverains qui aient donné aux régiments un costume uniforme; cependant comme de tout temps, chaque troupe avait cherché à se distinguer de ses ennemis, soit par la couleur des croix brodées sur les casaques, soit par les plumets, de même, on voit que dès 1589 tous les soldats que conduisait La Noue avaient des casaques rouges (1).

Cavalerie française et hollandaise.

Sous Henri IV, comme sous Louis XIII, on comptait trois sortes de cavalerie : les gens d'armes, les chevau-légers, et les arquebusiers appelés carabins ou dragons (2). Dans les troupes de la ligue seule, il y avait des lanciers; parce que les Espagnols et les Italiens, qui y servaient comme auxiliaires, avaient conservé cette arme. Davila dit, à ce sujet, que Henri IV regrettait que la noblesse française, pendant les guerres civiles, eût abandonné l'usage de la lance (3), mais Davila était Italien, il ne faisait peut-être que placer son opinion sous le patronage du héros français.

Voici, d'après Montgommery, quel était l'armement de la cavalerie : « Les gens d'armes estoient armez d'armes complètes, et « portoient des grèves et des genouillères dedans ou dessus la botte, « la cuirasse à l'épreuve du coup d'arquebuse par-devant et par-« derrière; et, au lieu de lance, une escopete qui portoit cinq cens « pas, le pistolet à l'arçon chargé d'un carreau d'acier, l'estoc ou « l'épée longue et roide, sans tranchant; leurs chevaux estoient « armez de champfrein et d'écusson devant le poitral. Chaque gen-« darme avoit deux bons chevaux de service avec un fort maillet.

« Les chevau-légers estoient armez d'armes complètes, d'une cui-« rasse à l'épreuve, le reste estoit à la légère, ils portoient le pistolet

(1) «A Paris, les Parisiens, sous M. d'Aumale, se jetèrent à corps perdu sur ces vieilles *casaques rouges* que La Noue avoit toujours conduites sous le roy de Navarre, de sorte qu'il en demeura plus de deux mille sur place.» *Décade de Henry le Grand*, par LE GRAIN, liv. IV, p. 179.

(2) « Arquebusiers à cheval qu'on appeloit en ce temps-là dragons. *Chronique novenaire* de PALMA CAYET, liv. IV, p. 395. *Panthéon militaire*, et *Mémoires* du DUC D'ANGOULÊME.

(3) DAVILA, *Guerres civiles*, tom. II, ch. XI.

« à l'arçon de la selle sous la main de la bride, et de l'autre costé la « salade ou habillement de teste. Chacun deux chevaux, l'un de « combat, l'autre pour les gardes et corvées et pour porter la malle.

« Les carabins avoient pour arme une cuirasse échancrée à l'é- « paule droite, afin de mieux coucher en joue, un gantelet à coude « pour la main de la bride, un cabasset en tête, et pour armes of- « fensives une longue épée, une escopette ou carabine longue de « trois pieds et demy, un pistolet à l'arçon et des cartouches à la « reître.

« Les compagnies de gendarmes de deux cens maîtres, pour les « princes, officiers de la couronne, gouverneur des provinces, et « pour les autres seigneurs, de cent, chaque compagnie divisée en « quatre brigades. Pour l'ordre de combat, chaque brigade doit se « mettre cinq à cinq qui sera pour la compagnie de deux cens hom- « mes d'armes, vingt de front et dix rangs ; au troisième rang le gui- « don, l'enseigne au troisième, le capitaine au premier rang, le lieu- « tenant et le maréchal des logis à la queue.

« Ils doivent aller au pas jusqu'à cent pas de l'ennemi, puis au trot, « jusqu'à vingt-cinq ou trente. Alors, ils tireront l'escopette et en- « suite chargeront à toute bride le pistolet à la main, en tirant à bout « portant au-dessous du bord de la cuirasse. Le second rang tire « entre les premiers, si le troisième ne peut tirer, ils peuvent s'en- « trebailler de main en main les escopettes et les pistolets comme il « fut fait à Arques, ou nos chevau-légers s'entrebaillèrent les pisto- « lets par-dessus l'épaule, pour tuer les ennemis qui étoient meslés « parmi eux.

« Les compagnies de chevau-légers étoient de cent mètres, et cha- « que compagnie avoit cinquante carabins. Les chevau-légers sur « quinze de front et sept à huit rangs. Les deux quadrilles de cara- « bins sur la main gauche trois à trois (1). »

---

(1) MONTGOMMERY, *Milice françoise*, 2e partie, p. 187 et suivantes.

Quoique Montgommery dise que ces carabins ou arquebusiers à cheval avaient des armes défensives, il paraîtrait, d'après Billon, qu'il n'en était pas ainsi, et que cette dernière troupe qui devait souvent combattre à pied ne jouissait pas d'une grande réputation. Aussi Billon vante-t-il beaucoup l'organisation des Hollandais qui n'avaient adopté que deux espèces de cavalerie, les gens d'armes et les carabins. Il dit à ce sujet : « Nos roys ont voulu depuis un long « temps se servir de trois sortes de gens de cheval, gens d'armes, « chevaux-légers et arquebusiers à cheval, afin que par la première « espèce, ils contentassent les grands seigneurs, et par la seconde, « les autres moindres gentilshommes, ou gens de mérite,et les arque- « busiers à cheval ont toujours servy pour gaigner les passages, « courir au loing et faire toutes sortes de corvées; mais ceste troi- « sième *espèce est inutile, parce qu'ils n'oseroyent se mesler parmy « la cavalerie et ne peuvent rendre nul bon combat à pieds, n'ayant « ny piques, ny cuirasses, ny morions,* si ce n'est parmi quelque haye « ou à un passage bien fortifié, encore ne font-ils pas grand effet « avec leurs petites arquebuses.

« Mon opinion est donc qu'il ne faudroit que les deux sortes de « gens de cheval que j'ay dit, gens d'armes et carabins : car, les gens « d'armes, feroyent le mesme office, et rendroyent le mesme ser- « vice qu'ils ont accoustumé; et les carabins combattroyent aussi par « tout où il seroit besoin à cheval, soit au mesme ordre que les gens « d'armes, ou bien au costé, ou à la teste de leurs escadrons, rengez- « en un rang ou deux, ou en deux files pour tirer, faisant le caracol « par-devant les ennemis. Lesdits carabins peuvent, outre cela, faire « l'office des chevau-légers et des arquebusiers à cheval tout ensem- « ble, en quelque action de guerre que ce soit; pour estre logez au « loing, et entretenir l'ennemy; et se retirant, ou advançant, pour « marcher autour de l'armée aux gardes, et des descouvertes; pour « faire les retraittes, ou arrester l'ennemy; pour commencer les « combats ou escarmouches; pour faire les guets et gardes plus es-

« loignées et plus pénibles; pour faire les grandes corvées, cavalca-
« des et convois; pour garder les passages ou les gaigner; pour met-
« tre pied à terre la pluspart d'iceux à attaquer, deffendre contre
« l'ennemy. Les carabins dont je parle s'appelleront, si l'on veut,
« chevau-légers, puisqu'on trouve ce nom plus honorable (1). »

En Hollande, les gens d'armes et les carabins étaient ordonnés par régiment. Chaque régiment était composé de quatre cornettes de cent chevaux chacune, qu'on formait en deux escadrons sur dix de hauteur; mais « lorsqu'il est question de combattre, dit Réné le « Normand, on double par demi-files ou par serre-files, afin qu'il ne « reste que cinq files (rangs), qui est le nombre de hauteur que les « Hollandais donnent aux plus grands escadrons (2). »

Là, comme en France, les carabins mettaient souvent pied à terre. Aussi Réné le Normand dit-il', qu'un capitaine de carabins doit savoir les fonctions d'un capitaine d'infanterie (3).

Si en France l'infanterie était toujours rangée en gros bataillons, il n'en était pas de même de la cavalerie, et Henri IV, voyant d'un côté combien les gros escadrons de quinze cents à deux mille chevaux étaient peu mobiles, et, d'un autre côté, combien les charges faites sur un seul rang étaient faibles, avait adopté des escadrons de trois cents à six cents chevaux au plus, rangés sur cinq de hauteur (4).

Cependant, la formation sur cinq rangs n'était pas constante, car,

---

(1) *Instructions militaires*, par J. DE BILLON, p. 89. Lyon, 1617.

(2) RENÉ LE NORMANT, ch. XVII, p. 49, et ch. XXI, p. 62.

(3) *Ibidem*, ch. XVIII, p. 54.

(4) « Le roy qui avoit expérimenté en d'autres batailles et combats, qu'il estoit plus avantageux de faire combattre la cavalerie en escadron qu'en haye, mesme la sienne qui ne portoit point de lances, départit toute sa cavalerie en sept régiments rangés en autant d'escadrons, et toute son infanterie aux flancs desdits escadrons, qui avoient chacun une troupe d'enfants-perdus. » PALMA CAYET, liv. II, p. 232, année 1590.

« A Ivry, le cinquième escadron estoit celui du roy qui faisoit cinq rangs, en chacun desquels il y avoit de front six vingts chevaux, de sorte qu'il estoit de six cents bons chevaux. » PALMA CAYET, *Chron. nov.*, liv. II, p. 233.

on a vu que Montgommery veut que les gens d'armes soient sur dix rangs, les chevau-légers sur sept; et Billon dit que la profondeur des escadrons doit toujours être le quart du front (1). Ainsi, un escadron de cent chevaux aurait eu vingt chevaux de front sur cinq rangs, et un escadron de deux cents chevaux, vingt-neuf de front sur sept rangs. Les escadrons, dans les combats, serraient les rangs et les files (2). Au sujet des petits escadrons, Montgommery dit : « On a « enfin reconnu qu'il vaut mieux que la cavalerie charge par petites « troupes qu'en gros escadrons, car chaque chef peut alors répondre « de ses soldats; le dernier maréchal de Byron, quand il n'eut eu que « cent chevaux, il les eut partis en trois troupes dès que l'une ne « combattait point sans grande nécessité, ains demeuroit ferme sur « la main pour tenir l'ennemi en échec (3). »

Or, nous trouvons dans le livre attribué au maréchal de Biron le conseil suivant : qu'il faut diviser sa cavalerie en plusieurs troupes pour combattre les reîtres avec avantage. Cette coïncidence d'opinion est une preuve de plus, que le traité de la guerre attribué au maréchal de Biron est bien réellement de lui. En effet, on lit, p. 28 (4) : « Pour « défaire les reîtres qui vont en troupes, mettez votre cavalerie en deux, « c'est-à-dire, s'il y a une cornette de reître qui sont la plupart du temps « trois cents chevaux, que vous en ayez deux cent cinquante, mettez « du premier rang cinquante chevaux armés en premier du pistollet, « puis soixante pas plus loin de ceux-là un autre rang de cinquante « chevaux aussi des mieux armés, et soixante pas plus loin de ceux-là, « ung aultre rang de quarante chevaux, puis mettez un rang en la « mesme distance de trente chevaux et des quatre vingts qui vous res- « tent, mettez-en quarante de chaque côté sur les ailes au même en- « droit du troisième rang, lesquels doivent être les plus légèrement

(1) *Institutions militaires* du Sr de Billon, liv. I, p. 100.
(2) Billon, liv. I, p. 101.
(3) *Milice françoise*, par Louys de Montgommery, 2e partie, p. 194. Paris, 1615.
(4) MS de la Bibliothèque royale, n° 81-9769.

« armés, et faut qu'au même temps que les reîtres viendront vous « assaillir, qu'au même rang vos gens cheminent sans quitter leur or- « dre, car les reîtres venant vous charger et ayant passé le premier « rang, puis le second, estans venus au troisième, la faudra que « les quatre vingts chevaux qui sont sur les ailes chargent par flanc « lesdits reîtres, qui sera cause de les défaire avec les autres du « premier et du second rang, qui n'auront été portés par terre « d'autant qu'il n'y aura que le milieu de leur rang qui soit défait, « et le reste demeurera sur pied et servira à les charger par flanc « ou par derrière. »

Non-seulement les carabins ou dragons mettaient pied à terre, mais la gendarmerie et les chevau-légers avaient conservé cette habitude dans les circonstances graves. Ainsi, à Dieppe, Henri IV fit combattre deux cents chevau-légers à pied armés de hallebardes (1). Il en fut de même dans beaucoup d'autres circonstances (2); aussi Montgommery dit-il, que : « La gendarmerie françoise, comme on « l'a vu dans les guerres civiles, met pied à terre pour quelque grand « effet. Car, quand nous mettons dans chaque régiment françois « deux cens gentilshommes et cent carabins à pied, la picque à la « main et le pistolet en écharpe, il n'y a bataillon d'Espagnols ni « même de Wallons, lesquels je crois être des meilleurs fantassins « du monde (pour l'avoir entendu dire au défunt duc de Parme) qui « n'en fut faussé, témoin le convoy de Laon (3). »

En effet, à ce combat que décrit Sully, l'infanterie française et suisse n'ayant pas pu enfoncer un bataillon espagnol qui défendait

---

(1) « Sa Majesté commanda de soutenir les Escossois de deux cents chevau-légers, pied à terre avec hallebardes. » *Mémoires* du DUC D'ANGOULÊME, p. 736. *Panthéon littéraire.*

(2) « Le dernier jour d'avril 1592, le roy fit approcher toute son armée, et ayant mis pied à terre avec toute sa noblesse la pique à la main, ils attaquèrent si furieusement lesdits retranchements, que ses ennemis furent contraints de luy quitter et abandonner ledit logis d'Yvetot. » *Mémoires* de CHEVERNY, p. 282. Année, 1592.

(3) *Milice françoise,* 2e part., p. 198.

un convoi qui se dirigeait sur La Fère, en 1594, le maréchal de Biron ordonna à cent gentilshommes de mettre pied à terre, de prendre la pique en main et de se placer à la tête de l'infanterie; cet expédient décida la déroute des ennemis (1).

Artillerie de Henri IV.

Pendant les guerres civiles, les armées belligérantes, royales, protestantes, ou de la ligue, s'efforçaient d'avoir autant d'artillerie que leurs ressources le leur permetatient; ces ressources variaient suivant la fortune de la guerre, et l'importance des villes qui leur servaient d'arsenal. Le parti qui était maître de la capitale possédait presque toujours le plus grand nombre de bouches à feu. Henri IV n'ayant que peu de ressources, tant qu'il n'eut pas soumis Paris, tirait ses canons et ses munitions d'Angleterre. Mais lorsqu'il eut pacifié la France et mis Sully à la tête de l'artillerie, en faisant de la charge de grand maître une des plus hautes dignités de l'État, les choses changèrent de face, le grand ministre réorganisa l'artillerie *sur l'ancien pied*. Rien ne fut changé : les calibres restèrent tels qu'ils avaient été fixés sous Henri II (2).

M. le capitaine Moritz Meyer, dans sa Technologie des armes à

(1) *Mém.* de SULLY, tom. II, p. 375. Londres, 1752.

(2) M. le capitaine Brunet émet une opinion diamétralement opposée, que nous croyons devoir transcrire ici, quoique nous n'ayons trouvé aucun document à l'appui de ce que cet officier distingué dit du ministre de Henri IV; mais nous nous sommes fait une loi de toujours citer les opinions contraires aux nôtres. «Sully, posant les bases de grands progrès dans l'avenir, soumit à la discussion la détermination de ces principes. Là, se trouvèrent en présence deux influences contraires; l'une, provenant des premières guerres civiles de France, demandait une artillerie de petit calibre et légère; l'autre, provenant des dernières guerres en France et de la longue lutte des Pays-Bas, demandait des pièces de gros calibre, longues plutôt que légères. Une troisième influence, celle qui dirigeait la discussion, était l'opinion des chefs de l'artillerie, dont plusieurs avaient vieilli dans les principes de d'Estrées et la pratique des guerres précédentes. Cette dernière influence, espèce moyenne entre les deux premières, devait naturellement dominer dans une discussion libre et éclairée. Dirigée par les études spéciales, les traditions de l'armée, l'expérience, cette influence dut chercher à mettre l'artillerie à la hauteur de toutes les circonstances de la guerre; elle dut classer, établir, perfectionner beaucoup dans ce vaste ensemble..... Sully établit les seuls calibres de 48, 32, 16, 8, 4, 2, et en ramenant le poids des projectiles à celui de leurs calibres titulaires. » *Histoire générale de l'Artillerie*, par le capitaine BRUNET. Paris, 1824, tom. I, p. 391 et 392.

feu, dit qu'en 1605 Henri IV avait cinquante canons de 45, et que Sully s'extasiant sur son propre ouvrage s'écriait, que jamais la France n'avait eu et n'aurait peut-être un semblable parc. Cette phrase se trouve en effet dans le livre intitulé : *les Economies royales de Sully* (1), à propos du parc d'artillerie préparé pour l'expédition de Sedan (2), composé en effet de cinquante bouches à feu. Mais Sully ne parle point du calibre de ces pièces. Or, les canons de 45 n'étaient pas en usage, et le calibre de 42 était abandonné. Dans un manuscrit où est inséré l'état des pièces d'artillerie trouvées au fort Sainte-Catherine en 1600, état apostillé par Sully, on lit ce qui suit : « Savoir ce qu'il plaît à Monsei-« gneur que l'on fasse de six cens boulets à double canon, et basilique « partie du poids de soixante-cinq livres, et partie du poids de qua-« rante-cinq qui sont au château de Blois, s'il lui plaît que l'on les « harde en fer en barre, attendu qu'ils sont inutiles. » A cela, Sully a mis en marge : « Faudroit voir s'il n'y auroit moyen de les changer « avec des aultres boulets (3). »

D'un autre côté, jamais le parc n'avait été composé d'une seule espèce de pièces, car Sully en citant un équipage de trente pièces, le compose de vingt canons, six coulevrines et quatre bastardes (4). Dans *l'Instruction sur le fait de l'artillerie dressée par le duc de Sully*, il est dit : qu'il n'y a que les six calibres du tableau suivant (5); ils différaient à peine de ceux qui étaient en usage sous Henri II, comme on peut s'en convaincre en comparant ce tableau avec celui de la page 201.

---

(1) Tom. III, ch. XL, p. 479.

(2) *Mémoire* de SULLY, tom. IV, liv. XXIII, p. 253. Londres, 1752.

(3) MS, fonds Saint-Germain, n° 374, tom. III, coté 513, fol. 70.

(4) *Economie royale*, tom. IV, p. 96.

(5) « *Instruction* dressée par M. le duc de SULLY sur le faict de l'artillerie. MS de la Bibliothèque royale, fonds Saint-Germain, tom. II, n° 743, coté 512, fol. 94 et suivants. Cette instruction a été imprimée en 1633.

Voy. également *Discours militaire* de PRAISSAC, où il n'est question que des six calibres ci-dessus. Rouen, 1610, et MALTHUS, *Pratique de la Guerre*. Paris, 1642.

DAVELOURT, *Briefve instruction sur le faict de l'artillerie*, p. 9, et *Fortification* du sieur HÉRAR, MS de la Bibliothèque royale.

DÉSIGNATION DES CALIBRES.	POIDS du PROJECTILE.	POIDS de LA PIÈCE sur son affût.	LONGUEUR de LA PIÈCE.	NOMBRE de CHEVAUX.
	liv. onces.		pieds. pouc.	
Le canon de.	33	8,300 livres	8 9	25
La grande coulevrine de. . . .	16	6,300 livres à 6,400	10 10	21
Bastarde de.	7 1/2	4,000	9 »	17
Moyenne de.	2 1/2	2,200 livres à 2,300	8 »	7
Faucon de.	1 »	1000 à 1200	6 8	»
Fauconneau de.	» 3/4	7 à 800	5 »	»

Par l'*Instruction sur le fait de l'artillerie*, on voit qu'il était fait usage de boîtes à balles et de boulets creux (1); que, les pièces attelées, chaque cheval n'avait que trois cent trente livres à tirer; que chaque charrette, traînée par quatre chevaux, portait mille liv., soit trente-trois boulets à canons, ou soixante-six à coulevrines, ou cent vingt-sept à bâtardes, ou quatre cents à moyennes, ou six cents à faucon; enfin, que pour une armée de quarante mille hommes dont trente-quatre mille piétons et six mille chevaux, Sully comptait trente pièces d'artillerie, savoir : douze canons, deux coulevrines, quatre bâtardes, huit moyennes, quatre faucons et fauconneaux, lesquels, est-il dit « servent en campagne et à assiéger. »

L'artillerie de Henri IV, comme celle de Henri II, n'avait point d'avant-train; mais le canon de 33 avait un chariot porte-corps, et on conduisait des affûts de rechange pour toutes les grosses pièces. Les voitures à orgues, telles que nous les avons décrites dans le chapitre précédent, étaient encore en usage (2). Dans l'Instruction

(1) « Cartouches de fer blanc remplies de quarraux d'acier et cartouches de toilles pleines de balles de mousquet. » *Instruction* de SULLY, p. 47, et plus loin : « Pour la façon de chascun boullet à canon creux pour y mettre feu d'artifice, trois francs. » *Compte de Sully*, en 1597. *Ibidem*, fol. 80.

(2) « Ce secours estoit de trois cents cuirasses et de cinq cents arquebusiers, commandés par les sieurs de Bouquetreau et Bertry, ayant pour sa deffence quatre petites pièces d'artil-

que nous avons déjà citée, fol. 96, Sully, compte, pour tirer cent coups, l'équipage d'un canon de 33 à cent chevaux (1). En 1609, Henri IV renouvela les édits de Charles IX, et défendit de fondre aucune pièce approchant des six calibres français; il ordonna aussi que chaque pièce portât gravée les armes de celui qui l'avait fait faire, et la date de l'année où elle avait été fondue (2).

Enfin, Sully dépensa en achat d'armes, munitions et matière d'artillerie, 12 millions, somme énorme pour l'époque (3).

En 1604 il y avait, dans l'arsenal à Paris, cent bouches à feu; au Temple et à la Bastille de quoi armer quinze mille hommes d'infanterie et trois mille de cavalerie (4), deux milliers de livres de poudre et dix mille boulets.

Le personnel de l'artillerie était composé, en 1611, ainsi qu'il suit :

Etat général de l'Artillerie pour l'année 1611 (5).

A M. Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, etc., etc., grand maître de l'artillerie.	2000 livres.
A M. Herman Léon de Durfort, sieur de Boin, lieutenant-général dudit grand maître.	800
A M. François de Guillon, contrôleur général, ancien en ladite artillerie, y compris l'augmentation des gages à cause de la finance payée pour la survivance dudit office.	1530
A M. Jacarie Depivillier, contrôleur général alternatif.	1350
A M. Nicolas Morely, contrôleur général triennal.	1350
A M. Claude Chastellain, trésorier général alternatif, y compris la moité du triennal.	2475
A M. Huber Chastellain, trésorier général alternatif, y compris la moitié du triennal, et l'augmentation des gages à cause de la finance payée par la survivance dudit office.	2835

---

lerie, et de deux chariots d'arquebuses à croc faictes en orgues, en 1590. » PALMA CAYET, p. 241.

(1) *Ibidem*, tom. II, p. 96.

(2) MS, n° 1801 et 2499, fol. 41, verso, et l'*Artillier*, par DAVELOURT. Paris, 1606.

(3) *Economie royale*, tom. III, ch. VIII, p. 82. Paris, 1642.

(4) *Mémoires* de SULLY, tom. V, liv. XIX, p. 285. Londres, 1752.

(5) MS, fonds Saint-Germain, n°s 374 et 513, fol. 44.

A M. Ivan d'Orléans, garde général de ladite artillerie.			1200 livres.
17 Lieutenants et commissaires ordinaires, chacun à.			400
12 Autres commissaires ordinaires, chacun à.			300
38 Autres commissaires, à.			200
27 Autres commissaires, à.			150
92 Autres commissaires, à.			100
6 Ingénieurs, à.			40
24 Canonniers poincteurs, à.			80
43 Autres canonniers poincteurs, à.			60
42 Autres canonniers, à.			50
140 Autres canonniers, à.			40
18 Déchargeurs,	3, à.		100
	2, à.		80
	13, à.		70
5 Fondeurs,	1, à.		200
	2, à.		40
	2, à.		50
3 Armuriers,	1, à.		75
	1, à.		40
	1, à.		90
11 commissaires des salpêtres,	2, à.		60
	2, à.		25
	7, à.		40
11 Charrons,	1, à.		90
	10, à.		40
5 Charpentiers,	2, à.		100
	3, à.		40
1 Cordier, à.			40
1 Tonnelier, à.			40
16 Forgeurs,	1, à.		100
	4, à.		60
	11, à.		40
10 Capitaines généraux et conducteurs du charroy,	1, à.		300
		1, à.	60
		8, à.	40

Aultres capitaines du charroy du nombre des réduits qui souloyent estre payés de leurs gages sur aucunes receptes particulières, pourvu qu'ils fussent employés au présent estat, en lesquelz gaiges sont maintenant payés par le trésorier de l'artillerie dudit.

29	8 Pour 50 chevaux, à.		100 livres.
	2 Pour 20 chevaux, à.		50
	19 Pour 25 chevaux, à.		50
27 Officiers suivants. Sous ce titre sont compris le bailly (officier de justice), son lieutenant adjoint, les greffiers, médecin, chirurgien, appothicaires, aumôniers.			
3 Tentiers,	1, à.		60
	2, à.		90
18 Contrôleurs provinciaux.	8, à.		150
	10, à.		75
		A REPORTER.	72390

Report.	72390 livres.
3 Capitaines dès sappes et mines, à.	100
20 Officiers vieux et impotents, de.	40 à 100
Somme totale du présent estat.	72590

Signé Maximilien de Béthune.

Artillerie espagnole.

Diego Ufano donne les détails suivants sur l'artillerie espagnole (1). Le comte de Bucquoy, général de l'artillerie avait réformé les calibres. Il n'y avait plus que

DÉSIGNATION DES CALIBRES.	POIDS du PROJECTILE.	POIDS de LA PIÈCE en liv.	CHEVAUX.	APPROVISIONNEMENTS.
	livres.	liv		
Canon de.	40	7544	23	120 coups.
Demi-canon de.	24	4100	15	150 »
Quart de canon.	10	»	9	180 »
Huitième de canon.	5	»	5	210 »

Il ne compte pour une armée de quarante mille hommes, dont trente mille d'infanterie et six mille de cavalerie, que trente pièces de canon; cependant, il avoue avoir bien souvent vu cette proportion dépassée de beaucoup (2).

D'après l'expérience qu'il avait acquise dans les campagnes sur les frontières de France, il donnait à un parc de trente pièces neuf canons, huit demis, six quarts de canon et sept pièces de campagne.

Il fallait pour ces trente pièces avec les affûts de rechange cinq cent quatre vingt-huit chevaux, et neuf cent trente-six pour traîner les chariots de munitions. Le tout formant un total de 1524 chevaux (4).

Comme tous les canons, excepté les pièces de campagne, étaient

(1) *Vraye Instruction de l'artillerye*, le tout recueilli de l'expérience des guerres des Pay-Bas, par Diego Ufano, capitaine de l'artillerye au chasteau d'Anvers; traduit par Théodore de Bry. Frankfort, 1615

(2) Page 31.

(3) Pages 36 et suivantes.

transportés sur des chariots porte-corps, il compte pour les trente pièces cent chevaux de plus pour tirer les affûts, quand les pièces sont sur leurs chariots, ou pour tirer le chariot, quand les pièces sont sur leurs affûts. La figure 1 et 2 de la planche X, représentent deux dessins de Diego Ufano.

Il règle la marche d'un corps d'armée sur une colonne ou sur trois, lorsque le terrain le permet, de la manière suivante :

500 Chevaux en une ou deux troupes et éclaireurs.
2000 Piétons en bon ordre entre leurs ailes.
4 Pièces de campagne sur fust, 1 ou 2 chariots de pelles et hoyaux, pionniers et manœuvriers, 1 chariot de poudre et tappons.
3 Quarts de canon montés sur leur fust à deux chariots à poudre et à balles.
4 Demi-canons montés ou sur leur fust ou sur les chariots, avec leurs quindaux et leviers.
5 Canons avec toutes leurs appartenances et 4 chariots de poudre, de 8 chariots de balles, morceaux ou tampons.
3000 Chevaux-légers.
10000 Piétons, après toutes les munitions appartenantes à la moitié de l'armée à sçavoir, ponts, planches, poudre, balles, cordes, picqs, etc. : puis les victuailles de la moitié de l'armée, les chariots du général, etc.
12000 Piétons ayant en queue une autre troupe de chariots du bagage, puis le reste des victuailles, puis toutes les munitions et les machines servant à la défense de l'arrière-garde.
8000 Piétons faisaient l'arrière-garde.
4 Canons.
4 Demi-canons.
3 Quarts de canon montés sur leurs fusts.
3 Pièces de campagne avec toute leur appartenance.
2008 Piétons.
500 Bons chevaux (1).

Artillerie hollandaise sous les ordres du prince Maurice de Nassau.

En Hollande, l'artillerie s'était formée sur le modèle espagnol; elle avait à sa tête un général, un lieutenant général, un contrôleur, deux commissaires, l'un chargé du matériel de l'artillerie, l'autre des munitions, armes, matériaux et outils (2).

Les Etats avaient deux cent trente canonniers ordinaires appelés

(1) Dialogue 5e, p. 42.

(2) *La description des charges des officiers militaires* des hauts et puissants seigneurs Estats-Généraux des Pays-Bas unis. *Ensemble de l'artillerie* et des munitions de guerre dont lesdits Seigneurs Estats se sont servis en campagne, sous la conduite de très illustre prince Maurice de Nassau, etc., prince d'Orange, etc. MS, fonds St-Germain, n° 1613 ancien 2275.

connétables, parmi lesquels il y avait un maistre canonnier qui devait connaître les canonniers les plus expérimentés et le lieu de leur garnison. Il y avait, en outre, des canonniers extraordinaires au nombre de soixante environ (1). Avant de les recevoir, on leur faisait subir un examen. Le personnel se composait encore de : Deux maîtres charpentiers, deux maîtres maréchaux, deux charrons, un tonnelier, un faiseur de gabions, un maître de fascines, trois ou quatre *harniceurs* ou *engraisseurs* d'affûts, un *hardier* ou faiseur de colliers.

Un commis de chevaux de traits, qui devait se pourvoir de vingt-cinq à trente conducteurs à cheval. Ces conducteurs étaient chargés de louer les chevaux pour le service de l'artillerie (2).

Six capitaines de navire pour transporter l'artillerie par eau, ayant des navires montés par soixante à quatre-vingts matelots, qui suivaient le canon et qui assistaient aux batteries (3).

Une compagnie de cinquante pionniers ordinaires et de trente extraordinaires.

Un prévôt de l'artillerie, un chirurgien, une compagnie de trente mineurs, les maîtres des feux d'artifice au nombre de quatre ou cinq. Quatre ou cinq pétardiers, le maître des ponts avec ses bateliers.

Les Etats n'avaient adopté que trois calibres.

DÉSIGNATION.	CALIBRES.	LONGUEUR en pieds DE MALINES (4)	POIDS de LA PIÈCE.	ATTELAGE.
		pieds.	livres.	
Le canon entier de.	48	11 3/4	7200	31 chevaux.
Le demi-canon de.	24	10 1/2	4500	23
La pièce de campagne de.	12	(*non indiquée*).	3192	11

Voyez planche X, fig. 3 et 4, une pièce de campagne de 12.

Cependant il y avait encore le canon français de 36 livres hollan-

(1) Fol. 26.
(2) Fol. 24.
(3) Fol. 27.
(4) D'après Pacton, *Métrologie*, Paris, 1780, le pied de Malines valait les 0,7063 du pied de Roi, et par suite les 0,2343 du mètre.

daises, ou environ de 33 livres françaises, et des canons de 9 et de 6; mais ces pièces étaient peu usitées.

Liste générale de l'artillerie et munitions à icelle appartenantes, lesquelles on souloit avoir ordinairement en l'armée pendant les derniers ans de la guerre (1).

Canons entiers de 48, montez sur leurs affûts.	10	
Demy canons de 24 montez.	20	»
Pièces de campagne de 12, montées.	20	»
TOTAL.	50	bouches à feu.

	quantités.
Affûts de canons entiers par provision.	10
Affûts de demy canon par provision.	10
Affûts de pièces de campagne par provision.	6
Affûts de navires par provision (pour pièces de campagne, sont employés lorsqu'on ne se peut servir de grands affûts).	
Roues { de canons entiers par provision.	6
Roues { de demy canon..	6
Roues { de pièces de campagne.	6
Avant-trains, sur chariots à chevalets, sur lesquels repose le derrière des affûts.	60
Roues pour les avant-trains par provision.	10
Charrettes roulantes (sont charrettes dans lesquelles se chargent les pièces estant hors des affûts de la façon que sont les charrettes à charger la bierre).	2
Chariots de fer.	20
(Sont aussi chariots à charger les pièces étant hors des affûts, et en a-t-y maintenant de nouveaux chariots dans lesquels se peut charger toute sorte de pièces, et avec icelles une chèvre et les appartenances d'icelui, escouvillons, chargeoirs, cuilleres, et s'avancent plus rude qu'un chariot hollandais, et ne coûtent davantage qu'un autre chariot de faix.)	
Roues du devant et du derrière par provision, des unes et des autres. . .	10
Limons pour les chariots de faix par provision.	2
(Sont les outils entre lesquels marche le cheval de limon, à savoir les bois des deux côtés.)	
Chariots longs aux chariots de faix par provision.	2
(Sont les outils d'entre-deux qui attachent et qui tiennent les chariots de faix les uns aux autres, et servent en cas de besoin pour charger de longs chevrons.)	
Le devant et le derrière des chariots de faix par provision, de chacun. . . .	2
(Sont les deux quartiers du chariot de faix.)	
Traîneaux pour l'artillerie.	6
(L'on s'en sert quand les chemins sont profonds, ou quand il faut tirer le canon par les marais.)	
Chèvres complètes à trois pieds.	6
Conets à guinder ou têtes de chèvre.	8
(Les chèvres employées au canon entier à cinq roues, trois à la tête et deux	

(1) Fol. 8, verso.

au tronc, les autres faits en quinder de demi canons, ont trois roues, deux à la tête et une au tronc, tellement que le tronc doit avoir toujours de roues non paires.)

	quantités.
Poupitres.	4
(Servent pour lever en haut une pièce avec l'aide d'un homme ou deux.)	
Scies à main.	2
Perches.	8
Roues de métail par provision.	20
Chevilles de fer.	2
Crics.	10
(Sont engins de fer ainsi qu'ont les charpentiers de navires ou tralateurs de vin, et servent pour guinder l'essieu d'une pièce d'artillerie, à celle fin d'en ôter la roue et l'engraisser commodement.)	
D'huile d'olives par provision, pour engraisser les engins à guinder.	4 pintes.
Boittes à graisse.	20
Du saindoux par provision.	1200 livres.
Pour chaque pièce, tant entières, demies, que pièces de campagne, trois cuillères, écouvillons, chargeoirs.	3
(Faut avoir de toisons de mouton pour les écouvillons.)	
Des plus grands clous.	1000
Leviers de bois à main.	40
Leviers de fer à main.	16
Apuis de bois pour soutenir les pièces.	150
Balles à canon, tant entiers, demis, que pièces de campagne de chacune sorte, ce qui faisait de quatre à huit cents coups par pièce.	8000
(Sont chargées dans des mandes l'armée marchant.)	
(Et ne prend-on quant et quant les gabions, mais iceux se font en l'armée à 6 ou 7 1/2 pieds de haut et trois pieds de diamètre, et coûtent environ 15 à 18 sols la pièce.)	
Boîtes de fer blanc auxdites pièces de chacune.	200
(Ces boîtes de fer blanc sont remplies de balles à mousquets.)	
Poudre à canon.	34,000
(Dans des barils chacun d'iceux pesant environ 170 livres.)	
Mesche.	4000
(Dans des boîtes, chacune boîte pesant 50 livres.)	
Tonnelets à bourses avec leurs maillets et écuelles.	60
Couvertures de poil pour couvrir la poudre.	80
(Clayes assez fermes.)	
Barres comme celles desquelles la bierre est portée.	20
(Servent pour porter la poudre et autres tonneaux.)	
Bières.	50
Mandes carrées.	2000
(Pour charger les balles et assurer les batteries s'il en est besoin.)	
Corbeilles ou mendes rondes.	100
(Sont employées aux batteries et approches.)	
Tringles longs de quatorze pieds.	3000
(Servent aux maîtres d'artillerie.)	
Crocs.	20

(Sont crocs de fer pour renverser et tourner des chevrons ou autres fardeaux, aux bouts desquels tient un long bâton.)

	quantités
Marteaux de bois.	12
Cordages de limon et câbles.	130
(Sont les câbles desquels les chevaux tirent les pièces de l'artillerie pour chacun des affûts, un.)	
Outils complets de limon.	100
(Consistent en frain, coussinet, soutien, collier, ridelle, orayes, lesquels outils sont payés par l'état et non rabatus aux charretiers.)	
Colliers de limon par provision.	10
Bâtons d'entre-deux ferrés.	150
(Sont bâtons à trois crocs, un à l'un et l'autre bout, et le 3e au milieu, et sont derrière les chevaux de trait, le premier attelage devant le limon ou les ridelles, sont attachées à chaque bout desdits bâtons et le croc du milieu au limon.)	
Ridelles, chacun en a quatre et lui sont rabatues.	1000 paires.
Goreaux.	600
(Sont des colliers aux chevaux.)	
Câbles à tirer de 40 toises.	20
(Des cordages bien longs, desquels les matelots tirent aucune fois l'artillerie, s'il est besoin, lorsqu'on ne se peut servir des chevaux à l'artillerie.)	
Demi-câbles à tirer.	20
(De même.)	
Câbles à gouverner.	60
(Le connestable s'en sert pour gouverner lesdites pièces, et sont faits de vieux câbles à tirer.)	
Câbles aux chèvres.	6
Câbles pour tirer la teste de chèvre.	6
Cordes à tirer.	60
Cordes à tirer du col.	30
Troncs à guinder.	12
(Servent à guinder les pièces de dedans les navires.)	
Câbles à guinder.	12
Conets à guinder.	6
(Sont deux troncs, desquels l'on tire par plusieurs roues et en usent les charpentiers pour guinder les chevrons pesant.)	
Grands marteaux de fer.	
Petits chevrons de dix aunes.	400
Planches de sappin.	4000
Sappins.	6000
Houes.	200
Pelles.	200
Coignées.	200
Coignées à main.	200
Sarpes.	200
Pics.	100
Hoyaux.	100
Marteaux de fer pour les harniceurs.	6
Lanternes.	30

	quantités.
Marteaux de bois.	30
De chandelles.	12
Fallots.	300
Seaux de cuir.	200
Blindes ou mantelets pour estre à couvert.	30
Du gros rubant.	30
Fil à voiles.	12
Tonnes à torches.	12
Faucilles.	6
Chevilles de fer pour les poutres de chariots de fais.	40
Chevilles de fer pour les limons.	40
Chevilles de fer pour les chariots longs.	40
Crochets au derrière des affuts.	8
Clous de derrière.	4
Chevilles de fer à serrer.	4
Heusses, tant aux canons que demy-canons.	24
Heusses pour les chariots de faix et avant-trains.	140
Ciseaux aux chevilles de fer avec des anneaux pour chacun.	80
Ciseaux avec des chaînes.	20
Crochets.	4
Clous aux chevilles de fer.	150
Clous de fer.	100
Crochets de fer.	100
Cueillères et racloirs pour les grenades.	8
Brochettes à chaînes.	30
Anneaux en chaînes pour les barres portefaix.	30
Paniers avec des dais.	10
Cordes de toute sorte.	200
Faisceaux de cercles.	10
Clous. De huit pouces.	600
Clous. De sept pouces.	2000
Clous. De six pouces.	6000
Clous. De cinq pouces.	12,000
Clous. De moindre grandeur.	20,000
Clous. Encore de moindre grandeur.	20,000
Clous. Encore de moindre grandeur.	10,000
Clous. Encore de moindre grandeur.	8000
Faisceaux ou fagots de verges de fer non labouré.	4
Clous encore de moindre grandeur.	10,000
Du fer pour les mareschaux, est plat, quarré et en verges.	3000
Charbons de terre, mesures ordinaires.	3
Bastons d'acier, pesant environ.	40
Oustils de mareschaux.	»
Oustils de charpentiers.	»
Mortiers montés	2
Affûts par provision pour les mortiers.	2

Les maîtres de feux d'artifice en ont le soing.

Liste des chariots pour l'an 1606, son excellence marchant avec douze demy-canons (1).

Premièrement, pour l'artillerie en ce compris le général et les gentilshommes, canonniers, charpentiers et matelots destinez à l'artillerie.	127 chariots
Pour le commis des munitions et son train en ce compris les ingénieurs, controlleurs et conducteurs des fortifications, les trois compagnies de pionniers charpentiers, et puis suivant la liste qu'il a entre les mains, cy.	118
Pour le commis des vivres et les conducteurs.	2
Pour les vivres.	200
Pour charger de la bière.	128
Pour son excellence.	50
Pour le comte Guillaume.	30
Pour le comte Henry.	14
Pour Sildenisky.	3
Pour Du Bois.	2
Pour les députés des messieurs Estats.	5
Pour le quartier-maître général.	1
Pour le prévost général.	3
Pour trois chirurgiens.	3
Pour le commis des deniers.	2
Pour l'avocat fiscal et le greffier.	2
Pour le capitaine général du charroy, son lieutenant, conducteurs, charrons, mareschaux, et pour charger toute sorte de cordes..	7
Pour le quatier-maître de la cavalerie.	1
Pour le lieutenant de la cavalerie.	6
TOTAL.	696

Ainsi l'artillerie hollandaise, comme l'artillerie espagnole, différait de l'artillerie française par l'usage de plus gros calibres et d'avant-trains, et par l'adoption de plusieurs perfectionnements dans les détails de construction et des objets de rechange; mais toutes trois avaient un nombre toujours très considérable de voitures. Un des plus grands avantages de l'artillerie hollandaise, consistait dans les compagnies de marins composées d'hommes intelligents, habitués à toutes les manœuvres de force et propres à rendre de grands services dans le maniement des bouches à feu.

Artillerie allemande pendant la guerre de 30 ans.

L'artillerie allemande avait encore fait de plus grands progrès.

On a vu que, dès le milieu du XVIe siècle, les puissances protestantes de l'Allemagne engagées dans la guerre de Smalcade avaient

(1) Fol. 32, verso.

une artillerie très légère et très mobile destinée à suivre les mouvements de la cavalerie. On voit également, qu'en 1591, parmi les troupes auxiliaires que le prince d'Anhalt amena à Henri IV, il y avait plusieurs pièces qui tiraient avec une célérité extraordinaire (1).

Au commencement du XVIIe siècle, l'artillerie de l'empire d'Allemagne avait reçu une bonne et puissante organisation. On avait adopté, il est vrai, un nombre beaucoup trop considérable de calibres différents; mais, dans la pratique, ce nombre était considérablement réduit. Un manuscrit de la Bibliothèque royale qui doit dater de 1636, fournit des renseignements très intéressants que nous allons reproduire (2). On verra que, dès lors, l'Allemagne possédait une artillerie qui servit un siècle plus tard de modèle à Gribeauval. A propos des calibres désignés dans le tableau ci-contre, l'auteur s'exprime ainsi : « Depuis la pièce de six livres en descendant, on se sert peu des autres pièces cy-dessus mentionnées, si ce n'est pour l'infanterie, et sont fort utiles aux jours des batailles, ou enlèvement de quartiers, pour rompre les barrières et autres obstacles, pour favoriser une retraite, pour mettre dans des contre-approches, pour enfiler les lignes et autres usages, et sont d'autant meilleures lesdites pièces pour les occasions susdites, qu'elles sont plus faciles à mener et transporter ; car un cheval les peut mener partout à la campaigne, et dans une place, deux hommes en peuvent faire autant et n'usent guères de munitions (3). »

---

(1) « Le dimanche 29, jour de Saint-Michel, l'armée estrangère parut aux plaines de Vandy en bataille rangée, qui faisoient nombre de seize mil combattants, tant reitres que lansquenets, sous la conduitte du prince d'Anhalt, avec quatre pièces de canon et plusieurs autres petites pièces. Le roy, accompagné de sa noblesse, les alla recevoir, où, en signe de resjouissance, ces estrangers firent jouer toutes leurs pièces par plusieurs fois avec une *si grande dextérité, qu'un coup n'attendoit pas l'autre, tant ils estoient prompts à les recharger*. Les reitres paroissoient en quatre gros osts, et les lansquenets en quatre autres, et avoient leurs pièces devant eux. La forme de leur bataille estoit en demy-cercle. » PALMA CAYET, liv. III, p. 336.

(2) *Traité de l'Artillerie de l'usage moderne en Allemaigne*, MS S. F. n° 285; sa date nous est donnée page 222, où on lit : « Nous parlerons des armes à feu et de leurs effets selon la dernière épreuve qui en a esté faicte à Halle, en Schuabe, par le comte de Hasfeld, en l'année 1636. »

(3) *Ibidem*, p. 145.

KARTHAUNEN (CANONS).	POIDS DU BOULET.	LONGUEUR de la pièce en calibres.	MULTIPLE du POIDS DU BOULET.	POIDS de la pièce en livres de Nuremberg.
Le canon entier.	48	17	115 7/8	7002
		18	»	»
		19	150	7200
Le demi-canon.	24	19	150 à 158	3600 à 3792
		20	165 1/2	3972
		21	173 1/8	4155
		22	182 15/16	2196
Le quart de canon.	12	22 1/2	187	2234
		23	196 1/8	2353
		16	134	804
Le demi-quart de canon. . . .	6	17	142	852
		18	150	900
		19	158	948
		14	116	318
Le seizième.	3	14 1/2	122	366
		15	126	378
		19	158	474
		14	118 1/2	178
Le trente-deuxième..	1 1/2	14 1/2	122	183
		15	126	189
		19	158	237
		14	116	87
Le soixante-quatrième.. . . .	» 3/4	14 1/2	120 1/3	91
		15	126 2/3	95
		19	128 1/2	99
COULEVRINES.				
		28 1/2	253 3/4	6090
Coulevrine de.	24	29	258	6192
		29 1/2	262	6294
		30	266 1/2	6396
		30	266	4797
		30 1/2	270 1/2	4869
Coulevrine ordinaire.	18	31	274 1/2	4941
		31 1/2	278 1/2	5013
		30		3198
Demi-coulevrine.	12	32	271 3/4	3381
		32 1/2	285 3/4	3429
		30		1401
Le quart de coulevrine. . . .	6	33	289 1/2	1737
		33 1/2	293 1/4	1761
		30		800
Le demi-quart de coulevrine. .	3	34	297	891

Quant à l'épaisseur du métal, il y avait trois proportions principales. Toutes les pièces avaient un calibre d'épaisseur à la culasse, et un demi-calibre d'épaisseur au collet. Le canon de 19 calibres diminuait par chaque renfort d'un neuvième de calibre, le canon de 18 calibres diminuait d'un douzième, et celui de 17 calibres d'un seizième. Le vent du boulet était de quatre lignes. Les mesures de ce

tableau comme celles des deux tableaux suivants, sont donnés en pieds de Nuremberg.

Il y avait encore des 16e et des 32e de coulevrines qui suivaient, pour le poids et la longueur, les proportions des demi-quarts de coulevrines.

MORTIERS.

DÉSIGNATION.	DIAMÈTRE de L'AME. pouces.	lignes.	DIAMÈTRE de LA BOMBE. pouces.	lignes.	POIDS supposé du boulet massif EN FER.
Mortier entier.	15	» »	12	8	400 livres.
3/4 de mortier.	14	8 »	12	1	300
2/3.	13	4 »	9	3	266
1/2.	12	3 »	8	9	200
1/3.	9	» »	7	8	133
1/4.	8	2 »	7	1	100
1/8.	6	4 »	5	9	50
1/16.	5	8 »	4	8	25
1/32.	4	1 1/2	3	2	12 1/2

La différence entre le diamètre de la bombe et de l'âme du mortier était très considérable, parce que la bombe était entourée d'un treillis très épais en cordage, dans le genre de nos balles à feu d'aujourd'hui.

PÉTARDS.

DÉSIGNATION DES CALIBRES.	POIDS de LA PIÈCE.	DIAMÈTRE du CULOT. pouces.	lignes.	HAUTEUR. pouces.	lignes.	ÉPAISSEUR au CULOT. pouces.	lignes.
	livres.						
Pétard entier.	100	10	»	14	»	2	»
3/4.	70	8	»	12	2	1	7
1/2.	50	7	5	10	5	1	5
1/3.	33 à 34	6	2	9	4	1	3
1/4.	23 à 24	5	»	7	»	»	7
1/6.	4 à 5	2	8	3	8	»	5
Pétard carré ou sauteur.		4		»	4	»	3

Il est singulier qu'il ne soit plus fait aucune mention des obusiers ou feuerbüchsen, dont l'usage était si fréquent en Allemagne au XVIe siècle.

La planche X représente, figures 5 et 6, une pièce de douze de cette époque, copiée du même manuscrit. On remarquera que l'attelage et la construction de l'affût ont beaucoup de rapport avec l'artillerie prussienne du temps de Frédéric le Grand. Il y avait entre les flasques un coffret contenant cinq à six cartouches à balles (1). Les armements étaient suspendus aux affûts et retenus par des courrois bouclées. Il y avait des chaînes d'enrayage. Il n'y avait de chariots porte-corps que pour les pièces excédant le poids de trois mille cinq cent livres (2). Les canonniers s'attelaient aux affûts pour faire avancer le canon sur le champ de bataille (3).

L'empire d'Allemagne était divisé en quatre grands cercles militaires qui avaient chacun leur général d'artillerie, et leur magasin général.

Le premier cercle comprenait l'Autriche, proprement dite, la Hongrie, la Silésie, la Lusace, la Misnie, la Moravie, la Bohême, le pays de Salzbourg, la Styrie, la Carniole; l'arsenal général était à Vienne.

Le second cercle s'étendait depuis le Rhin et la Suisse jusqu'à la ri-

---

(1) « Le caporal doit faire, s'il ne manque rien dans les coffres des affûts qui doivent être tousiours fourny de huict ou dix balles, et quatre à cinq boettes de ferblanc, et le foin nécessaire pour autant de charges, il doit aussi prendre garde que ses canonniers soient fournis de leurs estuits, qui consistent aux bastons de mesure, lesquels pour visiter le canon, le compas, le quadrant ou niveau, la cire pour bouscher les lumières, les tire-fonds pour descharger les pièces en cas de besoing, il doit voir si les chaisnes d'arrest sont bien attachées aux affûts et aux branquars. Prendre garde aussi que les canonniers ne chargent sur des pièces que ce qui leur est absolument nécessaire, p. 35. »

(2) *Ibidem*, p. 207.

(3) « Tous les canonniers ensemble sont obligés, en marchant, d'attacher la grande corde de traict, quand l'on attèle double, et que le capitaine des chariots commande de l'attacher au daupbin (anse), ou à l'affust du canon ; mais si c'est aux roues ou branquarts, cela est du debvoir du maistre de l'attelage, ils sont aussi obligés d'attacher et destacher les chaisnes d'arrest, selon la nécessité du chemin. » P. 39.

vière d'Yssel, frontière de la Hollande, et comprenait la haute et basse Alsace,–le Brisgau, le marquisat de Bade, la ForêtNoire, le Palatinat, le Gerau, le pays de Darmstadt, les archevêchés de Mayence, Trèves, le comté de Nassau, la Vetteravie, le duché de Julliers, le pays d'Aix–la–Chapelle, de Liége, de Berg, de Clèves, et la Frise orientale. Mais ce dernier pays, dit l'auteur, est maintenant une province des Pays-Bas (1). L'arsenal général était à Heilbrunn.

Le troisième cercle comprenait la Westphalie, les évêchés de Munster, Paderborn, Hildesheim, Brème, Halle en Saxe, Magdebourg, Halberstadt, Münden, le marquisat de Brandenbourg, le duché de Brunswick, la Poméranie, le Lunebourg, le marquisat de Mark, et les pays joignant la mer Baltique, le landgraviat de Hesse, la Thuringe, la Basse-Saxe; l'arsenal général, dit l'auteur, était autrefois à Magdebourg, mais il a depuis peu été transféré à Ratisbonne (2).

Le quatrième et dernier cercle comprenait le Tyrol, la Souabe, la Franconie, le Haut–Palatinat, la Haute-Saxe, la Bavière, et l'arsenal général était à Halle en Souabe.

Le devoir des généraux d'artillerie était d'approvisionner les places principales, et de tenir prêtes, par chaque mille hommes de pieds et cinq cents chevaux, sept bouches à feu avec tout l'attirail nécessaire; ainsi, on comptait pour une armée de vingt mille hommes de pied et dix mille chevaux, vingt canons de vingt-quatre, quarante de douze, quatre–vingts de six; la moitié de ces derniers était distribuée parmi l'infanterie. Quant aux mortiers, dit l'auteur, le nombre n'en est point limité, cependant on en emmène ordinairement un par quatre canons de vingt–quatre.

Les généraux d'artillerie avaient sous leurs ordres des colonels,

---

(1) Cette séparation ayant eu lieu à la fin du XVIe siècle, cette remarque de l'auteur signale encore la date du manuscrit.

(2) Ceci prouve que l'auteur écrivait peu de temps après les événements qui jetèrent Magdebourg dans le parti de Gustave-Adolphe.

des lieutenants-colonels, un major général ayant soin de tout le matériel, un premier ingénieur des fortifications, et enfin des troupes d'artillerie organisées par escouades comme l'infanterie (1).

Chaque escouade composée de quatre canons de vingt-quatre, huit canons de douze, seize pièces de six, un mortier et deux pétards, était affectée à quatre mille hommes d'infanterie et à deux mille de cavalerie. Le personnel était composé d'un capitaine, deux lieutenants, quatre hommes nommés conducteurs (*Wegbereiter*), dont deux à cheval, deux maîtres des feux d'artifices (2), deux pétardiers, un caporal des canonniers qui est le premier maître canonnier. A chaque canon de vingt-quatre, deux maîtres canonniers et deux aides (*Handreicher*); à chaque canon de douze, un canonnier et deux aides. A chaque faucon ou canon de six, un maître canonnier et un aide. Un charpentier pour chaque pièce de vingt-quatre, un autre par deux pièces de douze, et un autre pour quatre pièces de six. Ce qui fait pour toute l'escouade trente-deux maîtres canonniers et quarante aides, douze charpentiers, un ingénieur, un maître des fortifications, un majordome nommé *Zeugwarter* qui a soin des munitions, et a sous lui un secrétaire ou commis, quatre chargeurs et déchargeurs des outils et munitions. Un tonnelier, un maître de l'attelage appelé *Geschiermeister*, et deux valets. Un maître des chariots (*Wagmeister*), cinq maréchaux, cinq charrons, et à chaque escouade comme pionniers, une compagnie de cent heiducs, ou fantassins hongrois. « Mais, dit l'auteur, cinquante matelots, tels qu'on les emploie aux « Pays-Bas, valent bien mieux, car ils peuvent servir dans la fabrica« tion des ponts, et ils sont plus intelligents»; enfin on comptait encore un maître des ponts.

(1) Page 5.

(2) « Les maîtres des feux d'artifice, dit le même auteur, p. 42, font le même devoir auprès de leur mortiers que les canonniers auprès de leurs canons. »

Attelage d'une escouade d'artillerie et ce qui est nécessaire pour le train.

	chevaux.
Quatre canons de 24. Pour un demy-canon chargé sur son branquart ou chariot, il faut 16 chevaux, et pour son affût 8 chevaux ; donc pour quatre demy-canons, il faut.	96
Pour deux demy-canons, il faut un affust de relais, deux roues et deux essieux, si bien que pour quatre demy-canons, il faut deux affust de relais, quatre roues et quatre essieux, pour lesquels il faut.	20
Huit canons de 12 ou quarts de canons sur leurs affûts attelés, et chacun de douze chevaux et deux affûts de relais, avec deux roues et deux essieux, attelés de six chevaux chacun, font en tout.	108
Seize canons de 6 ou faucons, attelés chacun de six bons chevaux avec deux affûts de relais, roues et essieux, attelés de trois chevaux chacun, le tout monte, à.	102
Un mortier et son affust chargé sur un branquart.	12
Et un dizième en sus pour le service du général et des officiers d'artillerie.	372

Munitions.

Pour quatre demy-canons, pour tirer trois cents coups de chaque pièce, il faut douze cents boulets de vingt-quatre livres, qui pèsent.	28,800 livres.
Les charrettes attelées de six chevaux portent dans la charge ordinaire de campagne dix-huit cents livres, ce qui est soixante-quinze boulets de demy-canons, si bien qu'à ce compte, il faut seize chariots ou. . . .	96 chevaux.
Et huit quarts de canon pour tirer trois cens coups de chaque pièce, il faut deux mille quatre cent balles de douze livres, la charge d'un chariot à six chevaux est de cent cinquante boulets, et faut pareil nombre de chevaux que pour les boulets de demy-canon, et partant.	96
Et seize faucons pour tirer cent cinquante coups de chaque pièce, il faut deux mille quatre cent boulets de six livres chacun, et tous ensemble pesant quatorze mille quatre cens livres, la charge d'un chariot à six chevaux étant trois cens balles, il faut huit chariots pour les porter, partant. .	48

Poudres.

Pour trois cens volées de demy-canon de vingt-quatre livres de balle, à raison de douze livres de poudre par volée, il faut trois mille six cens livres, et pour quatre pièces, quatorze mille quatre cens livres, ci. . .	14,400 livres.
Pour les huit quarts canon à trois cents volées chacun, à raison de six livres de poudre la volée, sont aussi.	14,400
Pour seize faucons, à cent cinquante coups chacun, et le coup à trois livres de poudre, sont.	7,200
Qui font en tout trente-six mille, ce qui est la charge de vingt chariots à six chevaux, à raison de dix-huit cens livres.	120 chevaux.
Cette quantité de poudre est le moins que l'on puisse donner à l'artillerie, mais d'autant que pour l'humidité de la poudre, ou pour beaucoup d'accidens, on est toujours obligé d'augmenter la charge d'un tiers, et qu'outre ce, il faut pour l'infanterie, à raison de vingt à vingt et une livres par homme, et pour les pétards, bombes et autres usages, il en faut toujours mener, outre la quantité susdite, le double davantage, assavoir	

soixante-douze mille livres, ce qui est la charge de quarante chariots à six chevaux. . . . . 240 chevaux.

Balles et Mèches.

Pour les balles et mèches, on emmène égale quantité de l'une que de l'autre qui font soixante-douze mille livres, en tout chargés aussi de même sur quarante chariots. 240

Armes, Outils et Machines.

Il faut aussi porter des armes d'infanterie, savoir des mousquets, bandouillères, piques et corcelets, à raison d'une arme pour dix soldats, pesant dix livres l'une portant l'autre, qui sont pour les quatre mille de l'escouade quatre mille livres pesant, qui se portent sur trois chariots à six chevaux, y ajoutant les outils et bagages des armuriers, partant, ci. . . 18

Pour lesdits quatre mille hommes de pied, il faut aussi porter quatre mille, tant piques, pelles que hoyaux, serpes, petites haches à main que grandes haches, savoir deux mille pelles, mille hoyaux, cinq cens pics, cent petites haches, trois cens serpes et cent grandes haches, chacune pièce pesant l'une portant l'autre quatre livres, et donnent en tout dix-huit mille livres, qui sont la charge de dix chariots tirés, par. 60

Plus un chariot pour les machines, savoir le quindal, la chèvre et six crics, deux grands, deux médiocres et deux petits, la poulie et la dépendance, et deux cordes de traits de quarante et un pieds de long, chacune, ci. . 6

Pour la forge de campagne un chariot. 6

Plus pour le charbon, les outils de maréchaux et les grands marteaux nécessaires à l'artillerie, les ciseaux et rouelles pour rompre les pierres et rochers dans les chemins, comme aussi pour fendre le bois, les pieds de chèvres, paufers et autres ustensiles nécessaires au chariot. 6

Pour porter la graisse à graisser les roues des canons, aussi un chariot. . . 6

Plus un chariot chargé de vinaigre, tant pour rafraîchir le canon que pour autres usages, comme pour tirer le salpêtre des poudres grasses. . . 6

Plus un chariot chargé de toutes sortes de choses nécessaires au besoin du canon, comme les cuveaux couverts de sacs de cuirs pour conserver la poudre en chargeant le canon, cent ou cent cinquante livres de ferblanc à double, les peaux de mouton à faire housses pour nettoyer et rafraîchir le canon, les bouts de déchargeoirs, les platines de cuivre à faire cuillier avec les clous de cuivre, un *coffre* où l'on met la croix, le quadrant, l'équière, le niveau, et autres instrumens nécessaires, tant pour les mortiers que pour les canons en cas qu'on en eût besoin, comme aussi des vieux linges, carton de papier, aiguilles, et filet pour faire *les cartouches de poudre pour charger promptement et sans cuillier, ce qui est très nécessaire à une bataille*, et pour favoriser une attaque, ou assault, ou défendre une brèche, des alènes et poinsons, de grands ciseaux pour couper la toile, et le cuivre et hardes nécessaires. 6

Plus trois chariots chargés de boëtes de ferblanc chargées pour demi-canon, de balles de fer, chacune d'une demi ou trois quarts de livre pour les quarts de canon, faut charger lesdites cartouches de balles, tant d'une

demi-livre que d'un quart de livre de morceaux de fer, quarrels et autres férailles, les cartouches pour les faucons se chargent de doubles balles d'arquebuses à croc, ou aussi de morceaux de fer, et pour chaque canon une vingtaine de boêtes, ci. . . . . » chevaux. 18

Plus six chariots de cordages consistant en six cens paires de gros traits, assavoir cent cinquante paires pour chaque demi-canon, et autant de paires de moyenne grosseur pour chaque autre pièce, deux grandes cordes de traits pour alonger les chevaux, chacune de quatre vingt ou cent pieds de long, deux cordes de moindre grosseur, chacune environ de deux cens pieds de long, lesquelles s'appellent cordes à main, deux cordes pour la poulie du quindal, qui doivent être de meilleure étoffe qu'il se pourra, une poulie de réserve, et quatre à cinq cens livres de cordages de grosseur d'un trait ordinaire ou de la grosseur d'une mèche, cent livres de ficelle grosse ou petite, pour tout cela. 36

Deux ponts portatifs qui sont deux planches de vingt-cinq à trente pieds de longueur, larges de deux pieds ou davantage, de fort bon bois de sapin, épaisses d'environ cinq pouces, qui se mettent sur les ponts qu'on ne croit pas assez assurés pour passer le canon, faisant passer les roues par-dessus lesdites planches, lesdits ponts ont à chaque bout un trou où il y a une corde de grosseur d'un gros trait, et longue de deux traits pour les charger et décharger commodément ; pour ce, un chariot de.. . . 6

Trois chariots chargés de planches de batterie, assavoir dix à douze planches de sapin, de longueur de douze pieds, et d'épaisseur de trois pouces, et larges de deux pieds pour mettre sous les roues des demi-canons, quand il faut tirer à la hâte ou en campagne, comme aussi vingt-quatre planches pour les quarts de canons d'épaisseur d'environ deux pouces, et longues de huit à dix pieds, et de même largeur que les précédentes, et pour les faucons vingt-quatre planches, épaisses d'environ un pouce et demi, longues de huit pieds et larges d'un pied et demi ; pour ces trois chariots. 18

Quatre chariots faits expressément pour porter des bateaux de largeur de six pieds à leur fond, et de sept pieds et demi du haut, et hauts de trois pieds ou environ, de longueur de quatorze pieds, de fond égal, sans comprendre les deux bouts, chacun de trois pieds et demi, de longueur qui est du tout vingt et un pieds de longueur, dedans lesquels bateaux on charge les bois et planches nécessaires, avec les cordages, le tout pour dresser promptement le pont avec les crochets, rames et autres choses nécessaires pour passer dans lesdits bateaux, si on ne veut pas construire le pont, et faut dix chevaux pour chaque chariot. 40

On met aussi quelquefois un ponton sur un chariot qui est beaucoup plus large et plus solide pour passer le canon tout monté, et faut pour ledit chariot. 12

Plus deux chariots chargés de clous de batterie proportionnés aux planches, et toutes autres sortes de clous de charpentage, comme aussi de clous pour les roues de canon, les liens, bandages et autres férailles nécessaires pour le service dudit canon. 12

Un chariot pour deux grands pétards, deux moyens et deux petits avec leurs madriers, tire-fonds, fouresettes et autres choses nécessaires pour leur service, comme aussi pour le bagage des pétardiers, ledit chariot doit

être fait à dos d'âne et fermer à clef. . . . . 6 chevaux.

Plus pour cent bombes et balles à feu, savoir quatre-vingt-dix bombes et dix balles à feu, les bombes à raison de quatre-vingt-dix ou de cent livres, et les balles à feu de quarante livres chargées sur un chariot à dos d'âne fermant à clef, cinq chariots. 30

Les chevilles de bois pour charger les mortiers, le bagage des deux maîtres de feux d'artifices, leurs instruments, artifices de réserve, et quelques matières nécessaires à les composer, comme soufre, camphre, salpêtre, eau-de-vie, et doivent aussi avoir un chariot couvert et fermé à clef. . . . 6

Finalement pour porter les instruments des charpentiers, leur bagage, machines et outils nécessaires à rompre des barricades, ponts, portes et palissades, comme tenailles pour arracher les serrures, gonds et verouls, deux chariots à six chevaux, et pour les pavillons et tentes du magasin, un chariot, partant. 18

Le nombre de tous lesdits chariots monte à cent quatre-vingt-treize, auquel il faut ajouter un sur dix que l'empereur paye de surplus, lesquels se distribuent pour le service du général de l'artillerie, du colonel, lieutenant-colonel, majordome général, commissaires ou entrepreneurs, tellement que sur les cent quatre-vingt-treize chariots, il s'y en doit ajouter du moins vingt chariots de plus qui sont cent vingt chevaux; de sorte qu'il y a deux cent treize chariots entretenus par l'empereur, en une escoude de quatre demi-canons, huit quarts et seize faucons, pour lesquels il faut. . 1274

Lesquels joints aux trois cent soixante-douze de l'attelage de toutes les susdites pièces font un nombre de. . . . . 1646 chevaux.

Ainsi l'artillerie allemande portait un plus grand nombre de munitions que l'artillerie espagnole, et malgré cela il lui fallait un plus petit nombre de chevaux pour traîner ses pièces. L'attelage à timon raccourcissait la longueur des colonnes, et rendait beaucoup plus mobile le matériel, qui se distinguait déjà par la construction comme par la juste proportion des calibres.

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille

Lorsque Henri III fut assassiné en 1589, sous les murs de Paris, il se trouvait à la tête d'une armée de quarante mille hommes qui allait forcer la capitale et la ligue; sa mort vint changer la face des choses.

La désertion se mit dans l'armée royale, et Henri IV ne put retenir sous les drapeaux que onze à douze mille hommes, avec huit bouches à feu (1). C'est avec ces faibles moyens que le roi conquit le trône et pacifia la France.

(1) « En celle du roy, il y avoit douze cens bons chevaux, huict compagnies d'arquebusiers à cheval, six mil hommes de pied françois, fort peu de mousquetaires, et moins de piquiers, sinon au régiment des gardes, composé de douze compagnies, dont il y en avoit

Henri IV se retira vers la Normandie, afin d'aller au devant des secours en hommes et en argent qu'Élisabeth lui envoyait. Apprenant que le duc de Mayenne le suivait avec une armée nombreuse, il se posta en avant de Dieppe, et fortifia par des retranchements le faubourg du Pollet, le village d'Arques et le passage de Bouteille (1), situé sur la rivière de Béthune, entre Arques et Dieppe.

Le duc de Mayenne, arrivé en face de Dieppe, voulut d'abord forcer le faubourg de Pollet et le passage de Bouteille (2), mais ayant échoué dans ces deux tentatives, il alla camper au village de Martin-Église, et résolut de forcer Henri IV dans la position qu'il occupait en avant d'Arques. Le duc de Mayenne était à la tête de vingt-huit mille hommes et d'une nombreuse artillerie composée en grande partie de pièces de gros calibres (3). Henri IV n'avait avec lui que sept mille hommes; mais, par les bonnes dispositions qu'il prit, il sut rendre inutile la supériorité numérique de ses ennemis.

Entre les deux armées s'étendait un vallon qui, vu du côté d'Arques, allait en se rétrécissant jusqu'à Martin-Église; sur la droite était une colline escarpée, couverte de bois et de broussailles, à gauche coulait la petite rivière de Béthune, qui, passant à Arques, va rejoindre la petite rivière d'Eaulne, au-dessous de Martin-Église. Aucun de ces petits ruisseaux n'était guéable, et le dernier même était assez marécageux. Le vallon, dans sa plus grande largeur, n'avait que six cents pas (4); il était traversé dans toute sa longueur par la chaussée

---

une de vacante par la mort de Marivault, laquelle Sa Majesté donna à Tilladet; le régiment de Galaty, celuy de Soleure, quatre compagnies de Neufchastel, deux de lansquenets, et une de reitres commandée par Harancourt; quatre canons de baterie, deux coulevrines et deux pièces bastardes. Voilà à quoi une armée de plus de quarante mil hommes estoit réduite par la perte d'un seul. » *Mémoires* du DUC D'ANGOULÊME, témoin oculaire, *Panthéon littéraire*, tom. II, p. 724. Paris, 1836.

(1) *Mémoires* du DUC D'ANGOULÊME, p. 729.

(2) *Ibidem.*

(3) « Une espouvantable traînée de chariots et d'attirail. » *Décade du roy de France*, par BAPTISTE LEGRAIN, liv. V, p. 193. Paris, 1614.

(4) *Mémoires du* DUC D'ANGOULÊME, p. 724.

Fig. 1

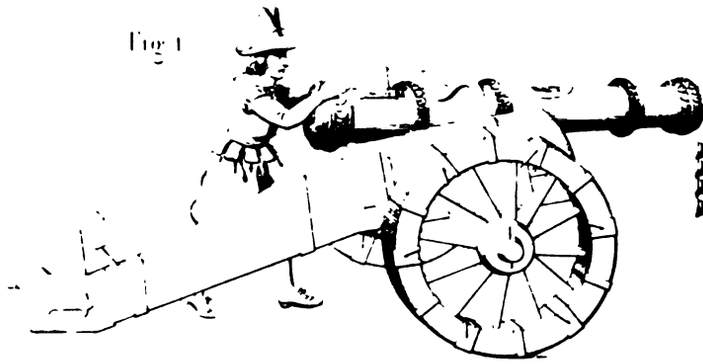

Fig. 2

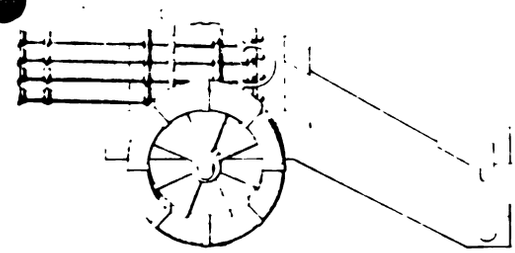

Fig. 3 ARTILLERIE DE MAURICE DE NASSAU. Pièce de douze

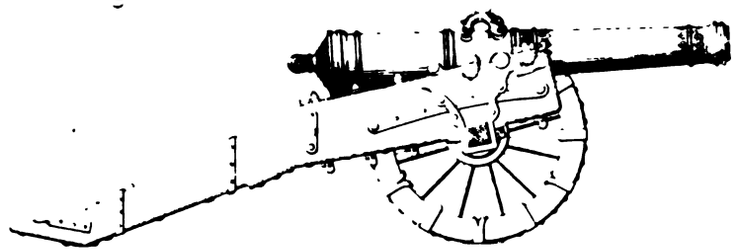

Échelle de quatre pieds de Rhin

Fig. 4

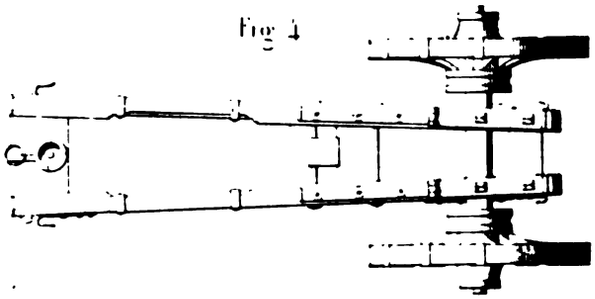

Fig. 5

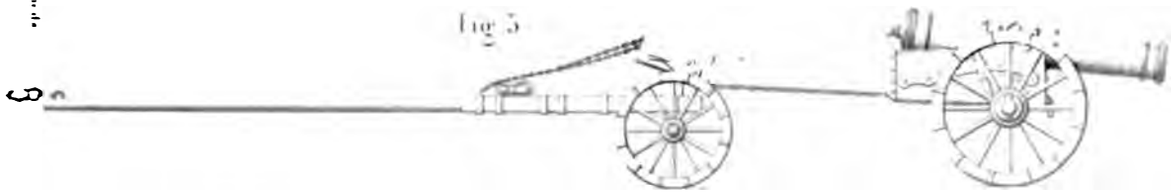

Fig. 6

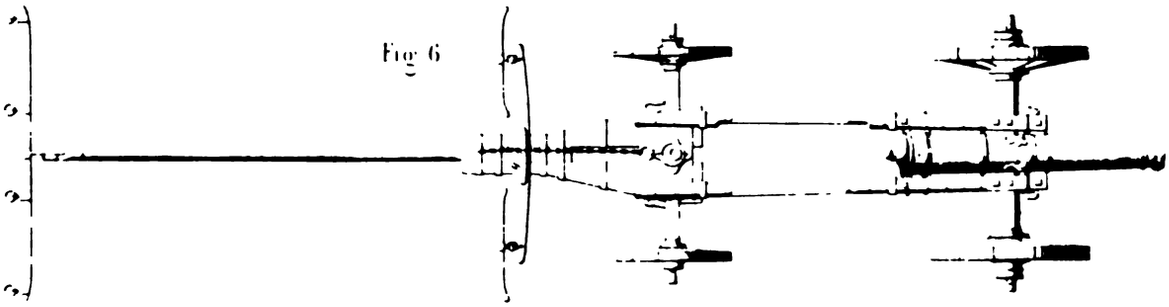

qui conduit d'Arques à Martin-Église, et qui est bordée de chaque côté par une haie d'épines (1). De la chaussée jusqu'au bois, le terrain était labouré; ce fut là que le roi plaça son infanterie. Sur la gauche de la route s'étendait une prairie, il y plaça sa cavalerie (2). Pour augmenter la force de cette position, Henri IV fit creuser à la droite de la grande route, et perpendiculairement à son axe, deux retranchements qui s'étendaient jusqu'au bois situé au haut de la colline. Le premier retranchement du côté de l'ennemi fut creusé près d'une chapelle et de quelques maisons que les habitants appelaient la Maladrerie; on tira en ligne droite un fossé de douze pieds de profondeur, dont les déblais formèrent un parapet qui se trouva flanqué par l'église (3). Derrière le parapet, on mit deux pièces de canon en batterie, sur une barbette qu'on appelait alors plate-forme (4). Ce premier retranchement, défendu par sept à huit cents arquebusiers, et deux ou trois compagnies d'aventuriers suisses et français (5), interceptait tout le côté de la vallée située à la droite de la grande route. Il ne restait plus à la gauche, pour arriver jusqu'à la rivière, qu'un espace de deux cents pas (6).

A mille pas en arrière de ce retranchement, et du même côté, le roi en fit élever un second, dont le tracé était un front bastionné. Ce retranchement partait du bois comme l'autre, mais il traversait entièrement la grande route (7). Derrière le parapet, on plaça quatre canons et quatre moyennes (8) gardés par les Suisses et l'infanterie française. Entre les deux retranchements se tenait le régiment suisse de Soleure (9).

---

(1) Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, p. 190, et *Mémoires du duc d'Angoulême*, p. 721.
(2) *Mémoires du duc d'Angoulême*, p. 724.
(3) *Mémoires du duc d'Angoulême*, p. 724.
(4) Palma Cayet, p. 189.
(5) *Ibidem*, p. 190.
(6) *Mémoires du duc d'Angoulême*, p. 724.
(7) *Ibidem*, p. 725.
(8) *Ibidem*.
(9) « Conduit par le colonel Hans Arreguer (quoique aucuns mal informez ayant escript le

Comme la colline à laquelle Henri IV appuyait sa droite n'était pas inaccessible, à ce que nous apprend le duc d'Angoulême (1), et que, par conséquent, les retranchements qui y aboutissaient pouvaient facilement être tournés, le maréchal de Biron se porta sur la hauteur avec quelques arquebusiers (2).

Enfin, le château d'Arques qui domine la vallée, était garni de pièces d'artillerie dont les feux pouvaient atteindre toutes les parties du lieu choisi pour champ de bataille.

Par le fait, le duc de Mayenne se trouvait obligé d'attaquer un défilé, où la supériorité du nombre n'offre jamais le même avantage qu'en plaine, puisque le combat se livre entre les têtes de colonnes qui peuvent entrer en ligne.

Les deux armées restèrent quelques jours en présence, se bornant à des escarmouches. Un jour, entre autres, le duc de Mayenne fit tirer le canon contre le premier retranchement sans produire aucun effet, tandis que deux pièces qui avaient été placées sur la hauteur, foudroyèrent à tel point le village de Martin-Église occupé par Mayenne, « qu'on vit incontinent sortir, dit Palma Cayet, tout le bagage, et la « cavalerie qui y estoit logée n'y pouvant plus demeurer en sûreté (3).» Enfin, le 23 septembre, toute l'armée catholique descendit dans la plaine d'Arques. La cavalerie de la ligue s'avançait contre la cavalerie du roi sur plusieurs lignes, laissant la route et le retranchement à sa gauche; l'infanterie marchait contre les retranchements, et tâchait de les tourner par la hauteur. Il paraît que les Suisses de la ligue traînaient seuls à la suite de leur bataillon quatre bouches à feu (4). Un brouillard épais couvrait la vallée; de sorte que les canons du

---

colonel Galuty), et les autres Suisses à l'artillerie. » LEGRAIN, liv. v, p. 193. Paris, 1614.

(1) *Mémoires du duc d'Angoulême*, p.730.

(2) « Le mareschal de Biron est mis au haut de la tranchée avec les compagnies de Chastillon de Maligny et quelque noblesse. » LE GRAIN, liv. v, p. 193.

(3) Liv. I, p. 190.

(4) *Mémoires du duc d'Angoulême*, p. 731.

château ne purent point tirer dès le commencement; et le fort de l'action se passa sur la prairie entre les escadrons des deux parties. Malgré des efforts courageux, la cavalerie du roi cède au nombre; en même temps, les lansquenets de la ligue, feignant de se rendre, sautent dans le premier retranchement et s'en emparent; le canon, cependant, en est retiré, et le régiment suisse de Soleure, qui se trouve entre les deux retranchements, par une défense héroïque donne le temps à la cavalerie de se rallier. Le maréchal de Biron, posté sur la hauteur, est entouré d'ennemis (1); malgré cela, par la position qu'il occupe, il inquiète le flanc gauche des ligueurs, tandis que les décharges des arquebusiers suisses qui bordent la haie (2), arrêtent leurs progrès dans la plaine. Enfin, le soleil perçant tout à coup le brouillard permet au canon du château de tirer, et dès « qu'il peut voir l'ennemi, dit Sully, dans ses Mémoires, « il fit une décharge si juste et un effet si terrible, quoique nous n'y « eussions que quatre seules pièces de canon, que les ennemis en « furent troublés; quatre autres volées ayant succédé assez rapide- « ment, l'armée ennemie qu'ils perçoient tout entière, ne put sup- « porter ce feu, et se retira en désordre (3). » Cependant Sully exagère ici l'effet de l'artillerie; le canon d'Arques ne mit le désordre que dans la cavalerie; ce fut Chatillon qui, arrivant de Dieppe, à la tête de cinq cents arquebusiers, à ce moment suprême où, dans toutes les batailles, la fortune vacille incertaine, fit pencher la balance en faveur de Henri IV. En effet, ce renfort permit au roi de reprendre l'offensive à sa droite, de secourir les Suisses, de dégager le maréchal de Biron (4), et de s'emparer de nouveau du premier retran-

(1) « Et tinrent le mareschal de Biron une bonne heure engagé à leur mercy. » Le Grain. liv. v, p. 294.

(2) Palma Cayet, p. 191.
Duc d'Angoulême, p. 732.

(3) *Mémoires* de Sully, liv. II, p. 538. Londres, 1752.

(4) « Desgaigea le mareschal de Biron. » Legrain, liv, v, p. 191.

chement où il fit ramener à l'instant même les deux canons qu'on en avait retirés.

Alors, les ligueurs foudroyés sur la prairie par l'artillerie du château d'Arques, par les canons du retranchement et les arquebusiers, s'enfuient en toute hâte; une grande partie de la cavalerie, trouve une mort peu glorieuse dans les eaux bourbeuses des petites rivières qui bordent le champ de bataille.

Le duc de Mayenne n'avait pas abandonné l'espoir de forcer la position du roi; il tenta, mais en vain, de faire le siége d'Arques. Un jour, dans une escarmouche, on fit un habile emploi de l'artillerie que nous ne croyons pas devoir passer sous silence, quoiqu'il n'offre rien de bien nouveau.

Un jour, dit le duc d'Angoulême, « le sieur de Guitry, venant vi-« siter mes gardes, trouva que les reîtres avoient changé la forme de « la leur, et qu'estant soustenus à droicte et à gauche de leur infan-« terie, ils s'estoient avancés jusques sur un petit heurt qui regardoit « la citadelle. Alors, s'approchant assez près d'eux pour en faire un « jugement plus certain, il me dit qu'il croyoit que s'ils demeuroient « en ceste mesme assiette, il y auroit moyen de les chasser, et que « du moins leur infanterie y demeureroit pour les gages. Sa propo-« sition fut de doubler nostre garde et faire nos escadrons de plus « de hauteur, pour leur oster la cognoissance de l'augmentation. « Que, derrière nos deux escadrons, il feroit avancer deux moyen-« nes pièces, et qu'approchant au petit pas des ennemis, nos deux « escadrons se séparant en quatre, il feroit tirer lesdictes pièces par « les intervalles; que cela donneroit un tel estonnement aux enne-« mys, qu'allant à eux ils tourneroient le dos, et l'infanterie, après « sa première descharge, n'auroit recours qu'à la fuite. »

Le maréchal de Biron approuva ce plan; il voulut toutefois qu'on ajoutât deux autres pièces aux moyennes: ainsi il y eut deux moyennes et deux bâtardes, c'est-à-dire, deux pièces de 2 1/2, et deux de 7 1/2.

Le roi fut présent à cette expérience, « de sorte que », poursuit notre auteur « je commençay à marcher, et comme c'estoit la coutume qu'il « y eust toujours quelques cavaliers débandés qui entretenoient l'es- « carmouche, les ennemis sans cognoissance de notre dessein de- « meurèrent à leur poste jusqu'à ce que nous allâmes à eux, où fai- « sant mine de nous vouloir bien recevoir, nostre infanterie prenant « les armes; nos escadrons se mirent en quatre, et nos pièces tirè- « rent si à propos qu'elles firent une rue dans l'escadron des ennemis, « et donnèrent dans l'infanterie, ce qui leur donna si fort l'espouvante « que les reîtres tournèrent le dos au galop. L'infanterie jettant les « armes, après avoir tiré quelques arquebusades, chercha son salut « dans sa honte et se mit à la fuite jusqu'au village[1]. » Ce récit, d'un des principaux acteurs de l'action, est très naturellement écrit. On va voir avec quelle exagération Davila rapporte le même fait; cet auteur s'exprime ainsi : « Ceux de la ligue s'avancèrent avec effronterie, « mais une nouvelle manière de combattre les obligea de se retirer « avec une grande perte, car le roi ayant envoyé le baron de Byron avec « un gros détachement de cavalerie au milieu de la plaine, le duc de « Mayenne indigné de leur témérité de s'avancer aussi loin, et pensant « qu'ils s'étaient engagés imprudemment, envoya deux escadrons de « cavalerie pour les attaquer; mais à leur arrivée, les gens du roi s'é- « tant développés avec adresse à droite et à gauche, ils laissèrent « avancer au milieu d'eux deux grandes coulevrines qui, tirant et « exécutant au galop tous les mouvements avec une promptitude ad- « mirable, non-seulement tuèrent beaucoup de monde et rompirent « leur ordre de bataille, mais mirent l'ennemi en fuite, leur offrant « le spectacle extraordinaire de deux machines aussi grandes escar- « mouchant avec la cavalerie. Cette manière si neuve et si prompte « de conduire de gros calibres, fut l'invention de Charles Brisca, « bombarbardier, natif de Normandie[2]. »

---

(1) Enrico Caterino Davila, liv. x, p. 611, et traduction, tom. II, liv. x, p. 513.
(2) *Mémoires du duc d'Angoulême*, p. 735.

Nous avons mis ces deux récits en regard afin de faire voir qu'on doit se garder d'accepter sans examen, les faits représentés comme extraordinaires.

Dans le récit de Davila, qu'on a souvent reproduit comme preuve d'un premier essai d'artillerie à cheval, on voit que l'auteur italien s'est trompé même sur les calibres; car, autant il est naturel de penser que, pour une semblable exécution, on ait pris des bâtardes et des moyennes, comme le dit le duc d'Angoulême, pièces qui étaient alors du calibre de 7 1/2 et de 2 1/2, autant il est peu probable qu'on ait employé des coulevrines qui, à cette époque, étaient de longs canons de 16. Cette manière d'employer l'artillerie à Arques n'était pas nouvelle, nous l'avons déjà vue mise en pratique à la bataille de Marignan et plus tard devant Senlis.

L'artillerie pouvait être bien servie dans l'armée de Henri IV, mais elle était loin d'avoir le degré de mobilité que lui suppose Davila; car nous voyons, dans la même année, que le roi, qui s'était emparé du faubourg de Paris, eût pénétré dans la ville même, si l'artillerie avait pu arriver assez promptement pour empêcher les Parisiens de se retrancher derrière les portes (1).

Cependant, Henri IV ne se laissa jamais arrêter par les embarras qu'éprouvent toujours les généraux médiocres à traîner avec eux un grand nombre de voitures, et Palma Cayet remarque avec raison, qu'en 1588, le « Roy avait en moins de deux mois faist faire à une ar-« mée pesante comme la sienne, chargée d'un lourd attirail d'artille-« rie, et d'un grand nombre de Suisses et autres étrangers plus de huict « vingts lieues, et, ce faisant, prins les faubourgs de Paris, fait plusieurs « siéges notables, prins quatorze ou quinze bonnes villes, nettoyé

(1) « Et sans que le canon ne fut pas du tout si diligent à venir qu'il avait esté ordonné, les portes eussent esté ouvertes et enfoncées auparavant qu'elles eussent esté remparées. » Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, p. 194.

« les provinces de Vendesmois, Touraine, Anjou et le Mayne (1). » Nous le verrons plus tard, lorsqu'il lutta contre les troupes espagnoles, laisser toujours ses bagages en arrière et tomber à l'improviste avec sa cavalerie sur l'ennemi qu'il surprend en marche ou dans ses cantonnements. Aussi le duc de Parme disait-il, que Henri IV faisait la *guerre en aigle, quand on le poursuivoit en un lieu on le voyoit fondre dans un autre* (2).

Bataille d'Ivry 15 mars 1590.

Le duc de Mayenne, renforcé par les troupes espagnoles que le comte d'Egmont lui amenait de Flandre, résolut de livrer bataille à Henri IV qui faisait le siége de Dreux. Déjà il avait passé la Seine à Mantes, et allait traverser l'Eure à Jory, lorsque Henri IV, voulant déjouer ses projets, abandonne le siége de Dreux, et se présente en bataille sur la rive gauche de l'Eure près du village de Fourcanville. Le 13 mars, les deux armées s'observent à une lieue de distance dans la vaste plaine d'Ivry sans quitter leurs positions (3). L'armée de la ligue avait quatre mille chevaux, douze mille fantassins et quatre bouches à feu. Henri IV n'avait que huit mille soldats d'infanterie, trois mille de cavalerie, six bouches à feu, dont quatre canons et deux coulevrines (4).

« L'armée de l'union, dit Palma Cayet, estoit chargée de clinquant « d'or et d'argent sur les casaques, mais celle du Roy n'estoit chargée « que de fer, et ne se pouvoit rien voir de plus formidable que deux « mille gentilshommes armés à cru, depuis la tête jusques aux « pieds (5). »

---

(1) Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, p. 213.

(2) *Décade de Henri le Grand*, par Le Grain, liv. v, p. 246. Paris, 1614.

(3) *Lettre* de Henri IV à M. Rousset, maire de Langres, écrite le 14 mars 1590, et imprimée la même année

(4) *Lettre* de Henri IV citée plus haut, et *Discours véritable* de la victoire obtenue par le Roy, imprimé à Tours, 1590.

(5) *Chronologie novenaire*, liv. II, p. 235. *A cru*, veut dire que les cuirasses n'étaient point recouvertes de casaques ni de sayons.

Le 14 mars, Henri IV voyant que ses ennemis ne voulaient pas quitter leur position, marcha à leur rencontre (1).

Arrivées en présence, les deux armées se rangèrent en bataille à peu près dans le même ordre, chacune formant une ligne tant soit peu concave (2).

La cavalerie de Henri IV était divisée en sept escadrons de deux cent cinquante à trois cents chevaux, l'escadron seul du Roi comptait six cents chevaux. L'infanterie était divisée en quatorze régiments. Cinq escadrons rangés l'un à côté de l'autre, se trouvaient encadrés pour ainsi dire dans l'infanterie, puisque chacun avait sur ses flancs un ou deux régiments d'infanterie; les deux derniers escadrons étaient en avant de l'aile gauche qu'ils renforçaient et protégeaient l'artillerie établie dans cette position. Chaque escadron était flanqué d'une troupe d'enfants-perdus, composée d'arquebusiers à cheval qui avaient mis pied à terre et dont les chevaux avaient été renvoyés aux bagages (3).

Le maréchal de Biron commandait l'aile droite; le maréchal d'Aumont commandait l'aile gauche, et le Roi était à la tête de son escadron du centre, flanqué de deux régiments suisses d'environ quatre mille hommes (4).

Le duc de Mayenne, qui semblait avoir copié fidèlement l'ordre de

---

(1) « Ce jourd'huy ayant faict de bon matin recognoistre leur contenance, et m'ayant esté rapporté qu'ils s'estoyent représentés, mais encores plus loing qu'ils n'avoyent faict hier, je me suis résolu de les approcher de si près que par nécessité il se faudroyt joindre, comme il est advenu sur les entre dix et onze heures du matin que les estant allé chercher, jusque où ils estoyent plantés, dont ils n'ont iamais avancé que ce qu'ils ont faict de chemin pour venir à la charge. » *Lettre* de Henri IV au maire de Langres.

(2) « Le front de l'armée étoit quasi en ligne droite, toutefois faisoit un peu de corne par les deux bouts.

« L'ordre et disposition de l'armée du duc de Mayenne pour la bataille estoit quasi pareille à celle du roy, excepté que les poinctes advançoient davantage et avoient un peu plus de la forme d'un croissant. » *Discours véritable* de la victoire obtenue par le Roi, p. 15, imprimé à Tours en 1590. PALMA CAYET n'a fait que copier mot pour mot cette relation.

(3) *Mém.* de SULLY, liv. III, p. 355.

(4) « Forts de dix-huit enseignes. » *Discours véritable*, p. 17.

bataille du Roi (1), avait également entremêlé son infanterie et sa cavalerie par régiment; mais ses escadrons étaient beaucoup plus nombreux. Celui du centre, à la tête duquel il se tenait, était composé de dix-huit cents lances, et les deux escadrons de reîtres, placés aux pointes extrêmes du croissant, étaient chacun de huit cents chevaux (2). Ce fut aussi à son aile gauche que le duc de Mayenne plaça ses quatre pièces de canon.

Le Roi, afin d'avoir le soleil à dos, fit avancer sa gauche de cent cinquante pas; puis il ordonna à La Guiche, grand-maître de l'artillerie, de faire commencer le feu. Six pièces firent neuf décharges avant que celles du duc de Mayenne eussent seulement commencé à tirer (3). Aussi les troupes de la ligue, qui étaient exposées à ces coups, éprouvèrent de grandes pertes. Le canon du duc de Mayenne, au contraire, tira trop bas et ne tua qu'un gentilhomme du duc de Montpensier (4).

L'aile droite des ligueurs ne voulant pas essuyer de nouvelles décharges commença l'attaque. Les reîtres, un escadron de lanciers et les lansquenets se précipitèrent sur l'artillerie, tuèrent les canonniers et renversèrent les deux escadrons de chevau-légers qui soutenaient l'artillerie. Mais le maréchal d'Aumont et le fils du maréchal de Biron arrivèrent au secours des chevau-légers, et repoussèrent l'ennemi avec perte. Sur d'autres points la cavalerie des ligueurs avait également engagé le combat; elle avait échoué, grâce aux peletons d'arquebusiers que Henri IV avait entremêlés à sa cavalerie. Pendant ce temps, le duc de Mayenne s'avançait à la tête de son *épouvantable forêt de lances*, faisant marcher sur son flanc gauche quatre cents arquebusiers à cheval (5). Mais, rencontrant les fuyards

(1) « Il sembloit que le duc de Mayenne eust prins patron sur le plan de l'armée du Roy, en ce qui concernoit la forme. » *Décade*, par Le Grain, liv. v, p. 210.

(2) *Discours véritable*, p. 30, et *Chronologie novenaire*, liv. II, p. 234.

(3) *Discours véritable*, p. 34. *Mém.* de Sully et de Thou.

(4) Davila, tom. II, liv. XI, p. 36.

(5) *Discours véritable*, p. 37.

et craignant d'être entraîné dans leur déroute, il fit faire halte, et mettre les lances en arrêt pour les repousser (1).

Le Roi qui attendait avec impatience le moment de combattre, voit l'embarras de cette masse peu agile de chevaux, il commande la charge; le premier il s'élance en avant, et bientôt le grand panache blanc qui orne son casque disparaît dans la mêlée (2).

« La noblesse, qui combattait sous son étendard, dit Davila, le « suivit avec la dernière bravoure, et il pénétra dans le corps de « bataille de la ligue, avant que le duc de Mayenne pût remédier au « désordre qu'avaient causé les reîtres, ni faire prendre le galop à « ses lances. Ces armes, qui tirent toute leur force et leur avantage « de la rapidité de la course, devinrent donc inutiles; les cavaliers « furent obligés de les jeter à terre, et de combattre le sabre à la « main, contre l'escadron du Roi, composé de seigneurs et de gen- « tilshommes qui, outre leurs armures d'une trempe excellente, « portaient chacun un fort espadon, et deux pistolets à l'arçon de la « selle (3). »

Le Roi renverse et met en fuite tout le centre de l'armée ennemie qui bientôt couvre la plaine de ses fuyards. Une fois la cavalerie en déroute, le sort de la journée était décidé; car, c'est à peine si l'infanterie des deux côtés prit part à l'action (4). Les Suisses de la ligue, qui étaient restés intacts, se rendirent. L'infanterie française du parti du Roi n'eut pas besoin de se mêler à la lutte (5). Quant au maréchal de Biron, il était resté ferme à sa place sans bouger, formant ainsi une sorte de réserve prête à frapper un coup décisif si les circon-

---

(1) Davila, tom. III, liv. XI, p. 38.

(2) « Du front duquel l'on le voit partir la longueur deux fois de son cheval devant aucun autre. » *Discours véritable*, p. 37.

(3) Davila, *Guerre civile*, tom. III, liv. XI, p. 38. Amsterdam, 1757.

(4) Legrain remarque que dans cette bataille, ce furent douze cents chevaux qui défirent toute l'armée ennemie. *Décade* de Henri IV, liv. V, p. 211.

(5) *Chronologie novenaire* de Palma Cayet, liv. II, p. 236.

stances l'exigeaient, et intimidant l'ennemi par son attitude menaçante. Aussi les auteurs de l'époque disent-ils : « Que le maréchal « de Biron, en demeurant ferme avec la troupe de conserve sans « frapper, avait fait autant et plus de mal aux ennemis que nul au- « tre (1). » On voit qu'en agissant ainsi, il n'avait fait que suivre, jusqu'à un certain point, l'exemple qu'avait donné le duc de Guise à la bataille de Dreux.

Le centre seul, commandé par le Roi, avait décidé le succès, et la ligne de bataille de l'armée victorieuse n'avait pas chargé; car, chaque fois qu'un escadron chargeait, il revenait à sa place de bataille (2). Cependant l'inquiétude était grande, Henri IV avait disparu. Mais bientôt on le vit revenir à la tête de son escadron; alors un immense cri d'allégresse retentit sur tout le front, et on put se féliciter de la victoire.

Sully, dans ses Mémoires, dit que les causes principales qui firent triompher dans cette occasion le petit nombre du plus grand furent : la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entière défaite des chevau-légers, la différence infinie entre la manière dont notre artillerie et celle des ennemis furent servies, et, plus que tout cela, les talents singuliers du Roi (3).

On voit, dans cette bataille, que la cavalerie joua le rôle principal; au reste, ce fut presque toujours avec sa cavalerie que Henri IV obtint ses succès. Lorsque le Roi passa la revue de ses troupes à Chelles, en 1590, en présence de l'armée du duc de Parme, il comptait dix-huit mille hommes de pied et cinq à six mille chevaux, parmi lesquels il y avait quatre mille gentilshommes français, que

(1) *Discours véritable*, p. 41.

(2) On voit, dans le récit de la bataille, que lorsque le maréchal d'Aumont, le baron de Biron et le Roi chargèrent, ils revinrent toujours se placer dans leur ordre de bataille. *Discours véritable.*

(3) *Mémoires* de SULLY, liv. III, p. 356.

l'historien Meteren appelle les plus *furieux du monde* (1). C'est à eux que Henri IV se fiait le plus ; et, lorsque deux ans plus tard il partit de Rouen pour aller à la rencontre de l'armée du duc de Parme, il crut inutile d'emmener de l'infanterie; composant sa troupe de quatre mille cuirassiers, d'autant de reîtres, de mille arquebusiers à cheval (2), et n'emportant aucun bagage (3). On conçoit combien un semblable corps d'armée devait être mobile, et procurer d'avantages en présence d'un ennemi encombré de charrettes. Le duc de Parme s'avançait avec quarante canons et deux mille chariots, dont il pouvait faire un retranchement (4) et dans l'ordre suivant que Palma Cayet décrit ainsi :

« Le duc de Parme départit donc son infanterie en trois esca-
« drons : les deux marchoient de front, mais de telle sorte qu'il res-
« toit un grand espace entre les deux, tellement que le troisiesme,
« qui les suivoit, en un besoin se fust pu ranger au milieu des deux
« autres. Il mit au devant de ces escadrons, par manière d'avant-
« garde, quelques compagnies d'arquebusiers à cheval. Les chariots
« de l'armée marchoient à la file, tant à droite qu'à gauche des esca-
« drons de l'infanterie. Entre les chariots et l'infanterie marchoit le
« canon. Après les chariots suivoient deux bandes de cavalerie qui
« marchoient sur les aisles, puis un gros hot de cavalerie qui servoit
« d'arrière-garde (5). »

Un autre auteur ajoute les détails suivants : « Laquelle forme le
« prince de Parme trouva si avantageuse, qu'allant au secours de
« Rouen, il traversa toute la Picardie dans cet ordre, son infanterie
« enfermée entre quatre faces de chariots, n'y ayant que trois ouver-

---

(1) *Histoire des Pays-Bas*, liv. XVI, p. 328.
(2) *Mémoires* de SULLY, tom. II, p. 63.
(3) « Le Roi donne rendez vous à sa cavalerie sans bagages à Créquy ». LE GRAIN, liv. V, p. 229.
(4) METEREN, liv. XVI, p. 338, verso.
(5) PALMA CAYET, liv. IV, p. 395.

« tures, une en teste et les deux autres aux deux angles de la face de « derrière, la première ouverture d'un escadron de quinze cents che- « vaux, et les autres deux couvertes chascune d'un escadron de douze « cents chevaux. Le roy Henri IV, averti de son dessein, partit du « siége avec l'eslite de son armée pour aller à sa rencontre, lequel « ne pust jamais l'obliger à combattre et se tenoit si asseuré dans « son ordre de marche, qu'on remarque qu'il estoit au milieu de son « armée, monté sur un chariot descouvert, en mules et robe de cham- « bre, quoy qu'il eust le Roy en teste qui estoit le plus grand capitaine « du monde (1). »

Pour combattre avec avantage une telle ordonnance, Henri IV eût dû emmener quelques pièces d'artillerie avec sa cavalerie; il ne le fit pas; néanmoins, il surprit l'avant-garde ennemie, et, arrivé à Aumale, le duc de Parme n'osa pas l'attaquer. Le Roi traversa la petite rivière de Bresle, protégé par les arquebusiers qui avaient mis pied à terre.

Cependant Henri IV avait été obligé de lever le siége de Rouen et de se retirer à Dieppe; mais, ayant appris que l'armée réunie de la ligue s'était avancée sur la Seine, et avait pris Caudebec, il rassembla ses troupes, reprit l'offensive, et accula les ducs de Parme et de Mayenne à la Seine près d'Yvetot. Le Roi avait vingt pièces de canon (2). Un soir, on tira plus de trois cents coups de canon de part et d'autre sans effet décisif. Le duc de Parme, voyant qu'il allait être forcé dans son camp d'Yvetot, se retira la nuit à Caudebec; il s'y retrancha fortement, établit des batteries sur les deux rives, et fit venir de Rouen des barques qu'il employa à construire un pont volant (3),

---

(1) *Livre de Guerre*, par le sieur D'AURIGNAC, *Mareschal de Bataille*, fol. 116, verso. MS Letellier-Louvois, 124. Reg. 9350. A. 34.

LOSTELNAU, dans son livre intitulé le *Mareschal de Bataille*, a conservé la figure de cette singulière ordonnance; dans le MS de la Bibliothèque royale, Codex Colbert, 70. Reg. [illegible], la figure est mieux représentée que dans l'édition de 1647.

(2) PALMA CAYET, liv. IV, p. 403.

(3) METEREN, *Histoire des Pays-Bas*, liv. XVI, p. 339, verso.

au moyen duquel il exécuta sa retraite dans un ordre admirable, à l'insu de son ennemi auquel il échappa ainsi.

Dans cette belle retraite, c'est l'artillerie qui, en protégeant ce passage de rivière, contribua à sauver l'armée du duc de Parme d'un désastre complet.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que les armes à feu ne produisaient d'effets réels décisifs qu'à une petite distance : les guerres de Henri IV viennent justifier cette assertion. En 1590, le seigneur d'Estelle renversa avec quinze cents hommes trois mille ennemis, parce qu'il fit décharger ses arquebusiers à vingt-cinq pas (2). En 1594, au contraire, Henri assiégeait Laon; le comte Charles de Mansfeld voulut secourir la place; il y eut plusieurs escarmouches, et dans l'une d'elles on tira cinquante mille coups d'arquebuse qui ne tuèrent que vingt hommes (3).

Lorsque Henri IV faisait le siége d'Amiens, en 1597, le cardinal Albert accourut pour secourir la place à la tête de quatre mille chevaux, quinze mille hommes de pied, dix-huit canons et six cents chariots enchaînés pour entourer son camp (4). Henri IV avait douze mille chevaux et dix-huit mille hommes de pied (5). L'armée espagnole s'avança en bataille près de Long-Pré; mais les Français firent amener le canon, et, ayant attendu que l'ennemi fût arrivé à une distance de trois cents pas pour tirer, « le canon des Français fit « un merveilleux dommage, dit Palma Cayet, et effraya tellement l'ar« mée du cardinal, que dès l'heure il fit sonner la retraicte, et se logea « à un quart de lieue de là (6). » Le lendemain, le cardinal n'ayant pu réussir à passer la Somme et à jeter des renforts dans la ville d'A-

(2) « L'Estelle alla droict au petit pas attaquer la cavalerie, et d'abordée les fit saluer de vingt-cinq arquebusades qui tuèrent douze chevaux; puis ayant faict redoubler encores de plus près une pareille salve d'arquebuses, cela fit un si terrible effect, que toute la cavalerie se mit à la fuitte. » Liv. II, p. 248, année 1590.

(3) *Mémoires* de SULLY, tom. II, liv. VI, p. 308. Londres, 1752.

(4) *Chronologie novenaire*, liv. IX, p. 131.

(5) PALMA CAYET, liv. IX, p. 134.

(6) *Ibidem*, p. 131.

miens,il se retira « ne jettant, continue l'auteur,que l'espaule droicte « de son armée sur l'advenue des François, qu'il fit garnir d'un grand « nombre de ces chariots enchaisnés, faisant advancer, comme en « croissant,sa cavalerie, tant à droicte qu'à gauche, et l'infanterie ran- « gée par escadrons départis en trois, cheminans en advant-garde, « bataille et arrière-garde, avec pièces de canon à la teste de chacun « gros. En ceste forme, le cardinal tira sur le haut de la montagne de « Vignacourt.Le Roy, qui void la retraicte de son ennemy,le suit avec « quatre mil chevaux et douze mil hommes de pied, plus de deux « grandes lieues, et le recogneut de si près, accompagné de six ou « sept, favorisé de quelques carabins, qu'il put juger de leur nom- « bre, forme et contenance. Ce fut ce qui le fit resouldre de donner « bataille si le cardinal y vouloit entendre; mais ce n'estoit pas son « intention, car, après que les deux armées eurent esté vis-à-vis « l'une de l'autre cinq heures en bataille, et faict beaucoup de petites « charges, le canon des François endommageant fort les Espagnols, « le cardinal fit passer le bagage et son infanterie par delà la mon- « tagne, et les fit mettre en sauveté exempts de la charge pour ce « jour, sa cavalerie faisant ferme, tant sur le haut de la montagne « là où ils faisoient mine de venir à la charge; mais aussitost advan- « cés, aussitost ils se retirèrent. L'on n'avoit point veu de longtemps « deux grandes et puissantes armées demeurer ensemble si long- « temps et si près l'une de l'autre sans se battre. Le Roy avoit envie « d'aller attaquer le cardinal sur le haut de Vignacourt, et ceux qui « estoient de son opinion disoient que, bien que les Espagnols se re- « tirassent en bel ordre, toutesfois qu'à leur contenance qu'ils es- « toient estonnés. Le conseil que le Roy avoit près de luy,luy dit qu'il « ne falloit rien hazarder, que ce luy estoit une grande gloire d'avoir « chassé honteusement ledict cardinal et un si grand nombre d'en- « nemis, en tenant une ville assiégée, et l'avoir suivy avec le canon « à trois lieues de la ville; que, par ceste retraicte, Amiens ne pou- « voit fuyr de retomber sous son obéissance. Le Roy creust cest

« advis, et, laissant le cardinal se retirer à Dorlens, il retourna à « son siége devant Amiens (1).

Ainsi, dans cette action qui décida du sort d'Amiens, ce fut l'artillerie française qui, presque à elle seule, repoussa l'ennemi, en le forçant à quitter successivement les positions avantageuses qu'il occupait, et à abandonner tout espoir de secourir la place importante qui tomba bientôt au pouvoir de Henri IV.

Ordres de bataille de Henri IV et du prince Maurice.

En réfléchissant aux causes qui firent triompher Henri IV, on voit qu'elles consistèrent: dans les bonnes dispositions qu'il sut prendre sur le champ de bataille, afin d'assurer l'effet de son artillerie et de ses armes à feu; dans la défensive qu'il garda toujours, ne s'avançant à l'attaque que lorsqu'il croit surprendre l'ennemi en désordre; dans l'habileté avec laquelle il profita des dispositions du terrain, enfin dans la promptitude avec laquelle il manœuvra pour surprendre son ennemi dans les cantonnements ou dans les marches. Mais il faut bien le reconnaître, Henri IV n'établit aucun nouveau principe. Si la cavalerie est divisée en petits escadrons, l'infanterie, les mousquetaires exceptés, est toujours réunie en gros bataillons, et son armée est comme dans l'époque précédente, disposée sur une seule ligne.

Billon dit, à propos des ordres de bataille : « On a presque tou- « jours en France rangé l'armée en haye, c'est-à-dire, tous les corps « d'armée ou *gros bataillons* à costé l'un de l'autre *en un mesme* « *front* (2); et il combat l'opinion de ceux qui vantent cet ordre comme permettant à toutes les troupes de donner à la fois ; mais embarrassé par l'exemple de Henri IV à Ivry, et ne voulant pas blâmer le Roi, il prétend qu'à cette bataille l'ordre qu'il critique ne fut adopté par le Roi, que parce que celui-ci était plus fort en cavalerie que son adversaire, ce qui n'était pas. Henri IV ne formait point de réserve ou de seconde ligne : car à Ivry, comme précédemment à Dreux, on ne peut guère donner le nom de réserve à un petit corps placé *sur la même ligne*

(1) *Chronologie novenaire* de PALMA CAYET, liv. IX, p. 132.
(2) J. BILLON, liv. II, p. 282. Lyon, 1617.

de bataille que le reste de l'armée; car, s'il ne prend aucune part à l'action dès le début, c'est uniquement parce que le hasard du combat ne l'y oblige pas. On ne peut appeler réserve que le corps placé à une assez grande distance derrière la ligne de bataille, ou bien derrière les deux lignes, s'il y en a deux, pour que, sans être entraîné par les mouvements rétrogrades des premières lignes, il puisse dans un moment décisif porter secours aux troupes placées en avant (1).

Le prince Maurice de Nassau avait adopté pour ses troupes une tactique beaucoup plus perfectionnée; il forma, comme nous avons vu, des bataillons de cinq cents hommes sur dix de hauteur et des escadrons de cent à deux cents chevaux sur cinq de hauteur, qui pouvaient facilement passer de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

M. de Rocquancourt (2) et le général Lamarque (3) refusent au prince d'Orange le mérite d'avoir fait faire des progrès à l'art de la guerre, soit en créant ces *unités tactiques et flexibles*, soit en perfectionnant les ordres de bataille; nous ne sommes pas de leur avis, et nous croyons que Maurice en créant ces faibles unités élémentaires, qui, par des mouvements rapides, se réunissent en régiments et en brigades, a fait faire un grand pas à la tactique. Quant à ses ordres de bataille, on va voir qu'ils étaient bien plus savants que ceux de Henri IV.

La figure suivante représente l'ordre de bataille de l'armée du prince Maurice de Nassau devant Juliers, en 1610; cette figure est donnée par du Praissac et J. Billon (4); elle est presque semblable à celle que reproduit Réné le Normant, comme ordre de bataille du

(1) « Aux deux armées de Flandres, les troupes sont divisées en trois ou quatre brigades, tant pour la commodité de marcher que pour les logements et ordres; les compagnies de cavalerie sont presque toutes égales, mais les régiments sont inesgaux en nombre de compaignies, encore qu'il seroit meilleur d'estre esgaux.» *Instructions militaires*, par JEHAN DE BILLON. Lyon, 1617, liv. II, p. 161.

(2) *Art militaire*, tom. I.

(3) *Encyclopédie moderne*, article *Bataille*.

(4) *Discours et Questions militaires*, par le sieur DU PRAISSAC. p. 19. Rouen, 1636.

prince Maurice devant Emeric en 1621 (1); les carrés blancs indiquent les piquiers, les carrés ombrés représentent les arquebusiers, et les carrés traversés d'une diagonale représentent la cavalerie.

Les bataillons de piques sont composés de trois cent hommes, dont trente de front et dix de profondeur. Les bataillons de mousquetaires sont de deux cents hommes disposés également sur dix rangs.

Les escadrons sont de deux cents chevaux, ayant quarante chevaux de front et cinq rangs.

Front.

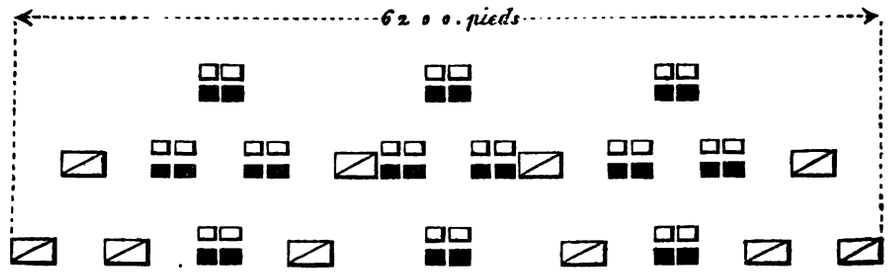

La seconde ligne était à trois cents pieds, et la troisième était à six cents pieds de la seconde (2).

On voit que cet ordre de bataille, considéré théoriquement, indique de grands perfectionnements dans la disposition des troupes : non-seulement cette disposition en échiquier permet à chaque ligne de secourir sans confusion la ligne qui la précède ; non-seulement les arquebusiers sont à couvert par les piques et peuvent, en sortant par les intervalles, flanquer de leurs feux les bataillons ou les escadrons ; mais la cavalerie, réunie en grande partie sur les ailes, est libre dans ses mouvements et n'entrave pas ceux de l'infante-

(1) RENÉ LE NORMANT, p. 106; la même figure est encore reproduite dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, Jacob : Saint-Honoré, n° 32, fol. 45, verso.

(2) J. BILLON, liv. I, p. 48, et MS de la Bibliothèque royale, Jabob. Saint-Honoré, n° 32, fol. 45, verso.

rie ; enfin, le chef n'est pas obligé d'engager toutes ses troupes à la fois. Aussi ces dispositions en échiquier sur deux ou trois lignes furent adoptées dans toutes les armées dès le commencement du XVIIe siècle. A la fameuse bataille de Prague, en 1620, les Bohêmes, comme les Impériaux, étaient rangés en échiquier ; en 1680, cette formation était en usage en France (1), et elle devait servir de modèle à tous les ordres modernes. Nous croyons donc que le général Lamarque et M. de Rocquancourt se trompent quand ils désignent Henri IV comme le créateur d'une nouvelle tactique, et disent que le prince Maurice ne fut *point novateur en fait d'ordres de bataille*, soutenant que ses dispositions ne variaient pas de celles qu'on avait prises en France, à Jarnac et à Moncontour (2). D'après ce que nous avons démontré, il nous semble qu'elles en variaient complétement. Tandis qu'Henri IV imitait à Coutras, à Arques, à Ivry, l'ordonnance des troupes à Marignan, à Cérizolles, à Jarnac, à Dreux, le prince Maurice de Nassau posait les bases d'une tactique dont Gustave-Adolphe rehaussa les avantages, et qui servit de modèle à tous les grands capitaines du XVIIe siècle. Le héros français est assez riche de sa propre gloire, sans qu'on cherche à le parer de celle d'autrui ; et le patriotisme ne doit point influencer le jugement de l'histoire.

D'ailleurs, tout en conservant l'indépendance de son jugement, il faut bien avoir égard à l'opinion des contemporains qui tous représentent le prince Maurice de Nassau comme le restaurateur de l'art de la guerre (3) ; qui tous représentent l'armée hollandaise comme un modèle à suivre, soit pour les manœuvres, soit pour la discipline.

---

(1) « Les bataillons et les escadrons de la seconde ligne doivent estre rangez, de sorte qu'ils soient postez vis-à-vis le vuide de ceux de la première. » *L'Art de la Guerre*, par le sieur DE GAYA. Paris, 1689.

(2) *Encyclopédie moderne*, article *Bataille*.

(3) Voyez *Discours militaire* de J. DE BILLON. Lyon, 1617.— *Discours militaire* du sieur DU PRAISSAC. Rouen, 1636.— *Le Mareschal de Bataille*, par LOSTELNEAU. Paris, 1617.— RÉNÉ LE NORMANT. Rouen, 1632. — *Livre de Guerre*, par le sieur D'AUBIGNAC, MS Le Tellier. Louvois, 124. Req. 9350 à 34.

Lorsque le maréchal de La Châtre alla rejoindre les troupes hollandaises au siége de Julliers, en 1610, les officiers français témoignèrent leur admiration des manœuvres que le prince Maurice fit exécuter à son armée en leur présence (1). Et, en 1635, Louis XIII recommandait aux maréchaux de Châtillon et de Brézé d'habituer les troupes françaises à suivre l'exemple des Hollandais pour les campements et la discipline (2).

Nous avons été obligés d'intervertir tant soit peu l'ordre chronologique, pour mettre en regard des dispositions de Henri IV sur le champ de bataille, celles du prince Maurice de Nassau : nous devons maintenant parler des deux principales actions en rase campagne qui illustrèrent le héros hollandais.

Combat de Turnhout, 24 janvier 1597.

Le comte de Varax, général espagnol, s'était retranché dans Turnhout avec quatre régiments d'infanterie et cinq compagnies de cavalerie; apprenant l'arrivée subite du prince Maurice, il résolut de se retirer vers Herenthal; il envoya en avant tous ses canons et ses bagages, et se mit en route, faisant marcher la majeure partie de sa cavalerie en tête, et gardant ses quatre régiments d'infanterie à l'arrière-garde (3). Le prince Maurice s'élança à la poursuite des Espagnols à la tête de six mille hommes d'infanterie et de huit cents chevaux. Il divisa son infanterie en huit bataillons et sa cavalerie en six escadrons, et marcha en bataille toutes les fois que le terrain le permit. La cavalerie formait deux lignes à échiquiers, et allait en avant. L'infanterie formait également deux lignes entre lesquelles était placée l'artillerie (4). Il surprit les Espagnols en marche et les tailla en pièces sans avoir besoin de faire agir son infanterie (5).

---

(1) METEREN, *Histoire des Pays-Bas*, liv. XXXII, p. 704. La Haye, 1618.

(2) «Je désirerais bien aussi que vous peussiez accoutumer les soldats de nos armées à camper toujours et à bien profiter de l'*exemple que leur donnent ceux de l'armée hollandaise.*» *Lettre* de Louis XIII. *Mémoires* D'AUBRAY sur Richelieu, tom. I, p. 496. Paris, 1660.

(3) *Voy.* le plan de la bataille dans la *Généalogie et les lauriers des illustres comtes de Nassau*, p. 167. Leyde, 1615.

(4) *Ibidem.*

(5) « Ainsi, la seule cavalerie du prince Maurice desfit toute l'armée espagnole. En ceste

Meteren dit, à ce propos, que « on vit bien dans cette victoire que « les piquiers, quand ils ne sont pas bien placés, et qu'on s'en sert « selon l'ordre qu'on marche et non comme on fait en bataille ran- « gée, ne peuvent pas bien résister à la furie des grandes pistoles ou « arquebuses à rouet qu'on nomme carabins, qui étaient les armes « du prince Maurice en cette défaite (1).

Ce fut la contre-partie de la bataille de Saint-Quentin; les Espagnols furent battus à Turnhout parce qu'ils avaient commis les mêmes fautes qui avaient entraîné la ruine du connétable de Montmorency, en 1557. Quoique ce combat n'offre aucun exemple remarquable de l'emploi de l'artillerie, cependant on y voit une des premières applications de ce principe, mis plus tard en pratique par le prince Henri de Nassau, de placer toujours quelques pièces d'artillerie en réserve.

Bataille de Nieuport 2 juillet 1600.

La bataille qui eut lieu près de Nieuport, trois ans plus tard, est plus importante. Maurice, sachant que l'armée espagnole, en proie à la désertion, était dispersée dans ses cantonnements, crut pouvoir s'emparer de Nieuport avant qu'il fût possible à l'archiduc Albert de secourir cette ville. Il s'achemine donc sur Ostende et Oudenbourg, et, arrivé sous les murs de Nieuport, il se retranche en toute diligence afin de s'enfermer entre des lignes de circonvallation. Mais l'archiduc Albert rassemble dix mille hommes de pied et quinze cents chevaux, et court sur les traces du prince Maurice (2), résolu de l'acculer à la mer, ou de le forcer à regagner en désordre ses vaisseaux. Déjà il avait culbuté l'avant-garde hollandaise qui voulait lui disputer le passage d'un pont entre Ostende et Nieuport, et, croyant surprendre son ennemi, il s'avançait sur le rivage de la

---

bataille (de Tournhout), il y mourut plus de deux mil hommes sur la place, avec le comte de Varax, général, » PALMA CAYET, liv. IX, p. 119, année 1597.

(1) METEREN, liv. XIX, p. 399, verso.

(2) « Le long du chemin par lequel son Excell. avoit passé. » La *Généalogie et les lauriers des illustres comtes de Nassau*, p. 218. Leyde, 1615. *Voyez* le plan de la bataille (*ibidem*).

mer, faisant traîner sur la grève huit bouches à feu [1], lorsque le prince Maurice apprend son approche, fait volte-face, se met en bataille en avant de la petite rivière qui forme le havre de la ville, et appuie sa gauche à la mer. Son armée est rangée sur trois lignes; six pièces d'artillerie sont mises en batterie sur la grève, plantées sur des claies afin qu'elles ne s'enfoncent pas dans le sable [2]; deux autres pièces sont placées avantageusement sur une dune [3]; quelques canons de campagne sont artificieusement cachés derrière la cavalerie pour tirer à l'improviste [4]; enfin, les vaisseaux hollandais flanquent toute la ligne de bataille [5]. La cavalerie qui précède l'archiduc commence l'attaque; les Hollandais la laissent arriver; puis ils démasquent tout à coup leur artillerie qui, faisant plusieurs décharges meurtrières [6], la force à se retirer. Cependant, des deux côtés, les troupes se sont abordées sur toute la ligne; on combat avec acharnement. La marée qui monte et la batterie du bord de la mer obligent l'archiduc à porter sa principale attaque sur les dunes, à la droite du prince Maurice; mais celui-ci fait à l'instant même avancer la seconde ligne. Néanmoins, les Hollandais perdent du terrain, et la victoire est douteuse, lorsque, la réserve arrivant, rétablit le combat. Cependant, malgré les charges heureuses de la cavalerie hollandaise, l'opiniâtre infanterie espagnole résiste encore; alors les canons de la flotte la prennent à revers, la font chanceler [7], et une nouvelle attaque générale, ordonnée par Maurice

---

(1) METEREN, liv. XXII, p. 479, verso.

(2) PALMA CAYET, *Chronologie septenaire*, liv. III, p. 268.

(3) *La Généalogie et les Lauriers des illustres comtes de Nassau*, p. 222, et METEREN, liv. XXII, p. 479, verso.

(4) METEREN, liv. XXII, p. 481.

(5) « Son Excell. avoit donné charge à Messieurs de Warmont et de Duvenworde de commander aux navires de tirer en la bataille de l'ennemy ce qui se fit. » *Lauriers de Nassau*, p. 222.

(6) «Notre artillerie estant chargée de balles de mousquet, joua sur l'ennemi tellement qu'il perdit beaucoup de chevaux. » *La Généalogie et les lauriers des illustres comtes de Nassau*, p. 224, et METEREN, liv. XXII, p. 481.

(7) « Que ne pouvant plus tenir les dunes à cause du canon qu'on tiroit du vice-amiral

qu'entourent un grand nombre de volontaires français, décide la victoire. Elle est due, on le voit, presque entièrement à l'ordre de bataille qu'avait adopté le prince Maurice; ordre qui lui permit de réparer sans cesse des échecs partiels. La position avantageuse de l'artillerie de terre et de mer ne fut pas non plus étrangère au succès de la journée, et les Espagnols eux-mêmes reconnurent la supériorité des dispositions du héros hollandais, car l'amiral Mendoza, fait prisonnier dans cette action, non-seulement reprocha à sa cavalerie de ne pas avoir fait son devoir, mais il se plaignit aussi de ce que « ils estoient « allés tout en gros à la charge, sans retenir sur la fin quelque arrière- « garde ou réserve, afin de secourir de çà et de là les esquadrons et « bataillons, quand ils estoyent contraincts de reculer ou de pren- « dre la fuitte, et ainsi les rassembler pour faire une nouvelle charge, « ainsi qu'avait faict le prince Maurice, ménageant et épargnant son « infanterie et sa cavalerie sans aventurer toutes ses forces à la foys. « Il loua aussi grandement le prince Maurice de ce qu'il avoit si « bien faict planter son canon qui leur avoit faict beaucoup de « mal (1). »

La guerre des Pays-Bas passait avec raison au commencement du XVIIe siècle pour la meilleure école militaire, et la plupart des généraux qui acquirent une si grande renommée dans ce siècle y firent leur apprentissage, tels que Tilly, le prince de Saxe-Weimar et Turenne. Cependant, comme cela devait être plus naturellement, les troupes impériales allemandes suivaient plutôt les errements espagnols que les exemples du prince d'Orange. Les Espagnols, tout en adoptant l'ordre en échiquier, avaient conservé leurs gros bataillons et leurs gros escadrons; et, quand le terrain le permettait, ils avaient toujours recours à leurs charrettes pour s'en faire, dans les marches, un rempart contre la cavalerie. Lorsque Spinola s'avança

---

des États qui voltigeoient le long de la rade.» *Chronologie septenaire*, liv. II, p. 228. *Voyez* aussi BENTIVOGLIO, DU MAURIER et VAGUENAR.

(1) METEREN, liv. XXII, p. 490.

pour secourir la ville de Grol en 1607, les troupes étaient divisées en neuf colonnes dans l'ordre de bataille : l'infanterie au centre, la cavalerie sur les ailes, protégée de chaque côté par une file de voitures et une colonne d'arquebusiers. La grosse artillerie suivait de chaque côté la colonne des voitures, et l'artillerie de campagne, divisée en batterie de deux pièces, marchait en tête de chaque bataillon. C'était déjà, on le voit, un commencement d'artillerie régimentaire (1). Ce fut dans ce même ordre que, sous Louis XIII, marchait l'armée royale commandée par le duc d'Orléans, quand elle s'avança en 1636 sur Gournay en Picardie (2).

Au commencement de la guerre de Trente-Ans, tous les préceptes établis par la guerre des Pays-Bas, se reproduisirent avec plus ou moins de succès. A la bataille près de Bade, en 1618, entre Mansfeld et Bucquoi, le premier avait disposé ses troupes de la manière suivante : au centre étaient tous les chariots et tous les canons formant un retranchement; un seul bataillon d'infanterie était en avant, tous les autres se tenaient derrière le retranchement; la cavalerie se trouvait aux ailes, divisée en escadrons placés en échiquier (3).

Bataille de Prague, 1620.

A la fameuse bataille de Prague qui eut lieu en 1620, l'armée de Bohême, forte de vingt mille hommes, était rangée sur deux lignes formées par six gros bataillons carrés disposés en échiquier. Chaque bataillon avait à chacun de ses angles un carré de mousquetaires, et, à ses flancs, trois escadrons de cavalerie formant la pyramide. L'artillerie, composée seulement de six pièces, était placée derrière la première ligne, dans trois redoutes élevées au centre et aux ailes. La pente du terrain lui permettait de tirer par-dessus les troupes placées en avant. En réserve, il y avait six mille hommes de cavalerie

---

(1) *Discours militaires* du sieur DU PRAISSAC, p. 9. Paris, 1613.—CHAPPUYS, *Histoire de la Guerre des Pays-Bas*, liv. 15, n° 227, et HOYER, t. I, p. 417.

(2) *Los'elneau*, p. 439.

(3) JOH. PETRI LOTICHII, *Rerum Germanicarum*, liv. II, ch. VI, p. 68. Francofurte, 1646. *Theatrum Europæum*, t. I, p. 410. Francfort, 1662, d'après CONSTANTUS PEREGRINUS.

en une seule masse. L'armée des Impériaux, forte de douze mille hommes d'infanterie, était à peu près disposée de même. Les deux premières lignes étaient composées de sept bataillons carrés placés en échiquier, ayant sur les flancs des escadrons placés de même en échiquier ou en quinconce; la réserve était composée d'un gros bataillon carré et de huit mille hommes de cavalerie.

L'artillerie était distribuée sur le front en six batteries de deux pièces (1).

Cet emploi par les deux armées d'une forte réserve de cavalerie ne se retrouve plus dans les batailles suivantes; il est curieux à signaler, quoique, en cette occasion, les armées n'en tirèrent aucun avantage, car la déroute commença dans l'armée bohême par les six mille hommes de réserve qui prirent la fuite.

A cette bataille, l'artillerie, qui d'ailleurs était très peu nombreuse, ne joua pas un grand rôle; cependant, elle servit à maintenir l'ennemi, tandis que Tilly portait ses principales forces sur l'aile droite qu'il renversa; ce qui lui donna la victoire

Bataille de Wimpfen.

A Wimpfen, en 1622, l'artillerie fut disposée des deux côtés d'une manière tout à fait singulière. D'abord, il faut signaler la réapparition de ces ribaudequins du XIVe siècle, qu'on cita alors comme une invention du Margrave de Baden-Durlach. En effet, ce prince avait amené une grande quantité de chariots d'une nouvelle façon. Outre vingt canons, il avait dix-huit cents voitures, dont quelques-unes étaient armées de piques et sur lesquelles se trouvaient de petits mortiers (Wagenburg von Spitzwagen mit Feuermœrssern)(2). Il alla camper dans un rentrant formé par le Necker et un ruisseau nommé Bellinger; sa retraite ne pouvait se faire que par deux ponts. Sauf quelques escadrons postés sur sa droite au village de Ober-Eys-

(1) Lotichii *de Rer. Germ.*, liv. VII, ch. IX, p. 210.

(2) Lotichius, liv. XI, ch. V, p. 304, *Theatrum Europæum*, t. I, p. 626, et Schildknecht, t. III, ch. XIV, p. 186.

sheim, son armée formait une masse circulaire entourée de chariots et de canons. Tilly appuyant sa gauche au village de Wimpfen, sa droite à un bois, disposa ses troupes sur une seule ligne; sa cavalerie était massée aux ailes, son artillerie se trouvait en arrière sur un monticule et tirait par-dessus ses troupes. Les canons de l'armée espagnole jettèrent le désordre dans les rangs ennemis; l'explosion des voitures à poudre réunies au centre, et finalement la prise du retranchement portèrent la confusion au comble dans cette agglomération d'hommes, de charrettes et de chevaux entassés dans un si petit espace.

A la bataille de Hœchst, en 1622, Tilly avait dix-huit bouches à feu, tandis que l'armée du duc Christian de Brunswick n'en comptait que trois. Christian voulait forcer le passage du Mein. La batterie de Tilly, placée en triangle, d'après l'expression de Lotichius (1), fit un carnage épouvantable en tirant à mitraille contre la cavalerie (2), et le duc ne put atteindre la rive gauche du fleuve qu'après avoir perdu la moitié de son armée qui se montait à dix-huit mille hommes.

Dans la même année, Mansfeld et le duc Christian de Brunswick furent arrêtés près de Fleurus par l'armée espagnole commandée par Corduba. Des deux côtés, l'artillerie fut placée en arrière sur un monticule, ce qui permit de tirer par-dessus les troupes (3).

Mansfeld n'avait que deux pièces, et son infanterie, repoussée trois fois, souffrit cruellement du feu des Espagnols qui avaient sept canons; cependant, sa cavalerie étant parvenue à s'emparer de l'artillerie ennemie, les Espagnols abandonnèrent le champ de bataille.

---

(1) LOTICHIUS, liv. XI, ch. VI, p. 309.

(2) « Vier und zwanzig stück zu drei und vier pfunden in einer Ladung. » *Theatrum Europæum* de 1617 à 1629, par J. P. ABELINUM, tom. I, p. 632. Francfort, 1662.

(3) *Voyez* le plan dans LOTICHIUS et dans le *Theatrum Europæum*, tom. I, p. 666. Francfort, 1662.

Tilly battit à Stattlon en Westphalie (1623) les troupes du duc de Brunswick, les repoussant de position en position au moyen d'attaques toujours efficacement précédées de décharges d'artillerie. Il prit au duc Christian onze demi-canons, cinq moyennes et quatre mortiers (1).

A Luther (1626), près de Wolfenbuttel, il obtint le même succès sur le roi de Danemarck, qui perdit vingt-deux grosses pièces (2).

D'un autre côté, Wallenstein, duc de Friedland, général de l'armée impériale, gagna en 1626 de sanglantes victoires contre les réformés. Il avait construit au pont de Dessau, au confluent de l'Elbe et à la Moulda, une formidable tête de pont; Mansfeld, qui avait joué un si brillant rôle dans cette guerre, crut pouvoir attaquer avec sept canons et deux mortiers une armée aussi bien retranchée. Il fut foudroyé par l'artillerie autrichienne et mis dans une déroute complète (3).

Ainsi, au commencement de la guerre de Trente-Ans, les généraux qui avaient commandé les armées de l'empereur Ferdinand et de la ligue catholique, avaient dû leurs succès à l'habileté avec laquelle ils avaient su s'emparer des positions les plus avantageuses, se tenant sur une défensive presque inattaquable, foudroyant de loin l'ennemi avec des pièces de gros calibres placées dans les endroits les moins accessibles, et saisissant le moment favorable pour tomber sur leurs ennemis avec des masses d'infanterie et de cavalerie couvertes de fer. C'est ainsi que sous les généraux Tilly, Wallenstein, Pappenheim, il s'était formé une race de vieux soldats wallons et allemands qui se croyaient invincibles, parce que, dans les guerres précédentes, ils n'avaient jamais été vaincus.

Gustaphe-Adolphe.

Mais dans le Nord, un nouveau César venait de paraître; il allait

(1) Lotichius, liv. xiii, ch. ii, p. 358, *Theatrum Europæum*, tom. i, p. 747.
(2) *Theatrum Europæum*, tom. i, p. 932.
(3) Lotichius, liv. xv, ch. v, p. 449.

par ses exploits effacer le souvenir des grands capitaines qui l'avaient précédé, et prouver à l'Europe avec quelle facilité le génie sait triompher des obstacles et du nombre. Gustave-Adolphe avait dès son jeune âge montré les rares qualités qui font le grand homme de guerre et l'éminent homme d'état. Instruit théoriquement de tout ce que la science avait inventé pour perfectionner l'art de la guerre, il connaissait de plus, par les rapports que lui avaient faits des officiers français, hollandais, allemands et anglais, tout ce qui s'était pratiqué de remarquable dans les dernières guerres, et son esprit analysateur et profond avait tout comparé pour tout perfectionner (1).

Lorsque, après avoir fait la paix avec les Danois et les Moscovites, il mena ses armées contre les Polonais et contre l'empire d'Allemagne, il examina avec attention quels étaient ses ennemis et par quels moyens il pourrait se rendre supérieur à eux. En Pologne, il avait à résister à des masses innombrables d'excellente cavalerie. En Allemagne, il trouvait comme adversaires une infanterie inébranlable, une grosse cavalerie couverte de fer, montée sur de grands et forts chevaux entiers tels qu'il ne pouvait s'en procurer en Suède (2), une artillerie puissamment et savamment organisée. Enfin, c'était loin de son pays et de ses ressources qu'il devait aller chercher chez eux des ennemis forts de leur nombre, de leurs avantages et tout enorgueillis de leurs victoires passées.

Mais Gustave-Adolphe comprit qu'en adoptant une tactique et une stratégie meilleures que celles de ses ennemis, il se rendrait bientôt

---

(1) « Les guerres où la Suède se trouvait alors engagée en (1605), et l'armistice de deux ans conclu dans les Pays-Bas attirèrent alors en Suède beaucoup d'officiers français, allemands, anglais, écossais, flamands, quelques Italiens et même des Espagnols... Les officiers se plaisaient à répondre à toutes les demandes du jeune Gustave. » *Histoire de Gustave Aldolphe*, composée sur les MSS de ARKENHOLTZ, par D. M., p. 19. Amsterdam, 1764.

(2) *Kœnig. Schwed. in Teutschland geführten krieg. de* BAGISLAFF PHIL. VON CHEMNITZ, liv. III, p. 206. Alt. Stettin, 1648.

supérieur à eux, malgré tous les avantages que ces derniers avaient sur lui.

Or, la stratégie, c'est la science des marches à travers de grands espaces de pays, et la tactique, c'est la science des mouvements sur le champ de bataille. Gustave s'appliqua donc à rendre son armée mobile pour la marche comme pour la manœuvre.

Dans ce but, il allégea son artillerie, en facilita la marche en la séparant par petites sections placées dans les colonnes; il exagéra même ce système en affectant à chaque régiment des pièces régimentaires. Il partagea l'infanterie et la cavalerie en divisions et subdivisions qui, formant des unités complètes sous des chefs particuliers, pouvaient, dans la marche comme dans le combat, être facilement réunies ou détachées suivant le besoin du moment. Ses troupes passant ainsi facilement de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, il put sans inconvénient diminuer leur profondeur. Il augmenta alors leur front, et par conséquent l'effet des armes à feu.

« L'infanterie, dit Chemnitz (1), était divisée en régiments et en « compagnies. Les compagnies en sections et escouades (corporal « schafften), dont chacune avait son chef de file et de demi-file, de « sorte que chaque simple soldat sans l'ordre des officiers connaissait « de lui-même sa place. » Une compagnie était composée de soixante-douze mousquetaires et cinquante-quatre piquiers; huit compagnies formaient un régiment de mille huit hommes, et deux régiments formaient une brigade (2), « et comme le Roi avait trouvé, continue Chem- « nitz, que, dans les bataillons profonds, formés d'après la vieille ma- « nière, les derniers rangs étaient gênés par les premiers, et que le « canon, quand il donnait parmi les troupes, produisait un grand ra- « vage, il ne fit mettre son infanterie que sur six hommes de hauteur;

(1) *Koniglich. Schwed. in Teutschland geführten krieg, dorch itziger-konig. M. zu Schweden Historiographen* Bogislaff Philippe von Chemnitz, 1er theil, p. 475. Alten-Stettin, 1648.

(2) Walter Harte, *History of Gustavus Adolphus*, tom. II, p. 83. London, 1768.

« mais lorsque le combat commençait, on doublait les files de sorte « qu'ils ne se trouvaient plus que sur trois de profondeur. De cette ma- « nière, le canon ne faisait pas beaucoup d'effet, et les derniers rangs « pouvaient comme les premiers employer leurs armes contre les « ennemis. Le premier rang se mettait à genou, le second se pen- « chait, et le troisième restait debout; de cette manière les trois « rangs pouvaient faire feu. Il avait inventé une nouvelle manière de « ranger l'infanterie, afin que les mousquetaires fussent à l'abri des « piques, et que ceux-ci à leur tour se trouvassent soutenus par les « premiers. De même qu'un escadron était soutenu par un autre et « que chaque brigade était comme une petite forteresse ambulante, qui « a ses courtines et ses flancs, dont l'une est défendue par le feu « croisé des autres, de même, les brigades, ayant entre elles les di- « stances et les intervalles voulus, formaient des corps séparés; elles « étaient défendues de côté et à dos par la cavalerie, et celle-ci l'é- « tait à son tour par les mousquetaires qui y étaient interca- « lés. »

Plusieurs auteurs entrent, à ce sujet, dans des détails à peu près semblables (1); d'où il résulte que les piquiers étaient placés sur six rangs et protégeaient les mousquetaires. C'était l'ordre du prince

(1) Præterea dicebat, se novam et pulcherrimam in ipsius exercitu formam aciei observâsse quam hoc loco describere nimis prolixum foret. Summa hùc redit, eam munitioni similem, quæ ab omni parte, quâ hosti accessus patet, eum destinatis ictibus petere queat; neque tantum machinas commodè posse displodi, sed etiam quemque scloppetarium viritim jaculari, et hostem ferire : quod in magno agmine quadrato fieri nequeat, ubi duobus aut tribus ordinibus scloppeta displodentibus reliqui ictus sint inanes, adeò ut agmen illud ab irruente equitatu facile dissolvi possit; quod in acie suecicâ fieri nequeat; nam priusquam hostilis equitatus se loco movere aut impetum facere possit, scloppetarios sub praesidio non tantum hastatorum, sed etiam equitum, tanquam duorum propugnaculorum quæ ad latera habeant, tutos esse : ad hæc multos gradus inter scloppetarios esse ad receptum, ut priusquam hostilis equitatus ad ultimum agmen pervenire, et illud disturbare possit, eum dissipari necesse sit; cum igitur cohærentia totius aciei, equitatus et peditatus, tormentorum majorum ac minorum necnon scloppetariorum, maximi sit momenti; se non videre, quomodo hujus modi acies, nisi Deo ita volente, aut si priusquam instructa sit, hostis eam ex improviso invadat, fundi fugarique possit : in eo autem victoriam verti, ut ordines serventur, nec acies rumpatur. *Arma suecica*, P. Arlanibæo, p. 75.

Maurice, mais l'ordre perfectionné. Un manuscrit français de l'époque représente la figure suivante (1) qui nous a paru beaucoup plus fidèle que les plans de lord Rea, parce qu'elle est plus d'accord avec les récits des batailles. Les P indiquent les piquiers et les M les mousquetaires; Lostelnau, qui donne cette figure, dit que les mousquetaires pour faire feu passaient par les intervalles par files et par rangs. Il y avait entre les brigades et les escadrons d'assez grands intervalles, et lorsque l'armée était rangée sur deux lignes, les pleins de la première ligne correspondaient aux vides de la seconde.

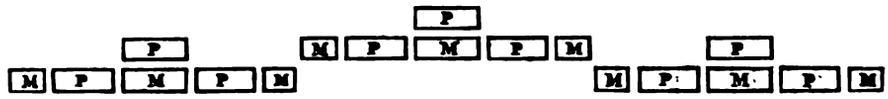

La cavalerie était divisée en cornettes de cent à cent vingt chevaux; huit, onze, douze, seize ou vingt-quatre de ces cornettes formaient des régiments (2). « Pour la cavalerie, dit Chemnitz, sa « maxime était de ne pas faire de caracoles et de conversions, mais il « la plaçait sur trois hommes de hauteur; elle devait tomber droit « sur l'ennemi, le renverser par son choc (*ihn chocquiren*); le pre- « mier rang, et au plus le second, devaient faire feu, seulement quand « ils pouvaient distinguer le blanc des yeux des ennemis; ensuite ils « devaient prendre le sabre en main. Le troisième rang, au con- « traire, ne devait pas tirer, mais avoir l'épée à la main, et conser- « ver les deux pistolets en réserve pour la mêlée. Les deux premiers « rangs conservaient un pistolet dans le même but (3). »

---

(1) *Maréchal de Bataille*, par Lostelnau, écrit en 1640, Codex Colbert, 70. Regius, 6807, 3, folio 58.

Nella stessa battaglia marchiavano altri quattro corpi di fanti con larga fronte, e dietro a primi, in modo di potere nel vacuo dall' uno all' altro fianco subintrar senza confusione in Lutzen. Galeazzo Gualdo, liv. IV, p. 144.

(2) Arlandibus, p. 72, 1633, et *le Soldat suédois*, 242. Rouen, p. 1642.

(3) Chemnitz, 1re partie, p. 475. Paris, 1645.

Pour tenir contre la grosse cavalerie des Autrichiens, dont le choc était presque irrésistible, il plaçait entre les escadrons des compagnies de mousquetaires de quatre-vingts à deux cents hommes sur trois de hauteur. Cet ordre, adopté pour la bataille, l'était également pour la marche (1).

Mais il n'employa jamais ce qu'on appelait les enfants-perdus ou tirailleurs, pensant probablement comme Montluc que c'était peine inutile que de s'amuser à ces longues escarmouches qui font tuer des hommes sans rien décider. Ayant diminué ses troupes de profondeur, Gustave-Adolphe pouvait, tout en opposant à son ennemi un front étendu, faire plusieurs lignes, disposition qui empêchait que toutes les troupes ne fussent engagées à la fois, et qui permettait de remédier à un échec partiel. Or, les généraux qui lui étaient opposés comprenaient bien les avantages de cette ordonnance; mais, la première règle de tactique étant d'opposer à son ennemi un front aussi étendu que le sien, l'excessive profondeur de leurs troupes les obligeait à les disposer sur une seule ligne (2); car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, dans la plupart des batailles que Tilly et Wallenstein livrèrent avant d'être en présence des Suédois, ils avaient presque toujours disposé leurs troupes sur plusieurs lignes.

Gustave-Adolphe, tout en reconnaissant l'avantage des armes défensives, pensa qu'un trop grand poids à porter devait nuire à la rapidité de la marche; en conséquence il ne conserva de l'armure que la cuirasse et le casque (3). De plus, il comprit que dans une armée les maladies mettent plus d'hommes hors de combat que les blessures; il donna donc à ses troupes des vêtements chauds (4) qui les garantissaient

---

(1) *Voyez* l'ordre de marche suédois dans le *Maréchal de Bataille* de Lostelnau, Paris, 1647.

(2) « Les Impériaux firent à Lutzen de si gros bataillons et escadrons, qu'ils eussent pu, en les divisant, faire une seconde ligne. » *Livre de Guerre*, par d'Aubignac. MS Letellier-Louvois, fol. 83, n° 124. Reg. 9350, A, 34.

(3) Walter Harte.

(4) *Histoire de Gustave-Adolphe*, par Arkenholz.

à l'abri des intempéries des saisons, il les préservait bien mieux de la mort qu'en les couvrant de fer.

Il donna à son infanterie des casaques bleues et jaunes ou noires, distinguant ainsi les régiments par les couleurs (1).

Il perfectionna les armes à feu portatives. On a vu que depuis un siècle le mousquet, adopté en premier par les Espagnols, était resté en grand honneur. En effet, dans bien des occasions secondaires, ces armes, qui lançaient des balles de deux onces d'abord, puis de dix à la livre, pouvaient être avantageuses, surtout à une époque où l'arquebuse ne lançait qu'une balle de trente-deux à la livre, et plus tard de vingt-quatre. Mais les mousquets étaient pesants et incommodes à tirer à cause de la fourchette, et ils ne pouvaient convenir à un homme qui voulait arriver au succès par la rapidité des mouvements. Dès lors, le calibre des arquebuses étant devenu passablement fort, ces armes purent remplacer les mousquets; et, quoique le nom de mousquet fût seul employé sous Gustave-Adolphe, on peut dire que le prince suédois ne fit réellement usage que d'arquebuses perfectionnées.

Il supprima en partie le serpentin, moyen incommode et lent de mettre le feu, et arma quelques compagnies du mousquet à rouet (2). Au lieu de la bandoulière, où les charges se trouvaient perdues à l'extrémité de cordonnets qui s'embarrassaient toujours les uns dans les autres, il fit adopter la giberne qui contenait des cartouches. Cartouches.

L'artillerie subit également d'importantes améliorations. Gustave-Adolphe créa une artillerie dont les calibres étaient de 3, 4, 6, 12, 16, et 30 (3); les bouches à feu étaient en bronze, en fer coulé,

(1) « Era la maggior parte de' soldati vestuti di casacche azzurre e gialle. » Galeazzo Gualdo, liv. II, p. 47. « Parte di nere e parte di gialle casacche adobbati. » *Ibidem*, liv. IV, p. 144.

(2) Walter Harte, *History of Gustavus-Adolphus*, avant-propos, p. 13. London, 1768.

(3) Leslé attaqua la redoute élevée à l'île de Bügen, en 1630, avec deux gros canons de 16, et 6 de 4 et de six livres. Chemnitz, p. 45. Stettin, 1648.

En 1632, le corps d'armée suédois du Necker avait deux demi-canons, quatre pièces de 12 et neuf pièces de campagne. Chemnitz, liv. IV, p. 345.

et soi-disant en cuir (1), c'est-à-dire en tôle de fer cerclée avec des lanières de cuir. Les pièces régimentaires, qui ne quittaient jamais les régiments auxquels elles étaient attachées, étaient très courtes et très légères (2); elles étaient traînées par un cheval et même à bras d'homme (3). « Les canons de cuir, dit Chemnitz, lui furent « d'une grande utilité contre les Polonais et en Prusse; de même « que plus tard dans la guerre d'Allemagne, les petites pièces régi- « mentaires courtes, à large embouchure, avec lesquelles on tirait « plus à mitraille qu'à boulet, et dont les troupes de Tilly reçurent « à Leipsick un merveilleux dommage (4). »

Les gros canons étaient attelés de vingt chevaux et les autres de six ou de quatre chevaux (5).

Pour accélérer le tir, il fit adopter des cartouches de bois très légères auxquelles le boulet était attaché; de cette manière, l'artillerie, dit un auteur de l'époque, pouvait faire huit décharges avant que le mousquetaire eût tiré six coups (6).

Il avait affranchi son armée d'une grande partie de ce nombre im-

---

« Quamvis sex pilos triginta librarum sedes penetrârint, et in cubilibus juxta lectos ceciderint. » ARLANIBÆUS, p. 262.

(1) *Voyez* dans le second volume, article *Bouches à Feu*, la définition de ces canons. Dès 1628, les Suédois avaient de ces canons. LOTICHIUS, liv. XXIV, ch. I, p. 611.

(2) « Hic validus exercitus armorum tormentorumque varii generis apparatu, sic quidem erat instructus. Ut tametsi hæc cura spectaret ad certum tribunum suecicum nihilominus rex ipse contemplationem super eam rem assidue injiceret. Cujus industriâ inventa tormenta bellice minoris generis et fere portatilia, quibus legiones utebantur. Et sic quidem expeditè ut promptius quam sclopeta manuaria et toties exonerarentur. » LOTICHIUS, liv. XXVII, ch. I, p. 782.

(3) « Die regiments Stücklein welche von einem Pferde gezogen auch auf'n Nothfall wol von zwo oder drey Personen gerücket und mit grosser Geschwindigkeit hin und wieder gebracht und gewandt werden konnte. » CHEMNITZ, 1re partie, p. 210.

(4) CHEMNITZ, 1re partie, p. 475.

(5) « Vigenti majora tormenta quorum singula à vigenti equis et mirora à sex equis tracta. Phil. ARLANIBÆO, 2e part., p. 11.

(6) « Imprimis autem prædicabat, quod rex multas parvas machinas haberet, ex quibus octo ictus displodi possent, prius quam scloppetarius sextum ictum emitteret. » *Hoplophorus Sueco-regius*, autore PHIL. ARLANIBÆO, anno 1633, p. 74.

mense de bagages, de goujats et de femmes, qui encombrait les armées allemandes (1); et, dans les marches comme dans les campements, les Suédois observaient un ordre admirable (2). Gustave-Adolphe faisait marcher les voitures de chaque régiment dans le même ordre que tenait le régiment, et campait, non plus comme les Espagnols en s'entourant du charroi, mais dans l'ordre de combat, sur deux lignes; une partie de l'artillerie était au centre de la première ligne, protégée par la cavalerie et des pelotons de mousquetaires; la seconde ligne était formée du reste des troupes, et le bagage se trouvait réuni en carré derrière cette seconde ligne (3).

« Personne ne l'égalait, dit Chemnitz, à mener l'armée contre « l'ennemi ou à conduire la retraite sans éprouver de perte; à la loger « à son aise en plein champ, et à entourer en hâte son camp de re- « tranchements. Il était impossible de mieux connaître la fortifica- « tion, l'attaque et la défense. Personne ne savait mieux que lui « juger son ennemi et se conduire d'après les divers hasards de la

(1) « Tous nos avis portent que Piccolomini n'a, en effet, que quinze cents chevaux de combat, et cinq à six mille hommes de pied avec cinq ou six mille femmes.» *Lettre* du cardinal de Richelieu au cardinal de La Valette. Chaillot, le 4 aoust 1637. *Mémoires* D'AUBERY, t. II, p. 67.

(2) « Pour la marche du bagage, il faut observer l'ordre des Suèdes, qui est asseurement le plus parfait qu'on puisse jamais pratiquer, sçavoir : que le bagage de chaque régiment marche et tienne le même rang dans la colonne du bagage que les régiments tiennent dans celle de l'armée, et par ce moyen l'on sera tout à fait asseuré qu'à mesure que les régiments arriveront au camp, que leur bagage y arrivera de mesme et à mesme temps, ce qui sera un grand soulagement pour les officiers de trouver ainsy commodément à leur arrivée chacun le sien.

« Mais il faut aussy observer que le capitaine général du charroy, avec le prevost général de l'armée ayant ensemble le soing de faire marcher le bagage de chaque régiment, chacun dans son rang, et chattier rigoureusement ceux qu'on trouvera manquer à cet ordre.

« Il faut de plus, tous les jours de marche, détacher de chaque régiment, à la suédoise, des hommes commandés pour la garde du bagage de chascun, et ces hommes sont tout à fait nécessaires pour la conservation, veu que s'il arrive par malheur que quelque charrette soit embourbée dans quelque mauvais chemin, ceux-ci presteront plus volontiers la main à la dégager, que d'autres ne feroient pas s'ils estoient d'autre corps. » *Le Livre de Guerre* par le sieur d'AUBIGNAC, *mareschal de bataille*, MS Letellier-Louvois, 124. Reg. 9350. A. 34. fol. 49.

(3) *Voyez* LOSTELNAU, p. 431. Paris, 1647.

« guerre. Prenant à l'instant même une résolution, sur la contenance « de l'ennemi et profitant de l'occasion, il était impossible de l'égaler « dans la manière de placer ses troupes en bataille. »

Disons encore, en terminant, que Gustave-Adolphe pour mettre le sceau à ces dispositions, qui révélaient tout son génie, avait adopté la discipline la plus sévère et en même temps la plus juste et la plus libérale. Dans son armée, la faveur n'avait aucun empire, et personne ne pouvait parvenir sans avoir passé par tous les grades. Enfin, donnant lui-même l'exemple de toutes les vertus militaires, il s'exposait aux mêmes dangers et partageait les mêmes fatigues et les mêmes privations que ses soldats. Lorsque ses troupes campaient près d'une ville, le roi de Suède couchait au milieu de ses soldats en plein air (1).

Effet de l'artillerie sur le champ de bataille.

En 1626, Gustave-Adolphe avait battu la cavalerie polonaise à Waltef sur la Dwina, en opposant à une nombreuse cavalerie une ligne de fer et de feu. Il en fut de même près de Stum en 1628. Cependant, dans ce dernier combat, l'artillerie polonaise, démasquée à propos, fit beaucoup de mal aux Suédois, et rendit un moment la victoire douteuse.

Mais ce fut dans les campagnes d'Allemagne et lorsqu'il se trouva chef de la ligue protestante, que sa gloire brilla de tout son éclat. En 1630, il débarqua à Usdom, près de l'île de Rugen, à la tête de quinze mille hommes. Il s'empara des places de la Poméranie et de la haute Saxe. Une division de ses troupes était près de la ville de Demnin; le duc Savelli, un des lieutenants de l'empereur d'Allemagne, voulut tomber à l'improviste sur ce corps qui ne montait qu'à trois mille hommes. Gustave instruit de ce mouvement, alla se mettre à la tête de ses soldats. Savelli avait disposé ses troupes d'après la méthode italienne, ne formant qu'une seule ligne étendue; il crut pouvoir envelopper la petite

(1) *Soldat suédois*, p. 151. Rouen, 1642.
Walter Harte, *History*, avant-propos, p. 7. London, 1768.

armée de Gustave-Adolphe, mais celui-ci, d'un coup d'œil, jugea la mauvaise disposition de son adversaire; il vit qu'il avait placé son artillerie hors de toute protection, et il en augura la victoire pour lui-même (1). Il forma sa troupe en colonne (2), aborda le centre de l'ennemi, enleva ses canons et, se déployant ensuite à droite et à gauche, le mit dans une déroute complète.

Ses succès augmentèrent ses forces, et lorsqu'il s'avança sur l'Elbe, il se trouva à la tête de dix-huit mille hommes et de deux cents pièces de canon, dont les deux tiers, il est vrai, formaient le parc de siége et voyageaient par eau (3).

Tilly, qui avait une armée deux fois plus nombreuse que celle du roi de Suède, marcha à sa rencontre (1631). Celui-ci se trouvant fort inférieur en nombre, se retrancha près de Werber, là où le Havel se jette dans l'Elbe. Ce dernier fleuve forme un coude très prononcé, de sorte que le camp suédois occupait un espace de terrain en arc de cercle, dont le retranchement, qui enclavait la ville de Werben, était la corde (4). Les soldats suédois étaient si habitués à remuer le sol, qu'en quinze jours toute la ville de Werben fut entourée d'un rempart en terre formant une enceinte bastionnée, et des deux côtés de la ville une digue, qui s'étendait jusqu'au fleuve, fut en quatre jours changée en parapet. Des pièces furent mises en batterie de distance en distance et placées derrière des mantelets en bois qui les dérobaient aux yeux des ennemis (5).

---

(1) « Utraque sic stante acie, rex animadvertit Savelli rem tormentariam parva ac debili manu esse confirmatam. Ideoque vel hinc mente præconcepit victoriam..... » Lotichius, liv. xxxiii, ch. iii, p. 804.

(2) Mit ungetheilter Ordnung. Kevenhuller *Annales*. « Confertis agminibus in cæsareanos suscipit impetum. Tanquam ordines perempturus. Sic factum, ut pari lege Savellius spissaret cuneos. Interim rex aliud simulando, aliud intentabat. Dum enim impressionem facit, velut perrupturus, ecce, *ex opinato divisis ordinibus*, magnâ invectus celeritate, suorum cum parte declinat tormentaque feliciter intercipit. » Lotichius, *Ibidem*.

(3) *Le Soldat suédois*, p. 30, 111, 742.

(4) *Voyez* le plan donné par Lotichius, liv. xi, ch. i, p. 920, et les annotations en allemand qui accompagnent ce plan.

(5) *Ibidem*.

Deux ponts de bateaux, jetés sur l'Elbe, assuraient la retraite.

Tilly voulut attaquer le Roi dans ses retranchements; il fit établir une batterie de trente-deux pièces de canon qui ne produisit pas grand effet (1), comme il arrive presque toujours aux batteries qui sont dirigées contre des ouvrages en terre. L'assaut général fut ordonné, les troupes s'approchèrent des retranchements; mais, arrivées à une petite distance, elles furent saluées par une décharge générale. Gustave-Adolphe avait commandé à toute son artillerie de tirer à la fois à mitraille; l'effet produit par ce tir fut immense; les Suédois en profitèrent, ils sortirent de leurs lignes et chargèrent l'ennemi qui se retira laissant six mille hommes sur la place (2).

Tilly voyant ses efforts inutiles pour forcer le camp suédois, et ayant appris que le maréchal Horn amenait au roi de Suède un renfort de quatorze mille hommes (3), se dirigea vers la Saxe, où il devait être rejoint par de nombreux renforts.

Gustave quitta Werben et s'achemina vers Wittemberg pour opérer sa jonction avec l'électeur de Saxe, et l'ayant faite à Dieben sur la Mulda (4), il marcha sur Leipsick.

Bataille de Leipsick, 7 septembre 1631.

A la nouvelle de son approche, Tilly occupa toute la chaîne de collines qui s'étend au nord de Leipsick; il s'établit à cheval sur la grande route qui conduit de Leipsick à Wittemberg, se plaçant en avant d'un petit bois et du village de Breitenfeld. Son armée, forte de trente-cinq mille hommes, avait trente-six bouches à feu. Elle fut rangée sur une seule ligne à mi-côte des collines, et toute l'artillerie se trouva placée derrière les troupes au sommet de ces collines.

L'armée allemande était divisée en deux corps; la plus grande partie de la cavalerie était aux ailes; l'infanterie, au centre, était

---

(1) « Die vigesimo septimo Tillius contra castra suecica tormentis vehementer fulminavit; nemo tamen ex illis prodiit. » *Arma Suecica*, ARLANIBAEO, p. 177.

(2) *Le Soldat suédois*, p. 59.

(3) *Ibidem*, p. 60.

(4) *Ibidem*, p. 68.

divisée en seize bataillons de dix-huit cents hommes chacun (1).

Gustave-Adolphe avait huit mille hommes d'infanterie suédoise et sept mille chevaux. L'armée de l'électeur de Saxe était de quinze mille hommes. Le Roi avait donc, en totalité, une armée presque aussi nombreuse que celle de ses adversaires. Pour arriver sur le champ de bataille, il devait traverser un défilé au village de Sodelwitz (2), ce qui offrait à Tilly un avantage dont celui-ci ne profita pas. Gustave rangea son armée sur deux lignes ayant chacune une réserve. La première ligne était composée de quatre brigades d'infanterie (3) et de quatorze escadrons de cavalerie; l'infanterie était au centre, huit escadrons à la droite et six à la gauche. Entre les quatre escadrons de la droite il y avait des pelotons de mousquetaires de cent quatre-vingts hommes. Entre les escadrons de l'aile gauche il y avait également des pelotons de mousquetaires forts de deux cent quatre vingts à trois cents hommes. Ces soldats d'élite, tirés des régiments qui étaient les plus nombreux (4), furent toujours dans la suite nommés en France, d'après l'usage suédois, *mousquetaires commandés*. En avant de l'infanterie, il y avait une batterie de trente pièces de canon, et en avant de chaque aile une batterie de deux pièces. De plus, chaque brigade avait devant elle ses pièces régimentaires (5).

Derrière la première ligne il y avait en réserve trois compagnies

(1) *Arma Suecica*, par ARLANIBÆO, imprimé en 1633.— CHEMNITZ, 1re part., p. 209, et GALEAZZO GUALDO, liv. II, p. 50.

(2) ARKENHOLTZ, et CHEMNITZ, p. 209.

(3) « Unter der Infanterie im Corpo der Rataille waren die schwache Regimenter, damit die Brigaten desto stärcker wurden zusammengestossen, und bestand das erste Treffen zu vier Brigaden zu fuss. » CHEMNITZ, 1re partie, p. 210.

(4) CHEMNITZ, p. 210.

(5) « Ueber die grosse Canons so woran der Bataille gefuhret wurden, hatte jede Brigade ihre gewisse Regiment Stücklein, zu ihren defension bey sich. » CHEMNITZ, 1re partie, p. 210.

Questi regimenti erano divisi in sei battaglierie di 1500 fanti ognuno tra lo spatio di ciascun de' quali si conducevano alla fronte cinque pezzi di cannone di moderna inventione molto leggiere e agevole al maneggiarsi per scaricarli pieni di sacchetti di palle da moschetto giontisi in debita distanza. *Hist. del Conte* GALEAZZO GUALDO. Priorato, liv. II, p. 46. Venezia, 1643.

de mousquetaires et deux escadrons; la seconde ligne, précédée de six canons, était composée de trois brigades d'infanterie et de neuf escadrons de cavalerie, dont deux étaient en réserve. La totalité de l'artillerie s'élevait à soixante-douze pièces de canon (1).

L'armée de Saxe, qui occupait la gauche, était sur trois lignes; les bataillons et les escadrons rangés en échiquiers formaient trois pyramides, l'artillerie composée de six pièces était postée au centre sur un mamelon.

Gustave-Adolphe avait laissé un assez grand intervalle entre ses troupes et les Saxons, afin que la défaite de ceux-ci ne vînt pas mettre la confusion dans son armée. Il voulait, dit Schiller, séparer distinctement le courage saxon du courage suédois; le sort aussi ne les confondit pas.

La bataille commença par une canonnade qui dura deux heures (2). Tant que les deux armées restèrent immobiles, l'artillerie des Impériaux, qui croisait ses feux sur toute la plaine de Breitenfeld, devait produire plus d'effet que l'artillerie suédoise; car celle-ci avait de plus petits calibres, et était moins avantageusement placée. Comme la gauche des Suédois souffrait du feu ennemi, le Roi la fit tant soit peu reculer et avança sa droite (3). Alors, le fougueux Pappenheim, qui commandait toute la cavalerie de l'aile gauche des Impériaux, vient fondre sur l'aile droite des Suédois à la tête de huit gros escadrons bardés de fer. Mais là Gustave commandait en personne, et les mousquetaires, mêlés à la cavalerie, arrêtèrent l'impulsion de cette masse de chevaux; sept fois Pappenheim revient à l'attaque, et obliquant

---

(1) « Seidici pezzi di cannone grosso e venti sei pezzi da sacchetto (à mitraille)... e dentro quei battaglioni stavano trenta pezzi di cannone da campagna. » GALEAZZO GUALDO, liv. II, p. 46 et 47. Venezia, 1643.

(2) LOTICHIUS, liv. XL, ch. V, p. 930.
Le Soldat Suédois, p. 70.

3) « Cum vero rex cognosceret suos in cornu sinistro a tormentis adversæ partis non parum lædi cœpisse, illicet alios ordines superinduxit. » LOTICHIUS, liv. XL, cap. V, p. 930.

à sa gauche, il cherche à prendre le Roi à revers (1), mais le Roi le repousse chaque fois, se faisant soutenir par les trois escadrons qui forment la réserve de la première ligne, les quatre de la seconde ligne et la batterie de réserve qui, tirant à mitraille à une petite distance, fait de grands ravages dans les rangs ennemis (2).

Pendant ce temps, Tilly descend de la colline avec toute son infanterie et le reste de ses troupes; au centre de la ligne suédoise, il est arrêté court par la batterie de trente canons (3). Il oblique alors à sa droite et tombe sur l'armée saxonne qu'il met bientôt en fuite. Les canons saxons sont pris et retournés contre les Suédois. Les Impériaux se croient sûrs de la victoire, mais le génie de Gustave surveille tout le champ de bataille. De toute l'armée saxonne, trois bataillons seuls et deux escadrons résistent encore; le Roi envoie à leur secours tous les bataillons et tous les escadrons qui lui restent de sa seconde ligne; et, faisant rassembler avec promptitude les pièces régimentaires des brigades, il oppose aux Impériaux une batterie formidable, qui vomit la mitraille à une petite distance (4). Sûr d'arrêter l'ennemi sur ce point, Gustave avance sa droite, opérant ainsi un changement de front en avant sur son centre (5); il s'élance à la tête de sa cavalerie appuyée par bon nombre de mousquetaires (6). La gauche des Impériaux, qui était dégarnie, est facilement repoussée; les Suédois s'emparent des collines; toute l'artillerie y est portée, et ils la dirigent contre leurs ennemis qu'ils prennent à revers (7).

---

(1) *Le Soldat suédois*, p. 70. CHEMNITZ, 1re part., p. 211.

(2) GALEAZZO GUALDO, liv. IV, p. 51.

(3) LOTICHIUS, *ibidem*.

(4) « Worunter auch die Regiment Stücklein so man von allen Orten zusammengeführet in des Feindes grosse trouppen starck und unaufhörlich gespielet, ward ihre Ordnung, nachdem sie Kœnigliche mit eklichen furieusen salven empfangen, gebrochen und zertrennt. » CHEMNITZ, 1re part., p. 212.

(5) « Ihre Front lincksumb. » *Ibid.*

(6) *Le Soldat suédois*, p. 72.

(7) « Le canon ennemy estant entre les mains du Roy, il lui fit changer de mire prompte-

Toute la ligne suédoise se trouve rétablie dans un ordre presque perpendiculaire à celui qu'elle occupait; partout elle reprend l'offensive, et l'ennemi, pris entre deux feux, cède partout devant elle.

Tilly, couvert de blessures s'enfuit vers Halle. La victoire fut complète, quoiqu'elle eût été opiniâtrément disputée. Les vieux soldats de Tilly combattirent avec un acharnement extraordinaire. Quatre régiments, qui avaient perdu tous leurs officiers et leurs sous-officiers, se rallièrent plusieurs fois, et, quoique réduits à six cents hommes, ils se retirèrent en ordre du champ de bataille.

Néanmoins, comme l'armée saxonne avait été mise en déroute dès le commencement de la bataille, on peut dire que ce fut avec seize mille hommes que Gustave triompha de trente-cinq mille.

Les dispositions du Roi méritent d'être examinées avec attention. Jamais avant lui on n'avait fait mouvoir les troupes avec autant de promptitude et d'habileté sur le champ de bataille, jamais on n'avait fait un emploi aussi judicieux de l'artillerie, et nous croyons que les écrivains militaires n'ont pas rendu à ces dispositions la justice qui leur est due. Le roi de Suède veut porter les coups décisifs sur l'aile gauche ennemie; dans ce but, il se place lui-même à son extrême droite, son centre est défendu par une batterie nombreuse, les autres pièces sont en réserve, ou distribuées par régiment; lorsque toute sa gauche est enfoncée, il présente à l'instant de nouvelles troupes à son ennemi sans dégarnir son front; le moment suprême est-il arrivé? toute l'artillerie légère est réunie avec promptitude en une seule batterie sur le point décisif; enfin, le Roi, en poursuivant toujours ses succès sur sa droite, pendant que le centre combat, se trouve par le fait avoir mis le premier en pratique l'ordre oblique rendu si célèbre par le grand Frédéric.

Cette victoire ouvrit à Gustave-Adolphe toute l'Allemagne qu'il

---

ment, en perça la bataille de Tilly et les couvrit de feu et d'esclats. On n'y vit voler en l'air que bras et jambes, partout que du sang et des cadavres. » *Soldat suédois*, p. 73.

parcourut bientôt en vainqueur à la tête d'une armée endurcie par la fatigue, exaltée par le succès, et pleine de confiance dans le génie de son chef.

On peut juger de la bonne discipline qui régnait dans l'armée suédoise, par la promptitude que mit le corps commandé par Baudissen à se rendre de Leipsick à Wurtzbourg. Ce général, en huit jours, traversa quarante-cinq lieues de pays, et fit capituler six grandes villes.

Gustave-Adolphe s'empara de la Franconie, passa le Rhin, puis, revenant sur ses pas, pénétra au cœur de la Bavière. Tilly avait rassemblé ses troupes derrière le Lech près de la ville de Rain. Gustave se décida à forcer le passage de cette rivière. C'était une action très audacieuse en présence d'un général dont l'habileté consistait surtout dans la défensive. Mais Gustave-Adolphe, qui avait traversé, disait-il, la mer Baltique, l'Oder, l'Elbe, le Rhin, ne pouvait se résoudre à être arrêté par un ruisseau. Il prit donc les dispositions les plus favorables pour faciliter son passage. Il choisit l'endroit où le Lech forme d'un côté un rentrant qui domine la rive opposée (1). Il fit relever le terrain au centre et sur les côtés, afin d'y loger des mousquetaires, et braqua soixante-douze (2) pièces divisées en quatre batteries réunies par une tranchée, et qui croisaient leurs feux sur la rive opposée (3). Au centre du coude que forme la rivière, il fit construire un pont de chevalets avec le bois qu'on enleva aux villages voisins (4). De grands fagots de sapin mêlés de poix furent allumés (5) par son ordre, afin que la fumée qu'ils produisaient cachât les tirailleurs aux ennemis.

Passage du Lech, 22 mars 1631.

(1) « Dann das Ufer auf der bayerischen Seiten war gar niedrig, hingegen auf des Koenigs Seite ziemlich erhaben. » CHEMNITZ, p. 310.

(2) *Le Soldat suédois*, p. 270.

(3) « Ut crucis in modum, sine missione in legiones saltus insidentes experiretur. *Voyez* le plan de Lotichius, liv. XLVII, ch. II, p. 1022.

(4) LOTICHIUS, comme ci-dessus.

(5) *Ibidem.*

Tilly, de son côté, s'était retranché, plaçant ses troupes en bataille devant un bois, et ses canons sur le front de son retranchement. Par cette disposition, et par la configuration du terrain, ses pièces ne pouvaient pas, comme celles des Suédois, croiser leurs feux sur l'ennemi.

A peine le pont est-il achevé, que Gustave ordonne à trois cents Finlandais de le traverser à la hâte, et d'élever à l'extrémité un redan formant tête de pont. Pendant que ses soldats exécutent avec hardiesse ce nouvel ouvrage, les batteries de droite et de gauche redoublent leurs feux; le Roi lui-même met pied à terre et pointe plus de soixante coups, obligeant ainsi ses canonniers à tirer plus vite pour protéger le travail des Finlandais. Tilly fait avancer quatre pièces pour empêcher la construction du pont (1). Peine inutile! dès que le parapet de la tête de pont est suffisamment élevé, l'infanterie se précipite en avant suivie de quelques pièces légères. La cavalerie, qui a découvert un gué en amont du pont, s'élance sur l'ennemi qu'elle trouve déjà démoralisé par le feu de l'artillerie; car les boulets ont détruit les abatis, et en frappant contre les arbres, ils ont fait voler sur l'ennemi réfugié dans le bois, une foule d'éclats dangereux, avec un tel bruit, qu'on eût dit, suivant Chemnitz « qu'une foule de bûcherons était occupée à abattre la forêt (2). » Les retranchements sont bientôt pris et les Impériaux sont mis en déroute.

Tilly, lui-même, blessé par un boulet de trois livres (3), est emporté mourant du champ de bataille. Il avait assisté à trente-six grands combats.

Les succès de Gustave-Adolphe et la mort de Tilly rappellèrent Wallenstein, duc de Friedland, à la tête des troupes impériales. Ce dernier, sortant de la Bohême, dirigea sur Nuremberg une armée de

---

(1) *Le Soldat suédois*, p. 271.
(2) Chemnitz, p. 310.
(3) *Le Soldat suédois*, p. 272, et Chemnitz, p. 310.

soixante mille hommes. Gustave-Adolphe vola à la défense de cette ville : « il n'avait que vingt mille hommes avec vingt pièces de bat-« terie et quarante pièces de campagne de nouvelle fabrique, lé-« gères et maniables, qu'il avait reçues de Suède peu auparavant, et « trois cents chariots de munitions (1). » Il fit son entrée à Nuremberg par deux portes différentes. Par la première, défilèrent dix régiments d'infanterie suivis de vingt gros canons et d'un égal nombre de petits calibres; venaient ensuite cent cornettes de cavalerie; les bagages fermaient la colonne. Par l'autre porte entrèrent soixante enseignes d'infanterie, cent cinquante cornettes de cavalerie, trente canons de petits calibres et leurs bagages (2).

Nous avons rapporté cet extrait de la description de l'entrée de Gustave-Adolphe à Nuremberg, parce qu'il prouve que l'armée était séparée en divisions, formant chacune un corps complet composé des trois armes, et que la grosse artillerie marchait après l'infanterie.

Suivant son habitude, Gustave-Adolphe alla camper sous les murs de Nuremberg, occupant, à un rayon de mille pas des murs, toute la circonférence qu'il fortifia en deux jours (3). Toutes les lignes bastionnées qu'il élèva, étaient composées de redoutes carrées et de bastions fermés à la gorge (4); les fossés avaient douze pieds de longueur et huit de profondeur (5).

Les ducs de Bavière et de Friedland avaient trois cents cornettes de cavalerie, plus deux cents compagnies d'infanterie et quatre-vingts pièces d'artillerie (6).

---

(1) *Le Soldat suédois*, p. 345.

(2) Lotichius, liv. XLIX, ch. VI, p. 1047.

(3) « Quæ opera tanto cum fervore cooperantibus aliquot hominum millenariis suscepta ac (peracta) sunt, ut bidui ferè spatio pleraque absolverentur. » Lotich., liv. L, ch. II, p. 1050, et Chemnitz, p. 354.

(4) *Voyez* le plan de Nuremberg de Lotichius, *ibidem*.

(5) *Le Soldat suédois*, p. 347.

(6) Chemnitz, p. 385.

Wallenstein, ayant échoué dans l'attaque du camp de Gustave-Adolphe, se retrancha également à trois mille pas des lignes suédoises (1). Les deux armées restèrent ainsi en présence, cherchant à s'affamer plutôt qu'à se combattre.

Cependant, Gustave-Adolphe, qui avait reçu un renfort de douze mille hommes, porta son camp à Furt entre la Pegnitz et la Rednitz. Ne pouvant faire vivre son armée dans un pays déjà ravagé par la guerre, il résolut de forcer le camp de Wallenstein. Il rangea toute son armée en dehors de ses retranchements sur une ligne, fit mettre une partie de sa cavalerie à pied, et marcha à l'attaque. Une batterie de soixante grosses pièces, établie sur le prolongement d'une des lignes du camp, enfila une partie des retranchements (2); mais la position du duc de Friedland était formidable; son camp se trouvait placé sur une hauteur dont les flancs et le front étaient couverts, les premiers par des ravins et des bois, le second par une ligne continue bastionnée ayant en avant quelques redoutes et des abatis.

Pendant tout un jour, deux cents pièces de canon tonnèrent de part et d'autre; mais les parapets en terre ainsi que les plis du terrain protégèrent efficacement l'armée impériale contre les boulets ennemis (3). Les Suédois s'emparèrent d'une hauteur d'où l'on pouvait dominer une partie du camp impérial; il fut impossible d'y amener du canon (4); la nuit, ils établirent encore une batterie de dix-huit pièces (5); puis, malgré d'héroïques efforts, Gustave-Adolphe fut obligé de se retirer dans son camp. C'était la contre-partie du passage du Lech. Là, les attaquants ayant pu choisir une position avantageuse pour l'artillerie, avaient triomphé; à Furt, au con-

(1) LOTICHIUS, comme ci-dessus.
(2) *Ibidem*, liv. L, ch. III, p. 1055.
(3) GALEAZZO GUALDO, liv. IV, p. 134. Venezia, 1643.
(4) *Le Soldat suédois*, p. 361.
(5) « Die folgende Nacht liess der Koenig auf einer Höhe gegen des Feindes Lager welche dasselbe guten theils entdeckte, etliche batterien aufwerffen und mit achtzehn, theils halben, theils drey vierthel Cartaunen des Feindes Lager den Tag darauff heftig canoniren. » CHEMNITZ, p. 401.

traire, une défense bien établie avait défié l'attaque la plus courageuse et la plus habile.

Après que les deux armées furent restées encore quinze jours en présence, la disette les força de se séparer. Mais elles allaient bientôt se rencontrer sur un nouveau théâtre.

Bataille de Lutzen. 6 novembre 1632.

Le duc de Friedland avait envahi la Saxe avec une armée de quarante-huit mille hommes (1). Gustave-Adolphe, à la tête de vingt mille hommes, vole au secours de l'électeur. En moins de quinze jours, il se rend de la Bavière à Erfurt dans la Thuringe (2); il va camper à Naumbourg, cherchant à faire sa jonction avec les troupes saxonnes qui étaient aux environs de Torgau (3). Pour empêcher cette jonction, Wallenstein, qui avait rassemblé son armée à Weissenfels, se retire à Lutzen et envoie Pappenheim à la tête de douze mille hommes s'emparer de la ville de Halle (4) située sur la Saale, à huit lieues de Leipsick. Pappenheim était de tous les généraux allemands celui que Gustave-Adolphe estimait et craignait le plus (5). Apprenant son départ, il se décide à attaquer Wallenstein, pendant que celui-ci est privé de ce puissant appui.

Dès le 5 novembre, l'avant-garde suédoise arrive à Weissenfels. Gustave-Adolphe ne veut pas perdre un instant et laisser échapper les chances que lui offre la fortune; car, tomber sur ses ennemis dispersés est toujours le triomphe de la stratégie. Son infanterie a rencontré l'ennemi qui s'est mis en bataille derrière le pont de Ripach. Les premiers régimentaires arrivent, croisent leurs feus sur les [illegible]

(1) « Wallenstein faisait montre de vingt mille hommes, Pappenheim [illegible] et Molck de seize mille. » *Le Soldat suédois*, p. 466.

(2) *Le Soldat suédois*, p. 463. « Sollecitò tanto il viaggio [illegible] » GUALDO, liv. IV, p. 138.

(3) *Le Soldat suédois*, p. 469, et GALEAZZO GUALDO [illegible]

(4) « Verso Hall per isturbar la venuta al duca [illegible] » liv. IV, p. 141.

(5) « Illius enim virtuti rex tribuebat plurimum [illegible] militis boni et laudati titulo dignaretur. » [illegible].

(6) « Unde suos apud tra[illegible] [illegible] »

les Suédois traversent le pont, mais la nuit vient arrêter le combat.

A la faveur de l'obscurité, les deux armées se rangent en bataille. Toutes les deux font face à la grande route qui conduit de Lutzen à Leipsick. Les Impériaux appuient leur droite à cette première ville, et les Suédois y appuient leur gauche.

Le duc de Friedland s'est emparé de la chaussée, a fait approfondir les fossés et y a logé des mousquetaires, qui forment sur tout le front une double ligne de tirailleurs, soutenue au centre par une batterie de sept pièces. L'armée est placée en arrière, l'infanterie au centre formant un immense carré composé de quatre régiments massifs, dont chacun est flanqué de quatre carrés de mousquetaires. La gauche, qui s'appuie à un petit ruisseau, est formée de gros escadrons de cavalerie rangés sur deux lignes. L'aile droite est composée d'un gros bataillon d'infanterie et d'escadrons de cavalerie, dont quelques-uns ont dans leurs intervalles des pelotons de mousquetaires, selon la méthode suédoise. En avant de cette aile, et près de quatre moulins à vent qui dominent la plaine (1), quatorze pièces de gros calibres sont en batterie. Par leur position oblique, elles prennent en écharpe toutes les lignes suédoises.

L'armée du roi de Suède est rangée sur deux lignes à peu près dans le même ordre qu'à Leipsick, la cavalerie placée auxailes, ayant entre ses escadrons des pelotons de mousquetaires de cinquante hommes (2); les bataillons d'infanterie sont, les uns déployés en bataille, les autres massés en carrés (3). Au centre, le front de l'infanterie est couvert par vingt à vingt-six pièces de gros calibre, derrière sont rangées quatre batteries; à chaque aile, il y a vingt pièces régimen-

---

cursu utrinque facto in velitare prælium descenderent. Ut suos quoque regii tormentis dictis ligionariis, in hostes experirentur. » LOTICH., liv. LIII, ch. VI, p. 1119, et le *Soldat suédois*, p. 470, et CHEMNITZ, p. 462.

(1) CHEMNITZ, p. 464.

(2) « Una cum quinquaginta sclopetariis. » LOTICH., liv. LIII, ch. VI, p. 1119.

(3) « Quattro di forma quadra, e quattro di gran furet. » GALEAZZO GUALDOO, liv. IV, p. 145.

taires divisées en cinq batteries, l'artillerie formait donc un total de soixante à soixante-six pièces. La droite s'appuyait au même ruisseau qui couvrait la gauche des Impériaux (1).

C'est dans cet ordre que Gustave attend avec impatience les premiers rayons du jour. A peine ont-ils paru qu'il veut commencer le combat; mais un brouillard épais couvre la plaine, et le canon seul tire au hasard pendant deux heures (2); enfin, vers midi, le ciel s'éclaircit et les deux armées peuvent se mesurer des yeux. On voit alors la ville de Lutzen en flammes; les Impériaux y avaient mis le feu pour empêcher les Suédois de les tourner de ce côté (3). Gustave-Adolphe, suivant sa coutume, se tient à l'extrême droite de sa première ligne, il donne le signal de l'attaque et toute l'armée se porte en avant.

Malgré les deux batteries des Impériaux et les lignes des mousquetaires, qui croisent leurs feux en avant de la grande route, l'infanterie suédoise, après un rude combat (4), déloge les mousquetaires de leurs retranchements, traverse la chaussée, s'empare de la batterie du centre, et la retourne contre les Impériaux; les deux premiers régiments d'infanterie allemande, qui se sont avancés pour soutenir le choc des Suédois, sont repoussés avec perte. Le centre est au moment d'être complétement enfoncé; mais le duc de Friedland arrive à la tête de trois escadrons, il rallie les fuyards, ramène l'infanterie au combat et les Suédois repassent en désordre les fossés.

L'attaque sur la droite des Impériaux a également échoué; mal-

(1) « Vor der Bataille waren zwantzig grosse Stücke, vor jeder Brigade fünffe gepflanzet. Ohne die Regiment Stücklein derer bey den Flügeln und commendirten Musquetierern auff beyder Seiten an der Zahl in die viertzig gestanden. » CHEMNITZ, p. 464.
D'après Galeazzo Gualdo, il y avait soixante-six bouches à feu, liv. IV, p. 145.

(2) *Arma suecica* de ARLANIBÆO; IIIe chap., p. 37.

(3) « Ne hostes a tergo penetrare sustinerent. » LOTICH., liv. LIII, ch. VI, p. 1121.

(4) GALEAZZO GUALDO, liv. IV, p. 149.

gré le feu des pièces régimentaires (1), la batterie des Moulins a fait éprouver de grandes pertes aux Suédois, et les a forcés de reculer (2).

Pendant ce temps, Gustave-Adolphe, à la tête de sa cavalerie de l'aile droite, et soutenu par une batterie d'artillerie (3), renverse les chevau-légers impériaux disposés en tirailleurs; et ceux-ci, en se retirant, portent le trouble dans les escadrons qui sont placés derrière eux.

En ce moment, on vient avertir le Roi qu'au centre son infanterie a été repoussée, et que son aile gauche plie déjà sous le feu de l'artillerie ennemie. Gustave laisse le commandement de la droite au général Horn, et court rétablir le combat à la tête du régiment de Steinbock. En deux bonds, le cheval qu'il monte a franchi les fossés de la grande route, mais les soldats qui le suivent sont arrêtés quelque temps par cet obstacle. François-Albert, duc de Saxe-Lauenbourg, se trouve seul auprès de Gustave. Le Roi court au plus fort de la mêlée, une balle lui fracasse le bras. Pour ne point décourager ses troupes, il prie le duc de Lauenbourg de le tirer à l'écart; pendant que celui-ci l'entraîne, il reçoit une autre balle dans le dos. Il tombe, et on ignore encore si le plomb qui l'a frappé est parti d'une main ennemie!

A la vue du cheval du Roi qui, couvert de sang, galope sans son maître au milieu des rangs, l'armée suédoise n'apprend que trop tôt l'immensité de la perte qu'elle vient de faire; mais, loin de se décourager, elle est saisie d'un désir furieux de vengeance. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, digne élève du grand Gustave, prend le commandement et dirige une nouvelle attaque.

La droite n'a pas fléchi; le général Horn y poursuit ses succès,

---

(1) CHEMNITZ, p. 465.

(2) « A quibus tormentis ducis Vinariensis phalanx tantum damni accipiebat, ut gressu ita oblongo ad molitoris domunculam retrocedere compelleretur. » *Arma Suecica* par ARLANIBÆUS, IIIe chap., p. 38.

(3) *Le Soldat suédois*, p. 475.

renverse la cavalerie impériale qui lui est opposée. Deux escadrons de Croates se dérobent à ses coups, font un détour et tombent en vrai cosaques sur les bagages des Suédois; ils sont bientôt repoussés. A la gauche, le duc de Weimar fait avancer les pièces régimentaires (1) et sa cavalerie entremêlée de mousquetaires; il s'empare de la batterie des Moulins qu'il retourne sur les Impériaux (2). Au centre, l'infanterie a de nouveau repassé les fossés et repris ses canons. Les Impériaux ont ainsi perdu toute leur artillerie qui, jointe à celle des Suédois, lance contre eux une grêle de boulets. Leurs ailes sont débordées; et, comme si tout conspirait contre eux, les voitures à poudre qui sont en arrière de leur ligne prennent feu; elles éclatent avec fracas et répandent la terreur parmi des troupes déjà démoralisées, qui croient qu'un nouvel ennemi les menace de ce côté. Il est trois heures de l'après-midi (3); les Impériaux sont en pleine déroute, la fuite seule les dérobe aux coups des Suédois.

Mais tout à coup la scène change. Les vainqueurs sont arrêtés court; Pappenheim est arrivé sur le champ de bataille à la tête de ses cuirassiers et de ses dragons. Cet illustre général, ce soldat intrépide venait de s'emparer de la ville de Hall, quand l'ordre lui parvint de rejoindre en toute hâte le duc de Friedland qui allait livrer bataille.

Ses troupes étaient occupées au pillage de la ville. Il les rassemble à la hâte et donne l'ordre de marcher; mais, poussé par la crainte de perdre peut-être sa part de gloire dans le grand jour qui se prépare, il laisse son infanterie en arrière et s'élance au galop à la tête de huit régiments de cavalerie sur la route de Lutzen. Son chemin le me-

(1) « Inter hæc, Vinariensis tormenta, ante legiones ac catervas, disposita direxit in molendinum pneumaticum. » LOTICHIUS, lib. LIII, cap. VI, p. 1121.

(2) « Eoque e tormentis legionariis, nec non sclopetariis inter equestres mistis, in tormenta Friedlandicorum eo usque animosos suscepit impetus. » *Ibidem.*

Et CHEMNITZ, p. 166.

(3) *Le Soldat suédois*, p. 479.

nait naturellement à l'extrême gauche des Impériaux. Il arrive au moment où les troupes de Wallenstein sont en pleine déroute. Entraîné un moment par les fuyards, il les arrête bientôt, et les ramène au combat; une nouvelle bataille a commencé.

Les Suédois, occupés à la poursuite, fatigués de leur propre victoire, s'arrêtent étonnés devant ce revirement de la fortune. Pappenheim écrase avec ses escadrons tout ce qu'il rencontre sur ses pas. Wallenstein, de son côté, rallie l'infanterie et reprend l'offensive. Les Suédois sont encore repoussés au delà des fossés, et les Impériaux reprennent leurs canons qu'ils avaient déjà perdus deux fois. Cependant, les vainqueurs ne peuvent se résoudre à changer de rôle; ils font des efforts incroyables pour résister à cette nouvelle tempête; un des meilleurs régiments suédois se fait tuer sur place sans reculer d'un pas.

Le régiment bleu subit le même sort, après avoir soutenu sept attaques furieuses de Piccolomini qui, revenant toujours à la charge, à la tête de mille cuirassiers, n'a pas quitté le combat quoiqu'il ait eu cinq chevaux (1) tués sous lui, et le corps percé de six coups de feu.

L'ordre de bataille de Gustave-Adolphe offre encore aux siens dans ce moment décisif, des avantages que le duc Bernard saisit avec habileté; grâce à la seconde ligne, et à leur admirable discipline les Suédois peuvent encore combler les lacunes en faisant avancer toutes les troupes en réserve; et, malgré leur perte, ils offrent encore à leurs ennemis un front imposant.

Ainsi, Gustave est mort, et c'est encore lui qui triomphe. Le duc Bernard redouble d'efforts; il fait avancer une batterie de vingt-quatre pièces (2) qui tire là, où la milice est plus épaisse; ayant recours à toutes les ressources de la tactique, tantôt il présente à

---

(1) Galeazzo Gualdo, liv. iv, p. 151.
(2) *Le Soldat suédois*, p. 480.

l'artillerie ennemie une ligne mince, tantôt il oppose à une charge de cavalerie une masse profonde (1).

La plupart des généraux autrichiens sont tués ou blessés. Pappenheim, cet héroïque soldat, reçoit deux balles dans la poitrine. Sa présence avait ramené la victoire sous les drapeaux de l'Empereur, sa mort y ramène la défaite. Les Suédois reprennent l'offensive, et pour la troisième fois ils repassent la grande route et les fossés si chaudement disputés, et pour la troisième fois, mais aussi pour la dernière, toute l'artillerie des Impériaux retombe en leur pouvoir; les Suédois concentrent encore toutes les pièces prises sur l'ennemi(2), et la bataille est enfin gagnée.

Cependant, on combat encore avec acharnement, et les Impériaux, en abandonnant le champ de bataille, se retirent plutôt qu'ils ne s'enfuient.

Ici, encore, la victoire est due à l'ordre de bataille, à la mobilité des troupes et à la légèreté de l'artillerie suédoise, qui partout concentre son feu sur le point décisif, tandis que l'artillerie impériale reste immobile en position, devenant ainsi inutile, nuisible même, dès que les troupes s'avancent ou se retirent.

On doit remarquer, cependant, que Gustave-Adolphe, comme la plupart des généraux du XVIe siècle, craignant toujours d'avoir ses ailes débordées par la cavalerie ennemie, recherchait les obstacles naturels, non-seulement pour protéger ses flancs, mais aussi pour appuyer ses derrières. Ainsi, à Leipsick, comme à Lutzen, il se mit en quelque sorte en bataille devant un défilé; cependant la retraite était possible, tandis qu'à Gravelines et à Nieuport elle ne l'était pas. Le seul avantage d'une telle position consiste dans l'obligation pour les

---

(1) « La dextérité à contourner les siens, à ouvrir et serrer les bataillons à propos, rendit celle des canonniers impériaux inutile et leurs boulets sans effet. » *Le Soldat suédois*, p. 479.

(2) « Weimar fit tourner le canon contre eux avec un si furieux effet, que cela donna le branle à la victoire. » *Mémoires* de RICHELIEU, p. 433, édit. Michaud et Poujoulat, 2e série, t. VIII. Paris, 1838.

soldats de vaincre ou de mourir. En 1633, près d'Oldendorp, les Suédois se trouvèrent dans une position assez bizarre. Il y avait entre leurs deux lignes un ravin impraticable sur plusieurs points, et défendu au centre par quarante-sept pièces d'artillerie. Les Impériaux avaient également placé leur artillerie au centre; les deux armées ne s'étaient abordées que par les ailes et se livraient des combats acharnés sans résultat décisif, lorsque les Suédois débordant la ligne ennemie, menèrent promptement sur le flanc six pièces régimentaires et obtinrent ainsi la victoire (1).

Dans une rencontre en Alsace, en 1634, le rheingraff Otto se plaça devant un bois qui lui coupait toute espèce de retraite; il remporta cependant la victoire (2). Mais, dans la même année, cette disposition fut fatale à l'armée suédoise, commandée par le duc Bernard de Saxe-Weymar. Les Impériaux faisaient le siége de Nordlingen, et occupaient les hauteurs voisines par des redoutes qu'ils avaient hérissées de canons. Les Suédois, voulant porter secours à la ville, qui était au moment de se rendre, se décidèrent à attaquer l'ennemi, et à s'emparer de la montagne d'Arensberg. Pour atteindre ce but, il fallait traverser un défilé et se mettre en bataille au delà, devant un ennemi supérieur en nombre. « Opération dangereuse », dit le maréchal Horn dans la relation qu'il fit de cette bataille (3). « Mais les succès passés nous avaient enorgueillis et fait mépriser « l'ennemi. » Au commencement, l'avant-garde, les mousquetaires commandés et les pièces régimentaires renversèrent l'ennemi (4). Les gros canons auraient dû rester à l'arrière-garde pour ne pas embarrasser l'armée qui avait un chemin creux d'une demi-lieue à

Bataille de Nordlingen, 1634.

(1) *Voyez* le plan de la bataille et la description dans le *Theatrum europeum*, t. III, p. 85. Franckfurt, 1644.

(2) *Ibidem*, p. 188.

(3) *Relation de la bataille de Nordlingen* à M. le grand chancelier Oxenstiern par le maréchal Horn, insérée dans les *Mémoires* d'Aubray, sur le cardinal de Richelieu, t. I, p. 429. Paris, 1660.

(4) *Ibidem*, p. 433.

traverser au milieu des bois; ils s'engagèrent au contraire dans le défilé, où, interceptant le passage, ils empêchèrent les troupes d'arriver assez à temps pour surprendre l'ennemi (1). Cependant, la position de l'artillerie impériale sur des hauteurs, dont le pied n'était pas défendu par d'autres batteries placées à mi-côte, était si défectueuse, que la cavalerie suédoise put se former en bataille sur la pente de la colline sans être inquiétée par les feux de l'ennemi (2). Malheureusement, l'infanterie suédoise arriva trop tard; l'un des retranchements fut enlevé; mais, le feu ayant pris aux poudres que l'ennemi, avait abandonnées, cet accident changea ce premier succès en confusion; les attaques que les Suédois avaient tentées par les ailes gauches furent infructueuses, la déroute fut complète; les Suédois perdirent quatre-vingts canons.

Changements introduits en France par les guerres de Hollande et d'Allemagne.

Sous Louis XIII, on le sait, Richelieu continua l'œuvre de Charles VII, de Louis XI et de Henri IV. Il pacifia la France, dompta les grands vasseaux, repoussa les attaques étrangères, et éleva à un haut degré la puissance royale, c'est-à-dire le pouvoir militaire centralisé.

Ce grand ministre, enflammé de l'amour de la patrie (3), et qui, tout en prenant La Rochelle, faisait cause commune avec les protestants de Hollande, de Suède et d'Allemagne, fit tous ses efforts pour établir dans l'armée française une discipline sévère; dès 1628, au siége de La Rochelle, il en fixa la base première en assurant aux soldats la régularité de la solde; par là il rendit possible la connaissance exacte des hommes présents sous les armes (4).

---

(1) *Ibidem*, p. 435, et le *Soldat suédois*.

(2) *Ibidem*, p. 436.

(3) « L'amour de l'estat la brusle (son Eminence), et consomme sa santé, en sorte que le desplaisir de vous avoir veu avec deux armées un mois entier devant Saint-Omer, sans ouvrir la tranchée, luy a emporté plus de vie, que le travail de deux ans dans la tranquillité. Lettre de M. de Noyers au maréchal de Châtillon, 3 juillet 1638. » *Mémoires* d'AUBERY, t. II, p. 183. Paris, 1660.

(4) (Siége de La Rochelle) « Et pour ce que la solde est l'âme du soldat, et l'entretien de son courage, qu'il semble perdre quand il n'est pas payé, afin qu'ils ne manquassent pas à l'être ponctuellement, il fit commettre autant de commissaires qu'il y avait de régiments, et ordonna que la paie serait distribuée par leurs mains aux soldats, et non à leurs capitaines,

Chose remarquable, l'infanterie française, qui sous Henri IV ne jouissait pas d'une grande réputation, devint tout à coup sous Richelieu supérieure à la cavalerie par son courage et sa discipline. A Thionville, en 1639, la défaite de M. de Feuquières fut attribuée en grande partie à la fuite de la cavalerie; tandis, qu'au contraire, l'infanterie fit la plus héroïque résistance (1). Il en fut de même à Tournon, près de Sedan, en 1641, où le maréchal de Châtillon fut défait par le général Lamboy (2).

L'infanterie était divisée en régiments qui variaient de huit cents à quatre mille hommes (3); elle se rangeait en bataillons de mille hommes sur six, huit ou dix de hauteur (4). Dans l'armement de l'in-

---

d'où il revint trois grands avantages à l'armée; que les soldats étaient effectivement payés; que les capitaines ne leur pouvant plus faire perdre leurs montres, ils ne pouvaient plus passer aucun passe-volant, on appelait ainsi des hommes qui se faisaient porter comme présents sous les armes dans plusieurs corps à la fois et que le roi savait toutes les semaines le nombre effectif des soldats qu'il avait en son armée; à faute de quoi les historiens remarquent que François Ier, pensant avoir beaucoup plus de troupes qu'il n'avait, perdit la bataille de Pavie. » *Mémoires* du Cardinal DE RICHELIEU, collection Michaud et Poujoulat, t. VII, p. 513. Paris, 1837.

(1)« Notre infanterie fit des miracles,mais la cavalerie s'enfuit.« Lettre de M. de Noyers au maréchal de Châtillon. *Mémoires* du sieur D'AUBERY, t. II, p. 298.

(2) « Le grand eschec est tombé sur l'infanterie, la plupart de la cavalerie s'est sauvée. » *Ibidem*, t. II, p. 707.

(3) « Vos ordres ne pouvoient estre plus dignement exécutez; le sieur Dainsy m'a asseuré que le régiment fera quatorze cents hommes sous les armes, lorsque les quatre compagnies nouvelles que l'on attend y seront jointes. Le régiment d'Andelet en attend quatre aussi, et quelques recrues; qui fait espérer à mon fils, que son régiment fera mil hommes.» Du maréchal de Châtillon à M. de Noyers. Reims, 13 mai 1641. *Mémoires* D'AUBERY, t. II, p. 669.

«Le sieur Du Glas m'a assuré que son régiment serait en assez bon estat, et qu'il ne fera pas loin de huit cents hommes». *Ibidem*.

«Cependant le Roi avoit fait avancer les premières troupes de son armée, composée du régiment de ses gardes, qui étoit de quatre mille hommes, et des Suisses qui étoient de deux mille quatre cents, du régiment du comte de Saulat et de Navarre, qui étoient de trois mille hommes et de cinq cents chevaux, avec une partie de son artillerie jusqu'à Chaumont, 1629.» *Mémoires* du Cardinal DE RICHELIEU, p. 605, édit. Michaud et Poujoulat.

(4) Dans l'édition imprimée du *Maréchal de bataille* par Lostelnau, en 1643, il est dit p. 389 : que l'infanterie se range sur dix de hauteur. Mais dans le même ouvrage manuscrit, on lit à la fin le passage suivant : « Maximes observées au régiment des gardes du Roy par le commandant de Sa Majesté. »

« Les bataillons de six à huit de haut, le Roy approuve le plus la hauteur de six ». MS de Lostelnau, Codex Colb.70. Regius $\frac{4847}{2}$.

fanterie, il n'était plus fait usage de l'arquebuse, mais seulement du mousquet, auquel on avait conservé la fourchette. Les piques n'avaient plus que quatorze à quinze pieds de longueur. Le rapport des mousquets aux piques était environ de sept à trois (1).

Dans les Mémoires de Sully, on voit le nom de fusiliers donné aux arquebusiers; ce qui prouve que déjà, dans ce temps-là, on se servait du briquet, appelé alors fusil, pour mettre le feu au mousquet.

En 1646, il est fait mention d'un régiment d'infanterie de fusiliers (2). Vers 1644, on adopta en France la giberne, suivant l'usage des Suédois, mais seulement pour les troupes qu'on envoyait en tirailleurs (3). Le changement qui devait produire les résultats les plus décisifs et une grande simplification dans les mouvements et l'armement de l'infanterie, fut l'adoption d'un poignard à manche de bois appelé baïonnette; on introduisit d'abord ce poignard dans le canon du mousquet, qui ainsi faisait l'effet de la pique.

---

(1) Il y a sept cents mousquets et trois cents piques à Châlons pour armer mille soldats. Lettre de Louis XIII aux mareschaux de Chastillon et de Brézé, du 20 juillet 1641. *Mémoires* d'Aubery, t. II. p. 725.

« J'écris à tous ceux qui commandent le corps, qu'ils soient bien armez, leurs mousquets soient d'une once de balée, et leurs piques de quatorze à quinze pieds, outre le magazin qu'il vous plaist que nous ayons de cinq mille mousquets, et cinq mille piques : si on veut envoyer les armes, j'en seray bien aise; sinon, je les feray faire. Lettre du cardinal de La Vallette au cardinal de Richelieu. De Turin, 15 février-avril 1639. » *Mémoires* d'Aubery, t. II, p. 246.

(2) « Le quartier de Ramzau est composé de six régiments d'infanterie, à sçavoir trois de l'armée de M. le maréchal de la Meilleraye, et trois de la nostre, d'un régiment de fusilliers de S. E., et de deux bons régiments de cavalerie, que nous avons donnés de nostre costé, à sçavoir la Ferté-Imbaut et Aumont. Lettre des mareschaux de Chaulnes et de Chastillon à M. de Noyers, dictée par ledit mareschal de Chastillon, 22 juin 1640. » *Mémoires* d'Aubery, t. II, p. 538.

(3) *Mémoires* de Puy Ségur. *Instructions militaires*, ch. VIII, p. 479.

« Je n'ay manqué de faire publier vos ordonnances nouvelles pour les armes de la cavallerie. Il me semble qu'il en falloit adjouster une pour l'infanterie, pour les obliger à armer les piquiers de corselets et de bourguignottes. Votre Majesté a bien reconnu que les piques sèches sont insupportables : il est mal aisé de se servir des bataillons des gens de pied, s'ils ne sont bien armez, et les escadrons de chevaux-légers et gendarmes de mesmes. » Lettre du maréchal de Châtillon au Roi, 9 octobre 1639. *Mémoires* d'Aubery, t. II, p. 370.

Les bagages avaient été très réduits, car Turmer dit que les fantassins français ont si peu d'effets qu'ils les peuvent mettre en entier dans leur mouchoir (1).

Dans la cavalerie, les régiments étaient de six cents chevaux (2). Les compagnies de quatre-vingt-dix à cent maîtres (3). Mais là, comme dans l'infanterie, le nombre des suivants avait considérablement diminué (4); il paraît même que vers le milieu du règne de Louis XIII, le cavalier n'avait qu'un cheval (5). Chaque régiment de cavalerie avait des compagnies de mousquetaires (6). Louis XIII arma également de mousquets le régiment de sa garde (7), et ces soldats, qui servaient à pied et à cheval, devinrent bientôt fameux sous le nom de mousquetaires. Ils faisaient donc le service de dragons;

---

(1) PALLAS ARMATA, t. III, ch. XVIII, p. 275.

(2) « Mais pour ce qui est de ses deux régiments de cavalerie qui font six cents chevaux, le Roy n'entend pas que ce nombre compose plus d'un régiment. Lettre de M. de Noyers au cardinal de La Valette, 1636. » *Mémoires* d'AUBERY, t. I, p. 659.

«Le Roy met la cavalerie en escadrons au lieu de régiments. Lettre de M. de Noyers à M. de la Meilleraye. Chaillot, 26 juillet 1636.» *Mémoires* d'AUBERY, t. I, p. 664.

(3) « Il faut que les treize régiments qui ont esté jusques icy près de vous, fassent pour le moins douze mille hommes effectifs... Si nous voulions les faire passer pour complets, ils devroient faire près de quinze mille hommes.

« Quant à la cavalerie, ledit sieur d'Espenan vous fera voir, que comptant les compagnies sur le pied de quatre-vingt-dix maîtres, comme elles doivent estre..... doit faire de plus de cinq mille chevaux. Lettre de M. Servien au maréchal de Chastillon du Bois-le-Comte, 20 avril 1635. » *Mémoires* d'AUBERY SUR RICHELIEU, t. I, p. 453. Paris, 1660.

(4) « Le nombre des troupes se trouve grand, tant en cavalerie qu'en infanterie; car, quand l'on défalqueroit quatre mille hommes de pied pour les valets et malades, il en resteroit encore seize mille sous les armes dans la cavalerie, elle ne laisseroit d'estre de huit mille chevaux de combat; ce qui donne vingt-quatre mille combattants, qui est un des plus puissants corps qui soit aujourd'huy sus-pied. Lettre de M. de Noyers au cardinal de La Valette, 3 octobre 1647. » *Mémoires* d'AUBERY, t. II, p. 94.

(5) En parlant d'un combat en 1615, Fontenay-Mareuil dit, « que sy les cavaliers n'eussent eu qu'un cheval, comme ceux de ce temps-cy, il n'y en auroit pas eu pour un mois. » *Mémoires*. Edition Michaud et Poujoulat, t. V, p. 93. Paris, 1837.

(6) « Les compagnies de mousquetaires à cheval, qui sont dans les régiments de cavalerie, prétendent le pain de munition, de mesme que l'infanterie; sur quoy je n'ay rien voulu faire, sans sçavoir auparavant l'intention de Sa Majesté sur ce sujet. » *Mémoire* de ce que le sieur de Bocasse a à faire et dire à la cour. » *Mémoires* d'AUBERY, t. II, p. 323.

(7) *Mémoires* de PUY SÉGUR, p. 35.

quoique, en Allemagne, où ils avaient été créés, les dragons fussent exclusivement employés comme fantassins, ne montant à cheval que pour se transporter plus rapidement d'un lieu à un autre (1). A notre avis, c'est là un des grands avantages que peut offrir cette arme. Enfin, en 1635, on créa en France des régiments entiers de dragons (2).

Les Allemands, dans leurs dernières guerres, avaient tiré un grand parti des Croates et des hussards (3), cavalerie très légère qui n'avait pas d'armes défensives. En 1635, on introduisit cette nouvelle cavalerie en France, mais en modifiant, à ce qu'il paraît, son armement, car on lit, dans une lettre de Richelieu au cardinal de La Vallette : « Outre cela, nous allons maintenant faire deux mil che-
« vaux de la nouvelle cavalerie, dont vous m'avez escrit, qui n'aura
« que la cuirasse, une bourguignotte qui couvre les joues, et une
« barre sur le nez, une carabine et un pistolet. Je croy qu'on ap-
« pellera cette cavalerie, cavalerie hongroise : Si ce n'est que M. He-
« bron nous voulust mander un nom qui fust plus idoine, pour par-
« ler selon son langage ordinaire (4). »

En 1636, le cardinal de La Vallette attira au service de France quatre régiments de Croates (5). Quoiqu'on eût remarqué que ces troupes, comme autrefois les Albanais, rendaient d'immenses services, parce que, n'étant point chargées d'armes défensives, elles étaient très promptes dans leurs mouvements (6), cependant on tenait telle-

(1) Hoyer Kriegskunst, t. I, p, 454. Gœttingen, 1777.

(2) « Car la chaleur s'estant mise à faire des dragons, que l'on avoit tousiours reiettez, les commissions ont esté toutes delivrées en trois iours. Lettre de M. Servien au cardinal de La Valette. Condé, 12 juin 1635. » *Mémoires* d'Aubery, t. I, p. 484.

(3) Galeazzo Gualdo, liv. III, p. 107. Venetia, 1643.

(4) « *Mémoires* pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu, par le sieur Aubery, t. I, p. 511. Paris, 1660.

(5) « J'ay eu bien agréable la proposition que vous avez faite, d'attirer des Croates à mon service. Je vous envoye quatre commissions pour les quatre compagnies que vous esperez d'en lever. Lettre du Roy au cardinal de La Valette, 27 octobre 1636. » Aubery, t. I, p. 706.

(6) « Que ledit maréchal, étant déjà beaucoup plus fort en infanterie que ses ennemis, qui n'étoient puissants qu'en cavalerie, qui, pour n'être pas armée comme la nôtre, avoit des mouvements beaucoup plus prompts, quand ledit sieur maréchal auroit trois fois autant d'in-

ment en France à ce que l'infanterie ainsi que la cavalerie fussent recouvertes d'armures, qu'en 1638 Louis XIII déclara que tous les cavaliers qui ne se couvriraient pas d'armes défensives seraient dégradés, et perdraient leurs droits de noblesse (1). C'était une question de paie qui engageait les cavaliers à ne s'en point revêtir, car le prix des armes leur était retenu sur leur solde (2).

L'artillerie de Louis XIII s'enrichit de deux nouveaux calibres : de pièces de 24 et de 12. La pièce de 12 avait neuf pieds et demi de longueur, la pièce de 24 dix pieds et demi. Ce changement eut lieu vers 1634 (3), époque où le maréchal de La Meilleraye remplaça le fils de Sully dans la charge de grand-maître ; car, dans l'instruction de Sully, imprimée en 1633, il n'en est point fait mention. Mais il paraît qu'on les employait peu, parce que c'étaient des calibres

---

fanterie, il ne seroit pas capable de les attraper (1635). » *Mémoires* du CARDINAL DE RICHELIEU, t. VIII, p. 616.

(1) « Le Roy désire aussi que, pour profiter du séjour de l'armée, vous fassiez que Messieurs les intendants distribuent à la cavalerie françoise, les armes qui sont à Monstreuil ; obligent les cavaliers à les porter, à peine d'estre desgradez de noblesse. C'est à vous, monsieur, et à M. le mareschal de La Force, à leur faire connoistre combien il importe à l'estat, et à leur propre conservation, de n'aller tous les jours combattre en pourpoint, des ennemis armez depuis les pieds jusques à la teste. Lettre de M. de Noyers au maréchal de Châtillon, 15 août 1638. » *Mémoires* d'AUBERY, t. II, p. 222.

(2) « Nous avons tous trouvé que nostre cavalerie estant mal armée, comme elle est, il seroit nécessaire de luy faire distribuer des armes, de celles qui sont à Amiens et Abbeville, ce qui se peut de ce dernier lieu commodement. Mais, à cela, il y a une difficulté ; c'est que nos cavaliers refuseront d'en prendre, si on les vient à desduire suz leurs montres : et c'est ce qui a desia empesché notre cavalerie d'estre armée.... Du maréchal de Châtillon à M. de Noyers, 22 juillet 1638. » *Mémoires* d'AUBERY, t. II, p. 207.

« Au reste, Monsieur, j'ai fait armer la cavalerie à Saint-Quentin. Pour la cavalerie légère, et quelques gendarmes, l'on a pris dix-huit cents quatre-vingt-onze paires d'armes, et pour les carabins l'on en a délivré à M. Arnaud deux cent cinquante paires. Si Sa Majesté les traite à la rigueur, de leur faire rabattre lesdites armes sur la première montre, il leur sera impossible de pouvoir supporter ce rabais : mais leur faisant la grâce de le partager aux deux montres, ils le pourront mieux souffrir ; et je croy que ce sera le meilleur. Lettre du maréchal de Châtillon à M. de Noyers, 9 juillet 1639. » AUBERY, t. II, p. 326.

(3) « Mais depuis huit ans, on a trouvé par expérience deux autres calibres bien utiles, savoir : de 12 livres et de 24. » MALTHUS, *Pratique de la Guerre*, p. 21. Paris, 1672. La première édition est beaucoup plus ancienne.

espagnols, et qu'on ne voulait pas que l'ennemi pût nous renvoyer nos boulets (1).

A cette époque, les bombes furent aussi mises en usage en France; en 1634, Malthus lança les premières au siége de Lamothe en Lorraine (2).

Pour rendre l'artillerie plus légère, on commençait à laisser les gros calibres sur les derrières et à n'emmener avec l'armée que des pièces de campagne (3) attelées de quatre à six chevaux (4).

On avait aussi réformé les anciens pontons qui étaient extrêmement lourds; on les avait remplacés par des ponts en joncs recouverts de toile cirée (5).

Cependant le nombre des pièces d'artillerie était encore très peu considérable, il ne montait pas même à une pièce par mille hommes (6).

---

(1) « Il y aura au siége de Corbie deux batteries, à cent pas du rempart de la ville, et l'on fait estat de ne se servir que de pièces de 33 et de 24 : Mais peu de ces dernières, à cause qu'estant le calibre des ennemis, les boulets qu'on leur envoyeroit, leur pourroient servir contre nous. Lettre de M. de Noyers au cardinal de La Valette. Amiens, 27 octobre 1636. » AUBERY, t. I, p. 707.

(2) *Pratique de la Guerre*, p. 92.

(3) « Nous travaillons maintenant à desengager nostre canon, pour renvoyer à Monstreuil l'équipage que nous en avons fait venir, afin de n'avoir avec nous que celuy de campagne, et d'estre libres et prêts à marcher où il plaira au Roy commander. Du maréchal de Châtillon à M. de Noyers, 9 août 1638. » AUBERY, t. II, p. 211.

(4) «Le Roy ayant veu que M. de la Meilleraye fait estat d'amener quatre pièces de canon, estime qu'estant légères, en sorte que quatre, cinq ou six chevaux les puissent tirer aussi viste que la cavalerie, ce sera chose avantageuse, amenant des fusilliers et des dragons ramassez de l'armée. Lettre de M. de Noyers aux maréchaux de Chaulnes, de Châtillon et de la Meilleraye à Amiens, le 15 juillet 1640. » *Mémoires* D'AUBERY, t. II, p. 562.

(5) « Je vous écrivois, Monsieur, de Dourlans, de quelque petit désordre arrivé à l'attirail d'artillerie, qui n'a rien esté, et n'est point avenu pour le défaut des chevaux de ladite artillerie, mais seulement de ce que les pontons que l'on a faits, sont si lourds, qu'il n'y a presque point de portes de villes où ils puissent passer : et m'estonne comment les chevaux ont la force de tirer des machines si pesantes, et qui ont esté très mal construites. Lettre du maréchal de Châtillon à M. de Noyers. Du camp de Saint-Paul, le 23 mai 1638. » AUBERY, t. II, p. 137.

« Les lochets de Hollande sont venus, et les ponts de joncs et d'osier, couverts de toille cirée, sont ainsi que je les ay demandez..... Du maréchal de Châtillon au Roi, 31 mai 1638. » AUBERY, t. II, p. 113.

(6) « L'armée du Roy marche aujourd'huy en corps vers Roye, elle est effectivement de dix mille hommes de pied, de douze mille chevaux et quarante canons. Lettre du père Jo-

L'ordre de bataille, l'ordre de marche et l'ordre de campement des Suédois furent adoptés en France à cette époque. Les armées furent généralement rangées en bataille sur deux lignes espacées de cinq cents pas (1). Quelquefois chaque ligne avait une réserve.

Le maréchal de La Meilleraye formait aussi deux lignes; la seconde, beaucoup moins nombreuse que la première et considérée cemme une réserve, était composée d'hommes d'élite (2). L'armée marchait ordinairement en trois colonnes dans l'ordre de bataille. La colonne du centre était composée de l'artillerie et des bagages (3). D'autres fois, l'artillerie divisée par batterie était répartie dans les divisions qui marchaient sur un aussi grand front que le terrain le permettait (4).

Bataille de Lignitz. en Silésie. 1634.

Mais si les Français avaient profité des innovations des Suédois, les Impériaux, malgré leurs défaites, n'avaient pas changé leur ordre de bataille; et à Lignitz où ils combattirent les Saxons, ils se placèrent comme Tilly s'était placé à Leipsick, mettant toute leur artillerie en arrière de leur ligne sur une hauteur. Chose remarquable, de chaque côté, les pièces étaient protégées par des gabions. Tant que les Saxons se tinrent à distance, le canon des Impériaux les inquiéta vivement; mais dès qu'ils approchèrent, ils se trouvèrent à l'abri des coups et remportèrent facilement la victoire (5).

Bataille d'Avein.

La bataille d'Avein, qui eut lieu le 26 mai 1635, entre les troupes lorraines et espagnoles commandées par le prince Thomas, et l'armée française commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brezé, offre un exemple remarquable des différents ordres de bataille. L'armée française était sur deux lignes, avec une réserve (6); l'artil-

---

seph au cardinal de La Valette. De l'Abbaye-de-la-Victoire, près Senlis, 15 septembre 1636. » *Mémoires* D'AUBERY, t. I, p. 693.

(1) *Mémoires* de D'AUBERY, t. II, p. 703.

(2) LOSTELNAU, *Maréchal de bataille*, p. 423 et suiv. Paris, 1647.

(3) *Idid.*, p. 425.

(4) *Ibid.*, p. 434 et 437.

(5) *Voyez* le plan dans le *Theatrum europeum*, t. III, p. 275.

(6) *Voyez* les *Triomphes de Louis le Juste*, par JEAN VALDOR, p. 79. Paris, 1649.

lerie, composée de sept pièces, était postée à l'aile droite. Les Espagnols avaient mis en avant toute leur cavalerie, divisée en escadrons placés en échiquier, et toute leur infanterie en réserve. Il n'y avait que des mousquetaires et seize pièces d'artillerie qui soutinssent la cavalerie. D'Aurignac dans son livre de guerre, blâme avec raison cette disposition; car la division des troupes espagnoles exposait celles-ci à être battues en détail par les forces réunies des Français (1). Et c'est ce qui arriva : les mousquetaires ayant été délogés, l'artillerie tomba au pouvoir des Français, et la cavalerie ennemie fut obligée de chercher son salut dans la fuite, sans que son infanterie ait eu le loisir de venir à son secours (2).

Si les Français et les Espagnols employaient un petit nombre de pièces, les Suédois et les Allemands en avaient toujours un plus grand nombre. Ainsi, l'armée du duc Bernard de Saxe-Weymar, réorganisée près de Darmstadt, en 1635, avait, pour vingt-quatre mille hommes, cent vingt canons qui avaient été fondus à Francfort (3).

Bataille de Wittstock, 1636.

En 1636, à la bataille de Wittstock, que le feld-maréchal Banner gagna, les Impériaux, réunis alors aux Saxons, avaient fortifié leur front par une ligne de redoutes détachées dont les intervalles étaient remplis par des retranchements de charrettes (4). Banner se déploya sur deux lignes, distribua son artillerie sur le front, refusa son aile gauche, et, tombant avec la droite sur les Saxons qui occupaient la gauche ennemie, il obtint un succès complet, et s'empara de quarante et une pièces d'artillerie.

---

(1) *Livre de Guerre* par D'AURIGNAC, *Maréchal de Bataille*, fol. 89. MS Letellier-Louvois, n° 124. Regius 9350. A. 34.

(2) *Voyez* la Relation dans les Mémoires d'AUBERY sur le cardinal de Richelieu, t. I, p. 475. Paris, 1660.

(3) *Le Soldat suédois* par le sieur de GRENAILLE, p. 213. Paris, 1642.

(4) Voyez *Theatrum europeum*, t. III, p. 708.

(5) Les Suédois s'emparèrent de :

5 Demi-canons de 24 livres.
6 Serpentines de 8

Dans ce combat, on voit aussi un premier exemple du *passage des lignes*, manœuvre à laquelle avaient recours les Suédois pour retirer de la première ligne les régiments qui avaient trop souffert.

Cependant, quoiqu'en France on eût profité des exemples donnés par Maurice et Gustave-Adolphe, on était loin de faire un usage aussi judicieux de l'artillerie que ces capitaines. On oubliait souvent que pour se servir avantageusement de petites pièces, il fallait les tirer de très près, et que même, lorsque l'artillerie se trouve en présence de pièces de plus gros calibre, le seul moyen d'égaliser les forces et de faire disparaître le désavantage, c'est de se rapprocher à une distance qui permette aux pièces de produire tout leur effet. Lorsque les Espagnols passèrent la Somme à Cerisy, en 1636, ils établirent une batterie de canons de 24, et les Français placèrent hors de

---

2 Pièces de. . . 6 livres.
4 idem de. . . 4
1 idem de. . . 3
12 Pièces à mitraille (Schrot-Stücke) de 4 livres.
114 Quintaux de poudre.
14 Quintaux de mèches.
40000 Balles à mousquet.
136 Boulets de 12.
206 idem. 8
156 Boîtes à balles de 8 livres. (Schrot-Cartusen).
9 Boulets ramés de 8 livres.
204 Boulets de 4.
39 Boulets ramés de 5 livres.
73 Boulets de 3 livres.
13 Balles à feu.
48 Grosses grenades (bombes).
95 Grenades à main.
3 Pétards.
200 Pelles.
100 Pioches et pics.
9 Vérins (Kranen).
5 Binards.
6 Caissons à boulets.
2 Forges.
30 Caissons couverts.

Theatrum europeum, t. III, p. 710.

(1) *Le Soldat suédois*, p. 349, et HOYER KRIEGSKUNST, t. I, p. 476. Gœttingen, 179.

bonne portée quatre petites pièces qui firent un si pitoyable effet, que « de honte », dit Puy Ségur, « on la retira sans plus oser la montrer. »

En 1638, les Suédois, réunis aux Français sous les ordres du duc Bernard de Saxe-Weymar, faisaient le blocus de Brisach ; le comte de Goetz et le duc de Savelli, qui commandaient les troupes autrichiennes et bavaroises, s'avancèrent pour ravitailler la forteresse ; ils avaient pris position sur des hauteurs situées près du village de Zisenheim ; l'artillerie fut mise en batterie, et, quoiqu'elle tirât trop haut, le duc de Weimar ne crut pas prudent d'enlever une position aussi formidable ; il attendit l'occasion d'attirer l'ennemi dans la plaine et se retira à Mahlsberg. Ayant appris que l'armée impériale s'avançait sur les bords du Rhin avec un nombreux convoi, il se porta promptement en avant et l'atteignit près de Wittenweir; là encore il se mit en bataille devant un défilé, les deux ailes appuyées à deux petits ruisseaux qui se jettent dans le Rhin. Les Impériaux, disposés dans un ordre semblable, tournaient le dos au Rhin et au village de Wittenweir.

Bataille de Wittenweir.

Le duc de Weimar plaça son artillerie au centre et à l'aile gauche de ses troupes; les Impériaux concentrèrent toute la leur à l'aile droite. L'action s'engagea; la gauche de l'armée impériale composée des meilleurs régiments de cavalerie, repoussa les Suédois qui, de ce côté, se replièrent sur la seconde ligne. Mais le duc de Weimar rétablit le combat. Toute la ligne se porta alors en avant. La mêlée devint si générale, que les mousquetaires se battirent à coups de crosses; tandis que les impériaux s'emparaient de trois pièces de 12 et de quatre petites pièces régimentaires, les troupes franco-suédoises s'emparaient de toute l'artillerie des ennemis, et, chose singulière, de chaque côté, on tirait avec les pièces du parti opposé dont on s'était emparé ; mais les Impériaux avaient ce désavantage, que leurs boulets n'étaient pas du calibre des pièces ennemies ; les Suédois, au contraire, pouvaient se servir des munitions de leurs adversaires. Comme les canonniers

suédois avaient presque tous été tués, le duc de Weimar fit mettre pied à terre à des cavaliers d'élite, qui remplacèrent les canonniers et tirèrent avec un grand succès. Après un combat acharné, où chaque armée occupa plusieurs fois la place de son ennemi (1), les Impériaux se retirèrent en désordre vers Offenbourg. Les Suédois s'emparèrent de deux demi-canons, de deux beaux mortiers (Bôller) qui lançaient cent vingt-cinq livres, de trois fauconneaux et de quatre pièces régimentaires (2).

Les autres batailles qui se livrèrent encore sous Louis XIII, n'offrent aucun exemple bien remarquable de l'emploi de l'artillerie. Cependant, les victoires de Guébriant à Wolfenbüttel, du comte d'Harcourt à Casale, en 1640; celles de Tortenson à Leipsick, sur le champ de bataille même où mourut Gustave-Adolphe, prouvèrent que les grands exemples des guerres passées n'avaient pas été perdus.

Résumé.

Ainsi, pendant la période que nous venons de décrire, la victoire se déclare partout où à la science se trouve joint le génie militaire. Nous avons vu, en France, la cause protestante toujours vaincue sur le champ de bataille, jusqu'au moment où Henri IV, se mettant à sa tête, la fait triompher. Il en est de même en Hollande; ces Espagnols si fiers et si courageux sont presque toujours vainqueurs sur le champ de bataille, jusqu'à l'apparition de Maurice et de Henri de Nassau. En Allemagne, la cause catholique défendue par les généraux de l'empereur, est victorieuse jusqu'au jour où Gustave-Adolphe, devenu le chef de la ligue protestante, terrasse en trois ans tous ceux qui jusqu'alors avaient été invincibles.

Ces éclatants succès ne s'étaient pas produits sans être accompagnés d'immenses progrès dans la tactique.

Les batailles sous François Ier n'avaient été que des batailles de

---

(1) « Dass ein jeder Theil zum zweiten Mal auf des andern vorige Stelle zù stehen kam etc. » *Theatrum europeum*, t. III, p. 964.

(2) *Ibidem*, p. 965.

chocs produits par de grosses masses, que le canon était obligé de rompre et de disperser en tirant directement dessus.

Les batailles du duc de Guise et de Henri IV avaient été des batailles de chocs produits par de petites masses indépendantes les unes des autres, mais se soutenant réciproquement; dans ces batailles, l'artillerie placée aux extrémités d'un croissant, s'efforçait de prendre d'écharpe l'ennemi et de flanquer toute la ligne de bataille qui se tenait sur la défensive.

Les batailles de Maurice et de Gustave-Adolphe étaient encore des batailles de chocs, mais de chocs entre des lignes qui se soutenaient et s'aidaient réciproquement; l'influence des manœuvres s'y faisait déjà sentir; l'artillerie appuyait de ses gros calibres toutes les parties faibles, et les pièces légères étaient réunies pendant le combat sur le point décisif, là où un effort vigoureux pouvait assurer le succès.

Sous François Ier, il fallait du courage, du sang-froid et une artillerie bien servie.

Sous Henri IV, il fallait de la légèreté, de la promptitude, de l'habileté dans les mouvements des unités tactiques.

Sous Gustave-Adolphe il fallait, indépendamment de tout cela, de la science pour diriger simultanément l'action variée des différentes armes sur différents terrains. Jusqu'alors, le canon avait rendu sur le champ de bataille la défense très supérieure à l'attaque; Gustave rendit à l'attaque toutes ses chances de succès, en sachant se servir des canons légers et des armes à feu.

Le canon a décidément battu en brèche l'ordre profond et forcé les troupes à manœuvrer.

L'invention du fusil à baïonnette va permettre à l'infanterie de doubler ses forces par l'uniformité de son armement. La cavalerie, dégagée en partie d'armures embarrassantes, a déjà montré tout ce qu'on peut attendre de la rapidité de ses mouvements.

De grands exemples ont été donnés; on a vu que ce sont les réserves qui gagnent les batailles.

On a vu que l'artillerie doit être divisée dans les marches, et réunie en grandes batteries sur le champ de bataille.

On sait qu'une armée doit marcher et camper dans l'ordre où elle doit combattre.

On sait, qu'en fait de stratégie et de tactique, la grande question est de tomber avec ses forces réunies sur une portion de la ligne ennemie.

Enfin, même pour la guerre de montagne, la campagne du duc de Rohan dans la Valteline, a fourni de nouveaux sujets d'études et de méditation.

Malgré tous ces progrès, il faudra bien du temps encore avant que ces exemples soient réduits en principes et en axiômes ; et, une fois acceptés comme tels, il sera toujours difficile et rare de trouver un général qui sache les appliquer. Car, si la science analyse et coordonne les faits passés pour en déduire des principes généraux, le génie seul sait tirer d'immenses résultats de leur juste application.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

No 1.

Comme li consauls de le ville euist ordené par aucun raport que on leur en fist, que Pieres de Bruges, potiers destain, savoit faire aucuns engiens appiellés connoilles pour traire en une boine ville quand elle soit assisse(1); liquels Pieres fu mandés et li commanda lidis consauls qu'il en feist j et se il le faisoit bien et que on sen loast il en feroit pluiseurs. Liquels Pieres en fists j et depuis aucun doudit consel vaurent savoir comment on sent poroit aidier et dirent audit Pieron qu'il le voloient faire esprover. Liquels Pieres porta sen engien dehors Moriel porte as cans(2) et mist j quariel ens auquel avoit ou bout devant une pieche de plonch pesant ij lb. u environ et fist cestuy engien traire et la porta pour jeter quant j huis et j muret. Liquels engiens fist si cruel noise et si grant que li quariaus vint par dedens le ville, et ny eust personne qui la fu, ne le dit Pieron, neant que le dit quariel veust ne ne peuist pierchevoir et passa les ij murs de le ville, jusques en le plache devant le moustier S. Brisse et la atainst j homme appielle Jakemon de Raisse foulon ou kief et le jeta mort. Lyquels Pieres pour le doubte de la loy de le ville se traist en saint lieu quant on li raporta le nouvielle. Sour cou li consauls de le ville par grant deliberation eut avis sour che e boin consel, considérant que on avoit commandé audit Pieron a faire ledit engien et que di celui lidis consauls lavoit fait traire pour exprouver comment il se porteroit, comment il avoit pris se visée de traire cont le dit huis et muret et que hayne aucune lidis Pieres navoit audit Jak qu'on seoist et comment li quariaus sans viser sa dreta de-dans le ville; qu'il ne veoient cose aucune pour quoy li dis Pieres ne deuist estre de ceste cose purs innocens et sans coupes de le mort le

(1) Assisse, assiégée.
(2) La porte Moriel as cans, la porte Noire-aux-Champs.

dit Jak et que ce que li dis Pieres en fist fu cas de meskance et de pitey, pour quoy audiet Pieron il perdonnerent çou que par meskeance il lenestoit. Ce fu fait ou mois de septembre lan de grace mil iijc et xlvi.

Cette pièce a eté publiée en divers endroits, notamment dans les *Mémoires de l'académie de Bruxelles, dans le Mémoire sur la Poudre à canon* de M. Léon Lacabane, et dans les *Archives philosophiques et littéraires* qui s'imprimaient à Gand, t. II.

Le sieur J.-B. Depestre (1) a fait l'inventaire du registre de Cuir Noir. Il a mis en note de cet article :

« L'inventeur fit l'épreuve à la requête des Consaux, et fut pardonné de l'ho-
« micide.

« Ce canon était *carré*, on le chargeait d'un *dez* de fer.

« Il fut emporté par les Français au dernier siége de 1745.

Signé DEPESTRE.

N° 2.

1381. *Memorie estratte da due antichi inventarii delle bombarde, baliste, ed altre armi che esistevano nelle camere del comune di Bologna negli anni* 1381-1797. *Documenti che ora si conservano nel grande archivio civile e criminale di Bologna.*

Piece inédite tirée des Archives de Bologne.

In Christi nomine Amen. Hæc est reassignatio facta per Beltramend de Prendipartibus Massaroliom Com : Bon : pro sex mensibus inceptis die primo mensis Januarii MCCCLXXXI. Indictione quarta, Arpinello de Folea dicti Beltrami, notario per suum successorem in dicto officio de rebus, bonis, et Massaritiis Massariæ dicti communis juxta revisionem, examinationem, et calculum rationis et administrationis dicti Beltrami factam per me Linuzium una cum Romeo de Garfagnanis assertos revisores ad prædicta.

In primis in cortile.

« Ducentos nonaginta quinque lapides a bombardis.

. . . . . .

(1) Ancien greffier criminel, il avait été adjoint au commissaire français Desnans pour inventorier les archives. Cet inventaire fut présenté à Joseph II par le fils de Depestre.

. . . . . .

. . . . . .

Item. In domo Massariæ repertum fuit lapides marmoreos a bombardis trecentos trigenta quatuor.

Item. Quatuor lapides pro laborando ad ministerium bombardarum.

In secunda camera.

Item. Quatuor canones a bombardis inter quorum unus est cupri sine cepo (coins), et alii cum cipis ferratis.

Duas quintaneas a bagordando.

Duos carrittos a bombardis cum duabus rotis pro qualibet.

Unam bancam a carregando balistas.

Unam scannum a bombardis cum uno police.

Unum canonem cupri a bombardis ponderis librarum CCCLXI (361).

In prima camera ferramentorum.

Sexaginta quinque graffios ferri in modum ancinorum ponderis librarum CXLII (142).

Item. Unam capram ferri ponderis librarum viginti.

Quatuordecim pallos ferri ponderis librarum CCCX (310).

Duas dalaturas de ferro.

(Peut-être taliatura, cimeterre à décapiter.)

Centum septuaginta cocones lignei a bombardis (tampons).

In camera a bombardis.

Quinquaginta quatuor balotas ferri a bombardis lib. CCCLXXIIII (374).

Sedecim balotas ferri a bombardis ponderis lib. CCC (300).

Trecentos octuaginta quinque balotas parvas ferri a bombardis ponderis lib. CCXXXV (235).

Centum triginta tres balotas ferri a bombardis ponderis lib. LXVI (66).

Ducentas sexaginta duas balotas ferri a bombardis ponderis lib. LXXXXII (92).

Sexaginta balotas ferri a bombardis ponderis lib. XLVI (46).

Item. Unum barillem novum sal nitri ponderis lib. ducentas sexaginta sex.

Item. Decem et octo balotas ferri a bombardis pond. lib. sex.

Item. Unam botexellam pulveris a bombardis ponderis lib. centum sexaginta tres.

Item. Unam botexellam pulveris a bombardis non bona ponderis lib. LXXVII (77).

Item. Tres pallos ferri
Duo scrocatoria } ponderis lib. CLXXXI (181).

Item. Novem scrocatoria ferri a bombardis.

Item. Quatuordecim tassatoria ferri (lanternes à charger) ponderis lib. triginta novem.

Item. Undecim teleria a bombardis veteres et inutiles.

Item. Quatuordecim bombardas novas fulcitas corigiis teleriis et canonibus.

Item. Quatuor bombardas veteres fulcitas congiis teleriis (soutenues par des affûts courbés) et canonibus.

Item. Unam bombardam cum uno canone cupri.

Item. Novem bombardas a scaramosando (pour escarmoucher).

Item. Duas bombardas una cum manico ferri, alia sine.

Item. Unam botexellam pulveris ponderis lib. CXLVIII (148).

Item. Buttighinum parvum cum sulfano integro ponderis lib. decem et octo et demidio.

Item. Unum taschitum pellis cum pulveris ponderis lib. 7, onc. 7.

Item. Unum taschitum plenum sulfani pistati pond. lib. 4.

Item. Tres telerios novos non fulcitos a bombardis.

Camera a capistris, et a taglis.

Unam cristatam.

Item. Tres cervellerias.

Item. Unum capellettum ferri.

Item. Tres scudos ligni.

Item. Duos schudos chatellanos.

Item. Octo pavexios veteres.

Item. Viginti quinque pavexios novos.

Item. Quadraginta duos cocones magnos ligni a bombardis.

Item. Centum quatuordecim cocones pasvos a bombardis.

Item. Unum frustum curaminis a frombolis.

Camera a balistis.

Quinque millia veretones (dardi) cum ferris impennatos cum carta.

Noverentum quadraginta duos veretones in una cassa impennatoscum cartibus.

Item. Trecentos novaginta tres rochetas ferratas impennatas de carta, in una cassa.

Item. Trecentas quindecim astas a veretonibus novas impennatis de carta.

Item. Centum quadraginta quinque veretones impennatos cum pennis de ocha.

Item. Quinquaginta novem veretones impennatos de pennis de ocha.

Item. Mille veretones veteres impennatos de carta, in una cassa.

Item. Ducentos sexaginta sex veretones dispennatos ferratos inutiles.

Item. Centum viginti veretones impennatos de carta ferratos a balistis a duobus pedibus.

Item. Ducentos septuaginta quatuor muschitas impennatas de carta in una cista.

Item. Mille centum nonagintas astas a veretonibus sine ferro impennatis de carta, in una cassa.

Item. Trecentos veretones a balistis grossis ferratos impennatos partim de ramo, et partim non, in una cassa.

Item. Quatuor centum quadraginta astas veretonum a balistis grossis partim impennatos de ramo, et partim non.

Item. Novecentum astas veretonum nullius valoris fractas, et distructas.

Item. Ducentas astas a rochitis impennatas partim de ramo, et partim non.

Item. Tres rochetas impennatas de ramo cum ferris.

Item. Decem et octo veretones veteres a balista.

Item. Unum veretonem impennatum de ramo.

Item. Mille veretones impennatos de carta, in una cassa.

Item. Quinquaginta duos veretones impennatos de carta ferratos boni, in una cassa.

Item. Centum viginti tres astas sine ferris impennatas de carta.

Item. Unam noxitam magnam de osso a balista.

Item. Tres noxitas de cupro a balistis,

Item. Triginta novem noxitas a balistis.

Item, Unum penonem de Valesio ad insigna guastatorum.

Item. Unum penonem de seta ad insigna clavium.

Item. Unum telerium regis Entii (1).

Item. Duas manetas corii a balistis.

Item. Quinquaginta quatuor stafas a balistis et ab equis.

Item. Centum claves a balistis.

Item. Quinque claves a balistis.

Item. Duos veretones a balistis grossis unum dispennatum, et alterum impennatum.

Item. Ducentos quadraginta quinque ferros a veretonibus.

Item. Sex mantighellos veteres et destructos ad soflandum in bombardis.

Item. Mille quadringentas duodecim fricias impennatas et ferratas

Item. Mille centum sexaginta astas a friciis destructas et inutiles.

Item. Viginti unam balistas aliquas bonas et veteres cum cordibus, et aliquas cum magistris.

Item. Unam balistam novam grossam de nervo.

Item. Unam balistam de nervo ab equo.

Item. Centum viginti sex balistas novas fulcitas cordibus et magistris.

Item. Unum gumbiselle azie.

Item. Quinquaginta crocos a balistis debilis et inutiles.

Item. Duodecim noxetas non laboratas a balista.

Item. Mille quadringentos sexaginta duos ferros a friciis novos.

Item. Duo millia quingentos octo astas ab ungaro novas, in una cassa.

Item. Viginti novem arcones a balistis parvis.

Item. Decem et septem telerios a balistis grossis fractos et nullius valoris.

Item. Octo arcones a balistis grossis a nervo debiles et nullius valoris.

Item. Duos buffitos novos a bombardis in una cassa (soufflets pour allumer le charbon dans lequel on rougissait la baguette en fer qui mettait le feu aux pièces).

Item. Undecim balistas grossas fractas destructas nullius valoris.

Item. Sexaginta octo balistas fractas et destructas.

---

(1) Nel margine sono notate le seguenti lettere *Teler-ba* che vogliono significare *Telerium* e *baliste*, cioè il telaro, o vero l'armatura, o la stessa balestra senza la corda del re Enzio, forse quella balestra con cui combatteva quando, nel 1249, venne fatto prigione dai Bolognesi.

Item. Quadringinta quatuor magistras a balistis magnas et parvas.

Res existentes in andavino (corridor).

Viginti octo lancias ferratas.

Item. Duas lancias ferratas.

Item. Unam duciam vocatam Inghilterra.

Item. Sexaginta unum dardum ferratos.

Item. Viginti lanzones ferratos.

1297.

In Christi nomine amen : Hæc est assignatio rerum et munitionum existantium in Massaria Com : Bono : et assignatæ per providum virum Johannem Jacobi Peloni Piscatorem Tomasi quod Nicholai de Boccadecanibus honorabilem Massarolum Com : Bon : et scripta per me Marcellum quod Dominici de Pizzanis notarium, et officialem officio dictæ Massariæ pro Com : Bon : specialiter deputatum sub annis Domini millesimo trecentesimo nonagesimo septimo inditione quinta tempore Dni : Bonifatii divina providentia Pape noni, inchoata die secundo mensis Januarii dicti anni.

In stantia curtilis in domo inferiori et terrena.

In primis XII bombarbas a secchia deficiunt duo corigie de ferro, et sex caviclas de ferro, et quinque bletas de ferro de quibus due sunt magagnatæ et fractæ.

Item. Unam bombardam saldam.

Item. Duas bombardas cum zippis saldas.

Item. XVII bombardas cum secchis, deficiunt XI bletæ de ferro et duas caviclas.

Item. VIII bombardas deficiunt sex caviclæ de ferro, et quinque blette de ferro, et unum cippum magnum de ligno.

Item. Unum cippum a bombarda cum corigiis de ferro.

Item. Unam bombardam pizolam (piccola) cum manico fracto.

Item. Septem bombardas cum teleriis.

Item. Unam bombardam pizolam cum lapide et cippo.

Item. Quatuor sclopos pizolos in uno telerio.

Item. XXXIIII sclopos cum cippis.

Item. Septem sclopos sine teleriis.

Item. Unum sclopum parvum a cavalito et sine cavalito.

Item. Unum sclopum cum telerio.

Item. Unum sclopum de ferro cum cippo.

Item. VIII sclopos de ferro de quibus sunt tres a manibus.

Item. Unum telerium cum duobus canonis.

Item. Unum telerium cum duobus sclopis.

Item. Unum canonem ad modum bombarde sine telerio.

Item. Duas bombardas cum telcriis a ballotis de lapidibus.

Item. Tres salvavinellos ad implendum bombardas (1).

In camera ferramentorum.

Quinquaginta duos graffios de ferro computata una punta de ferro ponderis libr : ducentarum nonaginta novem.

Item. Unam capram de ferro ponderis lib : decemnovem.

Item. Duodecim tassatorios de ferro a bombardis de quibus decem sunt ponderis lib. trecentarum septuaginta quinque de quibus unum fractum.

Item. Decem et septem tassatorios de ligno.

Item. Unum tassatorium de ferro parvum.

Item. Septem tassatorios de ferro ponderis librarum viginti.

Item. Septem tassatorios de ferro cum manico de ligno a sclopis.

Item. Octuaginta quatuor ancinos de ferro sine manico, ponderis librarum centum quinquaginta trium.

Item. Quatuor bletas pizolas de ferro a bombardis.

Item. Tres bletas de ferro a cadenáciis a ponte levatojo.

Item. Sex capillos de ferro.

Item. Unum cimerium de corio coto.

Item. Sex cervellerios de ferro veteres.

Item. Sex bacinetos de ferro sine camario (2) et sine vixeriis.

Item. Undecim barbutas de ferro cum camario sine vixeriis.

Item. Duodecim armaturas de ferro a capite sine camaro et sine vixeriis.

---

(1) Salvavinelli, piccola salvavine che in bolognese diconsi *buvinelli* ed in lingua illustre *imbuti*.

(2) Camauro.

Item. Centum quadraginta octo trigulos de ferro.

Item. Viginti unum javarottum de ferro.

Item. Quatordicim ferros ad trandum ignem.

Item. Mille veretones impennatos de cartis.

Item. Quadragintos veretones impennatos de ramo.

Camera a balistis.

Unam balistam ligatam ad modum Januensium.

Item. Centum quinquaginta octo balistas inter fractas et destructas cum cordis, et sine cordis, cum noxetis, et sine noxetis et sine magistris inter grossas et minutas.

Item. Centum viginti novem noxetos de osso a balistis.

Item. Sex noxetas de metallo a balistis.

Item. Nonaginta crochos a balistis.

Item. Quadraginta quatuor ferros a veretonibus.

Item. Duo miliaria de ferris a faciis.

Item. Quadragentos nonaginta quinque antipectos a balistris.

Item. Tringinta unam clavim de ferro a balistris.

Item. Duo milllia astas a friciis.

Item. Novem arcos a friciis cum cordis et sine cordis.

Item. Tres fricias ab inghilixis.

Item. Tres navicellos a ponte.

Item. Unum penonem de panno ad arma magistrorum lignaminis.

Item. Unum penonem ad arma ecclesiæ.

Item. Unum penonem ad arma guastatorum.

Item. Sexaginta quinque libras de ferro a bombardis videlicet ballottis.

Item. Septingentas quinquaginta ballottas de ferro a bombardis.

Item. Unam cazolam de ferro causa carigandi bombardas.

Item. Duo millia ducentos viginti ballottas de lapide a bombarda.

Item. Triginta duos pavesios veteres et fractos.

Item. Unam bombardam ponderis librarum ducentarum septuaginta trium.

Item Triginta duo scutos veteres et fractos.

Item. Unum palum de ferro sive tassatorium.

No 3.

1428. Pièces inédites retrouvées aux archives générales du royaume en 1846

Inventoire fait lan mil CCCC vint-huit, le mardj cinquiesme jour du mois doctobre par maistre Guillaume Lamy, clerc du Roy notre Sire, en sa chambre des comptes, et Girart de Conflans, notaire dicelluy seigneur en son chastel de Paris, des biens et utensils estan au chastel de la bastide de Sainct-Anthoine, à Paris, et en la basse court dicelluy chastel par lordonnance et commandement a eulx fait par messeigneurs les gens des comptes dudit seigneur, par vertu de certaines lettres royaulx a eulx adressées, desquelles la teneur censuit, etc.

HENRY, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET D'ANGLETERRE, à nos amez et feaulx conseillers, etc.

. . . . . .

La premiere vis et tour du costé de la rue Sainct-Anthoine de la main senestre, a commencer du costé des Celestins.

. . . . . .

La IIe viz et tour a la main senestre.

. . . . . .

Item. XVII canons a main dont les deux sont de cuivre, et les XV de fer sans chambres.

Item. Deux vuglaires petitz afustez en boys, chacun garni de deux chambres.

Item. XIIII chambres a vuglaires.

Item. Six piez de chienne.

Item. Cinq tours a tendre grosses arbalestres.

Item. Cinq grosses arbalestres a tendre, a tour et a vis, et sont tres bonnes et bien en cordes.

Item. VIII moiennes arbalestres dont les deux sont rompues, et les autres sont assez passant.

Item. Une grosse vieille arbalestre a tendre, a tout de nulle valeur.

Item. Quatre grans ars de corne, les arbriers separez lun de lautre qui sont de peu de valeur.

Item. Demi XIIe de vielz ars d'arbalestres dif avec les arbriers separéz lun de lautre, et sont de petite valeur.

Item. XVIII vieilles fondes a bastons.

Item. Environ deux cens tampons que grans que petiz.

. . . . . .

Item. En leitaige den hault desdictes almoires fu trouvé ung millier de chausse-trappes ou environ.

Item. Fut trouvé une grant piece de fer.

Item. XXVIII casses de trait commun ferré.

Item. Environ deux milliers de dondainnes, que ferrées que defferrées.

Item. Ung millier de traits commun que ferré que defferré.

Item. Environ Vc petitz garrots en V casses.

Item. Environ deux cents gros garrots.

Item. Deux pommes de cuivre a gecter feu.

Item. Cinq lances ferrées.

Item. Une lance a porter estendart.

Item. Trois grandes vieilles selles a jouster de nulle valeur.

Item. Un vieil heaume et un vieil chauffrain.

Item. Un grant collier a cheval pour traire.

Item. Environ cent plommées.

Item. Demi XIIe de hottes garnies de cordes et de viecelles.

. . . . . .

La IIIe vis et tour de ladicte main senestre.

. . . . . .

La IIIIe vis et tour de ladicte main senestre.

. . . . . .

La première vis et tour a la main destre en commençant devers la tour de Billy.

. . . . . .

La IIe vis et tour de ladicte main destre.

. . . . . .

Item. Au corps dostel entre ladicte vis et la troisième vis.

. . . . . .

Item. En la chappelle dudit chastel.

. . . . . .

La IIIe vis et tour de ladicte main destre.

. . . . . .

La IIIIe vis et tour de ladicte main destre.

. . . . . .

Item. Es terrasses dudit chastel ung vuglaire enchassillié en boys gectant pierres de VI liv. pesant ou environ et a deux chambres.

Item. Ung petit vuglaire dune piece a toute sa chambre, gettant vers la porte Sainct-Anthoine-des-Champs gettant pierres de IIII liv. pesant ou environ enchassillié en boys.

Item. Ung pareil vuglaire vers le chemin et chaussée de leglise Sainct-Anthoine-des-Champs gectant.

Item. Ung autre pareil vuglaire vers la tour de Billy gettant.

Item. Ung autre pareil vuglaire gettant vers lostel neuf.

Item. En la court dudit chastel fut trouvé ung vuglaire a deux chambre de cuivre.

Item. Soulz lauvant de tuille estant ou millieu de la dicte court dudit chastel fu trouvé ung vuglaire a deux chambres de cuivre enfusté en boys gettant XX liv. de pierres pesant ou environ.

Item. Ung autre vuglaire garny dune chambre et dun coing de fer enfuaté en boys de VI pouces de pierre ou environ gettant.

Item. Ung autre vuglaire enfusté en boys sans chambre, de cinq pouces de pierres ou environ gettant.

Item. Une boete de fer enchassillié en boys gettant sept plomées a une fois.

Item. Ung coffre de noyer ferré a VI paires de charnieres et liens tout autour et quatre cornées et quatre lyens aux deux bouts et a longueur cinq piez ou environ et estoit fermé a deux serrures plates et a deux clefs de diverses sortes et façons.

Item. Sur la porte de ladicte court faisant front en la rue Sainct-Anthoine fu trouvé ung vuglaire enchassillié en boys sans chambre gettant pierres denviron cinq pouces.

La basse-court dudit chastel de la bastide Saint-Anthoine.

Premierement, soubz la porte de ladicte bassecourt en allant aux champs fut trouve ung vuglaire enchassillié en boys a toute sa chambre gettant pierres de cinq pouces de tour ou environ.

Item. Dessus ladicte porte fut trouvé ung autre pareil vuglaire sans chambre et gette pareille pierre que le prochain precedent.

CONFLANS.

LAMY.

N° 4.

Dans l'inventaire de 1430 *le mercredi* 28 *février par le meme Guillaume Lamy, on trouve au fait d'artillerie.* 1430.

Dans la IIe tour de la main senestre dans la première chambre.

Deux pommes de cuivre a gecter feu.

En la IIe chambre de ladicte tour.

Item. Dedans la chambre furent trouvez cinq quaques dont les trois sont plaines de pouldre a canon, le quart est environ au tiers plain dicelle pouldre et le cinqiesme est tout wyt.

. . . . . .

Item. En une chambre joignant dicelle IIIe chambre, en laquelle est apresent l'artillerie fu trouvé.

Item. Six petiz canons de fer dont les cinq sont a main sans chambres et le sixieme est enchassillié en boys.

Item. Sept piez de chienne de fer grans moyens et petiz.

Item. Trois grandes et grosses arbalestres a tendre a vis et a tour dont larbrier de lune est rompu.

Item. Quatre signolles a tendre arbalestres dont lune est grande les deux autres moiennes et lune petite et est en partie despeccées.

Item. Quatre arbres darbalestes tres communs.

Item. Neuf arcs darbalestres de plusieurs sortes de petite valeur.

Item. Six arbriers grans pour arbalestres de Turquie.

Item. Quatorze arbalestres que petites que moiennes dont les sept sont entieres et presque neuves et de pareille façon et les sept autres cassées.

Item. Une autre arbalestre assez grosse cassée.

Item. Environ six trousses de fondes de cordes sans bastons a gecter pierres.

. . . . . .

Item. Environ un millier de chaussetrappes.

Item. Dix sept casses de trait commun ferré.

Item. Dix casses de moiennes dondainnes ferrées.

Item. Neuf casses de trait defferré de plusieurs sortes.

Item. Environ demi casse de gros traits en façon de dondaines ferrées pour grosses arbalestres.

Item. Environ deux cens gros garros.

Item. Environ trois cens de petiz garros.

Item. Plusieurs viels chables de chanvre a traire engins.

Item. Trois vieilles selles a jouster et faire faict darmes.

Item. Deux chevales a mettre a point arbalestres.

. . . . . .

Item. Dessoubz la porte estant entre la deuxme et la IIIe tour dudict costé et faisant front en la rue Saint-Anthoine fut trouvé.

. . . . . .

Item. Deux canons de cuyvre a long manches de boys pour gecter garros.

Item. Ung vuglaire et huit chambres de vuglaires que moiennes que petites.

. . . . . .

La IIIIe vis et tour de ladicte main senestre.

. . . . . .

Et quant au regard de toutes les autres chambres de ladicte vis et tour elles furent arses par feu qui se bouta en la pouldre a canon estant en la seconde chambre de ladicte vis et tour.

. . . . . .

Item. Es terrasses dudit chastel furent trouvées trois vuglaires enfustez en boys de neuf.

Item. Furent trouvées neuf chambres de vuglaires.

Item. En la court dudit chastel soubz ung auvant couvert de tuille estant en my ladicte court fut trouvé ung vuglaire a deux chambres de cuivre enfusté en boys et gectant pierres de XX liv. pesant ou environ.

Item. Dessoulz ycelluy auvant fut trouvé ung coffre de cinq a VI piez de long ouquel navait point de (mot illisible) et est entretaillié ycelluy coffre.

Item. Dedans ycelluy coffre fut trouvé environ trois cens et demi de pierres de canons et de vuglaires de plusieurs sortes et grosseurs.

. . . . . .

La basse court dudit chastel de la bastide.

Premièrement.

En ladicte basse court sur les allées dicelluy fut trouvé une boete de fer en façon de canon enchassillié en boys gettant sept plomées a une fois.

Item. Ont été trouvez quatre vuglaires et cinq chambres de vuglaires.

. . . . . .

CONFLANS.

Dans un inventaire du château de Beauté contenu dans le même registre de 1420 on trouve :

Au plus hault de la tour : deux petiz canons a plomées.

N° 5.

Inventoire fait lan mil quatre cens trente et cinq, le lundi cinquiesme jour de mars 1435.
par sire Regnault Dorin, conseiller et maître des comptes du roy notre seigneur et Adam Deschamps, clerc desdiz comptes, des artilleries habillemens de guerre et autres biens, utensilles estant au chastel et bastide Saint-Anthoine, a Paris, et en la basse-court dicelluy appartenant au roy nostre seigneur, et par l'ordonnance et commandement de messeigneurs des comptes du roy notredit seigneur a Paris, iceulx bienz monstrez par Richart Conyngeston, lieutenant et seruiteur de monseigneur de Talbot, chevalier, nagueres capitaine de ladicte bastide, lesquels artilleries, biens meublés et habillemens ont eté par nous inventoriez en la maniere qui sen suit, pour iceulx baillez a noble et puissant seigneur, monseigneur Robert, seigneur de Wylluby, comte de Vendosme, apresent ordonné capitaine dudit lieu de la bastide.

Et premierement, sensuit la declaration des artilleries et biens appartenant au roy notre seigneur qui baillés avoient esté audit monseigneur de Talbot, par messire Guillaume Bonegton, chevalier, auparavant capitaine de ladite bastide. Cestasavoir :

Trois canons fourniz de chambres, cestassavoir chacun de deux chambres qui estoient la pour asseoir en haut dedans le donjon.

Item. Deux canons de cuivre espringal.

Item. Six piez de chievres que grans que petiz.

Item. IIII couleuvrines ou canons de fer.

Item. Deux arbalestres dacier.

Item. VIII arbalestres difentieres dont il enya III grosses dictes haussepiez

Item. XII arbalestres rompues.

Item. Dix arcs darbalestres sans arbriers rompues.

Item. Ung petit canons en boys.

Item. Dix arbriers sans ais que grans que petiz, dont il enya ung rompu comme de nulle valeur.

Item. Cinq engins de boys a tendre arbalestres, dont les trois sont entiers et les autres non.

Item. Cinq windas de fer que grans que petiz a tendre arbalestres.

Item. Deux pieces de boys dun engin a couillart.

Item. Deux crocs de fer pour une eschielle de corde.

Item. IX paraiz que grans que petiz telz quelz.

Item. XLIIII coffres de trait a arbalestres que grans que petiz, tanta empenner que empennés et ferrez et a ferrez.

Item. Ung nombre despringalles sans coffre.

Item. Une quantité de cordes a couillart pour ung ou deux.

Item. III engins de cuyr a chargier les pierres du couillart.

Item. Deux XIIxx de fondes sans baston.

Item. III luires de fil danvers avecques ung nombre de chaussetrappes.

Item. III vieilles selles de jouste avecques ung vieil heaume.

Item. Une grant armoire a mettre harnois a six cloaus.

Item. Ung baril et demi de pouldre a canon ou environ.

Item. Ung gros canon enfusté en boys appellé le canon de la bastide a deux chambres de cuivre.

Item. Ung autre grant canon ou bombarde defer de VI piez de long ou envi- a trois chambres de fer.

Item. Deux fallotz a esclairer sur les murs.

Item. Ung canon a sept troux sans chambre estant en la basse court d'un espan de long ou environ.

Item. Cinq canons que grant que petiz dont il en y a trois chacun a deux chambres et les autres deux chacun a trois chambres seans en la basse court.

Item. IIII tables que grandes que petites avecques IIII tretaux.

Item. XV bans a perches tant dun que dautres.

Item. XI tant armoires que dressouers.

Item. XII que couches que chalis.

Item. Une grant armoire estant en la tour rompue qui soulait estre en la garde robe.

Item. Ung moulin a braz entiez.

Item. En la cuisine ung grant mortier avecques le pestail et deuxdressouers a despecier chair.

Item. Au four une huche a pestrir sans couvercle.

Item. Deux chaieres a doz avecques ung benoistier a eau benoiste.

Item. Ung dressouer estant ou lardier a despecier chair.

Item. Ung long chable.

Item. Ung grant coffre bandé de fer.

Item. II chaiennes de fer.

Item. Une paelle de fer a charbon.

Item. Ung chariot a charbon.

Item. Une huche pleine de pierre a canon.

Item. III grosses pierres a bombardes.

Item. Sensuit la déclaration dautre artillerie estant en ladicte bastide appartenant au roy notre seigneur qui baille avoit esté audit monseigneur de Talbot par Guillaume de Troyes garde des artilleries du roy notre sire.

Premièrement VI couleuvrines dont lune est rompue.

Item. VII quarterons de pierres a vuglaires.

Item. VII quarterons de tampons pour lesdits vuglaires.

Item. XII pavaisines.

Item. XX livres de fil Danvers.

Item. Une forge fournie de deux soufflez, une enclume une croisie, une bigorne, ung marteau a main, deux marteaux cottrez, IIII paires de tenailles, et generalement tout ce qui y appartient excepté la toiere.

Item. II °L tourteaux a fallotz.

Item. VI treteaux a couleuvres.

Item. Deux lances rompues.

Item. Vint et cinq maillez de plont.

Item. IX hocaux.

Item. Dix esquipars.

Item. VI marteaux a maçon.

Item. VI coignées.

Item. XII botereaux.

DORIAC. DESCHAMPS.

Ces trois inventaires se trouvent aux Archives générales du Royaume, section domaniale. P. Registre 189.

No 6.

1463. *Inventaire de l'artillerie du roy et de la déclaration des lieux où elle est de present fait en aoust* 1463.

Pièce inédite.

Et premierement à Paris.

BOMBARDES.

La grosse bombarde de fer de deux pieces nommée Paris.
La volée de la plus du monde.
La volée de la Daulphine.
La volée de la Realle.
La volée de Londres.
La volée de Monstreau.
La volée Médée.
La volée de Jason.
} de fer.

CANONS.

L'un des leuriers de fer d'une pièce.

Barbazan
Lahyre
} de fer d'une pièce.

Flavy
Boniface
} de fer de deux pièces.

Deux petits canons de fer et leurs chambres.

La grosse serpentine de fonte que feist Guerin Payge.

Item. Un autre canon de fer de deux pieces estant lui bourré que fit Colin Robin et est de la grosseur de Flavy ou environ.

Item. Deux petits courts vugleires de fer faits de neuf.

Item. Deux vuglaires et 4 serpentines de fer enchassez en bois amenez de Meaux.

Item. Six grans pavais a croix blanche tous neufs.

Item. 25 petites pavaisines de trois couleurs.

Item. VIXX V pavaisines a goutied aussi a croix blanche.

Item. 300 paulx feirez ou environ a clore un parc.

Item. 3000 arcs des 6000 acheptez dernierement.

A LA BASTILLE SAINCT-ANTHOINE.

Deux canons de fer nommez les consuls garnies de leurs chambres et de pierres.

Huit couleuvrines les 4 pesant chacune 200 et les autres 4 chacune 60. 48 leurs chenalets.

Item. Trois miliers de grosse poudre a canon.

Item. Un milier de poudre a couleuvrine.

Item. Une douzaine de pavais a pavaisines.

Item. 12 arbalestes d'acier garnies de tigoles qui furent preisses en l'ostel feu Jean Aubry et ne furent pas payées.

Item. 4 autres arbalestres grosse dit de Romenie qui furent gaignées à Rouen.

Item. Deux milles et demie dondaines et traict commun.

Item. Environ 248 de plomb a fondre plomées.

Item. Y a de ce qui y fut laissé par les Anglois :

Un gros vuglaires de fer fusté en bois ayant deux chambres de fonte.

Item. Un autre vuglaire de fer moindre et plus court en sa chambre de même fusté en bois

Item. Encore un autre vuglaire de fer moindre mais plus long aussi enfusté en bois.

Et 5 autres petits vuglaires de fer.

AU BOIS DE VINCENNES.

La bombarde nommée St-Pol de fer d'une pièce.

La chambre de la plus du monde.

MS B. R. Collection Legrand.

N° 6.

1505.

Inventaire de l'artillerie estant en l'ostel de la ville de Paris, icellui inventaire fait par moy Jacques Rebours procureur d'icelle ville, par l'ordonnance de Messieurs les prevost des marchans et echevins de l. d. ville.

Et premièrement en une salle par bas dudit hostel ont esté trouvez les pieces d'artillerie qui s'ensuivent, c'est assavoir : ung vuglaire affusté de trois piez de long et de six poulces de calibre, garny d'une chambre, marqué.

Item. Ung vuglaire de XVII poulces de long affusté de cinq poulces de calibre sans chambre marqué.

Item. Ung mortier de cinq poulces de volée et quatre poulces de calibre affusté, marqué aux armes de lad. vill.

Item. Ung vuglaire de deux piedz de long et six poulces et demy de calibre affusté sans chambre marqué.

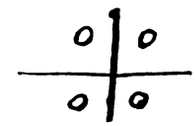

Item. Ung mortier de my pié de long et de cinq poulces de calibre mal affusté marqué ausd. armes.

Item. Ung aultre mortier de XV poulces de long et de six de calibre affusté marqué ausd. armes.

Item. Ung vuglaire de XX poulces de long et de cinq de calibre affusté garny de deux chambres marqué

Item. Ung aultre vuglaire de XXII poulces et demy de long et de cinq de calibre affusté garny d'une chambre marqué

Item. Ung mortier de XVI poulces de long et de six de calibre affusté marqué ausd. armes.

Item. Ung vuglaire de XVI poulces de long et de trois de calibre affusté garny de deux chambres marqué ausd. armes et a telle marque

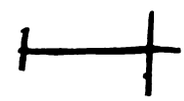

Item. Ung mortier de quinze poulces de long et de sept de calibre atfusté marqué ausd. armes.

Item. Ung mortier de XVI poulces de long et de six de calibre attusté marqué ausd. armes.

Item. Ung aultre mortier de deux piedz IIII poulces de long et de sept de calibre affusté marqué aussd. armes.

Item. Ung aultre vuglaire de XXI poulces de long et de quatre de calibre affusté garny d'une chambre marqué ausd. armes.

Item. Ung vuglaire de XXII poulces de long et de VI de calibre garny d'une chambre affusté marqué ausd. armes et à une telle marque

Item. Ung autre vuglaire de XVII poulces de long et de quatre de calibre garni d'une chambre marqué 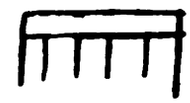

Item. Ung mortier de six poulces de long et de IIII et demy de calibre affusté marqué ausd. armes.

Item. Ung mortier de quatre poulces et demy de long et de quatre de calibre affusté marqué ausd. armes.

Item. Ung mortier de IX poulces de long et d'un poulce et demi de calibre affusté marqué ausd. armes.

Item. Ung mortier de unze poulces de long et de deux et demy de calibre affusté.

Item. Ung vuglaire de douze poulces demy de long et de trois de calibre sans chambre marqué ausdictes armes.

Item. Une coullevrine de fer de XXXVII poulces de long et environ ung poulce de calibre garny d'une chambre affustée marquée ausd. armes.

Item. Une aultre coulleuvrine de fer de XXVII poulces de long et de ung poulce de calibre garnye de chambre mal affustée marquée 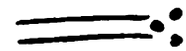

Item. Une coullevrine de fer de XXVI poulces de long et d'ung petit poulce de calibre garnie d'une chambre affustée marquée ausdictes armes de la ville et à telle marque.

Item. Une collevrine de fer de XXVII poulces de long et d'ung poulce de calibre sans chambre marquée ausdictes armes et à telle marque. 000

Item. Une coullevrine de XXII poulces de long et ung poulce de calibre garnye de chambre marquée ausdictes armes et a une croix et à vire.

Item. Une coullevrine de fer de XXIIII poulces de long et ung poulce de calibre sans chambre mal affustée.

Item. Ung vuglaire de XXXIIII poulces de long et de huit de calibre sans chambre et sans affust.

Item. Ung autre vuglaire de deux piedz cinq poulces de long sans chambre et sans affust.

Item. Trois mortiers sans affutz.

Item. Ung vuglaire de deux piedz de long et de deux poulces de calibre garnye de deux chambres affusté marqué ausdictes armes.

Item. Ung vuglaire de XXXI poulces de long et deux de calibre garny de deux chambres affusté marqué ausdictes armes et a telle marque.

Item. Ung vuglaire de XXV poulces de long et de deux de calibre affusté marqué.

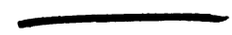

Item. Ung vuglaire de XVI poulces de long et de trois de calibre sans chambre affusté marqué.

Item. Ung vuglaire de (*en blanc dans l'original*) de long et de (*item*) de calibre garny d'une chambre marqué ausdictes armes et à.

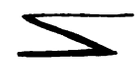

Item. Ung vuglaire de XIX poulces de long et deux de calibre garny de deux chambre affustés marqué.

Item. Une coullevrine de fer de XXVII poulces de long et ung poulce de calibre affustée marquée.

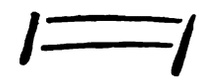

Item. Ung vuglaire de XX poulces de long et de trois et demye de calibre garny

de deux chambres affusté marqué.

Item. Deux coullevrines de fer affustées ensamble de XXXII poulces de long et ung de calibre sans chambres marquées à deux oches.

Item. Deux serpentines affustées ensamble de la dicte longueur et du dict calibre marquées à trois oches garniz de chambres marquées.

Item. Deux serpentines de fer affustées ensamble de XXX piedz de long et d'ung poulce de calibre garnies de chambres marquées.

Item. Serpentines de fer affustées ensamble de la dicte longueur et calibre garnies de trois chambres marquées.

Item. Une coulevrine de fer de XXVII poulces de long deux de calibre affustée garnye d'une chambre marquée.

Item. Une coulevrine de fer de deux piedz de long et deux poulces de calibre sans chambre affustée marquée.

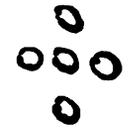

Item. Ung courtault de six poulces de long garny d'une chambre qui porte sept pièces mal affusté.

Item. Une coulevrine de cuyvre de XXXIIII poulces de long et deux poulces de calibre affustée sans chambre marqué.

Item. Une coullevrine de fer de XXXI poulces de long et de deux de calibre sans chambre affustée.

Item. Une coulevrine de XLVI poulces de long et deux de calibre garnye d'une chambre affustée marquée à trois oches.

Item. Ung faulconneau de XXII poulces de long et trois de calibre garny d'une

chambre affusté marqué 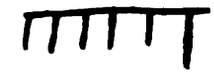

Item. Trente six hacquebutes de fer.

Item. Ung vuglaire de XXXIIII poulces de long et de IX de calibre sans chambres affusté.

Item. Ung autre vuglaire de XXV poulces long et de V de calibre sans chambre affusté.

Item. Ung autre vuglaire de XXII poulces de long et de cinq de calibre affusté sans chambre marqué

Item. Trois serpentines de cuivre.

Je Jean Raduise licencié en loix advocad en parlement et apresent procureur de la ville de Paris confesse avoir en ma garde et possession les pieces d'artillerie declairez et mentionnez es cinq premier et demy feuilletz de papier cy dessus escriptz laquelle artillerie mes dicts sieurs les prevost et echevins m'ont faict delivrer par maistre Jacques Rebours naguières procureur de la dicte ville.

Faict soubs mon seing manuel cy mis le IIIIe jour de septembre l'an mil cinq cent et cinq.

Signé RADUISE.

Autre artillerie estans en deux chambres par hault d'iceluy hostel de la ville.

Et premièrement ont esté trouvez en l'une des dictes chambres quarante huit grandes arbalestres d'assier.

Item. Cinq grandes arbalestres d'if.

Item. XXVI signolles servans ausdictes arbalestres.

Plus deux vieilles signolles.

Item. Sept bauldriers de cuyr à bander arbalestres.

Item. Ont esté trouvez huit coullevrines de cuyvre à mesches et crochet marquées toutes à telle marque

Plus une coullevrine de cuyvre marquée à telle marque 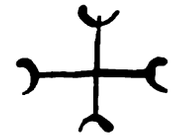

Une a telle marque 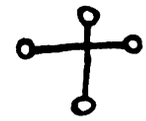

Une à telle marque

Quatre sans marque.

Une marqué à une nef.

Quatre à telle marque

Plus une petite à une croix de petitz poins tout de cuyvre.

Item. Quinze coullevrines de fer à main à manchées et à crochet dont une rompue.

Somme des dictes coulevrines **XXXVII**

Item. Paveiz moiens de diverses grandeurs et façons. **CXXI**

Autres grans paveiz **VIII**

Casses de traicts d'arbalestres et de plusieurs sortes tout ferré fors une casse. **LXIII**

Demye casse de vielz fers d'arbalestre.

Une demye casse de fers d'arbalestres noircies.

Plus six barilz de fers d'arbalestres blancs enveloppez de blanc chaulx,

Arcs d'if. **XI**

Trousses de traits sans lier mal enpane environ XXX trousses.

Fuz de lances six qui ont servy et furent à estendars.

Deux estendars et une bannière de taffetas à la devise de la dicte ville.

Mémoire de recouvrir les baunières des trompetes qui sont entre les mains du chapitaine.

Plus ung estandard qui sert aux archers et arbalestriers de ladicte ville.

Deux casses chaussetrappes.

Grans piques de fer sans affuz. XXIcIIIXXV

Unes grans tenailles.

Molles de pierres d'Ipre a faire plommées, de diverses grosseurs. IX

Ung mosle de cuyvre à faire les plommées pour faulconneaux qui sont en la possession des quarteniers.

Ung grant coffre de six a sept piez de long fermant a clef.

Un trousseau de cordes d'arbalestres.

Une grant cuve qui sert à faire pouldre à canon.

Tampons de boys plain une demye queue et ung muy.

Deux engins à faire cordes d'arbalestres.

Barilz de pouldre a canon la quantité de soixante et quatre.

Deux coffres à plusieurs hoites garnys en partie de plommées de diverses grosseurs.

Je Jehan Raduise licencié en loix advocat en parlement et à present procureur de la ville de Paris confesse avoir en ma garde et possession les pieces d'artillerie estans en deux chambres par hault qui sont contenuz et déclairez en ce présent feuillet et au prouchain précédent laquelle artillerie mesditz sieurs les prevost et eschevins m'ont faist delivrer par maistre Jacques Rebours naguières procureur de la dicte ville ensemble les clefz des dictes deux chambres. Faict soubz mon seing manuel cy mis le IIIIe jour de septembre l'an mil cinq cent et cinq.

Signé : RADUISE.

Je Jehan Raduise licencié en loix advocat en parlement et à présent procureur de la ville de Paris confesse avoir en ma possession et garde plusieurs procédures et exploitz touchant les affaires de la d. ville estans en ung comptouer au bout de la salle des quarteniers lesquelles procédures et exploitz m'ont esté baillez par maistre Jacques Rebours de l'ordonnance de messieurs les prevost et eschevins sans inventoirier ensemble la clef du dict comptouer dont je promes de faire bonne garde faist sous mon seing manuel cy mis le IIIIe jour de septembre l'an mil cinq cent et cinq.

Signé : RADUISE.

Je Jehan Raduise licencié en loix advocat en parlement et à present procureur de la ville de Paris confesse avoir en ma possession et garde plusieurs tentes et apparoir d'iceulx estans en une salle basse dicte la fonderie dont inventaire sera cy après faict, lesquelles tentes et apparoirs messieurs les prevost et eschevins m'on faict délivrer par maistre Jacques Rebours naguières procureur de la dicte ville. Fait soubz mon seing manuel cy mis le IIIIe jour de septembre l'an mil cinq cent et cinq.

Signé : RADUISE.

Archives du Royaume, *K* 982.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME Ier.—LIVRE I.

Avant-Propos. v

Plan général de l'ouvrage. xv

Chapitre Ier. De 1328 à 1461, ou de Philippe de Valois à Louis XI. . 1

Composition des armées à l'époque de la première apparition des armes à feu.. 2

Artillerie de campagne avant l'emploi de la poudre. 11

Les archers anglais. 16

La chevalerie se fait infanterie. 22

Usages féodaux. 30

Compagnies d'ordonnance et francs-archers. 33

Première artillerie à feu de bataille. 37

Chap. II. De Louis XI à François Ier, ou de 1461 à 1515. 57

Forces militaires de Louis XI et de Charles le Téméraire. . . . . *id.*

Artillerie. 65

Ordre de bataille et de marche. 69

Renaissance de l'infanterie. 73

Effets de l'artillerie dans les batailles; bataille de Granson en 1476. . 77

Bataille de Morat en 1476. 81

Bataille de Nancy en 1477. 84

Bataille de Guinegates en 1479. 87

Charles VIII. Organisation de l'infanterie, de la cavalerie en France et en Italie. 88

Artilleries italienne et française à la fin xve siècle. 96

Effets de l'artillerie dans les batailles. 104

Bataille de Fornoue en 1495. 111

Réflexions sur l'expédition de Charles VIII. 115

Louis XII. Organisation de l'infanterie. 120

Cavalerie. 124

Artillerie. 127

Ordre de bataille. 130

Effets de l'artillerie sur le champ de bataille. 131

Bataille d'Aignadel en 1509. . . . . *id.*

Bataille de Ravenne en 1512. 135
CHAP. III. De François Ier à Henri IV, ou de 1515 à 1589. 141
Organisation militaire. . . . . id.
Armement de l'infanterie. 147
Ordonnance de l'infanterie. 151
Cavalerie. 158
Artillerie. 163
Ordre de bataille. 169
Effets de l'artillerie sur le champ de bataille. 171
Bataille de Marignan en 1515. 172
Combat de la Bicoque en 1522. 182
Bataille de Pavie en 1524. 183
Bataille de Cerizolles en 1544. 189
Henri II. Artillerie. 200
Effets de l'artillerie sur les champs de bataille. 214
Bataille de Saint-Quentin en 1557. 220
Bataille de Gravelines en 1558. 222
Guerres de religion. 223
Cavalerie. . . . . id.
Infanterie. 228
Artillerie. 231
Effets de l'artillerie sur le champ de bataille. Bataille de Dreux en 1562. 232
Combat de Saint-Denis. 237
Combat de Jarnac. 238
Bataille de Moncontour, 3 octobre 1569. 240
Bataille de Coutras en 1587. 246
Résumé. 248
CHAP. IV. De Henri IV à Louis XIV, ou de 1589 à 1643. 253
Infanteries française, espagnole, hollandaise et allemande. 254
Cavaleries française et hollandaise. 259
Artillerie de Henri IV. 265
Artillerie espagnole. 270
Artillerie hollandaise sous les ordres du prince Maurice de Nassau. . 271
Artillerie allemande pendant la guerre de Trente-Ans. 277
Effets de l'artillerie sur le champ de bataille. 287
Bataille d'Ivry, 15 mars 1590. 295
Ordres de bataille de Henri IV et du prince Maurice. 304
Combat de Turnhout, 24 janvier 1597. 308
Bataille de Nieuport, 2 juillet 1600. 309
Bataille de Prague en 1620. 312
Bataille de Wimpfen en 1622. 313
Changements introduits par Gustave-Adolphe. 315
Artillerie. 321
Effets de l'artillerie sur le champ de bataille. 324

Bataille de Leipsick, 7 septembre 1631. 326
Passage du Lech, 22 mars 1631. 331
Bataille de Lutzen, 6 novembre 1632. 335
Bataille de Nordlingen en 1634 342
Changements introduits en France par les guerres de Hollande et d'Allemagne. 343
Bataille de Lignitz, en 1634. 350
Bataille d'Avesnes, 26 mai 1635. . . . . *id.*
Bataille de Wittstok en 1636. 351
Combat de Wittenweir en 1638. 353
Résumé. 354

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Relation d'un essai fait à Tournay en 1346. 358
Inventaires de l'artillerie de Bologne en 1381 et 1397. 359
Inventaire de l'artillerie de la Bastille en 1428.. 366
Inventaire de l'artillerie de la Bastille en 1430. 369
Inventaire de l'artillerie de la Bastille en 1435. 371
Inventaire de l'artillerie du Roi à Paris en 1463. 374
Inventaire de l'artillerie de l'Hôtel-de-Ville en 1505. 376

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie de Cosse et J. Dumaine, rue Christine, 2.

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

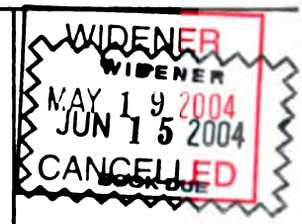

Please handle with care.
Thank you for helping to preserve library collections at Harvard.